LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES

PAR

O. BARDENHEWER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

ÉDITION FRANÇAISE

PAR

P. GODET ET C. VERSCHAFFEL de l'Oratoire

TOME PREMIER

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

PARIS
BLOUD ET BARRAL, ÉDITEURS
4, rue Madame, 4

1898

96

LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES

PAR

O. BARDENHEWER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

ÉDITION FRANÇAISE

PAR

P. GODET ET C. VERSCHAFFEL de l'Oratoire

TOME PREMIER

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

PARIS
BLOUD ET BARRAL, ÉDITEURS
4, rue Madame, 4

1898

PRÉFACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Les Saints Pères n'ont besoin d'aucune recommandation auprès des lecteurs catholiques : il est « de l'essence même de notre Eglise », disait Mœhler (1), *de les aimer et de les vénérer. Témoins sincères de l'antique tradition apostolique, il n'est point de pontife qui ne les ait appelés à ses conseils, il n'est point de synode qui n'ait reçu leur vote, il n'est point de vrai théologien qui n'ait médité leurs pages souvent presque divines..*

Après et avec les Ecritures inspirées, leurs œuvres constituent la propre lecture des ecclésiastiques, ainsi que nous le fait entendre, par la composition de ses textes liturgiques, l'Eglise elle-même.

Qui lit les Pères s'abreuve à la source. « Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète (*des Ecritures*), *qu'il lise et relise les Pères. S'il trouve dans les modernes quelquefois plus de minuties, il trouvera très souvent dans un seul livre des Pères plus de principes, plus de cette première sève du christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux, et la substance qu'il y sucera des anciennes traditions le récompensera très abondamment de tout le temps qu'il aura donné à cette lecture* (2) ».

1. Patrol.. *Introd.* § *1.*

2. *Bossuet*, Défense de la Tradition et des saints Pères, *Ire partie, livre IV, chap. XVIII.*

Les écrits des Pères, poursuit Bossuet, « produisent un fruit infini dans ceux qui les étudient, parce que ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion, et que pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a éte médité depuis. »

Bossuet se fait cette objection : Les temps sont bien changés depuis les Péres ; on trouve dans leurs écrits beaucoup de « choses qui, pour être moins accomodées à nos coutumes et aux erreurs que nous connaissons, peuvent paraître inutiles. » On doit répondre d'abord que les erreurs auxquelles le christianisme a affaire et les objections qu'il rencontre, sont les mêmes au fond dans tous les temps. Ne faut-il pas ajouter que, depuis Bossuet, le temps a fait un nouveau pas, ramenant, hélas ! sur bien des points précisément les mêmes erreurs que les Pères ont eu à combattre ; leurs écrits, mieux que ceux des théologiens d'un autre âge, nous apprendront à les vaincre.

Pour les hommes d'étude étrangers à la foi chrétienne, les œuvres des Pères de l'Eglise ne laissent pas de conserver un immense intérêt, étant le document essentiel pour l'histoire de cette antique société chrétienne, où, qu'il le veuille ou non et quelles que soient ses erreurs, le monde moderne plonge ses plus vivaces racines. Aussi peut-on dire que, bien revenue, à l'égard des saints Pères, des dédains d'un autre âge, l'Europe savante n'a pas aujourd'hui de plus cher sujet d'étude historique. Les études patristiques, en plus d'un pays, remplissent les articles des Revues, les programmes des Universités, les séances des Sociétés savantes. Deux Académies, érudites entre toutes, s'honorent en ce moment en pu-

bliant, l'une un Corpus *des Pères latins, l'autre une collection des Pères grecs des trois premiers siècles* (1).

Il saute aux yeux que l'on ne saurait aborder de plain pied et sans préparation un domaine littéraire d'une telle étendue, d'une telle variété. Le moyen d'explorer sans guide les 400 in-quarto de Migne?

Nous croyons faire une œuvre utile, nécessaire, en donnant à la France ce manuel. Les travaux analogues qu'elle possède sont surannés, encore qu'il y en ait qui ne comptent que trente ans de date. Ils ont vieilli de bonne heure, malgré tout leur mérite, par deux causes extrinsèques, dont il y a sujet de s'applaudir, par les nombreuses et importantes découvertes de vieux textes chrétiens au cours du demi-siècle qui s'achève (2) *et par les travaux sans nombre sur toutes les parties de la Patrologie. Il en résulte que la science patristique se renouvelle promptement et qu'un guide un peu ancien, sur bien des points, se trouvera lui-même en pays inconnu ; il restera muet ou donnera des indications fausses.*

Entre les manuels que nous offre la savante Allemagne nous avons choisi le plus récent et le plus estimé, celui auquel M. Harnack lui-même se plaît à rendre hommage, la Patrologie *du D*[r] *Bardenhewer de Munich.*

*Avec la permission de l'auteur, nous ne nous sommes pas toujours contentés d'une traduction pure et simple : ce que nous avions fait pour l'*Histoire de l'Eglise *du D*[r] *Kraus*

1. *Cf.* infra, *p. 26 et 30.*

2. *Qu'il suffise de rappeler ici la découverte de la* Didaché, *d'une partie de l'Epitre de saint Clément aux Corinthiens, de l'Apologie d'Aristide, des* Logia *d'Oxyrinque, des* Philosophumena, *des Actes et de l'Apologie de saint Apollonius, du monument de saint Abercius, de la* Peregrinatio Silviae *des* Traités *de Priscillien, etc. Dans le champ de la littérature arménienne et surtout de la littérature syriaque, notre âge a accompli les plus heureux défrichements.*

dans les éditions successives (1), *nous l'avons fait pour le présent manuel de Patrologie : nous nous sommes efforcés, par les « Notes des traducteurs », de le tenir au courant des travaux des quatre dernières années, de l'enrichir des résultats des plus récentes recherches.*

Dans tous les paragraphes les lecteurs remarqueront des alinéas, souvent des numéros entiers en petit caractère. Comme dans l'édition allemande nous avons adopté cette disposition typographique pour tout ce qui regarde la bibliographie des Pères : histoire sommaire de la tradition des textes, éditions principales, travaux les plus importants sur les Pères.

Nous avons cru devoir traduire — d'une façon aussi exacte et transparente que possible — les titres des ouvrages allemands indiqués, titres souvent suggestifs. Les ouvrages, en moindre nombre, de langue anglaise ou italienne, ainsi que les ouvrages latins, ont conservé leurs titres originaux.

1. *Editions 1-5.*

INTRODUCTION

§ 1. — *Notion et objet de la Patrologie.*

I. Le nom de « Pères de l'Eglise ». — Le nom glorieux de *Pères de l'Eglise* ou simplement de *Pères*, de *Saints Pères*, désigne l'ensemble des auteurs ecclésiastiques de l'antiquité ou l'élite d'entre eux.

Ce nom, que l'on suit à la trace jusque dans le ve siècle, d'où leur vint-il ? On s'est plu à l'expliquer par les textes scripturaires qui proclament une paternité spirituelle (1), et l'on n'a pas manqué d'établir un parallèle entre la transmission de la vie et la transmission de la vérité et de la vertu. Mais cette interprétation a le tort de ne point tenir compte de la genèse historique de ce nom.

Le nom de *Père*, de *Saint Père*, qui fut, dès le berceau du christianisme, un des titres officiels de l'Evêque, allait à faire ressortir sa dignité de chef d'une Eglise et en découlait ; la métaphore sautait aux yeux et semblait s'imposer. Ainsi, dans le stade de Smyrne, Païens et Juifs crient à l'envi que « Polycarpe est le père des chrétiens (2) » ; et de

1. V. surtout, dans l'Anc. Test., les passages où les disciples des prophètes sont nommés leurs fils, et dans le Nouveau, 1. Cor. v, 14-15 et alibi. — 2. V. *Martyr. S. Polyc.*, c. 12 (*Opp. Patr. apostol.*, ed. Funk, I, 290).

l'Occident, il arriva à Carthage plus d'une lettre à l'adresse « du bienheureux père Cyprien, *Cypriano papæ* (*papati*) (1) ». Le pouvoir de régir et de gouverner, aux mains de l'évêque, impliquait très spécialement le pouvoir d'enseigner; c'était à l'évêque comme tel, dépositaire de l'autorité doctrinale, d'attester et de défendre la foi de l'Eglise. Aux heures de doute et de querelle, les *Pères*, témoins et juges, tranchèrent les questions, et l'on entend de reste qu'en ces occurrences, le témoignage des Pères du premier âge avait un poids tout particulier.

Ecrivains, nombre de ces Pères avaient laissé dans leurs livres l'expression de leur doctrine. Disons plus : la presque totalité aussi bien que l'élite des premiers auteurs ecclésiastiques s'était composée d'évêques. Mais si dans les discussions qui s'élevèrent après eux, ceux-là seuls des évêques d'autrefois pouvaient se faire entendre, qui s'étaient survécu dans leurs ouvrages, des écrivains ecclésiastiques, bien que n'ayant point appartenu au corps épiscopal, pouvaient, eux aussi, rendre un sûr témoignage de la foi de l'Eglise. Plus le temps marcha, plus dans les controverses doctrinales on en appela fréquemment à la croyance de l'Eglise primitive, et par une conséquence nécessaire, le sens du mot *Pères*, qu'on continuait d'employer, subit de bonne heure une certaine entorse. On entendait les témoins de la foi de l'Eglise, mais comme tels apparaissaient, moins les évêques que les écrivains ecclésiastiques d'autrefois, et c'est ainsi que le nom de *Pères* passa des uns aux autres.

Cette esquisse de l'histoire d'un nom peut s'éclairer à la lumière de quelques textes.

Ecoutons saint Athanase parler des évêques assemblés, l'an 325, au concile de Nicée : En définissant que le Fils est consubstantiel au Père, ils ne se sont point forgé de toutes pièces leurs expressions, ils n'ont rien inventé; ils n'ont fait que s'appuyer sur le témoignage des Pères; et, par ce nom de *Pères*, Athanase entend d'abord et avant tout saint

1. V. S.Cypr. *Opp.* ed. Hartel, ep. 30. 31. 36.

Denys de Rome et saint Denys d'Alexandrie, deux évêques d'autrefois, qui l'un et l'autre avaient déjà soutenu la consubstantialité du Fils. Puis, le grand docteur, prenant à partie les Ariens, les presse de ses adjurations : « Comment pouvez-vous rejeter le concile de Nicée, puisque vos Pères mêmes y ont souscrit? (vos Pères, surtout Eusèbe de Césarée qu'il vient de nommer)... Où sont vos ancêtres? Où sont vos devanciers? Quoi! Vous appelleriez vos Pères ceux dont vous repoussez la profession de foi! » *Ep. ad Afros*, 6 : Migne, P. G. XXVI, 1040. Ici, Pères et Evêques, spécialement Pères et Evêques du premier âge, c'est tout un.

Les évêques ont, à ce titre, dans l'Eglise charge d'enseigner. Mais il ne s'ensuit nullement que des écrivains ecclésiastiques ne puissent point à leur tour, sans être évêques, rendre témoignage à la foi de l'Eglise. Saint Augustin, compte, par exemple, saint Jérôme parmi les témoins de la foi au dogme du péché originel. *Contra Julian.* I, 34. Cf. II, 33. 36 : Migne, P. L., XLIV, 665 ; Cf. 697. 699. Prévoyant les protestations de Julien d'Eclane, d'avance il lui ferme la bouche ; car il relève magnifiquement l'érudition extraordinaire et la sainteté du solitaire de Bethléem, et montre avec force qu'à défaut de l'épiscopat, tout, science et vertu, nous oblige à tenir un si grand homme pour un interprète authentique de la foi chrétienne. Le concile d'Ephèse (431), dans sa première session, se fit lire des passages « des saints et religieux Pères et Evêques, comme aussi de plusieurs martyrs ». Mansi, *SS. Conc. coll.*, IV, 1148. Les Pères sont ici visiblement les écrivains dont les ouvrages ont attesté et défendu la foi de l'Eglise des premiers temps. Là-dessus, pas d'équivoque possible. Ouvrons le *Commonitorium*, que saint Vincent de Lérins composa, il nous l'apprend lui-même, ch. 29, trois ans environ après le concile d'Ephèse. Vincent, le champion le plus résolu du principe de la tradition catholique, comprend, lui aussi, constamment sous le nom de Pères ou de saints Pères, les plus anciens témoins de la foi de l'Eglise, c'est-à-dire les écrivains ecclésiastiques de l'antiquité, c. 29-31 : Migne, P. L., t. L, 678-681. Les Pères du concile de Chalcédoine, après avoir entendu la lettre de saint Léon-le-Grand à Flavien de Constantinople, s'écrient : « Telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres! » Act. II : Mansi, VI, 972. C'est « en suivant les traces des saints Pères » (Act. V : Mansi, VII, 116) qu'ils prononcent sur la vraie foi ; ils disent anathème à quiconque altère « la doctrine des Pères ». *Alloc. ad Marcian. imp.* : Mansi, VII, 465.

II. Pères de l'Eglise. Ecrivains ecclésiastiques. Docteurs de l'Église. — La postérité n'a pas décerné à tous les écrivains ecclésiastiques de l'antiquité le beau titre de

Pères (1). Dès 434, saint Vincent de Lérins, qui nous recommande, à toutes les pages de son *Commonitorium*, de garder la doctrine des saints Pères, sent le besoin d'expliquer ou plutôt de restreindre la portée de ses recommandations. Dieu, dit-il, pour éprouver les chrétiens, a laissé tomber dans l'erreur jusqu'à des docteurs éminents (2). L'exemple si frappant d'Origène fait bien voir aux catholiques qu'ils doivent avec l'Eglise écouter et saluer les docteurs, mais que jamais ils ne doivent avec les docteurs abandonner la foi de l'Eglise. Quant à Tertullien, ses excès et sa chute finale ont rejailli, selon la juste remarque de saint Hilaire de Poitiers (3), sur ses meilleurs ouvrages et en ont amoindri, sinon ruiné, l'autorité (4). Où donc chercher la règle suprême de la foi et de l'exégèse biblique ? On ne la peut demander qu'à l'accord unanime des Pères véritables, qui, dans leur doctrine, sont restés fidèles inviolablement à la foi de l'Eglise (5), et qui, dans leur vie, ont été jusqu'au dernier soupir des modèles de vertu chrétienne (6).

De fait l'Eglise elle-même, dans sa pratique de tous les jours ou par une déclaration solennelle, n'a honoré du nom de Pères que les écrivains dont la rigoureuse orthodoxie comme la sainteté répondait pleinement au portrait tracé par Vincent de Lérins. Depuis qu'il est passé en usage de réserver ce titre aux écrivains des premiers âges (7), on ne le donne d'ordinaire qu'à ceux qui réunissent quatre conditions : l'*orthodoxie de la doctrine*, *la sainteté de la vie*,

1. Cette auréole manque aux fronts de Tertullien, d'Origène, d'Arnobe, de Lactance, d'Eusèbe de Césarée, etc. (N. des T.). — 2. *Op. laud.*, c. 10. — 3. *Comm. in Matth*, c. 5 : Migne, *P. L*, IX, 943. — 4. *Commonit.*, c. 18. — 5. Sur des points que l'autorité souveraine n'avait pas encore définis, quelques Pères ont pu se tromper. Saint Irénée a versé dans le millénarisme, saint Cyprien a contesté la validité du baptême conféré par les hérétiques ; d'autres ont étendu le privilège de l'inspiration divine à l'*Epître* de saint Barnabé, au *Pasteur* d'Hermas, etc. Erreurs isolées, accidentelles, où la témérité non plus que l'esprit sectaire n'avaient rien à voir ! Ni l'orthodoxie, ni la sainteté de ces Pères n'en sont restées entachées (N. des T.). — 6. « Eorum dumtaxat patrum sententiæ conferendæ sunt, qui in fide et communione catholica... permanentes, vel mori in Christo fideliter vel occidi pro Christo feliciter meruerunt ». C. 28 ; cf. C. 29. — 7. Cf. *infra*, III.

l'antiquité, *l'approbation de l'Eglise*, et l'idée d'un Père ne s'offre à nous qu'avec ce quadruple caractère.

Les autres auteurs de l'antiquité, qui professent et défendent dans leurs livres la foi de l'Eglise, n'ont droit qu'au titre d'*écrivains ecclésiastiques*, *ecclesiastici scriptores*, *ecclesiæ scriptores* (1).

Enfin, il s'est trouvé des Pères, et, après eux, de grands théologiens, que la pureté de leur doctrine et la sainteté de leur vie ont mis sans conteste en un rang à part, et qui ont aussi déployé, dans les combats de la vérité au service de l'Eglise, une vaste et féconde activité. Ceux-là, l'Eglise, par la voix des papes ou des conciles généraux, les a couronnés du titre de Docteurs, *Doctor ecclesiæ*. Elle a par là même adopté et fait sienne la doctrine de ces théologiens privilégiés, et affirmé sa volonté d'assurer à leurs livres, dans les écoles théologiques et dans l'enseignement religieux, la place et le respect qui leur sont dûs.

Laissons plutôt parler la Bulle (2) où Sixte-Quint élève saint Bonaventure au rang des docteurs. « Nous voulons et entendons, y est-il dit, que les livres, commentaires, opuscules de ce grand homme, qu'en un mot tous ses ouvrages, comme ceux des autres docteurs insignes de l'Eglise, soient cités, invoqués, et, selon les besoins, employés, aussi bien en public qu'en particulier, dans les gymnases, académies, écoles, collèges, dans les leçons, argumentations, interprétations, discours, dans toutes les études ecclésiastiques et dans tous les exercices chrétiens. »

Sous le titre de docteurs, dès 1298, on révérait, parmi les Grecs, saint Athanase († 373), saint Basile le Grand († 379), saint Grégoire de Nazianze († vers 390), saint Cyrille de Jérusalem († 386), saint Jean Chrysostome († 407), saint Cyrille d'Alexandrie († 444), et saint Jean Damascène († avant 754); entre les Latins, saint Ambroise († 397),

1. V. S. Jérôme, *De vir. ill.* Prol : Migne, *P. L.* XXIII, 601-603. — 2. Bulle *Triumphantis Hierusalem*, du 14 mars 1588, §. 15.

saint Jérôme († 420), saint Augustin († 430), saint Grégoire-le-Grand († 604), Depuis, la liste s'est grossie des noms de saint Hilaire de Poitiers († 366), de saint Pierre Chrysologue († vers 450), de saint Léon-le-Grand († 461), de saint Isidore de Séville († 636), de saint Pierre Damien († 1072), de saint Anselme de Cantorbéry († 1109), de l'abbé de Clairvaux, saint Bernard († 1153), de saint Thomas d'Aquin († 1274), de saint Bonaventure († 1274), de saint François de Sales († 1622) et de saint Alphonse de Liguori († 1787) (1).

Le catalogue des docteurs reste toujours ouvert. Pour y être inscrit quatre conditions sont principalement requises : l'*orthodoxie*, la *sainteté*, l'*éminence de la science*, et la *déclaration expresse de l'Eglise*, qui consacre tout.

Cf. Fessler, *Institutiones Patrologiæ*, ed. Jungmann, Inspruck, 1890, I, p. 27-41. — Dès le VIII[e] siècle, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire-le-Grand étaient tenus pour les quatre grands docteurs de l'occident. — D'après le P. Nilles, S. J., les livres liturgiques du rite grec ne reconnaissent que trois *grands docteurs œcuméniques*, saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome. *Revue de théol. cath.*, t. XVIII (1894), p. 742-744.

III. L'âge des Pères de l'Eglise. — Dans le langage du V[e] siècle, on donnait le nom de *saints Pères* aux écrivains ecclésiastiques du passé, fût-ce même le passé le plus récent. Parmi les « saints et religieux Pères » dont le concile d'Ephèse se fit lire des extraits dans sa première session, le 22 juin 431, on voit figurer avec Théophile d'Alexandrie († 412), Attique de Constantinople († 425), et dans le recueil des sentences des Pères, *paternæ auctoritates*, que saint Léon le Grand avait fait annexer, en manière de supplément, à sa lettre du 13 juin 449 à Fla-

1. Au nombre des docteurs, les Syro-Chaldéens comptent, en première ligne, saint Jacques de Nisibe, saint Ephrem, saint Maruthas, saint Isaac-le-Grand, saint Jacques de Saroug, etc. (N. DES T.).

vien de Constantinople, on trouve des citations de saint Augustin et de saint Cyrille d'Alexandrie, morts l'un en 430, l'autre en 444.

Peu à peu l'usage changea, et l'on s'accoutuma, dans les siècles suivants, à faire du titre de *Pères*, l'apanage des écrivains ecclésiastiques de l'antiquité. Aussi bien, est-ce à eux que ce nom s'appliquait le plus exactement, non pas tant à cause de leur antiquité, qu'en raison de leur particulière autorité dont cette antiquité même, après tout, est la racine et le support. Les Pères des premiers siècles sont les plus vieux témoins, les témoins immédiats de la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres ; ils ont reçu des mains des apôtres le trésor de la foi et l'ont déposé dans les monuments de leurs écrits pour la postérité entière. Quand de nouvelles confessions chrétiennes s'insurgeraient avec plus de violence encore contre la règle de la tradition catholique, la nature des choses ne les forcerait pas moins d'aller chercher, pour les thèses les plus contradictoires, un point de départ ou d'attache dans la littérature ecclésiastique des premiers âges.

Impossible d'ailleurs d'assiger à l'antiquité une durée mathématique, et les limites de l'âge des Pères sont restées jusqu'à nous assez flottantes. Aujourd'hui, cet âge se clôt communément avec la mort de saint Jean Damascène, vers 754, dans l'Eglise grecque, et, dans l'Eglise latine, avec la mort de saint Grégoire-le-Grand, en 604. Il vaudra pourtant mieux, par raison d'analogie, descendre en Occident jusqu'à saint Isidore de Séville († 636). Isidore, le Damascène de l'Eglise latine, n'a pas seulement, comme l'auteur de la *Source de la connaissance*, déployé une activité littéraire merveilleuse ; comme lui encore, au sein de cette activité, il a profondément conscience d'être placé sur les confins de deux époques.

C'est à la théologie dogmatique de rechercher et de déterminer la valeur de l'enseignement des Pères, la mesure où leur doctrine reflète la tradition des Apôtres et la foi de l'Eglise. V. au reste Fessler-Jungmann,

Op. laud. t. I, p. 41-57. V. aussi A. Largent, *Etudes d'hist. ecclés.* Paris, 1892, p. 226-233.

IV. Patrologie, Patristique, Histoire des dogmes. — Si l'idée de la Patrologie remonte assez haut, le nom ne date, ce semble, que du XVII[e] siècle. En tout cas, au XVII[e] siècle ce nom servit à désigner l'étude de la vie et des œuvres des saints Pères. Un théologien luthérien, mort en 1637, Jean Gerhard, avait laissé, dans ses papiers, un abrégé de l'histoire de la littérature théologique chrétienne jusqu'au moyen âge ; en 1653, on publia ce travail sous le titre de *Patrologia sive de primitivæ ecclesiæ christianæ doctorum vita ac lucubrationibus*. Une pareille étude ne pouvait naturellement se désintéresser complètement de la doctrine des Pères ; il fallait analyser leurs ouvrages, en dresser la table des matières, en exposer l'objet et le plan ; pour apprécier l'importance particulière de chaque Père, d'ordinaire on s'appuyait avant tout sur une étude attentive de ses pensées et de ses théories.

Ce n'est pas toutefois aux travaux de la Patrologie, c'est bien plutôt à certains chefs-d'œuvre de théologie dogmatique que revient l'honneur d'avoir les premiers creusé et pénétré la doctrine des saints Pères. Dans le camp des catholiques, les immenses travaux d'un Jésuite, Denys Petau († 1647), et ceux du P. Louis Thomassin, de l'Oratoire (1), inaugurèrent une série d'ouvrages de théologie, qui, rompant avec la vieille méthode scolastique, prirent à tâche d'exposer au long et de renforcer partout les preuves traditionnelles de la foi de l'Eglise. Souvent aussi, dans leurs manuels de dogmatique, les Protestants consacrèrent une section spéciale à la doctrine des Pères ou à

1. On ne saurait oublier ici Bossuet, quelques réserves qu'appellent ses idées sur le développement de la doctrine. Bossuet, au XVII[e] siècle, a poussé plus que personne à l'étude des Pères, par ses leçons et par son exemple. V. *Défense de la Tradition et des Saints-Pères, — Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l Eglise, etc , etc.* (N. DES T.)

l'enseignement ecclésiastique d'après les Pères. Ce chapitre s'intitulait Théologie *historique*. A ce titre on en substitua plus tard un autre et la Théologie *patristique*, à dater surtout de la fin du XVII[e] siècle, fit le pendant de la Théologie *scripturaire*, *Theologia biblica*, et de la Théologie *symbolique*. Voici comment un théologien luthérien, François Buddeus († 1729), nous en indique l'objet et le but : « Par théologie patristique nous entendons l'ensemble des dogmes sacrés selon l'esprit et la pensée des Pères, afin d'apprendre par là de quelle façon la vérité de la religion chrétienne s'est toujours conservée et propagée dans l'Eglise (1) ».

Sur le tronc de la Patristique a grandi, pour s'en détacher dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, une branche nouvelle, cette science de l'*Histoire du dogme*, que le XIX[e] siècle a cultivée avec tant d'ardeur et tant de succès. L'histoire du dogme est proprement l'histoire du développement et du progrès dont la foi de l'Eglise a parcouru successivement les étapes depuis les apôtres jusqu'à nous (2). Elle ne supplée pas l'argument de tradition de la dogmatique catholique, mais cet argument, elle sert puissamment à l'édifier. En revanche, la Patristique, au sens où l'entendait Buddeus, ne pouvait plus, à côté de l'histoire du dogme qu'elle avait portée dans son sein, prétendre au rôle d'une science à part. Aussi le terme de Patristique fut-il dès lors communément employé comme synonyme de Patrologie. Les auteurs qui continuent à distinguer entre Patristique et Patrologie, regardent du moins ces deux sciences comme étroitement apparentées et en traitent dans les mêmes ouvrages (3). Pour eux, tout le lot de la Patristique se réduisit à fournir sur la doctrine des

1. « Per theologiam patristicam intelligimus dogmatum sacrorum ex mente sententiaque patrum, inde ut cognoscatur, quo pacto veritas religionis christianæ conservata semper sit in ecclesia ac propagata ». *Isagoge historico-theologica ad theolog. universam*, Leipz. 1727, p. 535. — 2. Cf. Mgr Ginoulhiac, *Histoire du dogme catholique*, Introd. t. I, p. XXII-XXXI. (N. des T.). — 3. Tel encore Joseph Nirschl, *Manuel de Patrologie et de Patristique*, 3 vol. Mayence, 1881-1885.

saints Pères les indications, les éclaircissements, comme la Patrologie elle-même, nous l'avons remarqué déjà, n'avait pu s'en dispenser.

Cf. Erdmann, *Prolegomena in patristicem*. I. *De patristices notione et finibus*, Kœnigsberg, 1857, in-4°. Erdmann emploie le mot de Patristique dans le sens de Patrologie.

V. Délimitation précise du terrain de la Patrologie. — La Patrologie, nous le savons, étudie la vie, les ouvrages et la doctrine des Pères de l'Eglise. En dehors du cercle des Pères au sens rigoureux du mot, il y a aussi les écrivains ecclésiastiques des premiers temps. La Patrologie, sans crainte de démentir son nom, ne laisse pas de les faire entrer à leur tour dans le cadre de ses investigations, afin d'explorer tous les coins et recoins de son domaine, et de pouvoir retracer dans son ensemble le développement de la littérature ecclésiastique. Elle aspire donc à être l'histoire de la littérature ecclésiastique durant les sept ou huit premiers siècles. Mais, ce qu'elle tient pour ecclésiastique, nous l'avons fait pressentir, c'est la littérature théologique, au service de la foi de l'Eglise, et, devant l'accusation de traiter comme un tout à part un chapitre très spécial de l'histoire de la littérature chrétienne, elle se réclame de l'importance singulière à laquelle ce chapitre a le droit de prétendre. Souvent de nos jours on a voulu voir dans la Patrologie une histoire de la vieille littérature chrétienne. C'est une erreur, en ce sens que la littérature chrétienne comprend aussi les œuvres profanes des auteurs chrétiens et se dit par opposition à la littérature païenne et judaïque.

Ni les ouvrages païens ni ceux des hérétiques ne sont en eux-mêmes du ressort de la Patrologie ; mais ils en méritent et en attirent toujours les regards. Toute histoire a pour tâche de montrer, avec le passé, les causes mêmes

du passé, et presque tous les écrivains ecclésiastiques du premier âge, n'ont paru sur la scène littéraire que pour répondre aux attaques des adversaires de l'Eglise. La Patrologie abandonne, la plupart du temps, à l'*Introduction biblique* l'étude scientifique des livres apocryphes. C'est assurément là, et point ailleurs, que les apocryphes sont à leur vraie place, car, malgré la diversité infinie des détails, ils s'accordent tous en une prétention commune ; tous, ils aspirent à l'honneur de figurer dans le canon des Ecritures, soit qu'ils aient usurpé le nom des écrivains sacrés, soit qu'ils aient repris à nouveau et délayé le sujet des livres saints, en y mêlant d'ordinaire des éléments légendaires, qui ne méritent aucune créance, parfois même le venin de l'hérésie.

Un précis de Patrologie, sous peine d'obscurité et de confusion, ne saurait se dispenser de diviser en périodes l'histoire qu'il entreprend d'écrire. Dans l'histoire de la littérature patristique, grecque et latine, on distingue habituellement trois époques. La *première*, de la fin du premier siècle au commencement du IVe, embrasse la naissance et les progrès de la littérature des saints Pères. La *deuxième*, qui s'étend jusqu'au milieu du Ve siècle, nous montre cette littérature à son apogée. La *troisième*, qui se clôt avec l'âge des Pères, en marque le recul et la décadence.

Cf. Fr. Overbeck, *Les débuts de la littérature patristique*, dans la *Revue historique*, t. XII, 1882, p. 417-472. Au dire d'Overbeck, la littérature patristique serait née avec la première apologétique chrétienne, avec la polémique antignostique et avec le chef-d'œuvre de Clément d'Alexandrie ; elle ne saurait se confondre avec la « littérature chrétienne primitive », qui comprend, outre les livres inspirés, les écrits des Pères apostoliques, et dont l'ère se ferme, vers l'an 155, par l'établissement d'un canon du Nouveau Testament. Telle est aussi de tout point l'opinion d'Holtzmann, dans son *Introduction historique et critique au Nouveau-Testament*, 2e éd., Fribourg, 1886, p. 94-95,.

Sur les livres apocryphes de la Bible en général, Cf. deux articles de Mgr Kaulen, les *Livres apocryphes* et la *Littérature des apocryphes*, dans le

Dictionnaire de théologie de Welzer et Welte, 2[e] éd. t. I, Fribourg, 1882, col. 1036-1084. — Sur les livres apocryphes du Nouveau Testament en particulier, cf. Holtzmann, *Op. cit.*, p. 534-554. — Richardson a dressé l'inventaire de la littérature sur les livres apocryphes du N. T., dans sa *Bibliographical Synopsis*, supplément, Buffalo, 1887, p. 95-105, art. *Pères anténicéens* ; à ajouter surtout Th. Zahn, *Histoire du canon du Nouveau Testament*, t. II, Erlangen, 1892. V. notamment, p. 565-621, *Epîtres apocryphes de saint Paul* ; p. 621-797, *les Evangiles apocryphes* ; p. 797-910, *les Apocalypses et les Actes des apôtres apocryphes.*

§ 2. — *Histoire de la Patrologie.*

I. **Saint Jérôme** a été le premier, sinon peut-être à concevoir l'idée d'une Patrologie, du moins à esquisser une histoire de la littérature chrétienne (1). Un Mécène puissant, Dexter, préfet du Prétoire, l'avait pressé de faire pour les écrivains ecclésiastiques ce qu'avait fait Suétone (75-160) pour la littérature profane, et d'en dresser sur ce modèle « un catalogue ». Ce fut pour déférer à ces conseils qu'il écrivit à Bethléem, en 392, son *De viris illustribus*. « Tableau succinct de tous ceux qui, depuis la passion du Christ jusqu'à l'an 14 du règne de Théodose (392), ont publié quelques travaux remarquables sur l'Écriture sainte », réponse triomphante à l'accusation de stérilité littéraire, que Julien avait ramassée et jetée à la face de l'Eglise (2). Mais la notion de la littérature chrétienne s'y montre resserrée dans les plus étroites limites ; on dirait, à lire la *Préface*, que la littérature chrétienne et la littéra-

1. En ce qui touche les écrivains grecs des trois premiers siècles, saint Jérôme n'a guère fait que résumer et traduire l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, sans, malheureusement, la contrôler assez. Aussi bien, le reste de l'ouvrage fourmille plus encore d'erreurs, qui ne sont imputables qu'à lui. (N. des T.). — 2. Le caractère apologétique de l'ouvrage (V. *Préface*) explique les épithètes vaguement louangeuses que saint Jérôme s'est trop plu à y prodiguer. (N. des T.)

ture théologique ne font qu'un, et que l'étude de l'Ecriture est l'unique objet de la théologie.

Le *De viris illustribus* nous présente, en 135 chapitres, un nombre égal d'écrivains. La liste s'ouvre par les auteurs des livres inspirés du Nouveau Testament. Les hérétiques mêmes n'en sont pas exclus : un Tatien (1), un Bardesane (2), un Novatien (3), un Astérius (4), y ont trouvé place. Le livre enfin se ferme sur l'énumération des ouvrages de l'auteur jusqu'à l'an 392.

On y peut signaler, avec bien des lacunes, nombre d'erreurs, qui ont rejailli dans la Patrologie : identifications de personnages différents, mélanges de plusieurs œuvres diverses en une seule, démembrements d'une même œuvre, analyses inexactes, déclarations peu sûres de paternité littéraire, etc. Les contemporains se hâtèrent néanmoins d'applaudir au travail du solitaire de Bethléem (5) ; une traduction grecque en parut bientôt, de la main peut-être du moine Sophronius (6), l'un des amis de l'auteur et presque son traducteur attitré. De fait, quoique saint Jérôme soit ici inférieur à lui-même, il garde l'honneur d'avoir frayé une route, et son *De viris illustribus* est resté, pour l'histoire de la littérature chrétienne, une source précieuse, qu'à maints égards on ne saurait remplacer.

La meilleure édition du *De viris illustribus* est celle de Vallarsi : S. Hier. *Opp.*, Venise, 1766-1772, t. II, 2, col. 821-956. A côté du texte latin, Vallarsi met la traductien grecque, et il y ajoute en appendice la continuation de Gennade, col. 965-1016. Migne, *P. L.*, XXIII, 602-720, a reproduit les textes latin et grec de Vallarsi. — Dans les manuscrits,

1. c. 29. — 2. c. 33. — 3. c. 70. — 4. c. 86 et 94. — 5. Saint Augustin, seul, se permit deux critiques discrètes, Ep. XL, 9. (N. DES T.). — 6. Erasme, qui la publia le premier en 1516, avait été soupçonné par Isaac Vossius d'en être l'auteur. Ce soupçon ne peut tenir contre la découverte, faite en 1896 à Zurich, d'un manuscrit de cette traduction remontant au XIIIe siècle, de celui-là même dont Erasme s'est servi. Mais du silence du manuscrit il ressort que l'attribution de la traduction à Sophronius est une pure conjecture du premier éditeur. (N. DES T.)

d'ordinaire, la continuation de Gennade fait immédiatement suite au livre de saint Jérôme. — L'édition de G. Herding, la dernière en date (1), manque totalement de critique. — Sur l'édition de J. A. Fabricius, V. *infra*, II.

Sous le titre de *Saint Jérôme historien littéraire*, M. de Sychowski a publié, au grand profit de l'histoire de la littérature chrétienne dans les trois premiers siècles, une étude critique des sources du *De viris illustribus*. *V. Etudes d'hist. eccl.*, t. II, fasc. 2, Munster, 1894 (2).

II. Les continuateurs de saint Jérôme. — Pendant plus de mille ans, le livre de saint Jérôme servit de base à tous les travaux sur l'histoire de la littérature théologique. Comme saint Jérôme, ses continuateurs suivent en général l'ordre chronologique, et, si parfois ils suppléent leur modèle en rappelant le souvenir de quelques auteurs anciens dont ni saint Jérôme, ni leur devancier immédiat n'avait parlé, ils demeurent inviolablement fidèles à l'esprit et au plan du *De viris illustribus*.

Le premier, un prêtre marseillais, Gennade, continua et compléta, sous le même titre (3), l'ouvrage du saint docteur, vers la fin du ve siècle ; impossible de fixer plus précisément la date. Le nouveau catalogue est ouvert également aux Grecs et aux Latins, et les notices qu'il renferme, très incomplètes, ne laissent pas de nous être précieuses. Le texte, par malheur, est en fort mauvais état : quelques articles semblent manquer, d'autres, en revanche, ceux notamment sur Sidoine Apollinaire, sur saint Honorat, sur Jean d'Antioche, sur Pomérius, etc., trahissent la main d'un interpolateur ; d'autres encore, celui sur saint Augustin, par exemple, sont, à en regarder

1. On a eu depuis lors l'édition de M. Bernoulli, Fribourg et Leipzig, 1895, et celle de M. E. Cushing Richardson dans les *Textes et Recherches* de Gebhardt et Harnack (1896), t. XIV, 1er fasc. Cette édition, pour laquelle on a consulté 151 manuscrits, est la meilleure qui existe. M. Huemer en prépare une définitive pour le *Corpus scriptor eccl.* de l'académie de Vienne. (N. des T.). — 2. Après l'essai de M. de Sychowski est venu celui de M. Bernoulli, sévère pour saint Jérome jusqu'à l'injustice. *Le catalogue littéraire de saint Jérome*, Fribourg-Leipzig, 1895. (N. des T.). — 3. Migne, *P. L.*, LVIII, 1059-1120.

l'étendue et la teneur, d'une authenticité bien suspecte.

Le livre de Gennade fut continué à son tour et notablement augmenté par saint Isidore de Séville († 636) (1); un des disciples d'Isidore, saint Ildefonse de Tolède († 667) (2), enrichit plus tard d'un court supplément l'œuvre de son maître; ils rendent tous les deux hommage de préférence aux théologiens espagnols (3).

A cinq siècles de là le chroniqueur Sigebert, moine bénédictin de l'abbaye de Gembloux, en Belgique († 1122), renoua le fil de la tradition et continua jusqu'à son temps l'histoire de la littérature chrétienne (4). Il a pris pour modèles, nous dit-il lui-même à la fin de son livre (5), saint Jérôme et Gennade; comme eux, il remonte d'abord aux écrivains ecclésiastiques de l'antiquité; mais c'est surtout aux théologiens latins du haut moyen âge qu'il s'arrête, sans songer ici aux Grecs, qui pour lui n'existent pas. Ses notices biographiques et bibliographiques, pour la plupart très sèches et très maigres, dénotent déjà à plus d'une page une certaine légèreté de plume. Le XII[e] siècle vit encore d'autres abrégés plus ou moins semblales retracer l'histoire de la littérature théologique. Citons le travail du prêtre Honorius d'Autun (6), entre 1122 et 1125, celui de l'*Anonymus Mellicensis* — du nom de l'abbaye bénédictine de Melk, dans la Basse-Autriche, où fut découvert le premier manuscrit connu — lequel écrivit peut-être à Ratisbonne (7), et le *Liber de viris illustribus*, faussement attribué au scolastique Henri de Gand, mort en 1293. L'ampleur de l'ouvrage et la richesse des matières méritent un rang à part au *De scriptoribus ecclesiasticis*, que publia, en 1494, le savant abbé Jean Trithème († 1516);

1. *De viris illustribus* : Migne, *P. L.* LXXXIII, 1081-1106. — 2. *De viris illustribus* : Migne, *P. L.* XCVI, 195-206. — 3. En Orient, vers la fin du IX[e] siècle, un esprit d'une rare culture, le trop fameux Photius, rassembla dans sa *Bibliothèque* et apprécia généralement avec justesse des extraits de 279 ouvrages anciens, tant païens que chrétiens, et pour une part aujourd'hui perdus. Cf. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, édit. franç., t. II, § 82, II, et § 91, I, V. Migne, *P. G*, CIII-CIV. (N. des T.). — 4. *De viris illustribus* : Migne, *P. L.* CLX, 547-588. — 5. c. 171. — 6. *De luminaribus Ecclesiæ*: Migne, *P. L.* CLXXII, 197-234. — 7. *De scriptoribus ecclesiasticis*, *P. L.* CCXIII, 961-984.

963 auteurs, non pas tous, il est vrai, des théologiens, sont passés en revue. Ce qui fait aussi la valeur du livre, c'est l'abondance des renseignements qu'on lui doit sur les écrivains du xve siècle. Tout ce que Trithème sait de l'activité littéraire des Pères, il l'a puisé, à l'exemple de ses devanciers, dans saint Jérôme et dans Gennade.

Les œuvres d'histoire littéraire que nous venons de rappeler, ont été publiées par Fabricius, avec le livre de saint Jérôme, texte latin et texte grec, sous le titre de *Bibliotheca ecclesiastica*, Hambourg, 1718. Fabricuis a, de plus, inséré dans son recueil l'opuscule que le bénédictin Pierre Diacre, mort en 1140, bibliothécaire du Mont-Cassin, avait dédié aux moines illustres de l'abbaye, *De vir. ill. monast. Casinensis opusc. cum suppl. Placidi Rom.* : Migne, *P. L.* CLXXVII, 1009-1062, et la continuation du livre de Trithème par Aubert Le Mire, mort doyen du chapitre d'Anvers en 1640, *Auctarium de scriptoribus ecclesiasticis et a tempore quo desinit Trithemius, de scriptoribus sæc. XVI et XVII, libri duo.* C'est à l'édition de Fabricius que Migne a emprunté les textes de Gennade, de Sigebert, d'Honorius et de l'*Anonymus Mellicensis.*

Sur l'ouvrage de Gennade en particulier, cf. E. Jungmann, *Quæstiones Gennadianæ*, in-4°, Leipzig, 1881. Wattenbach s'occupe de Sigebert de Gembloux, dans *Les sources de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge jusqu'au milieu du* XIIIe *siècle*, 6e édit. Berlin, 1893-1894, II, 155-162. Sur le *De scriptoribus ecclesiasticis* de Sigebert, v. S. Hirsch, *De vita et scriptis Sigiberti monachi Gemblacensis*, Berlin, 1841, p. 330-337. Sur Honorius d'Autun, v. l'article de Stanonick, dans le *Diction. de théologie* de Wetzer et Welte, 2e éd. VI, 268-274. — Sur un manuscrit de l'*Anonymus Mellicensis*, remontant au XIIe siècle, et découvert à Admont en Styrie, V. Wattenbach dans les *Nouvelles archives de la Société pour la connaissance de l'histoire ancienne de l'Allemagne*, t. II, Hanovre, 1876, p. 421-422. — Le livre attribué à Henri de Gand fait l'objet d'un Mémoire de M. Hauréau, dans les *Mémoires de l'Institut de France, Académie des inscriptions et belles lettres*, T. XXX, 2e p. Paris, 1883, p. 349-357. — Sur l'ouvrage de Trithème, v. l'étude approfondie de Silbernagl, *Jean Trithème*, 2e édit., Ratisbonne, 1885, p. 59 65.

Le moyen âge a laissé deux catalogues littéraires, que l'on vient seulement de découvrir, l'un d'une main inconnue, le *Dialogus super auctores sive Didascalon*, l'autre versifié par Hugo de Trimberg, en 1280, le *Registrum multorum auctorum.* Mais il n'y est guère question que de la littérature classique, et entre les vieux auteurs ecclésiastiques, on y voit à peine figurer quelques poètes. V. Huemer, *Le Registrum multorum auctorum de Hugo de Trimberg ; comptes-rendus des séances de l'Académie impériale de*

Vienne; *classe de philosophie et d'histoire*, t. CXVI, 1888, p. 145-192. V. aussi *Conradi Hirsaugiensis Dialogus super auctores sive Didascalon*, publié pour la première fois par Schepss, Wurzbourg, 1889, in-8°. Il n'y a point eu, ce semble, d'écrivain du nom de Conrad de Hirschau, mais le *Dialogus super auctores* est bien une œuvre du XIIIe siècle. V. Rose, *Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque royale de Berlin*, t. I, Berlin, 1893, p. 137.

III. Les temps modernes. — Avec le XVe siècle, l'étude de la littérature ecclésiastique de l'antiquité prit un essor inattendu. Les trouvailles des humanistes, qui rendaient au jour, après une si longue nuit, tant d'ouvrages latins et plus encore de grecs, étonnèrent et émurent les contemporains ; l'intérêt public, déjà en éveil, ne put qu'être surexcité par la thèse des réformateurs, que le christianisme primitif était toujours allé s'altérant davantage ; enfin, dans le XVIIe et dans le XVIIIe siècle, c'est la gloire des Bénédictins de Saint-Maur d'avoir imprimé au mouvement commencé, du moins chez les peuples catholiques une puissante et durable impulsion ; car leurs éditions excellentes, dont quelques-unes sont des modèles, et qui, pour la plupart, n'ont pas été surpassées, ouvrirent au monde savant des sources d'une richesse et d'une variété vraiment inépuisables.

L'histoire de la littérature théologique en reçut une orientation nouvelle. Les Pères de l'Eglise provoquèrent de plus vastes et plus pénétrantes recherches. Presque partout il y avait à dégager la réalité historique du voile de la légende ; il fallait, en particulier, examiner les œuvres de chaque Père au double point de vue de l'authenticité et de l'intégrité. Peu à peu les critiques se rendirent plus nettement compte de leur multiple tâche et s'en acquittèrent en général d'une façon plus complète. On doit, dans le monde catholique, des travaux de la plus haute valeur à Bellarmin († 1621), à Ellies Dupin (1)

(1) « La France, a dit M. le professeur Kihn, de Wurzbourg, est la patrie de la science patrologique. Elle a été fondée par Ellies Dupin... Par l'influence

(† 1719), à Dom Le Nourry († 1724), à Dom Ceillier († 1761), à Dom Schramm († 1797), à Lumper (†1800). On ne saurait oublier, parmi les Luthériens, Jean Gerhard († 1637), Hülsemann († 1661), Godefroy Olearius († 1711), etc. ; parmi les Réformés, Cave († 1713), Casimir Oudin, moine apostat, qui, de l'Ordre des Prémontrés, passa en 1690 au protestantisme et mourut en 1717, etc. C'est aux Luthériens prénommés que le mot de *Patrologie* est redevable de son droit de cité comme de sa rapide diffusion.

1° *Auteurs catholiques.* — Bellarmin, S. J., *De scriptoribus ecclesiasticis liber unus*, in-4°, Rome, 1613; Cologne, 1613, in-8°. On trouve la liste des nombreuses éditions postérieures dans A. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, nouv. éd., I, 510. Bellarmin remonte jusqu'aux écrivains sacrés et s'arrête à l'an 1500. Le P. Labbe, S. J., Paris, 1660, et Casimir Oudin, Paris, 1686, publièrent des appendices et suppléments à son ouvrage ; A. du Saussay le continua de 1500 à 1600, Toul, 1665. — L. Ellies Du Pin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1686-1714, in-8°. Recueil immense, qui contient toute l'histoire de la littérature théologique chrétienne jusqu'au XVIII° siècle. Chacune de ses parties a paru sous un titre particulier, et le nombre des volumes a varié avec les diverses éditions. Cf. Niceron, *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres*, Paris, 1727-1745, II, 31-37. Le premier volume d'Ellies Dupin est consacré aux écrivains théologiques des trois premiers siècles ; les erreurs sur le canon des Ecritures, la témérité de la critique, l'irrévérence du langage, l'hostilité au Saint-Siège y choquèrent beaucoup d'esprits (1), et, le 10 mai 1757, l'ouvrage entier fut mis à l'index. Cf. Reusch, *L'Index des livres prohibés*, Bonn, 1883-1885, II, 586. — N. Lenourry, O. S.B., *Apparatus ad Bibliothecam, maximam veterum Patrum*, etc. *Lugduni editam* (Cf. *infra*, § 3, II) 2 vol. in-fol. Paris, 1703-1715. Le tome premier va des apôtres à Clément d'Alexandrie ; le deuxième s'occupe des apologistes latins du III° et du IV° siècle. Cf. Hurter, S. J., *Nomenclator literarius recentioris theologiæ catholicæ*, 2° édit. II, 1117-1119. — Dom Ceillier, O. S. B., *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 23 vol. in-4°, Paris, 1729-1763. Ce

qu'ont exercée ces écrivains (français), les études de la Patrologie se sont répandues dans les autres pays ». *Congrès scientif. internat. des catholiques* à Paris, 1891, section des *Sciences religieuses*, p. 280-281 (N. DES T.) — 1. Bossuet, *Mémoire de ce qui est à corriger dans la Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclés. de M. Dupin*. T. III° de l'éd. Guillaume. (N. DES T.)

travail commence avec Moïse et finit avec Guillaume d'Auvergne † 1248. *La Table générale des matières*, etc., est l'œuvre d'Et. Rondet, 2 vol. in-4°, Paris, 1782. On a donné à Paris, 1858-1869, une nouvelle édition en 17 volumes in-4° de l'ouvrage entier. Cf. Hurter, *Op. laudat.*, II, 1375-1376. — Dom Schramm, O. S. B., *Analysis operum ss. Patrum*, etc., 18 vol. in-8°, Augsbourg, 1780-1796. Les t. XVI et XVII parlent de saint Ambroise, le t. XVIII de saint Epiphane. — G. Lumper,. O.S. B., *Historia theologico-critica de vita, scriptis atque doctrina ss. Patrum aliorumque scriptorum eccl. trium primorum sæculorum*, etc., 13 vol. in-8°. Augsb., 1783-1799.

2° *Luthériens.* — J. Gerhard, *Patrologia, s. de primitivæ ecclesiæ christianæ doctorum vita ac lucubrationibus opusculum posthumum*, etc-Iéna, 1653, in-8°, 2e éd. *Sine loco*, 1668, 3e éd. Gera, 1673. Le livre s'ouvre avec Hermès (Hermas) et se ferme avec Bellarmin. — Quant à la *Patrologie* de J. Hülsemann, que Scherzer publia, en 1690, à Leipzig, nous renvoyons à Ittig, *Schediasma de auctoribus, qui de scriptoribus eccl. egerunt*, Leipzig, 1711, p. 32-33. — Godefroy Olearius, *Abacus patrologicus, s. primitivæ et succedanæ... eccl. christ. patrum atque doctorum... ut et quæ exstant, scriptorum, alphabetica enumeratio*, Iéna, 1673, in-4°. Le fils de l'auteur, J. Gottl Olearius, fit réimprimer l'ouvrage revu et et augmenté, sous le titre de *Bibliotheca scriptor. eccl.*, 2 vol. in-8°, Iéna, 1710-1711. Ce travail embrasse les seize premiers siècles de l'ère chrétienne. — Quelques écrivains ecclésiastiques grecs sont étudiés à fond par Fabricius, *Bibliotheca græca s. notitia scriptorum veterum græcorum*, 14 vol. in-4°, Hambourg, 1705-1728. L'édition nouvelle qu'en a donnée G. Chr. Harles, est restée inachevée, 12 vol. in-4°, Hamb. 1790-1809. *Index in Fabricii Bibliothecæ Græcæ editionem* G. Chr. Harlesii, Leipzig, 1838, in-4°. — Schœnemann, *Biblioth. historico-literaria Patrum latinor. a Tertulliano principe usque ad Greogorium. M. et Isodorum Hispalensem*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1792-1794. Le t. III, promis dans la préface du second volume, n'a pas paru.

3° *Réformés.* — W. Cave, *Scriptorum ecclesiastic. hist. literaria a Chr. nato usque ad sæc. XIV*, Londres, 1688, in-f°. H. Wharton, *Appendix ad hist. literariam. Cl. v. Guil. Cave*, de l'an 1300 à l'an 1517, Londres, 1689, in-f°. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés ensemble. La meilleure édition est celle d'Oxford, 2 vol., 1740-1743. — C. Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiast.*, 3 vol. in-f°, Leipzig, 1722. Le premier volume traite des anciens écrivains ecclésiastiques, le deuxième embrasse les IXe, Xe, XIe et XIIe siècles ; le troisième comprend les XIIIe, XIVe et XVe siècles, avec les tables.

V. d'autres travaux patrologiques des siècles passés dans Ittig, *Schediasma de auctoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt*, Leipzig, 1711, in-8°. On trouvera le catalogue des travaux du XVIIIe siècle dans Walch-Danz, *Biblioth. Patristica*, Iéna, 1834, p. 5-18 ; — dans Engelmann-Preuss, *Biblioth. scriptorum classicorum*, 8e éd., II, 23-25 ; — dans Ri-

chardson, *Bibliographical Synopsis*, p. 119-123, Buffalo, 1887. Cf. *infra*, § 3, I.

IV. Le xixe siècle. — Depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'usage a prévalu de limiter aux écrivains ecclésiastiques de l'antiquité, sans l'étendre jamais à ceux des âges postérieurs, le domaine propre de l'histoire littéraire. Le titre de Pères était depuis très longtemps déjà l'apanage exclusif des plus anciens écrivains. Mais le nombre de ces vieux auteurs alla toujours croissant. Que d'œuvres, en effet, des littératures grecque et latine n'a-t-on pas exhumées ! A la tête des infatigables et heureux chercheurs, il faut nommer avec respect un italien et un français, le cardinal Angelo Maï, mort en 1854, et le cardinal Jean-Baptiste Pitra, mort en 1889. Mais ce ne fut pas seulement une partie de l'ancien monde qui reparut ; un monde absolument nouveau sortit de sa tombe, tout le passé de deux antiques Eglises, de l'Eglise de Syrie et de celle d'Arménie, revit la lumière du jour.

Avec ses *Institutiones Patrologiæ*, Mgr Fessler, mort en 1872, évêque de Saint-Hippolyte, a laissé sur le terrain de la Patrologie un travail d'une haute importance, auquel l'abondance et la sûreté des informations assurent une valeur durable. Dans le demi-siècle qui va finir, la Patrologie a vu aussi lever une riche moisson de précieuses monographies (1). La théologie protestante se voue avec un redoublement de zèle à l'étude du christianisme primitif, et de plus en plus la philologie a eu raison du dédain où l'on avait longtemps tenu la littérature théologique chrétienne.

(1) Parmi les auteurs de ces monographies, nommons en France, MM. Duchesne, Boissier, Le Blant, P. Martin, Largent, Batiffol, Tixéront, Bonnet, Massebieau, Dom Cabrol, etc. Les leçons faites à la Sorbonne, il y a plus de vingt ans, par Mgr Freppel, sur l'éloquence sacrée dans les trois premiers siècles, n'ont encore rien perdu ni de leur agrément, ni de leur solidité. On a publié, après la mort de Mgr Freppel, les leçons qu'il avait rédigées sur Commodien, Arnobe et Lactance, Paris, 1893 (N. des T.).

Sous bénéfice de renvoi aux ouvrages bibliographiques de Walch-Danz, d'Engelmann-Preuss, de Richardson (Cf. *supra*, III), contentons-nous de signaler ici quelques Patrologies de notre temps :

Busse, *Esquisse de la littérature chrétienne depuis son origine jusqu'à la découverte et à la diffusion de l'imprimerie*, 2 vol. in-8°, Munster, 1828-1829. — Mœhler, *Patrologie ou histoire de la littérature chrétienne*. Œuvre posthume, dont Reithmayer n'a publié, d'après les papiers de l'auteur, qu'un seul volume avec des appendices ; t. I. *Les trois premiers siècles*, Ratisbonne, 1840, in-8°. Traduction française par M. Jean Cohen, Louvain, 1844, in-8°. —Joseph Fessler, *Institutiones Patrologiæ*, 2 vol. in-8°, Inspruck, 1850-1851. M. Jungmann, professeur à Louvain, en a publié une deuxième édition revue et remaniée, mais en en mutilant la bibliographie, 3 vol. Inspruck, 1890-1896. — Alzog, *Patrologie*, in-8°, Fribourg, 1866, 4e éd. 1888 ; Traduction française de M. l'abbé Bélet, Paris, 1877. — J. Nirschl, *Patrologie et Patristique*, 3 vol. in-8°, Mayence, 1881-1885. « Ce manuel ne sépare point la Patristique d'avec la Patrologie, car il emprunte aux Pères de l'Eglise et aux écrivains ecclésiastiques, et reproduit mot à mot des textes importants sur les principaux articles du dogme chrétien. » T. I, *préface*, p. 4.

On doit à W. Smith et H. Wace, pour les huit premiers siècles, un recueil très utile, aussi complet que possible et presque toujours sûr : *A Dictionary of Christian Biography, Literature, Sects and Doctrines*, 4 vol. in-8° de plus de 1000 colonnes, Londres, 1877-1887. « Cet ouvrage a pour but de fournir, sous forme d'un dictionnaire biographique, un ensemble complet de matériaux pour l'histoire de l'Eglise chrétienne, depuis le temps des apôtres jusqu'à Charlemagne, et sur toutes les branches de la science historique à l'exception des antiquités chrétiennes » (T. I, Préf. p. IX).

Les auteurs ecclésiastiques latins ne sortent point du cadre des études de Baehr et de Teuffel sur l'histoire de la littérature romaine. Baehr, *Hist. de la littérature romaine*, t. IV : *La littérature romaine chrétienne*, 3 sections, in-8°, Carlsruhe, 1836-1840. La 1re section, *Les poètes et les historiens chrétiens de Rome*, a été réimprimée en 1872. — Teuffel, *Hist. de la littérature romaine*, Leipzig, 1870, in-8°. L'ouvrage a été traduit, sur la 3e édition allemande, par J. Bonnard et P. Pierson, 3 vol., Paris, 1883. La 5e édition a été remaniée par L. Schwabe, 2 vol. 1890. — L'ouvrage d'Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen-âge en Occident*, a obtenu en Allemagne un succès sérieux et mérité. T. Ier. *Histoire de la littérature latine chrétienne depuis les origines jusqu'à Charlemagne*, Leipzig, 1874, in-8°. Traduction française par J. Aymeric et J. Condamin, Paris, 1883. — M. Manitius a été beaucoup moins heureux, dans son *Hist. de la poésie latine chrétienne jusqu'au milieu du* VIIIe *siècle*, in-8°, Stuttgard, 1891. — Quant aux écrivains ecclésiastiques grecs, depuis Justinien jusqu'à la chute de l'empire d'Orient (527-1453), M. Karl Krumbacher s'est occupé d'eux, dans sa remarquable *Histoire*

de la littérature byzantine, Munich, 1891, in-8°. La place restreinte qui leur avait été faite dans la 1re éd. s'est notablement élargie dans la seconde, Munich, 1897, par les soins de M. Ehrard, l'un des collaborateurs de M. Krumbacher.

G. V. Lechler, *Nouveaux documents pour servir à l'histoire de l'antiquité chrétienne*, Leipzig, 1886, in-8°. — P. Savi, *Delle scoperte e dei progressi realizzati nell'antica letteratura cristiana durante l'ultimo decennio*, Sienne, 1893, in-8°. — A. Ehrard, *La vieille littérature chrétienne et les travaux publiés à ce sujet de 1880 à 1884*, Fribourg, 1894. (La Préface de ce compte rendu en promet une continuation, qui doit embrasser les dix années suivantes (1884-1894), mais qui n'a pas encore paru). *Etudes théologiques de Strasbourg*, publ. par. A. Ehrard et E. Meiller, t. I, fasc. 4-5.

V. Le passé et l'avenir. — Il reste encore à la Patrologie un grand pas à faire. Il faut que, rompant avec ses anciens errements, elle tâche de s'inspirer de plus en plus des règles et de l'esprit de la science historique, pour bien concevoir, pour étreindre et creuser son sujet.

L'histoire de la littérature, aussi bien que les autres histoires, cherche à saisir et à mettre en relief, dans la mesure du possible, le lien *pragmatique* des phénomènes qui se succèdent à ses yeux. La Patrologie jusqu'à présent a isolé, pour les étudier successivement à part et comme dans le vide, non seulement la physionomie de chaque Père, mais encore chacune de ses œuvres ; désormais elle doit prendre à tâche de montrer l'action des forces qui les ont poussés en avant, et de faire ressortir, avec le caractère des temps où ils ont vécu, leurs rapports réciproques, les influences exercées et reçues. Tel est l'idéal, dont les monographies ont ouvert déjà la route, et vers lequel sans doute elles auront seules le privilège de nous acheminer.

Ne l'oublions pas, d'ailleurs : pour nombre d'écrivains ecclésiastiques, nous ne saurions nous flatter ni de les entendre à fond ni de les apprécier d'une façon définitive ; à cette heure, pareille prétention serait une chimère,

faute de bonnes éditions, appuyées sur les manuscrits et enrichies de solides commentaires. Depuis 1864, l'Académie impériale de Vienne (1) a provoqué de nouvelles et vastes recherches sur les manuscrits des œuvres des Pères latins, afin d'en dresser un inventaire complet. Le texte usuel des écrivains ecclésiastiques grecs est en général beaucoup plus altéré et beaucoup moins sûr que celui des Latins: ce qui rend plus pressante la nécessité d'une enquête approfondie sur les manuscrits grecs et promet aux chercheurs une riche moisson.

Le branle et la direction donnés à l'étude des manuscrits par l'Académie impériale de Vienne ont eu pour premiers fruits les catalogues de ceux d'entre les manuscrits latins à qui leur âge ou leur excellence semblaient mériter l'honneur d'être utilisés dans les éditions projetées du *Corpus*. Ces catalogues, imprimés d'abord dans le compte-rendu des séances de l'Académie de Vienne, Classe de philosophie et d'histoire, ont été ensuite tirés à part.

K. Halm, *Catalogue des plus vieux manuscrits des saints Pères dans les bibliothèques de la Suisse*, Vienne, 1865. — Le P. Gall Morel, *Les manuscrits des Pères latins antérieurs au* IXe *siècle dans la bibliothèque d'Einsiedeln*. Supplément au catalogue de Halm, Vienne, 1867. — A. Reifferscheid, *Bibliotheca Patrum latinorum Italica*, Vienne, 1865-1872, 2 vol. Le premier volume se compose de six fascicules (1865-1870,) consacrés, le premier à la bibliothèque du chapitre de Vérone, les cinq autres aux bibliothèques de Rome. Le tome II comprend trois fascicules : la bibliothèque Ambrosienne à Milan (1871), les bibliothèques du Piémont (1871), les bibliothèques de Venise, de Florence, de Naples, de La Cava, du Mont-Cassin (1872). V. aussi Reifferscheid, *De latinorum codicum subscriptionibus commentariolum* dans le *Programme de l'Université de Breslau pour l'année 1872-73, Faculté des Lettres*. — K. Zangemeister, *Compte rendu des recherches entreprises sur l'ordre de la Commission des saints Pères, dans les bibliothèques d'Angleterre*, Vienne, 1877. — H. Schenkl, *Bibliotheca Patrum latin. Britannica*, t. I, 1re partie : la bibliothèque Bodléienne à Oxford, Vienne, 1891 ; 2e partie : la bibliothèque de sir Thomas Phillips à Cheltenham, Vienne, 1892. — G. de Hartel, *Bibliotheca Patrum latin. Hispaniensis*, t. I, Vienne, 1887 ; t. II, 1888. Cf. R. Beer, *Trésors de manuscrits d'Espagne*, Vienne, 1891.

1. Cf. *infra*, § 3, II.

M. Harnack nous retrace, en un tableau d'ensemble, la transmission de la littérature chrétienne des trois premiers siècles. *Hist. de l'anc. littérat. chrét. jusqu'à Eusèbe*, 1re partie (1), en collaboration avec M. Preuschen : *La transmission et l'inventaire*, in-8°, Leipzig, 1893. L'auteur a donné un supplément important : *Sur la transmission de la vieille littérature chrétienne*, Leipzig, 1894, paru dans les *Textes et recherches sur l'hist. de l'anc. litt. chrét.* publ. par Gebhardt et Harnack, t. XII, fasc. I.

§ 3. — *Répertoires de la littérature sur les Pères de l'Eglise. — Editions complètes des saints Pères. — Traductions.*

I. Répertoires de la littérature sur les Pères. — Il n'y a pas encore de répertoire qui embrasse tous les travaux sur les saints Pères. Mais il a paru, sur tels et tels groupes de Pères, sur les Pères anténicéens par exemple, sur les Pères syriens, etc., des répertoires littéraires d'un très haut prix, et l'on consultera souvent avec fruit, même pour les Pères de l'Eglise, des bibliographies d'un caractère général, comme celles d'Hoffmann, d'Engelmann-Preuss, de M. l'abbé Ulysse Chevalier.

La *Bibliotheca Patristica* de Walch, Iéna, 1770 ; nouv. édit. par Danz, Iéna, 1834, ne pouvait déjà pas satisfaire aux exigences du XVIIIe siècle. — Richardson a publié, en appendice à l'édition américaine de la traduction des Pères anténicéens (Cf. *infra*, III), une remarquable bibliographie sur ces mêmes Pères, *Bibliographical Synopsis*, Buffalo, 1887, p. 1-136. — Sur les travaux de Bibliographie Syriaque de Bickell et de Nestle, v. *infra*, § 96. — Hoffmann dans son *Dictionnaire bibliogr. de toute la littérature grecque*, 3 vol. in-8°, 2e éd. Leipzig, 1838-1845, rend aujourd'hui

1. L'ouvrage comprendra trois parties ; la 2e aura pour titre : *La chronologie de l'ancienne littérature chrétienne* jusqu'à Eusèbe, et la 3e, à un point de vue la plus importante : *Caractéristique et histoire du développement interne de la littérature chrétienne.* Le t. I de la 2e partie vient de paraître. (N. DES T.)

encore à l'étude des écrivains ecclésiastiques grecs d'utiles services. — La huitième édition, revue par Preuss, de la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann contient la littérature de 1700 à 1878, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1880-1882 ; les auteurs ecclésiastiques y sont étudiés, au moins dans la seconde partie, *Scriptores Latini*, avec bien plus de soin et de pénétration que dans les éditions précédentes. — Mentionnons enfin M. l'abbé Ul. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-Bibliographie*. 2370 col. Paris, 1877-1886 ; *Supplément* col. 2373-2846, Paris, 1888. M. Chevalier y cite les travaux sur la vie de toutes les personnes, qui, depuis la fondation de l'Eglise jusqu'à l'an 1500, ont joui de quelque célébrité (1).

II. Collections des Pères de l'Eglise. — Le premier éditeur d'un vaste recueil d'œuvres patristiques fut un français, Marguerin de la Bigne, docteur de Sorbonne et chanoine de Bayeux, mort en 1589. Sa *Bibliothèque des saints Pères* renferme, en 9 volumes in-folio, les ouvrages de plus de 200 théologiens, soit de l'antiquité, soit du moyen âge ; mais des ouvrages grecs, elle ne donne que la version latine. Ce recueil, qui servit de point de mire aux traits des centuriateurs de Magdebourg, contenait surtout des ouvrages, qui n'avaient pas encore été imprimés à part ou qui étaient d'un difficile accès. Il fut accueilli avec grande faveur, eut plusieurs éditions augmentées, s'élargit enfin jusqu'à former, en 27 volumes in-folio, la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum* de Lyon.

Au XVIIIe siècle, le P. André Galland, de l'Oratoire († 1779), publia en 14 volumes sa *Bibliotheca veterum Patrum*, etc., qui s'étend jusqu'à l'an 1200 et renferme 380 auteurs de moindre étendue. Les ouvrages grecs y figurent dans le texte original et dans une traduction latine. Il n'est pas rare d'y trouver des pièces inédites ; ce ne sont pourtant, d'ordinaire, que réimpressions d'édi-

1. M. Gla publie un *Répertoire de la littérature théologique catholique* en Allemagne, depuis 1780 jusqu'à nos jours. Le 1er vol. a seul paru, Paderborn, 1895. (N. des T.)

tions antérieures, mais presque toujours, avec de nouvelles introductions, avec des remarques, avec des corrections de textes.

De toutes les collections d'œuvres patristiques, la plus considérable est assurément la Patrologie de l'abbé Migne, qui dépasse de beaucoup, il est vrai, l'âge des Pères ; car la *série latine*, en 221 volumes, va jusqu'au Pape Innocent III († 1216), et la *série grecque*, avec ses 162 volumes, ne s'arrête qu'au concile de Florence (1438-1439) (1). Dans les volumes qui correspondent à l'âge des Pères, ne cherchez pas d'inédit ; sauf de rares exceptions, vous n'en trouveriez point ; mais une main prudente et vigilante a dirigé le choix des vieilles éditions que l'abbé Migne a reproduites. Un collaborateur éminent, Dom Pitra, lui avait tracé le plan de son entreprise, et, sur de nombreux points de détail, il en surveilla lui-même l'exécution. Les volumes sont d'un format assez commode ; l'impression et la correction du texte laissent trop souvent à désirer.

Tout autre est le caractère du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, entrepris par l'Académie impériale de Vienne, en 1864. Selon le plan de cette gigantesque entreprise, on éditera à nouveau tous les auteurs ecclésiastiques latins jusqu'à la fin du VIIe siècle, avec la rigoureuse précision de la méthode philologique, en prenant pour base les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques que l'on pourra trouver. Dans les volumes parus, c'est surtout d'histoire ou de poésie qu'il s'agit. Sur toutes les éditions antérieures, impossible de contester un immense progrès ; mais impossible aussi de méconnaître que, pour la critique de textes théologiques, la philologie seule ne suffit pas. A côté du *Corpus* se place un autre recueil de la même famille, resserré, il est vrai, dans des limites bien plus étroites, mais également marqué au coin de la philologie,

1. La Patrologie de Migne a essuyé force critiques, non pas toutes sans fondement ; mais en Allemagne même, on en reconnait de plus en plus les mérites. Elle a rendu un inappréciable service en mettant à la portée de tous l'ensemble des sources patristiques. (N. des T.).

la section des *Auctores antiquissimi*, dans les *Monumenta Germaniæ historica*. Cette section, dont les fascicules se succèdent rapidement depuis 1877, réunira tous les ouvrages qu'a vus naître la période de transition entre la domination romaine et l'Empire germanique.

La collection de MM. Caillau et Guillon en France et celle du P. Hurter, S. J., en Allemagne, se recommandent principalement par la commodité de leur format ; elles ne donnent l'une et l'autre des écrivains grecs qu'une traduction latine. Les éditions de Hurter sont l'antipode du *Corpus* de Vienne ; ici, nul souci du côté philologique ; mais, en de courtes notes, quelques éclaircissements de la pensée même de l'auteur.

Chez les protestants, il paraît depuis 1891, à Fribourg-en-Brisgau, sous la direction de G. Krüger, un recueil de pièces originales touchant l'histoire de l'Eglise et celle du dogme, pour servir de base à l'enseignement des séminaires.

Dans les ouvrages bibliographiques, on joint ordinairement aux *Bibliothèques* patristiques les *Catenæ Patrum*, recueils exégétiques où les gloses d'un plus ou moins grand nombre d'interprètes de l'âge des Pères, se rattachent les unes aux autres, à la façon des anneaux d'une chaîne. Sur ces Bibliothèques et sur ces Chaînes on peut consulter Th. Ittig, De *Bibliothecis et Catenis Patrum, etc., tractatus*, Leipzig, 1707, in-8° ; — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. VIII, ed. Harles, Hambourg, 1802, p. 637-700. T. XIII, Hamb., 1726, p. 457-849. (L'édition de Harles en 12 vol. (1790-1809) ne va que jusqu'au t. XI, p. 544, de la première édition (1705-1728) 14 vol. in-4°) ; — J. Fr. S. Augustin, *De Catenis Patrum Græcorum in Novum Testamentum observationes*, Halle, 1762, in-4° ; — Walch-Danz, *Biblioth. Patristica*, Iéna, 1834, p. 196-255 ; — J. G. Dowling, *Notitia scriptorum ss. Patrum, etc., quæ in collectionibus anecdotorum post ann. Christi*, 1700 *in lucem editis continentur*, Oxford, 1839, in-8°.

Nous allons maintenant citer, selon l'ordre chronologique, les collections patristiques les plus importantes.

Marguerin de la Bigne, *Bibliotheca ss. Patrum*, etc., 8 vol. in-fol. Paris, 1575. *Appendice*, *Ibid.* 1579 ; 2e éd. *Ibid.* 1589 ; pour ces deux premières éditions, Th. Ittig donne une table détaillée des ouvrages, *l. c.*, p. 30-49, p. 49-81. La 3e édition, 9 vol. in fol., Paris, 1609, s'accrut d'un supplé-

ment en 2 vol., Paris, 1610. Fronton Le Duc, en 1624, enrichit la 4e d'un supplément gréco-latin, en 2 vol. et G. Morel, en 1639, d'un supplément latin, en 2 vol. V. sur ces deux appendices, Ittig, *l. c.*, p. 92-98, p. 98-106. Une 5e et une 6e éditions, parurent aussi à Paris en 1644 et 1654, en 17 vol. in-fol. Sur la 6e édit. V. Ittig, *l. c.*, p. 106-145.

Magna Bibliotheca veterum Patrum, etc., in XIV tomos distributa, Cologne, 1618, — c'est la *Bibliothèque* de Marguerin de la Bigne, d'après la 3e édition, et enrichie de plus de cent auteurs — avec un *Appendice*. *Ibid.* 1622, et Paris, 1654, 17 vol. in-fol. V. Ittig, *l. c.*, p. 420-477.

Fr. Combefis, *Græco-Latinæ Patrum Bibliothecæ novum auctarium*, 2 vol. in-fol. Paris, 1648. — Id. *Biblioth. Græcorum Patrum auctarium novissimum*, 2 vol. in-fol. *Ibid.*, 1672. On trouve une analyse des deux recueils dans Ittig, *l. c.*, p. 145-152, 152-154.

Luc d'Achery, *Veterum aliquot scriptorum*, etc., *Spicilegium*, 13 vol., in-4°, Paris, 1655-1677 ; nouv. édit. par J. de la Barre, 3 vol. in-fol., *Ibid.*, 1723. V. sur la 1re édit. Ittig, p. 165-250, sur la 2e, Dowling, *l. c.*, p. 39-80. Il est aujourd'hui avéré que d'Achery, sans méfiance, avait ouvert son recueil à nombre de documents fabriqués par un faussaire de profession le P. Jérôme Vignier de l'Oratoire († 1661) ; les pièces considérées pendant plus de deux cents ans comme les plus précieux joyaux du *Spicilège*, ont justement contre elles les preuves les plus accablantes. V. notamment J. Havet, *Les découvertes de Jérôme Vignier*. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. XLVI, p. 205-271, Paris, 1885. Cf. *Bulletin critique*, 1885, p. 408.

Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum, etc., 27 vol. in-fol. Lyon, 1677 — c'est la *Magna Bibliotheca* de Cologne, augmentée encore de plus de cent auteurs ou opuscules. — V. Ittig, *l. c.*, p. 483-557.

J. B. Cotelier, *Eccl. Gracæ monumenta*, 3 vol. in 4°, Paris, 1677-1686. V. Ittig, *l. c.*, p. 402-412. Sous le titre de Tome IV du recueil de Cotelier, quelques exemplaires contiennent les *Analecta Græca* de B. de Montfaucon, Paris, 1688. V. Ittig. *l. c.*, p. 412-413 ; Fabricius, *l. c.*, XIII, 835-836.

Baluze, *Miscellaneorum libri*, 7 vol. in 8°, Paris, 1678-1715 ; nouv. édit. par Mansi, 4 vol. in-fol. Lucques, 1761-1764. V. sur les t. I-V de la 1re éd. Ittig, *l. c.*, p. 310-335, sur la 2e éd., Dowling, *l. c.*, p. 158-189.

Jacques Sirmond, S. J., *Opera omnia*, 5 vol. in-fol. Paris, 1696 ; nouv. édit. par S. de la Baune, 5 vol. in-fol., Venise, 1728. V. sur la 1re éd. Ittig, *l. c.*, p. 253-266 ; sur les 2 édit. A. de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, nouv. éd. 1869-1876, au mot *Sirmond, Jacques*.

Muratori, *Anecdota*, Milan, 1697-1698, et Padoue, 1713, 4 vol. in-4°. V. sur les t. I-II (1697-1698), Ittig, *l. c.*, p. 662-664, sur les t. III-IV (1713), Dowling, *l. c.* p. 3. — Idem, *Anecdota Græca*, avec version latine in-4°, Padoue, 1709. V. Fabricius, *l. c.*, XIII, 781-782. Dowling, *l. c.*, p. 2.

Grabe, *Spicilegium SS. Patrum ut et Hæreticorum seculi p. Chr. n. I, II et III*, 2 vol. in-8°, Oxford, 1698-1699. V. Ittig, *l. c.*, p. 698-707.

B. de Montfaucon, *Collectio nova Patrum et Scriptorum Græcorum*, 2 vol. in-fol., Paris, 1706. V. Fabricius, *l. c.*, XIII, 836-837, Dowling, *l. c.*, p. 1-2.

A. Galland, *Bibliotheca veterum Patrum antiquorumque Scriptorum Ecclesiasticorum*, etc., 14 vol. in-fol. Venise, 1765-1781 et 1788. V. Dowling, *l. c.*, p. 191-209. On a publié un *Index Alphabeticus* de la *Bibliothèque* de Galland, Bologne, 1863, in-8°, 34 pages.

Fr. Oberthür, *SS. Patrum opera polemica de veritate religionis christianæ contra Gentiles et Judæos... Opera Patrum Græcorum, græce et latine*, 21 vol. in-8°, Wurzbourg, 1777-1794. V. Dowling, *l. c.*, p. 215-217. — Idem, *Opera omnia SS. Patrum latinorum*, 13 vol. in-8°, Wurzbourg, 1780-1791. V. Dowling, *l. c.*, p. 217-218.

Routh, *Reliquiæ sacræ, secundi tertiique sæculi fragmenta*, 4 vol. in-8°, Oxford ; 1814-1818 ; 2° éd., 5 vol., 1846-1848. V. sur la 1re édit., Dowling, *l. c.*, p. 225-227. — Idem, *Scriptorum Ecclesiasticorum opera præcipua quædam*, 2 vol. in-8°, Oxford, 1832; 3° éd., *Ibid.*, 1858.

A Mai, *Scriptorum veterum nova Collectio e Vaticanis codicibus edita*, 10 vol. in-4°, Rome, 1825-1838. V. Dowling, *l. c.*, p. 227-238. On trouve aussi, pour plusieurs volumes, une table des matières dans Engelmann-Preuss, *Bibl. script. class.* 8° éd., I, 42-44 ; II, 4. — Idem, *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, 10 vol. in-8°, Rome, 1828-1838. Dowling, *l. c.*, p. 239-241, inventorie les diverses pièces de ce recueil. Au reste, cf. Engelmann-Preuss, *Op. cit.*, I, 44 (sur le t. IV), II, 4. — Idem, *Spicilegium Romanum*, 10 vol. in-8°, Rome, 1839-1844. Sur les t. II, IV, V, VI, cf. Engelmann-Preuss, *Op. cit.* I, 44. — Idem, *Nova Patrum Bibliotheca*, 7 vol. in-4°, Rome, 1852-1854. T. VIII a J. Cozza, monacho Basiliano absolutus, ibid., 1871. T. IX editus a J. Cozza-Luzi, ib., 1888. — *Appendix ad opera edita ab A. Maio*, Rome, 1871, in-4° ; *Appendix altera*, *Ibid.* 1871.

Caillau et Guillon, *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, 133 vol. in-8°, Paris, 1829-1842.

J. P. Migne, *Patrologiæ cursus completus*. Les Latins commencent à Tertullien et finissent au pape Innocent III, 217 vol. in-4°, Paris, 1844-1855. Les t. CCXVIII-CCXXI, *Indices*, Paris, 1862-64, contiennent les tables générales et les tables spéciales.

La série grecque, qui remplit 162 volumes in-4°, s'ouvre avec les Pères apostoliques et se clôt avec le concile de Florence, Paris, 1862-1866. Nombre de volumes ont eu, dans la série latine comme dans la série grecque, une seconde édition. Par malheur, l'édition nouvelle n'a pas toujours la même pagination que la première. La série grecque manque de tables. Dorotheos Scholarios a publié en grec, in-4°, Athènes, 1879, une liste des ouvrages qui figurent dans la Patrologie grecque de Migne (ainsi que dans le *Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*, 48 vol. in-8°,

Bonn, 1828-55). Il en a donné aussi une table de matières, in-4°, Athènes, 1883. L'*Index alphabeticus* d'Alb. Kreissberg, St-Pétersb., 1881, in-4°, 8 pages, est très incomplet.

J.-B. Pitra, *Spicilegium Solesmense*, 4 vol. in-4°, Paris, 1852-1858. — *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*, t. I, I-VIe siècle, in-4°, Rome, 1864. T. II, VI-IXe siècle, *Ibid.*, 1868. — *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, in-8°, t. I, Paris, 1876 ; t. VIII : *Nova S. Hildegardis opera, Ibid.*, 1882 ; t. II-III : *Patres Antenicæni, Ibid.*, 1884, 1883 ; t. IV : *Patres antenicæni orientales, Ibid.*, 1883. — *Analecta sacra et classica*, Paris, 1888, in-4°.

Les *Analecta novissima* du cardinal Pitra, 2 vol. in-4°, Paris, 1885-1888, ne contiennent, sauf quelques lettres pontificales, t. I, que des documents du moyen âge.

Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiæ Litterarum Cæsareæ Vindobonensis, Vienne, 1886 et suiv., in-8° (1).

H. Hurter, S. J. *SS. Patrum opuscula seleca*, 48 vol., in-16°, Inspruck, 1868-1885. La plupart de ces in-16 ont eu plusieurs éditions. — *Series altera, Ibid.*, 1884 et suiv. Cette seconde série contient des ouvrages de plus longue haleine.

Monumenta Germaniæ historica, etc., *Auctores antiquissimi*, Berlin, 1877, et suiv., in-4°.

G. Krüger, *Choix de pièces originales sur l'histoire de l'Église et sur l'histoire du dogme*, Fribourg en Brisgau, 1891 et suiv., in-8° (2).

III. Traductions. — La traduction allemande des Pères de l'Eglise, commencée à Kempten en 1830 et parvenue en 1854 au 39e volume in-8°, comprend, avec nombre d'opuscules et maints auteurs de peu d'étendue, les œuvres de

1. L'Académie royale de Berlin, se piquant d'émulation, avait résolu, en 1891, de donner une édition critique des écrivains chrétiens grecs des trois premiers siècles. La publication de ce Corpus grec, qui comprendra environ 50 volumes, vient enfin de commencer par le premier vol. des œuvres de saint Hippolyte, Leipzig, 1897, in-8°. (N. DES T.). — 2. On trouve un certain nombre d'écrits des Pères dans la *Bibliotheca Scriptorum Græcorum et Roman. Teuberiana*, en cours de publication à Leipzig, in-8°. — A la Patrologie gréco-latine de Migne, M. l'abbé Graffin veut joindre un recueil embrassant toute la littérature ecclésiastique syriaque. Tâche considérable, énorme, mais d'une indiscutable utilité. Il a déjà publié, avec le concours de Dom Parisot, Bénédictin de la congrégation de France, le t. I de la *Patrologia Syriaca*, contenant les homélies de saint Aphraate, Paris, 1894. (N. DES T.).

saint Irénée, de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Ephrem, et de saint Grégoire de Nysse. On ne saurait trop chaudement recommander la *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, qui a paru aussi à Kempten de 1869 à 1888, d'abord sous la direction de P. X. Reithmayr († 1872), puis sous celle de V. Thalhofer, et qui comprend 80 volumes in-12°.

En Angleterre, quelques amis du Dr Pusey († 1882) traduisirent sous sa direction nombre de Pères antérieurs au schisme entre l'Orient et l'Occident, 45 vol. in-8°, Oxford, 1832 et suiv.

La bibliothèque chrétienne anténicéenne, 24 vol. in-8°, Edimb. 1866-1872, a été réimprimée en Amérique, 8 vol. in-8°, Buffalo, 1884-86, enrichie de la remarquable *Bibliographie* de Richardson, et d'un *Index général* par B. Pick, Buffalo, 1887. En même temps, Ph. Schaff entreprit lui-même une traduction des Pères nicéens et post-nicéens, accompagnée souvent de solides commentaires, in-8°, 1re série, Buffalo, 1886 et s., 2e série, New-York, 1890 et s. Richardson a donné à la 2e série une excellente traduction d'Eusèbe.

La Norvège a vu paraître, en langue danoise, un choix des Pères, de saint Justin, de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Augustin, etc., Christiania, 1880 et suiv. in-8° (1).

1. On n'a pas songé, en France, à grouper dans de vastes collections les traductions de tous les Pères de la même école ou de la même époque. Mais, sans parler ici des choix d'extraits et des traductions d'ouvrages isolés, les *Prescriptions* de Tertullien, le traité de saint Cyprien sur l'*Unité de l'Eglise*, les *Confessions* de saint Augustin, qui ont tenté si souvent les traducteurs, etc., on a réussi à traduire d'un bout à l'autre plusieurs Pères d'une particulière importance. Ainsi, l'on doit à MM. Bareille et Péronne la traduction en 14 volumes, des œuvres complètes de saint Jérôme, Paris, 1880 et s., à M. Jeannin la traduction en 11 volumes, des œuvres de saint Jean Chrysostôme, Bar-le-Duc, etc. (N. des T.)

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

LES PÈRES DE L'ÉGLISE

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

LIVRE PREMIER

Ecrivains Grecs.

§ 4. — *Observations préliminaires.*

I. La langue des écrivains ecclésiastiques grecs. — Le grec était, au temps de Jésus-Christ, la langue littéraire du monde civilisé, non pas le grec de Thucydide, d'Isocrate et de Démosthène, mais cette *langue commune*, κοινή διάλεκτος, qui s'était formée depuis les conquêtes d'Alexandre et avait en définitive partout prévalu. Alexandrie en avait été le principal berceau, et dans le vocabulaire comme dans la syntaxe, les divergences avec le dialecte attique n'y manquaient pas. Ce fut jusque dans l'Occident, à Rome même et dans le nord de l'Afrique, la langue littéraire des premiers siècles chrétiens.

Mais, dès la première heure, les auteurs ecclésiastiques se distinguent des auteurs profanes contemporains par leurs concessions plus ou moins étendues aux idiomes po-

pulaires, qui vivent à côté de la langue des lettrés et sont marqués diversement au coin des temps et des lieux. Le Nouveau Testament parle déjà bien moins, après tout, *la langue commune* que la langue du peuple (1). Entre les mains des écrivains ecclésiastiques de l'âge suivant, la parole n'est en général qu'un simple instrument au service de leurs idées, et, pour se faire entendre plus aisément, ils n'hésitent point à faire bon marché des règles de la grammaire, à les jeter au besoin par-dessus bord. Dès le IIe siècle, pourtant, quelques auteurs travaillent et réussissent à se modeler sur les maîtres de l'art classique, et à faire revivre dans leurs ouvrages la pureté et l'élégance du dialecte attique. Un travail analogue se révéla, avec plus de sucès encore, chez les grands docteurs du IVe siècle, depuis saint Athanase jusqu'à saint Jean Chrysostome. Il s'en faut néanmoins que la science ait dit son dernier mot sur la langue des écrivains ecclésiastiques grecs ; elle n'en a point encore déterminé pleinement le caractère, ni pénétré l'évolution historique dans toutes ses phases.

Sur la connaissance et l'usage du grec à Rome, cf. Caspari, *Documents inédits, peu ou point remarqués, pour servir à l'histoire du symbole du baptême et de la règle de foi*, III, p. 267-466, Christiania, 1875 (2). — Les ouvrages grecs de Tertullien (V. § 36, IX) attestent la diffusion du grec dans l'Afrique du nord. Mais, dans le texte grec des *Actes des martyrs scillitains* et dans celui des *Actes de sainte Perpétue et de sainte Félicité* (V. § 26, II, III), la critique se refuse de plus en plus à reconnaître les textes originaux.

Le *Thesaurus ecclesiasticus* de Suicer est, pour l'intelligence des auteurs ecclésiastiques grecs, un dictionnaire précieux, que l'on peut toujours consulter avec fruit. Imprimé, en 1682, à Amsterdam, 2 vol. in-f°, il y a été réimprimé en 1728 ; une autre édition a paru à Utrecht en 1746. V. aussi Nothnagel, *Specimen supplementorum in Suiceri thesaurum eccl.*, Nuremberg, 1821, in-8°.

Le grec de la basse époque fait l'objet de deux ouvrages considéra-

1. Cf. M. l'abbé JOSEPH VITEAU, *Etude sur le Grec du Nouveau Testament*, Paris, 1893. (N. DES T.). — 2. S. Victor est le premier pape qui ait écrit en latin. V. HARNACK, *Op. cit.* p. LIII. (N. DES T.).

bles, l'un du savant Du Cange, mort en 1688, l'autre du célèbre Henri Estienne, mort en 1598. Du Fresne du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infinæ græcitatis*, Lyon, 1688, 2 vol. in-f°. Henri Estienne, *Thesaurus græcæ linguæ*. Une édition nouvelle, augmentée et refondue, en a été donnée par MM. Hase, de Sinner et Th. Fix, Paris, 1831-1865, 8 vol. in-f°. Elle trouve son complément, pour la période qui va de l'an 146 av. J.-C. à l'an 1100 de notre ère, dans le lexique de Sophoclès, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, New-York, 1887, in-4°.

II. Coup d'œil général sur la littérature grecque de la première période. — Les premiers pas de la littérature patristique sont enveloppés d'ombres. Les plus vieux monuments en sont, pour une grande partie, perdus. Il n'en reste que des débris épars dans les œuvres des Pères apostoliques. Depuis le XVIIe siècle, on s'est accoutumé à regarder les Pères de ce nom et à les étudier comme un groupe spécial d'écrivains ecclésiastiques, mais, au fond, pas de lien d'union intime entre eux, rien qui fasse d'eux une véritable famille.

Il n'en va certes pas ainsi des Apologistes du IIe siècle. Tous ils poursuivent le même but, et, généralement, ils se servent des mêmes moyens. C'est à la lutte de l'Église contre le paganisme et contre le judaïsme que la littérature apologétique doit sa naissance et ses premières richesses. Elle s'adresse d'abord aux infidèles, bien que ce soit en réalité la société chrétienne qui lui fournisse dès le début la plupart de ses lecteurs. Avec le IIIe siècle l'Apologétique voit son champ d'action s'élargir ; souvent elle prend à partie une classe de lecteurs qui se nomment eux-mêmes chrétiens, mais que leur vie et leur foi rangent forcément plus ou moins parmi les infidèles.

Dès le IIe siècle, les apologistes sont presque tous en même temps des polémistes ; pendant que d'un bras l'Église refoule paganisme et judaïsme, de l'autre elle frappe à coups redoublés l'hérésie. Le premier ouvrage polémique parvenu jusqu'à nous — non pas absolument le premier en date — est l'admirable traité que saint Irénée intitula : *Manifestation et réfutation de la fausse science*.

Ce fut à l'école catéchétique d'Alexandrie que revint l'honneur de contribuer efficacement, ou plutôt d'une façon décisive, au développement et aux progrès de la littérature ecclésiastique. Les chefs de cette école, Clément d'Alexandrie en tête, consacrèrent sans réserve leur talent et leur plume à l'enseignement de la théologie. En sorte que la littérature ecclésiastique, confinée et comme absorbée jusque-là dans sa lutte contre l'infidélité ou contre l'hérésie, se fait avec eux l'écho des besoins particuliers, des besoins intimes et permanents de l'Église elle-même, s'en inspire et y répond.

Nous nous expliquerons plus au long et d'une manière plus précise, en parlant des Pères apostoliques, § 6, des Apologistes du IIe siècle, § 14, des Polémistes, § 22, et de l'Ecole catéchétique d'Alexandrie, § 27.

§ 5. — *Ecrits pseudo-apostoliques.*

I. La Didaché ou la doctrine des douze apôtres. — De tous les monuments littéraires du christianisme, de tous ceux du moins qui ont survécu, le plus vieux sans doute, après le Nouveau Testament, est le petit livre de la *Doctrine des douze Apôtres*, que Mgr Philothée Bryennios a mis au jour en 1883. On n'en connaît encore qu'un seul manuscrit, lequel remonte à l'an 1056. L'opuscule s'y nomme lui-même la *Doctrine de Notre-Seigneur annoncée par les douze Apôtres aux nations* ; la table des matières, à la fin du manuscrit, l'intitule en quatre mots, *Doctrine des douze Apôtres*, διδαχή τῶν δώδεκα ἀποστόλων. Le premier de ces deux titres n'est pas seulement le plus ancien, il est fort probable qu'on doit le tenir pour le titre primitif. Il peut offrir un double sens : l'auteur anonyme voulait exposer la doctrine du Sauveur, prêchée aux Gentils par les Apôtres, et comme la ramasser en un abrégé concis ;

peut-être aussi veut-il dire que l'exposition qu'il présente à ses lecteurs est d'origine apostolique, que l'écrit lui-même remonte aux douze apôtres. L'opuscule a presque la longueur de l'Epître aux Galates; on y compte environ 10700 lettres; mais l'authenticité du passage qui s'étend du chap. I, 3, au chap. II, I, est très contestée.

La *Doctrine des douze Apôtres* se divise en deux parties, l'une morale (1), l'autre disciplinaire. Dans la première, ch. I à VI, les préceptes essentiels de la morale sont exposés sous l'image de deux voies, la voie de la vie et la voie de la mort. Allégorie familière à la littérature ecclésiastique primitive — par un ressouvenir sans doute du texte de saint Mathieu (2) — et qui notamment se retrouve dans les chap. XVIII à XX de l'épître de saint Barnabé. La seconde partie, chap. VII à XVI, revêt l'aspect d'un cérémonial, d'un rituel ou code liturgique. Sauf quelques digressions, on y traite d'abord des principaux actes religieux des chrétiens, le baptême (3), le jeûne, l'eucharistie (4) puis de l'organisation de la société chrétienne et de ses chefs, apôtres, prophètes, docteurs, évêques et diacres (5); la finale (6) est une exhortation à veiller sur soi-même, dans l'attente du retour prochain du Sauveur. Le début de la seconde partie fait voir que la première partie était destinée à l'enseignement des catéchumènes; ce mot pourtant n'y est pas prononcé.

Le premier peut-être, Clément d'Alexandrie atteste formellement l'existence de la *Didaché*; car, outre qu'il y puise en maints endroits, sans la nommer, il la cite comme

1. M. Sabatier, M. Harris, le P. Savi, Barnabite, etc., tiennent la première partie pour un écrit juif d'Alexandrie, destiné probablement, du temps de Notre-Seigneur, aux *prosélytes de la justice*, et retouché par une main chrétienne, dans la seconde moitié du Ier siècle. Mais leur thèse est vivement combattue par M. l'abbé DUCHESNE, *Bull. Critique*, 1887, p. 361-364; M. FUNK, M. l'abbé JACQUIER, etc. (N. DES T.). — 2. VII, 13-14. — 3. Ch. VII-VIII. — 4. Ch. IX-XIV. La *Didaché* ne contient pas une description complète de la liturgie eucharistique primitive; les paroles de l'institution n'y sont pas mentionnées. V. l'explication de M. de Rossi, qui s'appuie sur la discipline du secret, *Bull. di archeol. crist.*, 1886, p. 20-21; *contra*, M. l'abbé DUCHESNE, *Bullet. crit.*; 1887, p. 363. (N. DES T.). — 5. Ch. XV. — 6. Ch. XVI.

Ecriture sacrée dans ses *Stromates* (1), probablement vers la fin du IIe siècle. Eusèbe (2) la range parmi les livres apocryphes ou non canoniques, οἱ νόθοι, sous le titre des *soi-disant doctrines des Apôtres*. Saint Athanase (3) l'inscrit sur la liste des manuels à l'usage des catéchumènes et l'appelle la *Doctrine dite des Apôtres*, διδαχὴ καλουμένη τῶν ἀποστόλων.

Au IIIe siècle, la *Didaché* est connue en Occident, elle y est même traduite en latin. On en trouve la trace certaine, sinon dans le *De Oratione* de Tertullien (4), où il est dit que « la discipline chrétienne s'appelle aussi *une voie* », du moins dans l'*Adversus aleatores* (5) — opuscule faussement attribué à saint Cyprien —, où une citation, rappelant aussitôt certains passages de la *Didaché* (6), est donnée expressément pour un emprunt de la « Doctrine des Apôtres, *in Doctrinis Apostolorum* ».

Longtemps avant, on aperçoit déjà entre certains ouvrages et la *Didaché* le plus surprenant accord. La seconde partie de l'épître de saint Barnabé (7) offre avec la première partie de la *Didaché* tant de points de contact, entre plusieurs passages du *Pasteur* d'Hermas (8) et la *Didaché* il y a comme une entente si parfaite, qu'on ne saurait méconnaître d'un livre à l'autre une étroite dépendance, une filiation immédiate. Toute la question est de savoir lequel de ces livres a paru le premier. Mgr Bryennios admet l'antériorité de l'épître de saint Barnabé, celle même du Pasteur, et place la rédaction de la *Didaché* entre les années 120 et 160; c'est aussi l'opinion de M. Harnack, etc., M. Hilgenfeld et M. Bonet-Maury, hantés de l'idée que le texte de la Doctrine a été fortement interpolé par les Montanistes, en rejettent la rédaction définitive vers l'an 200. M. Funk, au contraire, et avec lui, Zahn, Schaff, Lightfoot, M. Sabatier, Dom Cabrol, etc., croient la Doctrine des Apôtres antérieure à l'épître de saint Barnabé comme au

1. I, 20 : MIGNE, *P. G.* VIII, 817. — 2. *Hist. eccl.* III, 25 : MIGNE, *P. G.* XX, 269. — 3. *Ep. fest.* 39 : MIGNE, *P. G.* XXVI, 1437. — 4. Ch. XI : MIGNE, *P. L.* I, 1166. — 5. Ch. IV : MIGNE, *P. L.* IV, 830. — 6. Ch. XIV, 2; XV, 3. — 7. Ch. XVIII-XX. — . Mand. II-XII.

Pasteur, et, par suite, en reportent la composition avant la fin du Iᵉʳ siècle. Quoique tous les doutes ne soient pas ôtés, cette opinion nous paraît la plus probable.

C'est peut-être dans la Syrie ou dans la Palestine, à Antioche ou à Jérusalem, qu'il faut chercher le berceau de la *Didaché*.

L'opuscule est court, mais la valeur en est inappréciable. On y trouve la clef d'une foule d'énigmes, dont est parsemée l'histoire littéraire du christianisme primitif, et les données de la seconde partie sont, pour l'histoire du dogme et pour l'archéologie chrétienne, d'une importance souveraine.

Philothée Bryennios, Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ἐκ τοῦ Ἱεροσολυμιτικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη... Constantinople, 1883, in-8°, 149, 75 pages. Ce manuscrit, de la main du notaire Léon, en 1056, avait passé, en 1680, de Jérusalem à Constantinople, dans la bibliothèque du couvent du Saint-Sépulcre, lequel relevait du patriarche grec de Jérusalem. Il est rentré depuis lors à Jérusalem. En 1875, un prélat de l'Eglise grecque, Mgr Bryennios, évêque de Sérès (Macédoine), plus tard métropolite de Nicomédie, avait publié le premier, d'après ce manuscrit, trois pièces du plus haut intérêt pour la littérature chrétienne primitive, le texte complet de l'épitre de saint Barnabé et celui des deux épitres de saint Clément (§ 8, IX). Les feuillets qui contiennent la *Didaché* (fol. 76 a jusqu'à 80 b), ont été photographiés ; J. R. Harris en a donné un fac-simile (10 tables) dans sa belle édition de la *Didaché*, Baltimore, 1887.

On doit la réédition du texte de Constantinople, ou mieux, des éditions nouvelles de la *Didaché*, à MM. Hilgenfeld, Leipzig, 1884, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, fasc. 4, 2ᵉ éd.; J.J. Prins, Leyde, 1884, in-8° ; A. Harnack, Leipzig, 1884 et 1893 (*Textes et recherches*, t. I, fasc., 1. 2) et de nouveau Leipzig, 1886, *La doctrine des Apôtres et les Deux Voies juives*. J. Fitzgerald, New-York, 1884, in-8° ; St-Orris, *Ibid.*, 1884, in-8° ; H. de Romestin, Oxford et Londres, 1884, in-12°, 2ᵉ éd. 1885 ; C. Spence, Londres, 1885, in-8° ; Paul Sabatier, Paris, 1885, in-8° ; Ph. Schaff, New-York, 1885, in-8°, 2ᵉ éd. 1886, 3ᵉ éd. 1889 ; R. Majochi, Milan, 1885, in-8°, 2ᵉ édit., 1887 ; Funk, Tubingue, 1887 (*Opp. Patrum apostol.*, t. I, ed. nova, puis éd. à part); Lightfoot-Harmer, Londres, 1891, *The Apostolic Fathers*, etc. Indépendamment de l'édition *princeps*, les édi-

tions de MM. Harnack, Schaff et Funk (éd. à part) méritent d'être spécialement signalées.

M. O. von Gebhardt reconnut dans le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de D. Martène, t. IV, 2e part., un fragment d'une ancienne version latine de la *Didaché* et l'inséra dans l'édition de Harnack, Leipz. 1884 et 1893, Prolég. p. 275-286. Ce fragment provenait d'un manuscrit de Melk. Depuis Funk a retrouvé dans la bibliothèque de Melk le manuscrit lui-même, lequel est unique, et a publié le morceau dans son édition séparée, p. 102-104. Cf. Funk, dans la *Revue trimestrielle de théologie*, Tubingue, 1886, t. LXVIII, p. 650-655. Les éditions dont nous avons parlé contiennent, pour la plupart, des traductions en langues modernes. M. Bonet-Maury a aussi publié une traduction française, avec commentaires, de *la Doctrine des douze apôtres*, Paris, 1884 ; M. l'abbé Duchesne en a fait paraître une autre dans la *Controverse*, 15 octobre 1884, etc.

Parmi les principaux travaux, livres ou articles de revues, que la nouvelle découverte a provoqués en foule, contentons-nous de citer : Funk, dans la *Revue trimestrielle de théologie*, 1884, t. LXVI, p. 381-402, 1887, t. LXIX, p. 276-306, p. 355-374, 1894, t. LXXVI, p. 601-605. — Zahn, *Recherches sur l'histoire du canon du Nouveau Testament*... 3e partie, p. 278-319, Erlangen, 1884. — Le même, *Saint Justin et la Doctrine des douze apôtres*, dans la *Revue d'histoire eccl.*, 1885, 1886, t. VIII, p. 66-84. — Krawuztky, dans la *Revue trimestrielle de théologie*, 1884, t. LXVI, p. 547-606. — K. Muenchen, *La Doctrine des douze apôtres, un livre du Ier siècle*, dans la *Rev. de th. catholique*, 1886, t. X, p. 629-676. — C. Taylor, *The Teaching of the Twelve Apostles, with illustrations from the Talmud*, Cambridge, 1886, in-8°. — Le même, *An Essay on the Theology of the Didache*, *Ibid.*, 1889, in-8°. — G. Wohlenberg, *La Doctrine des douze apôtres et le Nouveau Testament*, Erlangen, 1888, in-8°. — O. Knoop, *La Doctrine des douze apôtres et le dogme chrétien* (Progr.), Posen, 1888, in-4°. — J. Heron, *The Church of the Sub-Apostolic Age... in thelightof the « Theaching of Twelve Apostles »*, Londres, 1888, in-8°. — Ph. Schaff, dans son édition (New-York, 1889), a dressé de toute la littérature jusqu'à 1889, un inventaire très exact, p. 140-158, p. 297-320.

Citons encore, dans les années qui ont suivi : Minasi, S. J., *La dottrina del Signore..... detta la dottrina dei dodici apostoli*, Rome, 1891, in-8°. La *Didaché* aurait paru vers le milieu du Ier siècle, vers l'an 50 de notre ère. — E. Jacquier, *La Doctrine des douze apôtres et ses enseignements*, Paris, 1891, in-8°. — P. Savi, *La Dottrina dei dodici apostoli*, Rome, 1892, in-4°. — C. Hoole, *The Didache, or Teaching of the Twelve*

Apostles, Londres, 1894. — Funk, *L'Epître de saint Barnabé et la Didaché*, dans la *Rev. trim. de th.*, 1897, t. LXXIX, p. 617-679.

II. La Discipline ecclésiastique des apôtres et le VII[e] livre des Constitutions apostoliques. — La Didaché fait comme le thème, comme la matière commune des deux écrits pseudo-apostoliques dont nous venons de rappeler les noms.

La *Discipline ecclésiastique des apôtres*, publiée par J. W. Bickell (1) en 1843, se divise — indépendamment de l'introduction, ch. I à III, et de la finale, ch. XXX — en deux parties, consacrées, la première, ch. IV à XIV, à des règles de morale, la seconde, ch. XV à XXIX, à des décisions de droit. Ici et là, ce sont les apôtres qui se prononcent, chacun à son tour : « Jean dit, Mathieu dit », etc. La première partie n'est, après tout, qu'une deuxième édition, légèrement retouchée, du commencement de la *Didaché* (2). De la seconde partie, et notamment de ce fait que l'office du lecteur est, de tous les ordres mineurs, le seul mentionné, on peut conclure que l'ouvrage a paru dans la première moitié du III[e] siècle ; l'Égypte, selon toute apparence, en a été le berceau.

La *Discipline ecclésiastique des apôtres* doit à Bickell le nom qu'elle porte aujourd'hui. Dans le manuscrit de Vienne, qui seul nous a transmis intégralement le texte grec, et qui, probablement, date du XII[e] siècle, nous lisons ce titre : *Les ordonnances de Clément et les canons ecclésiastiques des saints apôtres ;* mais les premiers mots, αἱ διαταγαὶ αἱ διὰ Κλήμεντος καὶ, sont, à n'en pas douter, une

1. Bien avant Bickell, Wansleb, *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, p. 241, et suiv., Ludolf, *Comment. in hist. Æth.*, p. 314 et suiv., Grabe, *Essay. upon two Arabic manuscripts* (1711) avaient appelé, sans grand succès, l'attention sur ce recueil. Bickell, le premier, avec sa rare érudition et sa critique sûre, a frayé la voie à toutes les recherches ultérieures. Le premier, il a suivi d'âge en âge l'histoire du recueil, épuisé, pour en apprendre les diverses phases, les sources de l'Orient, étudié le manuscrit de Vienne signalé par Grabe, et, avec le secours des textes éthiopien et latin de Ludolf, publié le texte grec. (N. des T.) — 2. Ch. I, 1-IV, 8.

interpolation (1). Il est presque sûr que, dans ce recueil de canons ecclésiastiques, il faut reconnaître le « livre ecclésiastique » dont parle Rufin, intitulé, dit-il, les *Deux voies ou le jugement de Pierre* (2).

Le titre des *Deux voies*, s'explique par la distinction ou plutôt par la description des deux voies, la voie de la vie et la voie de la mort. Si l'on a intitulé l'ouvrage entier le *Jugement de saint Pierre*, c'est que Pierre y parle plus fréquemment que les autres apôtres, c'est surtout qu'il y a le dernier mot.

Ce livre a été le code des Églises égyptiennes; il paraît mêmeavoir,encore maintenant,force de loi chez les Coptes.

Le septième livre des *Constitutions apostoliques* n'est, dans sa première moitié (3), que la *Didaché* remaniée et grossie. La seconde moitié (4), avec des formules de prières à l'usage des Eglises et des familles chrétiennes, contient des instructions sur le baptême et un catalogue des évêques sacrés par les apôtres (5). L'ensemble remonte aux premières années du ve siècle ; il a probablement pour patrie la Syrie ou la Palestine (6).

C'est encore un remaniement de la *Didaché* que le *Syntagma doctrinæ* de saint Athanase (Cf. *infra*, t. II, § 45, vi) ; mais l'authenticité de l'ouvrage est très suspecte.

V. Bickell, *Histoire du droit canonique*, t. I, p. 107-132, Giessen, 1843. — De Lagarde, *Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ græce*, p. 74-79, Leipzig, 1856. — Card. Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*, t. I, p, 77-86, Rome, 1864. — M. Hilgenfeld a présenté la *Discipline des apôtres* sous l'étiquette des *Deux voies ou du jugement de saint Pierre*, dans le *Nov. Testam. extra canonem receptum*, fasc. 4, Leipzig, 1866, p. 93 106, 2e édit., 1884, p. 110–121. Plusieurs éditeurs de la *Didaché* (Cf. *supra* i), entre autres, Mgr Bryennios, MM. Harnack, Schaff, Funk (édit. séparée), ont aussi publié en regard, comme terme de comparaison, la *Discipline des Apôtres*. On en trouve une version

1. Cf. sur ce titre interpolé *infra* iv et v. — 2. *Comment. in Symbol.* xxxviii : Migne, *P. L.* xxi, 374. Cf. S. Jérôme, *De viris ill.* : « Liber judicii (scil. Petri) inter apocryphas scripturas ». — 3. Ch. i-xxxii. — 4. Ch. xxxii-xlix. — 5. Ch. xliv. — 6. Cf. *infra*, iv.

éthiopienne, avec sa traduction latine, dans Ludolf, *Ad suam Historiam æthiopicam antehac editam Commentarius*, p. 313-323, Francfort, 1691, in-8°. — M. Tattam a fait paraître un texte en dialecte memphitique ou de l'Égypte du nord, avec une traduction anglaise, *The Apostolical Constitutions, or Canons of the Apostles in Coptic*, p. 1-30, Londres, 1848. — M. de Lagarde a inséré une traduction grecque du manuscrit égyptien, dans les *Analecta Ante-Nicæna* de Bunsen, t. II, p. 451-460, Londres, 1854, in-8°. — La version éthiopienne et celle de l'Égypte du nord proviennent, l'une et l'autre, d'une version thébaine ou de l'Égypte du sud. M. de Lagarde l'a publiée, sans traduction, dans ses *Ægyptiaca*, p. 239-248, Gœttingue, 1843. — De même, M. U. Bouriant, *Les canons apostoliques de Clément de Rome*, dans le *Recueil des travaux relatifs à la philol. et à la l'archéol. égypt. et assyr.*, t. V, p. 202-206, Paris, 1883-1884. — Il reste une version syriaque des chap. III-XIV, de la *Discipline ecclésiastique*; mais on n'en connaît que les variantes, recueillies par M. de Lagarde, dans ses *Reliquiæ juris eccl.*, p. XXI, Leipzig, 1856. — A. Krawutzcky, dans la *Revue trimestrielle de théologie*, 1882, t. LXIV, p. 359-445, travail magistral. — A. Harnack, *Les sources de la « Discipline ecclésiastique des apôtres », avec une étude sur l'origine du lectorat et des autres ordres mineurs*, Leipzig, 1886 (*Textes et recherches*.... t. II, fasc. 5). — Funk, dans la *Rev. trimestr. de théol.*, 1887, t. LXIX, p. 276-306, p. 355-374.

La première partie du VII° livre des *Constitutions apostoliques* (ch. I-XXXII) se trouve dans les éditions de la *Didaché*, publiées par Mgr Bryennios, par MM. Harnack, Schaff, Funk (édit. sépar.). — Sur les éditions des *Constitutions apostoliques*, V. *infra*, IV. — Funk, Les *Constitutions apostoliques*, p. 113-132, Rottenbourg, 1891.

III. La Didascalie ou Doctrine des apôtres et des disciples du Seigneur. — En 1854, M. de Lagarde rendit à la science un ouvrage syriaque de la même famille que ceux dont nous venons de parler, mais d'une bien autre étendue : c'était la *Didascalie catholique ou la Doctrine des douze apôtres et des saints disciples de notre Sauveur*. Le texte syriaque représentait un travail de seconde main ; impossible d'en douter ; et l'on s'aperçut aussi, au premier coup d'œil, que l'original grec, aujourd'hui perdu, n'était qu'une recension abrégée des six premiers livres des *Constitutions apostoliques*, publiées en

grec dès 1563 (1). Une seule question se posait : des deux recensions, laquelle est l'original? Les six premiers livres ou la *Didascalie*? La recension brève est-elle un résumé de la recension longue? ou bien dans la plus longue faut-il voir une amplification de la plus courte? M. de Lagarde, sans ombre d'hésitation, se prononça pour la seconde hypothèse; et si, dans le cours de la discussion, quelques voix discordantes se sont élevées, l'opinion du premier éditeur de la *Didascalie* a fini par rallier presque tous les suffrages (2).

Le livre syriaque se divise en vingt-six chapitres. Il s'ouvre par des adjurations contre l'avarice, la vengeance, la luxure, etc. La lecture de l'Écriture sainte est recommandée instamment, la lecture de tous les ouvrages païens proscrite. Ceux des chapitres suivants qui correspondent au deuxième livre des *Constitutions apostoliques*, traitent à fond des vertus et devoirs de l'évêque et du diacre. Les prêtres, toute proportion gardée, attirent beaucoup moins l'attention de l'auteur. Il se tourne ensuite vers les veuves chrétiennes et règle dans le dernier détail leurs droits avec leurs obligations. D'autres chapitres s'occupent longuement de l'aumône dans l'Eglise, et surtout du soin des orphelins. On célèbre le martyre, mais on fait un devoir de la prudence et de la prévoyance dans les persécutions. Dans les derniers chapitres, l'auteur parle des schismes et des hérésies, et met en lumière les rapports du christianisme avec le judaïsme et le paganisme.

Vers la fin (3), les apôtres et les disciples de Notre-Seigneur disent : « Nous avons attesté la vérité et l'excellence de cette doctrine catholique, et nous l'avons laissée à l'Eglise en souvenir et en réconfort aux fidèles. »

L'auteur anonyme doit avoir vécu dans la première moitié du IIIe siècle, en Syrie (4). La constitution et la discipline de l'Église prennent, sous sa plume, l'aspect

1. Cf. *infra*, IV. — 2. Funk et après lui Holzhey, *La Didascalie Syriaque dépend-elle de la Didaché* ? tiennent que la *Didascalie* découle immédiatement de la *Didaché*, qu'elle en est une édition revue, augmentée, appropriée aux idées et aux besoins du temps. — 3. Ch. VI, 18 dans le grec. — 4. C'est-à-dire dans le pays du Pseudo-Pierre, dont la *Didascalie* s'est servie. V. M. Duchesne. *Bull. crit.*, 1893, p. 103 et s. (N. des T.)

qu'elles avaient revêtu, nous le savons par ailleurs, au commencement du IIIe siècle. Lorsqu'à maintes reprises (1), il adjure énergiquement l'évêque d'accueillir le pécheur repentant, il arrête peut-être ses yeux sur le schisme de Novatien (251); mais, peut-être aussi qu'il vise les Montanistes ou d'autres rigoristes du même temps.

Didascalia Apostolorum syriace, ed. P. de Lagarde, Leipzig, 1854, in-8°. M. de Lagarde a retraduit le syriaque en grec, et cette traduction a paru dans les *Analecta Ante-Nicæna* de Bunsen, t. II, p. 45-224, Londres, 1854, combinée avec le texte des six premiers livres des *Constitutions apostoliques*, dont les additions sont imprimées en plus petits caractères. Sous le titre de *Didascalia purior*, M. de Lagarde a fait suivre, p. 225-338, son premier travail d'un travail nouveau, qu'il apprécie lui-même, p. 43, en ces termes : « Didascaliæ formam probiorem ad calcem libri ita exhibui, ut, iis quæ ab interpolatore profecta sunt omnissis omnibus, ea tantum darem quæ communia Græco et Syro sunt, lacunas orationis si quæ extant e Syro supplens. » — V. aussi les fragments recueillis par Hilgenfeld, *Nov. Testam. extra canonem rec.*, fasc. 4, 2e éd., 1884, p. 75-86. M. Funk dans ses *Constitutions apostoliques*, p. 28-75, Rottenbourg, 1891, a étudié à fond la *Didascalie* (2).

IV. Les Constitutions apostoliques. — Il nous est parvenu, sous le titre de *Constitutions apostoliques* (διαταγαὶ ou διατάξεις τῶν ἀποστόλων), un vaste recueil, dont les diverses parties, puisées à des sources diverses, sont empreintes par là même d'un cachet très différent.

Les six premiers livres ou la première partie de cette œuvre composite ne sont, nous l'avons déjà vu (3), qu'un remaniement de la *Didascalie*. A la forme première une forme nouvelle a succédé, celle d'une Epître des apôtres et des prêtres à tous les chrétiens de la Gentilité. Le passage

1. V. notamment, II, 11-18 dans le grec ; II, 24, l'auteur s'appuie sur l'Evangile de la femme adultère, saint Jean, VII, 53-VIII, 11. — 2. Un docte Méchitariste, le P. Dachian, a publié, d'après les manuscrits, une version arménienne de la *Didascalie* et de trois autres écrits pseudo-apostoliques, Vienne 1896. Selon le savant éditeur, cette version a été faite sur un texte syriaque et remonte à la première moitié du Ve siècle ; le texte original, vers la fin du même siècle, aurait été fortement interpolé. (N. DES T.). — 3. V. *supra*, III.

de la *Didascalie* syriaque (1) où la doctrine catholique nous apparaît comme un legs fait expressément à l'Eglise universelle, s'y retrouve ainsi développé : « Nous vous avons envoyé cette doctrine catholique, à vous évêques et à vous tous prêtres, par notre collaborateur Clément, notre fidèle et dévoué fils en Jésus-Christ, par Barnabé, par notre bien-aimé fils Timothée et par notre cher fils Marc... » Du reste, l'interpolateur s'est contenté en général de paraphraser et d'orner le texte de la *Didascalie*; il l'a enrichi de mots ronflants, de citations scripturaires, et plus encore d'exemples empruntés à l'Ancien Testament, sans laisser néanmoins de glisser çà et là des conseils et des ordres nouveaux.

La seconde partie des Constitutions, le VII[e] livre, nous offre, dans sa première moitié, nous le savons (2), une recension fort délayée de la *Didaché des apôtres* ; l'autre moitié contient surtout des formules de prières.

Dans le huitième livre, la dernière et la plus précieuse partie du recueil, on rencontre une liturgie complète de la messe (3), des formulaires pour le sacre des évêques et pour l'ordination des prêtres, des diacres, des sous-diacres, des lecteurs, des exorcistes, pour la célébration des heures de prière, etc. Le chapitre final (3) renferme les *Canons des apôtres*. C'est de ce livre que le titre de *Constitutions*, διαταγαὶ ou διατάξεις, a passé au recueil tout entier.

Nul doute que cette troisième partie des *Constitutions* ne soit, comme les deux autres, une compilation et une refonte d'ouvrages antérieurs (4). Cela supposé, ni la forme particulière de cette troisième partie, ni ses contradictions réelles avec quelques passages des livres précédents n'autorisent à dénier au recueil entier des *Constitutions apostoliques* son unité d'origine (5). Pour les deux premières

1. VI, 18. — 2. V. *supra*, II. — 3. Ch. VI-XV. — 4. Ch. XLVII. — 5. Déterminer les sources du VIII[e] livre n'est pas chose facile. On peut cependant tenir pour certain que, dans les deux premiers chapitres, le rédacteur a mis à profit l'ouvrage de saint Hippolyte *sur les Charismes*, V. *infra*, t. I, § 25, v. Peut-être même que ce travail de saint Hippolyte a servi de base aux chapitres concernant le sacre des Evêques, les ordinations et les degrés de la hiérarchie.

parties, interpolations l'une de la *Didaché*, l'autre de la *Didascalie*, on doit tenir pour extrêmement probable, sinon pour sûr, qu'elles sortent d'une seule et même main. Dans la deuxième partie (1), on renvoie en termes exprès à une prescription de la première (2), et cette prescription ne se trouve pas dans la *Didascalie*; elle est tout entière du fait de l'interpolateur. En outre, les passages de l'une et de l'autre partie, analogues pour la forme ou pour le fond, leur parenté littéraire, leur commune transmission manuscrite, tout annonce un seul et même rédacteur.

Un ensemble d'indices nous obligent à conclure que la compilation tout entière parut dans les premières années du ve siècle (3), probablement en Syrie ou en Palestine. En reporter l'apparition, comme le faisaient naguère presque tous les critiques, au milieu du ive siècle, c'est prendre pour guide une pure hypothèse, celle que saint Epiphane, mort en 403, aurait connu et mis à profit, les *Constitutions*. M. Funk a démontré que, des passages allégués de saint Epiphane, aucun n'a trait aux *Constitutions apostoliques*, mais qu'ils se réfèrent tous à la *Didascalie*. Le compilateur des *Constitutions* n'a point fait œuvre de polémique en faveur d'un dogme ou de la hiérarchie dans l'Eglise. Il avait une vocation spéciale pour remanier les vieux documents ecclésiastiques (4), et n'a rien cherché, semble-t-il, hors ce genre de plaisir.

Un concile, en réprouvant les *Constitutions apostoliques*, a sanctionné les *Canons*, sur lesquels se ferme le recueil. Le deuxième canon du Quini-Sexte (692) s'exprime

Pure hypothèse d'ailleurs, puisque du livre *sur les Charismes* nous ne connaissons rien, que le titre. (N. des T.). — 1. vii, 22 : πρότερον διεταξάμεθα. — 2. iii, 17. — 3. C'est la date proposée par M. Funk, lequel fait du compilateur des *Constitutions* un Apollinariste de la dernière heure. M. l'abbé Duchesne, qui croit avoir affaire à un Arien, — non pas un Arien militant, mais un Arien, sinon triomphant, du moins confiant et calme au sein d'un clergé officiel — voit dans ce compilateur un contemporain des empereurs Constance et Valens. Cf. *Bull. crit.*, 1892, p. 81-85. (N. des T.). — 4. C'est encore lui qui a interpolé les lettres de saint Ignace et complété leur collection, en ajoutant six lettres apocryphes aux sept primitives. V. *infra*, t. I, § 10, iii. (N. des T.).

ainsi (1).... « Le saint Synode décide que les quatre-vingt cinq canons qui nous ont été transmis sous le nom des saints et vénérables apôtres... doivent demeurer à jamais fermes et immuables. Dans ces canons (2), il nous est enjoint, il est vrai, de recevoir de la main de Clément les Constitutions des mêmes saints apôtres. Mais comme, depuis très longtemps, les hérésies les ont altérées par des interpolations apocryphes et contraires à la piété... nous avons jugé à propos de condamner les sus-dites Constitutions. » L'Occident n'a connu que les cinquante premiers canons ; il les a repoussés. Le célèbre décret du pape Gélase (3) déclare apocryphe le livre qui s'intitule *Canons des apôtres*.

Editions : — C'est à Fr. Torrès qu'est due la première édition du texte grec des *Constitutions apostoliques*, y compris les canons des apôtres. Venise, 1563, in-4°. — Une particulière autorité s'attache encore de nos jours à l'édition de ces deux écrits par J. B. Cotelier, Paris, 1672 (*Patres ævi apostolici*, t. I). Edition reproduite dans Galland, *Bibl. vet. Patrum*, t. III, Venise, 1767, et, sauf toutefois les *canons*, dans Migne, *Patr. Gr.*, t. I, Paris, 1857. — On doit de nouvelles éditions des deux ouvrages aux soins de W. Ueltzen, Schwérin et Rostock, 1853, in-8° ; de MM. de Lagarde et Bunsen, Londres, 1854 (Bunsen, *Analecta Ante Nicæna*, t. II). M. de Lagarde seul, Leipzig et Londres, 1862, in-8°. (*Constitutiones Apostolorum ;* on trouve les *Canons*, dans les *Reliquiæ juris eccl. antiquissimæ græce*, p. 20-25, Leipzig, 1856) ; à ceux du cardinal Pitra, *Juris eccl. Græcorum hist. et monum.*, t. I, Rome, 1864. M. Funk fait espérer une édition nouvelle. Sur les dernières éditions de la première partie du septième livre des *Constitutions*, V. *supra*, II. — Dans les manuscrits, très souvent certaines parties des *Constitutions* se présentent isolées, comme des écrits indépendants. Ainsi, sous le titre de la *Doctrine des saints apôtres touchant les Charismes*, les *Reliquiæ* de M. de Lagarde, p. 1-4, nous donnent les deux premiers chapitres du huitième livre ; les chap. IV, V, XVI — XXVIII, XXX — XXXIV, XLII — XLVI, de ce huitième livre y figurent, p. 5-18, avec le titre de *canons des mêmes saints apôtres, touchant les ordinations par Hippolyte. Les canons*

1. MANSI, *SS. Conc. Coll.*, XI, 940. — 2. Canon 85, v. *infra*, V. — 3. MIGNE, *Patr. lat.*, LIX, 178 ; Cf. A. THIEL, *De decretali Gelasii Papæ de recip. et non recip. libris*, p. 25, Braunsberg, 1866.

des saints apôtres sur le culte mystique, publiés par le Card. Pitra, *Juris eccl. Græcor. hist. et mon.*, t. I, p. 49-72, sont, à n'en douter pas, un extrait des *Constitutions*, aussi bien que *le Résumé des Canons*, ἐκ τῶν διατάξεων κεφάλαια, *ibid.*, p. 96-100. — On a conservé, des six premiers livres des *Constitutions apostoliques*, une version arabe et une version éthiopienne ; ils portent ici et là le titre de *Didascalie*. M. de Lagarde, dans ses *Reliquiæ*, p. 4, n. 3, dresse un catalogue des manuscrits du texte arabe. Le texte éthiopien, qui s'arrête, il est vrai, au chap. xxii = iv, 13, a été publié, avec une traduction anglaise, par Th. Pell, Platt, *The Ethiopic Didascalia... received in the Church of Abyssinia*, Londres, 1834, in-4°. M. de Lagarde a fait paraître une version en dialecte thébain ou de l'Egypte du Sud d'une recension plus courte du huitième livre des *Constitutions*, *Ægyptiaca*, p. 266-291, Gœttingue, 1883.

Travaux. — Von Drey, *Nouvelles recherches sur les Constitutions et les Canons des Apôtres*, Tubingue, 1832, in-8°. — Bunsen, *Analecta Ante-Nicæna*, t. VIII, p. 343-417, Londres, 1854. — Funk, Les *Constitutions apostoliques*, Rothenbourg, 1891, in-8°. — Le même, *Le huitième livre des Constitutions apostoliques et les écrits analogues*, Tubingue, 1893, in-8°. — La liturgie de la messe dans les *Constitutions apostoliques* (liv. VIII, ch. vi-xv), a été spécialement étudiée par F. Probst, *Liturgie des trois premiers siècles chrétiens*, p. 258-295, Tubingue, 1870, in-8° ; par J. Brückner, *La liturgie du huitième livre des Constitutions apostoliques*, dans les *Etudes et critiques de théologie*, 1883, t. LVI, p. 7-32 ; par Kleinert, *Remarques sur la liturgie de saint Clément*, *ibid.*, p. 33-59. — On trouvera l'inventaire de l'ancienne littérature des *Constitutions apostoliques* dans Richardson, *Bibliographical Synopsis* (cf. *supra*, § 3, i), p. 87-88.

V. Les Canons des apôtres. — Le Quinisexte parle de 85 canons, soi-disant remontant aux apôtres et rédigés par saint Clément de Rome, leur disciple (1). De ces canons, il n'en circula dans l'Occident que 50, traduits du grec en latin, vers l'an 500, par le moine romain Denys le Petit. De là, deux séries de canons, l'une pour l'Occident, l'autre pour l'Orient. Mais tous ces canons, dans l'une comme dans l'autre série, s'occupent à peu près exclusivement du clergé, du choix et de l'ordination des clercs, de leur conduite morale, de leurs devoirs d'Etat, etc. Leur style rappelle tout à fait le style ordinaire des canons des

(1) Cf. *supra*, iv.

anciens conciles. Maints statuts sont empruntés aux *Constitutions apostoliques* ; plus nombreux encore paraissent être ceux que l'on a puisés dans les conciles du IVe siècle, notamment dans le concile d'Antioche de l'an 341. L'auteur ou le compilateur des *Canons* et celui des *Constitutions* ne font qu'un.

Le Canon 85 et dernier énumère les « vénérables et saints livres » ; il omet l'Apocalypse ; mais aux livres canoniques il ajoute « deux Lettres de Clément, et les *Constitutions* en huit livres que moi, Clément, je vous ai remises à vous autres évêques, mais que la doctrine secrète y contenue ne permet pas de répandre partout ». La série des canons que l'Occident a connus, ne forme pas le moins du monde un recueil à part, d'une plus haute antiquité. M. Funk a démontré que Denys le Petit avait tiré les 50 canons des *Constitutions Apostoliques.*

Nous avons déjà cité (*supra*, IV), pour la plupart, les éditions des canons apostoliques. C'est par ces canons, ajoutons-le, que s'ouvrent d'ordinaire les collections des conciles ; témoins le P. Hardouin, *Conc. Coll.*, t. I, col. 9-32 ; Mansi, *SS. Conc. Coll.*, t. I, col. 29-48 ; H. Th. Bruns, *Bibliotheca eccl.*, t. I, *pars* 1a, p. 1-13, Berlin, 1839 ; Héfélé, dans la deuxième édition de son *Histoire des conciles*, Fribourg, 1883, a annexé au premier volume, p. 793-827, en appendice, *les Canons des Apôtres.* — Le traduction latine par Denys le Petit des 50 premiers canons se trouve dans la plupart des éditions du texte grec, notamment chez le P. Hardouin, *l. c.*, t. I, 31-38 ; chez Mansi, *l. c.*, t. I, 49-57 ; chez Héfélé, etc.. Un texte syriaque (83 canons), avec la traduction latine, se rencontre chez Mai, *Scriptor. veter. nova Collectio*, t. X, pars 1a, p. 175-184 ; p. 8-17, Rome, 1838. M. de Lagarde a inséré un autre texte syriaque (82 canons) dans ses *Reliquiæ juris eccl. antiquiss. syriace*, p. 44-60, Leipzig, 1856. On doit à W. Fell un texte éthiopien (57 canons), avec une traduction latine, *Canones apostolorum æthiopice* (*Diss. inaug.*), Leipzig, 1871, in-8°. H. Tattam a publié 85 canons dans la langue du nord de l'Egypte ou dialecte memphitique, avec une traduction anglaise, *The Apostolical Constitutions, or Canons of the Apostles in Coptic*, p. 173-214, Londres, 1848. Avec ce texte du nord de l'Egypte, M. de Lagarde en a fait paraître un autre dans le dialecte du sud de l'Egypte ou dialecte thébain, contenant 71 canons, *Ægyptiaca*, p. 209-238, Gœttingue, 1883. M. U. Bouriant a donné le texte thébain seulement, *Les Canons apostoliques de*

Clément d'Alexandrie, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philol. et à l'archéol. égypt. et assyr.*, vol. VI, p. 109-115, Paris, 1885.

L'étude des canons nous a valu les travaux de MM. Von Drey, Bunsen, Funk (Cf. *supra*, IV). On trouve la littérature plus ancienne dans Richardson, *Bibliograph. Syn.* p. 88-89.

VI. Les livres apocryphes du Nouveau Testament. — C'est encore parmi les écrits pseudo-apostoliques qu'il faut ranger la plupart des livres apocryphes du Nouveau-Testament. Voir à cet égard, supra, § 1, V. (1).

1. Peut-être néanmoins y a-t-il lieu de rappeler ici, à cause de leur vogue littéraire et de leur importance historique, les *Actes des apôtres* apocryphes. Romans religieux, qui, sous l'étiquette de περίοδοι ou de πράξεις, prétendaient chacun, au profit des idées de l'auteur et de la curiosité publique, à raconter en détail les faits et gestes de ses héros, mais où l'imagination déployait ses ailes hardiment et se jouait de tout, de la géographie comme de l'histoire ; en maintes pages, on dirait les aventures *des Mille et une nuits*. De provenance gnostique pour la plupart, ces *Actes*, pour la plupart aussi ont été retouchés et refondus, à travers les siècles, par des mains catholiques, sans laisser de conserver ici et là quelques traits de leur physionomie première. Le texte original a péri, sauf les fragments que l'étude des manuscrits nous a peu à peu rendus, et avec lesquels, en Allemagne, on a essayé de refaire sur le plan primitif certains *Actes*, notamment ceux de saint Thomas (V. Macke, *Revue trimestr. de théol.*, 1874, p. 7 et s.) et ceux de saint Jean (V. Lipsius, *Actes des ap. apocryphes*, I, p. 508 et s) ; le texte que nous possédons ne semble pas pouvoir remonter au-delà du IXe siècle.

Parmi les Actes apocryphes des apôtres, plusieurs datent du IIIe siècle, quelques-uns même probablement remontent au IIe. Tels, par exemple, *les Actes de saint Jean*, qui offrent un particulier intérêt. Zahn, *Acta Joannis*, Erlangen, 1880 (M. James vient d'en publier un long et important fragment, *Apocrypha anecdota*, t. II, Cambridge, 1897, in-8o) ; les *Actes de saint Paul*, que l'Eglise d'Alexandrie avait d'abord admis dans le canon des Ecritures, et où les plus anciens Pères ont peut-être puisé plus d'un renseignement ; les *Actes de saint Paul et de sainte Thècle*, qu'un zèle indiscret inspira, selon Tertullien (*de Baptismo*, 17), à un prêtre de l'Asie mineure, et que Dom Cabrol tient pour un miroir fidèle des mœurs de l'époque primitive. (*La légende de sainte Thècle*, dans *Gethsémani et le Monde*, juin 1895). M. C. Schmidt vient d'en retrouver à Heidelberg une version copte, v. *Comptes-rendus de l'Académie de Berlin*, 1896, p. 839 ; *les Actes de saint Thomas*, où l'on voit l'apôtre s'embarquer à Jérusalem pour les Indes, et y semer à foison des prodiges assez peu évangéliques. A la liste des *Actes* apocryphes sont venus plus tard s'ajouter les *Actes de saint André*, comprenant, avec les *Actes* fabuleux de l'apôtre, son *Martyre* ; les *Actes de saint Pierre*, qui se divisent en catholiques et en gnostiques, ceux-là historiquement plus sûrs, ceux-ci bien plus fréquemment cités ; les *Actes de saint Philippe*, qui, selon toute apparence, n'eurent qu'un médiocre succès (cf. Batiffol, *Analecta Bollandiana*, t. IX, 2e

§ 6. — *Les Pères apostoliques.*

Le titre de Pères apostoliques est, depuis le XVII[e] siècle, l'apanage de quelques écrivains ecclésiastiques, contemporains des apôtres, ou de la génération qui les a immédiatement suivis. Le premier, Jean-Baptiste Cotelier († le 12 août 1686), groupa, sous le titre de Pères apostoliques, cinq de ces écrivains, l'auteur de l'Epître de saint Barnabé, saint Clément de Rome, Hermas, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe, et publia de leurs ouvrages une édition qui, pour son temps, est un chef-d'œuvre. Plus tard, l'usage a prévalu d'associer aux grands noms que nous venons de rappeler, le vieil évêque d'Hiérapolis, Papias, et l'auteur de la *Lettre à Diognète*, ce dernier surtout parce qu'il se donne lui-même pour un disciple des apôtres, ἀποστόλων μαθητής. Mais le passage en question est d'une authenticité fort suspecte, et l'auteur anonyme de la *Didaché*, laquelle, il est vrai, n'a été connue qu'en 1883, pourrait avec bien plus de raison prétendre au titre de Père apostolique.

Les écrits des Pères apostoliques ne nous apportent que les épaves mutilées de la littérature chrétienne primitive. Ce sont, pour la plupart, des exhortations courtes et vives, appropriées aux circonstances comme aux besoins des esprits, et l'épître en est la forme la plus ordinaire. Le *Pasteur* d'Hermas prêche la pénitence sous la forme d'une apocalypse, dans une série de visions. Du livre de Papias, il

et 3[e] fasc., p. 204-249) ; les *Actes de saint Matthieu*, simples extraits des *Actes de saint André*. Plus tard encore, vers la fin du V[e] siècle, on rédigea dans l'île de Chypre les *Actes* apocryphes *de Barnabé*.

Tischendorf avait publié, en 1851, les *Acta Apostolorum apocrypha*. Lipsius et un français, M. Bonnet, ont enrichi son recueil de nouveaux fragments, notamment des *Actus Petri cum Simone*, découverts dans la bibliothèque du chapitre de Verceil, et ils en ont fait paraître une seconde édition à Leipzig, en 1891. V. aussi LIPSIUS, *Hist. apocr. des apôtres*, Brunswick, 1890. (N. DES T.)

ne nous reste que de misérables débris, qui ne sauraient nous permettre de mesurer et d'apprécier le plan de l'édifice primitif.

Editions. — Parmi les éditions complètes des Pères apostoliques, nous allons citer les plus importantes : J. B. Cotelier, *Patres ævi apostolici sive ss. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt... opera edita et inedita, vera et supposititia, una cum Clementis, Ignatii et Polycarpi actis atque martyriis*, 2 vol. in-fol., Paris, 1672. Edition réimprimée par Le Clerc, à Anvers, 1698 (cf. Ittig, *De Bibliothecis et Catenis Patrum*, p. 629-635, Leipzig, 1707) et à Amsterdam, 1724 ; reproduite, avec addition des fragments de Papias et de l'Epître à Diognète, par Galland. *Bibl. vet. Patrum*, t. I, II, III, Venise, 1765, 1767, avec de plus amples suppléments, par Migne, *Patr. grecque*, t. I, II, V, Paris, 1857. — G. Jacobson, *S. Clementis Rom., S. Ignatii, S. Polycarpi, Patrum apostolicorum, quæ supersunt. Accedunt S. Ignatii et S. Polycarpi martyria*, 2 vol. in-8° Oxford, 1838 ; ed. 4ª, 1863. — C. J. Héfélé, *Opera Patrum apostolicorum*, Tubingue, 1839, 8° ; 4ᵉ éd., 1855. M. Funk en a publié une cinquième édition, revue et enrichie de Prolégomènes et de notes, t. I, Tubingue, 1878, nouv. éd., avec la *Doctrine des douze apôtres*, 1887 ; t. II, contenant divers ouvrages apocryphes et des fragments de l'âge apostolique, 1881. — Dressel, *Patrum apostolicorum opera*, Leipzig, 1857, in-8° ; 2ᵉ éd. 1863 ; 3ᵉ édition, revue et augmentée par O. de Gebhardt, Ad. Harnack, Th. Zahn, Fasc. I, *Barnabæ epist., græce et lat., Clementis R. epp. recens, atque illustr., Papiæ quæ supersunt, Presbyterorum reliquias ab Irenæo servatas, vetus eccl. Rom. symbolum, ep. ad. Diognetum adjecerunt.* O. de Gebhardt et Ad. Harnack, Leipzig, 1875. Fasc. 1, 1ʳᵉ partie, 2ᵉ éd. : *Clementis R. epp., textum ad fidem codicum et Alexandrini et Constantinopolitani nuper inventi rec. et ill.* O. de Gebhardt et Ad. Harnack, 1876. Fasc. 1, 2ᵉ partie, 2ᵉ éd., *Barnabæ epist., Papiæ quæ supersunt, etc., adjec.* O. de Gebhardt et Ad. H. 1878. Fasc. 2, *Ignatii et Polycarpi epistulæ, martyria, fragmenta rec. et ill.* Th. Zahn, 1876. Fasc. 3, *Hermæ Pastor græce, addita versione lat. recentiore e cod. Palatino, rec. et ill.* O. de Gebhardt et Ad. Harnack, 1877 (*Patr. apostol. opp.*, rec. O. de G. et Ad. H., Th. Z., editio minor, Leipzig, 1877, nouv. éd., 1894). — Ad. Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra canonem receptum (I. Clemens R., II. Barnabas, III. Hermas, IV. Evangeliorum sec. Hebræos, sec. Petrum, sec. Ægyptios, Matthiæ traditionum, Petri et Pauli prædicationis et actuum, Petri apocalypseos, etc., quæ supersunt.)*, Leipzig, 1866, in-8°, 2ᵉ éd., 1876-1884. — J. B. Lightfoot, *S. Clement of Rome. The two Epistles to the Co-*

rinthians..., Londres et Cambridge, 1869, in-8°. Le même, *S. Clement of Rome. An Appendix, containing the newly recovered portions...*, Londres, 1877, in-8°. Le même, *The Apostolic Fathers*, comprenant les lettres (authentiques et apocryphes) de saint Clément de Rome, les lettres de saint Ignace, celles de saint Polycarpe, *la Doctrine des douze apôtres*, etc... Edition publiée et complétée par J. R. Harmer,Londres, 1891, in-8° (1).

Travaux sur les Pères apostoliques. — Ad. Hilgenfeld, *Les Pères apostoliques. Etudes sur l'objet et l'origine des écrits qui portent leur nom*, Halle, 1853, in-8°. — Ch. E. Freppel, *Les Pères apostoliques et leur époque*, Paris, 1859, in-8°, 4ᵉ éd., 1885. — J. Donaldson, *A. critical history of Christian literature and doctrine from the death of the Apostles to the Nicene council.* Vol. I, *The Apostolical Fathers...*, Londres, 1864, 2ᵉ éd., 1874. — E. Skworzow, *Etudes patrologiques*, Leipzig, 1875, in-8°. — J. Sprinzl, *La théologie des Pères apostoliques, une monographie sur l'histoire du dogme*, Vienne, 1880, in-8°. — Lesquoy, *De regimine ecclesiæ juxta Patrum Apostolicorum doctrinam...* (*Inaug. Diss.*), Louvain, 1881.

§ 7. — *L'Epître de saint Barnabé.*

I. Destination, but et objet, unité et intégrité de l'Epître. — La lettre connue de toute l'antiquite sous le nom de saint Barnabé, ne porte ni adresse, ni signature. Les chrétiens à qui elle est destinée, y sont traités de « fils et de filles (2) », de « frères (3) », « d'enfants (4) », « d'enfants d'allégresse (5) », d'enfants d'amour (6) », d'enfants d'amour et de paix (7) ». L'auteur avait prêché l'Evangile au milieu d'eux (8). Rien pourtant n'indique l'Eglise dont il s'agit.

L'occasion de la lettre fut le danger qui menaçait la foi d'une assemblée de fidèles. Les tendances étroites des chré-

1. M. l'abbé Panhéleux a publié, sous un titre qui annonce peu la nature et l'objet de son travail, une traduction des Epîtres de saint Clément, de saint Ignace et de saint Polycarpe : V. *La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la primitive Eglise*, Paris, 1882 (N. DES T.). — 2. Ch. I, 1. — 3. Ch. II, 10; III, 6; VI, 10. Cf. ch. IV, 14; V, 5; VI, 1. — 4. Ch. XV, 4. — 5. Ch. VII, 1. — 6. Ch. IX, 7. — 7. Ch. XXI, 9. — 8. Ch. I, 4. 9; IX, 9.

tiens judaïsants se remuaient parmi eux et levaient la tête, appuyées sur les idées que saint Paul et saint Barnabé avaient déjà dû combattre dans Antioche (1). Les destinataires de la lettre couraient le risque de retomber dans le judaïsme; l'auteur croit devoir conjurer le péril (2).

Indépendamment de l'exorde, ch. I, et de la conclusion, ch. XXI, le corps de l'Epître se divise en deux parties, d'étendue très inégale. La première partie, ch. II à XVII, cherche à mettre en pleine lumière le caractère et le rôle de l'ancienne Loi. Mais l'auteur ne se contente pas d'enseigner, avec saint Paul, que la Loi ancienne a perdu sa valeur, que le rituel mosaïque est abrogé; il va plus loin. A l'entendre, la Loi ancienne, d'une façon générale, n'a jamais eu un caractère obligatoire; le Judaïsme avec ses observances et ses cérémonies n'a pas été d'institution divine. Les juifs n'ont point compris leur loi; cette loi voulait être entendue, non selon la lettre, mais selon l'esprit. Ce que Dieu avait demandé, c'était non des sacrifices sanglants, mais un cœur contrit (3), non un jeûne corporel, mais des bonnes œuvres (4), non une circoncision physique, mais la circoncision de l'oreille et du cœur, la foi et la charité (5), non l'abstinence de certaines viandes, mais la fuite des péchés, figurés par certains animaux (6). Qu'est-ce donc, au fond, que l'Ancien Testament? C'est la prophétie mystérieuse du Nouveau. Tout annonce ou figure, soit les vérités de la religion chrétienne, soit les faits de l'histoire évangélique. La circoncision même des 318 serviteurs d'Abraham (7) est une mystérieuse allusion au crucifiement du Sauveur; car dix-huit s'écrit en grec ιη et nous donne les deux premières lettres du nom de Jésus; trois cents s'écrit T, qni est le signe même de la croix (8).

Avec le ch. XVIII, l'auteur passe « à une autre gnose et à un autre enseignement, ἐπὶ ἑτέραν γνῶσιν καὶ διδαχήν ». Il peint sous de vives couleurs les deux voies opposées que les

1. Act. XV, 1 et suiv. — 2. Cf. ch. II, 6. — 3. Ch. II. — 4. Ch. III. — 5. Ch. IX. Ch. — 6. X. Cf. *infra*, II. — 7. Gen. XVII, 27. Cf. XIV, 14. — 8. Ch. IX.

hommes suivent ici-bas, la voie de la lumière (1) et la voie des ténèbres (2). On ne saurait guère douter, nous l'avons remarqué déjà (3), que l'auteur n'ait pris la première partie de la *Didaché* pour modèle et n'y ait puisé à pleines mains.

Nul doute non plus que notre Lettre, dans sa forme actuelle, ne soit une et homogène. Nombre de critiques ont contesté autrefois l'authenticité des derniers chapitres XVIII à XXI, surtout parce qu'on ne les trouve pas dans la vieille traduction latine de l'Epître; mais Clément d'Alexandrie et Origène avaient sous les yeux l'Epître telle que nous la possédons aujourd'hui; car ils allèguent l'un et l'autre les chapitres contestés tout comme le reste de l'ouvrage. On a aussi parlé naguère de remaniement, d'interpolation; mais ces hypothèses, après un éclair de faveur, sont maintenant discréditées. Les idées ne s'enchaînent point, le raisonnement ne marche pas, soit! Mais n'est-ce pas donner de ces défauts une explication bien plus simple et bien meilleure, de s'en prendre à la médiocrité littéraire ou plutôt à la visible impuissance de l'écrivain?

II. Auteur de l'Epître. — A la question de savoir quel en est le véritable auteur, toute d'une voix l'antiquité répond en nommant saint Barnabé, ce compagnon, ce collaborateur de saint Paul, à qui les Actes (4) mêmes ont décerné le titre d'*apôtre*. Le plus vieil auteur où la Lettre soit textuellement citée, Clément d'Alexandrie (5), n'hésite pas à l'attribuer à saint Barnabé. Origène (6) en fait autant, et qualifie la lettre de catholique, probablement, parce que dès lors elle ne portait pas d'adresse déterminée. Il y a plus : Clément, et peut-être aussi Origène, l'ont élevée au rang des livres canoniques. Eusèbe (7), il est vrai, la range parmi les écrits non canoniques, parmi les νόθα ou les

1. Ch. XIX. — 2. Ch. XX. — 3. *Supra*, § 5, 1. — 4. Actes, XIV, 4, 14; Cf. 1, Cor. IX, 5-6; Gal. II, 9. — 5. *Strom.* II, 6, 7, 15, etc.; MIGNE, *P. gr.* VIII, 965, 969, 1005 — 6. *C. Celsum*, I, 63 : MIGNE, *l. c.*. XI, 777. — 7. *Hist. eccl.* III, 25; VI, 13 : MIGNE, *l. c.*, XX, 269-548.

ἀντιλεγόμεναι γραφαί ; saint Jérôme (1), de son côté, la relègue dans la classe des écritures apocryphes ; mais, sans balancer, ils affirment l'un et l'autre qu'elle est bien l'œuvre de saint Barnabé. Leur opinion a régné sans partage durant tout le moyen âge.

De nos jours elle est détrônée (2). Non pas certes que l'authenticité de notre Epître ait manqué jusqu'à nous de défenseurs ! Mais la plupart des critiques ne laissent pas de l'attaquer résolument et de la rejeter. Il va de soi qu'en pareille matière, le témoignage de l'antiquité ne saurait trancher la question. Du fait que notre Epître n'a pas trouvé place dans le canon des Ecritures, on ne peut assurément rien inférer de décisif contre son authenticité, quoiqu'il semble après tout étrange qu'une lettre doctrinale d'un apôtre n'ait pas été inspirée d'en haut. Mais le contenu même de la Lettre trahit une supposition. La doctrine de l'auteur sur l'Ancien Testament contredit la doctrine des apôtres, celle en particulier de saint Paul ; impossible, par conséquent, de la mettre sur les lèvres de saint Barnabé. Les apôtres saluent dans l'Ancien Testament, dans ses lois rituelles, etc., une institution de Dieu. Selon notre Epître, les prescriptions de la Loi ancienne touchant les sacrifices et les jeûnes auraient dû s'entendre dans un sens figuratif, non pas, avec les Juifs, se prendre à la lettre (3). La pratique de la circoncision n'avait pas été non plus commandée de Dieu ; elle était née de l'imposture d'un mauvais ange (4). La distinction des animaux purs et impurs, des mets licites et des mets défendus, n'a sous une forme symbolique qu'un sens moral, et

1. *De vir. ill.*, c. 6 : MIGNE, *P. l.*, XXIII, 619. *Comm. in Ezech.*, 43, 19 : *Patr. lat.*, XXV, 425. — 2. Au XVIIe siècle, un bénédictin français, Dom Ménard, émit le premier des doutes sur l'authenticité de la Lettre, sans se prononcer formellement ; Cotelier, une des gloires de la Sorbonne, était déjà plus explicite, il inclinait vers la négative. Depuis, Noël Alexandre, D. Ceillier, et de notre temps, Hug, Héfélé, Funk, etc., ont attaqué vigoureusement l'authenticité de l'Epître ; Isaac Voss, E. Dupin, Moehler, Mgr Freppel, *Les Pères apostol.*, p. 86-95, Mgr Fessler, *Inst. Patrol.*, ed. Jungmann, t. I, p. 171-176, Nirschl, etc. ont défendu le terrain pied à pied, mais sans succès, pour maintenir l'apôtre en possession de son œuvre (N. DES T.). — 3. Ch. II-III. — 4. Ch. IX.

la fidélité servile des Juifs au texte de la Loi n'entrait nullement dans les desseins de la Providence ; elle n'a été que le fruit de leur aveuglement d'esprit (1). Peu s'en faut même que l'auteur ne place le culte mosaïque sur la même ligne que les cultes idolâtriques des païens. « Les Juifs, dit-il, ont presque rendu à Dieu dans son Temple un culte idolâtrique (2). » Vouloir concilier ces idées avec celles des apôtres, c'est, au mépris de toute saine interprétation, torturer le sens naturel des mots et démentir le but manifeste de l'Epître.

Ce que l'auteur nous apprend du temps où il a vécu, ne dépose pas davantage en faveur de l'authenticité de notre Lettre. Sans doute, au soir du jour où saint Barnabé se sépare de saint Paul (3), l'ombre s'étend sur sa vie, et la date de sa mort spécialement reste incertaine. Toutefois saint Paul, pendant son premier emprisonnement à Rome, avait à ses côtés saint Marc (4), celui-là même que saint Barnabé avait pris pour compagnon et emmené avec lui dans l'île de Chypre (5) ; la conséquence naturelle est que, dès cette époque, c'est-à-dire vers l'an 62, saint Barnabé avait quitté la terre. En tout cas, on peut tenir pour certain que saint Barnabé n'a pas vu la destruction du temple de Jérusalem en 70, événement qui, pour l'auteur de l'Epître, est déjà du domaine du passé (6). Enfin, l'opinion la mieux fondée place la composition de l'Epître sous le règne de Nerva (96-97) ; mais il est hors de conteste qu'à la fin du Ier siècle, saint Barnabé depuis longtemps n'était plus.

III. Date et lieu de la composition. — Il faut renoncer à fixer avec une précision rigoureuse la date de notre Lettre. A première vue, le passage (7) où il est parlé de la ruine de Jérusalem et du temple, « que les serviteurs mêmes de ses ennemis vont rebâtir, » nous offre un point de repère. Dans l'hypothèse qui prête à l'auteur la pensée de désigner ainsi le temple de Jérusalem, visiblement il s'agit ici

1. Ch. X. — 2. Ch. XVI, 2. — 3. Act. XV, 39. — 4. Col. IV, 10 ; Philem. 24. — 5. Act. XV, 39. — 6. Ch. XVI. — 7. *Ibid.*

de cette reconstruction du temple, qu'Hadrien, dans les premières années de son règne (117-120), aurait permise aux Juifs ; mais, selon toute apparence, il ne s'agit point d'un temple matériel ; le temple à reconstruire s'entend, selon la propre et solennelle expression de l'auteur (1), « d'un temple spirituel bâti au Seigneur ».

Un autre endroit (2) nous fournit une donnée chronologique bien plus sûre. L'auteur rappelle la prophétie de Daniel (3) sur les dix rois et l'applique aux dix premiers empereurs romains. Le onzième roi, qui terrasse trois de ces dix rois (4) et, comme l'ajoute l'auteur de notre Lettre (5), les terrasse d'un seul coup, est l'empereur qui, du temps de l'écrivain, vit encore, ou vient à peine de mourir. Cet empereur, quel est-il ? Weizsæcker et Cunningham, entre autres, songent à Vespasien. Mais Vespasien ne saurait être ici en cause. On peut dire après tout, en un sens, qu'il a vaincu ses trois prédécesseurs d'un seul coup ; car Galla, Othon, Vitellius n'ont régné ensemble que 18 mois. Mais Vespasien, dans la liste des empereurs, n'est que le neuvième, et, quand on ouvrirait par exception la liste avec Jules César, non pas avec Auguste, il n'y figurerait qu'au dixième rang. Aussi Wieseler et Riggenbach se prononcent-ils pour Domitien, et de fait Domitien est le onzième empereur. Seulement, l'autre caractère signalé par le prophète lui manque totalement : le moyen de dire que Domitien a jamais défait ou terrassé d'un seul coup trois de ses prédécesseurs ? C'est Nerva (96-98), ce semble, qui répond le mieux à toutes les exigences de la prophétie, et c'est en Nerva que MM. Hilgenfeld et Funk croient découvrir l'empereur cherché. Avec les trois précédents empereurs une même famille avait occupé le trône, et l'auteur voit dans la ruine de Domitien la chute de tous les Flaviens. Vainement opposerait-on que Nerva n'est pas le onzième, mais le douzième empereur ! Peut-on s'étonner que l'auteur de notre Lettre ait omis sur sa liste tel ou

1. *Ibid.*, 10. — 2. Ch. IV. — 3. VII, 7. 24. — 4. *Ibid.*, 8, 24. — 5. Ch. IV, 4-5.

tel des prédécesseurs éphémères de Vespasien ? Ces Césars d'un jour n'avaient pas même été tous reconnus dans toutes les provinces de l'empire ! C'est donc à la fin du Iᵉʳ siècle, sous Nerva, ou dans les premières années du IIᵉ siècle, au plus tard, que le Pseudo-Barnabé a paru (1).

On s'accorde généralement à faire d'Alexandrie la patrie de notre auteur. Deux raisons y décident : l'allégorisme effréné qui règne dans l'Epître, et la circonstance qu'avant le IVᵉ siècle, l'Epître n'est connue que des auteurs alexandrins. Peut-être qu'elle fut originairement destinée à une Eglise mi-partie de Judéo-chrétiens et de Gentils, dans le voisinage d'Alexandrie. Quelques critiques, sans raison suffisante, ont fait vivre, sinon l'auteur lui-même, du moins les destinataires de la lettre, à Rome ou dans l'Asie-Mineure.

IV. Tradition du texte. — Deux manuscrits donnent intégralement le texte du Pseudo-Barnabé. Le plus vieux et le plus important, ce *Codex Sinaiticus*, que Tischendorf découvrit, le 4 février 1859, dans le couvent de Sainte-Catherine, et qui a passé depuis à Saint-Pétersbourg, est une Bible grecque du IVᵉ siècle. On y trouve en appendice, à la suite des livres canoniques, l'Epître de saint Barnabé avec le *Pasteur* d'Hermas. Tischendorf en a publié une édition de luxe, sous le titre de : *Bibliorum codex Sinaiticus Petropolitanus*, 4 vol. in-fol., St Pétersb., 1863. Peu après, il faisait paraître le *Nov. Test. Sinaiticum s. N. T. cum epistula Barnabæ et fragmentis Pastoris*, in-4°, Leipzig, 1863. G. Volkmar a publié, d'après le *Codex Sinaiticus*, les cinq premiers chapitres du Pseudo-Barnabé, comme « un monument inédit du christianisme primitif ». Zurich, 1864 in-4° (*Index lect. in univ. Turicensi*). Cf. v. Weizsæcker, *critique de la Lettre de saint Barnabé d'après le Codex Sinaiticus* (Progr.), Tubingue, 1863, in-4°.

L'autre manuscrit qui nous donne le texte complet de l'Epître, mais un texte qui s'écarte fréquemment de celui du *Cod. Sinaiticus*, est le *Codex*

1. M. Harnack, *Chronologie de l'anc. litt. chrét. jusqu'à Eusèbe*, p. 410-427, Leipzig, 1897, sans tenir aucunement compte du ch. VII, s'est appuyé sur le chap. XVI de notre Lettre, pour en abaisser la date aux années 130-131. V. la critique de sa thèse par M. Funk, *Rev. trim. de théol.*, Tubingue, t. LXXIX, 1897, p. 623-636. (N. des T.).

Hierosolymitanus, ou *Constantinopolitanus* de l'an 1056, le mêmequi nous a rendu la *Didaché* (cf. *supra*, § 5, I). Mgr Bryennios, qui l'a découverte, fit remettre, en 1876, à M. Hilgenfeld une copie exacte du texte de notre Epître (fol. 33ª — 51ᵇ), et M. Hilgenfeld se hâta de la publier dans sa seconde édition de la Lettre de saint Barnabé (*Nov. Test. extra canonem rec.*, fasc. 2, 2ᵉ édition, Leipzig, 1877). Mgr Bryennios à son tour, après avoir complété et corrigé cette copie, l'inséra dans son édition de la *Didaché*, Proleg., p. 104-108, Constantinople, 1883.

Nous possédons en outre huit manuscrits de date plus récente, où manquent les quatre premiers chapitres de la Lettre avec une portion du chap. v, et où le début τὸν λαὸν τὸν καινὸν (ch. v, 7) fait immédiatement suite à ces mots de l'Epître de saint Polycarpe aux Philippiens, καὶ δι ἡμᾶς ὑπό (ch. IX, 2). Il est clair que ces manuscrits, répartis en deux familles (1), ne laissent pas de dériver tous, au fond, d'un seul et même codex, lequel contenait la Lettre de saint Barnabé après celle de saint Polycarpe, et dont plusieurs feuilles formant la fin de celle-ci et le commencement de celle-là, ont été perdues.

Aux manuscrits grecs s'est jointe, pour nous conserver le texte, une vieille traduction latine, très défectueuse, il est vrai, et très incomplète ; car on n'y retrouve pas les chap. XVIII-XXI. Un bénédictin de Saint-Maur, D. Ménard, la découvrit dans un manuscrit du IXᵉ ou du Xᵉ siècle, qui, après avoir passé de l'abbaye de Corbie à celle de saint-Germain-des-Prés, est aujourd'hui à saint-Pétersbourg, et il s'en servit pour son édition. C'est sur une nouvelle copie de ce manuscrit, faite par les soins de M. Bonnell, que M. Hilgenfeld publia sa *Lettre de Barnabé dans une vieille traduction latine* : *Revue de théolog. scientif.*, 1871, t. XIV, 262-290. En 1874, M. von Gebhardt collationna encore une fois le manuscrit ; voir l'édition de la Lettre par v. Gebhardt et Harnack, *Patr. apostol. opp.* fasc. 1, Leipzig, 1875 ; fasc. 1, part. 2, ed. 2, 1878. Dans les Prolégomènes (ed. 2ᵉ, p. VII-XXXIX), la tradition du texte fait l'objet d'une étude approfondie. M. Hilgenfeld a enrichi de la traduction latine sa seconde édition du Pseudo-Barnabé, Leipzig, 1877.

V. Editions. — L'archevêque anglican d'Armagh, J. Ussher, prépara le premier une édition du Pseudo-Barnabé. Mais ce travail n'était pas encore livré au public que, dans l'incendie d'Oxford, en 1642, il devint la proie des flammes. Il n'en a survécu, dans la bibliothèque Bod-

1. De valeur très inégale. L'une et la meilleure est représentée par le *Vaticanus* 859 et par les trois manuscrits qui en dérivent, l'*Ottobonianus* 348, le *Mediceus* 21, et le *Parisinus*, Bibl. nat. 937. L'autre et la moins bonne se compose du *Barberinianus* 7, du *Casanatensis*, G. v, 14, du *Borbonicus*, II, A. 17, et de l'*Andrius* (N. DES T.).

léienne, qu'un seul exemplaire, très endommagé et très incomplet, avec les chapitres I-IX, 1 ; Voir Backhouse, *The editio princeps of the Epistle of Barnabas by archbishop Ussher*... Oxford, 1883, in-4° (1). — Deux religieux de la congrégation de Saint-Maur, D. Ménard et D. Luc d'Achery, publièrent à leur tour une édition séparée, Paris, 1645 ; D. Ménard était mort dès 1644, avant qu'elle ne parût. — C'est au célèbre philologue Isaac Voss de Leyde qu'on doit la troisième édition de notre Epître (avec celle des Lettres de saint Ignace), appuyée sur un plus grand nombre de manuscrits, Amsterdam, 1646, 2e éd., Londres, 1680. — Nous avons déjà signalé, *supra*, § 6, nombre d'éditions postérieures : celle de Cotelier, Paris, 1672, Anvers, 1698, Amsterdam, 1724, reproduite par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, et par Migne, *Patr. grecq.*, t. II ; celles d'Héfélé, Tubingue, 1839, 4e éd. 1855 ; d'Albert Dressel, Leipzig, 1857, 2e éd. 1863 ; d'Ad. Hilgenfeld, Leipzig, 1866, 2e éd. 1877 ; d'O vov. Gebhardt et d'Ad. Harnack, Leipzig, 1875, 2e éd. 1878 ; de Funk, Tubingue, 1878, 1887. On a déjà parlé (*supra* IV,) des éditions faites sur le Codex Sinaiticus. — M. Hilgenfeld, dans sa deuxième édition, s'est attaché de préférence aux leçons du Codex Hierosolymitanus ; M. von Gebhardt, au contraire, s'est appuyé, dans sa seconde édition, sur le Codex Sinaiticus ; M. Funk, prit le juste milieu, et, tout mûrement pesé, selon le cas, se servit des deux manuscrits. Cf. *Rev. trim. de théol.*, 1889, t. LXXI, 126-133. Les éditions d'avant la découverte du Codex Sinaiticus ne pouvaient donner les premiers chapitres de la Lettre que dans la vieille traduction latine (*supra*, IV).

VI. Travaux. — Héfélé, *La Lettre de l'apôtre saint Barnabé*, Tubingue, 1840, in-8°. — J. Kayser, *L'Epître de saint Barnabé*, Paderborn, 1866, in-8°. — J. G. Müller, *Explication de l'Ep. de saint Barnabé*, Lepzig, 1869, in-8° ; Müller donne aussi le texte intégral. — Riggenbach, *L'Epitre de Barnabé*, Bâle, 1873, in-4°. — C. Heydecke, *Dissertatio qua Barnabæ epistola interpolata demonstratur*, Brunswick, 1874, in-8°. — O. Braunsberger, *L'apôtre saint Barnabé, sa vie et l'Epître qui lui est attribuée*... Mayence, 1876, in-8°. — M. Güdemann, *Etudes d'histoire religieuse*, p. 99-131, Leipzig, 1876. — W. Cunningham, *The Epistle of S. Barnabas. A dissertation including a discussion of its date and autorship*, Londres, 1877. — Funk, *L'Epître de saint Barnabé écrite à la fin du premier siècle*, dans la *Rev. trimestr. de théolog.*, 1884, t. LXVI, 3 33. — W. C. van Manen, *Een vraagteeken bij het geboortejaar van Barnabas'brief* ; A. D. Loman,

1. L'édition d'Ussher s'appuyait sur le manuscrit de la Casanate (ancienne bibliothèque des Dominicains à Rome), ce qui en adoucit singulièrement la perte : v. *supra*, IV, note I (N. DES T.).

Een Vraagteeken bij D. van Manen's Kritek, dans la *Theologisch Tijdschrift*, oct. 1884, p. 552-581. — C. Fr. Arnold, *Quæstionum de compositione et fontibus Barnabæ epistolæ capita nonnulla* (Diss. inaug.) Kœnigsberg, 1886, in-8°. — J. Weiss, *L'Epître de Barnabé*, Berlin, 1888, in-8°. — L. Duchesne, *Saint Barnabé* (examen des légendes postérieures sur les travaux apostoliques de cet apôtre), dans les *Mélanges de J. B. de Rossi*, p. 41-71, Paris, 1892, in-8°. — Littérature plus comptète dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 223, 2442, et dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 16-19.

§ 8. — *Saint Clément de Rome.*

I. Vie de saint Clément. — L'antiquité, d'une voix unanime, fait de l'illustre et saint personnage qui va nous occuper l'un des premiers successeurs de saint Pierre à Rome. Mais, sur l'ordre de succession des premiers pontifes romains, les plus anciens témoignages ne concordent pas. Selon saint Irénée (1), Clément « fut appelé, le troisième après les Apôtres, à gouverner l'Eglise ; aux Apôtres (saint Pierre et saint Paul) succéda Lin, à Lin Anaclet, à celui-ci Clément ». C'est ce que nous apprend aussi saint Jérôme (2) : « Clément fut, après saint Pierre, le quatrième évêque de Rome ; car le deuxième fut Lin, le troisième Anaclet ». Saint Jérôme toutefois se hâte de rappeler une autre tradition très divergente : « La plupart des Latins, écrit-il, ne laissent pas de placer saint Clément aussitôt après l'apôtre saint Pierre » ; et, en plus d'un endroit (3), on voit qu'il se range lui-même à cette dernière opinion. Les pseudo-Clémentines (4) veulent que saint Pierre ait lui-même choisi Clément pour son successeur,

1. *Adv. hær.*, III, 3, 3 : Migne, *P. G.* VII, 849. — 2. *De viris ill.* ch. XV : Migne, *P. lat.*, XXIII, 631. — 3. *Adv. Jovin.* 1, 12 : Migne, *ibid.*, XXIII, 228 ; *Comm. in Is.*, LII, 14 : Migne, *ib.* XXIV, 505. — 4. V. *infra*, V.

et Tertullien (1), remarque, en passant, que telle est la tradition de l'Eglise romaine.

On a cherché de bonne heure à concilier entre eux ces systèmes contradictoires. Ainsi, l'auteur des *Constitutions apostoliques* (2) fait succéder saint Clément à saint Lin : Lin avait été sacré par saint Paul : après la mort de Lin, Clément fut sacré par saint Pierre. De son côté, saint Epiphane (3) croit que saint Pierre avait bien ordonné Clément pour lui succéder, mais que Clément, par amour de la paix, avait abandonné son siège à Lin (4), et qu'il n'y était remonté qu'après la mort du successeur de Lin, saint Clet ou Anaclet.

C'est, à coup sûr, la tradition représentée par saint Irénée qui mérite le plus de créance. La tradition opposée remonte aux Clémentines, où, très probablement, elle a été puisée ; elle ne peut donc avoir que la valeur d'une légende ou d'un roman. Saint Irénée, au contraire, a dans cette question d'autant plus d'autorité qu'il attachait une particulière importance à dresser des papes un catalogue exact et certain (5).

De l'époque et de la durée du pontificat de saint Clément, saint Irénée ne nous dit rien. Eusèbe, qui voit, lui aussi, dans Clément le troisième successeur de saint Pierre, le place à la tête de l'Eglise romaine pendant neuf ans, depuis la douzième année du règne de Domitien jusqu'à la troisième du règne de Trajan (92-101) (6).

Mais, où et comment s'était écoulée la première partie de la vie du pontife? Saint Irénée ne nous en dit qu'un mot (7), à l'occasion de la lettre du pape aux Corinthiens, et pour la recommander : « Clément, écrit-il, avait connu les bienheureux apôtres (Pierre et Paul) et s'était entretenu avec eux ; il avait encore la voix des apôtres dans les oreilles, et leurs exemples devant les yeux. » En dehors de

1. *De præscr.*, c. XXXII : MIGNE, *ibid.*, II, 45. — 2 VII, 46 : MIGNE, *P. G.* I, 1053. — 3. *Hær.*, XXVII, 6 : MIGNE, *P. G.* XLI, 373. — 4. Cf. S. Clem. Rom. *Ep. ad Cor.*, c. LIV, 2. — 5. Cf. *infra*, § 24, IV. — 6. *Hist. eccl.*, III, 15. 34 : MIGNE, *P. G.* XX, 249. 285 ; cf. *Chron.* ad. a. Abraham. 2110, éd. Schoene, II, 160. — 7. *L. c.*

cette circonstance, nous sommes réduits aux conjectures. Suivant Origène (1), on attribua l'Epître aux Hébreux, ici à saint Clément, ailleurs à saint Luc, sauf à y reconnaître, dans un sens très large, la main de saint Paul. Selon Eusèbe (2), on attribua, tantôt à saint Luc, tantôt à saint Clément de Rome, la traduction de l'Epître aux Hébreux, que saint Paul avait écrite en araméen. Origène (3) et, après lui, Eusèbe (4), identifient saint Clément de Rome et le Clément que saint Paul, dans l'Epître aux Philippiens (5), nomme avec honneur parmi ses auxiliaires. Cette opinion admise, on pourrait conclure de l'Epître aux Philippiens (6) que l'Apôtre, en traversant la Macédoine, avait trouvé dans saint Clément un appui. Quelquefois même on va plus loin, et de Philippes, on fait la patrie de saint Clément.

Mais, lui-même, qu'était-il? un judéo-chrétien ou un païen converti? La question est à peu près insoluble. Et cependant, supposez que l'auteur de la Lettre aux Corinthiens était juif d'origine; tout, aussitôt, dans la Lettre, s'explique et s'éclaircit. Au dire des Pseudo-Clémentines, saint Clément était de race sénatoriale et tenait à la dynastie des Flaviens : données qui méritent peu de créance! Plusieurs critiques modernes s'en sont toutefois prévalus pour confondre saint Clément de Rome avec le consul T. Flavius Clemens, ce cousin de Domitien que l'empereur fit exécuter, en 95 ou 96, du chef d'athéisme, c'est-à-dire probablement comme chrétien (7).

Dans les dernières années comme dans les premières, la nuit autour de saint Clément s'épaissit. La belle légende grecque qui le fait exiler en Crimée, sous Trajan, a sans doute quelque fondement dans la tradition; mais les *Actes* de saint Clément fourmillent de traits merveilleux; ce n'est pas une histoire, c'est plutôt un roman. Eusèbe (8),

1. ap. Eus. *Hist. eccl.*, VI, 25 : Migne, *P. G.*, XX, 585. — 2. *L. c.*, III, 38 : Migne, *ibid*, XX, 293. — 3. *In Joan.*, VI, 36 : Migne, *Ibid.*, XIV, 293. — 4. *L. c.*, III, 15; Migne, *Ibid.*, XX, 249. — 5. IV, 3. — 6. *Ibid.* — 7. Dio Cassius, *Hist. Rom*; LXVII, 14 ; cf. Suet, *Domit.* c. XV. — 8. *Hist. eccl.*, III, 34.

qui place également sous Trajan la mort du vieux pontife, reste muet sur son martyre. Plus tard néanmoins on joignit partout le titre de martyr à son nom (1) et l'anniversaire de sa mort se célèbre le 23 novembre.

II. L'Epître aux Corinthiens. Authenticité et date. Occasion et objet. — Le pape saint Clément est une des plus grandes figures de l'antiquité chrétienne. Aussi commença-t-on de très bonne heure à exploiter son souvenir, et, du IIe siècle au IXe, de l'auteur des Clémentines au Pseudo-Isidore, nombre d'écrivains ont à l'envi usurpé son nom. Parmi tous les écrits qui se parent du nom de saint Clément, il n'y en a qu'un dont l'authenticité soit irrécusable : c'est une longue lettre aux Corinthiens, que Junius publia dès 1633, avec une grave lacune, et que Mgr Philothée Bryennios, le premier, en 1875, nous a intégralement rendue.

Cette lettre, suivant l'usage de ces temps (2), est écrite au nom de l'Eglise de Rome tout entière, clergé et fidèles ; le nom de saint Clément n'y paraît pas. Mais, qu'elle soit son œuvre, on n'en saurait sérieusement douter ; l'Eglise romaine s'exprime par la bouche de son représentant, sans que le nom de ce dernier soit formellement énoncé (3). Saint Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens, s'est déjà servi, sans la citer, de la Lettre à l'Eglise de Corinthe. Le plus vieil historien de l'Eglise, Hégésippe (4), qui écrivait vers le milieu du IIe siècle, affirme que saint Clément adressa une lettre aux Corinthiens, pour comprimer la sédition et apaiser les troubles qui avaient éclaté parmi eux, vers la fin du règne de Domitien. Denys, évêque de Corinthe (5), écrivant vers la même époque au pape Soter, lui dit : « Nous avons célébré aujourd'hui le jour sacré du Seigneur, et nous y avons lu dans l'assem-

1. La tradition du martyre de saint Clément était établie à Rome dès la fin du IVe siècle. Cf. DUCHESNE, Le *Liber Pontificalis*, p. 123, note 9 ; p. 124, note 10, et *Introd.* p. 91 (N. DES T.). — 2. Cf. La Lettre de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe (155) et celle de l'Eglise de Lyon (177) aux Eglises d'Asie et de Phrygie (N. DES T.). — 3. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, III, 38, cf. III, 16 : S. JER., *De vir ill.*, c, XV. — 4. Ap. EUSÈBE, *l. c.*, III, 16 ; cf. IV, 22. — 5. Ap. EUSÈBE, *l. c.*, IV, 23.

blée des fidèles votre lettre, que nous relirons toujours désormais pour notre édification, avec celle que nous avons précédemment reçue du pape Clément. » Fût-il seul, ce témoignage, déposé dans une lettre de l'Eglise de Corinthe à l'Eglise de Rome, suffirait, indépendamment du faisceau des preuves traditionnelles, à trancher la question. Non pas qu'une critique téméraire n'ait parfois essayé d'ébranler l'authenticité de notre Epître : mais elle s'est brisée contre l'accord presque unanime des savants catholiques et protestants, de telle sorte que le débat peut être considéré comme définitivement clos.

La lettre de saint Clément remonte aux dernières années de Domitien († 96) ; c'est, nous venons de le voir, la date que donne Hégésippe, et ce que, d'ailleurs, nous savons du pontificat de saint Clément (1) assure à cette date une très haute probabilité. La teneur même de la Lettre s'accorde parfaitement avec le calcul d'Hégésippe. Les premiers mots disent assez qu'elle fut écrite après une persécution de l'Eglise romaine. « Une série de tribulations et de calamités qui sont venues fondre à l'improviste » sur cette Eglise, l'a empêchée d'écrire plus tôt. Or, cette persécution ne saurait être, comme on l'a cru souvent autrefois, celle de Néron. Plusieurs passages nous renvoient à la fin du premier siècle : les apôtres ne sont déjà plus (2) ; les chefs de l'Eglise de Corinthe ont été longtemps, πολλοῖς χρόνοις (3), reconnus de tous ; antique est l'Eglise de Corinthe (4) ; les porteurs de l'Epître sont des hommes âgés et sûrs, éprouvés depuis leur jeunesse (ἀπὸ νεότητος ἕως γήρους) (5). Tout, à le bien prendre, nous reporte au lendemain de la persécution de Domitien.

Nous avons indiqué déjà l'occasion de la Lettre. L'esprit de parti, que saint Paul avait si sévèrement condamné, s'était réveillé dans l'Eglise de Corinthe et l'avait encore une fois envahie. Quelques esprits hardis et présomptueux s'étaient révoltés contre le pouvoir spiri-

1. *Supra*, I. — 2. Ch. XLII-XLIV. — 3. Ch. XLIV, 3. — 4. Ch. XLVII, 6. — 5. Ch. LXIII, 3.

tuel (1); des membres du collège presbytéral furent déposés; l'Eglise de Corinthe se trouvait en proie au plus affreux désordre (2) ; les païens eux-mêmes s'en autorisaient pour calomnier le nom chrétien (3).

L'Eglise romaine, instruite de ces troubles, essaye le plus vite possible d'y remédier. Tel est l'objet de notre Epître.

Elle commence, ch. I et II, par peindre sous de vives couleurs l'état florissant de l'Eglise de Corinthe, avant le schisme. C'est par un tableau de la situation déplorable où cette Eglise est réduite, ch. III, que s'ouvre la première partie, toute pleine de leçons et d'exhortations morales, ch. IV à XXXVI. Saint Clément prémunit contre l'envie et la jalousie, proclame l'obligation de la pénitence et recommande énergiquement les vertus les plus diverses, notamment l'humilité et l'obéissance; partout il en appelle aux figures ou aux exemples que l'Ancien Testament nous offre de ces vertus.

La seconde partie, ch. XXXVII à LXI, fait un pas de plus et serre de plus près le schisme de Corinthe. L'auteur met en relief la hiérarchie ecclésiastique; il inculque à ses lecteurs le précepte de la soumission aux pouvoirs légitimes dans l'Eglise, il presse en termes chaleureux tous les fidèles de s'entr'aimer, les fauteurs des désordres de se repentir et de se soumettre. Dans les derniers chapitres, ch. LXII à LXV, il résume les traits essentiels de la Lettre, demande que l'on accueille ses trois envoyés en frères, exprime enfin l'espoir que ceux-ci ne tarderont pas à lui rapporter la nouvelle du parfait rétablissement de l'ordre dans l'Eglise de Corinthe.

III. La lettre aux Corinthiens (suite). **Importance dogmatique et historique.** — L'Epître de saint Clément aux Corinthiens est un des monuments les plus importants de l'âge apostolique. D'abord cette intervention du pontife romain dans les affaires d'une Eglise lointaine fournit par elle-même un argument presque décisif en faveur de la

1. Ch. I, 1. Cf. XLVII, 6. — 2. Ch. III. — 3. Ch. XLVII, 7.

suprématie du siège de Rome. Les Corinthiens avaient-ils eux-mêmes recouru à l'autorité de l'Eglise romaine et sollicité sa décision? Cette conjecture, sans doute, ne se concilie pas très bien avec les données de l'Epître (1). Mais, que l'on admette plutôt, si l'on veut, une intervention spontanée de l'Eglise romaine ! Le prestige et l'autorité du Saint-Siège, loin d'en pâlir, en brillent d'un plus vif éclat, puisqu'il se tenait pour investi de la mission de tout remettre en ordre dans l'Eglise de Corinthe. Le ton de la Lettre respire d'un bout à l'autre cette intime conviction. L'attitude de Clément est celle d'un juge; son langage, celui d'un supérieur à ses subordonnés. Il commence par exprimer le regret de n'avoir pu s'occuper plus tôt des troubles de l'Eglise de Corinthe (2), et, vers la fin, il déclare qu'au cas où certains Corinthiens s'obstineraient dans leur révolte, il gardera, lui, la conscience d'avoir fait son devoir (3).

Ce que la Lettre, dans le champ du dogme, vise à mettre en lumière, c'est avant tout, selon que l'occasion l'exigeait, le rôle et l'importance souveraine de la hiérarchie ecclésiastique. Cette hiérarchie, nous dit saint Clément, est d'institution divine. Jésus-Christ lui-même a confié ses pleins pouvoirs aux apôtres, et les apôtres de leur côté ont pris soin que ces pleins pouvoirs ne périssent jamais au sein de l'Eglise. « Les apôtres nous ont annoncé l'Evangile de la part de N.-S. Jésus-Christ, et Jésus-Christ de la part de Dieu; ainsi, Jésus-Christ a été envoyé de Dieu, et les apôtres par Jésus-Christ (4).

Les apôtres, à leur tour, choisirent, parmi les nouveaux convertis, « les évêques et les diacres des croyants à venir (5) ». « Et de plus, ils ont prescrit qu'après la mort de ces diacres et de ces évêques, des hommes éprouvés leur succéderaient dans leur charge, τὴν λειτουργίαν αὐτῶν (6).

Entre autres témoignages historiques, celui que saint Clément a rendu au martyre des deux princes des

1. Ch. I, 1 ; XLVII, 6-7. — 2. Ch. I, 7. — 3. Ch. LIX, 2. — 4. Ch. XLII, 1, 2. — 5. Ch. XLII, 4. — 6. Ch. XLIV, 2.

apôtres (1), là où il prémunissait ses lecteurs contre l'envie et la jalousie, offre un particulier intérêt. « Remettons-nous devant les yeux, écrit-il, les saints Apôtres, ce Pierre, à qui une jalousie sans frein a infligé, non pas une ou deux épreuves, mais une foule de tourments, et qui, de la sorte, a mérité par le martyre son salaire, l'entrée de la gloire. C'est la jalousie et le combat qui ont valu à Paul le prix de la patience... Après avoir enseigné la justice à tout l'univers et s'en être allé jusqu'aux confins de l'Occident — c'est-à-dire, très probablement, jusqu'en Espagne —, il a subi le martyre, et sortant ainsi de ce monde, il est monté au lieu saint, comme le modèle achevé de la patience ». Clément ne dit point ici, en termes exprès, que saint Pierre et saint Paul ont versé leur sang à Rome, mais visiblement il le sous-entend. Le moyen, en effet, de méconnaître une allusion à la persécution de Néron dans les premiers mots du chapitre VI : « Autour de ces hommes d'une vie sainte s'est groupée, συνηθροίσθη, une foule immense d'élus, que la jalousie a voués aux tortures et aux supplices, et qui ont ainsi laissé les plus beaux exemples au milieu de nous, ἐνἡμῖν », chrétiens de Rome. L'interprétation naturelle de ce texte, qui concorde si bien avec la tradition romaine, s'impose à tous les esprits que n'aveuglent pas les préjugés confessionnels.

IV. La deuxième Epître aux Corinthiens. — A la suite de la longue et belle Lettre qui vient de nous occuper, on trouve dans les manuscrits, et par conséquent aussi dans les éditions, un fragment, que l'on appelle, d'ordinaire, la deuxième Epître aux Corinthiens. Eusèbe (2) est le premier écrivain ecclésiastique qui en ait fait mention.

« Il faut remarquer qu'il existe encore, dit-on, une deuxième lettre de Clément ; mais nous pouvons affirmer qu'elle n'est pas, comme la première, tenue pour authentique ; car les anciens n'en ont pas, que nous sachions, fait usage ». Saint Jérôme (3) va plus loin : « On fait

1. Ch. V. — 2. *Hist. eccl.*, III, 38. — 3. *De Vir. ill.*, ch. XIV.

passer, écrit-il, sous le nom de Clément une deuxième Epître, qui est réprouvée par les anciens ». Au vrai, cette prétendue lettre n'est qu'un lambeau d'homélie. Manière de voir qui avait déjà prévalu au XVIIe siècle, et dont, de nos jours, la découverte et la publication du texte intégral ont assuré définitivement le triomphe. Junius, en publiant, dès 1633, la soi-disant deuxième Lettre avec la première, n'en avait donné qu'un texte incomplet ; l'édition de Mgr Bryennios, en 1875, a comblé, pour la première fois, les lacunes de celle de Junius. La trouvaille de Mgr Bryennios fait ressortir en maints endroits (1), de la façon la plus nette, le caractère homilétique du morceau. Quelques critiques modernes ont cherché, toutefois, à défendre l'authenticité de l'homélie ; mais sans succès. Le silence des anciens, pour parler avec Eusèbe, fournit d'abord contre les tenants de l'authenticité une arme très forte. Puis, de l'allusion aux jeux isthmiques (2), il appert que l'homélie fut prononcée à Corinthe. Enfin, nombre de détails nous reportent à une époque postérieure, au temps du Gnosticisme. Presque tous les critiques contemporains reculent l'homélie jusqu'au milieu du IIe siècle, ou même un peu plus bas.

L'auteur n'y parle que de morale générale. Il adjure ses auditeurs de mener une vie digne de leur vocation, de fuir le vice, de pratiquer la vertu, de préférer, aux joies passagères de ce monde, les délices du siècle futur, etc.

V. Les Pseudo-Clémentines. — Sous le titre de Clémentines, Κλημέντια, on comprend une classe ou famille d'écrits apocryphes, qui se sont couverts du nom de saint Clément et qui, dans un but de propagande, ont pris pour thème commun le récit de la conversion de Clément au christianisme. On y distingue les dix livres des *Reconnaissances*, les *Homélies* et les deux *Epitomés*. Nous n'avons plus les *Reconnaissances* dans l'original grec ; elles ne nous sont parvenues que dans une version syriaque et dans la traduction latine qu'en a faite Rufin d'Aquilée. Rufin nous

1. Ch. XV, 2 ; XVIII, 3 ; XIX, 1. — 2. Ch. VII.

montre le jeune Clément assailli sans cesse de doutes sur l'immortalité de l'âme, sur l'origine du monde, etc. Tout à coup, il apprend que le Fils de Dieu a paru en Judée, et voilà qu'il se décide aussitôt à partir pour l'Orient. Là il rencontre saint Pierre et trouve auprès de lui, avec l'apaisement de ses doutes, la lumière tant souhaitée. Disciple de l'apôtre, Clément l'accompagne dans ses voyages et assiste, notamment, à ses discussions, dans Césarée, avec Simon le magicien (1).

Ce n'est que plus tard, à Antarados, qu'il confie à l'apôtre sa situation de famille. Faustinien, son père, et Matthidie, sa mère, étaient de la famille de César. Clément n'avait guère que cinq ans, lorsque Matthidie, sur la foi d'un songe qui lui prédisait des malheurs, s'était enfuie de Rome avec Faustin et Fauste, ses deux fils aînés. Depuis, on avait totalement perdu leurs traces, et Faustinien, s'étant mis lui-même à la recherche de sa femme et de ses enfants, n'était plus revenu (2). Mais, après une si longue séparation, les divers membres de la famille de saint Clément vont bientôt se retrouver. Saint Pierre, appelé dans l'île d'Arados, y découvre la mère de son disciple sous les traits d'une pauvre mendiante ; deux autres disciples et compagnons de l'apôtre, Nicétas et Aquila, se font reconnaître de Clément, qui revoit en eux Faustin et Fauste, ses frères ; enfin, saint Pierre leur rend aussi leur père Faustinien.

Cette série de reconnaissances, ἀναγνώσεις, *recognitiones*, habilement ménagées, explique et justifie le titre principal de l'ouvrage, qui s'intitule encore l'*Itinéraire de Pierre* ou *de Clément*, περίοδοι, l'*Histoire* ou les *Gestes de Clément*, *Historia*, *Gesta Clementis*, etc. Aussi bien, sommes-nous en présence d'une œuvre de propagande, non d'une œuvre d'histoire ; ce que l'auteur avait en vue, ce n'était pas d'écrire la biographie de saint Clément, c'était de mieux répandre ses opinions particulières, en les abritant sous ce grand nom. Il nous a laissé

1. II, 20-III, 48. — 2. VII, 8-10.

un roman théologique. Mais la traduction ne nous a rendu que d'une façon très incomplète la théologie de l'original. Rufin nous avertit, dans sa préface, qu'il circulait deux rédactions du texte grec, et que toutes deux contenaient des erreurs, celles entre autres d'Eunomius et de Manès, qu'il avait cru devoir supprimer.

Par la seconde rédaction, Rufin, à coup sûr, entend les vingt *Homélies*, que nous possédons en grec. Ces vingt *Homélies* ou entretiens sont précédés de deux épîtres à saint Jacques de Jérusalem. Dans la première Lettre (1), le prince des apôtres recommande à l'évêque de Jérusalem de tenir soigneusement cachées les prédications qu'il lui a fait parvenir. Clément, dans la seconde Lettre, informe saint Jacques que saint Pierre, peu avant de mourir, l'a revêtu lui-même de la dignité épiscopale, et qu'il l'a en même temps chargé d'adresser à Jacques un compte-rendu détaillé de son apostolat et de sa vie. Il s'acquitte maintenant de sa mission, en adressant à saint Jacques l'abrégé des discours que saint Pierre lui avait déjà envoyés. Saint Jacques recevra donc l'ouvrage sous ce titre : *Abrégé par Clément des prédications apostoliques de Pierre* (2).

Dans les *Homélies*, plus encore peut-être que dans les *Reconnaissances*, la biographie de saint Clément n'est, après tout, qu'un canevas sur lequel on a brodé un tissu doctrinal. Ici et là, le récit sert de passeport aux idées ; ici et là, mêmes personnages, dans les mêmes rôles. Les divergences ne valent pas la peine d'être signalées : ainsi, les *Homélies* nomment le père de Clément Fauste, ses frères Faustin et Faustinien. Pas plus que les *Homélies*, les *Reconnaissances* ne sont un produit de l'orthodoxie pure. Mais, tandis que les *Reconnaissances* cherchent à se rapprocher de l'enseignement de l'Eglise, la doctrine des *Homélies* n'est autre que l'Ebionitisme : la religion chrétienne et le vrai mosaïsme ne font qu'un ; le Christ est le même prophète qui s'était autrefois révélé en Adam et en Moïse, et, comme Moïse avait eu mission de restaurer la

1. Ch. I. — 2. Ch. XX.

religion primitive, obscurcie et altérée par le péché, ainsi une nouvelle révélation dans le Christ était devenue nécessaire, parce que la loi mosaïque à travers les siècles avait perdu sa pureté originelle (1). Mais au théisme juif s'allie, d'une étrange façon, le panthéisme stoïcien : Dieu a tiré le monde d'une matière éternelle qui émane substantiellement de Dieu dans ses quatre éléments et ne se développe que par des *syzygies*, couples antithétiques d'êtres mâles ou bons et d'êtres femelles ou mauvais (2).

Enfin, les deux *Epitomés* résument le récit des *Homélies* et le prolongent jusqu'à la mort de saint Clément, dont ils racontent l'apostolat dans Rome et le martyre, en laissant de côté la discussion des doctrines.

Les *Epitomés* sont assurément postérieures en date aux *Reconnaissances* et aux *Homélies*. Mais de ces deux derniers ouvrages, lequel a paru le premier? La question n'est pas encore résolue. Les *Homélies* n'étaient, aux yeux d'Hilgenfeld, qu'un remaniement des *Reconnaissances* ; Uhlhorn et, avec lui, Mgr Freppel, tenaient les *Reconnaissances* pour une édition expurgée des *Homélies* ; selon Lehmann, il y avait dans les *Reconnaissances* deux parties bien distinctes, l'une, livres I-III, antérieure, l'autre, livres IV-X, postérieure aux *Homélies*. Plus près de nous, M. Langen place la composition des *Homélies* à Césarée, vers la fin du IIe siècle, et celle des *Reconnaissances* dans les premières années du IIIe siècle, à Antioche.

Les deux ouvrages respirent manifestement l'ébionitisme. Mais M. Langen, vieux catholique, a voulu mettre en relief les visées hiérarchiques des Pseudo-Clémentines, auxquelles il fait jouer un grand rôle dans l'histoire de la suprématie du Saint-Siège. Pour lui les Pseudo-Clémentines sont le manifeste de l'Orient contre les prétentions de l'Eglise romaine : elles sont une refonte ou plutôt la contre-partie d'un livre aujourd'hui perdu qui confisquait sur Jérusalem au profit de Rome la primauté de l'Eglise universelle. Mais, depuis 135, l'Eglise de Jérusalem n'était

1. II, 38 et suiv. — 2. Cf. KRAUS, *Hist. de l'Église*, t. I, p. 148.

plus ; que pouvait contre la capitale du monde et sa florissante Eglise la voix d'Antioche et de Césarée? L'usurpation de Rome, favorisée par les conjonctures politiques, se consomma sans décret conciliaire, peu à peu et pratiquement. Pures hypothèses qui trahissent les préjugés du sectaire et que rien ne justifie.

VI. Les deux Epîtres aux Vierges. — C'est encore le nom de saint Clément qui figure en tête des deux *Epîtres aux Vierges* ; entendons les vierges de l'un et l'autre sexe. On ne les possède intégralement que dans un texte syriaque, et ce texte, on l'a tenu fréquemment pour l'original. Plus fréquemment toutefois on a reconnu que l'original a dû être écrit en grec, et les *Pandectes* d'un moine de la Palestine, Antiochus (1), contiennent de longs fragments grecs des deux Epîtres.

La première, en 13 chapitres, part de ce principe que la virginité, sans les œuvres de la foi, ne saurait par elle-même donner l'espérance du salut (2) ; puis, elle retrace, avec l'excellence, les labeurs et les sacrifices de la virginité (3) ; enfin, elle donne des règles de conduite aux vierges, les prémunissant par-dessus tout contre la cohabitation des deux sexes et contre l'oisiveté (4).

La deuxième Lettre en 16 chapitres s'ouvre par un tableau de la vie que mènent les vierges sous les yeux de l'auteur (5). Parcourant ensuite l'Ancien Testament, elle montre à ses lecteurs, par une foule d'exemples, les devoirs et les périls de leur état ; elle termine en ramenant leur esprit au type parfait de la virginité, à Notre-Seigneur (6).

Contre l'authenticité de ces deux Lettres (7) on en appelle au style de l'écrivain et à l'emploi qu'il a fait de

1. Cf. *infra*, § 87, III. — 2. Ch, II-III. — 3. Ch. IV-IX. — 4. Ch. X-XI. — 5. Ch. I-VI. — 6. Ch. VII-XV. — 7. Après Wetstein et Galland, Mgr Villecourt (v. *infra* XII) et Mgr Freppel (*Les Pères apost.*, 10e leç.) en France, Mgr Beelen, à Louvain (v. *infra*, XII), etc., ont chaudement défendu l'authenticité de nos deux Lettres. Attaquée, au XVIIIe siècle, par Lardner en Angleterre et en Hollande par Venema, cette authenticité va toujours perdant du terrain. Cf. FUNK, *Opp. Patr. ap.* t. II, *Prolég.* p. XLI et s. (N. DES T.).

l'Ecriture sainte, spécialement du Nouveau-Testament. Les abus qu'il a certainement devant les yeux en proscrivant la cohabitation des deux sexes, n'éclatèrent qu'au IIIe siècle ; ce qui reporte à cette date la composition de nos deux Epîtres ; ce qui explique aussi pourquoi personne, avant saint Epiphane (1) et saint Jérôme (2), n'en a fait mention.

VII. Autres ouvrages apocryphes. — Si puissante a été l'action de saint Clément dans l'Eglise primitive et si glorieux, malgré les ombres de sa biographie, est resté son souvenir, que les œuvres anonymes de l'antiquité sont venues en foule s'abriter sous son nom. *Discipline des apôtres*, *Constitutions apostoliques*, *Canons apostoliques*, tout est censé rédigé par lui (3). Vers le milieu du IXe siècle, le faux Isidore insère dans sa collection, au frontispice des décrétales pontificales, cinq lettres de saint Clément, fabriquées en grande partie avec d'anciens documents, notamment avec les Pseudo-Clémentines. Les Syriens jacobites attribuaient aussi à saint Clément une liturgie, qu'il faut bien distinguer de la liturgie du VIIIe livre des Constitutions apostoliques ; Renaudot en a publié une version latine.

VIII. Ouvrages sur saint Clément. — Maistre, *Saint Clément de Rome : son histoire, ses écrits... son glorieux martyre*, 2 vol. in-8°. Paris, 1883. M. Maistre crut pouvoir démontrer l'authenticité de tous les écrits répandus sous le nom de saint Clément, et il les analyse en les paraphrasant. — Sur l'ordre chronologique des premiers papes, V. L. Duchesne, *Le liber pontificalis* (*Biblioth. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, 2e série, n° 3). T.I, p. LXXI-LXXIII, Paris, 1886. — J. B. Lightfoot a longuement discuté les données de l'antiquité sur saint Clément, *The Apostolic Fathers*, Part. I, vol. I, p. 14-103. 104-115. 201-345, Londres, 1890. — *Le Martyrium S. Clementis Papæ Romæ* vient d'être publié par Funk, *Opp. Patr. Apostol.*, II, 28-45. Littérature complète dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 465-466. 2520.

1. *Hær.*, XXX, 15 : MIGNE, *P. G.*, XLI, 432. — 2. *Adv. Jovin.*, I, 12 : MIGNE, *P. L.* XXIII, 228. — 3. V. *supra*, § 5, II, IV, V.

IX. Les deux Epîtres aux Corinthiens. Tradition du texte. — Les deux Epîtres aux Corinthiens nous sont, à notre connaissance, parvenues en deux manuscrits : l'un, dont nous avons déjà parlé (cf. *supra*, § 5, I ; § 7, IV), le *Codex Hierosolymitanus ou Constantinopolitanus*, de l'an 1056 ; l'autre, le *Codex Alexandrinus*, la fameuse Bible grecque du v° siècle, que le patriarche de Constantinople, Cyrille Lucaris, offrit en 1628 au roi d'Angleterre, Charles Ier, et que l'on conserve à Londres dans la Bibliothèque du British Museum. Les onze derniers feuillets du manuscrit contiennent nos deux Epîtres, la perte d'un feuillet inflige une grave lacune, du chap. LVII, 6, au chap. LXIII. De la 2° Epître il ne reste que les premiers chapitres, du chap. I au chap. XII, 5 ; les deux cinquièmes de l'ouvrage ont disparu. De plus, il y a dans les feuillets qui nous restent, nombre de syllabes et de mots entiers totalement effacés ou du moins à peu près illisibles. F. Madden a publié des onze derniers feuillets un fac-simile qui laisse à désirer : *Photographic Facsimiles of the remains of the Epistles of Clement of Rome. Made from the unique copy preserved in the Codex Alexandrinus*, Londres, 1856. Mais le British Museum en a fait paraître une très belle reproduction photographique, *Facsimile of the Codex Alexandrinus* , vol. IV, *New Testament and Clementine Epistles*, Londres, 1879. — C. Tischendorf a publié d'après le *Codex Alexandrinus* le texte des deux Lettres : *Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini*, Leipzig, 1867, in-fol., p. 29-52, et, en un volume à part, *Clementis Romani Epistolæ, ad ipsius cod. Alex., fidem...*, Leipzig, 1873, in-4°.

Le Codex de Jérusalem (fol. 51^b^ 76^a^) a comblé les lacunes du Codex d'Alexandrie ; c'est de là que Mgr Ph. Bryennios a tiré le premier, en 1875, le texte complet des deux Epîtres. L'édition parut, la même année, à Constantinople, in-8°. Les glanes que Mgr Bryennios avait pu ramasser dans une collation nouvelle du manuscrit, ont enrichi son édition de la *Didaché. Prolég.*, p. 103-104, Constantinople, 1883. — On trouve une reproduction photographique du texte entier de nos deux Lettres dans la 2° édition des *Pères apostoliques* de Lightfoot, P. I, 1890, t. I, p. 421-474. Le Codex de Jérusalem, malgré la particulière importance qui s'y attache en dehors même des fragments que seul il contient, ne saurait, quant à la valeur critique du texte, disputer le premier rang au Codex d'Alexandrie.

Nous possédons, en outre, une vieille version syriaque de nos deux Lettres : version faite avec un grand soin et conservée dans un manuscrit de l'an 1170, qui de la bibliothèque de M. Jules Mohl, † 1876, a passé dans celle de l'université de Cambridge. C'est une copie du Nouveau Testament, sauf l'Apocalypse, d'après la récension de Thomas

d'Héraclée ; nos deux Lettres y sont intercalées entre l'Epître de saint Jude et celle de saint Paul aux Romains. Ce texte est encore inédit : Lightfoot en a pourtant publié les principales variantes. *S. Clement of Rome, An Appendix*, Londres, 1877, et *The Apostolic Fathers*, P. I, 1890. t. I. — M. l'abbé Martin a publié en syriaque et en latin un court fragment de la IIe Lettre. V. Pitra, *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, t. IV, p. 1-2. 276, Paris, 1883. Cf. Ad. Hilgenfeld, *Les Lettres de Clément de Rome et leur version syriaque*, dans la *Revue de théologie scientifique*, 1877, t. XX, 549-562. — Fr. X. Funk, *La version syriaque des Lettres de saint Clément*, dans la *Revue trimestr. de théol.*, 1877, t. LIX. 477–498.

Par une chance inespérée, Dom Germain Morin a découvert au grand séminaire de Namur, dans un manuscrit du XIe siècle, une vieille traduction latine de la 1re Epître aux Corinthiens. Ecrite en latin populaire, dans le latin de l'*Itala*, cette traduction nous rend presque mot à mot un excellent texte grec ; elle remonte peut-être au IIe siècle. D. Morin l'a publiée, en 1894, à Maredsous : *Analecta Maredsolana*, t. II, fasc. 1, Cf. Ad. Harnach, *Sur la récente découverte d'une traduction latine de la 1re Epître de Clément*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie royale des sciences de Berlin*, 1894, p. 261-273.

X. Les deux Epîtres aux Corinthiens (*suite*). — *Editions* : L'édition *princeps* des deux Lettres est celle de P. Junius (Young). Oxford, 1633 ; 2e éd., 1637. C'est à l'édition de Junius que Cotelier a emprunté les Lettres pour ses *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672. Ces lettres ont depuis lors trouvé place dans toutes les éditions des Pères apostoliques. Il faut également signaler l'édition qu'en a donnée à part Laurent, Leipzig, 1870 ; 2e éd., 1873. Sur l'édition de Tischendorf, v. *supra*, IX. — Avant 1875, toutes les éditions des deux Lettres s'appuient, de façon ou d'autre, sur le codex d'Alexandrie et présentent par conséquent la même lacune, v. *supra*, *ibid.* Lorsque Mgr Bryennios, en 1875, eut publié d'après le Codex de Jérusalem le texte complet, M. Hilgenfeld et MM. von Gebhardt et Harnack firent réimprimer leurs éditions de 1866, en y comblant cette lacune, Leipzig, 1876. — Lightfoot inséra les fragments que l'on venait de retrouver, dans un appendice à son édition de 1869, Londres, 1877. — M. Funk, dans son édition de 1878, put aussi mettre à profit les variantes syriaques publiées par Ligthfoot. Après la mort de Lightfoot (21 déc. 1889) on vit paraître une seconde édition de ses *Pères apostoliques*, Part. 1re, Londres, 1890, de toutes les éditions la plus riche en matériaux.

Travaux : Lipsius, *De Clementis Romani epistola ad Corinthios priore disquisitio*, Leipzig, 1855, in-8°. — Harnack, *Sur la deuxième Lettre de*

lément *aux Corinthiens*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1876-877, t. I, 264-283. 329-364. — Wieseler, *Sur la Lettre de Clément de Rome aux Corinthiens*, dans les *Annales de théol. allemande*, 1877, t. XXII, 353-406. — A. Brüll, *La première Lettre de saint Clément de Rome aux Corinthiens et son importance historique*, Fribourg, 1883, in-8°. — J. M. Cotterill, *Peregrinus Proteus : An investigation into certain relations subsisting between De morte Peregrini, the two Epistles of Clement to the Corinthians...*, Edimbourg, 1879, in-8°. Cotterill veut prouver que treize soi-disant ouvrages de l'antiquité, ceux, entre autres, que nomme le titre de son livre, ont été fabriqués à l'époque de la Renaissance ou très peu avant, par un « Protée » littéraire. — W. Wrede, *Recherches sur la première Epître de Clément*, Gœttingue, 1891, in-8°. — Lemme, *Le Judéo-christianisme de l'Eglise primitive et la Lettre de Clément de Rome*, dans les *Nouvelles Annales de théologie allem.*, 1892, t. I, 325-480. — G. Courtois, *L'Epître de Clément de Rome*, Montauban, 1894, in-8°. — V. la littérature complète dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 1-5. 89-90.

XI. Les Clémentines. — *Editions* : C'est Lefèvre d'Etaples qui, le premier, fit imprimer la traduction des *Reconnaissances* par Rufin, Paris, 1504, in-f°. Bien meilleur est le texte de Cotelier, *Patres ævi apostolici*, t. I, Paris, 1672. Sur d'autres éditions, V. Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patrum lat.*, I, 633 et s. On doit l'édition la plus récente, à Gersdorf, Leipzig, 1838 (*Bibl. Patrum eccles. lat. sel.*, t. I); elle est reproduite par Migne, *P. G.*, I. — De Lagarde, *Clementis Romani Recognitiones syriace*, Leipzig et Londres, 1861, in-8°.

Le premier éditeur des *Homélies* fut Cotelier, *Op. cit.* Mais Cotelier s'arrête, avec le manuscrit dont il se servait, au milieu de la 19° *Homélie*; c'est ce que fait aussi Schwegler, Stuttgard, 1847, in-8°. A. Dressel publia le texte complet : *Clementis Romani quæ feruntur homiliæ viginti nunc primum integræ...*, Gœttingue, 1853, in-8°; Migne a reproduit l'édition de Dressel, *P. G.*, II. Mais M. de Lagarde, le premier, a donné du texte grec, sans traduction, une édition, qui satisfait, somme toute, aux exigences de la critique : *Clementina*, Leipzig, 1865, in-8°. L'introduction, en tête du texte, a été réimprimée dans les *Mélanges* de M. de Lagarde, p. 26-54, Gœttingue, 1884, in-8°.

Rufin avait traduit la lettre de saint Clément à saint Jacques, laquelle, de son temps, précédait les *Reconnaissances;* Fritzsche a publié cette traduction, *Epistola Clementis ad Jacobum ex Rufini interpretatione* (Progr.), Zurich, 1873, in-4°.

A. Dressel a publié les deux *Epitomés*, *Clementinorum Epitomæ duæ, altera edita, correctior, inedita altera nunc primum integra... Accedunt*

Fr. Wieseleri Adnotationes criticæ ad Clementis Romani quæ feruntur homilias, Leipzig, 1859, in-8°.

Travaux : Ad. Hilgenfeld, *Les Reconnaissances et les Homélies Clémentines, leur origine et leurs idées*, Iéna, 1848, in-8°. — Uhlhorn, *Les Homélies et les Reconnaissances de Clément de Rome*, Gœttingue, 1854, in-8°. — Lehmann, *Les Clémentines, surtout au point de vue littéraire*, Gotha, 1869, in-8°. — G. Frommberger, *De Simone Mago*. P. Ia : *De origine Pseudo-Clementinorum* (Diss. inaug.), Breslau, 1886, in-8°. — H. M. van Nes, *Het Nieuwe Testament in de Clementinen* (Diss.), Amsterdam, 188?, in-8°. — Langen, *Les romans de Clément, nouvelle étude de leur origine et de leur tendance*, Gotha, 1890, in-8°. V. la critique de Brüll, dans la *Rev. trimestr. de théol.*, 1891, t. LXXIII, p. 577-601. — C. Bigg, *The Clementine Homilies*, dans les *Studia Biblica et ecclesiastica*, t. II, p. 157-193, Oxford, 1890. — J. Quarry, *Notes, chiefly critical, on the two last books of the Clementine Homilies*, dans *Hermathena*, 1890, t. VII, p. 67-104 ; *Notes, chiefly critical, on the Clementine Homilies, and the Epistles prefixed to them*, *ibid.*, t. VII, p. 239-267 ; t. VIII, p. 91-112. 133-160. 287-300. — (W. Chawner), *Index of noteworthy words and phrases found in the Clementine writings commonly called The Homilies of Clement*, Londres, 1893, in-8°. V. littérature plus complète des Clémentines dans Richardson, *Bibliogr. Synopsis*, p. 92-95.

XII. Les deux Lettres aux Vierges. — Le célèbre éditeur du Nouveau Testament, Wetstein, découvrit, dans un manuscrit syriaque, de l'an 1470, les deux Lettres aux Vierges et les publia, en 1752, à Leyde. C'est une copie du texte syriaque de Wetstein qui figure dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, et dans Migne, *P. G.* I. Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle, en fit paraître deux traductions, l'une latine, l'autre française, Paris, 1853, in-8°. M. Beelen, professeur à l'université de Louvain, donna une belle édition du texte syriaque, en y joignant une traduction latine, Louvain, 1856, in-8°. Cette traduction se trouve, améliorée, dans Funk, *Opp. Patr. apostol.*, II, 1-27.

Cotterill, le premier, a montré que le moine Antiochus avait beaucoup emprunté, sans en rien dire, au texte grec de nos deux Lettres : *Modern Cristicism, and Clement's epp. to virgins*, Edimbourg, 1884, in-8°. — Ad. Harnack, *Les Lettres pseudo-clémentines de virginitate et l'origine du monachisme*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie royale des sciences de Berlin*, 1891, p. 361-385.

XIII. Autres ouvrages apocryphes. — On trouvera les cinq décrétales dans les éditions du faux Isidore (*Decretales Pseudo-Isidorianæ, rec. Hinschius*, Leipzig, 1863, in-8°, p. 30-66) ; — dans le premier volume des *Conciles* du P. Hardouin et de Mansi, etc.

Renaudot a fait paraître en latin la liturgie que les Jacobites attribuent à saint Clément : *Liturg. Orient. Coll.*, t. II, p. 186-201, Paris, 1716. Migne l'a insérée dans sa *Patrologie grecque*, t. II, 603-616.

Nous avons encore en manuscrit deux Apocalypses, l'une arabe, l'autre éthiopienne, qui portent le nom de saint Clément ; cf. Funk, *Dict. théolog. de Wetzer et Welte*, 2e éd. t. III, 453-454.

XIV. Les premiers successeurs de saint Clément. — Le faux Isidore attribue aussi des décrétales aux successeurs de saint Clément sur le siège de Pierre. Voici l'ordre qu'il donne : Clément, Anaclet ou Anenclet (1), Evariste, Alexandre, Sixte, Télesphore, Hygin, Pie, Annicius ou Anicet, Soter, Eleuthère.

On trouvera le texte de leurs décrétales dans Hinschius, *Decretales Pseudo-Isidorianæ*, p. 66-127. J. von. Pflugk-Harttung a inséré des fragments, sous les noms de saint Evariste et de saint Alexandre, dans les *Acta Pontificum Romanorum inedita*, t. II, p. 1, Stuttgard, 1884. C'est à Mansi, *SS. Conc. Coll.*, t. I, 597-689, que Migne a emprunté les *Epistolæ et decreta* des successeurs de saint Clément, *P. G.*, t. II, 787-818 (Anaclet) et t. V, 1045-1144 (Evariste-Eleuthère). Quelques lettres authentiques de ces premiers papes, les seuls ouvrages sortis de leur plume, ne nous sont point parvenues. V. sur la perte de ces lettres, M. Caspari, *Documents inédits, peu ou point remarqués, pour servir à l'histoire du symbole du baptême et de la règle de foi*, t. III, p. 431-432.

Nous parlerons plus loin, § 35, VI, du pape saint Victor, successeur de saint Eleuthère.

XV. Saint Denys de Corinthe et saint Pinytus de Crète. — Nous avons déjà mentionné (2) la lettre où saint Denys, répondant au pape saint Soter, lui exprimait la reconnaissance de l'Eglise de Corinthe, pour les aumônes que l'Eglise de Rome lui avait envoyées ; Eusèbe ne nous en a conservé que quatre passages (3). Après quoi, il énumère, en les résumant presque d'un seul mot, huit lettres de saint Denys, qui toutes sont perdues. Il rappelle, en

1. V. *Supra*, I. — 2. V. *Supra*, II. — 3. *Hist. eccl.*, II, 24 et IV, 23

outre, la réponse que l'évêque de Gnosse en Crète, Pinytus, avait faite au célèbre évêque de Corinthe, et dont pareillement il ne nous reste rien. Saint Jérôme, en louant les talents et les œuvres de saint Denys (1) et de saint Pinytus (2), n'est visiblement qu'un écho d'Eusèbe ; il fait vivre les deux évêques du temps de Marc-Aurèle et de Commode.

Routh, *Reliq. sacr.* 2e éd. t. I. Oxf. 1846, p. 175-201 : BB. Dionysius et Pinytus. Cf. Ad. Harnack, *Hist. de l'ancienne littérature chrét. jusqu'à Eusèbe.* Ire part. p. 235-237, Leipzig, 1893. — V. dans Richardson, *Bibliogr. Synopsis*, 112, la littérature concernant saint Denys.

§ 9. — *Le Pasteur d'Hermas.*

I. Esprit et division du livre. — L'étendue de l'ouvrage, la richesse du fond et l'originalité de la forme, tout assure au *Pasteur d'Hermas* une place à part dans la littérature de l'âge apostolique. L'ouvrage se compose de cinq *Visions*, ὁράσεις, de douze *Préceptes*, ἐντολαί, et de dix *Similitudes*, παραβολαί. Mais le triple aspect que le livre a tour à tour revêtu, n'en exige nullement la division en trois parties. Hermas lui-même, ou l'ange qui lui parle, distingue (3) deux parties seulement : les quatre premières visions, qui montraient à l'auteur l'Eglise sous les traits d'une matrone, puis les Préceptes et les Similitudes, que l'ange de la pénitence, sous la figure d'un Pasteur, apporte avec lui. La distinction n'a d'autre signe, ni d'autre base que le changement des personnages, organes et interprètes des révélations d'en haut, ici la Matrone, là le Pasteur (4). Ce fut

1. *De Vir. ill.*, 27. — 2. *Ibid.*, 28. — 3. Vis. v, 5. — 4. Sim. ix, 1, 1-3.

le Pasteur qui donna son nom à tout l'ouvrage. Aussi bien y entre-t-il en scène dès la première partie, sans néanmoins avoir déjà les traits d'un Pasteur et en n'y jouant qu'un rôle secondaire (1).

Les quatre premières Visions indiquent la raison et tracent l'esquisse du livre ; les Préceptes et les Similitudes, avec la cinquième Vision pour préface, ne sont que le prolongement des Visions et leur développement moral (2). Mais toutes les révélations dont Hermas est honoré se ramènent à l'idée de pénitence, de réforme intérieure. La pénitence, Hermas doit se la prêcher d'abord à lui-même et à sa famille ; il doit la prêcher ensuite à l'Eglise de Rome, l'Eglise mère, et à l'Eglise universelle. Renouveler et purifier les âmes, au sein du clergé comme dans la société laïque, voilà le but et la mission de l'ouvrage. La grande raison de cet appel à la pénitence, c'est, Hermas le laisse entendre à chaque page, l'imminence de la persécution et l'approche de l'avènement de Jésus-Christ, le souverain juge.

II. Analyse du livre. — La première partie du Pasteur, en quatre Visions, nous met sous les yeux quatre apparitions de la Matrone qui personnifie l'Eglise. La première fois, on voit paraître une femme âgée, décrépite, obligée par sa faiblesse de rester assise sur un fauteuil ; c'est le symbole de l'Eglise ici-bas victime du péché (3). On aperçoit, la deuxième fois, une femme debout, la sérénité de la jeunesse sur les traits, mais le teint flétri et les cheveux grisonnants : figure de l'Eglise qui, dans l'espérance du pardon, expie ses péchés (4). La troisième Vision nous offre la vieille femme pleinement rajeunie, sauf ses cheveux qui grisonnent encore : c'est l'Eglise des âmes justifiées, qui sont exemptes de péchés graves, mais dont la vie terrestre ne saurait être toujours à l'abri des fautes et des imperfections (5). On dirait enfin, dans la quatrième Vision, une jeune fiancée, qui sort, brillamment parée de

1. Vis. II, 4, 1 ; III, 10, 7. — 2. Vis. V, 5 ; Sim. IX, 1, 1-3. — 3. Vis. III, 11. — 4. Vis. III, 12. — 5. Vis. III, 13.

la chambre nuptiale : image de l'Eglise lavée de toutes ses taches, et telle qu'aux derniers jours seulement on la pourra contempler (1). Tout va, dans la personne de la Matrone aussi bien que dans son langage, à prêcher de plus en plus la pénitence.

De ces quatre Visions la plus importante est, sans contredit, la troisième : la Vision de la tour (2), qu'Hermas a développée plus au long dans la VIIIe et dans la IXe Similitudes. Cette tour immense, aux murs étincelants, qui s'élève au-dessus des eaux, c'est l'Eglise, ou plutôt l'assemblée des saints, des fidèles encore vivants ou déjà sortis de ce monde, qui ont inviolablement gardé la grâce de leur baptême. Les pierres étendues près de la tour, sans qu'on en fasse usage et dont on ne peut se servir dans le moment, ce sont les pécheurs à qui des fautes graves ont ôté la grâce du baptême, et qui se trouvent exclus par là même de l'assemblée des saints ; mais ces pécheurs, comme autant de pierres taillées et retaillées sous les coups de la pénitence, finiront par s'ajuster au bâtiment et par entrer dans la construction de la tour (3).

La cinquième Vision nous amène au seuil de la seconde partie du livre. Les douze Préceptes forment le code abrégé de la morale chrétienne. En tête de tous les Préceptes, Hermas place la foi en un seul Dieu (4) ; puis il recommande la simplicité et la charité (5) ; le culte de la vérité (6), la pureté, dans le mariage comme dans le célibat (7), la patience et la douceur (8), il faut encore savoir distinguer les inspirations des bons anges d'avec les suggestions des mauvais (9), craindre le Seigneur (10), vivre dans la tempérance (11), se confier en Dieu (12), fuir la tristesse et l'abattement (13), se garder des faux pro-

1. Vis. IV, 2-3. — 2. « Cette tour symbolique est aussi entrée dans les souvenirs de la poésie et de l'art chrétiens. On la trouve figurée dans une peinture des catacombes de Naples, et Prudence s'en est souvenu, lorsqu'à la fin de sa *Psychomachia*, il nous dépeint le temple mystique que les vertus triomphantes bâtissent au Seigneur. » BOISSIER, *La fin du Paganisme*, t. II, p. 22. (N. DES T.). — 3. Vis. III, 5, 5. — 4. Mand. I. — 5. II. — 6. III. — 7. IV. — 8. V. — 9. VI. — 10. VII. — 11. VIII. — 12. IX. — 13. X.

phètes (1), déclarer la guerre aux coupables convoitises (2).

Les dix Similitudes ont avec les Visions une frappante analogie ; ici et là, même caractère, celui d'une apocalypse. Dans une série de tableaux, que le Pasteur explique à Hermas, se dévoilent successivement nombre de vérités et de règles chrétiennes. La première Similitude prémunit contre l'attachement excessif aux biens de la terre ; la seconde prêche d'une façon charmante la loi de l'aumône. Les deux suivantes ne dépeignent pas avec moins de fraîcheur et de précision le mélange des justes et des pécheurs en ce monde et leur séparation à la fin des temps. Impossible, en hiver, de distinguer les arbres morts d'avec les arbres vivants ; mais vienne l'été, et, pendant que, parmi les arbres, les uns se recouvrent de feuilles et de fruits, les autres demeurent arides et desséchés. Ainsi, sur la terre, les pécheurs et les justes vivent confondus ensemble ; mais, là-haut, les bonnes œuvres des justes les feront reconnaître à jamais. La cinquième Similitude met en relief le mérite du jeûne. Avec la sixième, Hermas aperçoit dans la campagne deux troupeaux et deux bergers, le pasteur de la volupté et le pasteur de la pénitence ; l'un respire la douceur et la joie ; l'autre, rude et dur, mène ses brebis, le bâton levé, au milieu des ronces et des épines. La septième lui découvre le bras de l'ange des vengeances étendu sur sa maison.

Dans les huitième et neuvième Similitudes on retrouve, agrandie et semée d'épisodes variés, la troisième Vision. L'Eglise est comparée à un saule immense. Les branches du saule ont la vie dure ; fussent-elles arrachées de l'arbre, les branches visiblement flétries peuvent encore, si on les replante et qu'on les arrose fortement, reverdir et refleurir (3). Ainsi, ceux-là mêmes que des fautes graves ont retranchés dans l'Eglise de la communion des vivants, peuvent, en faisant pénitence et en recourant aux moyens de salut dont l'Eglise a reçu le dépôt, renaître et revivre ;

1. XI. — 2. XII. — 3. Sim. XIII, 2,7.

ils peuvent, en d'autres termes, entrer dans la tour (1).

La neuvième Similitude reprend cette image de la tour. et l'envisage sous tous ses aspects. L'Eglise y apparaît comme l'Israël nouveau, comme l'édifice « bâti sur le fondement des prophètes et des apôtres, et dont le Fils éternel de Dieu est la suprême pierre angulaire ». La tour n'est pas encore achevée (2); le maître vient pour retirer les pierres détériorées et les remettre au Pasteur, afin qu'il les taille et les nettoie (3); une foule de pécheurs devront à la pénitence de revivre au sein de l'Eglise et de recouvrer ainsi leur place dans l'Eglise glorieuse de l'éternité. Enfin, dans la dixième Similitude, l'ange de la pénitence avertit encore Hermas de purifier par la pénitence sa propre maison; il le presse en même temps d'appeler à la pénitence tous les hommes. « Car c'est par amour pour vous que la construction de la tour est restée interrompue ; si vous ne vous hâtez de faire le bien, la tour s'achèvera, et vous en serez exclus (4) ».

III. L'auteur; son autobiographie. Le jugement de l'antiquité. — En maints endroits (5) l'auteur du Pasteur se désigne lui-même sous le nom d'Hermas, sans préciser davantage. Esclave de naissance, son maître le vendit, jeune encore, dans Rome, à une certaine Rhodé, qui plus tard l'affranchit. Il se maria, s'en alla faire ailleurs le commerce, et, sans être le moins du monde un type de probité, y réussit à merveille. Mais la grosse fortune qu'il gagna ne laissa pas d'avoir sur sa famille comme sur lui une fâcheuse influence. Sa femme mérita plus d'un reproche; ses fils allèrent jusqu'à renier leur foi dans la persécution et à dénoncer leurs propres parents. Le châtiment du ciel ne se fit pas attendre. Hermas perdit la fortune qu'il avait amassée si vite; et vécut depuis lors à Rome dans une situation très modeste; il cultivait un champ aux portes de la ville. C'est dans ce champ, sur la route qui va de Rome à Cumes, qu'il eut ses révélations.

1. Sim. VIII, 6,6. — 2. Sim. IX, 5, 1-2. — 3. Sim. IX, 6-7. — 4. Sim. X, 4,4. — 5. Vis. I, 1,4. 2, 2,4,3; II, 2,2 etc.

Un mot, à la fin de la seconde Vision, présente un particulier intérêt. Hermas reçoit de la Matrone l'ordre d'étendre ses avertissements à tous les chrétiens. « Fais, lui dit-elle, deux exemplaires de ton livre, l'un pour Clément, l'autre pour Grapta. Clément aussitôt l'enverra dans les villes étrangères, c'est le devoir de sa charge ; Grapta l'expliquera aux veuves et aux orphelins ; pour toi, tu l'interpréteras à Rome même, de concert avec les prêtres qui président l'Eglise (1). » Grapta était, selon toute apparence, une diaconesse ; Clément paraît investi de l'autorité papale ; il est à la tête de l'Eglise romaine ; et c'est à lui d'en transmettre au loin la doctrine. Il est donc bien difficile, pour ne point dire plus, de ne pas admettre qu'Hermas parle de saint Clément de Rome (2) et fait allusion à la célèbre Epître de Clément aux Corinthiens. Hermas se présenterait donc lui-même au lecteur comme un contemporain de l'illustre pontife.

Selon Origène (3), le Pasteur eut pour auteur cet Hermas que saint Paul salue dans l'*Epître aux Romains* (4) : conjecture sans fondement traditionnel, mais qu'ont reproduite nombre d'écrivains orientaux. Origène est aussi très enclin, il s'empresse de l'ajouter, à tenir le Pasteur pour un livre inspiré. Il ne laisse pas de témoigner que son opinion, qui était avant lui très probablement celle de saint Irénée et de Clément d'Alexandrie, se heurtait à de nombreux démentis. Quatre fois, en citant le Pasteur, il atténue la portée de sa citation : « Si cui tamen placeat eum legere, recipere ». Ailleurs il avoue que le livre ne passe pas aux yeux de tous pour une Ecriture inspirée, θεῖα γραφή (5), que plusieurs même n'en font point de cas (6). Néanmoins, à tout prendre, le Pasteur a toujours joui en Orient d'une grande autorité. Fréquemment on l'y regarda, jusque dans le IVe siècle, comme un manuel de la

1. Vis, II, 4.3. — 2. *Supra*, § 8. — 3. *Comm. in Rom.*, livr. X, 31 : MIGNE, *P. G.*, XIV, 1282. — 4. XVI, 14. — 5. *Comm. in Matth.* livr. XIV, 21 : MIGNE, *P. G.*, XIII, 1240. — 6. *De princ.*, IV, 11 : MIGNE, *P. G.* XI, 365.

plus haute utilité pour l'instruction des catéchumènes, et on le lisait publiquement dans les Eglises (1).

Bien moins favorable fut le jugement de l'Occident. Déjà l'auteur du fragment de Muratori s'élevait avec la dernière énergie contre la croyance au caractère inspiré du Pasteur, et donnait en même temps sur l'origine de l'ouvrage un renseignement positif. Dans son catalogue des livres du Nouveau Testament (2), il l'attribuait à un frère du pape Pie Ier (vers 140-154 ou 155). Ce dut être, dans l'Eglise d'Occident, au déclin du IIe siècle, une idée fort répandue que le Pasteur ne peut aspirer au rang des livres canoniques et ne mérite qu'une confiance limitée. On ne saurait s'expliquer autrement l'attitude de Tertullien : Catholique, Tertullien nomme simplement le Pasteur un livre, « Scriptura » (3) ; après sa chute, il ne tarit pas d'outrages contre « ce pasteur des débauchés » (4).

Plus tard le Pasteur, en Occident, perdit tellement de son intérêt et tomba si fort en désuétude, que saint Jérôme put écrire (5) qu'il était « à peu près inconnu des Latins ».

IV. L'auteur (suite). **La critique moderne.** — La plupart des critiques modernes s'en sont rapportés, quant à l'origine du Pasteur, au fragment de Muratori ; et, de fait, quelles raisons alléguer pour révoquer en doute la véracité de ce témoignage ! Il est vrai, l'auteur du Pasteur, à ce compte, nous a trompés ; il n'est pas, comme il s'en donne l'air, contemporain de saint Clément ; ce n'est

1. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, III, 3 : MIGNE, *P. G.* XX, 217. — 2. « Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Hermas conscripsit, sedente (in) cathedra urbis Romæ ecclesiæ Pio episcopo fratre ejus ; et ideo legi eum quidem oportet, se publicare vero in ecclesia populo neque inter prophetas, completos numero, neque inter apostolos in finem temporum potest. » Edit. Zahn. Malgré les difficultés d'interprétation et les ombres du texte, il en ressort à coup sûr que le fragmentiste veut fermer au Pasteur l'entrée du Canon, parce qu'il y voit une œuvre purement humaine. — 3. *De Orat.*, c. XVI : MIGNE, *P. L.*, I, 1172. — 4. Au pape Calliste, qui en avait appelé sans doute au *Pasteur*, Tertullien réplique : « Cederem tibi, si scriptura Pastoris, quæ sola mœchos amat, divino instrumento meruisset incidi, si non ab omni concilio ecclesiarum, etiam vestrarum, inter apocrypha et falsa judicaretur... » *De pudic.*, c. X ; Cf. c. XX ; MIGNE, *l. c.*, II, 1000. 1021. — 5. *De vir. ill.*, c. X : MIGNE, *P. L.*, XXIII. 625.

qu'entre l'an 140 et l'an 155 qu'il a composé son livre. Oui ; mais à regarder aux idées mêmes du Pasteur, la composition du livre vers le milieu du IIe siècle est chose, sinon hors de conteste, du moins très vraisemblable. Le Pasteur se complaît si fort à traiter la grosse question du pardon des péchés graves (1), il y déploie une si étonnante insistance, qu'on se prend naturellement à penser qu'Hermas est au courant et tient compte des premiers pas au moins de l'agitation montaniste. En tout cas, les gnostiques (2), pour lui, sont déjà l'ennemi.

Notre auteur écrit au cours d'une longue période de paix, qui a vu chez une foule de fidèles le sens chrétien s'affaiblir et l'esprit du monde reprendre l'empire (3). Mais il rappelle la tempête qui a précédé le calme, et plusieurs circonstances (4) indiquent la persécution de Trajan (98-117), non celle de Domitien (81-96). L'époque de tranquillité doit donc être celle de l'avènement d'Antonin le Pieux (138-161).

Enfin, l'Eglise à laquelle le Pasteur est adressé, a déjà vieilli ; déjà la tiédeur, la mondanité ont poussé loin leurs ravages ; un redoublement de sévérité dans la discipline ecclésiastique, en ce qui touche surtout la réconciliation des *lapsi*, paraît être une impérieuse nécessité. L'Eglise du Ier siècle, ici, n'est pas en cause ; on ne la reconnaît pas dans le sombre tableau d'où ces traits sont tirés.

La date que l'auteur du Pasteur assigne à son livre est donc, à n'en pas douter, une pure fiction. N'est-ce pas une raison de plus pour récuser toute son autobiographie ? Il est malaisé d'accorder ce qu'il nous apprend de lui-même avec l'idée que nous en donne naturellement son livre. Par contre, les moindres détails cadrent entièrement avec les tendances de l'ouvrage, et semblent forgés tout exprès pour y répondre. Hermas et sa maison figurent les plaies dont souffrait l'Eglise ; voilà pourquoi il est visé le pre-

1. Cf. notamment, Vis. III. Sim. VIII et IX. — 2. Vis. III, 7, 1. Sim. VIII, 6, 5. Sim. IX, 22, 1. — 3. Cf. Vis. II, 2 et 3. — 4. V. notamment Sim. IX, 28.

mier avec les siens par l'appel à la pénitence. Il en faut dire autant de la forme apocalyptique qu'a revêtue tout l'ouvrage. Hermas n'entend pas y proposer de simples paraboles ; il veut au contraire que l'on tienne ces enseignements pour des révélations du Fils de Dieu (1). C'est encore ici une de ces fictions, un de ces artifices littéraires, que goûte et prodigue la littérature des apocryphes, et dont la critique ne saurait être dupe.

De nos jours, quelques critiques ont contesté l'unité du Pasteur : M. de Champagny le partage entre deux auteurs, M. Hilgenfeld entre trois. Mais ces hypothèses n'ont guère trouvé d'accueil. Le lien étroit qui rattache les unes aux autres les diverses parties de l'ouvrage, ce que nous savons du plan et de la disposition du livre, l'unité du style et du lexique, tout proclame que le Pasteur sort d'une seule et même main.

V. La doctrine du Pasteur. Sotériologie. — L'idée-mère du Pasteur, nous l'avons remarqué plus d'une fois, c'est l'idée de pénitence, de réforme morale. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de pardonner les péchés graves, notamment l'adultère et l'apostasie ? C'est le pivot sur lequel tourne le livre ; tout en reçoit l'impulsion et s'y ramène. Certains docteurs, peut-être les premiers fauteurs du montanisme à Rome, soutenaient qu'il n'était pas possible de reconquérir l'innocence perdue, et qu'après le baptême, il n'y avait plus de pardon pour le pécheur. Hermas s'élève résolument contre eux. Par la pénitence le pécheur peut toujours se réconcilier avec Dieu et avec l'Eglise, et la carrière de la pénitence lui reste ouverte jusqu'à l'achèvement de la tour, jusqu'à la fin des temps ; le chemin de la pénitence est long et rude (2) ; c'est dans le Pasteur qu'il est fait mention pour la première fois des « Stations » (3), des degrés divers du grand œuvre de la pénitence. Hermas, dans les Préceptes (4), donne un résumé concis de sa doctrine du pardon des péchés ; il la déve-

1. V. en particulier, Sim. IX, 1. — 2. Cf. Sim., VI et VII. — 3. Image des exercices du soldat. Cf. Tert. *De jej.*, I. (N. DES T.). — 4. Mand. IV, 3.

loppe plus au long dans les Similitudes de la tour (1), et dans celle du saule (2).

La justification à laquelle on parvient, le païen par le baptême, le chrétien par la pénitence, n'efface pas seulement le péché; elle confère à l'âme une sainteté positive, en faisant d'elle la demeure du Saint-Esprit. « Conservez votre chair pure et sans tache, dit le Pasteur, afin que l'Esprit qui réside en elle lui rende témoignage (3), et que votre chair soit justifiée. Gardez-vous de laisser monter dans votre cœur la pensée que votre chair est périssable, et d'en abuser pour vous souiller. Car, en souillant votre chair, vous souillez aussi le Saint-Esprit; et, si vous outragez le Saint-Esprit, vous ne vivrez pas (4) ».

Dans l'état de grâce, l'homme peut véritablement acquérir des mérites, dépasser les préceptes, suivre les conseils et pratiquer des vertus héroïques, auxquelles là-haut Dieu prépare une particulière récompense. Le dogme catholique des œuvres surérogatoires est ici solennellement proclamé. Un serviteur, à qui son maître commande d'échalasser une vigne, ne se contente pas d'exécuter cet ordre ; il arrache aussi de la vigne les mauvaises herbes dont elle était remplie. A son retour, le maître est touché d'un zèle qui est allé au-delà du devoir, et, non content de donner à son serviteur la liberté qu'il lui a promise, il l'adopte « pour cohéritier de son fils » (5). Cette parabole expliquée, l'ange révélateur ajoute : « Observez les commandements du Seigneur, et vous plairez à Dieu, et vous serez inscrit au nombre de ceux qui observent ses commandements. Mais, si vous faites quelque bien qui dépasse le commandement de Dieu, vous vous acquerrez à vous-même une gloire suréminente, et vous jouirez auprès de Dieu d'un crédit plus grand que vous ne pouviez l'espérer » (6).

VI. La doctrine du Pasteur (suite). **Christologie.** — La Christologie du Pasteur a soulevé, de nos jours, des criti-

1. Vis. III ; Sim., IX. — 2. Sim., VIII. — 3. Cf. Hebr. x, 15. — 4. Sim., v, 7, 1-2. Cf., 6, 5-7. — 5. Cf. Sim. v, 2. — 6. Sim. v, 3, 2-3.

ques très sérieuses. On l'a généralement accusée d'identifier le fils de Dieu (1) avec le Saint-Esprit, et la justesse de l'accusation ne peut guère être contestée. En expliquant la parabole de la vigne, que nous avons déjà citée, le Pasteur dit (2) : « Le fils — du maître de la vigne — est le Saint-Esprit, le serviteur est le fils de Dieu, la vigne est le peuple qu'il a lui-même planté ». Ici, sans doute, Hermas distingue le Saint-Esprit et le Fils de Dieu ; mais enfin, le Saint-Esprit ne laisse pas d'être appelé Fils de Dieu ; le maître de la vigne est précisément Dieu (3). Le Fils de Dieu est serviteur, en tant qu'il a été envoyé par Dieu dans la vigne, c'est-à-dire, en tant qu'il a paru sur la terre et vécu parmi les hommes. Le Saint-Esprit préexistait au monde ; Dieu l'a fait habiter dans une chair choisie par lui, et, comme cette chair s'est bien et saintement conduite, Dieu l'a, pour récompense, admise à participer avec l'Esprit-Saint, μετὰ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου εἵλατο κοινωνόν (4). Que conclure de là ? sinon que, visiblement, la distinction entre le Saint-Esprit et le Fils de Dieu découle de l'Incarnation ; le Fils de Dieu avant l'Incarnation et le Saint-Esprit ne font qu'un.

Cela ressort encore plus clairement, le voile de la parabole étant écarté, d'un autre passage (5). « Je veux vous montrer, dit le Pasteur à Hermas, tout ce que vous a montré le Saint-Esprit, qui vous parlait sous la figure de l'Eglise ; car cet Esprit est le Fils de Dieu. » Le Saint-Esprit est donc le Fils de Dieu. Vainement essaierait-on de répondre que le « Saint-Esprit », appelé Fils de Dieu, n'est pas la troisième personne de la Sainte Trinité, mais l'esprit qui parlait à Hermas sous les traits de la Matrone personnifiant l'Eglise. Tout, dans le contexte (6), proteste contre une pareille distinction. C'en est donc fait de la

1. Pas une fois Hermas n'emploie le nom de Christ. — 2. Sim., v, 5, 2. — 3. *Ibid.* — 4. *Ibid.*, 6, 5-6. — 5. Sim., ix, 1, 1. — 6. Non dans celui de la vieille version latine, le seul que Mgr Ginoulhiac, *Hist. du dogme cath.*, liv. XI, ch. v, t. II, p. 505-506, ait eu sous les yeux, mais dans celui de l'original grec, de la seconde version latine et de la version éthiopienne. V. *infra*, vii, viii. (N. des T.).

'rinité, dans la pensée d'Hermas, tant que Jésus n'a pas .chevé l'œuvre de la Rédemption ; la Trinité ne se constitue que lorsque l'humanité du Sauveur s'élève au rang lu Père et du Saint-Esprit.

Ce serait, en revanche, une erreur d'admettre l'opinion très répandue et de s'imaginer qu'Hermas identifie le Fils de Dieu avec l'archange saint Michel. Oui, l'archange saint Michel, dans la huitième Similitude, et dans la neuvième le Fils de Dieu remplissent à peu près les mêmes fonctions, on les voit investis l'un et l'autre de la toute-puissance sur le peuple de Dieu ; l'un et l'autre, ils prononcent sur le sort des fidèles ; l'un et l'autre, ils remettent les pécheurs à l'ange de la pénitence pour les amender. Ainsi, analogie de situations et de missions. Mais on n'en saurait inférer l'identité des personnes, et d'autant moins que les différences de dénominations et d'attributs, loin d'être insensibles, sautent vraiment aux yeux. Saint Michel, par exemple, est toujours qualifié d'ange ; le Fils Dieu ne porte jamais ce nom. Dans la huitième Similitude, 3, 3, saint Michel a pouvoir sur le peuple ; le Fils de Dieu n'est pas seulement le maître du peuple (1) ; il est encore le propriétaire, le possesseur, le maître de la tour (2). Et si saint Michel (3) grave la loi dans le cœur des fidèles, il commence quelques lignes plus haut par dire : « Cette loi est le Fils de Dieu, tel qu'il a été prêché jusqu'aux extrémités du monde ».

VII. Tradition manuscrite et éditions du texte grec. — Le Grec Simonidès († 1867) découvrit le premier, au couvent de Saint-Grégoire du mont Athos, dans un manuscrit du XIV° siècle ou du commencement du XV°, le texte grec du *Pasteur*, mutilé à la fin, de la Simil., IX, 30, 3 à la Sim., X, 4, 5. Il en déroba trois feuillets sur neuf et les vendit à la bibliothèque de l'Université de Leipzig avec une soi-disant copie des six autres feuillets. Anger et Dindorf publièrent aussitôt ce texte comme authentique : *Hermæ Pastor græce.., Pars prior*, Leipzig, 1856, in-8° (La *pars posterior*

1. Sim. V, 6, 4. Cf. IX, 18, 4. — 2. Sim. IX, 5, 6-7. 7, 1. — 3. Sim. VIII, 3, 3.

n'a pas paru). On reconnut bientôt que le texte des s. feuillets avait été fabriqué par Simonidès lui-même, à l'ai d'une vieille version latine du *Pasteur*, dite la Vulgate infra, VIII) et des citations éparses dans les écrivains ecclésiastiques grecs; mais la Bibliothèque de Leipzig put entrer dès la même année 1856, en possession d'une copie authentique des six feuillets restés au mont Athos. Hollenberg, *De Hermæ pastoris Codice Lipsiensi*, Berlin, 1856, in-8°; — Jallabert, *Hermas et Simonidès, Etude sur la controverse récemment soulevée en Allemagne par la découverte d'un manuscrit grec*, Paris, 1858, in-8°. Tischendorf publia ce texte d'abord à part, à cent exemplaires, Leipz., 1856, in-8°, puis dans les *Pères apostoliques* de Dressel, 1857 et 1863. Ce n'était encore qu'une copie assez imparfaite du Codex du mont Athos, que l'on ne connaît exactement que depuis que Lambros (1880) l'alla étudier au couvent de Saint-Grégoire. *A collation of the Athos Codex of the Shepherd of Hermas by Spyr. P. Lambros... edited by Robinson*, Cambridge, 1888, in-8°. Cf. Hilgenfeld. *Le ms. du Pasteur au mont Athos*, dans la *Rev. de théol. scient.*, 1889, t. XXXII, p. 94-107.

Le Codex Sinaïticus, découvert en 1859, ne donne guère que le premier quart du *Pasteur*, Vis. I, 1, 1. — Mand. IV, 3, 6. Sur les premières éditions de ce Codex, v. *supra*, § 7, IV. Ce Codex avec celui de Leipzig a servi de base, sauf la mise en œuvre plus ou moins décidée d'autres documents (traductions, citations), à diverses éditions du texte grec : Hilgenfeld, *Nov. Test. extra Canonem rec.* III, Leipz., 1866, 2e ed., 1881; — Gebhardt et Harnack, *Patr. apostol. opp.*, fasc. 3, Leipz., 1877; — Funk, *Opp. Patr. apost.*, t. I, Tubingue, 1878-1887. Cf. *supra*, § 6.

Un rouleau de Papyrus qui de Fajoum a passé dans le musée de Berlin, et qui paraît dater des environs de l'an 400, nous a conservé deux courts fragments du texte grec : Sim. II, 7-10 et IV, 2-5, l'un et l'autre fort mutilés. Wilcken en a donné un fac-simile : *Tableaux de la paléographie grecque primitive*, Leipz., 1891. Cf. H. Diels et A. Harnack, *Comptes-rendus de l'Acad. royale de Berlin*,

91, p. 427-431. — A. Ehrhard, *Rev. trim. de théol.*, 1892, LXXIV, p. 294-303.

Aucun des trois manuscrits ne donne donc la fin du xte. Faussaire émérite, Simonidès fabriqua aussi ces derères pages qu'il publia avec d'autres pièces : Ὀρθοδόξων λλήνων θεολογικαὶ γραφαί τέσσαρες, Londres, 1859. Dræseke et Hilenfeld s'y laissèrent prendre ; l'un publia le fragment dans ι *Revue de théol. scient.*, 1887, t. XXX, p. 172-184 ; l'autre 'en servit pour donner une édition intégrale du texte grec. *Iermæ Pastor græce integrum ambitu primum*, édit. Hilg. ˌeipz., 1887, in-8°, Cf. Funk, *Le Pasteur grec d'Hermas*, lans la *Revue trim. de théol.*, 1888, t. LXX, p. 51-71.

VIII. Anciennes traductions. — Avant 1856, on ne connaissait le Pasteur d'Hermas que dans une vieille version latine, publiée la première fois par Lefèvre d'Etaples, Paris, 1513. On l'appelle d'ordinaire la *Vulgate*, pour la distinguer d'une autre version latine dont nous allons bientôt parler ; et Cotelier, puis Galland, Migne, Héfélé (Cf. *supra*, § 6), l'ont insérée dans leurs éditions des Pères apostoliques. La meilleure édition de la Vulgate est celle de M. Hilgenfeld : *Hermæ Pastor* ; *veterem latinam interpretationem e codicibus edidit*, A. H., Leipzig, 1873, in-8°. Cette édition ne s'est pourtant point assez servie des manuscrits arrivés jusqu'à nous ; cf. l'édition que MM. V. Gebhardt et Harnack ont donnée du texte grec, p. XIV-XXII (cf. *supra*, VII).

En 1857, M. Dressel publia, d'après un codex Palatino-Vaticanus du XIVe siècle, une deuxième version latine du Pasteur, la *Palatina* : *Patr. apostol. opp.*, Leipzig, 1857 ; 2e éd., 1863. La critique du texte doit beaucoup aux utiles travaux de W. Hollenberg : *Pastorem Hermæ emendavit, indicem verborum addidit*, G. H., Berlin, 1861, in-8°. Bien meilleur est, au fond, le texte de la Palatine, dans l'édition du texte grec de MM. V. Gebhardt et Harnack : Cf. J. Haussleiter, *Remarques de critique textuelle sur la version Palatine du Pasteur d'Hermas*, dans la *Revue de théologie scientifique*, 1883, t. XXVI, p. 345-356. — Funk, *La version Palatine du Pasteur d'Hermas*, dans la *Revue des Gymnases d'Autriche*, 1885, t. XXXVI, p. 245-249. C'est l'opinion commune, que la Vulgate a suivi de près la composition de l'original, qu'en tout cas elle est du IIe siècle, que la Palatine au contraire ne remonte pas au-delà du Ve siècle, et a eu probablement la Gaule pour berceau. Tel n'est pas le sentiment de J. Haussleiter, *De versionibus Pastoris Hermæ latinis*, Erlangen, 1884, in-8°.

M. A. d'Abbadie découvrit en 1847, dans un monastère d'Ethiopie, et publia en 1860 une version éthiopienne du Pasteur : *Hermæ Pa... Æthiopice primum edidit et Æthiopica latine vertit* A. d'A., Leipzig, 1... Cette version éthiopienne, à laquelle on ne peut assigner une date précise, remonte assurément très haut. Elle est faite sur le texte grec ; mais le traducteur s'est mis à l'aise avec l'original, supprimant ici, résumant ailleurs, et l'unique manuscrit découvert par M. d'Abbadie ne laisse pas d'être assez défectueux.

IX. Travaux. — Jachmann, *Le Pasteur d'Hermas*, Kœnigsberg, 18..., in-8°. — Kikūm, *Doctrine et orthodoxie du Pasteur d'Hermas* (Progr.), Clèves, 1863, in-4°. — Gaâb, *Le Pasteur d'Hermas*, Bâle, 1866, in-8°. — Th. Zahn, *Etude sur le Pasteur d'Hermas*, Gotha, 1868, in-8°. — Ledrain, *Deux apocryphes du IIe siècle, avec une étude sur la date du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1871. — G. Heyne, *Quo tempore Hermæ Pastor scriptus sit*, Kœnigsberg, 1872, in-8°. — Behm, *L'auteur du livre intitulé le Pasteur*, Rostock, 1876, in-8°. — J. Nirschl, *Le Pasteur d'Hermas, étude historique et critique*, Passau, 1879, in-8°. — M. du Colombier, *Le Pasteur d'Hermas, analyse accompagnée d'une notice, d'extraits et de notes*, Paris, 1880. — Rambouillet, *L'orthodoxie du livre du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1880, in-12°; *Un dernier mot sur l'orthodoxie d'Hermas* (1), Paris, 18..., in-12°. — A. Brüll, *Le Pasteur d'Hermas*, Fribourg, 1882, in-8°. — Ad. Link, *La personne et l'œuvre du Christ dans le Pasteur d'Hermas*, Marbourg, 1886, in-8°; *L'unité du Pasteur d'Hermas*, *Ibid.*, 1888, in 8°. — P. Baumgärtner, *L'unité du livre du Pasteur*, Fribourg, 1889, in-8°. — E. Hückstaedt, *La doctrine du Pasteur, contribution à l'histoire des dogmes au IIe siècle*, Anclam, 1889, in-8°. — C. Taylor, *The witness of Hermas to the four Gospels*, Londres, 1892, in-4°. — V. la littérature complète dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 1050, 2648; et dans Richardson *Bibliograph. Synopsis*, 30-33.

X. Le canon de Muratori. — On appelle ainsi, du nom de Muratori qui découvrit le fragment à l'*Ambrosiana* de Milan et le publia en 1740, un catalogue des livres du Nou-

1. M. Rambouillet, dans son premier écrit, avait essayé de venger la christologie du Pasteur des attaques de M. l'Abbé Duchesne, *Revue du monde catholique*, 15 avril 1880. Puis à la réplique de M. Duchesne, qui en appelait avant tout au texte grec, *Bulletin critique*, 1er juillet 1880, M. Rambouillet opposa, sans plus de succès, son deuxième opuscule. M. Duchesne, jugeant inutile de prolonger la discussion avec un adversaire insuffisamment préparé, ne répondit pas. (N. des T.)

veau Testament, mutilé au commencement, peut-être encore à la fin, et qui est, les critères internes en font foi, une œuvre du IIe siècle. Il fut rédigé probablement à Rome; on n'en connaît pas l'auteur. Le texte latin semble bien être la traduction d'un original grec perdu. Selon une conjecture de J. B. Dunelm (1), ce fragment nous a conservé une de ces ᾠδαί εἰς πάσας τὰς γραφάς que la statue de saint Hippolyte, à Rome, attribue au grand docteur (2), et il fut écrit originairement en vers (3).

On en trouve une nouvelle recension dans les *Analecta* de Preuschen, Fribourg, 1893. Cf., pour plus amples détails, les Introductions au Nouveau Testament. Cf. aussi Th. Zahn, *Hist. du canon du Nouv. Testam.*, t. II, 1, p. 1-143, Erlangen, 1890. — G. Kuhn, *Le fragment de Muratori sur les livres du N. T.*, Zurich, 1892, in-8°. — Koffmane, *La vraie date et l'origine du canon de Muratori*, dans les *Nouvelles Annales de théol. allem.*, 1893, t. II, p. 163-223.

§ 10. — *Saint Ignace d'Antioche*.

I. Saint Ignace, sa vie et sa mort. — Clément de Rome et Ignace d'Antioche sont les deux plus grands noms de la période obscure qui suit les apôtres et précède les apologistes et les docteurs. Pour Ignace comme pour Clément, les renseignements positifs ou détaillés manquent et, de sa personne, de sa condamnation et de sa mort, on ne saurait presque rien dire, tant il y a peu d'incontestable dans son histoire!

Saint Ignace, nommé aussi Théophore, gouvernait, à la fin du Ier siècle et au commencement du IIe, l'Eglise d'An-

1. Pseudonyme de Lightfoot. — 2. V. *infra*, § 25, IX, *sub fin.* — 3. *The Academy*, 21 sept. 1889, p. 186-189.

tioche, en Syrie. Selon Eusèbe (1), il avait eu pour prédécesseur Evodius, qui avait succédé lui-même à saint Pierre ; c'est la tradition qu'attestent aussi Origène (2) et saint Jérôme (3). Eusèbe, dans sa *Chronique* (4), fait vivre saint Ignace de l'an 2085 à l'an 2123 de l'ère d'Abraham, de la première année du règne de Vespasien à la dixième année du règne de Trajan. En vain, de nos jours (1878), M. Harnack a-t-il essayé de prouver que la liste épiscopale d'Antioche avait été remaniée dans la *Chronique* d'Eusèbe, et s'est-il appuyé sur ces prétendus remaniements, pour rapprocher de nous saint Ignace, pour abaisser jusque vers l'an 138 la date de sa mort ; nulle part il n'a trouvé d'écho.

Quelques autres données, venues de sources diverses, ne méritent guère créance. Ainsi, au dire des *Constitutions apostoliques* (5), Evodius et Ignace s'assirent en même temps sur le siège d'Antioche, l'un sacré par saint Pierre et l'autre par saint Paul. Une relation de la mort de notre saint, le *Martyrium Colbertinum* ou *Martyrium Antiochenum* (6), l'appelle disciple de Jean ainsi que Polycarpe, et saint Jérôme a pris soin d'enregistrer ce détail (7). Selon Siméon Métaphraste, Ignace aurait été ce petit enfant que le Sauveur plaça au milieu de ses disciples et leur proposa comme un modèle d'humilité (8) ; mais cette conjecture, probablement, ne repose que sur l'interprétation du nom de Théophore, « porté par Dieu ».

C'est sous Trajan (98-117) que saint Ignace fut conduit à Rome et livré aux bêtes dans l'amphithéâtre. D'après le Martyrium Colbertinum (9), Trajan avait prononcé lui-même la sentence, pendant qu'il séjournait à Antioche et qu'il se préparait à marcher sur l'Arménie contre les Parthes, dans la neuvième année de son règne (26 janvier

1. *Hist. eccl.*, III, 22, MIGNE, *P. G.*, XX, 256. — 2. *Hom.* 6 *in Luc.* : MIGNE, *l. c.*, XIII, 1814. — 3. *De vir. ill.*, CXVI : MIGNE, *P. Lat.*, XXIII, 633. — 4. *Ed. Schœne*, II, 158. 162. — 5. VII, 46 : MIGNE, *P. G.*, I, 1049. — 6. C. I, 1 ; III, 1. *Opp. Patr. apost.*, ED. FUNK, I, 254-258. V. sur le *Martyrium*, *infra*, VI. — 7. *Chron. ad. ann. Abr.*, 2116, 3e de Trajan. EUSÈBE, *Chron. ed. Schœne*, II, 163. — 8. S. *Matth.*, XVIII, 1 et s. — 9. Ch. II.

06 — 26 janvier 107). Ce récit, pourtant, soulève de graves ifficultés. Que penser d'abord de l'arrêt rendu par l'empereur en personne? Le moyen de concilier cette intervention personnelle de l'empereur avec les indications, es prévisions, les craintes des Lettres de saint Ignace (1) et d'expliquer que le Martyrium soit seul entre tous à connaître le fait? Il y a plus, la date fixée par ces Actes est une injustifiable erreur matérielle; car la guerre des Parthes n'a commencé qu'en 112, et il reste encore à démontrer que Trajan, avant cette expédition, en avait dirigé lui-même une autre en Orient. Les auteurs de nos Actes ont beau se donner pour les compagnons de saint Ignace, dans son voyage d'Antioche à Rome, pour les témoins oculaires de son martyre; leurs contradictions avec les Lettres mêmes d'Ignace les trahissent; nous n'avons ici qu'un document apocryphe et qui ne mérite, à ce titre, qu'une confiance très limitée.

Saint Ignace mourut, selon nos Actes (ch. VII, 1), le 20 décembre, sous le consulat de Sura et de Sénécion, c'est-à-dire, l'an 107 (2). L'Église grecque, aujourd'hui encore, célèbre la fête du saint martyr le 20 décembre (3); l'Église latine, au contraire, la célèbre le 1er février. Que saint Ignace soit mort à Rome, l'antiquité l'atteste tout d'une voix. Un chroniqueur de la seconde moitié du VIe siècle, Jean Malala (4), veut que le courageux évêque ait été martyrisé dans l'amphithéâtre d'Antioche, à l'époque de l'effroyable tremblement de terre qui désola cette ville, le 13 décembre 115; aucun historien sérieux n'admettra cette assertion.

II. Les sept véritables Epîtres de saint Ignace. — Pendant son voyage d'Antioche à Rome, saint Ignace écrivit sept Lettres, qui nous ont été conservées. Il est probable

1. *Infra*, II. — 2. La date de la mort de saint Ignace ne laisse pas d'être très discutée. Cf. KRAUS, *Hist. de l'Eglise*, éd. fr., t. I, p. 125 et 212. Un seul point est bien établi, c'est que l'évêque d'Antioche fut martyrisé sous Trajan. (N. DES T.). — 3. L'institution de cette fête ne date que du Ve siècle; au IVe siècle, l'Eglise d'Antioche célébrait l'anniversaire d'Ignace le 17 octobre. (N. DES T.). — 4. *Chronogr.*, XI, éd. Dindorf, p. 276; MIGNE, *P. G.*, XCVII, 417.

que d'Antioche il alla s'embarquer à Séleucie et fit voile pour la Cilicie ou la Pamphylie ; après quoi, — ses lettres ne laissent là-dessus aucun doute, — il traversa par terre l'Asie-Mineure. A Smyrne, les soldats qui conduisaient Ignace firent une courte halte, et les délégués d'une foule d'Eglises de l'Asie s'empressèrent auprès du saint confesseur, pour lui témoigner leur vénération. Lui, de son côté, remit aux délégués des lettres, où il exprimait à leurs Eglises toute sa reconnaissance. C'est de Smyrne que partirent les lettres aux chrétientés d'Ephèse, de Magnésie et de Tralles.

En les remerciant, le noble prisonnier les exhorte à se serrer le plus possible autour de leurs évêques et les prémunit avec force contre les Judaïsants et les Docètes, ou, d'une façon peut-être plus exacte, contre les Docètes Judaïsants, qui, pour parler avec saint Ignace, vivent en Juifs (1) et dénient au Sauveur une vraie nature humaine, réduisant sa passion à une simple apparence (2). Comment déjouer les séductions de ces hérésies? Le moyen le plus sûr, répond Ignace, qui ne se lasse pas de recommander ce moyen, c'est une soumission joyeuse aux chefs de l'Eglise. « Ayez à cœur de tout faire en union avec Dieu, ἐν ὁμονοίᾳ θεοῦ ; car l'évêque préside à la place de Dieu, les prêtres forment autour de lui un autre sénat apostolique, aux diacres... est confié le service de Jésus-Christ (3). Révérez les diacres comme Jésus-Christ ; révérez pareillement l'évêque, qui est l'image du Père, et les prêtres qui sont le sénat de Dieu et le collège des apôtres. Sans eux (sans les supérieurs ecclésiastiques), il n'y a pas d'Eglise (4) ».

De Smyrne, saint Ignace écrivit une quatrième lettre à l'Eglise de Rome. Peut-être se doutait-il que les chrétiens de Rome avaient, dans l'entourage de Trajan, quelque protecteur assez puissant pour l'arracher à la mort ; il avait été régulièrement condamné par le légat de Syrie ; mais la sentence pouvait toujours être cassée ou commuée

1. *Magn.*, VIII, 1 ; X, 3. — 2. *Trall.*, X. — 3. *Magn.*, VI, 1. — 4. *Trall.*, III, 1.

par l'empereur. Il conjure les fidèles, dans les termes les plus touchants, de ne pas entraver son martyre. « C'est votre charité que je crains, car elle pourrait me nuire (1). » « Non, je ne retrouverai pas une pareille occasion pour entrer en possessien de Dieu (2). » « Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu par la dent des bêtes, pour devenir le pain pur du Christ (3). Le salut en style oriental par lequel commence la lettre aux Romains, ne laisse pas d'offrir quelques difficultés; de là, diverses interprétations. Mais, lorsque le martyr d'Antioche appelle l'Eglise de Rome « la présidente de la charité, προκαθημένη τῆς ἀγάπης », ce n'est assurément pas dans les œuvres de charité qu'il veut la placer au premier rang; ce qui le frappe et ce qu'il fait ressortir, c'est qu'elle préside à l'assemblée de la charité, au corps entier des Eglises; car chez lui, fréquemment (4), Eglise et charité, ἀγάπη, sont termes synonymes.

Saint Ignace arriva de Smyrne à Alexandria-Troas. Il y fut rejoint par un messager de l'Eglise d'Antioche, qui venait lui annoncer que la persécution de son Eglise avait pris fin. Ce fut d'Alexandria-Troas, qu'il écrivit ses lettres à la chrétienté de Philadelphie, à celle de Smyrne et à l'évêque de cette ville, saint Polycarpe.

Dans les deux premières lettres, il remercie les Philadelphiens et les Smyrniotes de leur compatissante charité; il les adjure et les conjure de se garder des Ebionites et plus encore des Docètes. Ces deux lettres sont, d'un bout à l'autre, inspirées du même esprit et animées du même souffle que les trois lettres aux chrétientés d'Ephèse, de Magnésie et de Tralles. L'union des âmes au sein de l'Eglise et l'obéissance à la hiérarchie ecclésiastique, c'est ici et là ce qu'Ignace prêche et ce qu'il cherche à graver dans les cœurs. L'obéisssance à l'évêque est, à ses yeux, la base de la vie chrétienne. « Je crie à haute voix, avec la voix de Dieu : Tenez-vous à l'évêque,

1. *Rom.*, I, 2. — 2. II, 1. — 3. IV, 1. — 4. Cf. *Trall.*, XIII, 1; *Philad.*, XI, 2; *Smyrn.*, XII, 1.

au collège presbytérial et aux diacres (1) » ! « Les fidèles doivent se réunir là où se montre l'évêque, de même que l'Eglise catholique se trouve là où est Jésus-Christ (2). » On rencontre ici, pour la première fois, l'expression d'Eglise *catholique*, servant à désigner l'universalité des fidèles.

Toujours préoccupé du sort de son troupeau, l'évêque priait aussi les Philadelphiens et les Smyrniotes d'envoyer à Antioche des délégués, pour y féliciter leurs frères de la paix qui leur était rendue. Il souhaitait d'adresser la même prière à toutes les autres Eglises de l'Asie-Mineure; son brusque départ d'Alexandria-Troas ne le lui permit pas. Ce vœu, du moins, il l'exprime à saint Polycarpe; à lui d'organiser cette députation de la charité qui consolera l'Eglise d'Antioche de son long veuvage. Le vieil évêque profite de cette occasion pour laisser à saint Polycarpe une série de conseils qui forment un véritable code de direction pastorale.

D'Alexandria-Troas, Ignace parvint à Néapolis, en Thrace, puis traversa, en passant par Philippes, la Macédoine et l'Illyrie. A Dyrrachium (Epidamnus) ou à Apollonie, il reprit sans doute la mer, pour débarquer à Brindes et faire ensuite à pied le reste du voyage. Ses vœux furent comblés; son martyre se consomma sous les yeux des Romains : témoin, nous l'avons vu, la tradition unanime de l'antiquité.

Les lettres de saint Ignace — les dernières leçons, les derniers conseils de l'évêque — forment un des monuments les plus considérables de la littérature chrétienne primitive. On y sent déborder à flots l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise, et au feu de cet amour le zèle pastoral s'embraser; en bien des pages, on dirait un écho de certaines Epîtres de l'apôtre des nations. Le style y est partout d'une étrange vivacité, style extraordinaire, inimitable; la phrase y est surchargée de pensées, pleine de sous-entendus, incorrecte, souvent obscure; l'élan du

1. *Philad.*, VII, 1. — 2. *Smyrn.*, VIII, 2.

génie et la puissance des sentiments, que gênent les règles ordinaires du discours, en font éclater le moule trop étroit. Du point de vue de l'histoire des dogmes, les lettres du martyr d'Antioche, écrites, en quelque sorte, au seuil du christianisme, offrent une singulière importance; dès la première heure elles proclament entre autres, sans conteste, la constitution de l'Eglise catholique, la primauté de l'Eglise romaine et la prééminence de l'évêque dans chaque Eglise particulière (1).

III. Lettres et recueils des lettres apocryphes. — Eusèbe (2) reconnaît déjà les sept lettres dont nous venons de parler, mais celles-là seules pour l'œuvre de saint Ignace. Impossible même de nier qu'en les lisant, l'historien ait eu sous les yeux un tout, un recueil complet. Plus tard, on vit encore d'autres lettres et recueils de lettres circuler sous le nom du glorieux martyr.

Le plus ancien de ces recueils, celui que l'usage a nommé la récension longue des Epîtres de saint Ignace, comprend avec les sept lettres authentiques six lettres apocryphes, mais les lettres authentiques y ont perdu la pureté première du texte original ; le faussaire les a plus ou moins interpolées, sauf l'Epître aux Romains. Sont apocryphes la lettre de Marie de Cassobolis à saint Ignace, la réponse du saint et ses lettres aux chrétientés de Tarse, de Philippes, d'Antioche et à un diacre de cette dernière Eglise, Héron.

Dans la lettre placée en tête du recueil, Marie prie le saint martyr d'envoyer sur le siège d'Anazarbe un évêque, son ami Maris, et à l'Eglise de Cassobolis un prêtre du nom d'Eulogius, malgré leur jeunesse et à cause de leur grande vertu. L'Ecriture à la main elle établit solidement que la jeunesse n'est un obstacle insurmontable ni à la prêtrise ni à l'épiscopat, et saint Ignace, naturellement, dans sa réponse ne peut que se rendre à la force de l'argu-

1. Elles attestent aussi, avec le mystère de la sainte Trinité, *Magn.* XIII; *Eph.* IX, la présence réelle de Notre-Seigneur au sacrement de l'Eucharistie, *Smyrn*, VII ; *Philad.*, IV. (N. DES T.) — 2. *Hist. eccl.*, III, 36.

ment. Tout ceci autorise à croire que c'est la pénurie des candidats capables de remplir les hautes charges de l'Eglise qui provoqua la fabrication du document. Ce fut, à n'en pas douter, la même main qui fabriqua les quatre autres Epîtres apocryphes, interpola les Epîtres authentiques et rassembla les deux groupes de lettres dans le recueil qui nous occupe. Le faussaire est un Apollinariste décidé ; car à deux reprises (1) il refuse nettement une âme humaine au Sauveur. Ce recueil, qui nous est parvenu dans le texte grec primitif et dans une vieille traduction latine, a paru au commencement du ve siècle, en Palestine ou en Syrie ; on ne saurait en abaisser davantage la date. M. Funk identifie le faussaire avec le compilateur des *Constitutions apostoliques* (2).

Entre la récension longue des lettres de saint Ignace et le recueil qu'Eusèbe avait sous les yeux il y avait comme une place à prendre, une sorte de juste milieu ; la place fut prise par un troisième recueil grec et latin, qui, d'une part, nous donne les sept Epîtres authentiques, exemptes de toute interpolation, mais qui, d'autre part, contient encore cinq Epîtres apocryphes. A ce recueil sied assez bien le nom de *mixte*, qu'il a reçu de M. Funk. La lettre apocryphe aux Philippiens y manque, selon toute apparence par une méprise de l'auteur. On trouve l'Epître aux Romains dans le *Martyrium Colbertinum* sur lequel se ferme le livre.

A cette collection mixte, se rattache par un lien étroit de parenté un autre recueil, que nous ne possédons plus qu'en langue arménienne ; car en nous donnant, lui aussi, le texte des sept lettres authentiques dans sa pureté primitive, il y annexe les six lettres apocryphes. Le texte arménien dérive d'un texte syriaque, aujourd'hui perdu.

La récension longue des lettres de saint Ignace nous donne, dans un court supplément, la *Laus Heronis*, le panégyrique, par Héron, du saint martyr. Il ne nous est parvenu qu'en latin et dans le dialecte du nord de l'Egypte

1. *Philad.* v, 2 ; vi, 4. — 2. V. *Supra*, § 5, iv.

(memphitique) ; mais c'est en grec qu'il a été très probablement composé.

Enfin nous possédons, mais en latin seulement, quatre lettres adressées, la première par Ignace à la sainte Vierge, la deuxième par la sainte Vierge à Ignace, les deux autres par saint Ignace à l'apôtre saint Jean, toutes fort courtes et sans ombre d'importance. Ces lettres ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle ; elles ont eu visiblement l'Occident pour berceau.

IV. Histoire de la controverse sur l'authenticité des Lettres de saint Ignace. — Il y a des siècles que les lettres de saint Ignace mettent les critiques aux prises. Le débat a traversé quatre phases, correspondant chacune à la découverte successive des diverses récensions où ces lettres nous ont été transmises, l'importance dogmatique de nos Lettres explique seule la persistante vivacité de la controverse : autant les Epîtres de saint Ignace sont chères au Catholique, autant par la force des choses elles doivent éveiller la défiance du Protestant.

De toutes ces Epîtres les plus modernes, celles à l'apôtre saint Jean et à la sainte Vierge avec la réponse de celle-ci, furent les premières à obtenir les honneurs de l'impression, Paris, 1495. Trois ans plus tard, Paris, 1498, Lefèvre d'Etaples publia la version latine de la récension longue, excepté la lettre de Marie de Cassobolis et la réponse de notre saint ; à l'édition de Paris S. Champerius ajouta la réponse d'Ignace, Cologne, 1536. La lettre de Marie n'a jamais, semble-t-il, trouvé place dans cette version.

La version latine avait eu déjà nombre d'éditions, lorsque, vers le milieu du XVIe siècle, V. Hartung, plus connu sous le nom de Frid, découvrit et fit paraître, sauf la lettre de Marie de Cassobolis, le texte grec de la récension longue, Dillingen, 1557 ; Isaac Vossius, le premier, publia en grec la lettre de Marie, Amsterdam, 1646. Comme le recueil ne contenait ni les lettres à saint Jean, ni la lettre à la sainte Vierge, l'authenticité de ces trois pièces fut aussitôt mise en question, et l'on ne tarda pas à conclure qu'elles décèlent une époque très postérieure.

Quant aux douze lettres que nous possédons en grec et en latin, elles ne formèrent, durant le XVIe siècle, qu'un seul bloc : dans le camp des catholiques, on les admit toutes ensemble ; les protestants pour la plupart les rejetèrent sans distinction. Déjà pourtant on voyait s'élever des opinions mitoyennes, et Abraham Scultetus (1) entre autres soutenait avec un plein succès l'idée que les lettres en question sont assurément l'œuvre de saint Ignace, mais que, plus tard, le texte de la récension longue a été sans nul doute interpolé ou corrompu.

Vers le milieu du XVIIe siècle, parut un nouveau recueil, le recueil mixte. Usher, l'archevêque anglican d'Armagh, en découvrit et en publia une vieille version latine. Oxford, 1644. Deux ans après, Jean Vossius en trouvait le texte grec dans la bibliothèque des Médicis à Florence, et le publiait à Amsterdam, 1646. L'Epître aux Romains seule manquait dans le manuscrit des Médicis ; mais, en 1689, Dom Ruinart, à Paris, la détachait du *Martyrium Colbertinum*, où elle se trouvait englobée. A ce recueil mixte nous devons du moins une récension plus courte des sept lettres connues d'Eusèbe (2) et par là même la thèse de Scultetus, sur la corruption du texte le plus étendu, recevait une éclatante confirmation. Plus tard, néanmoins, quelques théologiens n'ont pas laissé de préférer la récension longue de ces sept lettres, d'en tenir le texte pour le plus pur et le plus ancien. Avant de s'accorder à reconnaître l'antériorité de la récension brève, on s'entendit à peu près sur le caractère apocryphe des six lettres qu'Eusèbe ne nomme pas.

Mais les sept autres lettres sont-elles bien l'œuvre d'Ignace, ou ne sont-elles que le travail d'un faussaire ? C'était la grosse question ; elle a toujours provoqué les réponses les plus contradictoires. Au XVIIe siècle, Saumaise, Blondel, Daillé surtout (3), ministre de Charenton, un des meilleurs érudits du parti calviniste, s'inscrivirent en

1. *Medulla theologiæ Patrum*, Amberg, 1598. — 2. *Hist. eccl.*, III, 36. — 3. *De scriptis quæ sub Dionysii Areopag. et Ignatii Antioch. nominibus circumferuntur*, Genève, 1666.

faux contre l'authenticité des sept lettres. Mais l'évêque anglican de Chester, Pearson, la défendit victorieusement dans ses *Vindiciæ Ignatianæ* (1), véritable chef-d'œuvre de science et d'érudition.

La question entra dans une phase nouvelle, quand, au XIXe siècle, H. Tattam découvrit et que W. Cureton publia, Londres 1845, le texte syriaque des trois lettres de saint Ignace à saint Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains. Texte notablement plus court que celui de la plus courte récension qu'on eut encore possédée. Cureton n'hésita pas à préférer le texte de la version syriaque au texte grec de la récension brève, qu'il déclara le fruit d'une interpolation faite au IVe siècle, et nombre de théologiens, en Angleterre surtout, embrassèrent l'opinion du savant éditeur. La thèse opposée, qui jusque dans le camp protestant ne manque pas de défenseurs, fait du texte syriaque un simple abrégé du texte grec, et le triomphe de cette thèse paraît aujourd'hui généralement assuré.

Mais les sept Epîtres de la plus courte des deux récensions grecques sont-elles vraiment l'œuvre de saint Ignace? Il s'en faut que la question soit unanimement résolue. De nos jours encore, une partie des théologiens protestants persistent à dépouiller Ignace de ses lettres, dont ils placent l'origine au milieu du IIe siècle, ou même après. Que l'on soit dans l'alternative de n'accepter aucune des sept lettres, ou de les admettre toutes, c'est en général, dans les deux camps, une sorte d'axiome. Quelques critiques ont bien essayé de l'ébranler, et de scinder le sort des Epîtres d'Ignace : ainsi, de toutes les Epîtres, M. Renan n'admettait que l'Epître aux Romains. M. Wœlter, lui, tenait toutes les Epîtres, hormis celle aux Romains, pour authentiques. Purs jeux d'imagination, après tout, que ces hypothèses où la fantaisie prend une trop large part.

V. L'authenticité des sept lettres. — L'authenticité des

1. Cambridge, 1672 ; nouv. édit. Oxford, 1852. Migne en a reproduit la 1re édition, *P. G.*, v. 35-472.

sept lettres, attestée par une chaîne ininterrompue de témoignages qui remontent aux premières années du IIe siècle, ne saurait, pour un esprit impartial, être mise en question.

Eusèbe (1), on l'a plus d'une fois rappelé, nous dit que les sept lettres formaient ensemble un recueil d'Epîtres sous le nom de saint Ignace d'Antioche : il les énumère dans l'ordre où elles furent composées, il en rapporte des extraits. Origène (2) cite deux passages de saint Ignace, l'un tiré de l'Epître aux Ephésiens (3), qu'il a trouvé « dans une des lettres, ἐν μίᾳ τῶν ἐπιστολῶν » du martyr, l'autre tiré de l'Epître aux Romains (4). Avant lui saint Irénée (5) citait un passage de l'Epître aux Romains et le mettait dans la bouche du saint évêque ; « quemadmodum quidam de nostris dixit, propter martyrium in Deum adjudicatus ad bestias ». Lucien de Samosate, qui publiait en 167 son curieux petit roman, *De la mort de Peregrinus*, en avait emprunté plusieurs traits, non seulement à l'histoire, mais aux lettres mêmes de saint Ignace, si bien qu'on ne peut guère se refuser à croire qu'il se soit servi, sans dire mot, des Epîtres de notre saint. La lettre de l'Eglise de Smyrne touchant la mort de saint Polycarpe a toujours semblé, dans un passage significatif de son chap. III, un écho de l'Epître aux Romains (6). Enfin saint Polycarpe *lui-même* écrivait aux Philippiens (7) : « Quant aux Epîtres d'Ignace, qu'il m'a envoyées, et à toutes celles que je possède de lui, je vous les transmets, comme vous l'avez souhaité. Je les joins à ma lettre. Vous pourrez en tirer un grand profit, car elles contiennent la foi et la patience avec toute édification relativement à Notre-Seigneur. » Si péremptoire est ce témoignage de saint Polycarpe, rendu peu après la mort du martyr d'Antioche, à l'authenticité des lettres dont il s'agit que nos adversaires se voient contraints de rejeter pareillement comme apo-

1. *Hist. eccl.* III, 36. — 2. *Prol. in Cant. et Hom.* 6. *in Luc* : MIGNE. *P. G.*, XIII, 70 et 1814. — 3. XIX, 1. — 4. VII, 2-6. — 5. *Adv. Hær.* V, 28, 4 : MIGNE, *P. G.*, VII, 1200. — 6. V, 2. — 7. XIII, 2.

cryphe l'Epître de saint Polycarpe, ou du moins de tenir pour interpolés les passages relatifs aux lettres de saint Ignace (1).

Contre les preuves de tradition ou d'autorité, on se plaît à soulever des objections intrinsèques. On prétend qu'il n'est pas croyable que l'évêque d'Antioche ait été condamné à mourir sous la dent des bêtes à Rome; qu'au temps de saint Ignace l'hérésie n'avait pas encore acquis l'importance ni pris dans l'histoire intérieure de l'Eglise la place que les Epîtres supposent, et surtout que la constitution de l'Eglise nous y apparaît si parfaitement achevée qu'on est ramené forcément à la fin du IIe siècle.

Sans doute, on s'étonne presque de la précision rigoureuse avec laquelle nos lettres distinguent l'évêque des simples prêtres; partout le caractère monarchique du gouvernement des Eglises est présenté comme un fait accompli. Mais, s'il est vrai, comme il l'est, qu'Hégésippe (2) et, peu après, saint Irénée (3) dressaient déjà une liste des évêques de Rome qui remonte jusqu'aux apôtres; si l'évêque saint Polycrate, dans sa lettre au pape saint Victor, vers l'an 195, pouvait en appeler à ses prédécesseurs sur le siège d'Ephèse (4), c'en est fait nécessairement de la thèse qui ne place qu'au commencement du IIe siècle le berceau de l'épiscopat?

On ne saurait non plus faire de nos lettres des plaidoyers en faveur de l'autorité des évêques. Elles n'en ont pas le ton, et pas n'était besoin qu'elles le prissent. Elles parlent toujours de l'épiscopat comme d'une institution solidement établie et partout reconnue: la légitimité de cette institution ne soulève pas l'ombre d'un doute; de rivalité entre l'évêque et ses prêtres, il n'y a trace nulle part.

Bien moins encore a-t-on le droit d'alléguer l'histoire des hérésies contre l'authenticité de nos Epîtres. Pas un des hérésiarques du IIe siècle n'y est nommé une seule fois, et

1. Cf. *infra*, § 11, II. — 2. Cf. Eus. *Hist. eccl.*, IV, 22. — 3. *Adv. Hæres.*, III, 3. — 4. Cf. Eus. *Ibid.*, V, 24.

c'est bien en vain qu'on y a cherché les traces d'une p-lémique contre la gnose de Valentin. Les doctrines q nos lettres poursuivent, sont avant tout des spéculatio judaïques, mêlées de gnosticisme, comme celles que pr-fessait déjà Cérinthe, au temps de l'apôtre saint Jean.

Le martyre de l'évêque d'Antioche, avec tous les déta consignés dans ses lettres, n'a rien qui jure avec les l et les mœurs du temps. L'appréciation qui refuse le na-turel au caractère de saint Ignace, ne relève après tou que du sentiment personnel et n'en peut avoir que la va-leur relative et changeante.

VI. Actes de saint Ignace. — Nous avons cinq récits différents du martyre de saint Ignace. Deux de ces narrations sont des travaux de première main qui ne dépendent pas l'un de l'autre ; les trois autres sont des remaniements et des combinaisons diverses des deux premières.

Le texte grec des *Actes* que nous avons fréquemment cités (*cf. supra*, i) fut publié en 1689 par Dom Ruinart, d'après un manuscrit de la biblio-thèque de Colbert, et de là leur nom ordinaire de *Martyrium Colbertinum*. C'est le seul manuscrit grec qu'on ait encore retrouvé. Ces *Actes* se donnent pour l'œuvre de témoins oculaires du martyre de saint Ignace ; ils seraient, s'ils étaient authentiques, le plus ancien ouvrage de ce genre. Mais l'impossibilité de les concilier en maints passages, soit avec les Epîtres du saint Evêque, soit avec l'histoire du règne de Trajan, fait que la plupart des critiques modernes les ont décidément rejetés parmi les apocryphes et en ont abaissé la date au IVe ou au Ve siècle. — A. Brüll, *L'authenticité des Actes de saint Ignace d'Antioche*, dans la *Revue tri-mestr. de théologie*, 1884, t. LXVI, p. 607-620, voudrait s'en tenir au té-moignage que le livre se rend à lui-même. Un chanoine de Lucerne, M. Düret, en soutient aussi l'authenticité, non sans talent, dans le *Jour-nal de la Suisse catholique*, 1890, t. VI, p. 297-337. 466-493. 1891, t. VII, p. 54-68. M. Funk l'a résolument combattue. *Rev. trim. de théol*, 1893, t. LXXV, p. 456-465.

Depuis 1689 la plupart des éditions des Epîtres de saint Ignace ont fait une place au *Martyrium Colbertinum*. V. Migne, *P. G.*, v, 979-988. V. de nos jours, Zahn, *Ignatii et Polycarpi epistulæ, martyria, fragmenta*, p. 301-306, Leipzig, 1876 ; — Funk, *Opp. Patr. apostol.*, I, 254-265 ; — Light-

t, *The Apostolic Fathers*. Part. II, vol. II, p. 473-491. Londres, 1885-39. Lightfoot a inséré, *l. c.* p. 443-652, une vieille version latine que Ussher avait déjà publiée en 1647. Une version syriaque, dont Mœsinger le premier a fait paraître en 1872 le texte complet, figure ns la dernière édition de Lightfoot, *l. c.* p. 687-708, publiée par . Wright.

D'autres Actes grecs, totalement indépendants du *Martyrium Colbertium*, ont été publiés pour la première fois en 1857, par M. Albert ressel, d'après un manuscrit du Vatican; de là leur nom de *Marty-ium Vaticanum*. Mais, entre temps, on a retrouvé deux autres mauscrits du texte grec, à Oxford et à Paris. Ces actes, qui remontent eut-être au v[e] siècle, n'ont pas de valeur historique. D'accord avec le *Iartyrium Colbertinum*, ils font prononcer par l'empereur en personne a condamnation de saint Ignace; mais, à les en croire, ce n'est pas lans Antioche, c'est à Rome que se déroule le procès. Aussi Lightfoot (1885) a-t-il donné aux premiers de ces Actes le nom de *Martyrium Antiochenum*, aux seconds celui de *Martyrium Romanum*. Le texte grec de ce douxième *Martyrium* a été publié naguère par Th. Zahn, *l. c.*, p. 307-316; — par Funk, *l. c.*, II, 218-245; — par Lightfoot, *l. c.*, p. 492-536. Une traduction dans le dialecte du nord de l'Egypte (memphitique) aété publiée par le P. Renouf. V. Lightfoot, *l. c.*, p. 865-881.

Les Actes qu'on appelle du nom de leurs premiers editeurs, le *Martyrium des Bollandistes*, et dont nous n'avons plus que la version latine, sont une combinaison des deux Actes précédemment cités. M. Funk en a donné une nouvelle édition, *l. c.*, 259-275.

Les Actes dont nous n'avons qu'une ancienne version arménienne publiée par J. B. Aucher, sont aussi empruntés, librement d'ailleurs et non sans art, aux deux premiers textes grecs. On en doit une nouvelle édition à J. H. Petermann, *S. Ignatii Patris apostol. quæ feruntur epistolæ*, p. 496-549. Leipzig, 1849. M. l'abbé Martin en a publié quelques fragments dans les *Analecta sacra* du cardinal Pitra, t. IV, p. 2-5. 280-281. Paris, 1883.

Nous avons enfin de Siméon Métaphraste (x[e] siècle) des Actes grecs où plus qu'ailleurs les premiers textes ont été mêlés confusément et arbitrairement remaniés. Depuis J. B. Cotelier, ils ont été publiés de nouveau par Th. Zahn, *l. c.*, p. 316-325; et par Funk, *l. c.*, II, 246-258.

Sur ces Actes en général et sur leurs rapports mutuels, V. Zahn, *Ignace d'Antioche*, p. 2-56, et Lightfoot, *l. c.*, p. 363-470.

VII. Tradition du texte grec des Epîtres; éditions. — Du recueil des sept lettres ignatiennes qu'Eusèbe avait sous les yeux, il ne nous reste pas de manuscrit. C'est le recueil mixte (cf. *supra*, III) qui

nous a transmis sans interpolations le texte primitif de ces lettres. Mais ce recueil, avec le texte original grec, ne nous est parvenu que dans un manuscrit unique et défectueux du XI[e] siècle, le *Codex Mediceo-Laurentianus* de Florence, où manque totalement une des Epîtres authentiques: l'Epître aux Romains. Le texte primitif de l'Epître aux Romains, enchassé dans le *Martyrium Colbertinum*, ne nous a été rendu que par un manuscrit de la Bibliothèque de Colbert, aujourd'hui à la bibliothèque nationale. Mais la vieille version latine du recueil mixte peut rivaliser d'importance avec le manuscrit grec de ce recueil ; on dirait un décalque servile du texte grec, et, partant, elle a pour la critique du texte original une très haute valeur. On ne saurait non plus oublier la version syriaque, malheureusement très mutilée, ni la version arménienne. Enfin le texte grec de la récension longue des lettres de saint Ignace mérite lui-même toute notre attention.

Ce texte interpolé nous est conservé dans plusieurs manuscrits. Des quatre manuscrits principaux le premier est sans contredit un codex du X[e] ou du XI[e] siècle, le *Codex Monacensis, olim Augustanus*, qui servit de base à l'édition princeps, Dillingen, 1557. V. pour plus amples détails, Funk, *Opp. Patr. apostol.*, II, XXV-XXXVIII.

La première édition des sept Epîtres authentiques fut l'œuvre d'Isaac Vossius, Amsterdam, 1646, d'après le codex de Florence, complétée par Dom Ruinart, Paris, 1689, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, p. 243-303, reproduit le texte de T. Smith, *S. Ignatii epistolæ genuinæ*, Oxford, 1709. Migne, *P. G.*, V, 625-728, emprunte celui d'Héfélé, *Opp. Patr. apostol.*, 3[e] éd., Tubingue, 1847. Parmi les éditions les plus récentes et les meilleures, on compte celles de Zahn, *Patr. apostol. opp...* fasc. 2, Leipzig, 1876 ; — de Funk, *Opp. Patr. apostol.*, t. I, Tubingue, 1878, 1887 ; — de Lightfoot, *The Apostolic Fathers*, Part. II, 2 vol., Londres, 1885, 1889.

La recension longue des lettres ignatiennes a été publiée pour la première fois en grec par V. Hartung, dit Frid, Dillingen, 1557. Vinrent ensuite les éditions de G. Morel, Paris, 1558, et de Gesner, Zurich, 1559. V. sur ces trois éditions, Funk, dans la *Revue trimestrielle de théologie*, 1879, t. LXI, p. 610-628. Migne, *P. G.*, V. 729-941, donne la récension longue d'après Cotelier, *Patres ævi apostol.*, t. II. On en doit des éditions nouvelles à Zahn, *l. c.*, p. 174-296 ; — Funk, *l. c.*, II, 46-213 ; — Lightfoot, *l. c.*, II, 709-857.

VIII. Anciennes versions des Epîtres. — Il nous reste une version latine de la récension longue des lettres ignatiennes aussi bien que du recueil mixte. Mais la récension longue n'a pas la lettre de Marie de Cassobolis, et c'est au recueil mixte que l'empruntent d'ordinaire les

iteurs de cette récension. M. Funk a étudié les éditions et les manus-its de la récension longue, dans la *Revue trimestr. de théologie*, 1881, LXIII, p. 137-145. Editions nouvelles de Zahn, *l. c.*, p. 175-296 ; — de unk. *l. c.*, II, 47-213. M. de Lagarde a fait paraître en deux colonnes arallèles la récension la plus longue et le recueil mixte : *Les versions itines de saint Ignace*, Gœttingue, 1882, in-4°. Le recueil mixte a été éédité de nos jours par Funk, *Nouvelle défense de l'authenticité des ettres de saint Ignace*, p. 151-204, Tubingue, 1883 ; et par Lightfoot, . *c.*, II, 597-652.

On trouve dans cette édition de Lightfoot, t. II, 659-687, une version sy-iaque des trois lettres à saint Polycarpe, aux Ephésiens, aux Romains, sous leur forme abrégée, — la version publiée en 1845 par Cureton — et de divers fragments des autres épîtres authentiques sous leur forme primitive. Sur les précédentes éditions et études de ces textes syriaques, V. *Nestle, Grammaire syriaque*, 2e part., p. 54, Berlin, 1888. Il fut fait de cette version syriaque, vers la fin du Ve siècle, une traduction arménienne qui s'est conservée tout entière. Pétermann en a tenu un grand compte dans son édition des lettres ignatiennes, *S. Ignatii Patris apostol. quæ feruntur epistolæ una cum ejusdem martyrio...*, Leipzig, 1849, in-8°. — Lightfoot n'a pas inséré dans son édition la traduction arménienne. En revanche, il nous donne, II, 861-864, des fragments de la lettre apocryphe à Héron (ch. VIII-IX) et des fragments de la lettre authentique aux Smyrniotes (ch. I-VI) dans le dialecte du sud de l'Egypte (thébain). M. l'abbé Martin a fait paraître ces fragments dans le même dialecte et en latin, *Analecta sacra* du cardinal Pitra, t. IV, p. 225-257. 277-279, Paris, 1883.

IX. Laus Heronis. Les Epîtres qui n'existent qu'en latin. Liturgie syriaque. Extraits arabes et éthiopiens. — On trouve la version latine du panégyrique de saint Ignace par Héron dans Zahn, *l. c.*, p. 297 ; — Funk, *l. c.*, II, 214 ; — Lightfoot, *l. c.*, II, 893. Lightfoot donne encore de la prière une version en dialecte memphitique, p. 881-882, et un essai de restitution du texte grec, p. 893-894.

Les lettres qui n'existent qu'en latin, celles à l'apôtre saint Jean et à la Très sainte Vierge, avec la réponse de celle-ci, se trouvent dans Migne, *l. c.*, V, 941-946 ; — dans Zahn, *l. c.*, p. 297-3000 ; — Funk, *l. c.*, II, p. 214-217 ; — Lightfoot, *l. c.*, II, 653-656.

Les Jacobites de la Syrie se servent d'une liturgie qui porte le nom de saint Ignace ; Renaudot en a publié le texte latin. *Liturg. Orient. Coll.*, t. II, p. 215-227, Paris, 1716. On le retrouve dans la *Patrologie grecque* de Migne, V, 969-978.

G. Mœsinger, en 1872, et dernièrement Lightfoot (ou plutôt W. Wright)

l. c., II, 883-890, ont publié des extraits arabes de prétendues lettres ignatiennes. A. Dillmann avait déjà fait paraître une version éthiopienne de ces extraits arabes. V. Cureton, *Corpus Ignatianum*, p. 256-262, Berlin, 1849.

X. Littérature moderne. — Sur saint Ignace et sur la date de son martyre, V. J. Nirschl, *La mort de saint Ignace d'Antioche et les trois campagnes de Trajan en Orient*, Passau, 1869, in-8°. — Th. Zahn, *Ignace d'Antioche*, Gotha, 1873, in-8°. — A. Harnack, *Saint Ignace et la chronologie des évêques d'Antioche jusqu'à Tyrannus, d'après Julius Africanus et les historiens postérieurs*, Leipzig, 1878, in-8°. — V. la littérature plus complète dans Chevalier, *Répert. des sources hist*, 1107-1108 ; 2657-2658, et dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 12-15.

Sur les lettres de saint Ignace, v. Duesterdieck, *Quæ de Ignatianarum epistolarum authentia duorumque textuum ratione et dignitate hucusque prolatæ sunt sententiæ enarrantur et dijudicantur* (Progr.) Gœttingue, 1843, in-4°. — W. Cureton, *The ancient Syriac version of the Epistles of St Ignatius to St Polycarp, the Ephesians and the Romans*, Londres, 1845, in-8°. — Le même, *Vindiciæ Ignatianæ ; or the genuine writings of St Ignatius, as exhibited in the ancient Syriac version, vindicated from the charge of heresy*, Londres, 1846, in-8°. — Le même, *Corpus Ignatianum*, Londres et Berlin, 1849, in-8°. — Bunsen, *Ignace d'Antioche et son temps. Sept lettres au Dr Néander*, Hambourg, 1847, in-4°. — Le même, *Les trois lettres authentiques et les quatre lettres apocryphes d'Ignace d'Antioche*, Hambourg, 1847, in-4°. — F. Chr. Baur, *Les lettres d'Ignace et leur dernier critique, réponse à M. Bunsen*, Tubingue, 1848, in-8°. — H. Denzinger, *L'authenticité du texte grec des Epîtres ignatiennes*, Wurzbourg, 1849, in-8°. — A. Lipsius, *Relation du texte des trois Epîtres syriaques de saint Ignace avec les autres récensions de la littérature ignatienne*, Leipzig, 1859. Lipsius, qui soutenait ici l'authenticité de la récension syriaque, a plus tard abandonné sa thèse; cf. *Rev. de théol. scientif.*, 1874, t. XVII, p. 211, note 1. — A. Junius, *De oorsprong der brieven van Ignatius*, Thiel, 1859, in-8°. — Th. Dreher, *S. Ignatii episc. Antioch. de Christo Deo doctrina* (Progr.) Sigmaringen, 1877, in-4°. — A. Brüll, *L'épiscopat et les Epîtres de saint Ignace*, dans la *Rev. trimestr. de théol.*, 1879, t. LXI, p. 248-257. — J. Nirschl, *La théologie de saint Ignace, disciple des apôtres et évêque d'Antioche, d'après ses lettres*, Mayence, 1880, in-8°. — Funk, *L'interpolateur des Epîtres ignatiennes et l'interpolation des Constitutions apostoliques*, dans la *Rev. trim. de théol.*, 1880, t. LXII, p. 355-383. — Le même, *Nouvelle défense de l'authenticité des Epîtres ignatiennes. Avec un supplément littéraire : La vieille version latine des Epîtres de saint Ignace et de saint Polycarpe dans le recueil d'Ussher*, Tubingue, 1883, in-8°. Funk,

ıns ses *Constitutions apostoliques*, 281-355, Rothenbourg, 1891, tient ;cidément que l'interpolateur des lettres ignatiennes et le compilateur es Constitutions apostoliques ne font qu'un. — W. D. Killen, *The Ignaan Epistles entirely spurious*, Edimbourg, 1886, in-8°. — D. Voelter, *La ɔlution de la question ignatienne,* dans la *Theologisch Tijdschrift,* janier, 1886, p. 114-136. — *J. van Loon*, dans la *Theologisch Tijdschr.* juin, 886, p. 569-586. — D. Voelter, Ibid., mars 1887, p. 272-326. — *J. van* ,*oon*, Ibid., avril, 1888, p. 420-445. — D. Voelter, *Les lettres ignatiennes, eur origine,* Tubingue, 1892, in-8°. — J. van Loon, *Theol. Tijdschr.*, nars, 1893, p. 275-316. — Jenkins, *Ignatian difficulties and historic loubts*, Londres, 1890, in-8°. — J. Réville, *Etudes sur les origines de l'Episcopat ; la valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche*, Paris, 1891, in-8°. — E. Bruston, *Ignace d'Antioche...* Etude critique suivie d'une traduction annotée, Paris, 1897, in-8°, ouvrage savant, mais très paradoxal.

§ 11. — *Saint Polycarpe de Smyrne.*

I. Biographie. — A côté de la figure austère et passionnée du martyr d'Antioche, l'Asie-Mineure du Ier et du IIe siècles nous en offre une autre, d'un relief peut-être moins puissant, non d'un moindre attrait, l'énergique et calme figure de ce Polycarpe qu'unissait à saint Ignace une affection mutuelle, et en qui l'Orient révérait le dernier témoin de l'âge apostolique, le dernier écho de la voix des apôtres et du Sauveur. Comme la figure de saint Clément et de saint Ignace, celle de Polycarpe est enveloppée d'ombres. C'est à saint Irénée surtout que l'on doit les rares jets de lumière qui traversent ces ombres et font ressortir, avec le zèle de Polycarpe pour la foi, sa haine vigoureuse de l'hérésie. L'évêque de Lyon avait été son disciple vers l'an 140. Jusque dans sa vieillesse il garda nette et vivante au fond de son âme l'image du maître vénéré.

« Je pourrais encore, écrit saint Irénée à l'un de ses an-

ciens condisciples (1), te dire le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe, lorsqu'il prêchait la parole de Dieu. Je le vois entrer et sortir : sa démarche, son extérieur, son genre de vie, les discours qu'il adressait à son peuple, tout est gravé dans mon cœur. Il me semble encore l'entendre nous raconter de quelle manière il avait conversé avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, nous rapporter leurs paroles et tout ce qu'il avait appris d'eux touchant Jésus-Christ, ses miracles et sa doctrine ». « Polycarpe, écrivait ailleurs saint Irénée (2), n'enseignait jamais rien qu'il ne l'eût appris de la bouche des apôtres, que l'Eglise ne le proclamât, et que, partant, cela ne fût vrai. » C'est, à n'en pas douter, de l'apôtre saint Jean qu'il s'agit dans la lettre à Florinus ; Tertullien (3) ajoute même que l'apôtre saint Jean avait établi Polycarpe évêque de Smyrne ; mais saint Irénée (4) se contente de dire que « les apôtres » l'avaient élevé à l'épiscopat. Eusèbe (5) suit saint Irénée, saint Jérôme Tertullien (6). Quand saint Ignace dans son pénible voyage passa par Smyrne, saint Polycarpe y remplissait déjà la charge épiscopale (7). Sous le pontificat de saint Anicet, de 154 à 166, nous trouvons saint Polycarpe à Rome, traitant avec le pape, selon saint Irénée (8), diverses affaires, selon Eusèbe (9) et saint Jérôme (10), la question du jour de la célébration de la Pâque. Leurs entrevues n'eurent pas tout le succès désiré ; « car Anicet ne put décider Polycarpe à rompre avec une coutume qu'il avait toujours observée avec saint Jean, le disciple de Notre-Seigneur, et avec les autres apôtres qu'il avait connus, et Polycarpe ne décida pas non plus Anicet à se rallier à cet usage, le pape déclarant qu'il devait s'en tenir à l'usage de ses prédécesseurs, τῶν πρὸ αὐτοῦ πρεσβυτέρων. Aucune mésinteligence ne s'éleva néanmoins

1. *Ep. ad Florinum*, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 20 : Migne, *P. G.* xx, 485. — 2. *Adv haeres.*, iii, 3, 4. — 3. *De præscript.*, ch. xxxii, Migne, *P. L.*, ii, 45. — 4. *Adv. hær.* iii, 3, 4 : Migne, *P. G.* vii, 851. — 5. *Hist. eccl.*, iii, 36 : Migne, *l. c.*, xx, 288. — 6. *De vir ill.*, ch. xvii : Migne, *P. L.*, xxiii, 635. — 7. Cf. *supra*, § 10, ii. — 8. *Ep. ad. Victorem* ; Eus. *H. eccl.*, v, 24. — 9. *Hist. eccl.*, iv, 14. — 10. *De vir. ill.*, 17.

entre eux ; Anicet fit même à Polycarpe l'honneur de l'inviter à célébrer les saints mystères à sa place, et ils se quittèrent en paix (1) ». A Rome, saint Polycarpe convertit beaucoup de Valentiniens, de Marcionites et d'autres hérétiques « à l'Eglise de Dieu (2) ». Un jour, dit saint Irénée (3), qu'il rencontra Marcion, — dans les rues de Rome, selon saint Jérôme (4), — l'hérésiarque lui demanda s'il le connaissait. — « Oui, répartit l'évêque, je te connais pour le premier né de Satan. » Peu après son retour de Rome, saint Polycarpe couronnait sa vie par le martyre.

Une *Lettre de l'Eglise de Smyrne*, écrite peu de temps après la mort du vieil évêque, nous en apprend avec détails les circonstances. Sommé par le proconsul de maudire le Christ : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit Polycarpe, et il ne m'a jamais fait de mal ; comment pourrais-je outrager mon roi et mon Sauveur (5) ? » Il fut condamné au bûcher, et, comme les flammes l'épargnaient, un coup de poignard l'acheva (6). C'était un samedi ; le deuxième jour du mois Xanthicus (23 février), sous le proconsulat de Statius Quadratus (7). M. Waddington, le premier, est parvenu à fixer approximativement, à un an près, la date de ce proconsulat : Statius Quadratus a été proconsul d'Asie, soit en 154 et en 155, soit en 155 et 156. Ce qui fait placer en 155 la mort de saint Polycarpe, c'est que le 23 février de cette année-là tombait réellement un samedi.

II. L'Epître aux Philippiens. — Saint Irénée (8) parle de lettres que saint Polycarpe adressa, « les unes aux Eglises voisines, pour les affermir (dans la foi), les autres à quelques frères, pour les instruire et les admonester ». Ailleurs (9), il écrit : « Nous avons aussi de Polycarpe une lettre très forte, ἱκανωτάτη, aux Philippiens, où ceux qui songent et veulent travailler à leur salut peuvent apercevoir le caractère de sa foi et sa manière de prêcher la vé-

1. Irén., *l. c.* — 2. Iren., *Adv. hæres.* III, 3, 4. — 3. *L. c.* — 4. *L. c.* — 5. *Mart. S. Polyc.* IX, 3. — 6. *Ibid.*, XVI. — 7. *Ibid.*, XXI. Cf. VIII, 1. — 8. *Ep. ad Florin.*, ap. Eus., *Hist. eccl.*, V, 20. — 9. *Adv. hæres.*, III, 3, 4.

rité ». Eusèbe (1) cite de cette lettre deux longs passages, ayant trait à saint Ignace et à ses Epîtres et remarque plus loin (2) que saint Polycarpe fait dans sa lettre plus d'un emprunt à la première Epître de saint Pierre. Saint Jérôme enfin nous apprend (3) que la lettre de saint Polycarpe aux Philippiens se lisait encore publiquement de son temps dans les Eglises de l'Asie, « in Asiæ conventu (4) ».

Grande avait été l'activité apostolique de Polycarpe ; il ne nous en reste toutefois qu'un seul monument ; sa lettre aux Philippiens, ses autres lettres ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Philippes était une des villes où saint Ignace avait séjourné en traversant la Macédoine ; et les Philippiens, dociles à la recommandation du martyr, avaient félicité l'Eglise de Syrie de la paix qu'elle avait recouvrée (5). Ils avaient chargé saint Polycarpe de transmettre leurs félicitations aux fidèles d'Antioche ; en même temps, ils priaient l'évêque de Smyrne de leur envoyer une copie des Epîtres que saint Ignace avait écrites aux Eglises de l'Asie-Mineure et à lui-même. Polycarpe se rendit à leurs vœux, et il accompagna son envoi de la lettre qui nous occupe.

Cette lettre est une précieuse exhortation morale, « pleine à chaque page d'enseignements clairs et simples, selon le ton de l'exégèse sacrée dans l'Eglise » (6). Polycarpe y trace rapidement le tableau des devoirs généraux de la vie chrétienne ; après quoi il passe aux devoirs d'état ; il prémunit d'abord contre l'avarice, qui est la racine de tout le mal ; puis, les époux, les veuves, les diacres, les jeunes gens des deux sexes, les prêtres, reçoivent de pressants conseils appropriés à leur condition. Polycarpe, en maints endroits, reproduit à peu près littéralement l'Epître de saint Clément de Rome aux Corinthiens (7). Il est persuadé que saint Ignace « occupe à côté de Notre-Seigneur

1. *Hist. eccl.*, III, 36. — 2. IV, 14. — 3. *De vir. ill.*, 17. — 4. L'expression manque de netteté. Peut-être saint Jérôme l'avait-il empruntée d'un auteur plus ancien qui nous est inconnu. Personne, avant lui, n'avait signalé l'emploi liturgique de la lettre aux Philipiens. Cf. Harnack, *Aperçu de l'ancienne litt. chrét.*, t. I, p. 71. (N. DES T.). — 5. Cf. *supra*, § 10, II. — 6. PHOTIUS, *Bibl. cod.* 126 : MIGNE, *P. G.*, CIII, 408. — 7. Cf. *supra*, § 8, II.

la place qu'il a méritée » (1), mais il demande en terminant qu'on lui donne quelques détails sur le martyre, dont il ignore les circonstances (2) ; la lettre par conséquent a suivi de près la mort de l'évêque d'Antioche.

Cette lettre aux Philippiens proclame l'authenticité des Epîtres de saint Ignace (3). Pour en infirmer le témoignage, les adversaires des Epîtres ignatiennes ont tantôt nié l'intégrité, tantôt rejeté l'authenticité de la lettre de saint Polycarpe. A les entendre, l'auteur des Epîtres ignatiennes aurait encore fabriqué, pour cacher sa première fraude, sinon toute la lettre de saint Polycarpe, du moins les passages de cette lettre qui se rapportent à l'évêque d'Antioche et à ses Epîtres. Mais ce dernier soupçon ne tient pas contre une étude attentive du texte de notre Epître : l'unité de style et de ton, les réminiscences de la première Epître de saint Clément qu'on trouve d'un bout à l'autre, tout y atteste hautement l'œuvre d'une seule et même main. La lettre de saint Polycarpe doit donc être admise tout entière ou rejetée tout entière. Mais la seconde hypothèse a contre elle, nous l'avons vu, le témoignage écrasant de saint Irénée. Il y a plus, on n'a jamais voulu se défaire de l'Epître aux Philippiens, que parce qu'elle proclame l'authenticité des Epîtres ignatiennes. Admettons, par impossible, que tout, Lettre de Polycarpe et Lettre d'Ignace, soit décidément apocryphe ! Comment tout attribuer au même faussaire ? Le pseudo-Ignace n'aurait été fabriqué que pour assurer sur le système presbytérien le triomphe de l'épiscopat, et le pseudo-Polycarpe non seulement ne défend pas l'épiscopat, mais le passe complètement sous silence ! Le nom d'évêque, ἐπίσκοπος, n'y est pas une seule fois prononcé !

III. Fragments sous le nom de saint Polycarpe. — Dans une *Chaîne* latine des quatre évangiles, F. Feuardent le premier trouva sous le nom de saint Polycarpe quelques fragments latins assez courts sur divers passages du récit évangélique, et les publia en 1639, dans son édition de

1. Ch. IX. — 2. Ch. XIII, 2. — 3. Cf. *supra*, § 10, V.

saint Irénée. Le compilateur de cette *Chaîne*, peut-être Jean Diacre, dans la seconde moitié du XI[e] siècle, les avait empruntés aux *Responsionum capitula* de l'évêque Victor de Capoue, mort en 554, lequel, en les citant, les attribuait à l'évêque de Smyrne. L'authenticité de ces fragments est, on ne peut plus, suspecte. Par contre, il est bien sûr qu'il faut ranger saint Polycarpe parmi ces anciens, πρεσβύτεροι, dont saint Irénée nous a conservé diverses sentences (1).

IV. Actes de saint Polycarpe. Vie de saint Polycarpe. — Eusèbe, dans son *Histoire de l'Eglise*, IV, 15, a reproduit textuellement la plus grande partie (ch. 8-19 des Actes de saint Polycarpe, et résumé le reste, I-VII). La première édition intégrale du texte grec est due à J. Ussher, Londres, 1647. J. Bolland en avait déjà publié, quelques années plus tôt, une vieille version latine, très libre, *Acta SS. Jan.* t. II, p. 705-707, Anvers, 1643. On doit les éditions nouvelles du texte grec (Migne, *P. G.* v, 1029-1046) à Zahn, *Ignatii et Polycarpi epistulæ, martyria, fragmenta*, p. 132-168; — à Funk, *Opp. Patr. apostol.* I, 282-309; — à Lightfoot, *The Apostolic Fathers*, Part. II, vol. II, p. 935-998, Londres, 1885, 1889. Zahn, en même temps, a réédité la version latine. Sur la diffusion de cette version, V. A. Harnack, *Le temps de saint Ignace*, p. 75-90, Leipzig, 1878. — C'est sur l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, *l. c.*, que les *Actes*, dans leur forme abrégée, ont été traduits en syriaque et en copte. La version copte a été publiée par M. Amélineau, *Les Actes coptes du martyre de saint Polycarpe*: *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. X, 7, 1888, p. 391-417.

En tête de ces *Actes*, les plus anciens qui nous soient parvenus, nous lisons : « L'Eglise de Dieu qui est à Smyrne, à l'Eglise de Dieu qui est à Philomélium et à toutes les parties de l'Eglise sainte et catholique, répandue dans le monde entier. » Les chrétiens de Philomelium en Phrygie avaient demandé à l'Eglise de Smyrne des détails précis sur le martyre de saint Polycarpe (ch. XX, 1), et selon le ch. XVIII, 3, on leur répondit certainement dès avant l'anniversaire de la mort du saint. L'authenticité et l'intégrité de cette Lettre (ch. I.-XX) n'ont essuyé que de passagères et inutiles attaques. V. sur l'authenticité et

1. Cf. *infra*, § 24, IX.

la véracité des Actes de saint Polycarpe, M. Egli, *Etudes sur l'antiquité chrétienne*, p. 61-79, Zurich, 1887.

A la rédaction primitive de ces Actes, on a plus tard ajouté, dans les manuscrits et naturellement aussi dans les éditions, quelques appendices (ch. XXI-XXII) d'époques diverses. Le premier, qui donne la date du martyre (ch. XXI), a été tiré par le copiste Caius de l'exemplaire de saint Irénée, ἐκ τῶν Εἰρηναίου (ch. XXII, 2); il est donc ou de saint Irénée lui-même ou de l'auteur de l'exemplaire qui lui avait été adressé. Le dernier appendice fut écrit par un certain Pionius, à qui saint Polycarpe serait apparu pour l'instruire des détails de son martyre, et que l'on identifie communément avec l'auteur anonyme d'une longue biographie de notre saint. J. Bolland avait publié dans une version latine, qui était son œuvre, la biographie *auctore Pionio* de saint Polycarpe, *Acta SS. Jan.*, t. II, p. 695-705, Anvers, 1643. M. l'abbé Duchesne, le premier, en a publié le texte grec, Paris, 1881 ; après quoi M. Funk, *l. c.*, II, 315-357, et M. Lightfoot, *l. c.*, II, 1005-1047, l'ont fait paraître à leur tour. Cette biographie, qui n'a point de valeur historique, peut dater du milieu du IVe siècle.

V. Tradition de l'Epître aux Philippiens; éditions. Les fragments qui portent le nom de saint Polycarpe. — Les manuscrits grecs de l'*Epître aux Philippiens* s'arrêtent tous à la fin du ch. IX, avec les mots καὶ δι' ἡμᾶς ὑπὸ (Cf. *supra*, § 7, IV). Une vieille version latine, la seule connue, est complète ; elle contient donc les cinq derniers chapitres (ch. X-XIV) que nous n'avons pas dans les manuscrits grecs. Encore cette lacune est-elle réduite par la citation que fait Eusèbe, *Hist. eccl.* III, 36, du ch. XIII à peu près entier. — Antiochus, moine de saint Sabas, en Palestine, a cité dans ses Pandectes (Cf. *infra*, § 83, III) quelques passages de notre Epître. V. Cotterill, *Journ. of. Philol.*, 1891, vol. XIX, p. 241-285. — M. l'abbé Martin a publié quelques courtes citations arméniennes et syriaques de la Lettre aux Philippiens, V. Pitra, *Analecta sacra*, t. IV, p. 4. 281 et 5. 282, Paris, 1883.

La version latine a été publiée par Lefèvre d'Etaples, à Paris, dès 1498. Le P. Halloix le premier publia le texte grec, ch. 1-9, en 1663, à Douai. Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, p. 309-313, emprunte le texte de Th. Smith, *S. Ignatii epistolæ genuinæ*, Oxford, 1709; Migne, *P. G.*, v, 1005-1016, celui d'Héfélé, *Opp. Patr. apostol.* 3e éd. Tubingue, 1847. — Les éditions les plus récentes et les meilleures sont celles de Zahn, *Ignatii et Polycarpi epistulæ*... (*Patr. apostol. opp*... fasc. 2) Leipzig, 1876. — Funk, *Opp. Patr. Apostol.*, t. I, Tub. 1878, 1887, — Lightfoot, *The Apostolic Fathers*, Part. II, *S. Ignatius*, *S. Polycarp.*, 2 vol. Londres, 1885, 1889. — G. Volkmar s'est servi des éditions de MM. Zahn et Funk pour éditer la lettre

de saint Polycarpe ; mais il en effaça tous les passages qu'A. **Ritschl**, *L'origine de l'ancienne Eglise catholique primitive*, p. 584 et s., 2ᵉ éd. **Bonn**, 1857, avait signalés comme des interpolations du fabricateur des **lettres** ignatiennes, et il intitula son travail : *Epistulam Polycarpi Smyrnæi genuinam, subjuncta interpolatione Ignatiana, recensuit*, G. V., Zurich, **1885**, in-4°. — M. Zahn, *l. c.*, et M. Funk, *Nouvelle défense de l'authenticité des Epîtres ignatiennes*, p. 205-212, Tub. 1883, ont réédité de nos **jours la** vieille version latine de la Lettre aux Philippiens (Migne, *P. G.*, v, **1015-**1022). — Les cinq fragments latins (Migne, *l. c.*, v, 1025-1028) ont **été** publiés de nouveau par Zahn, *l. c.*, p. 171-172, et par Lightfoot, *l. c.*, II, 1001-1004.

VI. Littérature moderne. — Sur la date du martyre de saint Polycarpe, V. M. Waddington, *Mémoire sur la chronologie de la vie du rhéteur Ælius Aristide*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, 1867, 1ʳᵉ part., p. 203-268, surtout 232-241. — Le même, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 219, 221, Paris, 1872. — A. Lipsius, *Le martyre de Polycarpe*, dans la *Revue de théol. scientifique*, t. XVII, 1874, p. 188-214. — Le même, *La date de la mort de Polycarpe*, dans les *Annales de théol. protestante*, t. IV, 1878, p. 751-768 ; *Encore un mot sur la date de la mort de Polycarpe*, Ibid. t. IX, 1883, p. 525-526. — O. v. Gebhardt, *Collation d'un manuscrit du Martyrium Polycarpi à Moscou*... dans la *Revue de théologie historique*, t. XLV, 1875, p. 355-395. — J. Réville, *De anno dieque quibus Polycarpus Smyrnæ martyrium tulit*, Genève, 1880, in-8°. — Egli, *Le martyre de Polycarpe et sa véritable date*, dans la *Revue de théol. scientif.*, t. XXV, 1882, p. 227-249 ; — *La mort de saint Polycarpe. Ibid.* t. XXXIV, 1891, p. 96-102. — T. Randell, *The date of S. Polycarp's martyrdom* : *Studia Biblica*, Oxford, 1885, p. 175-207. — C. H. Turmer, *The day and year of S. Polycarp's martyrdom : Studia biblica et ecclesiastica*, II, 1890, p. 105-155. — Th. Zahn, *La biographie de saint Polycarpe et de saint Irénée*, dans les *Etudes sur l'hist. du canon du Nouveau Testament et de l'ancienne littérature chrétienne*, 4ᵉ part. publiée par J. Haussleiter et Th. Zahn, p. 249-283, Erlangen, 1891. — V. en outre, surtout quant à l'ancienne littérature, Chevalier, *Répert. des sources historiques*, 1857, 2784, et Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 8-10.

Sur la Lettre aux Philippiens, v. Funk, *Nouvelle défense de l'authenticité des Epîtres ignatiennes*, p. 14-42, Tubingue, 1883. — A. Hilgenfeld, *La lettre de Polycarpe aux Philippiens* dans la *Rev. de théol. scientif.*, t. XXIX, 1886, p. 180-206. — G. Volkmar, *Un mot sur la Lettre de saint Polycarpe et sur la question ignatienne*, dans la *Rev. théol. de la Suisse*, t. III, 1886, p. 93-111. MM. Hilgenfeld et Volkmar soutiennent, après M. Ritschl (cf. *supra*, v), que l'on a ajouté à la Lettre de Polycarpe le

ch. XIII, pour authentiquer la Collection ignatienne. L'hypothèse de Cotterill (v. *supra*, v, le titre de sa dissertation), que la Lettre aux Philippiens est l'œuvre du moine Antiochus et date des premières années du v[e] siècle, ne méritait pas la rigoureuse réplique de C. Taylor, *St Polycarp to the Philippians*, dans le *Journal of Philology*, t. XX, 1892, p. 65-110.

§ 12. — *Papias, évêque d'Hiérapolis.*

I. Biographie. — Au-dessous des Ignace et des Polycarpe, l'Asie-Mineure du II[e] siècle nous montre encore, sur le siège d'Hiérapolis, un évêque formé comme eux à l'école de saint Jean, le vieux Papias. Physionomie trop dépréciée sans doute, mais à tout prendre, terne et indécise ; nom pourtant fameux, parce qu'il éveille aussitôt la pensée de la perte la plus regrettable peut-être qu'ait subie la littérature chrétienne primitive.

Nous apprenons de saint Irénée (1), que Papias fut « un auditeur de Jean, un familier de Polycarpe, Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος » ; et le contexte montre assez que c'est ici de l'apôtre saint Jean qu'il s'agit. Saint Jérôme (2) fait pareillement de Papias un disciple de saint Jean, l'apôtre et l'évangéliste. Eusèbe, dans sa *Chronique* (3), suit saint Irénée ; mais il le contredit dans son *Hist. de l'Eglise* (4) ; car, selon lui, des premiers mots de l'ouvrage de Papias (5) il faut conclure que le vieil évêque n'avait pas connu les apôtres, mais qu'après eux, il avait été le disciple d'un prêtre du nom de Jean. La conclusion est trop hasardée ; on ne saurait l'asseoir sur les expressions auxquelles Eusèbe en appelle, et d'ailleurs, elle mérite d'autant moins créance qu'Eusèbe, dans son *Histoire de*

1. *Adv. hær.*, v, 33, 4 : MIGNE, *P. G.*, VII, 1214). — 2. *De vir. ill.*, ch. XVIII et *Ep.* 75, *ad Theodoram*, ch. III ; MIGNE, *P. L.*, XXIII, 637, et XXII, 687. — 3. Ad ann. Abrah., 2122. — 4. III, 39. — 5. Cf. *infra*. II.

l'Eglise, a visiblement à cœur de rabaisser le plus possible l'autorité du livre de Papias. Qu'il connut aussi « Aristion et le prêtre Jean, disciples du Seigneur », Papias lui-même nous l'apprend dans un passage conservé par Eusèbe (1). Il est également probable que Papias a vu l'apôtre saint Philippe, et certain qu'il a connu ses filles (2). Il fut enfin évêque d'Hiérapolis, dans la Petite-Phrygie ; le témoignage unanime de l'antiquité ne permet pas d'en douter.

Il n'est guère possible, faute de points de repère sûrs, d'assigner une date précise à la vie de Papias. Peut-être est-il né de l'an 70 à l'an 90, et mort de l'an 161 à l'an 163. Le *Chronicon Paschale* (3) veut qu'il ait souffert le martyre à Pergame, vers la même époque où saint Polycarpe le souffrait à Smyrne. Le détail, sans conteste, nous vient en droite ligne d'Eusèbe (4) ; mais c'est par erreur qu'au nom de Papylus, habitant de Pergame, l'auteur du Chronicon ou bien un copiste a substitué celui de Papias. Photius (5), il est vrai, donne aussi à Papias le nom de martyr ; mais il est fort douteux, dans le silence des anciens, que ce titre soit mérité.

II. Explication des paroles du Seigneur. — Papias avait passé sa vie à recueillir, soit dans la tradition, soit dans l'Ecriture, toutes les paroles du Seigneur et à les commenter, en les classant méthodiquement par ordre de matières. Vers le milieu du IIe siècle il réunit en cinq livres les fruits de son enquête et les publia, nous dit expressément Eusèbe (6), sous le titre de λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις, ce que saint Jérôme (7) traduit par *Explanatio sermonum Domini*, *Explication des paroles du Seigneur*. Sous ce titre de λογια κυριακα, il faut comprendre les enseignements de Jésus-Christ ; l'expression est familière à Papias dans ses remarques, qu'Eusèbe nous a conservées (8), sur les deux Evangiles de saint Marc et de saint Mathieu : « Marc, dans son Evangile, écrit l'évêque d'Hiérapolis,

1. *Ibid.* — 2. *Ibid.* — 3. MIGNE, *P. G.*, XCII, 628. — 4. *Hist. eccl.*, IV, 15. — 5. *Bibl.* cod. 232. — 6. *Hist. eccl.*, III, 39. — 7. *De vir. ill.*, 18. — 8. *L. c.*

nous a transmis les *dits* du Seigneur prêchés par Pierre, et saint Mathieu, de son côté, a rapporté les *dits* de Jésus en hébreu. » On s'abuserait toutefois — divers fragments ne laissent planer là-dessus aucun doute — en faisant du livre de Papias, sur la foi de son titre, un commentaire des Evangiles ; les Evangiles ne sont, après la Tradition, qu'une source des doctrines que Papias entreprend d'expliquer et de développer.

Un mot dit en passant sur le règne d'Adrien, et qu'une citation de Philippe de Side nous a rendu, donne à croire que l'ouvrage fut composé après la mort de ce prince (138). Il est sûr, à nombre d'indices, que l'ouvrage de Papias continua de circuler, sinon en Orient, du moins en Occident, jusqu'au déclin du moyen âge. Mais il ne nous en reste plus que d'insignifiants débris dans les citations qu'en ont faites saint Irénée, Eusèbe et quelques écrivains ecclésiastiques des âges suivants (1). Papias est assurément du groupe des anciens, πρεσβύτεροι, à qui saint Irénée (2) emprunte, contre ses adversaires, différents témoignages (3).

III. Fragments ; citations des Pères. — Rien de plus connu, rien qui ait prêté à plus de débats, que le langage de Papias sur les deux premiers Evangiles, ou, pour parler avec certains critiques, sur le Mathieu et le Marc primitifs (4). Ce qui mérite aussi toute notre attention c'est une phrase qu'Eusèbe nous a conservée (5) et dans laquelle Papias attache une particulière importance à la Tradition orale des premiers témoins oculaires, va même jusqu'à donner le pas à la Tradition sur l'Ecriture : « Je ne croyais pas, dit-il, pouvoir tirer autant de profit des Livres que de

1. Rien jusqu'ici n'autorise à voir une page du livre de Papias dans le texte, parfois horriblement mutilé, de huit λογια, que MM. Grenfell et Hunt viennent de retrouver à Oxyrinque, sur les frontières de l'Egypte et de la Lybie. V. *Extracanonical Scripture, Sayings of our Lord*, Londres, 1897, in-8° de 20 p. Mais ce fragment, contemporain probablement de Papias, dénote à tout le moins un ouvrage de même nature que celui de l'évêque d'Hiérapolis, avec le même plan et la même forme de rédaction. (N. DES T.). — 2. *Adv. hæres.* — 3. Cf. *infra*, § 24, IX. — 4. Cf. *supra*, II. — 5. *L. c.*

la parole vivante qui se grave plus profondément. »

Eusèbe l'a pris de haut avec Papias, le traitant net de « très petit esprit (1) ». Il ne peut notamment taire son dédain pour les idées et les espérances millénaires de l'évêque d'Hiérapolis. Faute d'avoir entendu le langage figuré des Apôtres, Papias aurait rêvé, après la résurrection des justes, un règne temporel de Jésus-Christ pendant mille ans, et l'antiquité de Papias aurait entraîné beaucoup d'autres auteurs, saint Irénée à leur tête, dans les mêmes imaginations ou dans des rêveries analogues. Ces remarques d'Eusèbe ont valu en général à Papias le titre de « Père du millénarisme ».

IV. Recueils des fragments de Papias. — Les débris de l'ouvrage et les témoignages que les écrivains ecclésiastiques postérieurs en rendent, se trouvent rassemblés dans Routh, *Reliquiæ sacræ*, 2e éd., p. 3-44, Oxford, 1846 ; — dans Migne, *P. G.*, v, 1255-1262 ; — dans A. Hilgenfeld, *Papias d'Hiérapolis*, *Rev. de théol. scient.*, t. XVIII, 1875, p. 231-270 ; — dans les *Pères apostoliques* de Gebhardt, Harnack, Zahn, fasc. 1 de la IIe partie, 2e éd. p. 87-104. Leipzig, 1878 ; — dans Funk, *Opp. Patr. apostol.*, t. II, p. 276-300, Tubingue, 1881. — Les cinq fragments publiés sous le nom de Papias par le cardinal Pitra, *Analecta sacra*, t. II, 1884, p. 155-162, ne nous disent à peu près rien de nouveau. — Plus importants sont les courts fragments publiés par de Boor, *Nouveaux fragments de Papias, Hégésippe...* dans les *Textes et études...* de MM. von Gebhardt et Harnack, t. V, 2e fasc. (1888), p. 165-184. — G. Bickell, *Un manuscrit de Papias dans le Tyrol* : *Rev. de théol. cathol.*, t. III, 1879, p. 799-803.

V. Travaux sur les fragments. — Sur les fragments de l'ouvrage de Papias, notamment sur les données qu'ils fournissent à l'histoire de nos Evangiles, v. entres autres, Th. Zahn, *Papias d'Hiérapolis*, dans les *Etudes et critiques théologiques*, t. XXXIX, 1866, p. 649-696. — Steitz, *Papias d'Hiérapolis et son explication des paroles de Jésus-Christ*, *Ibid.*, t. XLI, 1868, p. 63-95. — W. Weiffenbach, *Le fragment de Papias dans Eusèbe, H. de l'Eglise*, III, 39, 3-4, *Étude exégétique*, Giessen, 1874, in-8°.

1. Bossuet, L'*Apocal.* ch. xx, s'est fait l'écho d'Eusèbe. V. aussi M. Ampère, *Hist. de la litt. de la Franc.*, t. I, p. 172. (N. des T.)

— Leimbach, *Le fragment de Papias, étude exégétique du fragment et critique de l'exégèse de Weiffenbach*, Gotha, 1875, in-8°. — D. Martens, *Papias als Exegeet van Logia des Heeren*, Amsterdam, 1875, in-8°. — W. Weiffenbach, dans les *Annales de théologie protestante*, t. III, 1877, p. 323-379. 406-468, a pris spécialement à partie Leimbach. — Le même, *Les fragments de Papias sur saint Marc et saint Mathieu, étude exégétique et appréciation critique*, Berlin, 1878, in-8°. — H. Lüdemann, *Explication du fragment de Papias*, dans les *Annales de théologie protestante*, t. V, 1879, p. 365-384. 537-576. — A. Jacobsen, *La critique des Evangiles et les fragments de Papias sur saint Marc et saint Mathieu*. — A. Lipsius, *Encore une voix au sujet des fragments de Papias sur saint Mathieu et saint Marc*, dans les *Annales de théol. protest.*, t. XI, 1885, p. 167-173. 174-176. — A. Hilgenfeld, *Papias d'Hiérapolis et les dernières études des Évangiles*, dans la *Rev. de théol. scientif.*, t. XXIX, 1886, p. 257-291. V. au surplus Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 19-21.

VI. Actes du martyre de Carpus, de Papylus et d'Agathonice. — Nous lisons dans Eusèbe (1) : « Il y a aussi des mémoires, ὑπομνήματα, d'autres martyrs, qui ont souffert à Pergame, en Asie-Mineure, Carpus, Papylus et Agathonice, lesquels, pour avoir à maintes reprises confessé noblement Jésus-Christ, ont trouvé une mort glorieuse. » C'est ainsi qu'Eusèbe termine son récit de la mort de saint Polycarpe et d'autres martyrs, contemporains de Polycarpe, à Smyrne.

On avait publié, au XVII° siècle, des Actes grecs du martyre de Carpus et de ses deux compagnons, Actes à la fois prolixes et peu authentiques. M. Aubé, de nos jours, a publié, d'abord en 1881, puis en 1885, d'autres Actes grecs, qui très probablement remontent au règne de Marc-Aurèle (161-180), et qu'on est en droit d'identifier avec les *mémoires* qu'Eusèbe avait entre les mains. M. Harnack a donné de ces Actes une édition nouvelle avec commentaires, dans les *Textes et Etudes pour servir à l'histoire de l'ancienne litt. chrét.*, t. III, fasc. 3-4, 1888, p. 433-466.

1. *Hist. eccl.*, IV, 15. Cf. *supra* I.

§ 13. —*L'Epître à Diognète.*

I. Occasion de l'Epître ; analyse. — L'Epître qui va nous occuper clôt brillamment l'âge des Pères apostoliques et nous achemine au seuil de l'apologétique chrétienne ; elle est entre ces deux périodes le trait d'union. De l'une elle garde l'abandon familier, le charme simple et pénétrant ; de l'autre elle fait pressentir, avec le théâtre plus vaste, la rigoureuse dialectique et le ton hardi tout ensemble et mesuré. L'art grec, pour la première fois, s'y laisse entrevoir, à la pureté du style et à la beauté du plan. Hormis les Epîtres de saint Ignace, nul ouvrage, dans le champ de la littérature chrétienne primitive, n'éveille autant de sympathie, n'excite un aussi vif enthousiasme que l'Epître à Diognète.

Un païen, du nom de Diognète, grand personnage, a prié l'un de ses amis, un chrétien, de l'éclairer sur l'origine, sur le caractère et l'efficacité morale du christianisme. « Je vous vois, excellent Diognète, lui répond son ami, très désireux de connaître la religion des chrétiens, de savoir avec la dernière précision à quel Dieu ils ont foi, quel culte ils pratiquent, d'où vient leur dédain pour le monde et leur mépris de la mort, pourquoi ils se tiennent également éloignés des dieux des païens et de la superstition des Juifs, quelle est cette charité qui les unit entre eux, pourquoi enfin cette nouvelle institution ou ce nouveau genre de vie s'est introduit si tard, et non pas plus tôt. » Avant de répondre à ces questions, l'auteur de la Lettre appelle sur son correspondant et sur lui-même les grâces et les bénédictions de Dieu. Puis il se met à développer les raisons qui font que les chrétiens refusent absolument leur culte aux idoles.

Les dieux du paganisme, en effet, que sont-ils? sinon

des idoles inanimées, de bois, d'argile, de pierre, de métal quelconque, et le culte que les païens leur rendent est bien moins un hommage qu'un affront à la divinité (1). Mais les chrétiens ne peuvent pas davantage prendre part au culte des Juifs. L'esprit du culte judaïque ne mérite que réprobation. Car enfin, croire avec les Juifs que Dieu a besoin de leurs sacrifices, c'est rabaisser le culte de Dieu au niveau du fétichisme païen, et l'observance tout extérieure de la loi cérémonielle de Moïse, n'est qu'une ridicule folie (2). Ici l'auteur trace le tableau de la vie chrétienne dans les deux premiers siècles ; page éloquente, que les Justin, les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Tertullien, se plairont à développer et à présenter au paganisme comme un de leurs arguments décisifs. « Les chrétiens ne se séparent des autres hommes ni par le territoire, ni par la langue, ni par les habitudes extérieures... et pourtant ils mènent aux yeux de tous un genre de vie admirable et qui tient du prodige. Ils résident chacun dans sa patrie, mais comme s'ils ne faisaient qu'y passer ; ils participent à tout comme citoyens, ils endurent tout comme étrangers ; point de contrée étrangère qui ne leur soit une patrie, point de patrie qui ne leur soit étrangère... On les maudit, et ils bénissent ; on les outrage, et ils ne répondent que par le respect. Ils font le bien, et on les condamne à mort comme des scélérats ; mais, condamnés à mort, ils se réjouissent, parce que dans la mort ils trouvent la vie. Les Juifs les haïssent comme des païens, ἀλλόφυλοι, et les païens les persécutent, mais leurs ennemis sont incapables de préciser le motif de leur haine. Bref, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue par tous les membres du corps ; les chrétiens sont disséminés par toutes les villes du monde. L'âme réside dans le corps, mais elle ne provient pas du corps ; les chrétiens habitent le monde, mais ils ne sont pas du monde... (3) »

L'effet constaté, l'auteur en détermine la cause. Une in-

1. Ch. II. — 2. Ch. III-IV. — 3. Ch. V-VI.

tervention divine peut seule expliquer cette prodigieuse transformation de mœurs. De fait le christianisme n'est pas une invention de l'homme, il est la révélation de Dieu lui-même. Dieu a député vers les hommes son Verbe saint et incompréhensible, pour fonder le royaume de la douceur et de la charité. La mort héroïque des martyrs et l'incessante multiplication du nombre des chrétiens proclament la puissance du Verbe, sa présence parmi nous (1).

Mais pourquoi le royaume de Dieu a-t-il paru si tard sur la terre ? N'en cherchez la raison que dans la bonté et dans l'amour de Dieu. Il voulait amener l'homme à se sentir impuissant à faire lui-même son salut. Quand la mesure de nos péchés a été comble, il nous a envoyé ici-bas son propre fils pour nous servir de rançon. « O le doux échange ! o l'insondable économie ! o bienfait qui dépasse toute espérance ! l'iniquité d'un grand nombre a été ensevelie dans la justice d'un seul ; il a suffi d'un Juste pour justifier un grand nombre de coupables (2). »

C'est ici, dans la troisième partie, que l'auteur aborde l'examen de la seconde question qu'il avait énoncée au début de sa Lettre, celle de la charité mutuelle des chrétiens. L'amour de Dieu pour l'homme, qui éclate dans la Rédemption, enflamme ceux-là seuls qui le connaissent, d'une merveilleuse charité. L'amour de Dieu que la reconnaissance nous inspire, est la base et la racine de cette charité chrétienne envers le prochain qui se révèle par l'aumône et par le soin des pauvres, et poursuit son œuvre, en vue du salut, jusqu'à la mort. Pour ces « émules de Dieu » le bûcher n'a plus rien qui épouvante, car ils y montent volontiers, afin d'échapper aux trop réels supplices du feu éternel (3).

Dans les chapitres XI et XII on trouve une description plus précise de la voie du salut que les apôtres ont prêchée. L'auteur, à l'entendre, n'y parle point au nom de la sagesse humaine, il y parle en « disciple des apôtres » et en

1. Ch. VII. — 2. Ch. IX. — 3. Ch. X.

« docteur des gentils ». Les révélations de Dieu avec ses grâces et ses bénédictions ne sont échues en partage qu'aux croyants, aux disciples de la Vérité, qui gardent fidèlement l'héritage de la doctrine reçue. Mais la science toute seule enfle, la charité édifie. La science et la vie sont dans une intime corrélation et dans une dépendance réciproque. Ce n'est pas en vain que Dieu, dans le paradis terrestre, avait planté, l'un à côté de l'autre, l'arbre de la science et l'arbre de la vie. Les vrais croyants sont des arbres chargés de fruits, avec leur riche parure de science et de vertus.

II. Inauthenticité des ch. XI et XII. — Ces deux derniers chapitres, loin de faire avec ce qui précède un tout homogène, forment un morceau entièrement disparate, que l'on a détaché primitivement d'un autre ouvrage, et qui s'est égaré, par suite d'une méprise, à la place où nous le rencontrons aujourd'hui. La tradition de notre Epître est on ne peut plus défectueuse et insuffisante: c'est sur un seul et unique manuscrit que repose, en définitive, tout ce que nous savons de la Lettre à Diognète. Or, cet unique manuscrit offrait une lacune entre le ch. x et le chap. xi. Le sujet de la Lettre, que les premiers mots exposent et limitent, est épuisé visiblement avec le chap. x. De là aux pensées des chapitres suivants il n'y a pas de transition naturelle; il faut faire effort pour coudre ensemble les deux morceaux.

La différence du style saute également aux yeux: la langue des chap. I-X, énergique et pleine de vie, ne laisse pas d'être à la fois d'une exquise simplicité et d'une clarté lumineuse ; les chap. XI et XII respirent la recherche et l'afféterie ; l'expression a quelque chose de vague et de pénible. La Lettre, ch. I-X, n'est qu'une réponse à des questions précises; l'auteur des ch. XI et XII se donne pour un « disciple des apôtres » et un « docteur des Gentils ». Les chap. I-X ne s'adressent qu'au seul Diognète, et, par conséquent, n'emploient jamais que le singulier ; les ch. XI et XII s'adressent en général à tous ceux « qui veulent être disciples de la vérité », et se servent

toujours du pluriel. Il y a mille raisons de voir en ces deux chapitres un fragment d'homélie ou de traité en forme d'homélie (1).

III. L'auteur et le destinataire de la Lettre. Date de sa composition. — Le manuscrit qui nous a conservé l'Epître à Diognète et que le bombardemennt de Strasbourg en 1870 a détruit, ne datait que du XIII[e] siècle. On eût dit le second tome des œuvres complètes de saint Justin ; la Lettre en question y portait aussi le nom du philosophe martyr. C'est le seul renseignement que les âges précédents nous aient laissé sur l'origine de l'Epître. La lettre à Diognète n'est citée, que nous sachions, ni dans l'antiquité ecclésiastique, ni dans le moyen âge.

Sur la foi du manuscrit de Strasbourg, Henri Estienne, qui la publia en 1592, lui garda le nom de saint Justin, et ne trouva pas, un siècle durant, de contradicteurs. Tillemont (1691), le premier, s'autorisant de l'opinion « d'une personne habile et judicieuse », comme il l'écrit lui-même, prit à partie et rejeta le témoignage du manuscrit. On en reconnaît aujourd'hui généralement l'inexactitude. La pureté classique et le vif éclat du style de notre Epître jurent bien haut avec la négligence, la nudité, la froideur extrême du style de saint Justin ; et d'ailleurs, oubliât-on le saisissant contraste des formes, on suit dans la Lettre à Diognète un courant d'idées qui nous éloigne tout à fait, en définitive, du grand apologiste chrétien.

Tillemont recule la composition de notre Epître jusqu'avant la ruine du temple de Jérusalem, en l'année 70; ses raisons ne rallièrent que peu de suffrages. L'auteur de l'Epître pouvait parler des sacrifices de la loi ancienne comme d'une chose actuellement en usage (2), sans que le temple fût debout ; rien n'est plus naturel que cette façon de parler, qui prête au passé la couleur et la vivacité du présent. En appelant le christianisme « une insti-

1. M. le professeur Otto de Vienne (Cf. *infra*, V) y reconnaît, non sans grande vraisemblance, la main d'un gnostique orthodoxe, qui aurait vécu à Alexandrie vers le III[e] siècle. (N. DES T.). — 2. Ch. III-IV.

tution nouvelle » (1), l'auteur ne nous permet pas davantage de préciser la date de son œuvre, et le titre de « disciple des apôtres » qu'il se donne (2), outre qu'il figure dans un passage réputé apocryphe, se prête à plus d'une interprétation.

Peu de critiques ont fait remonter aussi haut que Tillemont l'origine de notre Epître. De nos jours, on s'est généralement contenté d'en rechercher approximativement la date, et c'est entre le Iᵉʳ et le IIIᵉ siècle qu'on l'a fait osciller. Bœhl la place au déclin de l'âge apostolique ; Mœhler, sous le règne de Trajan, 98-117 ; Héfélé, avant la seconde guerre des Juifs, 132-135 ; Semisch, à l'époque de saint Justin ; Zeller, à la seconde moitié, sinon aux dernières décades du IIᵉ siècle. L'Epître peut à la rigueur être du IIIᵉ siècle, selon M. Renan ; elle est du IIᵉ ou du IIIᵉ, selon M. Funk. En 1866, Donaldson s'avisa de présenter notre Epître comme une œuvre de la Renaissance, comme un exercice de style ou de rhétorique, et d'y reconnaître, sinon peut-être la main du premier éditeur, H. Estienne, au XVIᵉ siècle, du moins celle d'un de ces réfugiés grecs qui passèrent, au XVᵉ siècle, de Constantinople en Italie. Pure fantaisie, dont les notes marginales du manuscrit de Strasbourg ont fait bonne et prompte justice. En 1872, la thèse d'Overbeck, qui faisait de l'Epître à Diognète un ouvrage postérieur à Constantin, s'écroula de même sous les coups de presque tous les critiques conjurés. Car enfin, le moyen de croire que le tableau des persécutions de l'Eglise n'ait été tracé par notre Epître qu'après l'édit de tolérance de l'année 313 ? que l'auteur n'ait pas écrit sa christologie avant le concile de Nicée, etc., etc. ?

En repoussant les imaginations de Donaldson et d'Overbeck, M. Draeseke (1881) et M. Kihn (1882) ont reculé le berceau de la Lettre jusqu'au milieu du IIᵉ siècle. Et, de fait, il n'y a rien, ni dans les questions du destinataire, ni dans les réponses de l'auteur, qui ne puisse s'accorder, aux yeux d'un critique impartial, avec la date proposée.

1. Ch. I, II, IX, XI. — 2. Ch. XI.

La description de la vie des fidèles, les données sur les violences haineuses des païens et des Juifs contre les chrétiens, l'âpre censure du judaïsme, tout reflète, à nombre de lignes et de traits, l'état des choses et des esprits vers le milieu du IIe siècle.

L'auteur même de la Lettre n'est pas encore découvert; on finit en général par se résigner à l'ignorer. Baratier, en 1740, avait prononcé le nom du pape saint Clément; Galland, en 1765, et Lumper, en 1783, celui d'Apollon, le disciple de saint Paul (1). Le ton de la Lettre envers le judaïsme a décidé de nos jours Bunsen à l'attribuer à Marcion ; le destinataire de l'Epître pour Bunsen, qui se fait ici l'écho du P. Halloix (1636), n'est autre que le philosophe stoïcien et peintre Diognète, l'un des futurs maîtres de Marc-Aurèle. Plus près de nous, M. Draeseke, moins heureux dans sa dernière hypothèse que dans sa polémique contre Overbeck et Donaldson, attribue notre Lettre, la supposant empreinte de gnosticisme, à la plume du marcionite Apelles. M. Kihn incline à croire que la Lettre fut adressée directement à l'empereur Adrien, et lui donne Aristide pour auteur. Avant lui, M. l'abbé Doulcet, en France, avait émis déjà (2) cette ingénieuse conjecture, qui s'appuie sans doute sur de nombreuses et frappantes analogies entre l'Epître à Diognète et l'Apologie du philosophe athénien, mais qui, forcément, ne saurait atteindre à la certitude.

IV. Tradition. — Le manuscrit de l'Epître à Diognète, ce manuscrit sur papier du XIIIe siècle, qui formait probablement le tome II des œuvres complètes de saint Justin, était entré de 1793 à 1795 dans la bibliothèque de la ville de Strasbourg ; il y formait le cod. gr. 9. Le 24 août 1870, il est devenu, dans l'incendie de la bibliothèque, la proie des flammes. Pour établir le texte, il faut maintenant recourir à deux copies de ce manuscrit : l'une prise en 1580, par M. B. Hausius et qui se trouve à la bibliothèque de l'université de Tubingue; l'autre prise par

1. Act. XVIII, 24-28 ; I Cor. I, 12. — 2. V. *infra*, § 15. II.

H. Estienne en 1586, et qui a passé dans la bibliothèque de l'université de Leyde (1). Sur ces deux copies il en a été fait de notre temps quelques autres.

Le manuscrit de Strasbourg témoignait d'une véritable incurie ; mais le codex sur lequel il avait été copié possédait une valeur critique sérieuse. Ce codex plus ancien, comme le copiste du XIII[e] siècle le note en marge, présentait deux lacunes, l'une vers la fin du ch. VII, l'autre après le ch. X. V. pour de plus amples détails sur le manuscrit, H. Kihn, *L'origine de la Lettre à Diognète*, p. 35 et s., Fribourg-en-Brisgau, 1882 ; Ad. Harnack, dans les *Textes et recherches pour servir à l'histoire de l'ancienne litt. chr.*, t. I, fasc. 1-2, p. 79-85, Leipzig, 1882 ; O. von Gebhardt, *ibid.*, t. I, fasc. 3, p. 158-160, Leipzig, 1883. — Cf. sur les dissertations précitées de MM. Harnack et von Gebhardt, *infra*, § 14.

V. Editions, Travaux. — *Editions* : La première édition de notre Lettre est celle qu'Henri Estienne publia, nous l'avons vu, sous le nom de saint Justin, Paris, 1592. Fr. Sylburg s'empressa d'insérer l'Epître à Diognète dans son édition complète des œuvres de saint Justin, Heidelberg, 1593, et, depuis lors, cette Epître a toujours réclamé sa place dans les œuvres du philosophe martyr, d'abord parmi les authentiques, puis parmi les douteuses. Cf. sur les éditions de saint Justin, *infra*, § 16, X. — Plus tard, notre Epître fut rangée parmi les ouvrages des Pères apostoliques. Galland, d'accord avec Tillemont, l'intitula dans sa *Bibl. vet. Patrum*, t. I, p. 320, « anonymi viri apostolici epistola ad Diognetum, anno C. 69 ». Migne, *P. G.*, II, 1167-1186, a reproduit le texte de Galland. Sur les autres éditions des Pères apostoliques, v. *supra*, § 6.

Signalons, parmi les meilleure éditions de notre Epître, celle de von Gebhardt et Harnack, *Patrum apostol. opp.*, fasc. 1, part. II, 2[e] éd., p. 142-164, Leipzig, 1878, et celle de Funk, *Opp. Patr. apostol.*, t. I, p. 310-333, Tub., 1878, 1887. — Des éditions à part de l'Epître ont été publiées par Hoffmann, Neisse, 1851, in-4° ; Th. von Otto, Leipzig, 1852, in-8° ; Hollenberg, Berlin, 1853, in-8° ; Lindner, *Bibl. Patr. eccles. sel.*, fasc. 1, Leipzig, 1857 ; M. Krenkel, Leipzig, 1860 ; A. Stelkens, Recklinghausen, 1871, in-4°.

Travaux : A Donaldson, *A critical history of Christian literature and doctrine from the death ofthe Apostles to the Nicene council*, t. II, p. 126-142, Londres, 1866. — Franç. Overbeck, *La Lettre pseudo-justinienne à Diognète*, Bâle, 1872 ; ce travail, revu et augmenté, a pris place dans les *Etudes* de l'auteur *sur l'histoire de l'ancienne Eglise*, fasc. 1, p. 1-92, Schloss Chemnitz, 1875. — H. Doulcet (auj. Mgr. Doulcet), *L'apologie*

1. Une deuxième copie de l'année 1585, celle qu'avait prise le professeur de Fribourg, Beurer, n'a pas encore été retrouvée. (N. DES T.)

d'Aristide et la lettre à Diognète, dans la *Revue des quest. hist.*, t. XXVIII, 1880, p. 601-612. – Le même, *Le premier philosophe chrétien*, dans les *Ann. de philos.chrét.*, 1880, p. 477-480. 555-567. — J. Draeseke, *La lettre à Diognète*, Leipzig, 1881, in-8°. — H. Kihn, *L'origine de la lettre à Diognète*, Fribourg-en Brisgau, 1882, in-8°. — G. Krüger, *Aristide, auteur de la lettre à Diognète*, dans la *Rev. de Théol. scient.*, 1894, t. I, p. 206-223.

Sur les formes rhythmiques et les rimes des deux derniers chapitres de la Lettre, V. Jacobi, dans la *Revue d'Hist. ecclés.*, t. V, 1881-1882, p. 198-200 ; W. Meyer, dans les *Travaux de l'Académie royale des sciences de Munich*, 1r Sect., t. XVII, 2e partie, p. 378. Munich, 1885.

V. le tableau de la littérature antérieure dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 6-7.

§ 14. — *Les apologistes du* IIe *siècle.*

La littérature ecclésiastique du IIe siècle se plie forcément aux besoins du temps et, par là même, revêt avant tout le caractère de l'apologie. L'auteur de la Lettre à Diognète, qui trace déjà la voie aux apologistes futurs, écrivait : « Les Juifs s'acharnent contre les chrétiens comme ils feraient contre des païens, et les païens nous persécutent ; mais nos ennemis ne peuvent préciser le motif de leur haine (1) ». Plus le temps marche, plus la puissance de l'Etat païen se met, avec la science païenne, au service des fureurs populaires, que des calomnies de toute sorte (repas de Thyeste, inceste, etc.) aiguillonnent sans relâche. C'est dans cette atmosphère de haine et de sang que l'on voit naître et pulluler les apologies, armes défensives et offensives tout ensemble, qui, non contentes de couvrir le camp chrétien, s'avancent et portent l'attaque sur le terrain même de l'ennemi.

1. Cf. *supra*, § 13, I.

De ces apologies, les unes s'adressent aux païens, les autres aux Juifs. Celles-là veulent faire avant tout la lumière sur le dogme, la morale et le culte chrétien, mais dans la mesure nécessaire pour réfuter les calomnies et dissiper les préjugés du polythéisme. Contre les Juifs, les apologies s'inspirent presque toutes du besoin qui pressait en particulier l'Eglise des Gentils, de peser et de renverser, l'Ecriture sainte à la main, les objections du Judaïsme.

Fr. Morel songea le premier, pour la commodité du lecteur, à former des apologies du IIe siècle un *Corpus apologetarum*. Le premier il rassembla dans un seul recueil les œuvres de saint Justin, d'Athénagore, de Théophile, de Tatien et d'Hermias, Paris, 1615.

Les deux principales éditions des apologistes grecs du IIe siècle sont dues, l'une à Dom Prudence Maran, de la congrégation de Saint-Maur, in-fol., Paris, 1742, Venise, 1747, l'autre en 9 vol. in-8o, à M. le professeur Otto, Iéna, 1847-1872. Galland, *Bibl. vet. Patrum*, (t. I, saint Justin, Tatien; t. II, Athénagore, Hermias, Théophile), a emprunté le texte de Dom. Maran. Ce texte est aussi reproduit avec de légères corrections dans Migne, *P. G.*, VI. Mais on y trouve à la suite, col. 1705-1816, le précieux travail des *Conjecturæ et emendationes* où J. H. Nolte nous donne des manuscrits de Paris une collation infiniment plus exacte que celle qu'on trouve dans l'édition d'Otto.

MM. Harnack et von Gebhardt ont démontré que presque tous les manuscrits des apologies grecques de IIe et du IIIe siècles dont nous sommes en possession, sauf les ouvrages de saint Justin, les trois livres de Théophile à Autolycus et l'Irrisio d'Hermias, dérivent plus ou moins directement d'un seul et même prototype, et que ce prototype est conservé en assez mauvais état à la Bibliothèque nationale de Paris (*Cod. Paris. Gr.* 451) sous le nom de Codex Aréthas, écrit, en 914, sur l'ordre d'Aréthas archevêque de Césarée. V. Harnack, *La tradition des apologistes grecs du IIe siècle, dans l'antiquité et dans le moyen-âge*, dans les *Textes et études*.... t. I, fasc. 1-2, Leipzig, 1882; von Gebhardt, *La tradition manuscrite des apologistes grecs. 1. Le codex Aréthas, Ibid.*, t. I, fasc. 3, p. 154-196, 1883. Cette découverte a frayé des chemins nouveaux à la critique textuelle des ouvrages qui nous occupent.

MM. von Gebhardt et Schwartz ont entrepris une édition nouvelle des

apologistes grecs avec de courtes explications grammaticales et détables. M. Schwartz a fait paraître le *Discours de Tatien aux Grecs*, Leipzig, 1888, *L'Apologie d'Athénagore* et son *Discours sur la résurrection des morts*, *Ibid.*, 1891. — M. Hennecke, *L'Apologie d'Aristide, récension et restitution du texte*, Leipzig, 1093. — Tous ces travaux ont trouvé place dans les *Textes et études pour servir à l'hist. de l'anc. litt. chrét.*, t. IV, fasc. 1, 2, 3.

Les apologistes en général ont occupé K. Werner, *Histoire de la littérature apologétique et polémique dans la théologie chrétienne*, Schaffhouse 1861-1867, 5 vol. in-8°. Le premier volume étudie la polémique chrétienne contre le judaïsme et le paganisme, les erreurs gnostiques et manichéennes. — J. Donaldson, *A critical history of Christian literature and doctrine from the death of the Apostles to the Nicene council*, t. I-III : *The Apologists*, Londres, 1866, in-8°. — J. Moschakes, *Etudes sur les apologistes chrétiens des* II*e* *et* III*e* *siècles*, Athènes, 1876, in-8°. — H. Dembowski, *Les sources de l'apologétique chrétienne du* II*e* *siècle*. Ire partie, *L'Apologie de Tatien*, Leipzig, 1878, in-8°. — A. Harnack, *L'Altercatio Simonis Judæi et Theophili Christiani*, avec une étude de la polémique contre les Juifs dans l'ancienne Eglise. *Textes et études*... t. I, fasc. 3, p. 1-136, 1883. — Ostroumow, *Critique des témoignages d'Eusèbe de Césarée et de saint Jérôme, touchant les apologistes grecs du christianisme au* II*e* *siècle* (en russe), Moscou, 1886, in-8°. — R. Mariano, *Le apologie nei primi tre secoli della chiesa; le cagioni et gli effetti*, Naples, 1888, in-8°. — G. Schmitt, *L'apologie des trois premiers siècles, études d'histoire et de philosophie*, Mayence, 1890, in-8°. — Sur la polémique primitive des chrétiens contre les Juifs, v. aussi Mc Giffert dans son édition du *Dialogus Papisci et Philonis Judæorum cum quodam monacho*, p. 1-47, v. *infra*, § 84, IV.

§ 15. — *Quadratus et Aristide.*

I. Quadratus. — La Grèce fut au IIe siècle le berceau de l'apologétique chrétienne et l'esprit grec la marqua de son empreinte.

La première en date des apologies connues est celle que

Quadratus remit, vers l'an 126, à l'empereur Adrien (1) (117-138), pendant son séjour à Athènes, pour y venger à la fois l'innocence des fidèles persécutés et la divinité de leur religion. Elle n'est point arrivée jusqu'à nous, sauf un très court fragment qu'Eusèbe nous a conservé (2).

Eusèbe fait de l'auteur un « disciple des Apôtres (3) ». Mais peut-être l'apologiste est-il un troisième Quadratus, distinct de l'évêque d'Athènes et du prophète de l'Asie-Mineure.

Les données que nous avons sur Quadratus et sur son Apologie se trouvent rassemblées dans Routh, *Reliquiæ sacræ*, 2e éd., t. I, 69-79 ; dans Otto, *Corpus apolegetarum*, Cf. *supra*, § 14), IX, 333-341. — Cf. Harnack, *La tradition des apologistes grecs du* IIe *siècle* (v. *supra*, § 14), 100-109. ; *Histoire de l'ancienne littérature chrét.*, 1re part., p. 95-96, Leipzig, 1893. — Th. Zahn, *Le plus ancien apologiste du christianisme*, dans la *Nouv. rev. ecclés.*, t. II, 1891, 281-287.

II. Aristide. — Selon Eusèbe (4) et saint Jérôme (5) Aristide, philosophe d'Athènes, présenta, en même temps que Quadratus, une apologie à l'empereur Adrien. Il ne restait pas trace de la deuxième apologie chrétienne, quand les Pères Méchitaristes de Venise publièrent, en 1878, sous le nom du philosophe athénien Aristide, deux textes arméniens, un fragment d'apologie avec ce titre : « A l'empereur Adrien » et une homélie « Sur la prière du bon larron et la réponse du Crucifié ». L'homélie tire des paroles de Jésus-Christ en croix (6) la preuve de sa divinité ; mais la

1. M. J. R. Harris, *The Apology of Aristides*, p. 10 et s., incline plutôt à croire que l'Apologie de Quadratus a été présentée, comme celle d'Aristide, à Antonin le Pieux. (N. des T.). — 2. *Hist. eccl.*, IV, 3 : Migne, *P. G.*, XX, 308. — 3. *Chron. ad a. Abr.*, 2140 : éd. Schœne, II, 166. S. Jér., *De vir. ill.*, 19 : Migne, *P. L.*, XXIII, 637. — 4. *L. c.* et *Hist. eccl.*, IV, 3. — 5. *De vir. ill.*, 20. — 6. Luc, XXIII, 43.

plupart des critiques, pour des raisons intrinsèques, en repoussent ou du moins en suspectent l'authenticité. Un bien autre accueil était réservé au fragment d'apologie, qui nous parle, dans la première partie, de l'existence et de la nature de Dieu, dans la seconde partie, de la division du genre humain en quatre branches, Barbares, Grecs, Juifs et Chrétiens. Presque tous les critiques ont reconnu dans ce morceau une version arménienne (1) de l'Apologie d'Aristide, et les faits, depuis, leur ont donné raison avec un éclat vraiment inespéré.

Au printemps de 1889, M. Harris découvrit dans la bibliothèque du couvent de Sainte-Catherine, sur le mont Sinaï, le texte syriaque de l'Apologie d'Aristide. Découverte précieuse et qui permit à M. Robinson d'en faire bientôt une nouvelle; c'est que la *Vie de Barlaam et de Joasaph*, une des œuvres apocryphes de saint Jean Damascène, s'est approprié l'Apologie du philosophe athénien, pour la mettre dans la bouche du chrétien Nachor parlant au roi Abenner (2). Dans ce texte grec aussi bien que dans le texte syriaque, on retrouve, avec des variantes plus ou moins graves, le fragment arménien. De la comparaison des trois textes entre eux, il appert que le Pseudo-Damascène a fortement remanié le travail d'Aristide et que la découverte de M. Harris nous rend bien plus sûrement l'ouvrage original.

L'Apologie peut se réduire à cette thèse que voici : *Les* Chrétiens possèdent la véritable idée de Dieu, que les trois autres portions de l'humanité, Barbares, Grecs, Juifs, n'ont pas su conserver. Le polythéisme des Grecs, des Egyptiens et des Chaldéens est assez brièvement réfuté. Après quoi, la belle description de la vie des chrétiens rappelle par nombre de traits la *Didaché* (3) et, plus encore,

1. L'Apologie d'Aristide a laissé des traces dans l'ancienne littérature arménienne. Esnig, dans sa *Réfutation des hérésies*, s'en est visiblement et largement servi. Une homélie, qui porte le nom de saint Grégoire l'Illuminateur, mais qui est plutôt de l'évêque saint saint Mesrop († 441), nous en apporte aussi un écho net et prolongé. Cf. Vetter, *Rev. trim. de théol.*, Tub., t. LXXVII, 1894, p. 529-539. (N. des T.). — 2. Ch. xxvi-xxvii : Migne, *P. G.*, xcvi, 1108-1124. — 3. *Supra*, § 5, i.

e tableau exquis de l'Epître à Diognète (1) qui n'est cependant pas dépassé.

L'Apologie, d'ailleurs, n'a pas répondu aux grandes espérances qu'avait éveillées le nom de son auteur. A la science de l'antiquité chrétienne elle n'apporte rien de nouveau. Point de théologie proprement dite, nul art de la composition. Saint Justin, Tatien, Athénagore dépassent de cent coudées Aristide.

Le texte syriaque, tiré d'un manuscrit du VIIe siècle, porte ce titre vraiment étrange. « Omnipotenti Cæsari Tito Hadriano Antonino Augustis et Clementibus a Marciano Aristide philosopho Atheniensi. » Nul doute que la première partie n'en soit fautive. Dans le titre grec de l'ouvrage primitif on lisait, selon toute apparence : « A l'autocrator César Titus Adrien Antonin l'Auguste, le Pieux », ce qui désigne non pas Adrien, mais Antonin son successeur. Il y aurait donc lieu d'abaisser d'environ quinze ans la date que l'on assignait autrefois à l'Apologie d'Aristide ; elle aurait été composée vers l'an 140.

S. *Aristidis philosophi Atheniensis sermones duo*... Venise, 1878, in-8°. L'Homélie, tirée d'un manuscrit du XIIe siècle, porte bien dans son titre le nom d'Aristide, au lieu de celui d'Aristée que lui donnent les éditeurs. Mgr Baunard traduisit presque aussitôt en français le fragment arménien, *Rev. des sc. ecclés.*, mai 1879. M. H. Doulcet en a aussi publié une traduction française, dans les *Annales de philos. chrét.*, février et mars 1881. — Rummler, *De Aristidis phil. Ath. sermonibus duobus apologeticis* (Progr.), Posen, 1881, in-4°. — M. l'abbé Martin a réédité le texte arménien dans les *Analecta sacra* du card. Pitra, t. IV, p. 6-11 (en arménien), p. 282-286 (en latin), Paris, 1883 ; cf. *Proleg.* ; p. X-XI. M. Martin y a aussi publié, d'après un manuscrit arménien de Paris, un fragment insignifiant de quelques lignes, intitulé : *Lettre d'Aristide à tous les philosophes*. — *The Apology of Aristides, edited and translated by* J. Rendel Harris, with an appendix by J. Armitage Robinson, Londres, 1891. — M. M. Seeberg et Hennecke ont essayé de restituer le texte original de l'Apologie d'Aristide. L'important travail de M. See-

1. *Supra*, § 13, I.

berg a paru dans les *Etudes* de M. Th. Zahn *sur l'histoire du canon* [illegible] *Nouveau Testament et de l'ancienne littérat. chrét.*, 5e partie, p. 159-[illegible] Erlangen, 1893. — M. Zahn l'a fait suivre d'une dissertation sur l'[illegible]mélie arménienne et sur le fragment *ad omnes philosophos* ; il se pr[illegible]nonce pour l'authenticité de l'une et l'autre pièce. — Seeberg, *L'apo[illegible]giste Aristide*, Leipzig, 1893, in-8°. — E. Hennecke, *L'Apologie d'Aristi[illegible]* *recension et restitution du texte*, Leipzig, 1893. Cf. Hennecke, *Quelle [illegible] des deux recensions de l'Apologie d'Aristide celle qui représente le m[illegible] le texte primitif?* dans la *Rev. de théol. scient.*, t. II, 1893, p. 42-1[illegible] — J. R. Harris, *The newly recovered Apology of Aristides : its doctr[illegible] and ethics*.... Londres, 1891, in-8°. — M. Picard, *L'Apologie d'Arist[illegible]* (Thèse), Paris, 1892, in-8°. — Van Manen, *De Pleitrede van Aristi[illegible]*, dans la *Theol. Tijdschrift*, 1893, janvier, p. 1-56. — F. Lauchert, *L'Apologie d'Aristide* dans la *Rev. internationale de théol.*, t. II, 1894, p. 278-299.

§ 16. — *Saint Justin.*

I. Biographie. — Moins d'un demi siècle après Aristide et Quadratus, apparaît l'un des noms les plus grands et les plus sympathiques de l'apologétique chrétienne, celui de saint Justin. L'élévation et la largeur de l'esprit, la magnanimité de l'âme, l'ardeur du zèle pour la foi, l'étendue de l'érudition et la loyauté de l'accent, tout mérite à saint Justin la gloire d'avoir assis l'apologétique sur ses véritables bases et d'avoir été, en éclipsant ses devanciers, le modèle de l'apologiste chrétien. La chronologie de sa vie manque un peu de précision et de certitude. Mais ses livres nous fournissent assez de détails sur sa personne pour qu'il soit facile, avec les deux Apologies et le *Dialogue avec Tryphon*, de reconstruire sa vie entière.

Justin naquit dans les premières années du IIe siècle, en Palestine, à Flavia Neapolis (1), l'ancienne Sichem, et la

1. *Apol.* I, I.

Naplouse moderne ; son père s'appelait Priscus et son grand'père Bacchius. La famille de Justin était païenne, et c'est dans le paganisme qu'il fut élevé. Lui-même, au commencement de son *Dialogue avec le juif Tryphon* (1), nous a raconté sa jeunesse studieuse et son initiation progressive au christianisme. Tous les traits de cette peinture sont-ils d'une rigoureuse exactitude ? Et la fiction dans le récit ne se mêle-t-elle point à l'histoire ? On est d'autant plus tenté de le penser qu'on ne peut assurément pas tenir le Dialogue pour la transcription fidèle d'une vraie discussion entre le juif Tryphon et saint Justin. Mais nul doute que les discussions de l'auteur avec des savants juifs n'aient inspiré le Dialogue et que le Dialogue n'en ait gardé le reflet. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de dénier aux principaux traits du récit de la Préface tout caractère et toute valeur historique.

Le jeune Justin, avec sa maturité précoce, dévoré de la soif du savoir, fréquenta tour à tour les diverses écoles philosophiques ; mais ni le Portique, ni l'Académie, ni même l'école de Pythagore ne purent le captiver ; nulle part il ne trouva la vérité et la paix. Le stoïcien dont il suivit d'abord les leçons le rebuta complètement, faute de satisfaire au premier de ses désirs et de lui rien apprendre sur Dieu. A peine s'était-il mis entre les mains d'un péripatéticien que son nouveau maître lui demanda de fixer son salaire, et Justin de le quitter aussitôt, tenant cette avidité pour indigne d'un philosophe. Le pythagoricien, avec lequel il s'aboucha, lui fit peur, en exigeant qu'il se préparât à l'étude de la philosophie par celle de la musique, de l'astronomie et de la géométrie. Enfin il essaya des platoniciens, en fut charmé, et selon toute apparence, professa quelque temps leurs doctrines (2).

Mais un jour qu'il se promenait sur le bord de la mer, plongé dans ses méditations philosophiques, il rencontra un vieillard d'aspect vénérable qui, s'approchant du promeneur et liant avec lui conversation, l'obligea bien vite

1. Ch. II-VIII. — 2. Cf. *Apol.* II, 12.

à convenir que la philosophie de Platon est elle-même impuissante à contenter l'esprit et le cœur de l'homme. Voulez-vous, continua le vieillard, donner la paix à votre âme ? Il faut passer de l'école des philosophes à celle des prophètes. Antiquité, sainteté, miracles et prédictions, tout accrédite les prophètes comme les organes du Saint-Esprit et les interprètes de la vérité ; c'est dans leurs écrits qu'on puise la connaissance du Créateur de l'univers, de Dieu le Père, et celle de Jésus-Christ, qu'il nous a envoyé : la grâce nous en ouvre l'intelligence, et la grâce s'obtient par la prière.

Justin ne revit jamais plus son vieux maître ; mais cet entretien l'avait mis sur la voie ; depuis longtemps ému de la constance des martyrs chrétiens, l'étude des prophètes et de la doctrine du Christ le conduisirent bientôt du platonisme à l'Evangile. En quelle année précise ? On ne saurait le décider. Saint Justin pourtant date lui-même son Dialogue avec Tryphon de la seconde guerre des Juifs, 132-135 (1) ; il avait donc embrassé déjà le christianisme.

Chrétien, il ne rompit pas avec la philosophie, et loin de rougir de ses anciens maîtres, qu'il juge avec autant de sympathie que de largeur, il se plut à montrer partout dans le christianisme une philosophie nouvelle, « la *seule* qui soit sûre et utile » (2). Justin continua même de porter à travers le monde le manteau des philosophes (3), défendant sa foi de la parole et de la plume contre tous venants, hérétiques, juifs et païens. Il était persuadé que « pouvoir dire la vérité et la taire, c'est mériter la colère de Dieu » (4).

On ne sait pourtant à peu près rien de certain sur son

1. Cf. *Dial.*, ch. I et IX.
2. *Ibid.*, ch. VIII.
3. *Hist. eccl.*, IV, 11 : MIGNE, *P. G.*, XX, 329. Cf. *Dial.*, ch. I.
4. *Dial.*, ch. LXXXII.

apostolat. Il doit avoir fait de fréquents séjours à Rome. Au dire d'Eusèbe, il y avait son domicile, τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο (1). Simple laïque, il ne laissa pas d'y ouvrir une sorte d'école théologique, telle que sera plus tard la célèbre école catéchétique d'Alexandrie. A Rome, nous le voyons aussi entrer en lutte avec le cynique Crescens, qu'il convainc d'ignorance et d'immoralité et qui lui voue dès lors une haine sans mesure (2). Peut-être même est-ce à la haine de Crescens qu'il faut imputer la mort de saint Justin (3). Dénoncé, il fut déféré, avec six autres chrétiens, à la justice romaine ; après un bref interrogatoire, ils furent tout aussitôt fouettés et décapités. Les Actes de saint Justin, qui, sauf quelques lignes de préface, remontent au IIe siècle, placent leur martyre sous la préfecture de Rusticus. Or, Junius Rusticus, l'ami et le plus intime confident de Marc-Aurèle, fut préfet de Rome de 163 à 167. Les titres de philosophe et de martyr, que Tertullien décernait à Justin (4), ne se séparent plus de son nom.

II. La première Apologie. — Saint Justin avait déployé une rare activité littéraire : réfutation des sectes hérétiques, controverse avec les Juifs, polémique contre les païens, il avait tout abordé. Presque tous ses livres sont perdus. Par contre, on lui a plus tard attribué nombre d'ouvrages dont il ne saurait être l'auteur, et de ceux-là mêmes qui portent encore son nom, trois seulement, après avoir passé par le feu de la critique, ne lui sont plus disputés, les deux Apologies et le *Dialogue avec Tryphon*.

La première Apologie, d'après la suscription, est adressée à l'empereur Antonin le Pieux, à son fils Verissime (Marc-Aurèle), à son fils adoptif Lucius Vérus, au sacré Sénat et au peuple romain. Ici, comme partout, le

1. *Hist. eccl.*, *l. c.*
2. *Apol.*, II, 3.
3. Cf. Tatien, *Or. ad Græc.*, ch. XIX ; Eus., *Hist. eccl.*, IV, 14.
4. *Ad. Valent.* , ch. V : Migne, *P. L.*, II, 548.

plan de saint Justin manque de régularité et de netteté on peut néanmoins y distinguer trois parties.

La première, ch. I à XXII, débute par un appel au droit commun. Instruisez toujours légalement la cause des chrétiens, sans tenir compte des cris et des émotions populaires. Le nom de chrétien par lui seul n'est pas une preuve de vertu ni de vice ; ne punissez donc pas un nom : punissez des faits juridiquement prouvés. Or, les chrétiens à ce titre ne doivent encourir aucune condamnation ; car ils ne sont ni athées, ni ennemis de l'Etat. Rien de plus sublime que leur morale ; leur doctrine, loin de prêter le flanc aux railleries et aux dédains, ne mérite qu'admiration et respect.

Saint Justin consacre la seconde partie de son plaidoyer, ch. XXIII à LX, à démontrer la divinité de Jésus-Christ et, partant, la vérité du christianisme. A l'appui de sa thèse il déroule la longue suite des prophéties, qui ont annoncé la vie et la passion du Sauveur, la gloire de sa résurrection et de son ascension, la diffusion de sa doctrine dans tout l'univers. Ces prophéties, sans l'inspiration de Dieu, n'auraient pas été faites ; sans l'ordre de Dieu elles n'auraient pu s'accomplir. Les fables païennes, au contraire, ne reposent sur aucune preuve ; elles parodient misérablement le christianisme pour le compromettre, elles ne sont qu'une invention diabolique.

Dans la dernière partie, ch. LXI à LXVII, saint Justin, pour faire éclater encore plus l'innocence de ses frères et la vérité de leur religion, trace d'une plume émue le tableau des rites chrétiens. Avec plus de hardiesse que personne il déchire les voiles de la discipline du secret, et décrit non seulement les cérémonies du baptême, mais encore la célébration de la sainte Eucharistie. Pour appuyer sa requête, il adjure les Empereurs de songer au jugement

(1) Ch. LXVIII.

e Dieu et de veiller à l'exécution de la lettre d'Adrien au roconsul Minucius Fundanus (1).

C'est sous le règne d'Antonin le Pieux (138-161), aux ermes mêmes de la suscription, que fut écrite la première Apologie. Mais on peut, l'Apologie à la main, en déterminer plus précisément la date. Saint Justin, en effet, compte lui-même 150 ans depuis la naissance de Jésus-Christ (1), et nous avons toute raison de croire que sur ce point sa chronologie n'est pas en défaut. Comment d'ailleurs accorder les titres de « philosophe » et d'« ami de la science » à Lucius Vérus, si ce prince n'avait été qu'un enfant ? Or, le jeune César n'était né que l'an 130. De plus, Marcion, dans le corps de l'ouvrage, est flétri à deux reprises (2) du nom d'« apôtre des démons » ; mais saint Epiphane nous apprend (3) que l'hérésie de ce sectaire n'éclata que vers l'an 140, après la mort du pape saint Hygin. Ces divers motifs nous inclinent à placer la composition et la présentation de la première Apologie de Justin vers le milieu du IIe siècle (4).

III. La seconde Apologie. — Ce fier plaidoyer alla-t-il à son adresse ? et, supposé qu'Antonin ait pris la peine de le lire, amena-t-il un adoucissement dans la persécution ? L'absence de témoignages ne permet de rien affirmer. Toujours est-il qu'un fait particulier (5) décida Justin, quelques années plus tard, à reprendre la plume et à composer intrépidement une seconde Apologie. Le préfet de la ville, Urbicus, venait de condamner à Rome trois chrétiens, sans autre raison que leur aveu de professer le christianisme. Saint Justin, au début de son discours, décrit

1. Ch. XLVIII.
2. Ch. XXVI.
3. *Hær.* 42, 1 : MIGNE, *P. G.*, XLI, 696.
4. On peut aussi inférer du ch. XXIX, que les dates données par Harnack (152-154) et par Veil (153-155) sont approximativement vraies. V. *Bull. crit.*, 5 juin 1896, p. 315. (N. DES T.)
5. Ch. I.

cette scène d'arbitraire violence, présente à tous les esprits. Puis (1) il aborde et réfute les deux objections que les païens se plaisaient à opposer ironiquement aux plaintes des fidèles. Pourquoi, leur disait-on, les chrétiens ne se donnent-ils pas la mort à eux-mêmes, afin d'aller plus vite à leur Dieu ? Et ce Dieu, s'il est vraiment tout-puissant, comment laisse-t-il partout opprimer et massacrer ses adorateurs ? Ce qui voue les chrétiens à la persécution, réplique saint Justin, c'est la rage des démons contre la vérité et la vertu. S'il n'y avait chez les chrétiens ni vertu ni vérité, leur conduite dans les persécutions serait absolument inexplicable. Saint Justin (2) concluait en adjurant les empereurs de lire son Apologie, de la sanctionner et de faire juger avec équité les chrétiens.

La seconde Apologie, dans les manuscrits, précède la première. C'est peut-être dans cet ordre qu'Eusèbe les a vues toutes les deux ; il s'en faut néanmoins que son témoignage soit parfaitement clair et décisif. L'Apologie la plus courte n'a pas été la préface ou l'introduction de la plus longue ; elle a bien été la deuxième en date ; les divers endroits (3) où saint Justin rappelle ce qu'il a dit dans la première, ne permettent pas de le contester. En pareil cas, l'auteur emploie toujours le mot προείρημεν, comme il l'avait fait dans sa première Apologie pour rappeler ce qu'il avait dit dans les premiers chapitres. Nombre de critiques ont donc adopté de nos jours l'opinion qui voit dans la seconde Apologie, non pas un plaidoyer nouveau, mais une sorte de post-scriptum ajouté à la première, avant qu'elle fût publiée ou remise aux empereurs.

Nul doute que cette seconde Apologie ne s'adresse à Antonin le Pieux et à Marc-Aurèle (4). Lollius Urbicus exerça

1. Ch. IV-XIII.
2. Ch. XIV-XV.
3. Ch. IV. VI. VIII.
4. Ch. XV ; Cf. ch. II.

la charge de préfet de Rome entre les années 144 et 160 ; mais on n'a pu jusqu'ici déterminer précisément la durée de sa magistrature.

IV. Dialogue avec Tryphon. — Les deux Apologies font face aux païens ; le Dialogue avec Tryphon va tout à repousser les attaques des Juifs contre le christianisme. Nous y lisons le compte-rendu, le procès-verbal d'une discussion de deux jours entre saint Justin et Tryphon, en présence de quelques Juifs ; mais la fiction s'y mêle à l'histoire, le roman à la réalité ; car si le Dialogue, dans le fond, reproduit un entretien très réel, pour la forme il décèle un travail de retouche et de remaniement (1).

Au début (2) Tryphon nous apprend qu'il s'est enfui de la Palestine dans la dernière guerre (132-135), et qu'il est allé se consacrer « en Grèce et à Corinthe » aux études philosophiques. Bien des critiques ont cru reconnaître en Tryphon le rabbin palestinien Tarphon, souvent nommé dans la Mischna. Rien n'empêchait saint Justin de choisir son célèbre contemporain pour représenter le judaïsme, n'eût-il jamais eu de relations personnelles avec lui.

Le Dialogue avec le juif Tryphon ne fut certainement rédigé qu'après la première Apologie, qni s'y trouve mentionnée (3). C'est à Ephèse, au témoignage d'Eusèbe (4) que la scène se passe ; peut-être même qu'Ephèse, dans le texte primitif du Dialogue, était expressément désignée. L'ouvrage, en effet, ne nous est pas parvenu intégralement. On trouve au ch. LXXIV une lacune qui, selon la plupart des critiques, n'est pas de médiocre importance. Saint Justin qui avait dédié son livre à Marc-Pompée, dès le ch. VIII lui adresse directement la parole, φίλτατε ; mais c'est à la dernière page seulement, ch. CXLI, qu'on peut

1. Cf. *supra*, I.
2. Ch. I.
3. Ch. CXX.
4. *Hist. eccl.*, IV, 18.

lire son nom. Preuve décisive que la dédicace de l'ouvrage où figurait assurément ce nom est aujourd'hui perdue. Résumons brièvement le Dialogue.

Dans l'Introduction, ch. II à VIII, Justin raconte son odyssée philosophique et l'histoire de sa conversion (1). Il établit ensuite, ch. X à XLVII, par l'Ancien Testament surtout, que le rituel mosaïque devait être abrogé et faire place à la loi nouvelle de Jésus-Christ. Cette loi, qui s'étend à tous les peuples et dont les siècles ne peuvent avoir raison, commande à l'homme d'adorer le vrai Dieu, de se relever du péché et d'abjurer l'erreur, de croire à l'avénement du Messie, Jésus de Nazareth.

Dans la seconde partie, ch. XLVIII à CVIII, saint Justin prouve par les prophètes que pour adorer Jésus-Christ, on ne désavoue ni la foi au seul vrai Dieu ni le culte du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Les prophètes certifient et proclament que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, le Verbe incarné.

La troisième partie, ch. CIX à CXLI, montre enfin que, la grande société chrétienne, œuvre des apôtres, est au pied de la lettre la vraie race d'Abraham, l'héritière de toutes les promesses de l'Ancien Testament. C'est dans le christianisme que la religion d'Israël s'épanouit et devient, suivant sa mission prophétique, la religion de l'univers. Justin termine, ch. CXLII, en faisant des vœux pour que Tryphon et ses compagnons, visiblement impressionnés par cet entretien, se convertissent à Jésus-Christ.

V. Ouvrages d'une authenticité suspecte. — On dénie ordinairement à saint Justin la paternité des deux discours aux Grecs, πρὸς Ἕλληνας, et du traité de la *Monarchie* ou de l'unité divine.

Eusèbe (2), dans le tableau qu'il trace de l'activité litté-

1. V. *Supra*, .
2. *Hist.* ., v,

raire de saint Justin, mentionne d'abord les deux Apologies ; puis, il ajoute : « Nous avons de lui un autre ouvrage, le Discours aux Grecs. Il s'y étend fort au long sur la plupart des problèmes que l'on étudie chez nous et chez les philosophes de la Grèce, et y parle avec justesse de la nature des démons... Nous avons encore de lui un autre livre adressé aux Hellènes et qu'il a lui-même intitulé Réfutation, ἔλεγχος. » Ces deux ouvrages sont très probablement perdus ; mais plus tard, sous le couvert apparemment du texte d'Eusèbe, on a faussement attribué à saint Justin deux ouvrages du même titre et d'une autre main.

Le *Discours aux Grecs*, opuscule en cinq chapitres, fait ressortir, avec autant de netteté que de force, l'absurdité et l'immoralité des fables païennes, de celles en particulier qui s'étalent dans Homère et dans Hésiode. Le titre aussi bien que les pensées de ce discours permettraient de l'identifier avec la *Réfutation* mentionnée par Eusèbe, mais le style du discours jure trop avec celui de Justin, pour qu'on puisse y reconnaître la plume de l'apologiste. Une version syriaque, très libre, de notre opuscule donne à l'auteur le nom d'Ambroise ; Cureton, qui l'a retrouvée et publiée, voulut voir en cet Ambroise l'ami et le protecteur d'Origène (1). D'autres se crurent en droit de changer Ambroise en Apollonius et firent de l'opuscule qui nous occupe le plaidoyer que le martyr Apollonius a prononcé sous Commode, à Rome dans le Sénat (2) ; mais la découverte par M. Conybeare du plaidoyer de saint Apollonius a ruiné cette hypothèse.

L'*Exhortation aux Grecs*, en 38 chapitres, décrit en un style pur, coulant et fleuri, les contradictions inextricables dans lesquelles, sur le terrain des doctrines religieuses, les sages de la Grèce, poètes et philosophes, sont tombés à

1. Cf. *infra*, § 29, i.
2. Eus., *Hist. eccl.*, v, 21.

l'envi. Ce n'est donc pas à la Grèce, c'est à Moïse et aux prophètes qu'il faut demander la vérité. Les parcelles de vérité, toujours éparses dans la philosophie grecque, ne sont, après tout, qu'un emprunt aux livres sacrés des Juifs : Orphée, Homère, Solon, Pythagore, Platon et tant d'autres, ont appris en Egypte à connaître la religion de Moïse et réussi par là-même à redresser au moins partiellement leurs idées fausses de la religion (1). On s'accorde généralement à rejeter l'authenticité de cet ouvrage ; mais on ne s'accorde pas du tout à en déterminer le véritable auteur. L'*Exhortation aux Grecs* peut remonter à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

Le traité de la *Monarchie* ou de l'Unité divine, en 6 chapitres, porte, comme l'opuscule précédent, le titre de l'un des ouvrages attribués par Eusèbe à saint Justin ; mais l'analyse de notre traité nous interdit de le confondre avec celui dont parle Eusèbe. L'historien, en effet, nous apprend (2) que saint Justin, dans son travail, « établit la Monarchie de Dieu, non-seulement sur nos propres livres, mais encore sur les ouvrages des Grecs ». Or, dans le texte que nous possédons, pour démontrer l'unité, la justice, l'indépendance de Dieu avec le néant des idoles, l'auteur en appelle à des citations poétiques, pour la plupart apocryphes ; il cite Eschyle, Sophocle, Philémon, Orphée, Pythagore, Euripide, etc. ; mais d'arguments tirés de la Bible, on ne trouve pas trace. Impossible, d'autre part, de voir dans notre texte un fragment, la seconde partie peut-être du livre mentionné par Eusèbe : visiblement, ce texte forme un tout à part et complet. Il se peut toutefois que l'auteur ait vécu, comme saint Justin, au IIe siècle.

Quelques fragments assez courts, sous le nom de saint Justin, auraient bien plus de titres que ces trois ou-

1. Ch. XIV.
2. *L. c.*

vrages à l'authenticité. Quelques critiques ont aussi soutenu l'authenticité d'un long fragment (10 chap.) touchant la résurrection de la chair (1).

VI. Ouvrages apocryphes. Ouvrages perdus. — On raie communément du catalogue des écrits de saint Justin, outre l'*Epître à Diognète* (2), les ouvrages suivants : L'*Expositio rectæ fidæi*, exposition des dogmes de la Trinité et de l'Incarnation ; ce texte, qui nous est parvenu en deux recensions, l'une plus courte, l'autre plus longue, date, suivant l'opinion générale, de la seconde moitié du v[e] siècle (3);— L'*Epître à Zéna et à Sérénus*, exhortation à la vie chrétienne, des environs de l'an 400 ; — La *Confutatio dogmatum quorumdam Aristotelis*, réfutation de quelques idées d'Aristote, surtout en matière de physique ; — Les *Quæstiones et responsiones ad Orthodoxos*, 146 questions avec leurs réponses, qui sont en partie de l'ordre philosophique ; — Les *Quæstiones Christianorum ad Gentiles*, 5 questions sur Dieu et sur ses rapports avec le monde ; — Les *Quæstiones Gentilium ad Christianos*, 15 questions sur des sujets de métaphysique et de théologie.

Divers écrits de saint Justin, ceux notamment qui nous permettraient d'apprécier sa polémique avec les hérésies, ne sont pas venus jusqu'à nous. Rappelons le traité que Justin mentionne lui-même (4) « contre toutes les hérésies, σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων αἱρέσεων », un traité contre Marcion, cité par saint Irénée (5), peut-être une partie du traité précédent, et les trois ouvrages dont Eusèbe, dans le texte cité plus haut (6) nous a conservé les titres. Eu-

1. Sans le croire authentique, M. Harnack, *Chronologie*, etc , p. 500, en recule la date au milieu du II[e] siècle, entre 150 et 180. (N. DES T.)

2. Cf. *supra*, § 13, III.

3. FUNK, dans la *Revue trimest. de théol.*, t. LXXVIII, p. 116-147. 224-250.

4. *Apol.* I, 26.

5. *Adv. hær.*, IV, 6, 2 : MIGNE, *P. G.*, VII, 987.

6. V. *Supra*, V.

sèbe signale en outre un « traité intitulé le *Psalmiste*, et un autre sur l'Ame σχόλιον περὶ ψυχῆς, où l'auteur analyse différentes études du problème posé dans le titre, passe en revue les systèmes des philosophes grecs, s'engage à les réfuter dans un autre ouvrage, explique ses idées personnelles... etc., etc. ».

Nous avons déjà parlé (1) de courts fragments, débris peut-être d'ouvrages disparus. Rien du reste n'empêche d'admettre qu'Eusèbe avait entre les mains des livres qui se réclamaient indûment du nom du philosophe martyr.

VII. Le style de saint Justin. — Les analyses rapides des ouvrages authentiques de saint Justin se ressemblent souvent assez peu ; les différences de détails foisonnent. Il faut s'en prendre, pour une part du moins, aux ouvrages mêmes ; tant il y a peu de régularité dans le plan, de proportion entre les parties, d'ordre logique dans la marche des idées ! On dirait une improvisation écrite sous l'inspiration du moment. Presque toujours saint Justin quitte son sujet avant de l'avoir épuisé ; il passe facilement d'une idée à une autre, laisse là un argument inachevé pour le reprendre un peu plus loin, entasse les digressions sans perdre de vue la fin qu'il poursuit, de sorte que les pensées les plus homogènes semblent ne pas tenir entre elles et que les moins homogènes s'étonnent de leur étroite union.

Sans doute, le style de saint Justin a deux grandes qualités, la simplicité et la clarté ; mais on y chercherait en vain l'élégance et la distinction. Quelquefois pourtant la diction de l'auteur s'anime et se colore ; dans le Dialogue avec Thryphon, surtout, le style qui prend naturellement le ton de la conversation, ne manque ni de force ni de chaleur ; mais il est en général calme et contenu, sobre

1. V. *Ibid.*, sub fin.

jusqu'à la sécheresse, sans ombre de variété dans les tours. La phrase de Justin n'est pas exempte d'incorrections; elle se traîne plutôt qu'elle ne marche; de longues parenthèses la coupent et l'embarrassent ; il y a parfois une cohue de participes; et dans les transitions règne une désespérante monotonie.

VIII. Doctrine de saint Justin. — C'est, avec plusieurs critiques de nos jours, s'abuser étrangement que de représenter la doctrine de Justin comme un mélange bizarre d'idées chrétiennes et de principes philosophiqnes païens, mélange où le christianisme perdrait son propre caractère et s'effacerait devant la philosophie de Platon. Saint Justin est bien devenu chrétien sans cesser d'être philosophe, et les systèmes philosophiques ont marqué profondément ses écrits de leur empreinte. Mais ce philosophe chrétien savait et sentait que la foi au Fils de Dieu, en ouvrant à ses pensées un monde nouveau, l'avait rapprochée de la vérité, et, en face de la foi chrétienne, la philosophie ne joue, dans les idées de Justin, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Cette foi en Jésus-Christ, Justin la trouve exprimée et déposée dans l'Ancien Testament, le livre divinement inspiré, l'Ecriture « Sainte », dont les auteurs étaient remplis du Saint-Esprit et parlaient au nom du Saint-Esprit (1). Quant au Nouveau Testament, il fait ressortir le caractère inspiré des prophéties de l'Apocalypse (2); c'est surtout le caractère historique des autres livres qu'il met en relief. Aussi désigne-t-il habituellement les Evangiles canoniques sous le nom de « Mémoires des apôtres, ἀπομνημονεύματα τῶν ἀποστόλων » ; ses ouvrages nous apportent encore les échos des Actes des Apôtres, des Epîtres de saint Paul, excepté l'Epître à Philémon, de l'Epître de saint Jacques,

1. *Apol.*, I, 61.
2. *Ibid.*, 81.

des deux Epîtres de saint Pierre et de la première Epître de saint Jean.

Aux yeux de saint Justin la philosophie grecque, celle de Platon notamment, est, comme le christianisme lui-même, une révélation de Dieu, révélation partielle sans doute, troublée et altérée par le mélange des idées et des passions humaines; mais enfin, dans une certaine mesure, elle est une émanation de la raison éternelle, du λόγος σπερματικός. Car si le Verbe s'est pleinement épanoui dans le Christ, le monde ancien de tout temps en a possédé la semence (1); c'était le crépuscule avant le grand jour de l'Incarnation. Cette semence divine est implantée dans toutes les âmes (2); le Verbe projette un reflet de lui-même sur toute intelligence, et, dans la mesure où les hommes, philosophes et poètes, participaient au Verbe, ils ont pu connaître la vérité (3); or, toute vérité est chrétienne et tous ceux qui ont vécu selon le Verbe, οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες, ont été chrétiens (4), quoiqu'ils aient passé pour athées; tels furent, chez les Grecs, Socrate, Héraclite et tous ceux qui leur ressemblent; chez les Barbares, Abraham, Ananias, Azarias et Mizaël, Elie et beaucoup d'autres (5).

Mais les philosophes grecs n'ont pas été seulement éclairés du Verbe, répandu partout et toujours dans le monde; saint Justin croit encore qu'ils ont connu l'Ancien Testament. C'est de Moïse que Platon a emprunté la doctrine de la liberté morale; tout ce que les philosophes et les poètes ont écrit de l'immortalité de l'âme, du

1. *Apol.*, I, 46; II, 13.
2. *Apol.* II, 8.
3. *Ibid.*, 13.
4. Saint Justin, selon toute apparence, est le premier qui ait présenté sous une forme directe et explicite cette idée, que saint Augustin rendra familière aux Occidentaux, l'idée d'une Eglise invisible, composée des élus de tous les temps et de tous les lieux. (N. DES T.)
5. *Apol.* I, 46; II, 13.

jugement après la mort, de la contemplation des choses éternelles, etc., c'est dans les prophètes qu'ils l'ont puisé ; de cette source on a vu des parcelles et comme des gouttes de vérité jaillir et pénétrer en tous lieux ; mais elles n'ont pas été bien comprises, et partant, la contradiction a éclaté dans les esprits (1).

Le jugement dernier, qui décide pour l'homme de son éternité, sera précédé d'un règne de mille ans. Au second avènement, à l'avènement glorieux de Jésus-Christ (2), se rattache la première résurrection, celle des justes ; mille ans durant, ils règnent avec Jésus-Christ, au sein de Jérusalem rebâtie, dans un parfait repos et une indicible joie, selon ce que les prophètes ont prédit. Saint Justin pourtant remarque lui-même qu'une foule de chrétiens, attachés du reste à la pure et sainte doctrine, ne partagent pas ces espérances millénaires (4).

A l'expiration des mille ans succède la résurrection universelle et Dieu par Jésus-Christ juge tous les hommes. Les uns obtiennent l'éternelle béatitude, les autres encourent les peines éternelles, chacun selon ses mérites (5). La peine dure l'éternité tout entière, non pas seulement mille ans, comme le pensait Platon (6).

IX. Le baptême et la sainte eucharistie. — La description que saint Justin nous a laissée du baptême et du sacrifice de la messe (7) mérite une particulière attention.

Ecoutons-le parler du baptême : « Quelqu'un est-il convaincu de la vérité de nos doctrines et promet-il de vivre en conséquence ? nous lui apprenons à prier et à implorer

1. *Apol.*, I, 44.
2. *Ibib.* 52; *Dialog.* XXXI et suiv.
3. *Dial.*, LXXX-LXXXI.
4. *Dial.*, LXXX.
5. *Apol.*, I, 12-44.
6. *Ibid.*, 8.
7. Cf. *Supra*, II.

de Dieu dans les jeûnes le pardon de ses fautes passées ; nous prions et jeûnons avec lui. Après quoi nous le conduisons près d'un lieu où il y a de l'eau ; là, il est régénéré de la même manière que nous l'avons été nous mêmes : car il reçoit la purification dans l'eau, au nom du Père souverain de toutes choses, de Jésus-Christ, notre Sauveur, et du Saint-Esprit... Ce sont les apôtres qui nous ont appris à faire de la sorte. Nous naissons, en effet, une première fois, sans en avoir conscience, sous la loi de la nécessité et par l'acte de la génération ; nous sommes élevés dans des mœurs corrompues et sous une éducation vicieuse. Or, nous ne devons pas rester les fils de la nécessité et de l'ignorance, mais devenir les enfants de l'élection et de la connaissance ; nous sommes appelés à recevoir dans l'eau la rémission de nos fautes antérieures ; c'est à cette fin qu'on prononce le nom du Père souverain de toutes choses et de Notre-Seigneur sur quiconque veut être régénéré, après avoir fait pénitence de ses péchés... Le baptême s'appelle encore illumination, φωτισμός, parce qu'il éclaire l'âme des initiés. Or, quiconque reçoit ainsi la lumière, est baptisé au nom de Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et au nom du Saint-Esprit, qui a prédit par les prophètes tout ce qui devait s'accomplir en Jésus (1) ! »

Avec la liturgie chrétienne, l'apologiste nous décrit la célébration du sacrifice de la Messe (2). Aussitôt après avoir parlé du baiser de paix, il ajoute :

« Ensuite on présente à celui qui préside l'asssmblée, du pain et une coupe remplie de vin mêlé d'eau (3) ; il les reçoit et rend gloire au Père de toutes choses par le nom de son Fils et de l'Esprit-Saint ; il célèbre l'eucharistie ou

1. *Apol.*, I. 61.

2. *Ibid.*, 65-66.

3. Au lieu de ποτήριον ὕδατος καὶ κράματος, peut-être faut-il lire ποτήριον κράματος ; mais la leçon de M. Harnack, ποτήριον ὕδατος, est inadmissible.

fait l'action de grâces pendant un assez long temps, remerciant Dieu d'avoir agréé les dons. Les prières faites et l'eucharistie achevée, le peuple qui est présent répond tout d'une voix : Amen. Or, Amen est un mot hébreu qui signifie : Ainsi soit-il ! Après l'acclamation du peuple qui suit la célébration de l'eucharistie, ceux que nous appelons diacres distribuent aux assistants et vont porter aux absents le pain et le vin mêlé d'eau qui ont été consacrés. Or, cet aliment porte chez nous le nom d'eucharistie ; pour y participer, il faut croire à la vérité de nos doctrines, avoir reçu dans le baptême une seconde naissance avec le pardon des fautes, et de plus vivre selon les préceptes du Christ. Car, nous ne prenons pas ces dons comme un pain et un breuvage ordinaires ; mais, de même que par la parole de Dieu Jésus-Christ notre Sauveur a été fait chair, a pris un corps et du sang pour notre salut, ainsi cet aliment consacré par la parole du Christ est-il sa chair et son sang ; c'est cet aliment qui nourrit notre sang et notre chair, selon le changement opéré. Tel est l'enseignement que nous avons reçu. En effet, dans leurs mémoires appelés Evangiles, les apôtres rapportent que Jésus leur avait donné ce commandement : après avoir pris du pain et rendu grâces, il dit : Faites pareillement en mémoire de moi, ceci est mon corps ; de même, après avoir pris le calice et rendu grâces, il dit : Ceci est mon sang, et c'est à eux seuls qu'il a donné ce pouvoir.... »

Justin n'est ni moins clair ni moins précis lorsqu'ailleurs (1) il fait voir dans la Messe un véritable sacrifice, remplaçant les sacrifices de l'ancienne loi. Ce sacrifice de farine de froment que le lépreux devait autrefois offrir après sa guérison, est, aux yeux de Justin, « une figure du pain de l'Eucharistie, que Jésus-Christ

1. *Dial.*, XVI.

Notre-Seigneur nous a commandé de sacrifier, ποιεῖν, en mémoire de la passion qu'il a soufferte pour laver nos âmes de leur souillure ». Après quoi il cite le passage où le prophète Malachie, I, 10-12, au nom de Dieu même, réprouve les sacrifices des Juifs de son temps, et il ajoute : « Malachie annonce le sacrifice que nous autres Gentils, nous offrons en tout lieu, c'est-à-dire le pain de l'eucharistie et le calice de l'eucharistie, lorsqu'il a dit que nous honorons le nom de Dieu et que, vous Juifs, vous le déshonorez. »

De tous les Apologistes, aucun n'a parlé avec autant de netteté que saint Justin du plus grand de nos mystères ; le langage du philosophe martyr est une exception unique : et, partant, on n'en saurait conclure que la discipline du secret n'existait pas encore au IIe siècle (1).

X. Tradition des ouvrages de saint Justin, Editions, etc. — Le codex Aréthas, ci-dessus mentionné (§ 14), ne renferme, sous le nom de saint Justin, que l'Epître apocryphe à Zéna et Sérénus (v. *supra* VI), et un livre d'une authenticité fort suspecte, l'*Exhortation aux Grecs* (v. *supra*, V). Mais deux recueils, indépendants l'un et l'autre du célèbre codex, nous ont conservé les ouvrages du philosophe martyr : l'ancien manuscrit de Strasbourg 9 (*Cf. supra*, § 13, IV), et un manuscrit de l'an 1364, le Parisiensis 450, qui, sous le nom de saint Justin, et avec ses trois ouvrages authentiques, nous donnent des œuvres apocryphes de toute provenance. Tous les autres manuscrits jusqu'à présent connus, relèvent des trois que nous venons de signaler. V. Harnack, *La tradition des apologistes grecs du* IIe *siècle*, p. 73 et s. ; *Hist. de l'ancienne litt. chrét. jusqu'à Eusèbe*, 1re part., p. 99 et s. Leipzig, 1893. Le premier éditeur de saint Justin, Robert Estienne, Paris, 1551, se contente de reproduire le Codex Parisiensis 450. Le deuxième éditeur, Fr. Sylburg, Heidelberg, 1593, modifia l'ordre des ouvrages et y ajouta deux pièces qu'Henri Estienne, Paris, 1592, avait publiées entre temps d'après le

1. V. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, ed. franç. ; t. I, p. 198. (N. des T.).

:od. Argentoratensis 9, le *Discours aux Gentils* (v. *supra*, v) et l'*Epître à*)*iognète*. Nous avons signalé plus haut, § 14, l'édition de Dom Maran et le *Corpus apolog. christ.*, du professeur Otto, vol. I-V. M. Otto, dans ses Prolégomènes, dresse le catalogue des autres éditions, complètes ou partielles de saint Justin. Citons encore la troisième édition, par les soins de M. Gutberlet, du travail de Braun, *Justini martyris et philosophi apologiæ*, rec. J. Braun, *in usum prælectionum*; ed. 3 *curavit*. C. Gutberlet, Leipzig, 1883. — On doit aussi à J. Kaye une édition à part de la 1re Apologie, Londres, 1889, in-8°; à G. Krüger une édition classique des deux Apologies, Fribourg, 1891. — On trouve un court supplément de fragments (v. *supra*, v, sub fin.) dans J. R. Harris, *Fragments of Justin Martyr* : *The American Journal of Philology*, t. VII, 1866, p. 33-37. — Sur la prétendue découverte du traité perdu, *De l'âme*, v. H. Diels, dans les *Comptes-rendus de l'Académie royale de Berlin*, 1891, p. 151-153. — De nouvelles variantes au texte d'un livre apocryphe, l'*Expositio fidei* (v. *supra*, VI), ont été recueillies par le cardinal Pitra dans les *Analecta sacra*; t. II, Paris, 1884, p. 286. La recension longue de l'*Expositio fidei* avait été traduite en syriaque; M. l'abbé Martin a publié quelques fragments de cette version dans les *Analecta sacra*, t. IV, p. 11-16 (texte syriaque); p. 287-292 (texte latin); cf. *Proleg.*, p. XI-XII. Cureton a inséré la rédaction syriaque du *Discours aux Grecs*, avec la version anglaise, dans son *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, p. 38-42; p. 61-69.

Sur les deux *Apologies* de saint Justin, V. G. Krüger, *La date des Apologies de Justin*, dans les *Annales de théol. prot.*, t. XVI, 1890, p. 579-593. — B. Grundl, *De interpolationibus ex S. Justini phil. et mart. Apologia IIa expungendis*, Augsbourg, 1891, in-8°, se croit en droit d'affirmer qu'une main arienne a gravement interpolé le texte que nous possédons. L. Paul, *Explication des deux apologies de Justin martyr*, dans les *Nouvelles Ann. de philologie et de pédagogie*, t. CXLIII, 1891, p. 455-464. — Wehofer, *L'Apol. de S. Justin, étudiée pour la première fois au point de vue de l'hist. littér.*, Rome, 1897.

Sur le *Discours aux Grecs*, v. *infra*, XII.

Sur l'*Exhortation aux Grecs* : Schürer, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. II, 1877-1878, p. 319-331, tient que l'ouvrage fait des emprunts à la *Chronographie* de Julius Africanus et qu'il a paru au plus tôt dans le deuxième quart du IIIe siècle. D. Vœlter, *La date et l'auteur de l'Exhortation pseudo-justinienne aux Grecs*, dans la *Rev. de théol. scientif.*, t. XXVI, 1883, p. 180-215 : le livre a été composé vers l'an 180, et probablement par Apollinaire d'Hiérapolis. — J. Draeseke, *L'auteur de l'Exhortation aux Grecs, faussement attribuée à saint Justin*, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. VII, 1884-

1885, p. 257-302 : l'auteur est Apollinaire de Laodicée, et l'ouvr: était primitivement intitulé ὑπὲρ ἀληθείας ἢ λόγος παραινετικὸς π: Ἕλληνας. Draeseke a consacré divers articles de Revues à montrer q: la recension longue de l'*Expositio fidei* est l'œuvre d'un apollinaris:. dans la troisième décade du v[e] siècle, et quon peut en dégager, comm: élément primitif, le traité *De la Trinité*, composé par Apollinaire d: Laodicée vers l'an 373. V. la *Rev. d'hist eccl.*, t. VI, 1883-1884, p. 1-: p. 503-549 ; les *Ann. de théol. prot.*, t. X, 1884, p. 326-341 : la *Rev. d: théol. scientif.*, t. XXVI, 1883, p. 481-496 (2). Cf. encore les *Ann. de: prot.*, t. XIII, 1887, p. 681 et 5.

Parmi les fragments qui portent le nom de saint Justin, M. Draeseke dans les *Ann. de th. prot.*, t. X, 1884, p. 347-352, croit également pou- voir signaler quelques débris des ouvrages d'Apollinaire de Laodicée.

Sur les *Questions aux orthodoxes suivies des réponses* (v. *supra*, v. c. W. Gass, dans la *Revue de théol. hist.*, année 1842, fasc. 4, p. 35-151.

XI. Littérature. — Semisch, *Justin martyr*, Breslau, *1840-18:*. 2 vol. in-8°. — Th. Otto, *De Justini mart. scriptis et doctrina*, Iéna, 1841. in-8°. — Freppel, *Saint Justin*, Paris, 1860, in-8°, 3[e] ed., 1886.

Sur la doctrine de saint Justin en particulier : Aubé, *Saint Justin philosophe et martyr*, Paris, 1861, 1875, in-8° : le christianisme de saint Justin ne serait qu'une vulgarisation de la philosophie grecque ! — Waubert de Puiseau, *De Christologie van Justinus Martyr*, Leyde, 1864. in-8°. — Weizsaecker, *La théologie de Justin martyr*, dans les *Annales de théol. allem.*, t. XII, 1867, p. 60-119. — Engelhardt, *Le Christianisme de Justin martyr*, Erlangen, 1878, in-8°, exagère, lui aussi, la part de la philosophie païenne dans le christianisme de saint Justin. — Contre la thèse d'Engelhardt on a vu s'élever A. Staehlin, *Justin martyr et son dernier critique*, Leipzig, 1880, in-8°. — Thuemer, *Le Platonisme dans les écrits de Justin martyr* (Progr.), Glauchau, 1880, in-4° — Sprinzl, *La théologie de saint Justin martyr*, dans la *Revue trim. de théol. pratique*, 1884-1886. — L. Paul, *La doctrine du Logos dans Justin martyr* : *Ann. de th. prot.*, 1886, p. 661-690 ; 1890, p. 550-578 ; 1891, p. 124-148. — Clemen, *La valeur philosophico-religieuse de l'eudémonisme stoïcien et chrétien dans l'Apologie de saint Justin*, Leipzig, 1890, in-8°. — F. Bosse. *La préexistence du Christ selon Justin martyr*, Gripswald, 1891, in-8°. — W. Flemming, *Critique du christianisme de Justin martyr*, Leipzig, 189:, n-8°. — J. A. Cramer, *Wat leert Justinus aangaande het persoonlijk be-*

1. M. Funk, qui se défie en général de la solidité des conjectures de M. Draeseke, a établi pour l'*Expositio fidei* spécialement, que l'opuscule n'est pas d'Apollinaire et doit dater du v[e] siècle, *Rev. trim. de th.*, Tubingue, t. LXXVIII, 1896, p. 116-147, 224-251. (N. des T.).

aam van den Heiligen Geest? dans les *Theologische Studiën*, 1893, 1, . 17-35.

Sur saint Justin et la sainte Ecriture, v. : C. Semisch, *Le martyr saint ustin et les Mémoires des Apôtres*, Hambourg et Gotha, 1848, in-8°. — A. Hilgenfeld, *Etudes critiques sur les Evangiles de saint Justin, des Homélies lémentines et de Marcion*, Halle, 1850, in-8°. — H. D. Tjeenk Willink, *ustinus Martyr in zijne verhouding tot Paulus*, Zwolle, 1868, in-8°. — Fr. Overbeck, *Justin martyr et les Actes des Apôtres*, dans la *Rev. de théol. scient.*, . XV, 1872, p, 305-349. — A. Thoma, *Justin et ses rapports littéraires avec saint Paul et avec l'Evangile de saint Jean*, *Ibid.*, t. XVIII, 1875, p. 383-412. 490-565. — Grube, *Les règles d'exégèse de saint Justin martyr*, Mayence, 1880, in-8°. — L. Paul, *La date des Evangiles synoptiques d'après Justin martyr*, Leipzig, 1887, in-8° : « Justin n'a pas connu nos Evangiles synoptiques » ! p. 49. — Th. Zahn, *Hist. du canon du N. T.*, t. I, 2. Erlangen, 1889, p. 463-585 : *Justin martyr et les écrits des apôtres*. — W. Bossuet, *Les citations des Evangiles dans Justin martyr et leur importance pour la critique des Evangiles*, Gœttingue, 1891, in-8°. — A. Baldus, *Saint Justin et nos Evangiles synoptiques*, Munster, 1895, in-8°, établit que saint Justin a connu les synoptiques et s'en est réellement servi.

Sur d'autres questions, v. Bornemann, *Le symbole baptismal de Justin martyr*, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. III, 1878-1879, p. 1-27. — Th. Zahn, *Etudes sur Justin martyr*, *Ibid.*, t. VIII, 1885-1886, p. 1-84. — G. T. Purves, *The testimony of Justin martyr to early Christianity*, New-York et Londres, 1889, in-8°. — Ad. Harnack, *Le pain et l'eau, les éléments de l'Euch. selon Justin*, dans les *Textes et Recherches...*, t. VII, fasc. 2, p. 115-144, Leipzig, 1891. M. Harnack s'efforce de démontrer que saint Justin ne parle que d'un calice d'eau sans vin : thèse étrange et que presque tous les critiques ont rejetée. Cf. notamment Duchesne, *Bull. crit.*, t. XII, 1891, p. 281-283. — Th. Zahn, *Le pain et le vin dans la Cène de l'ancienne Eglise*, Erlangen, 1892, in-8°. — Funk, *Les éléments de l'Eucharistie dans saint Justin* : *Rev. trim. de théol.*, t. LXXIV, 1892, p. 643-659. V. la littérature complète dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 1323-1325, dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 22-26.

XII. Le martyr saint Apollonius (1). — Sous Commode,

1. V. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, 4[e] édit. franc., t. I, p. 464-466.

Apollonius défendit la foi devant le sénat romain (1). Eusèbe nous apprend lui-même (2) qu'il inséra le plaidoyer et les Actes du saint dans ses *Passions des martyrs*, aujourd'hui perdues. De nos jours, M. Nolte avait cru retrouver dans le *Discours aux Grecs* l'apologie d'Apollonius, et M. Draeseke (3) entre autres soutint chaudement cette conjecture. Elle est définitivement écartée depuis que M. Conybeare (1893) a retrouvé les Actes et l'Apologie de saint Apollonius dans un recueil arménien d'Actes des Martyrs, publié en 1874 par les Méchitaristes de Venise (4).

Le plaidoyer du martyr, qui se distingue par la noble simplicité du ton, fait éloquemment ressortir la folie du polythéisme et dépeint à grands traits la foi et les mœurs chrétiennes.

Saint Jérôme, dans son *De viris ill.* (5), rapporte qu'Apollonius avait composé pour la défense de sa foi un livre remarquable, *insigne volumen composuit*, et l'avait lu dans le sénat, étant sénateur lui-même. Plus loin (6), à propos de notre Apologie, il signale saint Apollonius comme l'un des premiers en date des écrivains ecclésiastiques latins, antérieur à Tertullien ; mais dans une de ses lettres (7) il le compte, en raison de la même Apologie, parmi les écrivains grecs (8).

1. Cf. *supra*, v.
2. *Hist. eccl.*, v, 21.
3. *Annales de théol. protest.*, t. XI, 1885, p. 144-153.
4. Les Bollandistes ont retrouvé de leur côté à la bibliothèque nationale, dans le codex grec 1219, du XIe ou du XIIe siècle, le texte grec des Actes et de l'Apologie. Ce texte grec parfaitement conforme à l'arménien, à part quelques variantes au début et à la fin, a paru dans les *Analecta Bollandiana*, t. XIV, 1895, p. 284-295. (N. DES T.).
5. Ch. XLII : MIGNE, *P. L.* XXIII, 657.
6. *Ibid.*, ch. LIII : MIGNE, 661.
7. Ep. LXX *da Magnum*, 4 : MIGNE, XXII, 667.
8. V. sur ces données de saint Jérôme CASPARI *Sources inédites*,.. t. III, Christiania, 1875, p. 413-416.

F. C. Conybeare, *Apollonius' Apology and Acts and other monuments of arly Christianity*, Londres, 1894, in-8°. — Dom Cabrol a donné, d'après 'anglais, la première version française dans le *Mois bibliographique*, 1er juillet 1895, p. 294-299. MM. Harnack et Mommsen ont soigneusement étudié la procédure suivie par le préfet du prétoire Perennis, dans les *Comptes-rendus de l'Académie royale de Berlin*, 27 juillet 1893, p. 721-746, 7 juillet 1894, p. 497-503. V. aussi R. Seeberg, Le *martyre d'Apollonius* dans la *Nouvelle Revue ecclésiastique*, t. IV, 1893, p. 836-872. Du silence d'Eusèbe, l'auteur conclut, comme Mommesen, qu'Apollonius n'était ni sénateur, ni même citoyen romain, qu'il était un savant très en vue, habitant Rome. — *Contra* Hilgenfeld, *Apollonius de Rome*, dans la *Revue de théol. scientif.*, t. I, 1894, p. 58-91.

§ 17. — *Tatien.*

I. Biographie. — « Né au pays des Assyriens et d'abord nourri dans vos disciplines, je n'ai connu que plus tard les doctrines qu'aujourd'hui je me fais gloire de professer. » C'est en ces termes que Tatien lui-même, dans la péroraison de son *Apologie* (1), se présente aux Grecs, auxquels il adresse son ouvrage. Au témoignage de saint Irénée (2) et d'Eusèbe (3), il reçut à Rome les leçons de saint Justin, qu'il nomme en passant dans son *Apologie*, le qualifiant de *très admirable* (4).

C'est à peu près tout ce que l'on sait de certain sur la biographie de Tatien, et les récentes recherches sont arrivées à des conclusions rien moins que concordantes. Selon Zahn, Tatien, de nationalité syrienne, était origi-

1. Ch. XLII.
2. *Adv. hær.*, I, 28, 1 : MIGNE. *P. G.*, VII, 690.
3. *Hist. eccl.*, IV, 29 : MIGNE, XX, 400.
4. Ch. XVIII.

naire du pays à l'Est du Tigre. Elevé dans le paganisme, il adopta le christianisme à Rome, vers l'an 150 ; ce fut pour justifier cette démarche qu'il écrivit, à Rome aussi, son *Apologie*. Mais dans la suite ses doctrines et ses principes déplurent aux chefs de l'Eglise, ce qui le décida, la 12e année de Marc-Aurèle (1), à retourner en Orient, où il se fixa à Edesse et composa en langue syriaque son Harmonie évangélique. D'après Harnack, Tatien était probablement grec et non syrien. Rome fut le berceau de sa foi chrétienne ; mais il écrivit son *Apologie* en Orient, apparemment dès l'an 152. Il y composa aussi son Harmonie des Evangiles en langue grecque. Revenu plus tard à Rome il rompit ouvertement avec l'Eglise vers 172. Après cette rupture, s'éloigna-t-il de nouveau de Rome ? Harnack ne le décide point. Funk retarde la conversion de Tatien et la publication de l'*Apologie* jusque vers 163-167, la composition de l'Harmonie des Evangiles jusqu'après la rupture avec l'Eglise.

On doit regarder comme acquis que Tatien finit par adhérer à la Gnose de Valentin, qu'il fonda et développa la secte des Encratites. Les Encratites rejetaient le mariage ainsi que l'usage de la viande et du vin ; dans la liturgie eucharistique, ils remplaçaient le vin par l'eau ; d'où leur nom d'*Hydroparastates* ou *Aquariens*. La secte, selon toute apparence, ne se répandit pas beaucoup et fut absorbée dans les autres parties gnostiques, peu après la mort de Tatien.

II. L'Apologie. — L'Apologie de Tatien, qui a pour titre Πρὸς Ἕλληνας, peut se diviser en quatre parties, sans compter l'introduction et la péroraison. L'introduction, du ch. I à III, veut prouver sommairement que toute la culture grecque, arts et sciences, est un emprunt fait aux « barbares ». La première partie, ch. IV à XI, est principale-

1. Mars, 172-173.

ment apologétique ; l'auteur, après une brève exposition du dogme chrétien de la Trinité divine, se livre à la facile satire des dieux grecs, ces dieux « spectateurs de combats singuliers, y prenant parti et excitant les adversaires, maris adultères, corrupteurs d'enfants, des dieux qui rient et se mettent en colère, qui fuient et reçoivent des blessures(1) ». La deuxième partie, ch. XII à XX, plus didactique, développe notamment les principes de la morale chrétienne, tandis que la troisième, ch. XXI à XXX, est consacrée à la polémique ; Tatien y stigmatise sans pitié l'hellénisme avec le vide de ses doctrines et la corruption de ses mœurs. Dans la quatrième et dernière partie, ch. XXXI à XLI, il fait valoir pour le christianisme l'argument de l'antiquité. C'est l'originel qui est le vrai, et le plus ancien est le plus digne de foi. Or, Moïse, « le premier auteur de toute sagesse barbare (2) », a précédé, non seulement Homère, mais encore tous les sages que la fable grecque fait vivre avant Homère. Les sophistes grecs ont emprunté bien des doctrines à Moïse, mais en les défigurant et les démarquant.

L'Apologie de Tatien forme avec celles de saint Justin son maître, malgré plus d'un point de contact, un frappant contraste. Justin était plein de respect pour les penseurs et les poètes de la Grèce ; Tatien montre, au contraire, une raideur, une partialité qui vont jusqu'à la passion ; il ne veut voir aucun des bons côtés de la culture hellénique ; toutes les vulgaires calomnies qui courent contre les philosophes grecs, il les répète sans examen ; autant il entraîne par la chaleur du discours et la force de la conviction, autant il repousse par l'amertume de l'attaque et le manque complet de mesure.

1. Ch. VIII.

2. A plusieurs reprises, dans la troisième partie, Tatien appelle le Christianisme « une philosophie barbare » (étrangère), comme au ch. XII, il a qualifié de « législation barbare » la morale chrétienne.

Le passage suivant sur le Verbe est important pour l'histoire du dogme : « C'est par volonté que le Verbe sort de la simplicité divine. Son apparition n'est point vaine, car il devient l'ouvrage premier né du Père ; nous savons qu'il est le principe du monde. Mais il est devenu par participation, non par retranchement, car qui dit retranchement, dit séparation, tandis que ce qui existe par participation, ayant reçu sa part d'une libre volonté, n'appauvrit point son auteur. De même qu'on allume bien des feux à un seul flambeau, sans en affaiblir la flamme, ainsi le Logos en sortant de la puissance du Père ne le laisse pas sans Logos (1). »

Dans la suite du discours Tatien enseigne très clairement le Dieu incarné (2), le Dieu souffrant (3). Les Grecs qui se moquent de l'Incarnation sont renvoyés aux folies de leur mythologie (4).

III. L'Harmonie évangélique ou Diatessaron. — L'Harmonie évangélique de Tatien n'a été connue avec quelque exactitude que lorsqu'on publia, en 1836, la version arménienne d'un Commentaire qu'en avait composé, vers 360 à 370, saint Ephrem le Syrien. Depuis 1888, nous possédons aussi une rédaction arabe de l'Harmonie elle-même ; en effet, l'Harmonie évangélique arabe publiée par Ciasca, se donne pour une traduction du *Diatessaron* de Tatien, faite sur le texte syriaque ; en réalité elle n'a suivi qu'un remaniement syriaque du *Diatessaron*, exécuté au ve ou au vi^e siècle sur la base de la *Peschito*.

L'ouvrage de Tatien, dont le texte original est perdu, était un tableau d'ensemble de l'histoire et des enseignements du Sauveur d'après les quatre Evangiles combinés. La charpente chronologique était empruntée à saint Jean;

1. Ch. v,
2. Ch. xxi.
3. Ch. xiii.
4. Ch. xxi.

quelques additions apocryphes déparaient le texte; les généalogies (1) manquaient, par suite sans doute des opinions gnostiques de l'auteur.

Le titre grec de *Diatessaron* (2) semble bien indiquer un original en la même langue; mais est-il sûr que ce titre soit de l'auteur? En tout cas, l'original grec (si original grec il y eut) dut être traduit aussitôt en syriaque, car, durant tout le IIIe siècle, une grande partie de la Syrie, notamment Edesse, emploie exclusivement l'ouvrage de Tatien comme texte évangélique; après le milieu du IVe siècle le *Diatessaron* perd peu à peu l'empire; mais, pour ne pas en appeler de nouveau au Commentaire de saint Ephrem, Théodoret de Cyr, qui mourut vers 458, trouve encore le texte de Tatien en usage en beaucoup d'endroits de son diocèse; nombre d'églises durent à Théodoret la première introduction des quatre évangiles canoniques en langue syriaque (3).

IV. Ouvrages perdus. — D'autres écrits de Tatien sont complètement perdus. Il mentionne lui-même, au 15e chapitre de l'Apologie, un ouvrage antérieur, *Sur les animaux* (4) et, au 16e chapitre, un écrit où il est question de la nature des démons, écrit qui ne fait peut-être qu'un avec le précédent. Vers la fin de l'Apologie, au chapitre 40e, il promet un traité *contre ceux qui ont disserté sur la théologie* (5), peut-être bien une réfutation des objections des païens contre le christianisme. Rhodon, disciple de Tatien, cité par Eusèbe (6), nomme un *Livre des problèmes* (7), où Tatien se proposait de démontrer que les Saintes Ecri-

1. Matth. I, 1 ; Luc. III, 23.
2. Τὸ διὰ τεσσάρων εὐαγγέλιον.
3. Theod. *Hæretic. fabul. compend.*, I, 20 : Migne, *P. G.*, LXXXIII, 372.
4. Περὶ ζῴων.
5. Πρὸς τοὺς ἀποφηναμένους περὶ θεοῦ.
6. *Hist. eccl.*, V, 13.
7. Προβλημάτων βιβλίον.

tures (de l'Ancien Testament) renferment bien des obscurités. Clément d'Alexandrie, enfin, rappelle et combat un écrit de Tatien *sur la perfection d'après les préceptes du Sauveur* (1).

V. Tradition de l'Apologie ; éditions ; travaux. — On doit la transmission de l'*Apologie* au seul codex Aréthas. V. *supra*, § 14. Dans ce codex, il est vrai, les cahiers contenant l'écrit de Tatien ont été arrachés — probablement du XIIe au XIVe siècle — ; mais trois copies du codex nous rendent le texte disparu. V. Harnack, *La Tradition des Apologistes grecs du* IIe *siècle*, p. 1-24. 90-97. Cf. von Gebhardt, *Tradition manuscrite des Apol. grecs*, I, p. 155–161.

L'édition princeps de l'Apologie fut donnée par Gessner, à Zurich, en 1546. Sur l'édition de Maran, reproduite par Galland et par Migne, et sur celle d'Otto, *Corpus apol. christ.*, t. VI, v. *supra*, § 14. Sur les autres éditions, v. Otto, *Op. c.*, p. XXI. La dernière édition est de Schwartz, Leipzig, 1888.

Nous avons de Harnack une étude sur le *Discours* de Tatien avec une introduction sur l'époque de l'apologiste, *Op. c.*, p. 196-232.

VI. Sources pour la connaissance de l'Harmonie des Evangiles ; travaux ; imitations. — Le commentaire de saint Ephrem sur le *Diatessaron* a paru au t. II d'un recueil arménien d'œuvres inédites du célèbre Syrien, publié en 1836 par les Méchitaristes de Venise. La traduction latine par le Méchitariste J. B. Aucher n'a été imprimée, également à Venise, qu'en 1876, corrigée et annotée par J. Mœsinger. Harnack, *Le Diatessaron de Tatien d'après Ephrem le Syrien*, dans les *Feuilles d'Hist. eccl.*, t. IV, 1880-1881, p. 471-505. — Th. Zahn, *Recherches sur l'hist. du Canon du Nouv. Test. et l'anc. litt. eccl.*, Ire part. *Le Diat. de Tatien*, Erlangen, 1881. — J. P. P. Martin, *Le* Διὰ τεσσάρων *de Tatien*, dans la *Rev. des quest. hist.*, t. XXXIII (1883), p. 349–394.

De nouveaux éléments pour l'étude du *Diatessaron* ont été fournis par *Tatiani Evang. harmoniæ arabice. Nunc primum ex duplici codice edidit et translat. latina donavit* P. A. Ciasca, Rome, 1888, in-4°. Cf. Le même, *De Tatiani Diatess. arab. versione*, dans Pitra, *Analecta sacra*, IV, 465-487, édité à part, Rome, 1888, in-4°. — Martin, *Le* Διὰ τεσσάρων *de Tatien*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. XLIV (1888), p. 5-50. — E. Salvatori,

1. Περὶ τοῦ κατὰ τὸν σωτῆρα καταρτισμοῦ.

Il Diatessaron di Taziano, Flor., 1889, in-8°. — J. B. Harris *The Diatessaron of Tatien*, a preliminary study, Londres, 1890, in-8°. — E. Sellin, *Le texte du Diatessaron arabe*, dans les *Recherches sur l'hist. du canon du Nouv. Test. et l'anc. litt. eccl.*, IVe part. Erlangen, 1891, p. 224-246. — Th. Zhan, *Hist. du canon du Nouv. Test.* t. II, Erlangen, 1892, p. 530-556. — M. Maher, *Recent évidence for the Gospels*, Londres, 1893, in-8°. — J. H. Hill, *The earliest Life of Christ ever compiled from the Four Gospels... literally transl. from the Arabic version*, Edimb. 1893, in-8°.

Eusèbe nous apprend (*Canones Evang. præf.* : Migne, *P. G.*, XXII, 1276) qu'au IIIe siècle un Alexandrin du nom d'Ammonius composa une sorte d'harmonie, en insérant dans le texte de saint Mathieu les endroits parallèles des trois autres évangélistes. Ce travail est perdu, c'est une question si l'auteur avait eu sous les yeux le travail de Tatien. Cf. G. H. Gwilliam, *The Ammonian sections, Eusebian Canons and harmonizing tables in the Syriac Tetraevangel.* Dans les *Studia bibl. eccl.*, t. II, Oxford, 1890, p. 241-272.

Vers l'an 500 un anonyme latin — il utilisa le texte de l'*Itala* revu par saint Jérôme vers 383 — donna une harmonie plus selon la méthode de Tatien. Victor, évêque de Capoue, qui mourut en 554, fit insérer cette concorde latine, à la place des quatre Evangiles, dans une copie du Nouveau Testament, exécutée par son ordre et sous sa direction. Comme il nous l'apprend dans une préface, Victor, qui pensait n'avoir affaire qu'à une traduction, d'après les renseignements d'Eusèbe sur les harmonies respectives d'Ammonius et de Tatien, croyait reconnaître plutôt celle du dernier. Le manuscrit capouan fut apporté à l'abbaye de Fulda, d'où le nom de *Codex Fuldensis* (v. infra, § 71, XIII) on en tira bien des copies de l'Harmonie et aussi quelques éditions imprimées, tantôt sous le nom de Tatien, tantôt sous celui d'Ammonius, qui figure encore en tête de l'édition de Migne (*P. L.* LXVIII, 251-358). Vers l'an 825 on en fit à Fulda une traduction franque, qui porte généralement le nom de *Ammonii Alex. quæ et Tatiani dicitur harmonia evang. in lat. ling. et inde ante annos mille in francicam translata*, ed. Schmeller. Vienne, 1841, in-4°. — *Tatien en latin et en vieil allemand avec un ample glossaire*, ed. Sievers, Paderb. 1872, 2e ed. 1892.

Sur d'autres imitations du *Diatessaron*, V. Zahn, *Le Diat. de Tatien*, Erlangen, 1881, p. 293-328. Cf. Le même, *Sur l'hist. du Diat. de Tatien en Occid.* dans la *Nouv. Feuille eccl.*, t. V, 1894, p. 85-120.

V. Travaux sur Tatien. — H. A. Daniel, *Commentationis de Tatiano apologeta specimen*, Halle, 1835, in-8°. — Le même, *Tatien, apologiste*, Halle, 1837, in-8°. — M. Ledermann, *Examen des hérésies de Tatien*, Strasb. 1845, in-4°. Zahn, *Le Diat. de Tatien*, v. supra, VI. —

Harnack, *Le Discours de Tat. avec une introd. sur l'époque de l'Apol.*, v. *supra*, v. — Fr. X. Funk, *Sur la Chronol. de Tatien*, dans la *Revue trim. de théol.*, t. LXV (1883), p. 219-233. — W. Steuer, *La doctrine de Tatien sur Dieu et sur le Logos dans ses rapp. avec la philos. grecque*, Gütersloh, 1893, in-8°. — Voir d'autres travaux dans Chevalier, *Répert. des sources historiques*, 2150. 2819 ; Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 33-3[illegible].

VIII. Rhodon. — Rhodon (1), originaire de l'Asie-Mineure, disciple de Tatien à Rome, laissa divers travaux, notamment contre l'hérésie de Marcion et sur l'Hexaméron. Dans l'écrit contre Marcion il annonçait le dessein de répondre au *Livre des Problèmes* de Tatien. Nous tenons ces renseignements d'Eusèbe (2). Saint Jérôme, outre ces deux premiers ouvrages, en attribue à Rhodon un troisième contre les Montanistes (3) ; mais l'exactitude de cette attribution est justement contestée (4).

Les œuvres de Rhodon ont péri. On trouve réunis dans Routh, *Reliquiæ sacræ*, 2e éd. I, 435-446, et dans Migne, *P. G.*, v, 1331-1338, les extraits qu'en a faits Eusèbe ainsi que les renseignements de saint Jérôme. Cf. Caspari, *Sources inédites*, t. III, Christiania, 1875, p. 340-341. 364-365 ; — Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét. jusqu'à Eusèbe*, Ire part. Leipz., 1893, p. 599.

IX. Un anonyme et Abercius. — L'ouvrage contre les Montanistes attribué par saint Jérôme à Rhodon (5) est

1. Cf. *Supra*, IV.
2. *Hist. eccl.*, V, 13.
3. *De vir. ill.*, 37 et 39 : « Adversus Phrygas insigne opus, opus adversus Montanum, Priscam, Maximillamque ».
4. V. *Infra*, IX.
5. Cf. *Supra*, VIII.

ıcontestablement, d'après les propres paroles du saint ›octeur, le même écrit anti-montaniste dont Eusèbe (1) ranscrit toute une série de passages. Eusèbe n'en nomme ›as l'auteur. On présume qu'il était évêque, sans doute en Asie-Mineure. Il raconte lui-même qu'il avait récemment visité Ancyre en Galatie et qu'il y avait trouvé les chrétiens en grand émoi par suite de l'agitation montaniste. Des conférences qu'il y fit contre la secte ayant obtenu les meilleurs résultats, il se décide à les mettre par écrit, comme il en a été prié. L'ouvrage est dédié à un certain Avircius Marcellus ; il doit dater des environs de l'an 192.

Les citations d'Eusèbe se trouvent dans Routh, *Reliquiæ*, 2e éd. II, 181-217, et dans Migne, *P. G.*, x, 145-156. — Cf. Bonwetsch, *Hist. du Montanisme*, Erlangen, 1881, p. 27-29; — Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, Ire part. p. 240.

On identifie communément l'Avircius Marcellus de l'écrit anonyme avec un Abercius, évêque d'Hiéropolis — et non d'Hiérapolis — en Phrygie, que son épitaphe a rendu célèbre. Abercius, au dire de son biographe (2), laissa à son clergé un très utile manuel (3).

On n'a conservé d'Abercius que l'épitaphe métrique qu'il se composa à lui-même, vers l'an 180. L'épigraphie chrétienne de l'époque ne connaît peut-être pas un se-

1. *Hist. eccl.*, v, 16-17.

2. *Vita S. Abercii* (dans Migne, *P. G.*, cxv, 1212-1248, parmi les œuvres de Siméon Métaphraste, et dans les *Acta SS.* des Boll. Oct., t. IX, Bruxelles, 1858), c. 27, alias 39.

3. Au sujet d'une lettre de l'évêque à l'empereur Marc-Aurèle, v. Pitra, *Anal. sacra*, t. II, Paris, 1884, p. 162-163.

cond monument du même prix, surtout pour le symbolisme chrétien. Malgré le témoignage du biographe dé-cité, qui écrivait vers 380, son authenticité fut suspecte plusieurs, jusqu'au jour où l'Anglais Ramsay découvrit, non loin d'Hiéropolis, en 1882, l'inscription funéraire d'Alexandre, imitée de celle d'Abercius, et bientôt après la stèle d'Abercius lui-même, aujourd'hui au musée chrétien du Latran. L'hypothèse de Ficker (1), qui fait de l'Abercius de l'inscription un prêtre de Cybèle, ne repose sur rien ; *ægri somnia*, disait M. de Rossi.

Travaux sur l'Inscription : Pitra, *Specilegium Solesm.*, III, 533 et suiv. — Le même, *Analecta sacra*, II, p. 162-188. — De Rossi, *Roma Sotterr.* t. II, Proleg., p. XXVI. — Le même, *Inscrip. christ. Urbis Romæ, t. I*, part. I^a, p. XVIII et suiv. — Le même, *Bullet. d'Arch. crist.*, 1882, p. 77 et suiv.; 1892, n° 3. — Garucci, *Mélanges d'épig. ancienne*, p. 1-31. — Duchesne, *Bulletin critique*, 1882, p. 135 et suiv.; 1897, 25 févr., p. 101-106. — Le même, *Revue des quest. hist.*, 1er juillet 1883, p. 1-33. — Marucchi, *La regina delle iscrizioni crist.* dans la *Nuova antholog.*, 15 mars 1893 ; — *Nuove osservat.* dans *Nuovo Bull. di Arch. crist.*, 1895, p. 17-42. Cf. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, 4e éd. franc., t. I, p. 469-473.

X. Apollonius. — A la suite des extraits de l'anonyme (2), Eusèbe (3) fait connaître un autre ouvrage contre les Montanistes, à son avis de date plus récente, mais non d'une moindre importance. L'auteur était un certain Apollonius, qu'Eusèbe, sans autrement le caractériser,

1. *Comptes-rendus de l'Académie de Berlin*, 1894, p. 87-112. Une fantaisie analogue de Dietrich, *L'Epit. d'Abercius expliquée*, Leipz. 1896, applaudie par M. Salomon Reinach dans la *Revue critique* du 14 déc. 1896, a été réfutée par M. Duchesne, *Bullet. crit.*, 25 février 1897. (N. des T.).

2. V. *Supra*, IX.

3. *Hist. eccl.*, V, 18.

istingue nettement de son homonyme, martyr sous ommode (1). Saint Jérôme (2) connaît également deux pollonius. L'auteur anonyme du *Prædestinatus* (3) désigne celui dont il est ici question comme évêque l'Ephèse (4).

§ 18. — *Athénagore.*

I. Témoignages de l'antiquité. — Toute la biographie d'Athénagore tient dans le titre de son Apologie, transmis par les manuscrits, où il est qualifié « philosophe chrétien d'Athènes ». La grande tradition ecclésiastique ignore complètement un Athénagore apologiste ; Eusèbe, saint Jérôme et leurs successeurs se taisent et ce silence, qui étonne, n'a pas encore été suffisamment expliqué.

Dans toute l'ancienne littérature ecclésiastique aujourd'hui connue, deux fois à peine on trouve trace de l'Apologie d'Athénagore ; du livre *Sur la résurrection*, que les manuscrits lui attribuent aussi, pas une fois. Saint Méthode d'Olympie, dans son écrit *De Resurrectione* (5), cite sous le nom d'Athénagore, quelques lignes qui se retrouvent en effet, littéralement ou en termes peu différents, dans l'Apologie (6). D'après un fragment de l'*Histoire chrétienne* de Philippe de Side (7), Athénagore serait

1. V. *supra*, § 16 xii.
2. *De vir. ill.*, ch. xl.
3. Migne, *P. L.*, liii, 596.
4. Les passages d'Eusèbe dans Routh, *Reliq.*, i, 463-485 ; dans Migne, *P. G.*, v, 1381 1386. Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chr.*, i, 241.
5. i,xxxvii, 1.
6. Ch. xxiv.
7. Cf. *infra*, § 61, ii.

le fondateur de l'école d'Alexandrie ; il aurait remis un mémoire pour les chrétiens aux empereurs Adrien et Antonin (le Pieux). Ces deux données sont certainement inexactes. L'Apologie en question est adressée en propres termes aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Aurélius Commode. On ne saurait voir dans ce dernier Lucius Verus, frère adoptif de l'empereur, qui depuis son association à l'empire ne porta plus le nom de Commode ; l'apologiste d'ailleurs s'adresse expressément « au père et au fils (1) ». Il ne peut donc s'agir que du fils de Marc-Aurèle, le futur empereur Commode. La date de la rédaction et de la remise de l'Apologie est fixée, à quelques mois près, à l'an 177. Sous Marc-Aurèle l'empire ne jouit de la « paix profonde » dont l'Apologiste témoigne, que de la fin de 176 aux débuts de 178 ; en outre, Commode ne reçut qu'en novembre 176 le titre d'*imperator*, αὐτοκράτωρ en grec, qu'il porte dans l'Apologie.

II. L'Apologie. — L'*Apologie*, ou, selon le titre des manuscrits, l'*Intercession pour les chrétiens* (2), se propose de repousser et de réfuter lescalomnies alors courantes contre les fidèles, savoir les accusations d'athéisme, de festins de Thyeste, de relations incestueuses (3).

Le premier grief est l'objet d'une discussion approfondie (4). Les Grecs les plus intelligents, ainsi débute Athénagore, ont depuis longtemps rompu avec le polythéisme vulgaire (5). Les chrétiens puisent leur foi en Dieu dans les écrits des prophètes, par la bouche desquels le Saint-Esprit a parlé (6). Cependant l'unité divine se démontre

1. Ch. XVIII.
2. Πρεσβεία περὶ Χριστιανῶν
3. Ch. III.
4. Ch. IV-XXX.
5. Ch. V-VI
6. Ch. VII.

aussi par la raison (1). Mais les chrétiens ne croient pas seulement en un Dieu unique, non engendré ; ils reconnaissent aussi un Fils de Dieu, Verbe du Père, et un Saint-Esprit, émanation (2) de Dieu, enseignant « leur puissance dans l'unité et leur distinction dans l'ordre (3) ».

Ils admettent en outre une multitude d'anges, esprits au service de Dieu, qui leur confie le soin du monde et de tout ce qu'il renferme (4). L'accusation d'athéïsme est du reste suffisamment réfutée par la seule morale des disciples du Christ et par leur croyance d'un compte à rendre après la mort (5).

Les chrétiens répudient résolument toute participation au culte polythéïste. Les idoles sont faites de main d'homme ; quant aux dieux qu'elles représentent, d'après ce que les poëtes et les philosophes nous en apprennent, ils ne méritent véritablement pas les honneurs divins. C'est perdre sa peine de chercher à expliquer les dieux comme des personnifications poétiques des forces et des phénomènes de la nature (6). Les prodiges attribués aux statues des dieux sont en réalité l'œuvre des démons ; ce sont eux qui « attirent les hommes au culte des idoles et léchent, avides, le sang des victimes (7). » Ces démons sont les âmes des géants, nés du commerce des anges tombés avec les filles des hommes (8) et qui périrent dans le déluge.

Les deux autres accusations, d'immoralité et de meurtre, sont brièvement, mais d'autant plus énergiquement réfutées (9). Les chrétiens tiennent à péché grave tout regard,

1. Ch. VIII.
2. Ἀπόρροια.
3. Αὐτῶν καὶ τὴν εν τῇ ἑνώσει δύναμιν καὶ τὴν ἐν τῇ τάξει διαίρεσιν.
4. Ch. X.
5. Ch. XI-XII.
6. Ch. XXII.
7. Ch. XXVI.
8. Gen. VI, 2.
9. Ch. XXXII-XXXIV, XXXV-XXXVI.

toute pensée voluptueuse. Beaucoup d'entre eux, hommes et femmes, ont vieilli dans le célibat ; ils estiment les secondes noces « un adultère décent (1) ». Condamnant le spectacle du meurtre presque autant que la perpétration, ils fuient les combats de gladiateurs. Ils voient dans la pratique de l'avortement un horrible homicide et de même assimilent au meurtre l'exposition des enfants.

Comme saint Justin et à la différence de Tatien, Athénagore ne se départ jamais de l'attitude la plus bienveillante pour les philosophes grecs. Les poètes lui sont aussi très familiers. Son discours, d'ordinaire, coule paisible, aussi plein de mesure que de dignité. Par la pureté et la beauté de la langue bien au-dessus de ses deux prédécesseurs, il ne les égale peut-être pas pour l'originalité de la pensée.

La démonstration rationnelle de l'unité divine mérite d'attirer l'attention, étant le premier essai de ce genre que nous offre la littérature chrétienne. « S'il y avait depuis l'origine deux ou plusieurs dieux, ou ils seraient tous en un seul et même lieu, ou chacun d'eux serait en un lieu différent ». Ils ne peuvent être en un seul et même lieu, n'étant nullement semblables. Il n'y a de semblables que les êtres nés l'un de l'autre ou façonnés sur le modèle l'un de l'autre ; des dieux non engendrés et éternels ne sauraient l'être. Ils ne peuvent pas davantage être chacun en son lieu propre ; car comme le Dieu qui a créé le monde l'entoure aussi et l'embrasse, où resterait-il place pour un autre dieu ? Il ne saurait être ni dans le monde, qui appartient à son créateur, ni autour du monde, où le créateur réside. S'il était ailleurs dans un autre monde ou autour d'un autre monde, il n'aurait nul rapport avec nous ; borné dans son être et dans son action, il ne serait point le vrai Dieu (2).

1. Εὐπρεπὴς μοιχεία. Ch. xxxiii.
2. Ch. viii.

On a souvent fait remarquer que la sévérité d'Athénagore pour les secondes noces sent le montanisme. Mais on a aussi souvent répondu que dans les mêmes circonstances un montaniste eût parlé, non d'un « décent » ou « secret » adultère, mais d'un adultère *honteux* et *public*. Clément d'Alexandrie exprime plus clairement la vraie pensée d'Athénagore, lorsqu'il dit que le mariage n'est pas tellement dissous par la mort que l'époux chrétien ne tienne à le garder à jamais inviolable (1).

III. De Resurrectione mortuorum. — Après l'Apologie les manuscrits donnent, comme du même auteur, un écrit *Sur la Résurrection des morts* (2). Vers la fin de l'Apologie, Athénagore, interrompant la brève exposition de la doctrine de la résurrection, semble promettre de revenir sur ce sujet (3). Il est donc probable que ce nouvel écrit fut composé peu de temps après le premier, dont il est le digne pendant, et par la perfection de la forme et par la solidité du fond.

Le traité se divise en deux parties, dont la première, ch. I-X, réfute les objections contre la possibilité de la résurrection des corps. Direz-vous que Dieu ne peut pas ressusciter les morts ? ou bien que, le pouvant, il ne peut pas le vouloir ? S'il ne le pouvait, ce serait faute de science ou de puissance ; mais il a prouvé qu'il possède l'une et l'autre en formant l'homme. S'il ne pouvait le vouloir, ce serait que la résurrection léserait la justice ou dans le ressuscité lui-même ou dans autrui — ce qui n'est pas —, ou bien qu'elle serait indigne de Dieu — ce qui n'est pas davantage, puisque la création n'est pas indigne de lui.

La seconde partie, ch. XI-XXV, cherche à prouver la réalité de la résurrection, par quatre chefs de preuves ; par la

1. *Strom.*, III, 12 : MIGNE, VIII, 1184.

2. Περὶ ἀναστάσεως νεκρῶν.

3. Ἀνακείσθω μὲν ὁ περὶ τῆς ἀναστάσεως λόγος.

destinée de l'homme, créé pour être et vivre sans fin (1), par la nature de l'homme, synthèse d'âme et de corps (2), par la nécessité d'un jugement, pour le corps comme pour l'âme (3), par la fin dernière de l'homme, qui est la béatitude infinie dans la vue de Dieu (4).

IV. Tradition des œuvres d'Athénagore ; éditions ; travaux. — Les principaux manuscrits des deux ouvrages d'Athénagore sont le codex Aréthas et les deux recueils des œuvres de saint Justin, le codex Argentoratensis 9 et le Parisinus 450 (cf. *supra*, § 16, x). Le titre de l'Apologie, qui désigne l'auteur comme « un philosophe chrétien d'Athènes », se trouve dans le codex Aréthas — et écrit de première main —, ainsi que dans le codex Argentoratensis. Dans ces deux manuscrits le traité *De la résurrection* est attribué au même auteur que l'Apologie, τοῦ αὐτοῦ, et τοῦ αὐτοῦ Ἀθηναγόρου. Dans le Parisinus les deux ouvrages sont sans titre, mais il paraît par l'introduction du codex que le copiste a cru ne transcrire que des ouvrages de saint Justin.

Les principales éditions d'Athénagore sont celle du bénédictin Maran, reproduite par Galland et par Migne, et celle d'Otto (dans le *Corpus apol.christ.*, VII, cf. *supra*, § 14) qui traite des autres éditions, Prolégom., p. XXX-XLIII. March et Owen ont donné une édition classique dans les *Douglas's series of Christ. Greek and Latin writers*, IV, New-York, 1876. Le recueil de Gebhardt et Harnack, *Textes et recherches*, IV, 2, a donné récemment une édition, d'après le codex Aréthas, par Schwartz, Leipz., 1891.

Travaux sur Athénagore : Héfélé, *Contributions à l'hist. ecclés. l'archéol. et la liturgie*, Tubingue, 1864, t. I, p. 60-86 : Doctrine d'Athénagore et analyse de ses écrits. — Foerster, *Sur les plus anciennes images d'Héra, avec un excursus touchant l'exactitude des données archéologiques d'Athénagore*, Breslau, 1868, in 4°. — Schubring, *La philosophie d'Athénagore*, Berlin, 1882, in-4°. — Laforêt, dans la *Revue cath. de Louvain*, B. VI, p. 198-215. — Π. Λογοθέτης, Ἡ θεολογία τοῦ Ἀθηναγόρου, Leipzig, 1893, in-8°. Littérature plus complète Chevalier, *Répert.* 184. 2430 ; — Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 37-38.

1. Ch. XII-XIII.
2. Ch. XIV-XVII.
3. Ch. XVIII XXIII.
4. Ch. XXIV XXV.

§ 19. — *Saint Théophile d'Antioche.*

I. Sa vie. — Nous n'avons sur la vie de Théophile que des renseignements bien incomplets. Lui-même raconte en passant (1) qu'il avait déjà l'âge d'homme lorsque la lecture des prophètes le convertit au christianisme. A propos des fleuves du Paradis (2) il fait cette remarque, qui indique, assez vaguement, il est vrai, son séjour d'alors : « Le Tigre et l'Euphrate sont bien connus chez nous, étant voisins de notre pays (3) ». Peut-être occupait-il dès lors le siège d'Antioche.

Théophile fut, en effet, d'après Eusèbe (4) et saint Jérôme (5), le sixième évêque d'Antioche, le septième, si l'on compte saint Pierre. Quant aux années de son épiscopat, il est impossible de les fixer avec précision. On sait seulement que Téophile vivait encore l'an 181, puisque le III[e] livre à Autolycus ne peut avoir été écrit avant cette date. Il cherche à y calculer l'âge du monde à la mort de Marc-Aurèle (6), c'est-à-dire le 17 mars de l'an 180. Il s'appuie du reste sur l'écrit chronologique du nomenclateur Chrysoras, écrit qui ne fut lui-même publié qu'après la mort de Marc-Aurèle.

II. Les trois Livres à Autolycus. — Théophile est l'au-

1. *Ad Autol.* Liv. I, ch. IV.
2. *Gen.* II, 14.
3. *Ad Autol.* Liv. II, ch. XXIV.
4. *Chronic.* ad ann. Abr. 2185 ; *Hist. eccl.*, IV, 20 : MIGNE, XX, 377.
5. *De viris*, ch. XXV : MIGNE, XXIII, 643 ; — *Ep.* 121 *ad Algasiam*, c. 6 : XXII, 1020.
6. Ch. XXVII.

teur de trois livres peu étendus, intitulés *A Autolycus*, en tête du seul manuscrit conservé, ou *Au Grec Autolycus sur la foi des Chrétiens* dans la table des matières, qui est de la propre main du scribe. Le III[e] livre, pour les raisons déjà dites, ne peut être antérieur à l'an 181. Mais le peu de suite entre ce livre et les deux premiers permet d'attribuer à ceux-ci une date notablement plus ancienne.

Autolycus était un païen, lié avec Théophile. Ses railleries sur le Dieu invisible des chrétiens, sur leur doctrine de la résurrection des morts, sur le nom de *chrétien*, engagèrent son ami à lui adresser le I[er] livre en 14 chapitres. « Montre-moi ton Dieu », disait Autolycus. « Montre-moi ton homme », répond Théophile, « et je te montrerai mon Dieu ; montre-moi que les yeux de ton âme voient, que les oreilles de ton cœur entendent. » Le pécheur ne peut voir Dieu (1). « Toi qui vois », reprend le païen, « décris-moi la figure de Dieu ». — « La figure de Dieu », réplique l'Apologiste, « est ineffable, indéfinissable, pour les yeux de chair invisible ; sa gloire et sa grandeur dépassent toute intelligence ; sa force, sa sagesse, sa munificence défient toute comparaison (2) ». Il se manifeste par sa providence et par ses œuvres (3). Le connaissant maintenant par la foi, après la résurrection nous le contemplerons lui-même (4). La foi à la résurrection est parfaitement raisonnable (5), tandis que le culte des dieux païens insulte à toute raison (6). Le nom de *chrétien* enfin est un nom digne de respect (7). Théophile conclut (8) par l'avertisse-

1. Ch. II.
2. Ch. III-IV.
3. Ch. V-VI.
4. Ch. VII.
5. Ch. VIII ; cf. ch. XIII.
6. Ch. IX-XI.
7. Ch. XII.
8. Ch. XIV.

nent du Sauveur dans saint Jean (1) : Ne sois point incrédule, mais fidèle.

Le IIe livre, en 38 chapitres, également provoqué par un entretien oral des deux amis, commence par une démonstration plus ample de la folie du culte idolâtrique (2). Il oppose ensuite aux fables des mythographes la doctrine des prophètes, de ces « hommes de Dieu, inspirés de son Saint-Esprit » (3). Théophile raconte, suivant l'Ecriture, la création du monde et de l'homme, la chute originelle et l'histoire primitive de l'humanité jusqu'à la dispersion des peuples sur la surface de la terre ; il traite enfin de la doctrine des mœurs contenue dans les écrits des prophètes. Les premiers chapitres de la Genèse sont interprétés très librement, dans le sens allégorique.

Dans les 30 chapitres du IIIe livre, Théophile, réfutant cette objection d'Autolycus que les livres des chrétiens sont tout récents (4), cherche à prouver qu'au contraire les écrits de Moïse et des prophètes remontent bien au-delà des origines de l'histoire et de la littérature des Hellènes, au-delà même de leurs temps fabuleux. Il se livre vers la fin à des calculs chronologiques et compte 4 954 ans depuis la création du monde jusqu'au retour de la captivité de Babylone, 741 ans du retour de la captivité à la mort de Marc-Aurèle, soit un total de 5 695 ans. De l'année de l'Incarnation, il n'est point question.

Déjà saint Jérôme (5) relevait le style agréable et la langue élégante de Théophile. La grande originalité de son Apologie consiste en ce que, beaucoup plus que les autres, elle appuie sur les conditions subjectives de la foi et

1. xx, 27.
2. Ch. II-VIII.
3. Ch. IX-XXXVIII.
4. Ch. I.
5. *De viris*, ch. XXV.

montre la croyance religieuse dépendante de la pureté du cœur.

Il rapporte deux étymologies du nom grec de Dieu : « Nous l'appelons θεός, dit-il, διὰ τὸ τεθεικένα, parce qu'il a *fondé* toutes choses sur sa propre stabilité, ou bien διὰ τὸ θεῖν, qui veut dire *courir*, *mouvoir*, *opérer*, *nourrir*, *pourvoir*, *gouverner*, *vivifier*, et exprime l'action divine dans l'univers (1). » La première de ces étymologies se trouve déjà dans Hérodote (2), la seconde est proposée par Socrate dans Platon (3). L'antiquité expliquait encore le nom de θεός par les verbes θεᾶσθαι, contempler, et αἴθειν, brûler.

Le Dieu des chrétiens pour Théophile est une trinité, τρίας (4). C'est le premier exemple de l'emploi de ce mot pour exprimer la distinction personnelle en Dieu. Toutes les fois que Théophile nomme les trois personnes, il se sert des termes *Dieu, Verbe* et *Sagesse* (5). Il parle ainsi de la génération du Verbe : « Dieu, qui avait son Verbe enfermé, ἐνδιάθετος, dans son propre sein, l'engendre avec sa sagesse, le produisant avant toutes choses. Il eut ce Verbe pour coopérateur dans la création et c'est par lui qu'il fit toutes choses (6). » Un autre passage est plus explicite : « La vérité nous montre le Verbe existant toujours, renfermé dans le cœur de Dieu. Car avant de rien créer, Dieu avait pour conseiller celui qui est sa raison et sa pensée. Mais lorsque Dieu voulut créer ce qu'il avait résolu, il engendra ce Verbe au dehors, προφορικός, comme le premier né de toute créature (7), non point cependant de telle sorte qu'il fût lui-même privé de son Verbe, mais l'engendrant et lui de-

1. Liv. I, ch. IV.
2. *Hist.* II, 52.
3. *Cratyl.* ch. XVI.
4. Liv. II, ch. XV.
5. Liv. I, ch. VII ; Liv. II, ch. X. XV. XVIII.
6. Liv. II, ch. X.
7. Col., I, 15.

meurant toujours uni(1). » On ne saurait méconnaître ici l'existence éternelle et la distinction personnelle du Verbe. Seule la distinction entre le Verbe existant en Dieu et le Verbe engendré au dehors, entre le Λόγος ἐνδιάθετος et le Λόγος προφορικός, demeure peu claire.

III. Ecrits perdus, apocryphes. — Nombre d'autres ouvrages de Théophile ne sont point parvenus jusqu'à nous. Dans les deux derniers livres *A Autolycus*, il se réfère plusieurs fois (2) à un autre ou à plusieurs autres de ses écrits. Il ne cite aucun titre, mais le contexte indique invariablement quelque écrit touchant l'histoire primitive de l'humanité. Eusèbe (3), outre les livres *A Autolycus*, donne encore sous le nom de Théophile « un livre ayant pour titre : *Contre l'hérésie d'Hermogène*, quelques autres livres catéchétiques et un excellent traité contre Marcion ». Saint Jérôme qui énumère les mêmes ouvrages, caractérise les « livres catéchétiques » comme de « courts, mais exquis traités pour l'édification de l'Eglise. J'ai lu, ajoute-t-il, sous le nom de Théophile, des commentaires sur les Evangiles et sur les Proverbes de Salomon, mais qui ne me paraissent conformes aux ouvrages précédents ni pour l'élégance, ni pour la manière (4) ». Dans la préface de son commentaire sur saint Mathieu (5), saint Jérôme mentionne un Commentaire de Théophile sur le même évangile. Il écrit dans la lettre à Algasia : « Théophile, qui nous a laissé un monument de son génie en fondant en un seul ouvrage le texte des quatre évangélistes, parle ainsi de cette parabole (de l'économe injuste, Luc. xvi, 1) dans ses commentaires (6). » Suit une interprétation de la

1. Liv. II, ch. xxii.
2. Liv. II, ch. xxviii. xxx. xxxi ; Liv. III, ch. xix.
3. *Hist. eccl.*, iv, 24.
4. *De viris*, ch. xxv.
5. Migne, xxvi, 20.
6. Ch. vi : Migne, xxii, 1020.

parabole. Saint Jérôme semble désigner ici une Harmonie évangélique avec commentaire.

Nous avons sous le nom de Théophile, archevêque d'Alexandrie (385-412), en latin seulement, quatre livres intitulés *Allegoriæ in Evangelium*, recueil mal ordonné de scolies plus ou moins étendues sur des passages choisis des Evangiles. Dans le III[e] livre consacré à saint Luc, le premier éditeur, de la Bigne, retrouva l'interprétation de la parabole donnée par saint Jérôme comme étant de Théophile d'Antioche, et il publia l'ouvrage entier sous le nom de ce Père. Plusieurs autres savants y virent en effet une traduction du commentaire grec que saint Jérôme avait sous les yeux. Mais cette opinion est presque abandonnée, et l'on admet généralement que nous avons affaire à une compilation due à un Latin de la fin du v[e] siècle, et dont le berceau probable fut la Gaule méridionale. A l'appui de cette dernière hypothèse Harnack a apporté dernièrement des raisons frappantes. On découvrait en même temps deux manuscrits où le texte des *Allégories* est annoncé par un prologue qui manque chez de la Bigne : l'auteur anonyme y présente lui-même l'écrit comme une anthologie, comparant son travail à celui de « l'abeille, qui compose ses rayons de miel avec toutes sortes de fleurs ».

Quelques autres écrits portant le nom de Théophile, fragments d'ailleurs sans aucune importance, ne sauraient, pour des raisons tirées du texte même, appartenir à l'évêque d'Antioche.

IV. — Littérature. — Les trois livres *A Autolycus* ne nous sont parvenus qu'en un seul manuscrit du XI[e] siècle, le codex Marcianus 496, qui a appartenu au C[al] Bessarion. Ils ont été publiés par Maran, qu'ont suivi Galland et Migne, *P. G.*, VI, plus récemment par Otto, *Corp. Apol.*

'*hrist*, VIII. Cf. *supra*, § 14. A consulter Harnack, *Théophile d'Antioche t le Nouveau Test.* dans *Revue d'hist. eccl.*, XI (1889-1890), 1-21.

A défaut de tout manuscrit, le texte des *Allégories* n'eut longtemps ›our base que l'édition de M. de la Bigne, dans la *Bibliotheca SS. Pa_rum*, Paris, 1575, t. V, 169-192 ; les derniers éditeurs, Otto, *L. c.*, 278-326, et Zahn, *Le com. évang. de Théoph. d'Ant.* dans les *Recherches sur l'hist. du canon du N. T*, IIe part. (Erlangen, 1883) p. 29-85, n'ont pas eu l'autre secours. C'est Harnack, *Le prétendu comm. de Théoph. d'Ant.* dans les *Textes et recherches*, I, 4 (Leipz. 1883), p. 97-176, qui a fait connaître un manuscrit de Bruxelles des environs de l'an 700, avec le prologue déjà mentionné. Le Cal Pitra, *Anal. sacra*, II, 626-631, a donné plus complètement qu'Harnack les variantes de ce manuscrit collationné avec l'édition de Zahn, et révélé l'existence d'un second manuscrit à la bibliothèque vaticane (*l. c.*, p. 650). Zahn (*l. c.*), qui ne connaissait pas le prologue, avait cherché à démontrer, avec autant de savoir que de pénétration, l'authenticité du commentaire évangélique. Les arguments d'Harnack et la découverte du prologue renversèrent sa thèse. La distinction qu'il a essayé d'établir depuis (*Op. c.* IIIe part. *Suppl. Clement.* Erlangen, 1884, p. 198-277), entre le fond du commentaire, qui serait bien de Théophile, et des interpolations postérieures, n'est nullement prouvée. A consulter : W. Sanday, *A comment. on the Gospels attrib. to Theoph. of Ant.* dans les *Studia Bibl.*, Oxf. 1885, p. 89-101. Sur les fragments portant le nom de Théophile, v. Zahn, *Op. cit.*, IIe part. p. 234-256.

Littérature sur saint Théophile d'antioche, dans Chevalier, *Répertoire des sources hist.*. 2185. 2822 ; Richardson, *Bibliogr. Synopsis*, 35-36. — A ajouter : Erbes, *Annales de Theol. prot.*, t. XIV, 1888, p. 611-656. D'après Erbes, le Théophile, auteur des trois livres à Antolycus, ne serait pas l'évêque d'Antioche de ce nom, mais un compatriote et contemporain un peu plus jeune.

V. Sérapion d'Antioche. — Le successeur immédiat de saint Théophile sur le siège épiscopal d'Antioche, Maxime, ne semble pas avoir écrit. Mais Sérapion, qui vient ensuite (vers 190-209), laissa plusieurs épîtres, une entre autres adressée à la communauté chrétienne de Rhossus, ville de la côte syrienne, non loin d'Antioche, pour in-

terdire la lecture de l'*Evangile de saint Pierre*, un apocryphe dont M. Bouriant a pu donner en 1892 un fragment.

Passages sans importance des lettres dans Routh. *Rel. sacr.* (2e éd.) I, 447-462 ; — Migne, *P. G.*, v, 1371-1376. Sur ces fragments et sur leur auteur, *Acta SS.* Oct. t. XIII, Paris, 1883, p. 248-252. — Harnack. *Hist. de l'anc. litt. chr.* Ire part. Leipz. 1893, p. 503-504. Autres travaux apud Richardson, *Bibliogr. Synops.* 114.

§ 20. — *Hermias.*

Nous avons sous le nom d'« Hermias le Philosophe » une « Satire des philosophes profanes (1) », qui, en dix courts chapitres, expose à la risée les doctrines contradictoires, destructives les unes des autres, des philosophes grecs, sur l'âme du monde, ch. I et II, et sur les principes des choses, ch. III-X. « Tantôt je suis immortel et je me réjouis, tantôt je deviens mortel et je pleure. Un jour je me résous en atomes et je deviens eau, je deviens air, je deviens feu ; peu après je ne suis plus ni air ni feu, on me fait reptile, on me fait poisson et j'ai un instant les dauphins pour frères (2) ». L'écrit entier est de ce ton, habile et spirituel, mais très superficiel, ne se préoccupant pas le moins du monde de saisir la suite et l'ensemble des doctrines dont il se moque.

1. Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων.
2. Ch. II.

Ce célèbre opuscule n'est pas une seule fois mentionné par les anciens. La question de son origine ne peut donc se décider que d'après les critères internes. On a identifié l'auteur tantôt avec Hermias Sozomène, l'historien de l'Eglise, tantôt avec l'Hermias, fondateur de la secte des Hermiens, d'après Philastrius (1) et saint Augustin (2), mais qui, selon toute probabilité, fait double emploi avec Hermogène. L'une et l'autre opinions sont complètement abandonnées.

A défaut de la personne de l'auteur, on cherche à préciser son époque. L'opinion commune le fait vivre à l'âge des apologistes, à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe. On se fonde, d'une part, sur le nom de « philosophe » donné à l'auteur dans le titre traditionnel des manuscrits — comme c'est aussi le cas pour saint Justin, pour Athénagore et pour d'autres apologistes, — d'autre part, sur diverses indications de l'opuscule lui-même : la vie et la chaleur du langage annoncent une époque de lutte, où les écoles des philosophes sont encore florissantes, où le christianisme n'a pas encore remporté la victoire.

Sur la tradition du texte de l'*Irirsio gentilium philosophorum*, V. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.* Ire part. Leipz. 1893, p. 782-783. La première édition parut à Bâle en 1553. Autres éditions par Maran (Galland, Migne) et par Otto, t. IX. — La dernière est celle de H. Diels, *Doxographi Græci*, Berl. 1879, p. 649-656. Cf. p. 259-263.

1. *De hæres.*, ch. LV : MIGNE, *P.L.* XII, 1169.
2. *De hæres.*, 59 : MIGNE, XLII, 41.

§ 21. — *Ariston, Méliton, Apollinaire.*

I. **Ariston.** — Au milieu du IIe siècle, de 135 à 165, Ariston, Judéo-chrétien de Pella, publiait un dialogue entre le Judéo-chrétien Jason et le juif alexandrin Papiscus, le premier prouvant l'accomplissement des prophéties en Jésus de Nazareth, d'une manière si frappante que son interlocuteur demande le baptême. Le texte grec de cet écrit a péri. Mais d'après Harnack nous en aurions une traduction fidèle pour le fond et l'ensemble, dans l'*Altercatio Simonis Judæi et Theophili christiani*, qu'un certain Evagre répandit en Gaule, au commencement du Ve siècle, et dont Harnack a donné la première édition complète en 29 questions et réponses. Il est hors de doute qu'Evagre s'est servi de l'écrit d'Ariston.

V. les textes des anciens auteurs sur le Dialogue d'Ariston dans Otto, *Corpus apol.*, IX, 349-363. — A. Harnack, *L'Altercatio Simonis*, dans les *Textes et Recherches*, t. I, 3, Leipz. 1883, p. 1-136. — Zahn, dans les *Recherches sur l'hist. du canon*, IVe part., Erl. 1891, p. 308-329.

II. **Miltiade.** — Miltiade, que Tertullien (1) appelle le *sophiste* — c'est-à-dire l'*avocat* — des Eglises, laissa, d'après Eusèbe (2) et saint Jérôme (3), une apologie adres-

1. *Adv. Valent.*, ch. V : Migne, II, 548.
2. *Hist. eccl.*, V, 17 : Migne, XX, 473.
3. *De Viris*, ch. XXXIX : Migne, XXIII, 653.

e aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Vérus († 169), un ouvrage en deux livres contre les païens, un ouvrage, également en deux livres, contre les Juifs et un écrit contre les Montanistes. Mais rien de tout cela n'a survécu aux injures du temps.

V. les témoignages de l'antiquité sur Miltiade, dans Otto, t. IX, 364-73. — Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt.*, Ire part. Leipz. 1893, p. 255-256,

III. Méliton. — Méliton, évêque de Sardes en Lydie, est mis par Polycrate d'Ephèse (1), vers l'an 195, au nombre des grandes lumières de l'Asie déjà disparues de ce monde. Selon Tertullien (2), au commencement du IIIe siècle, il avait laissé une telle réputation qu'un très grand nombre l'honoraient comme un prophète. Son activité littéraire fut vaste et variée. Eusèbe (3) et, à sa suite, saint Jérôme (4) donnent le catalogue des écrits de Méliton, dont il n'est venu jusqu'à nous que des fragments sans importance. Un passage un peu plus long de l'Apologie, qu'il adressa vers l'an 170 à l'empereur Marc-Aurèle, est cité par Eusèbe (5).

En 1855, Cureton a publié, avec d'autres petits fragments syriaques portant le nom de Méliton, une Apologie dans la même langue, sous ce titre : « *Discours* du philosophe Méliton, qui parut devant l'empereur Antonin, lui parla pour l'amener à la connaissance de Dieu, et lui

1. Cité par Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 24.
2. Cité par saint Jérôme, *De Viris*, ch. xxiv.
3. *Hist. eccl.*, iv, 26.
4. *Loc. cit.*
5. *Loc. cit.*

montra le chemin de la vérité. » Ce discours, qui est une réfutation du polythéisme et de l'idolâtrie, ne se rapporte à l'Apologie signalée par Eusèbe, ni pour le fond, ni pour la forme.

On ne peut pas davantage, bien que la fin du titre y prête, l'identifier avec l'écrit Κλεὶς ἀληθείας, mentionné par Eusèbe. En somme, la seule raison d'attribuer ce discours à l'évêque de Sardes, c'est la présence de son nom dans le titre comme dans la signature. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage peut bien appartenir à l'âge des Apologistes. Il est écrit en un syriaque souple et coulant, et rien ne dénote une traduction.

Le Cal Pitra a inséré dans le *Spicilegium Solesmense*, sous le nom de Méliton, une *Clavis Scripturæ*, en langue latine. Il en donne deux recensions, dont l'une plus longue. En tête d'un manuscrit de la recension brève, datant du xe siècle, on lit : *Miletus Asianus episcopus hunc librum edidit* ; mais ce titre, qui n'est pas de la main du copiste, a été ajouté dans la suite. L'ouvrage n'est nullement, ce que croyait le savant cardinal, une traduction, çà et là un remaniement ou un développement, de la Κλεὶς de Méliton, mentionnée par Eusèbe ; c'est un Glossaire tiré des Pères latins, notamment de saint Augustin, pour l'interprétation figurée de l'Ecriture. Cette compilation ne semble pas antérieure à Charlemagne.

Fragments grecs, apud Otto, *Op. cit.* t. IX, p. 410-418. Cf. p. 433-453 Pitra, *Analecta*, t. II, Paris, 1884, p. 3-5, a donné un fragment grec inédit sur le baptême. — Morceaux syriaques, avec trad. anglaise, dans W. Cureton, *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, in-8°. A l'exception du 4e fragment, tous ces morceaux se trouvent reproduits en syriaque et en latin, cura E. Renan, dans le *Spicil. Solesm.*, t. II, Paris, 1855. M. Renan donna aussi en même temps une édition séparée de l'*Apologie* avec traduction latine, Paris, 1855, in-4. Otto a imprimé de même tous

ces documents dans les deux langues, *l. c.*, p. 419-432. 497-512 ; cf. 453-478. Les 4 fragments édités par Cureton ont pour titres : « Fragment de l'écrit sur l'âme et le corps », « De l'écrit sur la croix », « Sur la foi » « De Méliton » (sur la passion du Sauveur). Comme J. M. Cotteril (*Modern Criticism*, Edimbourg, 1884, p. 107-114) l'a le premier remarqué, ces mêmes fragments se lisent ailleurs sous le nom d'Alexandre, évêque d'Alexandrie († 328). Cf. G. Krüger, *Méliton de Sardes ou Alexandre d'Alexandrie ?* Dans la *Revue de théol. scient.*, t. XXXI (1888), p. 434-448. — Nous avons un extrait arménien de quelques lignes « de la lettre de Méliton à Eutrepius » dans Pitra, *Analecta*, IV, 16. 292. — La *Clavis Scripturæ*, avec des additions postérieures et des scolies, dans le *Spicil. Solesm.* du même, t. II et III, Ire part. ; dans les *Analecta*, t. II. le texte primitif de la *Clavis*, d'après le *Codex Claromontanus* du Xe siècle, retrouvé à la bibliothèque Barberini. Sur les nombreux emprunts que l'auteur fait à saint Augustin, V. *Bulletin critique*, 1885, n. 3, p. 47-52, et n. 10, p. 196-197. — Sur d'autres écrits supposés, V. Otto, *l. c.*, p. 390-391.

Travaux d'ensemble : C. Thomas, *Mél. de Sardes*, Osnabr., 1893. — Harnack, *Hist. de l'anc. Litt.*, I, 246-255.

IV. Apollinaire. — Apollinaire, évêque d'Hiérapolis dans la Petite Phrygie, au témoignage d'Eusèbe (1) et de saint Jérôme (2), laissa un *Discours* à l'empereur Marc-Aurèle pour la foi chrétienne, cinq livres *Contre les Grecs*, deux livres *De la vérité*, et un ouvrage contre l'hérésie naissante des Cataphrygiens. Le *Chronicon paschale* (3) cite deux fragments d'un écrit d'Apollinaire *Sur la Pâque ;* Théodoret (4) en mentionne un autre *Contre les Sévériens encratites* et Photius (5) avait lu du même auteur un livre *De la Piété*. Il ne reste de ces ouvrages qu'un très petit nombre de courts fragments.

1. *Hist. eccl.*, IV, 27 : MIGNE, XX, 597.
2. *De Viris*, XXVI : MIGNE, XXIII, 645.
3. Præf. ed. DUCANGE, p. 6.
4. *Hæret. Fab.* I, 21.
5. *Biblioth.* cod. 14.

Sur Apollinaire, V. Otto, *l. c.*, p. 479-495, et Harnack, *Op. c.*, I, 243-246. D'après Vœlter, le Περὶ ἀληθείας ou du moins le premier livre de cet écrit ne serait autre que la *Cohortatio ad Gentiles* du Pseudo-Justin. Cf *supra*, § 16, x.

§ 22. — *Les Hérésimaques ou Polémistes catholiques.*

La lutte de l'Eglise contre le paganisme et le judaïsme produisit la littérature apologétique. Dès le temps des Apôtres, l'Eglise eut affaire à un autre ennemi, qui, sans rejeter le christianisme tout entier, menaçait la pureté et l'intégrité de la foi apostolique ; une grande partie de la littérature ecclésiastique du IIe siècle est consacrée à combattre l'hérésie, dans ses deux formes alors dominantes du gnosticisme et du montanisme. Le montanisme s'annonce lui-même comme la « prophétie nouvelle », comme le degré supérieur de la Révélation : par Montan, Prisca (Priscilla) et Maximilla, le Paraclet promet de plus riches dons, exigeant aussi une vie plus parfaite. Le gnosticisme renverse plus complètement l'édifice de la foi, puisque, parmi toutes les contradictions de ses nombreux systèmes, il part invariablement de conceptions dualistes, qui l'obligent à rejeter le dogme de la création.

De la littérature montaniste proprement dite il ne reste que d'insignifiants débris ; la source capitale pour la connaissance de ce parti se trouve dans les écrits de Tertullien de la période montaniste. Le gnosticisme, qui eut une bien plus large diffusion, a laissé aussi plus de traces littéraires ; néanmoins les fragments du commentaire d'Héracléon sur l'Evangile de saint Jean forment seuls à peu près la moitié de cette littérature.

Les écrits polémiques des représentants de l'Eglise, comme on a déjà eu occasion de le dire, ont aussi en majeure partie péri. On vit se lever contre les Montanistes un anonyme (1), Apollonius (2), Miltiade (3), Apollinaire (4); contre les Gnostiques, surtout contre Marcion, saint Justin (5), Rhodon (6), saint Théophile d'Antioche (7). Les « cinq livres d'Hégésippe partagèrent le sort de ces écrits. Des nombreux ouvrages dirigés contre les hérésies gnostiques, le premier qui soit conservé, est l'*Adversus Hæreses* de saint Irénée. On ne peut mettre à peu près sur le même rang, dans le domaine de la langue grecque, que les *Philosophumena* de saint Hippolyte.

Les fragments des écrits gnostiques sont réunis dans l'édition de saint Irénée par Massuet, Paris, 1710, p. 349-376 : Migne, *P. G.*, VII, 1263-1322, et dans Hilgenfeld, *Hist. des hérésies dans le christ. primitif d'après les documents*, Leipz. 1884, *passim*. Harnack a pu reconstituer d'après le *De paradiso* de saint Ambroise sept nouveaux passages des *Syllogismes* d'Apelles, dans les *Textes et recherches*, t. VI, 3, Leipz. 1890, p. 111-120. — A. E. Brooke a donné un texte sûr des fragments d'Héracléon, *The fragments of Heracleon*, Cambridge, 1891, in-8°. — Le *Pistis Sophia*, édité en langue copte, sous le nom de Valentin, par Schwartze et Petermann, Berl. 1851, in-8°, semble un produit de l'Egypte de la seconde moitié du III[e] siècle. Ce texte copte avec d'autres écrits gnostiques en la même langue a été réédité récemment par E. Amélineau, Paris, 1891, et, d'après le Codex Brucianus, par C. Schmidt, Leipz. 1892, in-8°. Sur le *Pistis Sophia*, v. Harnack, *Textes et Recherches*, VII, 2, Leipz. 1891, p. 1-

1. V. *supra*, § 17, IX.
2. V. *supra*, § 17, X.
3. V. *supra*, § 21, II.
4. V. *supra*, § 21, IV.
5. V. *supra*, § 16, VI.
6. V. *supra*, 17, VIII.
7. V. *supra*, § 19, III.

114. Sur les Clémentines, v. *supra*, § 8, v. — J. Kunze, *De historiæ gnostic. fontibus novæ quæst. criticæ*, Leipz. 1894, in-8°.

Sur les sources de l'histoire du montanisme, v. Bonwetsch, *L'hist. du mont.*, Erlangen, 1881, in-8°, p. 16-56. — Zahn, *La chronologie du montan.* dans *Rech. sur l'hist. du canon*, V° part., Erl. 1893, p. 3-57. — Sur un écrit antimontaniste du temps de Tertullien, qui a servi de base à la notice de saint Epiphane sur les Montanistes, *Hær.* c. 48, 2-13. V. Voigt, *Un monument perdu de la lutte antimont.*, Leipz. 1891, in-8° (1).

§ 23. — *Hégésippe.*

I. Sa vie. — Hégésippe ne nous est guère connu que par quelques extraits de ses écrits que nous a conservés l'historien Eusèbe. Bien que récemment mise en doute, il y a lieu de maintenir, avec Eusèbe (2), son origine judaïque. Que l'Orient fut son berceau ou sa demeure paraît assez parce que lui-même nous apprend (3) de ses voyages, qu'il se rendit par mer à Rome et s'arrêta en passant à Corinthe. Le spectacle des progrès de l'hérésie l'avait décidé à aller dans diverses églises s'informer de la vraie doctrine. Rome fut le but principal de son voyage d'enquête. On ne sait point quand il y arriva, mais il y demeura, selon son propre témoignage (4), jusque sous le pontificat d'Anicet (154-159), selon Eusèbe (5), qui a

1. E. Rolffs a essayé de reconstituer ou de caractériser plusieurs écrits antimontanistes perdus, d'après les réfutations qu'en a faites Tertullien, *De pudicitia* (*Textes et Rech. sur l'hist. de l'anc. litt. chrét.*, XI, 3), *De jejunio* et *De Monogamia* (*Ibid.*, XII, 4).

2. *Hist. eccl.*, IV, 22.

3. Apud EUSEB. *L. c.*

4. *Ibid.*

5. *L. c.* 11.

mal compris le texte qu'il rapporte, et selon saint Jérôme (1), qui a suivi Eusèbe, jusque sous le pape Eleuthère (175-189). D'après le *Chronicon paschale* (2), Hégésippe mourut sous l'empereur Commode (180-192).

II. Les « Cinq Livres ». — Eusèbe emprunte les textes cités à « cinq livres » d'Hégésippe, qu'il appelle tantôt πέντε συγγράμματα (3), tantôt πέντε ὑπομνήματα (4), qui est le terme dont l'auteur lui-même se sert une fois (5). Ces désignations vagues, non plus que les autres indications d'Eusèbe, ne nous révèlent point la nature ni le caractère de l'ouvrage. Les « Cinq livres » formaient certainement un tout. Comme les fragments sauvés par Eusèbe se rapportent en grande partie à l'histoire, une opinion, déjà représentée par saint Jérôme, voyait dans l'ouvrage d'Hégésippe une sorte d'histoire ecclésiastique, la première de toutes. Mais cette hypothèse tombe devant ce seul fait que le récit du martyre de saint Jacques, le « frère du Seigneur » ne se lisait qu'au dernier livre (6). On fait remarquer, avec raison, qu'Eusèbe range Hégésippe au nombre et en tête des adversaires orthodoxes du gnosticisme naissant (7), ajoutant qu'il « a laissé, en cinq livres d'une forme très simple, un mémoire de la véritable tradition de la prédication apostolique (8). » Ce passage fait penser moins à une histoire qu'à un ouvrage polémique contre le gnosticisme, ouvrage où Hégésippe peut avoir employé surtout les arguments historiques.

1. *De Viris*, c. 22.
2. Migne, *P. G.*, xcii, 641.
3. *L. c.*, 8.
4. *L. c.*, 22.
5. *Ibid.*
6. Eus., *Op. cit.*, ii, 23.
7. *Ibid.*, iv, 8.
8. *Ibid.*

III. Editions des fragments. Littérature sur Hégésippe. — Sur les dernières traces de l'ouvrage d'Hégésippe, V. **Zahn,** *L'Irénée grec et l'Hégésippe complet au* XVI[e] *siècle,* dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. II, 1877-1878, p. 288-291 ; — Ph. Meyer, *L'Ir. grec et l'Hég. complet au* XVI[e] *siècle, Ibid.*, t. XI, 1889-18890, p. 155-158 ; — Zahn, *L'Irénée grec et l'Heg. complet au* XVI[e] *et au* XVII[e] *siècle,* dans les *Feuilles de litt. théol.*, 1893, n. 43, p. 495-497. — Les fragments conservés par **Eusèbe** et par Et. Gobar (Photius, *Biblioth.* cod. 232) se trouvent réunis dans Galland, *Bibl. vet. Patr.* II, 59-67 ; — dans Migne, *P. G.*, v, 1307-1328 ; — dans Routh, *Reliq. sacrae.* (éd. 2) I, 203-284. — Une notice d'**Hégés.** sur les noms des deux fils de saint Jude, le « frère du Seigneur », publiée par C. de Boor, dans les *Textes et recherches*, t. V, 2 (1888), p. 165-181. — D'après Dunelm (Lightfoot), *The earliest Papal catal.*, dans *The Academy*, 1887, 21 mai, p. 362-363, la liste des évêques de Rome « jusqu'à Anicet », qu'Hégésippe, d'après son propre témoignage, dressa à Rome et qu'il inséra selon toute probabilité dans ses *Mémoires*, serait celle même qu'on trouve dans Epiphane et qui s'arrête également à Anicet. De même Lighfoot, *The apost. Fathers,* Part. I, Londres, 1890, I, 327-333. *Contra* Funk, dans les *Annal. hist.*, t. IX (1888), p. 674-677 et t. XI (1890), p. 77-80.

Sur Hégésippe, V. Allemand-Lavigerie, *De Heges. disquisitio histor.* Paris, 1850, in-8°. — Dannreuther, *Du témoignage d'Hég. sur l'Eglise chrét. aux deux premiers siècles*, Nancy, 1878, in-8° — *Acta SS. Boll.* (1675), april. I, 656-657. — Baronius, *Annal.* (1589) ad. ann. 167, 11-15.— Ceillier. *Hist. des aut. ecc.* (1789) II, 100-102. — Tillemont, *Mém.* (1695) III, 47-48, 610-611. — Autres travaux, V. Chevalier, *Répert.* 2639.

IV. Maxime. — Vers la fin du II[e] siècle, au rapport d'Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique* (1), un certain Maxime publia un écrit « Sur l'origine du mal et sur l'existence contingente de la matière ». Eusèbe, dans la *Préparation évangélique* (2), transcrit un long chapitre de cet ouvrage, qu'il intitule cette fois « De la matière ». Routh a inséré ce fragment avec un commentaire dans ses *Reli-*

1. V. 27. Cf. Hieron. *De Viris*, 47.
2. VII, 22 : MIGNE, XXI, 569-584, Cf. V, 1337-1356.

uiæ (1). Il est bien remarquable que tout ce passage se etrouve, mot pour mot, dans l'écrit de saint Méthodius ur le libre arbitre (2). Dire que Méthodius s'est servi du ravail de Maxime n'est pas une explication satisfaisante; 'on doit admettre que l'historien de l'Eglise a commis quelque erreur et qu'il avait réellement sous les yeux l'écrit de Méthodius.

V. **Zahn**, *Rev. d'hist. eccl.*, t. IX, 1887-1888, p. 224-229. — **Dræseke**, *Maximus philosophus?* dans la *Rev. de théol. scient.*, 1893, t. I, p. 290-315. — **Robinson**, *The Philocalia of Origen*, Cambr. 1893, in-8°, p. XL-XLIX.

V. Modestus et Musanus. — A la seconde moitié du IIe siècle appartiennent aussi les polémistes Modestus et Musanus. Modestus publia contre Marcion un ouvrage fort vanté par Eusèbe (3), mais qui a péri sans laisser de traces. D'après saint Jérôme (4), il circulait au IVe siècle, sous le nom de Modestus, d'autres écrits, qui passaient pour apocryphes dans le monde savant. — Musanus se fit un nom par un écrit « à quelques frères qui étaient tombés dans l'hérésie des Encratites » (5). Cf. Hilgenfeld, *Hist. des hérés. dans le christ. primitif*, Leipz. 1884, p. 544-546.

1. (Ed. 2) II, 75-121.
2. Cf. *infra*, § 32, II.
3. *Hist. eccl.*, IV, 25. Cf. IV, 21.
4. *De Viris*, 32.
5. EUS., *Op. c.*, IV, 28. HIERON. *De Viris*, 31. Cf. EUS. *Ibid.* 21.

§ 24. — *Saint Irénée de Lyon.*

I. Sa vie. — Irénée, lui-même nous l'apprend (1), entendit dans son enfance l'enseignement du vieux Polycarpe († vers 155). Il dut naître vers 130, à Smyrne ou dans les environs de cette ville, dont Polycarpe occupait alors le siège épiscopal. D'après saint Jérôme (2), il fut aussi le disciple de Papias ; dans son grand ouvrage *Adversus Hæreses* (3), il en appelle une fois aux « Cinq livres (4) » de l'évêque d'Hiérapolis. Il se montre dans le même ouvrage très familiarisé avec les poètes et les philosophes grecs, et son exposition des systèmes si variés de la gnose le fit qualifier par Tertullien (5) d' « explorateur très curieux de toutes les doctrines ».

Au temps de la persécution de Marc-Aurèle, Irénée résidait en Gaule, comme prêtre de l'Eglise de Lyon. Le clergé de Lyon et de Vienne, du fond des prisons, députa Irénée à Rome, avec une lettre au pape saint Eleuthère (175-189), au sujet des Montanistes et sans doute sur d'autres affaires. Les confesseurs recommandaient au pape leur envoyé comme « un zélateur du testament du Christ (6) ». L'an 177, saint Pothin, l'évêque nonagénaire de Lyon, obtint la couronne du martyre et Irénée lui succéda sur le

1. *Ep. ad Florin.*, ap. Eus., *Hist. eccl.*, v, 20 et *Adv. haeres.* III, 3, 4.
2. *Ep.* 75, 3 : Migne, *P. L.*, XXII, 687.
3. V. 33, 4.
4. Cf. *supra*, § 12, II.
5. *Adv. Valent.*, 5 : Migne, II, 548.
6. Eus., *Op. c.*, v, 4.

ège épiscopal. Selon Grégoire de Tours (1), en peu de mps, le zèle du nouvel évêque sut gagner à la foi chréenne tout Lyon. Des témoignages, il est vrai, plus réents, nous montrent Irénée étendant ses soins et enoyant des apôtres à d'autres contrées de la Gaule.

Mais l'objet capital de son zèle, fut la lutte contre la ausse Gnose ; son activité littéraire surtout fut consacrée resque exclusivement à combattre cette multiple hérésie. l prit aussi part à la controverse alors renouvelée entre les Eglises d'Asie-Mineure et l'Occident au sujet de la Pâque, et son énergique intervention fut couronnée de succès. Le pape saint Victor I (189-198-199) menaçait d'excommunier les partisans de l'usage quarto-déciman ; ce fut principalement l'évêque de Lyon qui le dissuada de cette rigueur, « faisant, dit Eusèbe, honneur à son nom et se montrant par sa conduite aussi un ouvrier de *paix* (2) ». Irénée mourut pour la foi sous Septime Sévère, vers 202; mais on ignore, faute d'actes authentiques, les circonstances de son martyre.

II. Adversus Hæreses. — Le grand ouvrage d'Irénée fut dirigé contre le gnosticisme, sous ce titre : *La fausse science* (= gnose) *démasquée et réfutée* (3). On l'appelle d'ordinaire plus brièvement *Adversus hæreses* (4). L'original grec ne nous est malheureusement pas parvenu, mais la version latine doit avoir été faite de très bonne heure, puisque déjà Tertullien (5) en fait usage. Cette version annonce d'ailleurs la plus consciencieuse fidélité ; elle est transparente ; à travers sa scrupuleuse exactitude la phrase originale se laisse distinctement voir et plus d'un passage n'est intelligible que retraduit en grec. Les cita-

1. *Hist. Franç.*, I, 29.
2. Εἰρηνοποιός. *Hist. eccl.*, V, 24.
3. Ἔλεγχος καὶ ανατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως.
4. HIER., *De viris*, 35. — EUS., *Hist. eccl.*, II, 13 ; III, 23.
5. *Adv. Valent.*

tions qu'en ont faites les écrivains postérieures, l'auteur des *Philosophumena*, saint Epiphane et d'autres, nous fournissent aussi des fragments considérables du texte grec, notamment la majeure partie du premier livre.

Comme on l'apprend dans la préface de ce premier livre, l'ouvrage fut entrepris à la prière d'un ami de l'auteur — probablement un évêque — qui désirait connaître de plus près les erreurs de Valentin et apprendre à les mieux réfuter. Irénée, au cours de son travail, a élargi son plan primitif; on peut du reste admettre, entre la rédaction du premier livre et celle du cinquième et dernier, un intervalle considérable, bien qu'on manque ici, pour fixer les dates, de données précises. On voit seulement qu'Irénée composait le troisième livre (1) sous le pontificat de saint Eleuthère.

Un plan méthodique, la liaison et la marche bien suivie des pensées font souvent défaut. Le premier livre commence par développer les doctrines valentiniennes des *éons* qui forment le *plérome*, d'*Achamoth*, exilée dans le *Kénoma* (le vide), de l'apparition du monde phénoménal, etc. A l'hérésie, l'auteur oppose ensuite (2), en une rapide esquisse, la foi de l'Eglise, une et la même dans tous les temps et dans tous les lieux, tandis que les divers représentants de la fausse gnose ne cessent de se contredire. Suit un ample exposé de l'évolution du gnoticisme depuis Simon le Magicien jusqu'à Marcion.

Dans la pensée de l'auteur, dévoiler ces doctrines ésotériques, c'est déjà remporter un triomphe sur leurs partisans (3). Il veut cependant en entreprendre la réfutation détaillée et particulière : les deux livres suivants sont consacrés à cette tâche, le deuxième où il combat l'erreur surtout par des arguments de raison et au nom de la phi-

1. III, 3, 3.
2. Ch. 10.
3. « Adversus eos victoria est sententiæ eorum manifestatio » (I, 31, 3).

sophie, le troisième où il invoque la tradition ecclésiastique et l'Ecriture Sainte. Le fort de l'argumentation est rigé contre cette thèse, expressément signalée comme blasphème fondamental du gnosticisme (1), que l'auteur du monde est distinct du Dieu très haut.

Le quatrième livre complète la preuve scripturaire, en confirmant ce que nous avons appris déjà de la bouche les apôtres, par la parole du Seigneur lui-même, par quoi Irénée comprend aussi les oracles des prophètes (2). Le Christ donc et les prophètes enseignent, comme les apôtres, un seul Dieu, créateur de l'univers, et ils voient dans ce Dieu unique l'auteur de l'Ancien comme du Nouveau Testament.

Le cinquième livre est surtout eschatologique. La doctrine de la résurrection de la chair est défendue à tous les points de vue. Vers la fin (3), l'auteur saisit l'occasion d'exposer ses idées millénaristes, qu'il fonde sur les témoignages de l'Écriture et sur l'autorité de Papias (4), et qui avaient du moins le mérite d'être diamétralement opposées à l'opinion gnostique plaçant dans la matière le siège du mal (5).

III. Autres écrits. — En deux endroits de l'*Adversus hæreses* (6), Irénée annonce le dessein de combattre Marcion dans un écrit spécial. On ne sait pas s'il exécuta ce projet. Il adressa au prêtre romain Florinus, jadis son condisciple à Smyrne, tombé dans l'erreur et l'hérésie, une lettre « sur la monarchie (divine) ou que Dieu n'est pas l'auteur du mal », ainsi qu'un traité « Sur l'ogdoade »,

1. II, 1, 1.
2. Cf. IV, 2, 3.
3. Ch. 32 36.
4. Ch. 33, 4. Cf. *supra*, § 12, III.
5. L'*Adversus hæreses* servira de modèle au traité *Des prescriptions* de Tertullien, au *Commonitoire* de saint Vincent de Lérins, à l'*Histoire des variations de Bossuet*. (N. D. T.).
6. I, 27, 4 ; III, 12, 12.

sans doute l'ogdoade de Valentin. Eusèbe (1) transcrit un passage de ce traité et un de la lettre, ce dernier avec d'intéressants détails sur saint Polycarpe. Dans l'affaire de la question pascale, Irénée écrivit des lettres au pape saint Victor et, dit Eusèbe (2), « aux chefs de beaucoup d'autres Églises ». Eusèbe a sauvé un fragment de la lettre à Victor (3). La célébration de la pâque semble aussi avoir été le sujet d'une lettre « sur le schisme » au quarto-déciman Blastus, prêtre à Rome (4). Nous ne connaissons également que de nom et par une brève note d'Eusèbe trois autres écrits d'Irénée, un « livre très court, mais très nécessaire, contre les Grecs, intitulé *De la Science* (5), un autre dédié *à son frère* Marcien, pour la démonstration de la prédication apostolique, et un petit livre d'*entretiens divers* (6) », probablement un recueil d'homélies.

Des auteurs plus récents nomment quelques autres écrits du saint évêque, mais l'exactitude de leurs indications est avec raison contestée. Ces écrits sont en tous cas perdus.

IV. Doctrine. Source et règle de la vraie foi. Primauté de l'Eglise romaine. — Pour Irénée, la source et la règle de la foi se trouvent dans la tradition vivante et inaltérable de la doctrine apostolique par la hiérarchie ecclésiastique. Avec quelle tendresse vraiment touchante il rappelle à cette règle son ami d'enfance égaré : « Ces dogmes, Florinus, c'est le moins que je puisse dire, ne sont pas d'une saine science ; ces dogmes ne sont pas d'accord avec l'Eglise. Ces dogmes, les prêtres qui ont vécu avant nous et qui avaient été à l'école des apôtres, ne te les ont pas transmis (7). »

1. *Hist. eccl.*, v, 20.
2. *Ibid.*, 24.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, 20.
5. Hier., *De viris*, 35, est ici peu exact.
6. *Hist. eccl.*, v, 25.
7. *Ep. ad Flor.*, apud Eus., *Hist. eccl.*, v, 20.

Aucun des précédents auteurs n'avait proclamé le principe de la tradition avec autant de force que le fait Irénée au début du troisième livre. La foi, seule vraie et seule vivifiante, est la propriété exclusive de l'Eglise (1). L'Eglise l'a reçue de la main des apôtres, qui ont d'abord annoncé la bonne nouvelle de vive voix et nous l'ont ensuite, par la volonté de Dieu, transmise par écrit (2). Les hérétiques ont coutume de décliner, sous divers prétextes, tant l'autorité des saintes Ecritures que celle de la tradition orale (3). Pourtant la tradition des apôtres, qui a été annoncée dans le monde entier, pour quiconque veut voir la vérité est reconnaissable en chaque Eglise.

Nous pouvons compter ceux qui furent établis comme évêques par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à nous (4). Cette succession ininterrompue des évêques dans les Eglises fondées par les apôtres garantit et prouve le caractère apostolique de la foi de ces Eglises. Les apôtres n'ont choisi pour successeurs que des hommes « très parfaits et irréprochables (5) » et ceux-ci ont transmis la doctrine des apôtres, pure et intacte, à leurs propres successeurs.

« Mais comme il serait trop long, dit Irénée, dans un ouvrage comme celui-ci, de donner la succession des évêques de toutes les Eglises, nous ne nous occuperons que d'une seule, « la plus grande et la plus ancienne, connue de tous, de l'Eglise fondée et établie à Rome par les deux très glorieux apôtres Pierre et Paul (6), » prouvant que la série de ses évêques remonte sans interrup-

1. Lib. III, praef.
2. III, 1,1.
3. *Ibid.*, 2, 1 et 2.
4. *Ibid.*, 3, 1.
5. *Ibid.*, Cf. I Tim., III, 2.
6. « Maximæ et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ ».

tion jusqu'aux apôtres et que, par conséquent, c'est à juste titre que sa doctrine se prétend apostolique. Suit le texte fameux : *Ad hanc enim ecclesiam propter potentiorem* (*potiorem*) *principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his qui sunt undique conservata est ea quæ est ab apostolis traditio* (1).

Irénée nomme ensuite, dans l'ordre de succession et avec quelques détails sur saint Clément, les évêques de Rome, de saint Pierre à saint Eleuthère alors *siégeant*, et il conclut : « C'est dans cet ordre et par cette succession que la tradition apostolique qui est dans l'Eglise, et la prédication de la vérité sont parvenues jusqu'à nous. Et c'est la démonstration la plus complète (2) que c'est une même et vivifiante foi qui a été, des apôtres jusqu'à ce jour, conservée dans l'Eglise et transmise en sa vérité (3) ».

Le texte ci-dessus sur l'Eglise romaine semble devoir se traduire comme suit : « C'est avec cette Eglise, en effet, à cause de sa haute prééminence, que doit être d'accord toute Eglise, c'est-à-dire tous les fidèles qui sont dans l'univers, et c'est en elle (par la communion avec elle) que les fidèles de tous les pays ont conservé la tradition apostolique ».

On peut contester le sens de telle ou telle expression; on peut discuter sur l'antécédent de l'incidente *in qua*; deux points sont hors de doute, c'est qu'Irénée accorde à l'Eglise romaine une primauté entre toutes les Eglises et qu'il lui reconnaît en particulier une autorité doctrinale décisive à l'égard de l'universalité des fidèles. D'après Irénée, prouver que la doctrine de l'Eglise romaine est

1. III, 3, 2.
2. « Plenissima ostensio ».
3. III, 3, 3.

apostolique, c'est prouver que la doctrine de toutes les Eglises l'est, puisque toutes les Eglises *doivent* enseigner ce qu'enseigne l'Eglise romaine. Par ce *devoir* Irénée entend-il ici une obligation morale? Le contexte indique plutôt une nécessité logique, une conséquence de la primauté de l'Eglise romaine, un ordre providentiel.

V. Christologie. Mariologie. — C'était une nécessité de sa polémique contre les Gnostiques qu'Irénée appuyât souvent sur l'unité divine; il parle néanmoins aussi, à plusieurs reprises, de la trinité des personnes. « Il y a toujours en Dieu (1) le Verbe et la Sagesse, le Fils et l'Esprit, par qui et en qui il a fait toutes choses, librement et spontanément, auxquels il parle lorsqu'il dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (2) ». L'inhabitation réciproque des personnes divines, que les théologiens postérieurs appelleront περιχώρησις, *circuminsessio*, est indiquée par Irénée. « Par le Fils, dit-il, qui est dans le Père et qui a le Père en lui-même (3), le Dieu *qui est* (4), s'est manifesté (5) ». La comparaison, si commune chez les Apologistes, de la génération du Verbe avec l'expression d'une parole intérieure, l'auteur la rejette comme peu heureuse et sans justesse, puisqu'elle détruit l'éternité du Fils (6). Il n'y a à pénétrer le mystère de cette génération que le Père qui engendre et le Fils qui est engendré (7).

Le Fils de Dieu est devenu fils de la Vierge dans le temps. Les hérétiques distinguent à tort entre Jésus né de Marie et le Christ, qu'ils font descendre du ciel. « S'ils

1. « Adest Deo ».
2. IV, 20,1.
3. « Qui est in patre et habet in se patrem ».
4. Exod., III, 14.
5. III, 6, 2.
6. II, 13, 8 ; 28, 5.
7. « Solus qui generavit pater et qui natus est filius », II, 28, 6.

avaient raison, saint Mathieu (1) aurait dit : Quant à la naissance de *Jésus,* elle arriva de cette sorte ; mais prévoyant les corrupteurs et déjouant d'avance leur fraude, l'Esprit-Saint a dit par l'Evangéliste : Quant à la naissance du *Christ,* ajoutant qu'il est l'Emmanuel (2), afin que nous ne le tenions point pour un pur homme et pour un autre que le Christ, mais que nous sachions qu'il est un et même avec lui (3) ».

Il devait être Dieu et homme en une seule personne. « Car si l'ennemi du genre humain n'eût pas été vaincu par un homme, la victoire ne serait pas légitime, et si, d'un autre côté, le salut ne nous eût pas été apporté par Dieu, nous ne le posséderions pas avec sûreté (4)... *Le* Verbe de Dieu s'est fait homme afin que l'homme, accueillant le Verbe et recevant l'adoption, devint le fils de Dieu (5) ».

Saint Irénée, comme saint Justin (6), assigne à la Vierge Marie sa place dans l'œuvre de la Rédemption. « Comme Eve, ayant un mari, mais étant encore vierge, fut par sa désobéissance cause de mort pour elle-même et pour l'humanité entière, ainsi Marie, ayant elle aussi un époux prédestiné et étant cependant vierge elle aussi, devint, par son obéissance, pour elle et pour toute l'humanité, cause du salut (7) ».

Irénée reprend ailleurs et complète le parallèle : « Comme Eve se laissa séduire par le discours d'un ange et abandonna Dieu en transgressant sa parole, ainsi Marie reçut de la bouche d'un ange le joyeux message qu'elle

1. I, 18.
2. I, 23.
3 III, 16, 2.
4. III, 18, 7.
5. III, 19, 1.
6. *Dial. cum Tryph*, c. 100.
7. III, 24, 4.

porterait Dieu, en obéissant à sa parole. Et si la première fut désobéissante à Dieu, la seconde se laissa persuader de lui obéir, afin que la Vierge Marie devînt l'*avocate* de la vierge Eve. Et comme le genre humain fut enchaîné à la mort par une vierge, c'est par une vierge aussi qu'il est sauvé, puisque la balance est en équilibre, la désobéissance d'une vierge compensée par l'obéissance de la Vierge (1) ».

A l'*advocata* de la version latine répondait très probablement dans l'original παράκλητος. *Advocata* signifie ici, d'après le contexte, *cause de salut*. Le mot est mémorable, puisqu'il a trouvé place dans la liturgie sacrée : *advocata nostra* !

VI. Tradition manuscrite, éditions, traductions. — Sur les dernières traces du texte grec, v. Zahn, L'*Irénée grec et l'Hégésippe entiers au* XVI[e] *siècle*, dans la *Revue d'hist. eccl.*, t. II, 1877-878, p. 288-291. — Meyer, L'*Irénée grec et l'Hégésippe entiers au* XVII[e] *siècle*, *Ibid.*, t. XI, 1889-1890, p. 155-158. — Zahn, L'*Ir. grec et l'Hég. entiers aux* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, dans la *Feuille de litt. théol.*, 1893, n. 43, 495-497. — La transmission manuscrite du texte latin est traitée à fond par Fr. Loofs, *Les man. de la version lat. d'Irénée et leur division en chapitres*, Leipzig, 1890. Cf. Sanday, *The Mss. of Irenæus*, dans le *Journal of Philology*, t. XVII ; n. 33, 1888, p. 81-94.

Les éditions suivantes ont été faites d'après les manuscrits : Edition princeps d'Erasme, Bâle, 1526 ; — éd. Fr. Feuardent, Cologne, 1596, réimprimée 1639 ; — éd. Grabe, Oxford, 1702 ; — éd. Massuet, Paris, 1710, réimprimée, Venise, 1734 ; — éd. Stieren, Leipz., 1848-1853 ; — éd. Harvey, Cambr. 1857. C'est le bénédictin Massuet († 1716) qui a incontestablement le mieux mérité de saint Irénée et son édition a servi de base à toutes les éditions subséquentes. Elle est reproduite dans Migne, *P. G.*, VII (1857) ; on y trouve, outre les notes courantes, des dissertations préliminaires d'un grand prix « sur les hérétiques qu'Irénée passe en revue dans le premier livre, sur leurs actes, leurs écrits et leurs

1. V, 19, 1.

doctrines, — sur la vie de saint Irénée, ses gestes et ses écrits, — sur la doctrine de saint Irénée ». L'édition d'Harvey, aujourd'hui la plus utile de toutes, n'a que ce double avantage qu'elle a pu mettre à profit les *Philosophumena*, et qu'elle donne des fragments syriaques et arméniens de découverte récente. A. Papadopulos-Kerameus a publié quelques nouveaux fragments de l'original grec dans les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. I, St-Pétersb., 1891, p. 387-389. — Nous avons, en syriaque ou en arménien, un certain nombre de passages de l'*Adversus hæreses* et quelques autres fragments au nom d'Irénée ; on les trouve dans Harvey, II, 431-469, et un peu plus complètement dans Pitra, *Anal. sacra*, t. IV, Paris, 1883, p. 17-35, cura P. Martin.

Les traductions anglaises, françaises et allemandes de l'*Adv. hær.*, sont indiquées dans Richardson, *Bibliogr. Synopsis*, p. 27.

VII. Recueils de fragments d'autres écrits. — Les fragments des autres écrits de saint Irénée sont joints d'ordinaire aux éditions de son principal ouvrage : éd. Massuet, p. 339-348. = Migne, *P.G.*, VII, 1225-1264 ; éd. Stieren, I, 821-897 ; Harvey, II, 470-511. Cf. Pitra, *Anal. sacr.*, t. II, Paris, 1884, p. 194-210. — Zahn, *Lettre d'Irénée à Victor de Rome*, dans les *Recherches sur l'hist. du canon*, IV° part., Erlang., 1891, p. 283-308.

VIII. Littérature sur saint Irénée. — J. M. Prat, *Hist. de sain Irénée*, Lyon, 1843, in-8°. — Freppel, *Saint Irénée et l'éloquence chrét. dans la Gaule pendant les deux prem. siècles*, Paris, 1861 ; 3° éd., 1886, in-8°. — A. Gouilloud, *Saint Irénée et son temps*, Lyon, 1876, in-8°. — E. Montet, *La légende d'Irénée et l'introduction du christianisme à Lyon*, Genève, 1880, 118 p. — Klebla, *L'Anthropologie de saint Irénée*, Munster, 1894. — H. G. Erbkam, *De S. Irenæi principiis ethicis*, Kœnigsberg, 1856, in-8°. — J. Kœrber, *S. Irenæus de gratia sanctific.*, Wurzb., 1865, in-8°. — L. Hopfenmüller, *S. Iren. de Eucharistia*, Bamb., 1867, in-8°. — *Acta et decr. SS. Concil. recent. Coll. Lacensis*, t. IV, Frib. Brisg., 1873, col. 5-34 : *S. Iren. de eccl. Rom. princip. testim.* — V. Courdaveaux, *Saint Irénée*, dans la *Rev. de l'hist. des relig.*, 1890, mars-avril, p. 149-175. — F. Cabrol, *La doctr. de saint Irénée et la critique de M. Courdaveaux*, Paris, 1891, in-8°. — Harnack, *Le témoignage d'Irénée sur l'autorité de l'Egl. rom.*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. de Berlin*, 1893, p. 939-955. — Camerlynck, *Saint Irénée et le canon du Nouveau Testament*, Louvain, 1896, in-8° : œuvre surtout polémique. V. l'indication des travaux plus anciens dans Chevalier, *Répertoire*, 1118-1119, 2659-2660.

IX. Les « anciens » (πρεσβύτεροι) de saint Irénée. — A plusieurs reprises dans l'*Adversus hæreses*, pour la confirmation de la doctrine catholique, Irénée en appelle aux dires de certains an-

ciens, πρεσβύτεροι, disciples des apôtres, surtout de saint Jean, II, 22, 5; v, 5, 1. 30, 1. 33, 3. 36, 1. Ailleurs c'est un seul de ces personnages qu'il fait parler, ὁ κρείσσων, ὁ πρεσβύτης. Préf. liv. I, I, 13, 3. 15, 6. III, 17, 4. 23, 3. Il reçut surtout d'amples enseignements « de certain ancien, disciple de ceux qui avaient vu les apôtres et entendu leurs leçons. » IV, 27, 12, 28, 1. 30, 1. 4. Irénée ne nomme pas ces témoins et on ne peut faire que des conjectures sur leur identification ; mais on ne doit pas hésiter à ranger parmi eux Papias et Polycarpe. Cf. *supra*, I. Les paroles de ces anciens dans saint Irénée ont été réunies par Routh à la suite de ce qui reste de Papias (Cf. *supra*, § 12, IV), *Reliq. sacr.* (2e éd.), I, 47-68; Migne, *P.G.*, V, 1386-1402; de Gebhardt et Harnack, *Barn. epist.*, Leipzig, 1878, p. 105-114; Funk, *Opp. Patr. apost.*, t. II, Tub. 1881, p. 301-314.

X. Lettres synodales sur la question pascale. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 24, a transcrit un notable passage de la lettre que Polycrate, évêque d'Ephèse, au nom d'un nombreux concile d'Asie-Mineure, adressa, vers l'an 195, au pape saint Victor (Cf. *supra*, I) pour justifier l'usage des quarto-décimans. De la lettre d'un synode de Palestine qui, sous la présidence de Théophile de Césarée et de Narcisse de Jérusalem, avait examiné la même question, Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 25, ne donne que la conclusion, conforme à la pratique occidentale et opposée à celle des quarto-décimans. Il se contente de mentionner, *l. c.* V, 23, d'autres lettres synodales dans le même sens. Saint Jérôme, *De viris*, 43, 44, 45, en considération de leurs lettres synodales, a mis Polycrate, Théophile et de même Bacchyle, évêque de Corinthe (Eus. *Hist. eccl.*, V, 23), au nombre des auteurs ecclésiastiques. On trouve le fragment de la lettre de Polycrate avec des éclaircissements dans Routh, *Reliq. sacr.* (2e éd.), II, 9-36, et dans Migne, *P.G.*, V, 1355-1362, la conclusion de la lettre de Palestine, dans Routh, II, 1-7, dans Migne, V, 1365-1372.

§ 25. — *Saint Hippolyte de Rome.*

I. L'auteur des Philosophumena. — Quel est l'auteur du grand et important ouvrage, retrouvé en ce siècle, qui a

pour titre *Réfutation de toutes les hérésies* (1), mais plus connu sous celui de *Philosophumena* (2) ? C'est une question, depuis 1851, souvent et vivement débattue, et qui n'a pas encore reçu de solution universellement admise. Le premier des dix livres dont se compose l'ouvrage était connu depuis longtemps sous le nom d'Origène : attribution manifestement controuvée par ce seul fait que l'auteur dans la préface revendique la dignité épiscopale, que le savant Alexandrin n'a jamais possédée. En 1842, Mynoides Mynas apporta du mont Athos à Paris un codex du XIVe siècle contenant les livres IV-X (les livres II et III manquent encore) qu'E. Miller publia à Oxford en 1851, chose étrange, en maintenant le nom d'Origène.

La critique se prononça à l'unanimité contre l'opinion de l'éditeur ; mais, au défaut d'Origène, cinq autres noms furent mis en avant : saint Hyppolyte, Béron, Caïus, Novatien et Tertullien, entre lesquels la balance pencha bientôt en faveur d'Hippolyte. Dœllinger (1853) et Volkmar (1855) furent ses principaux avocats. Il fut facile de prouver que Béron, contre qui Hippolyte aurait composé un écrit (3), a vécu au plus tôt au IVe siècle. Les titres de Caïus, « prêtre romain » et « évêque des gentils (4) », ne résistèrent pas davantage aux attaques de la critique ; on voit encore de temps en temps des partisans isolés rompre une lance pour Novatien ou pour Tertullien ; mais en général, pour quiconque n'a pas renoncé à donner un auteur à l'ouvrage, les *Philosophumena* sont d'Hippolyte.

Déjà Eusèbe (5) et saint Jérôme (6) lui attribuent un écrit *Contre toutes les hérésies* ; ont-ils en vue les *Philosophu-*

1. Κατὰ πασῶν αἱρέσεων.
2. Cf. *infra*, III.
3. Cf. *infra*, V.
4. Phot. *Biblioth.*, cod. 48.
5. *Hist. eccl.*, VI, 22.
6. *De Viris*, 61.

mena ? On ne saurait ni le prouver ni le nier. Il ne se trouve pas de traces certaines de l'ouvrage, à part le X[e] livre si connu dans l'ancienne littérature chrétienne et qui doit avoir circulé séparément, comme une œuvre entière, sans nom d'auteur et sous le titre, emprunté aux premiers mots du texte (1), de *Labyrinthe*.

Mais l'ouvrage lui-même semble indiquer clairement Hippolyte comme son auteur. Les données aussi maigres que contradictoires de l'antiquité sur ce personnage s'éclaircissent d'un jour tout nouveau par les renseignements que l'auteur des *Philosophumena* nous fournit sur lui-même et sur son temps. Les anciennes données sont complétées et prennent un sens. C'est la découverte des *Philosophumena* qui a mis un terme à la confusion presque sans exemple qui régnait jusqu'alors autour du nom d'Hippolyte.

Parmi tous les indices qui font aussitôt penser à saint Hippolyte, il faut relever au moins cette circonstance que deux écrits que l'auteur des *Philosophumena* cite par occasion comme sortis de sa main, sont connus par d'autres témoignages comme étant très probablement de saint Hippolyte. D'après la préface, l'auteur a publié longtemps auparavant un travail où il exposait brièvement les doctrines des hérétiques et les réfutait dans leurs points fondamentaux. Or, Photius mentionne un écrit de saint Hippolyte contre trente-deux hérésies, un petit livre, dit-il, qui commence avec les Dosithéens et finit avec les Noétiens (2). Vers la fin des *Philosophumena* (3), on renvoie le lecteur à un précédent travail περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας. Or, un catalogue des écrits de saint Hippolyte, gravé sur le marbre vers le milieu du III[e] siècle, nomme un πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἤ καὶ περὶ τοῦ παντός. Le doute qu'on pourrait

1. Τὸν λαβύρινθον τῶν αἱρέσεων. Cf. Photii *Biblioth.*, cod. 48.
2. *Biblioth.*, cod. 121.
3. x, 32.

concevoir sur l'identité des deux écrits est levé par cette remarque de Photius (1) que les manuscrits sont intitulés indifféremment περὶ τοῦ παντός ou περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας et que l'auteur combat Platon et les païens. Il est vrai qu'une note marginale de l'exemplaire de Photius attribuait l'écrit au prêtre Caïus ; ce que le savant Byzantin incline à admettre, précisément parce qu'on attribuait au même Caïus le *Labyrinthe* (c'est-à-dire le Xe livre des *Philosophumena*), qui cite le *De universi natura*.

II. Vie de saint Hippolyte. — A entendre les *Philosophumena*, Hippolyte était évêque de Rome, et c'est sous ce titre que les Orientaux le connaissent. Mais il ne le fut que comme rival du pape légitime. Il se mit à la tête d'un parti schismatique contre saint Calliste (217-222) et fut l'un des premiers antipapes que l'histoire ait connus. Nous n'avons d'autres renseignements sur ce schisme que le récit des *Philosophumena* (2), et bien qu'on ne puisse accuser le narrateur d'avoir sciemment calomnié le parti du pape, il n'est pas moins vrai qu'il faut distinguer avec soin entre les faits racontés, d'une part, et, de l'autre, la couleur que le récit leur donne et les intentions qu'il prête aux adversaires.

Hippolyte attribuait à Calliste des opinions moitié sabelliennes, moitié théodotiennes sur la Trinité ; il l'accusait en outre de ruiner la discipline ecclésiastique. Le peu de fondement de ces griefs ne fait pas de doute et Calliste fut, à tous les points de vue, une des plus pures gloires du siège de Pierre. Son adversaire, au contraire, était subordinatien et soutenait, en fait de discipline, un rigorisme de sectaire. Le schisme fondé par Hippolyte ne se répandit guère. A Rome même la communauté séparatiste ne doit pas avoir vécu longtemps ; tout porte à

1. *Biblioth.*, cod., 48.
(2)

oire qu'Hippolyte lui-même, peu avant de mourir, ra-
ena l'union. En 235, il fut déporté en Sardaigne, de
mpagnie avec saint Pontien, deuxième successeur de
alliste ; dans cet exil, sinon déjà à Rome, le pape et
antipape se tendirent la main. Tous deux moururent en
ardaigne des suites des privations et des tourments cou-
ageusement soufferts. Leurs corps rapportés à Rome
urent solennellement ensevelis le même jour, le 13 août;
c'est du moins à cette date qu'on fixa le commune fête
des deux martyrs.

Peu avant ou bientôt après le martyre de saint Hippolyte, la communauté schismatique de Rome lui érigea une statue de marbre, qui a été retrouvée dans des fouilles en 1551 et que les connaisseurs déclarent la meilleure œuvre de sculpture de l'antiquité chrétienne. Le saint est assis dans une chaire, dont les deux côtés portent gravés le cycle pascal de 222 à 234, calculé par Hippolyte, et les titres de beaucoup de ses écrits.

Même ce monument si remarquable et hors de pair pour l'époque n'a pas eu le pouvoir de faire vivre la mémoire de celui qu'il célébrait dans la postérité. L'Orient a du moins conservé le souvenir de son épiscopat à Rome, mais en Occident il se forma de très bonne heure autour d'Hippolyte un nuage légendaire, qui ne permettait guère d'atteindre sa personnalité historique. Eusèbe (1) ne sait manifestement plus quel a été le siège d'Hippolyte ; saint Jérôme (2) avoue la même ignorance. Le pape saint Damase, dans une inscription métrique retrouvée et en partie restituée par M. de Rossi, dit qu'Hippolyte était prêtre et partisan de Novat (Novatien), mais qu'avant son martyre il renonça au schisme et exhorta ses amis à se réunir à l'Eglise. Le poète espagnol Prudence fait également d'Hip-

1. *Hist. eccl.*, VI, 20.
2. *De Viris*, t. I.

polyte un prêtre et un Novatien, et trace, pour le reste, de sa vie et de sa mort un tableau, qui renferme encore à la vérité des traits exacts, mais bien plus de déformations légendaires. Sur l'autorité de saint Damase et de Prudence (1), M. de Rossi a soutenu qu'Hippolyte ne serait pas mort en Sardaigne; rentré à Rome sous Philippe l'Arabe, il y aurait adhéré au schisme novatien, puis condamné à mort sous Valérien, en marchant au martyre, il aurait abjuré son erreur et prêché à tous la paix et l'union.

III. Les Philosophumena. — Au IX[e] livre des *Philosophumena,* ch. XI-XIII, il est parlé du pontificat de saint Calliste (217-222) comme appartenant au passé. L'ouvrage fut donc composé après 222, sans qu'on puisse, à quelques années près, fixer la date. Peut-être vers 230. Le but et l'objet, le plan et la structure de tout l'ouvrage sont exposés par l'auteur même, dans sa préface : « Nous voulons montrer, dit-il, d'où les hérétiques tirent leurs doctrines et que ce n'est point sur le fondement des saintes Écritures qu'ils ont bâti ces systèmes, que ce n'est point en s'attachant à la tradition de quelque saint qu'ils sont arrivés à ces opinions ; mais que leurs théories dérivent au contraire de la sagesse païenne, des dogmes philosophiques, ἐκ δογμάτων φιλοσοφουμένων, des mystères mensongers et des contes des astrologues errants. Nous exposerons donc d'abord les théories des philosophes païens et nous montrerons au lecteur que ces théories sont plus anciennes et, au sujet de la divinité, plus respectables que les doctrines des hérétiques. Nous mettrons ensuite en regard les uns des autres les systèmes divers des philosophes, pour faire voir comment l'hérétique a pillé le philosophe, s'est approprié ses principes, en a tiré des conséquences encore plus condamnables et a formé ainsi sa doctrine.

1. *Peristephan.* 11.

D'après ce plan les quatre premiers livres sont employés exposer « la sagesse païenne » au sens le plus large. Le livre en particulier cherche à donner une esquisse de philosophie grecque, et puise, semble-t-il, à deux ources, un recueil des biographies des philosophes céèbres et un extrait des *Physicorum opiniones* de Théophraste († vers 287, a. Chr.) Ce Ier livre, l'auteur lui-même (1) l'appelle quelquefois φιλοσοφούμενα δόγματα, mais l'extension consacrée par l'usage de ce nom à l'ouvrage entier ne trouve pas de fondement dans l'ouvrage même. De la conclusion du livre Ier il faut retenir que le IIe livre (perdu ainsi que le IIIe) traitait « des mystères et de toutes les indiscrètes fantaisies de quelques philosophes sur les astres et sur les espaces » ; le IIIe livre doit avoir continué le même sujet, puisque le IVe (dont le début manque) combat encore l'astrologie et la magie.

Avec le Ve livre commence la seconde partie de l'ouvrage, le tableau des diverses hérésies avec la preuve de leur origine païenne. Hippolyte se rattache pour le fond à saint Irénée dans l'exposition des doctrines de Valentin (2). Sur l'hérésie de Basilide (3), au contraire, l'auteur donne beaucoup de renseignements nouveaux, dont plusieurs sont difficilement conciliables avec les données de l'évêque de Lyon. Le Basilide d'Irénée paraît émanatiste et dualiste, celui des *Philosophumena*, évolutionniste et panthéiste.

On a coutume de lever cette contradiction en distinguant dans l'hérésie des Basilidiens deux manières et deux époques ; mais on ne sait lequel des deux auteurs nous donne la forme native et lequel la transformation. Le Xe et dernier livre est la synthèse sommaire de tout l'ouvrage.

1. Au livre IX, 8, il renvoie sous ce nom à
2. L. VI
3. L. VIII.

IV. Ecrits apologétiques, polémiques, dogmatiques — Les productions nombreuses et variées de la fertile plume de saint Hippolyte ne sont pour la plupart connues que de nom. Les titres mêmes apparaissent souvent chez les divers auteurs qui les mentionnent, avec des variantes plus ou moins importantes, si bien que leur identification présente déjà des difficultés.

Il reste un fragment assez considérable du *De Universi natura* (1). La *Démonstration contre les Juifs* cherche à prouver que les Juifs se sont attiré les malheurs qui les ont frappés par leurs crimes contre le Messie. Ce n'est certainement qu'un débris d'un ouvrage plus considérable (peut-être le πρὸς τοὺς Ἰουδαίους du catalogue lapidaire qui semble avoir eu la forme d'un dialogue.

C'est une conjecture déjà ancienne que le *Syntagma des* 32 *hérésie* dont parle Photius (2) se retrouverait en latin dans le *Libellus adversus omnes hæreses* (3), qu'on donne d'ordinaire en appendice au livre *de la Prescription* de Tertullien, et qui énumère aussi précisément 32 hérésies. Mais les *Philosophumena* offrent, dans l'exposition de l'histoire des hérésies, tant et de si profondes divergences avec le *Libellus* qu'on ne peut guère admettre qu'ils soient de la même main. Ce qui est bien probable, c'est que le *Syntagma* a servi de source et de modèle au *Libellus*.

Le fragment assez étendu contre Noëtus (4) combat l'erreur sabellienne ou patripassienne. Noëtus de Smyrne avait le premier professé cette opinion vers la fin du IIe siècle. Eusèbe (5) et saint Jérôme (6) nomment un écrit d'Hippolyte *Contre Marcion*. Les *Capita adversus*

1. Cf. *supra*, I.
2. Cf. *Ibid.*
3. Cf. *infra*, § 36, VI.
4. Ὁμιλία εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου τινός.
5. *Hist. eccl.*, VI, 22.
6. *De viris*, 61.

um, mentionnés pour la première fois par le Syrien ɜd Jesu († 1318), nous sont peut-être rendus en partie ıs les cinq fragments syriaques publiés par Gwynn. ıcun de ces fragments, après un passage de l'*Apoca-ıse* (1), reproduit l'opinion d'un certain Caïus, suivie ıne ample réfutation. Caïus rejetait l'*Apocalypse*, dont il ıait les prophéties eschatologiques pour inconciliables ec les vraies Ecritures canoniques.

Par exception le *De Antichristo* (2) est conservé en en-ɜr. L'auteur adresse son écrit, qui doit dater des envi-ıns de l'an 200, à un ami du nom de Théophile. A la lu-ıière de l'Ecriture, il cherche à éclairer, sous toutes ses ıces, la question de l'Antéchrist, de sa personne et de ses estes. Il faut ranger encore dans la série dogmatique les ɾois écrits, que le catalogue de la statue intitule: ροτρεκτικὸς πρὸς Σεβηρεῖναν, Περὶ θεοῦ καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως. Περὶ ἀγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν. Le premier, d'après le titre que lui lonne saint Jérôme (3), doit, comme le suivant, avoir raité de la résurrection. Dans la *Severina* à laquelle il s'adresse et que Théodoret (4) honore du titre de reine, βασιλίς, on peut reconnaître Julia Aquila Severa, seconde femme de l'empereur Héliogabale (218-222).

V. Ecrits historico-chronologiques et exégétiques; écrits douteux et apocryphes. — L'Ἀπόδειξις, χρόνων τοῦ πάσχα de l'inscription ne peut avoir été qu'un travail chronologique, dont le canon pascal, également gravé sur la statue, doit être un extrait. Nous avons de la *Chronique* (5) d'Hippolyte, abrégé chronologique tiré principalement de l'Ecriture Sainte, outre des fragments grecs assez considérables,

1. VIII, 8; VIII, 12; IX, 2-3; IX, 15; XX, 2-3.

2. HIER., *De viris*, 61; dans les manuscrits: Περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ περὶ τοῦ ἀντιχρίστου.

3. *L. c.*

4. *Dial.*, II et III.

5. Dans l'inscription, χρονικῶν (βίβλος).

deux rédactions latines. L'une plus ancienne, connue sous le titre de *Liber generationis*, qui sont les premiers mots du texte, s'arrête à l'an 234 et semble être, en somme, la traduction fidèle de l'original (1) ; l'autre, attribuée à tort par les manuscrits à l'Espagnol Paul Orose (2), *Chron. Horosii*, poursuit le travail d'Hippolyte durant une période exacte de 100 ans ; le chronographe de 354 l'a fait entrer dans sa compilation (3).

Bien autrement importants furent les travaux d'Hippolyte dans le domaine de l'Exégèse, qu'il affectionnait tout particulièrement. Saint Jérôme (4) mentionne les commentaires sur l'Hexaméron, sur l'Exode, sur le Cantique des Cantiques, sur la Genèse, sur Zacharie, *sur les* Psaumes, sur Isaïe, sur Daniel, sur l'Apocalypse, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur Saül et la Pythonisse. Il fait clairement entendre qu'il ne garantit pas une énumération complète, et lui-même cite en une autre occasion (5), un *Hippolyti Martyris opusculum*, qui, d'après le contexte, devrait être une explication de l'Evangile de saint Mathieu, conjecture qui se trouve confirmée par des fragments syriaques sous le nom d'Hippolyte sur un passage (6) du premier évangile.

De tant de travaux exégétiques il ne reste plus que des débris, en petit nombre et la plupart de peu d'étendue. Les fragments les plus considérables, en même temps que les plus importants par le contenu, sont les restes du commentaire sur Daniel, qui peut avoir été écrit vers 202 et qui s'étendait aux parties deutéro-canoniques du livre. Le IVe livre de ce commentaire, qui explique les ch. VII à XII

1. D'après Frick (1892) la *Chronique* n'aurait servi que de source au *Liber generationis*.

2. Cf. *infra*, § 73, II.

3. Cf. *infra*, § 66, VIII.

4. *De viris*, 61.

5. *Comm. in Matth.* Prolog. : MIGNE, *P. L.*, XXVI, 20.

6. XXVIV, 15-22.

ı prophète, a été donné intégralement par Georgiadès (1).
Hippolyte fut le premier de tous les théologiens chréens qui s'essayât à des commentaires détaillés, sur les vres de l'Ancien Testament. Sa méthode n'est pas encore celle qui consistera à suivre l'auteur sacré pas à pas, tudiant mot à mot le texte démembré ; il s'empare plutôt ies idées principales que le texte exprime, et il les expose ibrement. A côté d'Hippolyte ou presqu'en même temps que lui, on voit paraître dans le champ de l'exégèse le grand Origène. On ne peut certes contester à Origène le premier rang pour le génie et le savoir ; mais pour les principes herméneutiques l'avantage est à Hippolyte. Hippolyte est beaucoup plus sobre que l'Alexandrin ; il se rapproche des principes de l'école d'Antioche. Il aime l'allégorie et fait grand usage du figurisme ; mais il sait garder la mesure, il annonce du tact et du goût, et conserve un penchant marqué pour l'interprétation historique.

Dans quelques fragments, surtout exégétiques, qui portent le nom d'Hippolyte, on reconnaît plus ou moins manifestement des restes d'homélies. Une seule homélie nous est parvenue entière, encore l'authenticité en est-elle contestée, l'homélie sur l'*Epiphanie,* c'est-à-dire sur le baptême du Sauveur.

Très probablement Hippolyte a écrit aussi sur la discipline et la législation ecclésiastique. L'un des titres de la statue, Περὶ χαρισματῶν ἀποστολικὴ παράδοσις, n'est pas encore éclairci ; peut-être faut-il y voir deux titres d'ouvrages différents. On donne souvent l'écrit perdu Περὶ χαρισμάτων comme la base probable de la section des dons charismatiques au VIII° livre des *Constitutions apostoliques* (2).

Quant aux prétendues *Constitutiones per Hippolytum* (3), qui coïncident presque mot pour mot avec une bonne

1. 1885-1886.
2. Cf. *supra,* § 5, IV.
3. Διατάξεις τῶν αὐτῶν ἁγίων ἀποστόλων περὶ χειροτονιῶν διὰ Ἱππολυτοῦ.

partie du VIII[e] livre des *Constitutions apostoliques*, elles sont, à n'en pas douter, un extrait de ce livre. De même dans les *Canones S. Hippolyti* (au nombre de 38), que nous possédons en arabe et en éthiopien, on ne saurait voir avec Haneberg et Achelis, une œuvre d'Hippolyte, remaniée et développée dans la suite; c'est avec raison que Funk les fait sortir, indirectement et par la *Discipline de l'Eglise d'Egypte*, du même VIII[e] livre des *Constitutions apostoliques*. Les fragments *sur la Trinité et l'Incarnation* (1), intitulés ailleurs *Contre Béron*, sont, d'après Dœllinger, du VI[e] ou du VII[e] siècle. Draeseke a pu les attribuer au prétendu Denys l'Aréopagite.

VI. Doctrine sur la Trinité, attitude au sujet de la discipline ecclésiastique. — Hippolyte se présente lui-même à plusieurs reprises comme un adversaire décidé des Noëtiens et de Sabellius. Malheureusement, sa propre théologie fit scandale, en donnant dans l'excès opposé, et, lui-même nous l'apprend (2), elle se vit stigmatiser par le pape Calliste comme entachée de dithéisme. D'après Hippolyte, le Logos exista d'abord impersonnel dans le Père, uni au Père sans aucune distinction, parole non encore prononcée du Père, λόγος ἐνδιάθετος ; il ne sortit du Père, λόγος προφορικός, comme personne distincte, comme un autre, ἕτερος, que plus tard, dans le temps, dans le lieu et de la manière que le Père voulut (3), et le Logos ne devint le vrai et le parfait fils du Père que par l'Incarnation. Le rapport du Verbe au Père est donc la stricte subordination. Hippolyte n'hésite pas à dire que Dieu, s'il l'eût voulu, pouvait faire Dieu, au lieu du Logos, n'importe quel homme (4).

L'accusation de dithéisme doit sans doute s'expliquer par la distinction de substance qu'Hippolyte mettait entre

1. Περὶ θεολογίας καὶ σαρκώσεως.
2. *Philos.*, IX, 12.
3. *Contra Noët.*, 10.
4. *Philos.*, X, 33.

Père et le Logos, puisque le Logos n'était après tout u'un Dieu devenu. Lorsqu'Hippolyte de son côté dit de alliste qu'il « tombe tantôt dans l'erreur de Sabellius, antôt dans celle de Théodote (1) », ce grief ne peut signiier qu'une chose, que Calliste, d'une part, soutenait la onsubstantialité du Père et du Fils, sans cependant nier vec Sabellius la distinction des personnes, et que, de l'autre, il défendait la réelle humanité du Sauveur, sans nier sa divinité avec Théodote.

Le pape Zéphyrin (198 ou 199-217) avait modéré la rigueur de la discipline pénitentiaire, en ordonnant que les chrétiens tombés dans la fornication ou l'adultère pourraient être reçus à la communion ecclésiastique, la pénitence publique accomplie (2).

Calliste étendit l'indulgente disposition de son prédécesseur à ceux mêmes qui avaient été excommuniés pour idolâtrie ou pour meurtre ; il rendait ainsi la communion à tous les pénitents sans distinction, ou, comme s'exprime Hippolyte (3), il voulait pardonner à tous leurs péchés. Il introduisit également une discipline plus bénigne pour la réconciliation de ceux qui, d'une hérésie ou d'un schisme revenaient à l'Eglise catholique, pour la conduite à tenir envers l'évêque tombé dans quelques fautes, pour l'admission des bigames aux degrés supérieurs dela cléricature et en d'autres matières analogues.

Hippolyte représente l'indulgence de Calliste comme un crime impardonnable, sans se donner la peine de chercher un fondement à son ardente contradiction. Celle-ci ne pouvait partir que d'un sentiment de haine contre Calliste, ou d'une notion inexacte de la nature et de la portée du pouvoir des clefs, ainsi que d'un manque complet d'intelligence des besoins de son temps.

1. *Philosoph.*, IX, 12 : MIGNE, *P. G.*, XVI, 3386.
2. TERT., *De pudic.*, 1.
3. *Ibid.*

VII. Passages remarquables des écrits de saint Hipp-lyte. — Sur le baptême et la confirmation. Selon Hip-lyte, dans son commentaire sur Daniel (1), Suzanne l'image typique de l'Eglise. Le jour où Suzanne se b.. « préfigure la fête pascale, où, dans le jardin de l'E.. le bain est préparé aux catéchumènes brûlants de dés.. où Suzanne par cette ablution est présentée à Dieu com.. une épouse toute pure (2). » Lorsque Suzanne se fait ap-porter de l'huile et des onguents : « qu'étaient-ce que c.. onguents, dit Hippolyte, sinon les commandements d.. saint Logos, et cette huile, sinon la force du Saint-Esp.. par lesquels les fidèles après le bain sont oints comm.. avec le chrême (3). » Par cette onction après le bain, on n.. peut entendre que la confirmation, qui, dans l'antiquit.. suivait immédiatement le baptême. Les trois premiers siècles ignoraient complètement une autre onction apr.. le baptême, introduite plus tard comme un sacrement a.. faisant partie du baptême lui-même. Sur le baptême et la confirmation, v. encore *De Antichr.* 59.

Sur la Sainte Eucharistie. On lit dans le *Comm. sur les Prov.* « Le christ nous a donné son corps à manger et son sang à boire pour la rémission des péchés ». Mais on ne peut assurer que ces paroles soient de saint Hippolyte, car si le fragment sur les proverbes IX, 1-5, peut être attribué à notre auteur, ce n'est point tel qu'il est donné chez de Lagarde, mais dans la recension plus brève d'Anastase le Sinaïtique (4). Hippolyte rapporte au temps de l'Antéchrist les paroles de Daniel, IX, 27 : *Les offrandes d'aliments et les libations feront défaut*, « cette offrande, dit-il, s'inspirant de Malachie (5), aujourd'hui en tout lieu, par toutes les nations, présentée à Dieu. » Il ne peut être question

1. XIII.
2. Cf. *II Cor.*, XI, 2.
3. Ὡς μύρῳ, selon Pitra, *Anal. sacr.*, II, 260.
4. *Quæst.*, 42 : MIGNE, *P. G.* LXXXIX, 593.
5. I, 11.

i que de la sainte Eucharistie, dont le caractère de sacrifice est attesté de la façon la moins équivoque.

Sur la Sainte Vierge. L'affirmation, souvent répétée, u'Hippolyte s'est déjà servi de l'expression de *Mère de Dieu*, Θεοτόκος, repose sur une erreur. Mais son témoignage ur l'absence de toute faute en Marie est remarquable, d'autant plus remarquable que, venant comme une simple observation incidente, il exprime plus naïvement la foi de l'époque. Hippolyte, à plusieurs reprises, exprime la pensée que l'arche d'alliance était la figure prophétique de l'humanité de Jésus-Christ; l'incorruptibilité du bois dont elle était faite (1), signifie l'impeccabilité de l'humanité du Seigneur. Pourquoi cette humanité est-elle impeccable et de quel bois incorruptible est-elle formée? « Le Seigneur était sans péché, dit Hippolyte, formé quant à l'humanité du bois incorruptible, c'est-à-dire de la Vierge et du Saint-Esprit, revêtu au dedans et au dehors de l'or le plus pur du Logos divin (2). » Puisqu'il vient de dire que l'incorruptibilité est le symbole de l'exemption du péché, il reconnaît ici l'exemption du péché en Marie, et cela sans la moindre réserve.

VIII. **Editions des Philosophumena. Travaux.** — Origenis *Philosophumena sive omnium hæresium refut.* E codice Parisino nunc primum ed. E. Miller, Oxf. 1851, in-8°. — S. Hippolyti Ep. et M. *Refut. omn. hæres. libr.* x, *quæ supersunt*, edd. Dunckler et Schneidewin, Gœtt. 1859, in-8°; — reproduite dans Migne, *P. G.*, t. XVI[ter], parmi les œuvres d'Origène. — *Philosoph. sive hæresium omn. Confutat.* ed. Cruice, Paris, 1860, in-8°. — On trouve une nouvelle recension du I[er] livre dans Diels, *Doxographi Græci*, Berl. 1879, p. 531-576 : Cf. Proleg., p. 144-156.

1. Exod. xxv, 10 ; xxxvii, 1.
2. *In Ps.* xxiii, 1.

Les premiers et les plus considérables travaux sur les *Philos.* sont contenus dans les ouvrages cités *infra*, x, de Bunsen, Wordsworth, Dœllinger, Tayler, Volkmar. — En outre, Hergenrœther, *Hippolyte* ou *Novatien?* dans la *Rev. trim. Autrich. de théol. cath.*, t. II (1863), p. 289-340 (se prononce pour Hippolyte). — C. De Smedt, S. I. *Dissert. select. in Iam ætat. hist. eccl.*, Gand, 1876, p. 83-218 (pour Hippolyte). — Grisar, S. I., dans la *Rev. de théol. cath.*, t. II, 1878, p. 505-533 (pour Novatien). — Funk, *Rev. trim. de théol.*, t. LXIII (1881), p. 277-29[illegible] (pour Hippolyte). — G. Salmon, *The crossreferences in the Philos.* dans l'*Hermathena*, t. V (1885), p. 389-402. — Stæhelin, dans les *Textes et Recherches*, t. VI, 3, Leipz. 1890, p. 1-108.

IX. **Editions, traductions et études des autres écrits.** — Les autres écrits et fragments portant le nom d'Hippolyte, ont été réunis, plus ou moins complètement, par : Fabricius, S. Hippolyti Ep. et M. *Opera*, græce et lat. Hamb., 1716, 1718, 2 vol. in-fol. — Galland, *Biblioth. vet. Patrum*, t. II (1766). — Migne, *P. G.*, x (1857), surtout par de Lagarde, *Hipp. Rom. quæ feruntur omnia, græce*, Leipz. et Lond. 1858, in-8°. Le savant éditeur oublie malheureusement plus d'un morceau déjà publié ailleurs, et pour ceux qu'il reproduit, il n'améliore que par endroits le texte, souvent fort négligé jusqu'ici. « Tout l'ouvrage est à remettre sur le métier », écrivait-il lui-même quatre ans plus tard, dans son édition des *Constitut. apost.* (1862), p. 282.

L'Académie royale de Berlin vient d'inaugurer son *Corpus* des Pères grecs par le 1er vol. des œuvres de saint Hippolyte, contenant le *Commentaire sur Daniel*, complet pour la première fois, le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, etc.

Quelques fragments nouveaux et un texte plus correct de morceaux déjà connus, dans Pitra, *Anal. Sacr.*, t. II (1884), p. 218-284.

Fickler, *Etudes sur la question de S. Hipp.* Leipz., 1893, p. 98-108, s'est aussi occupé de la critique du texte de quelques écrits. Le IVe livre du Commentaire sur Daniel, l'explication des ch. VII-XII, a été publié par Georgiadès dans une Revue de Constantinople, l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, mai, 1885, et juillet et août 1886. Bratke en a donné une nouvelle édition, Bonn., 1891, in-8°. — Le *Liber generationis* et le *Chronicon anni p. Chr.* 334, d'après une recension nouvelle, dans Frick, *Chronica minora*, t. I, Leipz., 1892, p. 1-129. Le canon pascal et des fragments chronologiques. *Ibid.*, p. 435-455.

On trouve des fragments syriaques sous le nom de S. Hippolyte dans de Lagarde, *Anal. Syr.*, Leipz. et Lond., 1858, p. 79-91, et *Remarques sur la version grecque des Prov.*, Leipz., 1863, p. 71-72. — Un nouveau recueil de fragments syriaques avec version lat., par P. Martin, dans

Pitra, *Anal. sacr.*, t. IV (1883), p. 36-64, 306-331. — De nouveaux fragments syriaques dans Gwynn, *Hipp. and his « Heads against Caius »*, dans l'*Hermathena*, t. VI, 1888; p. 397-418 ; *Hipp. on St Matth.* XXIV, 15-22 : *Ibid.*, t. VII (1890), p. 137-150.

Fragments arméniens avec version lat. dans Pitra, *Op. c.*, II, 226-239 ; IV, 64-71, 331-337.

Fragments arabes dans de Lagarde, *Ad Anal. Syr. append.*, Leipz. et Lond., 1858, p. 24-28 (sur l'*Apocalypse*) et *Matériaux pour la crit. et l'hist. du Pentat.*, Leipz., 1867 (sur la Genèse). — Haneberg, *Canones S. Hippolyti arabice e codic. Rom. cum vers. lat.*, Munich, 1870, in-8°. Cf. le même, *Comptes-rendus de l'Acad. de Munich*, 1869, t. II, p. 31-48. — Bratke, *Un fragment arabe de « l'Antéchrist » d'Hipp.* dans la *Rev. de théol. scient.*, 1893, t. I, p. 282-289.

Newostrujew a publié, d'après un manuscrit du XII° siècle, qui contient encore d'autres fragments d'Hippolyte, une version en vieux bulgare de l'*Antéchrist*. V. Harnack, dans la *Rev. de théol. hist.*, t. XLV, 1875, p. 38-61.

Sur un prétendu fragment du Commentaire sur l'Apocalypse, XX, 1-3, tiré d'un codex slave du XVI° siècle et d'un codex grec du XII°, Parisinus gr. bibl. nat., 1232. A. V. *Revue trim. de théol. de Tub.*, 1897, p. 604-616.

Etudes sommaires sur l'ensemble de l'héritage littér. d'Hippolyte dans Caspari, *Sources pour l'hist. du symbole du baptême*, III, Christian. 1875, p. 377-409 ; — Lightfoot, *The apost. Fathers*, 1re part. *St Clément of Rome*, Lond. 1890, II, 388-405.

Sur le fragment contre les Juifs, Dræseke, *Annales de théol. prot.*, t. XII, 1886, p. 456-461. — Sur les *Capita adv. Caïum*. Harnack, dans les *Textes et Recherches*, t. VI, 3, Leipz. 1890, p. 121-138 ; — Zahn, *Hist. du canon du N. T.*, t. II, 2, Erl. 1892, p. 973-991. — Sur le *De Antichristo*, Overbeck, *Quæst. Hippolyt. specimen*, Iéna, 1864, in-8°. — Sur la *Chronique*, Gelzer, *Sextus Jul. Afric. et la chronographie byzant.*, II, 1, Leipz., 1885, p. 1-23 ; Frick, *Chronica minora*, t. I (1892), præf. — Sur le *Comment. in Dan.*, Bardenhewer, *Comm. sur Daniel par S. Hipp. de Rome*, Frib. 1877, in-8° ; — Funk, dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LXXV, 1893, p. 115-123 ; — Bratke, *Le temps du Christ dans le comm. sur Dan.* *Revue de théol. scient.*, t. XXXV, 1892, p. 120-176 ; — Hilgenfeld, *Le temps de la naissance, de la vie, de la passion de Jésus d'après Hipp.*, *Ibid.*, 1892, p. 257-281 ; Cf. 1893, t. I, p. 106-117. — Sur les *Canones Hippolyti*, Achelis, *Textes et recherches*, t. VI, 1891. — Contre Achelis, Funk, *Le VIII° livre des const. ap. et les écrits apparentés*, Tub., 1893, in-8°. — Réponse d'Achelis, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. XV, 1894, p. 1-43. — Sur

les fragments *Contra Beronem*, Dœllinger, *Hipp. et Calliste*, p. 318-3... Dræseke, *Recueil de recherches patrist.*, Altona, 1889, p. 56 et suiv. — Sur l'écrit intitulé dans l'inscription lapidaire, ᾠδὰ (ᾠδαὶ) εἰς πάσ... τὰς γραφάς. V. *supra*, § 9, x.

X. Travaux sur Hippolyte. — Hænell, *De Hipp. episc.*, IIIᵉ *sæc... script.*, Gœttingue, 1838, in-4°. — Kimmel, *De Hipp. vita et script.*, Iena, 1839, in-8°. — Bunsen, *Hipp. and his age*, Lond. 1852, 4 vol. in-8°, 2ᵉ éd., 1854, 2 vol. ; la valeur scientifique de cet ouvrage est du reste très faible. — Wordsworth, *S. Hipp. and the Church of Rome in the earl... part of the third century*, Lond. 1853, in-8°. — Dœllinger, *Hipp. et Calliste*, Ratisb., 1853, in-8°. — Elfe Tayler, *Hipp. and the Christ. church of the third century*, Lond. 1853, in-8°. — Volkmar, *Hipp. et ses contemporains romains*, Zurich, 1855, in-8°. — On trouve une représentation de la célèbre statue avec une reproduction de l'inscription, chez Kraus, *Encycl. des ant. chrét.*, Frib., 1882-1886. I, 660-664. Cf. le même, *Roma sotter.* 2ᵉ éd. p. 368-371. — Funk, *L'époque de la statue de S. Hippolyte* dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LXVI (1884), p. 104-106. — Sur l'inscript. de S. Damase au sujet d'Hipp. et sur Hipp. lui-même, de Rossi, *Bullett. di arch. crist.*, 1881, p. 5-55 ; 1882, p. 9-76 ; 1883, p. 60-65. — Contre, Funk, *Feuilles hist. et polit.*, t. LXXXIX (1882), p. 889-896. Cf. Le même, *Rev. trim. de théol.*, t. LXIII (1881), p. 641-643. — P. Allard, *Les dern. persée. du* IIIᵉ *siècle*, Paris, 1887, p. 324-362, fait d'Hippolyte et de son martyre l'objet d'un examen tout particulier, d'accord, en somme, avec M. de Rossi. — Erbes, *La chronol. de la vie de S. Hipp.* dans les *Annales de théol. prot.*, t. XIV (1888), p. 611-656 (met la mort d'Hipp. au 29/30 janv. 251). — Neumann, *L'Etat rom. et l'Egl. cath. jusqu'à Dioclétien*, t. I, Leipz. 1890, p. 257-264. — Lightfoot, *The apost. Fathers*, part. Iʳᵉ, t. II, p. 317-477 : *Hipp. of Portus* (il voit dans Hipp. l'évêque de la population flottante de Portus Augusti avec résidence à Rome). — Ficker, *Etudes sur la quest. d'Hipp.*, Leipz., 1893, in-8° (une réhabilitation. Hipp. était antipape). Autres travaux dans Chevalier, *Répert.* 1067-1068, 2650-2651.

XI. Caïus. — La personnalité de Caïus (1) est enveloppée d'une obscurité pleine d'énigmes. Tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'il était contemporain de saint Hippolyte et

1. Cf. *supra*, I et IV.

ue, comme lui, il vécut à Rome. Eusèbe (1) l'appelle un omme *ecclésiastique*, ce qui ne veut pas nécessairement ire un clerc. Photius (2), le premier, rapporte que Caïus ut prêtre de l'Eglise de Rome sous Victor et Zéphyrin, qu'il fut même ordonné *évêque des Gentils*, ἐθνῶν ἐπίσκοπον. Mais Photius lui-même témoigne d'une certaine défiance pour ses sources — φασίν, — outre que, au IIIe siècle, ce titre d'*évêque des Gentils* ou *in partibus* est inouï. C'est à tort que, au temps de Photius, on attribuait à Caïus le *Labyrinthe*, ou le Xe livre des *Philosophumena*, et quelques-uns aussi l'écrit *De universi natura*; c'est à tort qu'on l'a tenu plus récemment pour l'auteur du canon de Muratori, et, de nos jours, pour l'auteur des *Philosophumena*. Il lui reste, comme son bien incontesté, le compte rendu d'une dispute qu'il soutint, à Rome, sous le pape Zéphyrin, contre le montaniste Proclus (3), mais l'écrit ne nous est connu que par quelques citations d'Eusèbe (4).

On trouve les fragments qui portent le nom de Caïus réunis dans Routh, *Reliq. sacr.* (ed. 2), II, 123-158; dans Migne, *P. G.*, x, 25-36. Sur Caïus, Caspari, *Sources pour l'hist. du symb. du bapt.*, III, 374-377. — Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 601-603. — Zisterer, *Les tombeaux des Apôtres d'après Caïus*, dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LXXIV (1892), p. 121-132.

XII. Les papes Zéphyrin, Calliste, Urbain, Pontien, Antéros. — On peut faire remarquer qu'il ne nous reste au-

1. *Hist. eccl.*, II, 25.
2. *Biblioth.*, cod. 48.
3. Διάλογος πρὸς Πρόκλον.
4. *Hist. eccl.*, II, 25; III, 28. 31. Cf. VI, 20.

cun écrit des papes Zéphyrin et Calliste (1). Les lettres et décrétales (2) qui portent leurs noms, aussi bien que celles de leurs successeurs Urbain, Pontien, Antéros, sont d'origine pseudo-isidorienne.

V. *Decretales Pseudo-Isidor.*, rec. Hinschius, Leipzig., 1863, in-8, p. 131-156. — Sur les lettres authentiques perdues de Zéphyrin et de Pontien, V. Caspari, *Sources pour l'hist. du symbole du bapt.*, III, 4..-436. — Sur les décrets perdus de Calliste, v. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I. 603-605. — Rolffs, *L'édit d'indulgence de l'évêque de Rome Calliste, examen critique et restitution*, Leipz., 1893.

§ 26. — *Actes des Martyrs.*

I. Généralités. — Par *Actes des Martyrs* il faut entendre d'abord les procès-verbaux, dressés par les greffiers des tribunaux romains, *notarii publici*, de l'interrogatoire et de la condamnation des chrétiens. De ces documents officiels le nom a passé aux relations, rédigées par des chrétiens eux-mêmes, sur les souffrances et la mort de leurs frères, ce qu'on appelait proprement des *Passiones*. On composa de très bonne heure de telles relations. Si elles possèdent encore aujourd'hui un charme qui leur est propre, combien devaient-elles, aux jours des persécutions, rafraîchir et relever le cœur fidèle ! Dans les martyrs éclatait cette force divine par laquelle le christianisme a

1. *Supra*, VI, cf. II.
2. Mansi, *SS. Conc. coll.*, I ; Migne, *P.G.*, X.

ompté le monde. En maintes Eglises les *Passiones* avaient été admises dans la liturgie sacrée ; lecture solennelle en était faite aux anniversaires du triomphe des martyrs, devant l'assemblée sainte.

Aussi peut-on remarquer (1) dès les premiers temps, surtout en Afrique, un grand zèle pour la rédaction de ces *Passions* ; les chefs de l'Eglise durent regarder comme un devoir de leur charge d'y donner leurs soins. Au rapport du *Liber Pontificalis* (2), le pape saint Clément I[er] aurait divisé la ville de Rome en sept régions et institué autant de *notaires fidèles*, chargés, chacun dans sa région, de s'enquérir de toutes les circonstances de la mort des martyrs (3) ; il est vrai que ce récit est contredit par d'autres témoignages et se heurte à des faits avérés. Les rédacteurs des *Passions* devaient trouver la source la plus sûre et la plus abondante dans les *Acta*, conservés aux Archives proconsulaires, et nous possédons encore aujourd'hui plusieurs *Passions* qui sont tout bonnement, le seul texte le prouve, la copie de ces Actes. Beaucoup d'autres, malheureusement, ont été dans la suite amplifiés et ornés, ou remaniés d'après des traditions assez douteuses.

II. Les Actes les plus anciens. — Les *Actes de saint Ignace* d'Antioche, appelés *Martyrium Colbertinum* ou *Actes d'Antioche*, rédigés soi-disant par des témoins oculaires, sont interpolés (4). La plus ancienne relation de martyre qui nous reste est la circulaire de la communauté de Smyrne sur la fin glorieuse de son évêque Polycarpe, de l'an 155 ou 156 (5). D'autres actes encore du II[e] siècle

1. *Vita Cypr.*, 1.
2. Ed. Duchesne, I, 123.
3. « Notariis fidelibus ecclesiæ qui gestas martyrum sollicite et curiose, unusquisque per regionem suam, diligenter perquireret. » Cf. les données sur Antéros et Fabien, I, 147, 148.
4. V. *supra*, § 10, I, VI.
5. V. *supra*, § 11, I. IV. Il n'est que juste de mentionner la lettre écrite, l'an

ont déjà été mentionnés en passant. Les Actes de sainte Félicité et de ses sept fils (en latin) étaient regardés jusqu'à ces derniers temps comme authentiques et sûrs, et on plaçait d'ordinaire le célèbre martyre en l'an 162 (1). Fuehrer a essayé récemment de prouver que ces Actes, dans leur forme actuelle, ne sont probablement que du VI[e] siècle et ne méritent en tout cas aucune confiance; mais Kuenstle a combattu cette thèse. Les Actes des douze martyrs, décapités, l'an 180, à Scili (?), en Numidie, par ordre du proconsul Saturninus, sont certainement sortis, dans leur forme originale, de la plume d'un témoin chrétien, et c'est le plus ancien document de l'histoire de l'Eglise d'Afrique. Dans le texte grec de ces Actes, il faut, avec Usener, qui l'a édité (1881), ne voir qu'une traduction. Peu d'années après, on rencontre à Carthage le récit circonstancié de la mort des deux grandes héroïnes de la foi, Perpétue et Félicité, une vraie perle parmi les Actes des Martyrs. C'est bien à tort que la rédaction grecque du récit a été considérée par les premiers éditeurs Harris et Glifford (1890), comme l'original.

III. **Littérature.** — Un bénédictin de Saint-Maur, dom Ruinart, entreprit de passer au crible de la critique les Actes des Martyrs des quatre premiers siècles; cette étude produisit le célèbre ouvrage: *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris, 1689, in-4°, souvent réimprimé. On trouve un examen approfondi de l'origine et de la valeur historique des Actes des Martyrs dans Le Blant, *Les Actes des Martyrs*,

177, par « les serviteurs du Christ qui habitent à Vienne et à Lyon aux frères d'Asie et de Phrygie » sur les martyrs lyonnais, lettre d'une authenticité aussi indiscutable que celle où l'Eglise de Smyrne raconte le martyre de saint Polycarpe, et d'une beauté morale, s'il est possible, plus grande encore. (N. DES T.)

1. V. *supra*, § 12, VI; 16, I. XII.

2. DE ROSSI, DOULCET, etc.

pplément aux *Acta Sincera* de dom Ruinart : *Mém. de l'Acad. des Ins-'pt.*, t. XXX, 2e p., Paris, 1883, p. 57-347.

Sur tels et tels Actes en particulier, de bonnes études dans les grands ıvrages de MM. Aubé (Paris, 1875-1885) et Allard, Paris, 1885-1898, ır les persécutions romaines. — Egli, *Actes des Martyrs et martyro-'ges des premiers temps*, Zurich, 1887, in-8°. — Neumann, *L'Etat romain : l'Egl. cath. jusqu'à Dioclétien*, t. I, Leipz., 1890, p. 274-331 : critique les *Acta Sanctorum*, c'est le titre d'un recueil hagiographique, unique ·n l'espèce, commencé par J. Bolland, S. J. († 1665), continué, mais non encore achevé, par les Bollandistes. Neumann traite de tous les martyrs qui paraissent dans les *Acta SS.* depuis Commode jusqu'à Philippe l'Arabe.

La *Passio S. Felicit. et VII filiorum ejus*, dans D. Ruinart, p. 21-23. Pour l'authenticité aussi H. Doulcet, *Essai sur les rapp. de l'Egl. chrét. avec l'Etat rom. pendant les trois premiers siècles, suivi d'un mém. relat. au mart. de sainte Félicité*, Paris, 1883, in-8°. — Contre, Fuehrer, *Essai de solution de la question de sainte Félicité*, Frisingue, 1890, in-8° ; combattu par Kuenstle, *Etudes hagiogr. sur la Passio Felicitatis*, Paderb., 1894, in-8° ; réplique de Fuehrer, *Sur la question de saint Félicité*, Leipz., 1894, in-8°. Les diverses recensions, trois latines et une grecque, des *Acta mart. Scilitanorum* sont comparées par Robinson, *The Passion of St Perpetua*, Cambr., 1891, p. 104-121. Le texte grec avait été publié par Usener, *Index Scholarum Bonnens.*, Bonn., 1881. M. Aubé, *Etude sur un texte nouveau des Actes des Martyrs scillitains*, Paris, 1881, in-8°, y vit l'original et la source des textes latins. Celui des trois textes latins, qui représente selon toute probabilité la rédaction originale et la base du texte grec, n'a été publié complètement que dans les *Analecta Bollandiana*, t. VIII, Paris, 1889, p. 5-8. Le texte grec des actes des saintes Perpétue et Félicité a été publié pour la première fois, d'après un manuscrit du couvent du Saint-Sépulcre à Jérusalem, ensemble avec les textes latins déjà connus, par Harris et Gifford, Londres, 1890, in-8°. Les mêmes textes dans Robinson, *The Passion of S. Perpetua*, Cambr., 1891. Robinson conclut que le texte grec est l'original. De même Duchesne, dans les *Comptes rendus de l'acad. des Inscr.*, janv. et févr., 1891, p. 39-54. Cf. Pellet, *Les martyrs d'Afrique. Hist. de sainte Perpétue et de ses compagnons*, Paris, 1885, in-8°.

L'Académie royale de Berlin a chargé M. Ehrard, professeur à Wurzbourg, de préparer une nouvelle édition grecque des Actes des Martyrs.

§ 27. — *L'Ecole catéchétique d'Alexandrie.*

Aux mains des apologistes aussi bien que des polémistes, la plume est une arme pour les combats de l'Eglise contre tous ses ennemis. Aux mains des docteurs alexandrins, elle devient l'instrument du travail pacifique dans le propre champ de l'Eglise. Alexandrie, capitale du royaume des Ptolémées, par les efforts persévérants de la dynastie régnante, s'était élevée au premier rang du savoir et de la culture. Là, plus qu'en nul autre lieu, se trouvaient réunis tous les moyens, toutes les facilités d'étude, toutes les ressources intellectuelles de l'époque. Là, la sagesse et les mœurs de l'Orient cherchaient à se réconcilier avec la science et les coutumes de l'Occident, le Judaïsme adoptait les formes grecques, les idées grecques, tandis que la littérature des Hellènes s'ouvrait de plus en plus aux doctrines et aux principes de l'Ancien Testament.

L'institution ecclésiastique qui existait depuis longtemps à Alexandrie, n'avait été d'abord qu'une simple école de catéchumènes ; d'où le nom qu'elle garda dans la suite. Vers le milieu du IIe siècle, elle s'était transformée en une école scientifique de théologie, où s'enseignait toute la science grecque, rendue tributaire du christianisme et servant à un but apologétique. L'école atteignit l'apogée de sa gloire avec Origène (203-231) ; elle déchut peu à peu de son antique réputation au IVe siècle. Le prédécesseur d'Origène à la tête de l'école, Clément, ne croit plus pouvoir se dispenser de l'enseignement par le livre ; la vérité, qu'il a reçue de la bouche de ses maîtres, il veut,

comme il le déclare à plusieurs reprises, en l'écrivant, la transmettre pure et sans mélange à la postérité ; il entreprend, le premier, une exposition écrite et détaillée de la foi et de la morale chrétiennes. Héritier de Clément, qu'il dépasse de toute la hauteur de son génie, Origène tente d'ordonner les dogmes chrétiens systématiquement, en un corps de doctrine. Esprit encyclopédique, plume d'une fécondité sans égale dans le premier âge des Pères, il écrit aussi des commentaires sur presque tous les Livres Saints. Cette activité littéraire devint du reste comme une tradition chez les chefs de l'école d'Alexandrie.

Guerike, *De schola quæ Alex. floruit catechetica*, Halle, 1824-1825, 2 vol. in-8°. — Hasselbach., *De schola quæ Alex. flor. catech.*, Stettin, 1826, 1839, 2 vol. in-8°. — Kingsley, *Alexandria and her schools*, Cambr., 1854, in-8°. — Bigg, *The Christ. Platonists of Alex. Eight lect. preached before the univ.*, Oxford, 1886, in-8°.

§ 28. — *Clément d'Alexandrie.*

I. Sa vie. — Titus Flavius Clemens naquit probablement à Athènes (1). De longs voyages le conduisirent de la Grèce dans l'Italie méridionale, en Syrie, en Palestine et enfin en Egypte. Il arriva, semble-t-il, à Alexandrie, peu avant l'an 180. Pantène, un converti du Portique, y dirigeait alors, avec grand succès et abondance de fruits,

1. Epiph. *Hær.*, 32, 6.

l'école catéchétique. Ce fut Pantène qui décida Clément à se fixer à Alexandrie. « Je m'arrêtai, écrit Clément (1), lorsque j'eus découvert cet homme, qui était caché en Egypte. » En 190 au plus tard, Clément devint l'auxiliaire de Pantène dans l'enseignement, et à la mort de Pantène, sans doute peu avant l'an 200, il lui succéda à la tête de l'école. Il révèle sa qualité de prêtre lorsque, vers 190, il écrit dans le *Pédagogue* (2) : « Nous qui présidons aux Eglises, nous sommes des pasteurs, à l'image du bon Pasteur. »

La persécution de Septime Sévère vint l'expulser de sa chaire et de son école ; il dut reprendre le bâton du pèlerin et quitter Alexandrie pour ne la plus revoir. D'un fragment (3) de lettre d'Alexandre, évêque cappadocien, nous apprenons que Clément, avant l'an 211, résida quelque temps en Asie-Mineure et se rendit ensuite à Antioche. On le fait d'ordinaire mourir vers 215. Le martyrologe romain, à la différence de plusieurs autres, ne le reconnaît pas pour saint, et Benoît XIV, dans la Bulle *Postquam intelleximus* (4) du 1er juillet 1748, imprimée en tête de l'édition de 1749, développe les raisons qui ont fait exclure le nom de Clément.

II. L'exhortation aux Gentils, le Pédagogue. — L'œuvre capitale de Clément se compose de trois écrits : L'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue*, les *Stromates* (5). Ces écrits, en effet, s'annoncent comme autant de parties d'un tout complet, avec un plan parfaitement un (6). Ils n'ont cependant pas et rien n'indique qu'ils aient jamais eu un titre commun. Ce grand ouvrage, qui doit avoir été écrit

1. *Strom.*, I, 1 : Migne, *P. G.*, VIII, 700.
2. I, 6 : Migne, VIII, 293.
3. Apud Eusèbe., *Hist. eccl.*, VI, 11.
4. N. 19-36.
5. Migne, *P. G.*, VIII-IX.
6. Cf. surtout *Pédag.*, I, 1-3 : Migne, VIII, 249-252, 260.

en majeure partie pendant les dix dernières années du IIe siècle, est une introduction ou initiation au christianisme.

La première partie, intitulée *Exhortation aux Gentils* (1), se rattache étroitement, pour la forme et pour le fond, aux écrits des apologistes de l'âge précédent. C'est une apologie de plus, combattant les religions païennes et relevant la vérité du christianisme, avec cette seule différence que Clément est pourvu d'une plus vaste et plus profonde connaissance de l'hellénisme. L'*Exhortation* est mise dans la bouche du Logos. Le début, de grande allure, est un éloquent appel aux lecteurs, invités à prêter l'oreille, non plus aux chants mythiques sur les dieux païens, mais au cantique nouveau, dont le Verbe, sorti de Sion, est le chantre en même temps que l'objet.

La présente Apologie n'en marque pas moins une révolution dans l'Apologétique chrétienne. Son but ne peut être parfaitement saisi qu'avec celui de l'ouvrage dont elle fait partie. Or, cet ouvrage est fait pour des chrétiens, et en réalité l'*Exhortation* s'adresse, elle aussi, non aux païens, mais aux chrétiens ; le paganisme que Clément combat, au fond, c'est le paganisme pratique, non encore complètement vaincu dans les mœurs et les habitudes des chrétiens.

Le *Pédagogue*, qui fait suite à l'*Exhortation*, se divise en trois livres. Arraché au paganisme et gagné à la vérité chrétienne, le lecteur a besoin d'être formé à la vie nouvelle, seule digne d'un chrétien. C'est encore le Logos qui parlera, prenant le rôle d'éducateur, παιδαγωγός. Le 1er livre est rempli par des considérations théoriques sur le besoin de cette éducation morale avant la formation scientifique, sur le Logos vrai éducateur du genre humain, etc. Les deux autres livres contiennent les préceptes détaillés de

1. Λόγος προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας.

l'éducateur divin, préceptes qui s'étendent à toutes les matières, à toutes les circonstances imaginables, commençant par la sobriété dans les repas, combattant « le démon du ventre, le pire et le plus pernicieux des démons ».

III. Les Stromates. — Avec le *Pédagogue*, la formation morale ou pratique se trouve achevée ; l'élève est mûr pour la *Gnose*, comme l'appelle Clément, c'est-à-dire pour la conception scientifique et théorique du christianisme. Cette *Gnose* sera l'objet de la troisième partie, intitulée *Stromates*, στρωματεῖς (1), *couvertures* ou *tapis de couleurs variées*, *bigarrures*. La littérature grecque de l'époque donnait volontiers les titres de *Tapis*, *Broderies* (πεστοί) et semblables à des écrits s'étendant librement et à l'aventure sur des sujets divers.

Mais au début des *Stromates*, évidemment à cause de la nature spéciale de la matière qu'il va traiter, l'écrivain se pose cette grave question : Est-il permis d'écrire? La vérité chrétienne, objet de la tradition orale, est-il permis de la confier aussi à l'écriture, exposée à tant de malentendus, livrée à tant d'abus? Clément surmonte ce doute : l'enseignement par le livre a aussi ses avantages. Du reste, il ira prudemment : « les *Stromates* renfermeront la vérité, mêlée aux doctrines des philosophes, ou plutôt cachée et enveloppée comme le noyau sous l'écorce (2). »

Clément traite dans la suite une multitude de sujets divers : sens des monuments de la révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament, valeur et portée de la philosophie grecque, rapport du christianisme et des religions païennes, les questions, les plus importantes pour l'époque, de la morale chrétienne, mariage et célibat, ascèse, mar-

1. Titre complet κατὰ τὴν ἀληθῆ φιλσοφίαν γνωστινκῶν μνημάτων στρωματεῖς. *Strom.* I, 29 : Migne, VIII, 929, *et alibi*.

2. I, 1 : Migne, VIII, 708.

yre, etc. La manière de l'auteur est caractérisée, semble-t-il, par un manque complet de plan et d'ordre. L'auteur est toujours prêt à s'écarter de son sujet, il trouve toujours occasion de revenir au thème abandonné, mais jamais il ne pousse une question jusqu'à sa solution définitive.

Ce manque apparent de méthode est voulu ; c'est sa méthode. « Les fleurs aux couleurs variées dans la prairie et les arbres fruitiers dans le jardin ne sont pas rangés à part, par espèces... C'est ainsi que de toutes les pensées qui nous sont venues à la mémoire sans nulle étude de style ou de classement, mais à dessein jetées pêle-mêle, s'est formé, semblable à une prairie diaprée, l'ouvrage divers des *Stromates* (1). » Il exprime plus clairement et plus complètement sa pensée en un autre endroit (2) : « Les Stromates peuvent se comparer, dit-il, non aux jardins cultivés, plantés en belle ordonnance, pour le plaisir des yeux, mais plutôt à une montagne toute couverte d'arbres, de cyprès et de platanes, de lauriers et de lierre, mais aussi de pommiers, d'oliviers et de figuiers, de telle sorte que les arbres fruitiers et les stériles soient à dessein mêlés ensemble, puisque la Sainte Ecriture, à cause des voleurs qui enlèvent et emportent les fruits mûrs, veut demeurer cachée... Les Stromates ne se préoccupent donc ni de la suite, ni du style, comme les païens eux-mêmes tout exprès renoncent aux ornements du langage et sèment leurs dogmes obscurément et sans suite méthodique, voulant que les lecteurs se donnent de la peine et s'ingénient à trouver. »

Ces observations de l'auteur lui-même ne s'appliquent pas seulement à l'ordonnance de chaque livre en particulier; elles sont vraies de l'ensemble des *Stromates* ; on n'aperçoit notamment d'un livre à l'autre nulle suite, nulle

1. VI, 1 : MIGNE, IX, 209.
2. VII, 18 : MIGNE, IX, 556.

marche progressive. Dans la préface du IVe livre (1), Clément fait un aveu significatif : il n'avait eu en vue d'abord qu'un seul livre ; la multitude des questions à traiter l'a entraîné si loin au delà de son projet primitif. Même avec le VIIe livre la tâche n'est pas achevée ; les écrits nouveaux, annoncés dans la conclusion (2), doivent être, non des ouvrages indépendants, mais de nouveaux livres de *Stromates*, qui semblent toutefois être restés à l'état de projet.

Les éditions, sur la foi de l'unique manuscrit d'où elles tirent le texte des *Stromates*, donnent au moins encore un VIIIe livre. C'est un petit traité qui veut surtout montrer comment les théologiens et les philosophes, par des procédés strictement logiques, peuvent trouver la vérité. Mais si ce traité est de Clément et s'il fait partie des *Stromates* (l'un et l'autre sont contestés), il doit sans doute être considéré comme un premier jet, demeuré inachevé, et il prouverait que les *Stromates* n'ont pas été conduits au delà du VIIe livre.

Le grand ouvrage de Clément réflète, sans aucun doute, la marche et le programme de son enseignement à l'école catéchétique. Il n'est pas sans représenter aussi dans une certaine mesure le cours idéal de la vie d'un chrétien d'alors. Pour l'histoire des lettres il a une importance capitale, étant le premier exemple d'une exposition détaillée de la doctrine chrétienne, ouvrant à la littérature ecclésiastique, toutes larges, les voies de l'avenir.

IV. Autres écrits. — Le traité qui a pour titre : *Quel riche sera sauvé* (3) ? développe ce thème, que l'espérance du salut éternel n'est pas interdite au riche, que le bon usage des richesses peut l'aider à obtenir le salut. Les huit

1. Migne, VIII, 1216.
2. *Ibid.*, IX, 557.
3. Migne, *P. G.*, IX, 604-652.

ivres des *Hypotyposes*, c'est-à-dire des *ébauches*, des *esquisses*, au rapport des anciens, contenaient de brèves explications sur des textes scripturaires de l'Ancien et du Nouveau Testament, au milieu desquelles on rencontrait çà et là des discussions et des digressions plus étendues sur des matières de dogme ou d'histoire, au dire de Photius (1), pleines d'erreurs théologiques. Cassiodore fit traduire en latin et expurger, dit-il, de quelques erreurs de doctrine, la partie des *Hypotyposes* relative à la 1re épître de saint Pierre, à l'épître de saint Jude, à la 1re et à la 2e de saint Jean. Nous avons ce travail sous le titre d'*Adumbrationes in epist. catholicos* (2). Peut-être faut-il voir aussi des restes des *Hypotyposes* dans deux fragments grecs intitulés, l'un, *Excerpta ex scriptis Theodoti et doctrina quæ orientalis vocatur* (3), l'autre, *Ex scripturis propheticis eclogæ* (4).

Beaucoup d'autres écrits de Clément sont entièrement perdus. Il témoigne lui-même — pour ne pas tenir compte d'expressions vagues ou douteuses — qu'il a composé un écrit *sur la continence* (5) et un autre sur *les principes et la théologie* (6). De l'un comme de l'autre nous ne connaissons que le titre. Eusèbe (7) et saint Jérôme (8) énumèrent encore de Clément un écrit *sur la Pâque*, des *conférences* (des homélies ?) *sur le jeûne* et *sur la médisance*, une *exhortation à la persévérance ou aux nouveaux baptisés*, le *Canon ecclésiastique ou contre les judaïsants*. Des auteurs plus récents parlent de quelques autres ouvrages de Clément.

1. *Biblioth.*, cod., 109.
2. Migne, ix, 729-740.
3. *Ibid.*, ix, 653-697.
4. *Ibid.*, 697-728.
5. *Pædag.*, ii, 10 : Migne, viii, 509.
6. *Quis dives salvetur*, ch. xxvi : Migne, ix, 632.
7. *Hist. eccl.*, vi, 13.
8. *De Viris*, 38.

On n'a de tout cela que les titres ou de faibles fragments d'une authenticité douteuse.

V. Doctrines. — On pourrait être tenté de croire, sur la foi du préambule des *Stromates* (1), que dans ce grand ouvrage Clément n'a fait que noter et rédiger ce qu'il avait entendu autrefois de la bouche de ses maîtres, surtout de Pantène. Mais il ne faut voir sans doute dans cette déclaration que la grande modestie de l'auteur et sa vénération pour ceux qui l'avaient formé. Clément se met plus d'une fois en opposition avec la tradition ecclésiastique en y mêlant des éléments étrangers. Il croit assurer suffisamment le caractère chrétien de ses spéculations en maintenant les termes chrétiens. Sans aucun scrupule il fait entrer dans son système des thèses de la plus haute importance, empruntées à la philosophie grecque, surtout aux Stoïciens, mais aussi à Platon, assez souvent par l'intermédiaire de Philon.

En général, Clément puise trop facilement, non seulement à des sources secondaires, mais à des eaux troubles, à ces productions judéo-alexandrines qui cherchaient à prouver par des faux la prééminence intellectuelle des Juifs sur les Grecs. Aristobule, le premier en date de ces faussaires (vers 150 av. J. Ch.), montra, dit Clément, « la philosophie péripatéticienne débitrice de la loi de Moïse et des autres prophètes (2) ». Entrant dans ces vues, Clément prétend et essaye de prouver par le menu que la philosophie grecque a emprunté à l'Ancien Testament ce qu'elle contient de vérité. Mais ce bien dérobé, les philosophes, par vaine gloire, l'ont donné pour le résultat de leurs propres recherches ; ils l'ont en outre falsifié et gâté. Le Sauveur songeait à ces plagiaires lorsqu'il parlait (3)

1. I, 1 : MIGNE, VIII, 697, 704.
2. *Strom.*, V, 14 : MIGNE, IX, 145.
3. Joann. X, 8.

des voleurs et des larrons qui étaient venus avant lui (1).

Clément nie donc la véracité des philosophes, mais maintient la vérité de la philosophie. Il lui accorde un rôle important dans l'économie providentielle du salut ; elle est le précurseur qui fraye la route à la doctrine royale (2) ; elle prépare à la perfection qui sera donnée par le Christ (3) ; comme la loi pour les Juifs (4), la philosophie fut pour les Grecs une pédagogie qui conduit au Christ (5).

Le chrétien même a besoin de la philosophie si de la foi il veut progresser vers la science. Distinction et analogie de la foi et de la science, de la *pistis* et de la *gnosis*, c'est un thème favori de Clément dans les *Stromates*. Conformément à son plan général, il ne laisse voir sa pensée à cet égard que peu à peu. Le *Pédagogue* donnait à la foi les mêmes éloges que les *Stromates* réservent à la *Gnose*. C'est ainsi qu'on lit dans le premier de ces ouvrages (6) : « La foi est la perfection de la connaissance, selon ce que dit l'Ecriture, que celui qui croit au Fils a la vie éternelle (7). Si donc nous, croyants, nous avons la vie, que reste-t-il qui surpasse la possession de la vie éternelle ? Rien ne manque à la foi ; elle est parfaite par elle-même et suffit à tout. » Parlant du baptême, il disait dans le même ouvrage : « Ce rite est appelé de divers noms : *Don*, *illumination*, *perfection*, *bain*. Il est appelé bain, parce que nous y sommes lavés de nos péchés ; don, puisque par son moyen il est fait rémission des peines dues à nos péchés ; illumination, puisqu'il nous fait voir cette sainte et salu-

1. *Strom.*, I, 17 : Migne, VIII, 801.
2. *Strom.*, I, 16 : Migne, VIII, 796.
3. Φιλοσοφίαν προπαιδεύουσαν εἰς τὴν διὰ χριστοῦ τελείωσιν.
4. Cf. Gal., III, 24.
5. *Strom.*, I, 5 : Migne, VIII, 717 ; *Strom.*, VI, 17 : Migne, IX, 392.
6. I, 6 : Migne, VIII, 285.
7. Joann , III, 36.

taire lumière, Dieu ; perfection enfin, parce que rien ne lui manque : Que manquerait-il encore à celui qui connaît Dieu. Il serait vraiment absurde, en effet, de parler d'un don de Dieu qui ne serait pas plénitude. Etant parfait, Dieu accorde des dons parfaits (1). »

Les *Stromates*, au contraire, élèvent la prétention d'un progrès allant de la foi à la science (2). La foi forme le fondement (3) ; il s'agit « d'édifier sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses (4) », c'est-à-dire la science (5). La foi n'est autre chose que l'adhésion préalable de l'intelligence à un objet aimé, et une telle foi est présupposée par toute science (6). « La foi est, pour ainsi dire, une science abrégée des choses nécessaires ; la science est la sûre et ferme démonstration de ce qu'on avait admis par la foi (7) ». Seule, la philosophie conduit à une semblable science. « Vouloir parvenir à la gnose, sans philosophie, sans dialectique, sans étude de la nature, c'est prétendre cueillir des raisins sur une vigne sans nulle culture (8). »

VI. Editions complètes et partielles ; traductions. — *L'Exhortation* et le *Pédagogue* ouvrent le Codex Aréthas de l'an 914, mentionné au § 14 ; mais les dix premiers chapitres du Ier livre du *Pédagogue* sont perdus. Les éditions des *Stromates* sont basées sur le seul codex Florentinus du XIe siècle. Cf. Dindorf, dans l'édition mentionnée ci-dessous, t. I, préf. p. XVI.

Les premières éditions grecques des œuvres de Clément furent celles,

1. *Pédag.*, I, 6 : MIGNE, VIII, 281.
2. VI, 14 : MIGNE, IX, 332.
3. *Strom.*, VII, 10 : MIGNE, IX, 480.
4. I *Cor.*, III, 12.
5. *Strom.*, VI, 17 : MIGNE, IX, 384.
6. *Strom.*, II, 4 : MIGNE, VIII, 948.
7. *Strom.*, VII, 10 : MIGNE, IX, 481.
8. *Strom.*, I, 9 : MIGNE, VIII, 740.

de Pietro Vittorio, Florence, 1550, in-fol. ; de Fr. Sylburg, Heidelb., 1592, in-fol. ; de Dan. Heinsius, Leyde, 1616, in-fol. Avec le texte grec Heinsius donna une version latine, et son édition fut souvent réimprimée, Paris, 1621, 1629, 1641 ; Cologne, 1688. Mais la meilleure édition et aussi la plus complète fut due aux soins de l'évêque anglican J. Potter Oxf., 1715, 2 vol. in-fol. ; réimprimée à Venise, 1757, 2 t. in-fol. ; reproduite dans la collection de Migne, *P. G.*, VIII-IX (1857). Editions plus récentes, en partie reproductions : Oberthuer, Wurzb. 1778-1779, 3 vol. in-8° ; — Klotz, Leipz., 1831-1834, 4 vol. in-8° ; — Dindorf, Oxf., 1869, 4 v. in-8°. — Zahn, dans ses *Recherches sur l'hist. de l'anc. litt.*, III° part., a complété toutes ces éditions par un précieux *Supplementum Clementinum*, Erlangen, 1884, in-8°. Cf. l'étude de J. d'Arnim dans le programme de Rostock, 1894. On trouve quelques fragments grecs nouveaux, mais forts suspects, dans Pitra, *Anal. sacra.*, t. II, Paris, 1884, p. 347-349. Cf. Proleg., p. XXIX.

Edition du *Quis dives salvetur*, par Segaar, Utrecht, 1816, in-8° ; — Olshauseen, Kœnigsb., 1831, in-8° ; — Lindner, Leipz., 1861, in-8° ; — Kœster, Frib., 1893, in-8°. — Christ et Paranikos, *Antholog. græca carm. christian.* Leipz., 1871, in-8°, p. 37, donnent un texte soigneusement revu du premier des deux hymnes de la fin du *Pédagogue*. Cf. Prolog. p. XVIII. On trouve une nouvelle recension (un modèle du genre) du chapitre des *Stromates*, I, 21, relatif à la chronologie biblique dans de Lagarde, *Etudes sur les Septante, comptes rendus de l'Acad. de Gœttingue*, t. XXXVII (1891), p. 73 et suiv. — Un fragment syriaque et un autre arménien sous le nom de Clément avec version latine par P. Martin, dans Pitra, *Op. c.*, t. IV (1883), p. 35, 305. — Pour la critique du texte, surtout des *Stromates*, v. Stæhelin, *Observationes criticæ in Clem. Alex.* Erl. 1890, in-8°. — J. B. Mayor, *Critical notes on the first book of the Strom. of Cl. of Alex.*, dans la *Classical Review*, t. VIII (1894), p. 233-239. — Sur l'*Exhortation*, v. Δραγομῆρος, Κλήμεντος 'Αλεξ. ὁ προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας λόγος, Bucharest, 1890, in-8°. — Sur le *Pédagogue*, Taverni, *Sopra il* παιδαγωγός, Rome, 1885, in-4°. — Sur les *Excerpta*, v. Ruben, *Clementis Al. Excerpta ex Theod.*, Leipz., 1892, in-8°.

VII. Littérature sur Clément. — Hofstede de Groot, *Disput. de Clem. Alex. seu de vi quam phil. Gr. imprimis Platonica habuit ad Clem. inform.* Groningue, 1826, in-8°. — Daehne, *De* γνώσει *Clem. Alex. et de vestig. Neoplaton. phil. in ea obviis*, Leipz., 1831, in-8°. — Gieseler, *Comment. qua Clem. Al. et Orig. doctr. de corpore Christi expon.*, Goett. 1837, in-4°. — Reinkens, *De Clem. presb. Alex. homine, scriptore, philos., théologo*, Breslau, 1851, in-8°. — Reuter, *Clem. Al. theol. moralis capitum selectorum particulæ*, Berlin, 1853, in-8°. — Laemmer, *Clem. Alex. de*

λόγῳ *doctrina*, Leipz. 1855, in-8°. — Hébert-Duperron, *Essai sur la polém. et la philos. de Clém. d'Al.*, Paris, 1855, in-8°. — Cognat, *Clém. d'Al., sa doctrine et sa polém.* Paris, 1859, in-8°. — Muller. *Idées dogmat. de Clém. d'Alex.*, Strasb., 1861, in-8°. — G. Th. Hellen, *Clem. Al. de SS. Euchar. doctr.*, Warendorp, 1861, in-8°. — Freppel, *Clément d'Al.*, Paris, 1865, in-8°. — W. Hillen, *Clem. Al. quid de libr. sacr. Novi Test. persuasum habuerit*, Koesfeld, 1867, in-8°. — Preische, *De γνώσει Clem. Al.*, Iéna, 1871, in-8°. — Funk, *Clément d'Al. sur la famille et la propriété*, dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LIII (1871) p. 427-449. — Knittel, *Foi et Gnose*, dans la même Revue, t. LV (1873), p. 171-219. 363-417. — Ch. Bigg. *The Christ. Platonists of Alex.*, Oxf., 1886, in-8°. — Wendland, *De Musonio Stoico, Clem. Al. auctore*, Berl., 1886, in-8°. — Ad. Scheck, *De fontibus Al. Cl.*, Augsb. 1889, in-8°. — Courdaveaux, *Cl. d'Al.* dans la *Revue de l'hist. des Relig.*, 1892, mai-juin, p. 287-321. — Roehricht, *De Clem. Al. Arnobii in irridendo gentilium cultu deorum auctore*, Hamb. 1893, in-8°. — Dausch, *Le canon du Nouv. Test. et Clément. d'Al.*, Frib., 1894, in-8°. — Kutter, *Clément d'Al. et le Nouv. Test.*, Giessen, 1897. — Ziegert, *Deux dissert. sur Cl. d'Al. Psychologie et Logochristologie*, Heidelb., 1894, in-8°. — Autres travaux, v. Chevalier, *Répertoire*, 463-464. 2519-2520 ; — Richardson, *Bibl. Synops.*, 39-42.

VIII. Pantène et « les anciens » dans Clément. — Selon toute probabilité Pantène (1) n'a pas écrit. D'après Eusèbe (2) il aurait illustré les trésors des dogmes divins de vive voix et par écrit, et, d'après saint Jérôme, s'il a surtout servi les églises par sa parole, il a aussi composé beaucoup de commentaires sur l'Ecriture Sainte (3) et s'est fait une place dans la série des écrivains chrétiens (4). Mais Pantène sans aucun doute est du nombre et au premier rang de ces anciens, πρεσβύτεροι, dont Clément dit et répète, plus ou moins expressément, qu'ils n'ont pas laissé

1. Cf. *supra*, I.
2. *Hist. eccl.*, v, 10.
3. *De viris*, ch. xxxvi.
4. *Ep.* 70 *ad Magnum*, c. 4 : Migne, *P. L.*, xxii, 667.

d'écrits (1). Aussi ni Eusèbe, ni Jérôme, n'ont-ils à nous donner aucun détail — ni un titre, ni un sujet — des prétendus écrits de Pantène, dont on ne trouve non plus dans la suite nulle trace certaine.

« Les anciens » dont parle Clément, ce sont ses maîtres en général. Zahn commente les passages où il est question d'eux. *Supplem. Clement.*, p. 156 et suiv.

On trouve réunis divers témoignages au sujet de Pantène dans Routh, *Reliq. sacræ* (2 éd.) II, 375-383, et dans Migne, *P. G.*, V, 1327-1332, bien plus complètement dans Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 291-296.

IX. Alexandre de Jérusalem. — Alexandre (2), d'abord évêque en Asie-Mineure, passa vers 211 à Jérusalem comme coadjuteur de l'évêque Narcisse, auquel il succéda, et mourut pendant la persécution de Dèce, l'an 252, dans les prisons de Césarée. Eusèbe (3) nous a conservé quelques fragments de ses lettres.

Fragments réunis dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, II, 201-202 ; dans Routh, *Rel. sacr.* (2 éd.) II, 159-179 ; — dans Migne, *P. G.*, X, 204-205. Cf. Harnack, *Histoire de l'anc. litt. chrét.*, I, 505-507.

1. *Eclog.*, 27 : MIGNE, IX, 712 ; *Strom.*, I, 1 : VIII, 700. 750 *et alibi*.
2. Cf. *supra*, I.
3. *Hist. eccl.*, VI, 11. 14. 19.

§ 29. — *Origène.*

5. Sa vie (185-215). — Origène naquit l'an 185, probablement à Alexandrie, de parents chrétiens. Il eut pour premier instituteur son père Léonidas ; mais il fréquenta aussi de bonne heure l'école catéchétique d'Alexandrie, où il entendit les leçons de Clément. Léonidas mourut martyr dans la persécution de Septime Sévère (202) ; il avait reçu, étant en prison, une lettre de son fils, l'exhortant à ne pas se laisser ébranler par la pensée de sa famille (1).

Origène n'avait pas dix-huit ans lorsque l'évêque d'Alexandrie, Démétrius (189-231-232), lui confia la direction de l'école catéchétique, vacante par la fuite obligée de Clément. Déjà auparavant il avait donné des preuves de son talent dans l'enseignement de la grammaire, comme on appelait alors la science des antiquités. Sous ce jeune directeur l'école atteignit l'apogée de sa gloire ; le nombre des élèves allait toujours croissant et Origène leur prodiguait toute sa prodigieuse puissance de travail.

D'après le récit d'Eusèbe (2), dont on a sans raison contesté l'exactitude, il poussa la ferveur ascétique jusqu'à se mutiler lui-même : acte irréfléchi, bientôt regretté. Il avait pris à la lettre le conseil du Sauveur dans saint Mathieu (3); il voulait surtout, semble-t-il, prévenir le danger de l'instruction des femmes catéchumènes.

1. Ἔπεχε μὴ δι' ἡμᾶς ἄλλο τι φρονήσῃς. Eus., *Hist. eccl*, VI, 2.
2. *Ibid*, VI, 8.
3. XIX, 12.

Voyant ses leçons de plus en plus suivies, même par des hérétiques ou par des païens au courant des doctrines philosophiques, Origène sentit le besoin pour lui-même d'une étude méthodique de la philosophie (1), et il se mit, probablement âgé déjà de vingt-cinq ans, à l'école d'Ammonius Saccas, l'illustre fondateur du néo-platonisme. Sous ce maître — le néo-platonicien Porphyre, l'ennemi du christianisme, en convient (2) —, il acquit une science philosophique aussi vaste qu'approfondie. Dans sa prédilection pour les études bibliques, il voulut aussi apprendre l'hébreu ; ses connaissances philologiques toutefois restèrent toujours assez bornées.

Afin de gagner du temps pour ses études, il prit son ancien disciple Héraclas comme maître adjoint de l'école, se réservant d'achever l'instruction des catéchumènes les plus avancés. Ambroise, un autre de ses anciens élèves, employait ses grandes richesses à soutenir le maître vénéré dans ses entreprises littéraires, notamment dans ses travaux de critique biblique.

Vers l'an 212, le désir de connaître de près *la très antique Eglise des Romains*, comme il s'exprime lui-même (3), conduisit Origène, pour peu de temps, en Italie. L'an 215, un général romain qui commandait en Arabie, le pria de venir le trouver pour l'instruire dans le christianisme, tâche dont Origène, au rapport d'Eusèbe (4), s'acquitta avec succès.

II. Sa vie (suite) (216-254). — La sanglante persécution que Caracalla exerça dans Alexandrie l'an 215 ou 216, obligea Origène de s'enfuir en Palestine. Les évêques Alexandre de Jérusalem et Théoctiste de Césarée le traitèrent avec la plus grande distinction et l'invitèrent, bien

1. Cf. ses propres paroles dans Eus., *Hist. eccl.*, VI, 19.
2. Dans Eus., *L. c.*
3. Τὴν ἀρχαιοτάτην Ῥωμαίων ἐκκλησίαν. Eus., *Op. c.*, VI, 14.
4. *Op. c.*, VI, 19.

que laïque, à faire des conférences publiques dans leurs églises. Mais l'évêque d'Alexandrie, Démétrius, désapprouvant cette conduite, somma Origène de revenir, ordre qui fut obéi sur le champ. L'an 218 ou 219, la mère du futur empereur Alexandre Sévère, Julia Mammæa, appela Origène à Antioche, dans le dessein de se faire instruire par lui de la doctrine chrétienne (1). Durant les dix années suivantes Origène semble avoir surtout résidé à Alexandrie, tout occupé de la composition de ses ouvrages.

Vers 230, il entreprit un voyage en Grèce pour quelque affaire ecclésiastique, probablement pour conférer avec des hérétiques ; il partit muni des lettres de recommandation de son évêque, mais arrivé à Césarée en Palestine, à l'insu de son évêque et malgré l'irrégularité résultant de sa mutilation, ses amis Théoctiste et Alexandre l'ordonnèrent prêtre. Après un séjour de courte durée, semble-t-il, en Grèce, il revint par Ephèse et Antioche à Alexandrie. Ce fut alors que l'évêque Démétrius lui demanda compte de sa conduite. Origène était accusé non seulement d'infraction aux lois de l'Eglise, mais encore d'hérésie. Deux synodes, réunis à Alexandrie en 231, non contents d'ôter au célèbre docteur la charge de l'enseignement, l'exclurent de la communion de l'Eglise ; un concile romain, sous le pontificat de Pontien (231 ou 232), adhéra à ce jugement.

Origène, dès l'année précédente, avait fui devant les signes précurseurs de l'orage et trouvé chez ses amis de Palestine un asile et comme une nouvelle patrie. Il ouvrit à Césarée une école théologique, dont le caractère scientifique fut encore plus marqué que celui de l'école alexandrine. Un disciple reconnaissant, saint Grégoire le Thaumaturge, dans son *Panégyrique d'Origène* (2), écrit l'an 238 ou 239, nous renseigne amplement sur

1. Eus., *Hist. eccl.*, vi, 21.
2. Ch. vii-xv : Migne, *P. G.*, x, 1073-1096.

le *cursus studiorum*. Origène commençait par la Dialectique, continuait par la physique, la géométrie et l'astronomie, pour traiter ensuite de la morale, qui « semblait, dit Grégoire, s'être incarnée dans le maître lui-même ». De la morale il passait à la métaphysique, exposait tous les systèmes philosophiques et recommandait l'étude de tous les écrivains, ceux-là seuls exceptés qui nient l'existence de Dieu et la Providence. La théologie proprement dite et principalement l'exégèse biblique couronnaient l'œuvre.

Lors de la persécution de Maximin le Thrace (235-237 ou 238) Origène demeura deux ans à Césarée de Cappadoce, caché dans la maison d'une vierge chrétienne du nom de Julienne. Si les poursuites l'obligèrent à se retirer en Cappadoce, selon l'opinion communément admise, ou si la persécution le surprit comme il se trouvait déjà dans la région du Taurus, c'est chose incertaine. L'an 237 ou 238, il retourna à Césarée de Palestine et au cours des dix années suivantes, il ne fut distrait de ses occupations régulières de professeur et d'écrivain que par quelques voyages entrepris pour les intérêts de l'Eglise. Vers 240, Athènes et Nicomédie le retinrent assez longtemps. Nous le trouvons vers 244 en Arabie, où il eut le bonheur de ramener à la vérité le monarchien Berylle, évêque de Bostre. Ce fut encore en Arabie qu'il combattit plus tard avec succès la doctrine des Thnétopsychites. Pendant la paix de l'Eglise on le voit de nouveau en relations avec la famille impériale : Eusèbe (1) parle d'une lettre à Philippe l'Arabe et d'une autre à l'impératrice Sévéra, sans toutefois donner le moindre renseignement sur l'objet ou le contenu de ces lettres.

Lorsque, sous Dèce, la tempête se déchaîna de nouveau, Origène fut jeté en prison et soumis à diverses tortures, à

1. *Op. c.*, VI, 36.

Tyr, semble-t-il, où il avait probablement déjà transféré son domicile. Il survécut à ces supplices, mais remis en liberté, il mourut peu après à Tyr, l'an 254, à l'âge de 69 ans accomplis.

III. Contre Celse. — Des ouvrages extraordinairement nombreux et variés d'Origène, celui qui doit d'abord attirer l'attention, c'est la réfutation de Celse. Le titre complet porte : *Huit tomes d'Origène contre l'écrit de Celse intitulé Discours véritable* (1).

Le platonicien éclectique Celse, ami de Lucien de Samosate, avait publié vers l'an 178, sous le titre de *Discours véritable*, une longue diatribe contre le Christianisme. Il avait jeté à la religion nouvelle l'insulte à pleines mains, stigmatisant son fondateur comme un vulgaire imposteur; imposteurs aussi les premiers disciples de Jésus, inventeurs de tout ce qu'on raconte de merveilleux de sa vie et de ses œuvres. Celse expliquait la prompte diffusion du christianisme par l'impression que faisaient sur la multitude ignorante les vains épouvantails du jugement à venir et du feu éternel. Celse opposait à la foi de l'Incarnation la doctrine de la transcendance divine, l'idée d'un Dieu sans action immédiate sur le monde, à la foi de la Résurrection, la doctrine de la non réalité de la matière, qui ne permet de penser qu'à l'immortalité de l'âme. On ne peut contester à Celse un vaste savoir, une profonde pénétration, une habileté consommée. Son ouvrage, dont la réfutation d'Origène nous a conservé la substance, est un riche arsenal des armes les plus acérées contre le christianisme, et jusque de nos jours on n'a pas cessé d'y recourir.

Ce fut à son corps défendant qu'Origène, sur les instances de son ami Ambroise, entreprit de répondre à l'attaque. « Sans cesse, disait-il (2), de faux témoins se lèvent

1. Ap. Migne, *P. G.*, XI, 641-1632.
2. Préf. 2.

contre Jésus, et aussi longtemps que la malice habitera dans le cœur de l'homme, des accusations se feront entendre contre lui. Pour lui, il se tait, aujourd'hui comme autrefois ; il ne répond point par des paroles, il se défend bien plus par la vie de ses vrais disciples, laquelle parle un clair langage. » Origène se décida par cette considération que « dans le nombre de ceux qui portent le nom de fidèles il peut s'en trouver qui, ébranlés et égarés par les écrits de Celse, seront affermis dans la foi par une apologie renversant les prétentions de Celse et aidant au triomphe de la vérité (1) ». L'auteur toutefois a aussi en vue les non-chrétiens : il écrit, comme il le déclare plus loin (2), pour ceux qui sont étrangers à la foi du Christ et pour ceux qui, selon l'expression de l'Apôtre (3), « sont encore faibles dans cette foi ».

Origène s'excuse ensuite de l'imperfection de son ouvrage. Il s'était proposé de faire d'abord un extrait du livre de Celse à son propre usage, accompagnant chaque passage d'un projet sommaire de réponse, qu'il développerait et rédigerait (4) ensuite. Arrivé à l'endroit où commence proprement la polémique de Celse, il crut préférable de se mettre aussitôt à rédiger sa réfutation ; mais « par économie de temps », en tête de l'ouvrage, il conserva son premier travail sans y rien changer.

Le manque de proportion qui en résulte n'est pas le seul défaut. Plus d'une objection de Celse reste sans réponse ; d'autres reçoivent une réponse peu satisfaisante. On chercherait en vain un plan logique ; l'auteur se contente de suivre son adversaire pas à pas (5).

La grande modération et la constante dignité du ton

1. *Ibid.*. 4.
2. *Ibid.* 6.
3. Rom. XIV, 1.
4. Σωματοποιῆσαι τὸν λόγον.
5. I, 41.

impressionnent favorablement. La défense déploie du reste une érudition bien supérieure à celle de l'attaque. Le droit des communautés chrétiennes à l'existence au sein de l'état païen contre la volonté des empereurs, Origène le fonde sur le droit naturel émanant de Dieu, droit supérieur aux lois écrites des villes et des nations (1). Il démontre la crédibilité de la doctrine chrétienne par l'histoire merveilleuse de la propagation du christianisme (2), par les guérisons et les exorcismes que les chrétiens opèrent chaque jour, au nom de Jésus et à la lecture de l'Evangile (3), par l'accomplissement des prophéties (4), enfin par la pureté éclatante de la vie des chrétiens au milieu de la corruption générale (5). Fidèle à la méthode du Περὶ ἀρχῶν, (6), il cherche à prouver rationnellement chacun des dogmes du christianisme.

D'après une donnée d'Eusèbe (7), Origène aurait écrit cet ouvrage à l'âge de plus de soixante ans, sous Philippe l'Arabe (246-249). Neumann en fixe la publication en l'an 248, à l'occasion des fêtes millénaires de l'empire romain.

IV. Ecrits contre les hérétiques. — Le *Dialogue contre Candide le Valentinien*, à plusieurs reprises mentionné par saint Jérôme (8), n'est pas venu jusqu'à nous. On ignore si Origène laissa d'autres écrits contre les hérétiques. Les cinq dialogues contre les gnostiques qui portent son nom (9) sont, en tout cas, reconnus apo-

1. v, 37.
2. I. 3. 46.
3. I, 6. 46.
4. I, 50.
5. « Les Eglises sont comme les astres de l'univers » III, 29.
6. V. *infra*, v.
7. *Hist. eccl.*, VI, 36.
8. Ep. 33, ad Paulam, ch. IV, apud Pitra, *Spicil. Sol.*, III, 315. — *Apol. adv. lib. Rufini*, II, 19 : apud MIGNE, *P. L.*, XXIII, 442-443.
9. Ap. MIGNE, *P. G.*, XI, 1713-1884.

cryphes ; l'auteur anonyme, qui semble avoir écrit vers l'an 300, témoigne d'une science dialectique et théologique des plus remarquables. Ces dialogues forment une source de premier ordre pour l'histoire des Eglises marcionites.

Sur les *Philosophumena*, qu'on a parfois attribués à Origène, voir *supra*, § 25, 1.

V. Ecrits dogmatiques. — Entre les écrits dogmatiques d'Origène, les livres *Sur la Résurrection*, auxquels l'auteur lui-même se réfère dans un ouvrage postérieur (1), doivent avoir été les premiers en date. Il n'en reste que quelques fragments (2). L'ouvrage, au témoignage d'Eusèbe (3), formait deux livres, mais saint Jérôme (4) connaît, en outre, deux dialogues sur le même sujet.

Les dix livres des *Stromates* (5) n'ont laissé que de faibles débris (6) ; mais saint Jérôme jette quelque lumière sur cet ouvrage lorsqu'il dit en passant dans l'Epître 70 ad Magnum (7), qu'Origène a mis en parallèle la doctrine chrétienne avec les doctrines des philosophes et essayé de démontrer tous les dogmes de notre religion d'après Platon et Aristote, Numénius et Cornutus. Ces *Stromates* renfermaient peut-être aussi un travail sur les philosophes, mentionné par Eusèbe (8), qui consistait en une suite d'extraits, de critiques et parfois de retouches.

Un des plus célèbres ouvrages d'Origène, ce fut le Περὶ ἀρχῶν (9), *De principiis*, étude en quatre livres sur les origines des choses, qu'il écrivit lorsqu'il résidait encore

1. *Des Princ.*, II. 10, 1 : MIGNE, XI, 233.
2. Ap. MIGNE, XI, 91-100.
3 *Hist. eccl.*, VI, 24.
4. Ep. 33 ad Paul. ch. IV : Pitra, *Op. cit.*, III, 314.
5. Voir le sens de ce titre, *Supra*, § 28, III.
6. MIGNE, *P. G.*, XI, 99-108.
7. Ap. MIGNE, *P. L.*, XXII, 667.
8. *Hist. eccl.*, VI, 18.
9. MIGNE, *P. G.*, XI, 115-414.

à Alexandrie (1), par conséquent avant l'an 231. Ici encore il ne nous reste malheureusement que des fragments, au moins du texte original. Les plus remarquables sont ceux que saint Basile et saint Grégoire de Nazianze transcrivirent dans leur ouvrage commun intitulé Ὠριγένους Φιλοκαλία, composé des plus beaux endroits du grand Alexandrin. La version latine de Rufin d'Aquilée s'est certainement permis des altérations, dans le but d'atténuer l'hétérodoxie de certains passages; quant à la traduction de saint Jérôme, qui visait à une extrême littéralité, elle a partagé le sort de l'original.

Sur la base du symbole de l'Eglise, Origène essaye de bâtir un système doctrinal scientifique. L'ordre suivi dans l'étude des dogmes est généralement celui du symbole même, qui se lit en tête de l'ouvrage. D'ordinaire chaque point de doctrine est d'abord énoncé brièvement, puis amplement élucidé et défendu par des considérations *philosophiques*, prouvé enfin par l'Ecriture Sainte. Le livre I[er] traite principalement de Dieu et des esprits; le II[e] s'étend sur le monde et l'homme, sur la restauration de l'humanité par l'Incarnation du Logos et sur sa destinée finale; le III[e] étudie plus particulièrement l'essence du libre arbitre humain et les rapports de la liberté avec la grâce; le dernier livre expose la théorie de l'auteur sur l'interprétation biblique. Sur les théories d'Origène, voir *infra*, x-xi.

VI. Travaux de critique biblique. — Le gigantesque travail des *Hexaples* avait pour but de rendre visible le rapport exact des Septante au texte original, et de fournir ainsi une base sûre pour l'exégèse savante, surtout dans la polémique avec les Juifs. Origène plaça en regard, en autant de colonnes, le texte hébreu en lettres hébraïques, la transcription grecque du même texte, la version d'Aquila, celle de Symmaque, les Septante, enfin la ver-

1. Eus., *Op. cit.*, VI, 24.

sion de Théodotion. Dans le texte des Septante, l'auteur marque d'un obèle ou signe de destruction, les mots, les phrases ou membres de phrases, manquant dans l'original, tandis qu'il comble par des emprunts des autres versions, surtout de Théodotion, toutes les lacunes des Septante, ajoutes toujours annoncées par un astérisque. Aux endroits où la traduction des Septante lui paraît inexacte, tantôt il la modifie d'après l'hébreu, sans avertir, tantôt, après la leçon des Septante frappée de l'obèle, il insère avec l'astérisque la leçon parallèle d'une autre version, conforme à l'hébreu. Ce fut l'origine des leçons doubles qu'on trouve depuis Origène dans le texte des Septante.

L'ouvrage prit le nom d'*Hexaples* d'après les *six* colonnes. Celui d'*Octaples* serait plus juste pour certains livres de l'Ancien Testament où les six textes déjà mentionnés sont complétés par deux autres versions grecques sans nom d'auteurs, la *quinta* et la *sexta* (1). On donna le nom de *Tétraples* (2) à une juxtaposition des Septante avec les trois autres versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, sans qu'on puisse décider si ces *Tétraples* étaient une nouvelle édition des *Hexaples*, diminuées des deux colonnes hébraïques, ou si c'étaient les *Hexaples* mêmes dans les parties où le texte hébreu faisait défaut.

Il ne semble pas que le texte complet des *Hexaples* se soit jamais répandu ; mais le grand nombre de copies que l'on prit de la cinquième colonne donna lieu à une recension particulière du texte des Septante, dite recension des *Hexaples*. Des autres colonnes il n'est resté, après la perte de l'exemplaire original, que des débris insignifiants (3). C'est à tort qu'on a fait honneur à Origène d'une

1. Epiph. *De mens. et pond.*, ch. XIX : MIGNE. *P. G.*, XLIII, 268-269 ; Cf. EUS., *Hist. eccl.*, VI, 16.

2. EUS., *L. c.* ; EPIPH., *L. c.*

3. Ap. MIGNE, *P. G.*, XV-XVI.

révision ou recension du texte du Nouveau Testament.

VII. Travaux exégétiques. — Les Commentaires sur les Saintes Ecritures constituent la majeure partie de l'héritage littéraire d'Origène. Exégète infatigable, il s'occupa de tous les livres de l'Ancien comme du Nouveau Testament, à peu d'exceptions près, et il en est beaucoup auxquels il a consacré à plusieurs reprises des travaux divers : tantôt des *scholies* ou brèves explications de tel ou tel mot, tantôt des *homélies*, qui gardent d'ordinaire un caractère rigoureusement scientifique, tantôt des *tomes* ou commentaires proprement dits. Ces commentaires sont presque complètement perdus. Il ne reste, pour l'Ancien Testament, que des fragments épars, avec quatre livres sur le *Cantique* dans une traduction de Rufin, qui, tour à tour, abrège ou amplifie son texte (1).

Pour le Nouveau Testament nous avons en grec les livres X à XVII, soit environ le tiers, du Commentaire sur saint Matthieu, et, dans une ancienne version latine de provenance inconnue, les livres XII à XXV, qui forment à peu près la seconde moitié de l'ouvrage (2). Du Commentaire encore plus étendu sur saint Jean, prémices des travaux littéraires d'Origène, il reste les livres I, II, VI, X, XIII, XIX, XX, XXVIII, XXXII (3). Nous possédons enfin traduit, çà et là retouché par Rufin, le commentaire sur l'Epître aux Hébreux (4).

Les Homélies ont survécu en plus grand nombre, surtout dans les versions latines. Nous avons en grec l'homélie sur la Pythonisse d'Endor (5), 19 homélies sur Jérémie (6) et divers fragments. La version de Rufin, qui, en

1. Ap. Migne, *Op. c.*, XIII, 61-198.
2. *Ibid*, 836-1800.
3. *Ibid.*, XIV, 21-829.
4. *Ibid.*, XIV, 831-1294.
5. *Ibid.*, XII, 1012-1028.
6. *Ibid.*, XIII, 256-544.

beaucoup d'endroits, est plutôt un remaniement, comprend 17 homélies sur la Genèse (1), 13 sur l'Exode (2), 16 sur le Lévitique (3), 28 sur les Nombres (4), 26 sur Josuë (5), 9 sur les Juges (6), 1 sur le 1er livre des Rois (7) et 9 sur divers Psaumes (8). Dans la version de saint Jérôme, qui, d'ordinaire, s'attache plus étroitement à l'original, on trouve 2 homélies sur le Cantique des Cantiques (9), 9 sur Isaïe (10), 14 sur Jérémie (11), autant sur Ezéchiel (12), 39 sur saint Luc (13). Sur les traductions de saint Jérôme. Cf. *infra*, § 71, 5.

On doit retrouver une partie des scholies parmi les textes que les *Chaînes* ou autres recueils de ce genre attribuent à Origène, bien que les auteurs de ces marqueteries aient puisé également dans les Commentaires et les Homélies. Déjà l'édition des œuvres d'Origène par le P. de la Rue contenait, sous le titre de *Selecta* (14), un nombre considérable de ces fragments tirés des *Chaînes* ; Galland et Maï (15) ont donné des suppléments ; dernièrement, Pitra (1883-1884) a publié, sous le nom d'Origène, d'après les *Chaînes* de la Bibliothèque Vaticane, des textes assez étendus sur l'Ancien Testament (16). Malheureusement,

1. *Ibid.*, XII, 145-262.
2. *Ibid.*, XII, 297-396.
3. *Ibid.*, XII, 405-574.
4. *Ibid.* XII, 583-806.
5. *Ibid.*, XII, 823-948.
6. *Ibid.*, XII, 951-990.
7. *Ibid.*, XII, 995-1012. L'origine de la version de cette homélie est incertaine.
8. *Ibid.*, XII, 1319-1410.
9. *Ibid.*, XIII, 35-58.
10. *Ibid.*. XIII, 219-254. La provenance hiéronymienne de cette version est sujette à de graves difficultés.
11. *Ibid.*, XIII, 255-542.
12. *Ibid.*, XIII, 665-768.
13. *Ibid.*, XIII, 1799-1902.
14. MIGNE, *P. G.*, XII-XIII, *passim*.
15. MIGNE, *L. c.* XVII, 9-310.
16. Sur le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, Job, les Psaumes, les Proverbes, les Prophètes.

dans ces *Chaînes*, l'authentique et l'apocryphe se mêlent tellement qu'il sera sans doute toujours impossible d'en faire le départ avec quelque certitude.

Il est juste de rappeler encore que le *Liber interpretationis hebraic. nominum* de saint Jérôme (1), dans la partie qui se rapporte au Nouveau Testament, n'est au fond, d'après la déclaration de l'auteur lui-même, que la traduction d'un *Onomasticum Sacrum* d'Origène, dont l'original est perdu. Sur les principes d'herméneutique d'Origène, v. *infra*, x.

VIII. Œuvres morales et ascétiques ; Homélies ; Lettres. — On trouve la tendance pratique et ascétique dans le traité *De la Prière* (2) et dans l'*Exhortation au martyre* (3). L'écrit sur la prière, de date incertaine, adressé à Ambroise et à une certaine Tatiana, sans doute une proche parente d'Ambroise, contient une explication approfondie de l'Oraison Dominicale. L'*Exhortation au martyre* fut écrite à Césarée de Cappadoce, pendant la persécution de Maximin le Thrace, et dédiée au même Ambroise et au prêtre Protoctète de Césarée de Palestine, « l'un et l'autre fortement éprouvés dans cette persécution (4) ». Outre les homélies exégétiques, saint Jérôme (5) en attribue à Origène plusieurs autres, dont il ne semble pas rester de traces (6).

Eusèbe (7) nous apprend qu'il recueillit plus de cent lettres d'Origène. Saint Jérôme (8), outre plusieurs lettres

1. Voir *Infra*, § 71, 5.
2. Migne, *P. G.*, xi, 416-561.
3. *Ibid.*, xi, 564 637.
4. Eus. *Hist. eccl.*, vi, 28.
5. Ep. 33 ad Paulam, ch. vii : Pitra, *L. c.*, iii, 317.
6. *De pace hom. 1. Exhortatoria ad Pioniam. De jejunio, De monogamis et trigamis homil. 2, in Tarso homil. 2 Origenis, Frumiani et Gregorii* (?)
7. *Hist. eccl.*, vi, 36.
8. *L. c.*

isolées de la main du célèbre exégète, connaît les recueils suivants : « Diversarum (diversorum ?) ad eum epistolarum libri 2, Epistolarum ejus ad diversos libri 9, Aliarum epistol. libri 2 ». Il est très peu de ces lettres dont nous ayons quelque connaissance et il n'en est en tout que deux intégralement conservées. La première (1), adressée à Jules l'Africain, fut écrite de Nicomédie vers 228 ; l'auteur cherche à établir, à grand renfort d'érudition, contre les objections de son correspondant, l'authenticité des parties deutéro-canoniques des livres de Daniel, particulièrement de l'histoire de Suzanne. La seconde (2) fut adressée, en 235 ou 236, à un disciple d'Origène, à Grégoire, le futur Thaumaturge, lorsque celui-ci étudiait encore à Alexandrie, dont il respirait l'atmosphère païenne. C'est avec les plus tendres accents que le maître avertit le bien-aimé disciple de ne laisser pas ses nouvelles études lui arracher sa foi chrétienne.

IX. Origène écrivain. — Saint Jérôme conclut son catalogue des ouvrages d'Origène par ces mots : « Voyez-vous et les Grecs et les Latins vaincus par le labeur d'un seul ? Celui-ci n'a-t-il pas plus écrit que jamais homme n'a pu lire (3) ». Didyme, grammairien alexandrin, avait mérité jadis, par son dur travail, d'être appelé Χαλκέντερος, *entrailles d'airain* ; saint Jérôme crut devoir, pour Origène, renchérir sur ce beau surnom, l'appelant *nostrum Adamantium nostrumque Chalcenterum* (4). Cette épithète d'Ἀδαμάντιος, *homme d'acier*, qu'Eusèbe (5) avait en passant appliquée à Origène, que Photius (6) interprétera de la force irrésistible de son argumentation, saint Jérôme

1. Migne, *P. G.*, xi, 48-85.
2. *Ibid.*, 88 92.
3. *Op. c.*, ch. viii : Pitra, *Op. c.*, iii, 317.
4. *Op. c.*, ch. iii.
5. *Op. c.*, vi, 14.
6. *Biblioth.* Cod. 118.

l'entend avec raison, de son infatigable labeur. De fait. Origène fit preuve d'une puissance de travail peut-être sans exemple dans l'ancienne littérature ecclésiastique. en explorant, dès lors, lui seul, tous les domaines de la théologie.

Ce fut cet Ambroise déjà plusieurs fois nommé qui. plein d'admiration et de zèle pour le génie de son maître et ami, par ses prières instantes, décida Origène à entrer dans la carrière littéraire, surtout comme interprète des Saintes Ecritures. Ambroise plaça à ses côtés sept et parfois plus de sept sténographes, qui écrivaient à tour de rôle sous sa dictée ; il mit à sa disposition autant de copistes, avec un certain nombre de femmes calligraphes (1), qui tenaient plus ou moins lieu de l'imprimerie moderne.

Mais la profondeur et l'obscurité des Saintes Ecritures inspiraient à Origène une pieuse frayeur, qui lui fit décliner longtemps toutes les instances de son ami, et dans la suite il déclara souvent qu'il avait entrepris un ouvrage au-dessus de ses forces. Il supplie son ami de l'aider du secours de ses prières ; il a coutume d'ouvrir chaque livre de ses commentaires, chacune de ses homélies, en priant Dieu de purifier et d'éclairer son âme. La réserve avec laquelle il propose ses interprétations, donne le propre caractère à son style. Nul autre exégète peut-être ne fait un plus fréquent usage des formules discrètement dubitatives (2).

La langue manque parfois de précision et ce défaut ne saurait étonner chez un professeur plus habitué à parler qu'à écrire : il comptait, un peu trop peut-être, sur ceux qui mettaient ses leçons par écrit. D'ordinaire, cependant, le discours coule clair et limpide : mais ce qui fatigue souvent, c'est une étude par trop minutieuse des textes,

1. Eus. *Op. c.* VI, 23.
2. Ὅρα εἰ μή, τάχα, ἐπιστήσον εἰ μή, εἰδὲ χρὴ τολμῆσαι.

qui se croit obligée d'épuiser toutes les possibilités, bien des fois, pour laisser en fin de compte au lecteur le soin de décider qui, très souvent aussi, entre dans de longues explications dogmatiques et morales, pour suivre le prétendu sens caché de l'Ecriture.

X. Origène exégète. — Origène, le premier, composa sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament des commentaires à la façon moderne. Il commence d'ordinaire par expliquer le texte biblique dans le moindre détail, grammaticalement et, s'il y a lieu, au point de vue du sens, pour se livrer ensuite, à l'occasion de ce texte, à des digressions philosophiques et théologiques de plus d'une sorte.

C'est dans ces digressions que gît la différence principale entre les commentaires d'Origène et ceux de notre temps, différence qui provient au fond de la différence des principes d'herméneutique. L'exégèse dite alexandrine reçut d'Origène son plein développement et sa dernière perfection. Par analogie avec la trichotomie platonicienne, Origène distingue dans l'Ecriture trois sens, le sens *somatique,* le sens *psychique* et le sens *pneumatique.* « Comme l'homme lui-même, l'Ecriture, donnée à l'homme pour son salut d'après le conseil de Dieu, est composée de corps, d'âme et d'esprit (1). » Ailleurs, il est vrai, il ne distingue que deux sens, le somatique et le pneumatique, la lettre et l'esprit, et, en réalité, cette dernière division répond bien mieux à sa pensée.

Mais pour faire valoir comme il convient cet esprit enclos dans la lettre, Origène ne se fait pas scrupule de sacrifier complètement la lettre qui n'est qu'un simple voile. Il y a, dit-il, des passages de l'Ecriture qui ne sauraient être pris à la lettre, dont il faut se contenter de chercher

2. *De princ.*, IV, 11 : MIGNE, *P. G.*, XI, 3‘5. Cf. *In Levit.*, hom. 5, ch. V : MIGNE, XII, 455.

l'âme et l'esprit (1). Dieu a voulu qu'il se rencontre dans l'Ecriture des choses choquantes, scandaleuses, impossibles, afin que les clairvoyants ne s'arrêtent pas à la lettre, mais que, pénétrant plus avant, ils découvrent un sens digne de Dieu. Dans ce but l'Ecriture raconte des histoires qui en réalité ne sont pas arrivées et parfois tout à fait impossibles ; dans ce but l'Ecriture contient des lois que les hommes ne sont pas capables d'observer (2). Et cela ne s'applique pas seulement à l'Ancien Testament ; les apôtres aussi « avaient mission de dire la vérité, lorsqu'il se pouvait, à la fois selon la lettre et selon l'esprit ; mais, lorsque les deux étaient incompatibles, de donner la préférence à l'élément spirituel, si bien qu'alors la vérité spirituelle est renfermée, on pourrait dire, dans le mensonge littéral (3) ». Persuadé qu'il faut chercher et trouver partout de profonds mystères et de sublimes vérités, Origène ne craint pas d'imputer à la parole de Dieu le mensonge et le blasphème. Cette exégèse a trouvé sans doute bien des choses justes et belles — son principe avait une part de vérité, l'existence du sens spirituel, et elle eut de très habiles représentants — ; mais elle prêtait par trop à l'arbitraire, à la fantaisie, et devait nécessairement aboutir aux plus dangereuses erreurs.

XI. Origène et le dogme. — Origène, dans son ouvrage *De principiis*, nous offre le premier essai d'une dogmatique scientifique. Clément d'Alexandrie, en s'étendant longuement sur les enseignements de la foi chrétienne, n'avait nullement prétendu en donner un exposé complet et systématique. Origène, le premier, entreprit de construire l'édifice régulier et harmonieux de la dogmatique chrétienne. A la vérité ce fut précisément à l'occasion du

1. *De princ.*, IV, 12 : XI, 365.
2. *Ibid.*, IV, 15 : XI, 373-376.
3. *In Joann.*, tom. X, ch. IV : XIV, 313.

De principiis que le maître alexandrin, au plus fort de son activité scolaire et littéraire, fut accusé d'hétérodoxie et jugé coupable par l'autorité ecclésiastique (1). Les controverses origénistes, qui éclatèrent peu après sa mort et retentirent jusqu'en Occident, eurent pour conclusion l'anathème prononcé par le synode de Constantinople de 543 contre quinze propositions d'Origène (2) et, dix ans plus tard, sa condamnation comme hérétique dans le onzième anathématisme du Ve concile œcuménique (3).

C'est que, en dernière analyse, la dogmatique d'Origène n'est que la métaphysique pagano-grecque de son temps avec un vêtement chrétien. Ainsi devait la juger bientôt Porphyre († vers 304) : « Dans sa vie, disait-il, parlant d'Origène, c'était un chrétien et un ennemi des lois ; mais dans sa conception des choses de ce monde et de l'être divin, c'était un Hellène (4) ».

D'après Origène, c'est une conséquence nécessaire de sa bonté que Dieu se manifeste ou se communique, et c'est de même une exigence inéluctable de son immutabilité qu'il se manifeste de toute éternité. Il se sert à cet effet du Logos, qui est distinct du Père (5), non seulement en tant que personne, mais aussi quant à l'essence (6), puisqu'il est soumis au Père comme au seul Dieu suprême. Du Père par le Logos procède d'abord le Saint-Esprit, moindre que le Logos, comme celui-ci est moindre que le Père (7).

L'évolution de l'unité divine dans la pluralité se continuant, au degré suivant vient le monde des esprits, auquel appartiennent aussi les âmes humaines. Tous ces esprits

1. Cf. *supra*, II.
2. MANSI, *SS. Conc. Coll.*, IX, 395-400.
3. *Ibid.*, 384.
4. Ap. EUS., *Hist. eccl.*, VI, 19.
5. Ἕτερος τοῦ πατρός. *De orat.*, ch. XV : XI, 465 ; δεύτερος θεός. *Contra Cels.*, V, 39 : XI, 1244.
6. Κατ' οὐσίαν καὶ ὑποκείμενον. *De orat.*, *l. c.*
7. *De princ.*, I, 3 : XI, 150.

sont créés de toute éternité et absolument égaux en perfection. Le bien ne fait cependant pas partie de leur essence ; c'est par leur libre choix qu'ils doivent s'y déterminer. Mais ils ont abusé de plus d'une manière de leur liberté et cette chute devint l'occasion de la création du monde matériel.

Ce monde n'est pas autre chose que le lieu de purification des esprits, bannis du ciel et enfermés dans des corps d'une matière plus ou moins grossière. A la fin tous les esprits retournent à Dieu ; quelques-uns devront encore subir dans l'autre monde une purification par le feu, mais finalement tous sont sauvés et glorifiés. Alors le mal est vaincu, le monde sensible a rempli son rôle, la matière rentre dans le néant, l'unité primordiale de Dieu et de tous les êtres spirituels est restaurée. Origène considère-t-il cette restauration, ἀποκατάστασις, comme la fin proprement dite du monde ou seulement comme le terme d'une époque dans l'évolution sans fin, c'est chose douteuse.

XII. Éditions complètes d'Origène. — L'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris, en 1636, chargea *Aubert*, docteur de Sorbonne, de préparer une édition complète, en grec et en latin, des œuvres d'Origène ; mais ce projet n'eut pas même un commencement d'exécution. *P. D. Huet*, le futur évêque d'Avranches, conçut le même dessein et donna du moins une édition des œuvres exégétiques, Rouen, 1668, en deux in-folio, qui furent réimprimés à Paris, 1679, à Cologne, 1685, à Francfort, 1686. Il y joignit, sous le titre d'*Origeniana*, une ample et excellente introduction sur la vie, la doctrine et les écrits de l'Alexandrin. Un bénédictin de Saint-Maur, *Charles de la Rue*, publia la première édition complète, Paris, 1733-1759, en quatre in-folio. L'éditeur étant mort dès 1739, le IVe tome parut par les soins de son neveu *Vincent de la Rue*. Cette édition ne contient pas les Hexaples, que *Montfaucon* avait publiés à Paris, en 1713 (Cf. *infra*, XIII) ; les *Origeniana* de Huet ont trouvé place dans le t. IV. Cette édition bénédictine reçut partout l'accueil le plus empressé Oberthür n'a fait que la reproduire, moins les

es et les préliminaires, dans son édition de Wurtzbourg, 1780-1794, quinze vol. in-8°, qui fait partie des *SS. Patr. Græc. opp. polem.*, . VII-XXI. Bien plus indépendante et en même temps beaucoup plus he est l'édition portative de C. H. Ed. Lommatzsch, Berlin, 1831-48, 25 vol. in-8°. On trouve une nouvelle reproduction de l'édition s Bénédictins avec beaucoup de suppléments et d'additions (*Hexapla*, *ilosophumena*, *Supplem. ad Origen. Exegetica*) dans la collection de igne, *P. G.*, XI-XVII, Paris, 1857-1860.

Nombre de fragments inédits, sous le nom d'Origène, la plupart des holies sur l'Ancien Testament, ont été publiés par Dom Pitra, *Anal. cra*, II, 349-483; III, 1-588.

XIII. Éditions spéciales; études. — *Contra Celsum* : Selwyn a onné une édition des quatre premiers livres, Londres, 1876. Kœtschau n a promis une de tout l'ouvrage. Kœtschau, *La transmission du texte le l'ouvrage d'Origène contre Celse par les manuscrits de cet ouvrage et par eux de la Philokalie*, dans les *Textes et Recherches*, t. VI, 1, Leipz., 1890. — F. Wallis, *On the Mss. of Origenes C. Celsum*: *The Classical Review*, 1889, 9, p. 392-398. — J. A. Robinson, *On the text of origen against Celsus : The Journal of Philology*, vol. XVIII (1890), p. 288-296. — J. Avesque, *Origène envisagé comme apologète*, Strasb., 1868. — Kind, *Théol. et natural. dans l'antiq. chrétienne, polémique d'Origène contre Celse sur la situation de l'homme dans la nature*, Iéna, 1875, in-8°. — K. J. Neumann, *L'Etat romain et l'Eglise catholique jusqu'à Dioclétien*, t. I, Leipzig, 1890, p. 265-273. — J. Patrick, *The apology of Origen in reply to Celsus*, Londres, 1892, in-8°.

De Celse et de son *Discours véritable* se sont occupés en dernier lieu, Th. Keim, *Le Discours véritable de Celse restitué, traduit du grec, examiné et expliqué, comparé à Lucien et à Minucius Félix*, Zurich, 1873, in-8°. — B. Aubé, *Hist. des perséc. de l'Eglise*, t. II, 2e éd., Paris, 1878, in-8°. — E. Fabre, *Celse et le Discours véritable*, Genève, 1878, in-8°. — E. Pélagaud, *Celse et les premières luttes entre la philos. antique et le chris. naissant*, Paris, 1879, in-8°. — Funk, *L'époque du Discours vérit. de Celse*, dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LXVIII (1886), p. 302-315.

Ecrits contre les hérétiques : Th. Zahn, *Les dialogues d'Adamantius avec les gnostiques*, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. IX (1887-1888), p. 193-239.

Ecrits dogmatiques : E. R. Redepenning a donné une édition du *De principiis*, Leipz., 1836, in-8°. — C. Fr. Schnitzer, *Origène sur les principes de la science de la foi, essai de restitution*, Stuttg., 1835, in-8°.

Travaux de critique biblique : Pour les restes des Hexaples, le recueil de Montfaucon est resté longtemps hors de pair. *Hexaplorum Orig. quæ supersunt*, Paris, 1713, 2 vol. in-f°. Les recueils de Bahrdt, Leipz., 1769,

2 vol. in-8°, et de Drach dans Migne, *P. G.*, xv-xvi, sont moins des éditions nouvelles que des reproductions de l'édit. bénédictine. Mais ce travail a été surpassé par Fr. Field, *Orig. Hexapl. quæ supersunt*, Oxford, 1867-1875, 2 vol. in-4°. — Dom Pitra a donné quelques fragments nouveaux, *Anal. sucra*, III, 551-578. — Le Dr Mercalti a découvert en 1896 à la bibliothèque ambrosienne de Milan, sous la seconde écriture d'un palimpseste grec, un texte du xe siècle, reproduisant les Hexaples (moins la première colonne) pour onze Psaumes. La rareté des fragments hexaplaires donne à cette trouvaille un très grand prix. Comptes-rendus de l'Institut Lombard, 1896.

Travaux d'exégèse biblique : Sur les fragments de *Chaînes* édités par Pitra, v. *supra*, XII. — A. Jahn a donné à Leipzig, 1886, une nouvelle édition de l'*Homélie sur la Pythonisse d'Endor*, avec la réfutation de saint Eustache d'Antioche (Cf. *infra*, § 44, IX). — Des fragments inédits sur saint Luc ont été mis au jour par A. Thenn dans *Revue de théol. scient.*, 1891, p. 227-232. 483-487 ; 1892, p. 105-108. 486-491 ; 1893, t. II, p. 274-280. — J. L. Jacobi, *Observ. crit. in Orig. comment. in Evang. Joann.*, Halle, 1878, in-4°. — A. E. Brooke, dans son édit. des fragments d'Héracléon (v. *supra*, § 22), p. 1-30, a heureusement contribué à la critique du texte des *Commentaires sur saint Jean*.

La Philocalie. Dans l'édition complète de de la Rue, la *Philocalie* est imprimée par sections dispersées en divers endroits. De même dans la collection de Migne. *P. G.*, XI-XVII. Cf. XIV, 1309-1316 : *Origenis Philocalia summatim edita*. L'édition complète de Lommatzsch (t. XXV, p. 1-278) donne le texte suivi. J. A. Robinson a donné une édit. nouvelle, Cambr., 1893, in-8°. Cf. Robinson, *On the text of the Philoc. of Origen.*, dans le *Journ. of Philology*, t. XVIII (1890), p. 36-68. — Sur les édit. et les manuscrits de la *Philoc.*, v. P. Kœtschau, *La transmission du texte des livres d'Orig. contre Celse*, Leipz., 1889, p. 78-130.

XIV. Traductions. — Nous avons mentionné, *supra* VI et VII, nombre d'ouvrages d'Origène traduits en latin par Rufin d'Aquilée. Rufin avait encore traduit les cinq *Dialogues* (apocryphes) *contre les gnostiques* (*supra*, IV) ; C. P. Caspari a le premier publié cette version dans les *Anecdota* d'Histoire ecclésiastique, I, Christ., 1883, p. 1-129. Sur les éditions des autres ouvrages traduits par Rufin, v. Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, I, 623-626 (= Migne, *P. L.*, XXI, 37-39). En même temps que Rufin, saint Jérôme s'occupait de traduire Origène en latin ; ce qui a survécu de son travail se trouve dans les éditions de ses œuvres (v. *infra*, § 71, XII). L'*Exposition* (latine) d'Origène sur le symbole, publiée par D. Pitra (*Anal. sacra*, III, 583-588) n'est autre chose que l'*Explanatio symboli habita ad competentes* de Nicétas d'Aquilée. Cf. *infra*, § 68, XII.

Voir Caspari, *Sources anc. et nouv. pour l'histoire du symbole*, Christ., 1879, p. 309-315. La cinquième colonne des *Hexapl.*, c'est-à-dire le texte des Septante, fut traduit en syriaque, à Alexandrie, en 616-617, par l'évêque jacobite Paul de Tella (en Mésopotamie). Paul serra son texte d'aussi près que possible ; il conserva aussi les obèles et les astérisques, ce qui donne à cette traduction une haute importance pour la critique de l'original. A. M. Ceriani a donné, à Milan, 1874, une édition photolitographique, in-8°, du manuscrit malheureusement incomplet que possède l'*Ambrosiana*. L'Exode, les Nombres, Josué et les deux derniers livres des Rois ont été publiés par P. de Lagarde : *Vet. Testam. ab Orig. recensiti fragm. apud Syros servata quinque*, Gœtt., 1880, in-8°. On trouve dans Pitra, *Anal. sacra*, IV (1883) 80. 345, un opuscule en arménien et en latin sous le titre de *Dictum Origenis* (?).

XV. Écrits sur Origène. — E. R. Redepenning, *Origène. Tableau de sa vie et de sa doctrine*, Bonn, 1841-1846, 2 vol., in-8°. — Fr. Bœhringer, *Les Pères grecs du* III° *et du* IV° *siècle. Clément et Origène*, Zurich, 1869. — G. Thomasius, *Origène, Contribution à l'histoire des dogmes au* III° *siècle*, Nuremb., 1837, in-8°. — Fr. D. Gass, *De Dei indole et attributis Orig. quid docuerit*, Breslau, 1838, in-8°. — J. G. Fr. Hœfling, *Dissertatio qua Orig. doctr. de sacrificiis christ. in examen vocatur*, Erlang., 1840-1841, in-4°. — P. Fischer, *Commentatio de Orig. theologia et cosmologia*, Halle, 1846, in-8°. — F. Borkowski, *De Orig. cosmologia*, Grifsw., 1848, in 8°. — C. Ramers, *Doctr. d'Orig. sur la résurrection de la chair*, Trèves, 1851, in-8°. — F. Harrer, *La doctrine d'Origène sur la Trinité*, Ratisb., 1858, in-4°. — J. B. Kraus, *Doctrine d'Origène sur la résurr. des morts*, Ratisb., 1859, in-4°. — Ul. Fermaud, *Exposition critique des opin. d'Orig. sur la nature et l'orig. du péché*, Strasb., 1850, in-8°. — A. Fournier, *Expos. crit. des idées d'Orig. sur la Rédemption*, Strasb., 1861, in-8°. — Al. Vincenzi, *In S. Greg. Nyss. et Orig. scripta et doctr. nova recensio, cum append. de actis synodi* V *œcum.*, Rome, 1864-1865, 4 vol. in-8°; t. I : Accord de saint Greg. de Nysse et d'Orig. avec le dogme cath. sur l'éternité des peines dans l'autre vie ; t. II : Orig. vengé des accusations d'impiété et d'hérésie dans les autres doctrines ; t. III : Histoire critique de la querelle entre Théophile, Epiph. et Jérôme, adversaires d'Origène, et Jean Chrys., Théotime, Rufin et les moines de Nitrie, ses défenseurs ; t. IV : Triomphe du pape Vigile, d'Origène Adamante et de l'empereur Justinien dans le V° conc. œc. — E. Freppel, *Origène*, 2 vol. in-8°, Paris, 1868 ; 2° éd., 1875. — J. Denis, *De la philos. d'Orig.*, Mémoire couronné par l'Institut, Paris, 1884, in-8°, VII, 730 pages. — P. Martin, *Origène et la critique textuelle du Nouv. Test.*, dans la *Revue des quest. hist.*, 1885, janv., p. 5-62. — Fr. W. B. Bornemann, *In investig. mona-*

chatus origine quibus de causis ratio habenda sit Origenis, Gœtt., 1.. in-8°. Ouvrage dirigé contre H. Weingarten, *Origine du monach.* *postérieure à Constantin*, Gotha, 1877, in-8°. — Ch. Bigg, *The Christ.* *Platonists of Alexandria*. Eight lect. before the Univers. of Oxford, O. 1886, in-8°. — Ch. Boyer, *La Rédemption dans Orig.*, Montauban, 1.. in-8°. — Harnack, *Man. de l'hist. des dogmes*, t. I, 2ᵉ éd., Frib., 1.. p. 559-604. — M. Lang, *Sur la corporéité des intelligences dans Orig.* Leipz., 18.2, in-8°.

Travaux plus anciens dans Chevalier, *Répertoire*, 1683-1684. 2.. 2757.

XI. Les « Anciens » chez Origène. — Sous le titre de *Senio. Alexandrini*, Pitra, *Anal. sacra*, II, 335-345, donne une série (onze nu-méros) de réflexions, tirées du Comm. d'Origène sur les Psaumes, mais où l'auteur se réfère soit aux docteurs qui l'ont précédé, soit à d'anciennes traditions. Sur les anciens dans Clément d'Alexandrie, v. *Supr.* § 28, VIII.

XVII. Démétrius d'Alexandrie. — L'évêque Démétrius (*Supra*, I et II) semble aussi avoir laissé des écrits. D'après Eutychius, patriarche d'Alexandrie au Xᵉ siècle, Démétrius aurait écrit « Sur le comput paschal et sur le jeûne des chrétiens et comment ils dérivent de la Pâque des Juifs (1) ». Dom Pitra (2) donne sous le nom de Démétrius un fragment exégétique sur Jérém., III, 19, avec ce titre énigmatique « Sur le tremblement de terre (3) ».

XVIII. Lucien et Hésychius. — Avec les travaux de critique biblique d'Origène ceux de deux auteurs de la fin du IIIᵉ siècle ont une grande affinité. Lucien et Hésychius entreprirent l'un et l'autre une revision critique des Septante et une recension du texte du Nouveau Testament. Lucien, natif de Samosate, exerça le ministère sacerdotal à Antioche, aussi distingué par son savoir que par sa vie.

1. *Ann.*, p. 363 : MIGNE, *P. G.*, CXI, 389.
2. *Anal. sacra*, II, 345-346.
3. Εἰς τὸν σεισμόν. Cf. HARN. *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 330-332.

fut le propre fondateur de l'école exégétique d'Antioche (1) ; mais il faudra malheureusement le tenir aussi pour le père de l'arianisme (2). Il souffrit le martyre à Nicomédie vers 311. De la revision des Septante par Lucien saint Jérôme (3) dit : « Les exemplaires du martyr Lucien sont en faveur, de Constantinople jusqu'à Antioche ». Grâce aux études de Vercellone, de Field et de Lagarde, ce texte des Septante de la revision de Lucien a été reconnu et distingué de tout autre, bien qu'il soit impossible jusqu'à ce jour de porter un jugement sur sa valeur.

Hésychius comme critique n'est guère connu que de saint Jérôme ; on l'identifie d'ordinaire avec l'Hésychius mentionné par Eusèbe (4) entre les évêques égyptiens qui moururent martyrs sous Maximin (5). Saint Jérôme (6) nous apprend que le texte des Septante revu par Hésychius était d'un usage universel à Alexandrie et dans l'Egypte entière. On ne sait rien de plus de cette revision, dont on n'a pu fixer jusqu'ici le caractère distinctif.

Quant aux recensions du Nouveau Testament par Lucien et Hésychius, saint Jérôme (7) n'en fait aucun cas, et le décret dit de Gélase, *De recipiendis et non recipiendis libris* (8), les rejette en ces termes : « Evangelia quæ falsavit Lucianus apocrypha ; Evangelia quæ falsavit Hésychius apocrypha ». D'après Westcott et Hort, Lucien aurait joué le rôle principal dans les travaux critiques qui aboutirent à ce qu'on pourrait appeler le texte syrien du

1. Cf. *infra*, § 42, III.
2. V. *infra*, § 43, I.
3. *Præf. in Paral.* : MIGNE, *P. L.*, XXVIII, 1324 ; cité dans l'*Apol. adv. libros Rufini*, II, 27 : XXIII, 450.
4. *Hist. eccl.*, VIII, 13.
5. Cf. *infra*, § 33, II.
6. *Loc. c.*
7. *Præf. in Evang.* : MIGNE, *P. L.*, XXIX, 527.
8. MIGNE, *P. L.*, LIX, 175. Cf. THIEL, *De decretali Gelasii papæ de recipiendis et non recip. libris*, Brunsb., 1866, in-4°, p. 24.

Nouveau Testament ou texte d'Antioche, par opposition a[u] texte « neutre », au texte occidental et au texte alexan[-]drin, tandis que la recension dite d'Hésychius ne sera[it] qu'une combinaison de textes divers, qui subsista peu d[e] temps et qui n'a pas laissé dans les documents que no[us] possédons de traces visibles. D'autres écrits de Lucie[n] mentionnés par saint Jérôme (1), *De fide libelli et breves a[d] nonnullos epistolæ*, sont également perdus.

Fr. Field a démontré qu'un groupe de manuscrits de[s] Septante, dont le P. Vercellone avait le premier reconn[u] l'étroite parenté, représente la récension de Lucien. P. d[e] Lagarde en a tiré son texte du Pentateuque et des livre[s] historiques du canon juif (2). Le texte des Septante de l[a] Polyglotte d'Alcala dérive également de deux de ces ma[-]nuscrits lucianistes.

Sur les recensions des Septante par Hésychius, v. de Lagarde, *Op. c.*, I, xv. Les travaux des deux critiques sur le N. T. sont appréciés par Westcott et Hort, *The New Test. in the original Greek*, Cambr., 1881, Intr., p. 138-139. 182-183. Cf. Wetzer et Welte, *Dict. de théol.*, 2e éd., t. II, col. 701 et suiv. ; — Holtzmann, *Manuel d'introd. hist. et crit. au N. T.*, 2e éd., p. 81 et suiv. On trouve quelques fragments des autres travaux de Lucien dans Routh, *Reliq. sacr.*, 2e éd., IV, 1-17. — Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 529-530. Sur le martyre de Lucien, v. Batiffol, *Etude d'hagiographie arienne. La Passion de saint Lucien d'Antioche*, dans le *Compte rendu du Congrès scient. des cath.*, 1881, 2e sect., p. 181-186.

1. *De viris*, c. 77.
2. *Librorum Vet. Test. canonic. pars prior Græce*, Gœttingue, 1883, in-8.

§ 30. — *Successeurs d'Origène à l'école catéchétique d'Alexandrie.*

I. Héraclas et saint Denys le Grand. — Lorsqu'Origène quitta Alexandrie, l'an 231, Héraclas, qui avait été son disciple et ensuite son auxiliaire, prit la direction de l'école catéchétique ; mais au bout d'un an ou deux, à la mort de l'évêque Démétrius, il quitta la chaire du professeur pour le siège épiscopal d'Alexandrie (232 ou 233-247 ou 248). On ne voit pas qu'il ait laissé d'écrits. Son successeur à la tête de l'école d'abord et ensuite de l'Eglise fut saint Denys le Grand (247-264 ou 265).

Né à Alexandrie vers la fin du IIe siècle, d'une famille distinguée, mais païenne, Denys fut probablement une conquête d'Origène. Il porta le bâton pastoral en des jours difficiles et violemment troublés, avec un courage et une fermeté inébranlables, avec un zèle qui n'avait d'égal que sa modération ; dans les controverses et les luttes de l'époque, schisme novatien, millénarisme, baptême des hérétiques, sabellianisme, il joua un rôle considérable ; aussi la postérité a-t-elle ratifié le titre de *Grand* que lui décernaient déjà Eusèbe (1) et saint Basile (2).

A part quelques débris, sauvés surtout par Eusèbe (3), les nombreux écrits de saint Denys ont péri. Les fragments de l'écrit *Sur la nature* (4), réfutation philosophique

1. *Hist. eccl.*, VII, procem.
2. Ep. ad Amphil. can., 1 : MIGNE, *P. G.*, XXXII, 668.
3. *Hist. eccl.*, VII et *alibi*.
4. Περὶ φύσεως.

du matérialisme atomistique, et ceux de l'écrit *Sur promesses* (1), examen approfondi et réfutation des espérances millénaristes, sont seuls de quelque étendue. Népos, évêque d'Arsinoé en Egypte, s'était fait le champion des Chiliastes et sa *Réfutation des allégoristes* avait trouvé beaucoup de faveur. Denys crut devoir entrer dans la lice et maintenir l'interprétation figurée du règne messianique dépeint par les prophètes. Sans rejeter l'Apocalypse, il n'y voulait point voir l'œuvre de l'apôtre saint Jean (3).

Nous avons des fragments exégétiques sur les premiers chapitres de l'Ecclésiaste (I-III, 11), ainsi qu'un court passage des livres contre Sabellius, où il prouve qu'une matière éternelle est inadmissible (4).

Un écrit *Sur le martyre* (5), adressé à Origène, n'est pas autrement connu. On ne saurait trop déplorer la perte presque totale de la correspondance de saint Denys, de ses lettres pascales, comme les évêques d'Alexandrie avaient coutume d'en écrire tous les ans (6), et de tant d'autres lettres, mentionnées par Eusèbe et saint Jérôme (7). Nous possédons intégralement la courte lettre à Novatien (8), éloquent appel à l'unité ecclésiastique, et en grande partie l'épître dite *canonique* à Basilide, évêque de la Pentapole, décidant diverses questions de discipline.

Les lettres échangées entre saint Denys d'Alexandrie et saint Denys de Rome (259 268), sont d'une importance capitale pour l'histoire du dogme. L'évêque d'Alexandrie, dans une lettre à Euphranor et à Ammonius contre le

1. Περὶ ἐπαγγελιῶν.
2. Ἔλεγχος ἀλληγοριστῶν.
3. Eus. *Op. c.*, VII, 24-25.
4. Eus. *Præp. evang.*, VII, 18-19 : Migne, *P. G.*, XXI, 561-564.
5. Περὶ μαρτυρίου. Eus. *Hist. eccl.*, VI, 46.
6. Cf. *infra*, § 45, VII.
7. *De viris*, 69.
8. Eus. *Hist. eccl.*, VI, 45.

Sabellianisme, avait enseigné, à la suite d'Origène (1), la subordination réelle du Fils au Père (2). Sur les plaintes qu'il reçut à ce sujet d'Alexandrie, le pape réunit à Rome, en 262, un synode, qui rejeta les expressions de l'évêque d'Alexandrie. « On ne doit, déclare le pape au nom du Synode, ni diviser l'admirable unité divine en trois dieux, ni rabaisser la dignité et la grandeur souveraine du Seigneur par l'expression de ποίησις, créature... Ainsi l'on maintient à la fois la Trinité divine et la sainte doctrine de l'unité (3). » L'évêque d'Alexandrie répondit par un traité en quatre livres, *Accusation et Défense*, qui semble avoir entièrement satisfait le pape. On ne peut regarder comme authentique une lettre de saint Denys à Paul de Samosate, dans laquelle le titre de θεοτόκος est donné plusieurs fois à Marie.

Le recueil des écrits ou plutôt des fragments de saint Denys dans la *Patrologie* de Migne, *P. G.*, x (1857), 1233-1344, 1575-1602, a de graves lacunes. Déjà l'édition romaine de de Magistris, 1796, in-fol., que Migne a négligée, était plus complète. Le C[al] Maï et le C[al] Pitra ont mis au jour de nouveaux fragments. Le C[al] Pitra, *Anal. sacra*, t. III, p. 596-598 et t. II, p. xxxvii, donne le tableau exact de tout ce qui manque dans Migne avec quelques nouvelles trouvailles. L'*Epître canonique à Basilide* se trouve aussi chez Routh, *Rel. sacr.* (2[e] éd.), III, 219-250; chez Pitra, *Juris eccl. Græc. hist. et monum.*, t. I, Rome, 1864, p. 541-545; cf. p. 548-549. Sur les fragments grecs en général, v. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 409-425.

Divers fragments syriaques et arméniens sous le nom de saint Denys, avec version latine de P. Martin, dans Pitra, *Anal. sacra*, t. IV, 169-182. 413-422; cf. Proleg., p. xxiii-xxv. Mais il est peu de ces textes qui ne

1. Cf. *Supra*, § 29, xi.

2. Ποίημα καὶ γενητὸν εἶναι τὸν υἱόν. Apud Ath. *De sententia Dionysii*, c. 4 : Migne, *P. G.*, xxv. 485.

3. Μοναρχία. Ap. Ath. *Ep. de decr. Nicænæ syn.*, c. 26 : Migne, *P. G.*, xxv, 465.

soient suspects et la plupart sont décidément apocryphes. Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 425-426. — Le fragment de la lettre dogmatique de saint Denys pape, avec ce qui reste de l'apologie de saint Denys d'Alexandrie, dans Routh, *Rel. Sacr.*, III, 369-403 ; — dans Migne, *P. L.*, V, 109-130. — Les deux lettres latines du pape (Mansi, *SS. Conc. Coll.*, I, 1004-1008 ; — Migne, *L. c.*, 131-136) sont apocryphes. Sur la correspondance de saint Denys de Rome, Cf. Caspari, *Sources pour l'hist. du symbole baptismal*, III, 445-447.

Sur saint Denys d'Alexandrie, v. Hagemann, *L'Eglise rom. et son influence sur la discipl. et le dogme pendant les trois premiers siècles*, Fribourg en Br., 1864, p. 411-453 ; — Fœrster, *De doctr. et sentent. Dionys. M. episc. Al.*, Berl. 1865, in-8° ; — Dittrich, *Denys le Gr. d'Alex.*, Frib. 1867, in-8° ; — Roch, *L'écrit de Denys le Gr. « De la nature »*, Leipz. 1882, in-8° ; — Littérature plus ancienne chez Chevalier, *Répertoire*. 563.

II. Piérius et Théognoste. — Au rapport de Philippe de Side, cité par un anonyme (1), le successeur de saint Denys, à la tête de l'école catéchétique, fut Piérius. Il laissa de savants commentaires et traités, dont nous ne connaissons que de rares passages. D'après Philippe de Side il aurait écrit aussi « Sur la Mère de Dieu ». Photius (2) nous le montre fidèle aux théories d'Origène, subordinatien, non au sujet du Verbe, mais du Saint-Esprit, croyant à la préexistence des âmes, interprétant certains passages de l'Ancien Testament comme des figures prophétiques aux dépens du sens littéral ; aussi fut-il nommé *Origène le Jeune* (3).

Théognoste dirigeait l'école d'Alexandrie au temps de Dioclétien. Ses *Hypotyposes* (4), ouvrage en sept livres, d'après l'analyse que nous en donne Photius (5), formaient

1. Cf. *supra*, § 18, I.
2. *Biblioth.* Cod. 119.
3. *De viris*, 76.
4. Cf. *supra*, § 28, IV.
5. *Biblioth.* Cod. 106.

une dogmatique d'un plan parfaitement méthodique. Le premier livre traitait de Dieu le Père, le deuxième du Fils, le troisième du Saint-Esprit, le quatrième des anges et des démons, le cinquième et le sixième de l'Incarnation du Verbe, le septième de la Création divine. Cet ouvrage est également perdu. D'après Photius et d'autres, Théognoste comme Piérius, s'attacha étroitement aux doctrines d'Origène.

Les données sur Piérius et sur ses écrits ont été réunies par Routh, *Rel. Sacr.* (ed. 2), III, 423-435; Migne, *P. G.*, x, 241-246. C. de Boor y a ajouté quelque chose d'après des extraits nouvellement découverts de l'*Histoire chrétienne* de Philippe de Side, dans les *Textes et études sur l'hist. de l'anc. litt. chrét.* de Gebhardt et Harnack, t. V, 2e livr. (1888), p. 165-184. Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 439-441. — Les renseignements sur Théognoste et sur sa dogmatique dans Routh, *Op. c.*, III, 405-422; Migne, *P. G.*, x, 235-242. Cf. Harnack, *Op. c.*, I, 437-439.

III. Sérapion et Pierre. — Au rapport de Philippe de Side (1), l'école catéchétique eut pour chefs, après Théognoste, Sérapion, et après celui-ci, saint Pierre, qui monta sur le siège d'Alexandrie l'an 300 et onze ans plus tard mourut martyr. Ce Sérapion, catéchète d'Alexandrie, est le même, selon toute probabilité, qu'un Sérapion, évêque de Thmuis (2).

Si peu considérables qu'elles soient, les reliques des écrits de saint Pierre n'en offrent pas moins un intérêt particulier, parce qu'elles témoignent clairement de l'opposition tranchée où l'auteur se mit vis-à-vis d'Ori-

1. Cf. *supra*, II

2. Cf. *infra*, § 47, III.

gène. Un de ces écrits portait ce titre : *La non-préexistenc de l'âme et qu'elle n'a pas été exilée dans le corps à la suit d'un péché*; il présentait la thèse contraire d'Origène comme « une doctrine de la philosophie grecque, avec laquelle n'ont rien de commun ceux *qui veulent vivre pieusement dans le Christ* (1) ». L'*Epître canonique* de saint Pierre, dont nous possédons aussi une version syriaque, est un recueil de canons (canons pénitentiaux), tirés de diverses lettres ou autres écrits du saint évêque.

Les fragments des écrits de saint Pierre dans Routh, *Op. c.* (ed. 2), IV, 19-82 ; Migne, *P. G.*, XVIII, 449-522. Cf. Pitra, *Anal. sacra*, III, 599. — L'*Epître canonique* en grec et en syriaque dans de Lagarde, *Reliq. juris Eccl. antiq.*, Leipz., 1856, p. 63-73 du texte grec, p. 99-117 du texte syriaque. — Autres fragments syriaques et arméniens avec version latine, dans Pitra, *Op. c.*, IV, 187-195. 415-430. Cf. Harnack, *Op. c.*, I, 433-449.

Le prédécesseur de saint Pierre sur le siège épiscopal d'Alexandrie, Théonas (282-300), était l'auteur supposé d'une lettre que publia en latin Luc d'Achéry, *Epistola Theonæ episcopi* (2), adressée au grand chambellan Lucien, auquel elle traçait, ainsi qu'à tous les chrétiens de la Cour, une règle de conduite. Cette pièce a passé jusqu'à nos jours sans la moindre suspicion dans tous les recueils patristiques (3); mais l'abbé Batiffol (4) y a fait

1. II Tim., III, 12.

2. *Spicileg.* (ed. 1675), [t. XII, p. 545-550. Sur le *Spicil.* de L. d'Achéry. Cf. *supra*, § 3, II.

3. Routh, *Reliq. sacr.*, III, 437-449 : Migne, *P. G.*, X, 1567-1574.

4. *Bulletin crit.*, 1886, p. 155-160. Cf. Harnack, dans la *Gazette de littér. théol.*, 1886, sept. 319-326.

voir récemment « un exercice élégant » de quelque humaniste moderne, peut-être de l'oratorien Vignier († 1661), trop expert en ce genre de littérature.

§ 31. — *Saint Grégoire le Thaumaturge.*

I. Sa vie. — Grégoire, surnommé le Thaumaturge, naquit vers l'an 210, à Néocésarée, dans le Pont, et porta d'abord le nom de Théodore. Il grandit en sa ville natale, dans un milieu distingué, mais païen. Sur les conseils de son maître de latin, il résolut de se consacrer à la science du droit et de l'aller chercher, avec son frère Athénodore, aux célèbres écoles de Béryte en Phénicie ; mais la nomination de leur beau-frère au poste d'assesseur du gouverneur de Palestine, ayant conduit les deux jeunes gens jusqu'à Césarée, ils y furent tellement charmés par la personne et par l'enseignement d'Origène, qu'ils renoncèrent au projet formé à plusieurs reprises de s'enfuir secrètement à Béryte ou dans leur patrie ; ils s'attachèrent de toute leur âme au maître admiré, qui sut gagner des élèves si distingués à l'étude des Saintes Ecritures et par là, peu à peu, à la foi chrétienne. La première rencontre du jeune Grégoire avec Origène doit se placer en l'an 231 ; ses études sous l'illustre savant durèrent jusqu'en 238 ou 239, interrompues seulement par la persécution de Maximin le Thrace (235-237 ou 238), qui contraignit, croit-on, le maître à chercher un refuge en Cappadoce, tandis que le disciple se rendait à Alexandrie.

L'an 238 ou 239, Grégoire, dans un discours public (1) panégyrique et actions de grâces, dit adieu à Origène et à la ville de Césarée, et les deux frères reprirent le chemin du Pont. Dès l'an 240, semble-t-il, Grégoire fut élevé par Phædimus, évêque dAmasée et métropolitain du Pont, sur le siège épiscopal alors créé dans sa ville natale. Sur les travaux de l'évêque nous ne sommes guère renseignés que par la Biographie (2) que lui consacra saint Grégoire de Nysse, pièce quelque peu ornée de légendes et surtout très peu sûre dans ses données chronologiques.

Avant d'entrer en fonction, raconte le biographe, le Thaumaturge se retira dans la solitude. « Une nuit, comme il réfléchissait sur la parole de la foi et faisait toute sorte de méditations (3) », la Bienheureuse Vierge Marie lui apparut, accompagnée de saint Jean. Sur l'ordre de la Sainte Vierge, l'apôtre dicta une formule de foi au nouvel évêque, qui, les célestes visiteurs disparus, s'empressa de la mettre par écrit. L'autographe se voyait encore à Néo-Césarée à l'époque où écrivait Grégoire de Nysse (4). Sainte Macrine, grand'mère de saint Grégoire de Nysse et de saint Basile le Grand, instruite suivant cette formule par le Thaumaturge lui-même, l'apporta en Cappadoce à ses petits-fils. Il est probable que l'évêque de Nysse trouva dans les récits de la sainte aïeule les principaux éléments de sa biographie. La formule de foi, exposition brève mais fort claire et précise du dogme de la Trinité, obtint dans la suite une très grande autorité.

Grégoire de Nysse raconte longuement les divers miracles qui valurent à son homonyme de Néo-Césarée le surnom de Thaumaturge. Ce qui est certain, c'est qu'il

1. « Convocata grandi frequentia, ipso quoque Origene præsente. » Hier., *De viris*, ch. LXV.

2. Migne, *P. G.*, XLVI, 893-957.

3. *Ibid.*, 909.

4. *Ibid*, 913.

lut exercer une très heureuse influence et jouir d'une extraordinaire renommée. L'an 265 il prit part, avec son frère Athénodore, qui occupait également un siège épiscopal dans le Pont, au grand synode d'Antioche contre Paul de Samosate. Peut-être assista-t-il encore au synode tenu en 269 dans la même ville contre le même hérétique. On place ordinairement la mort du saint évêque vers 270.

II. Ses écrits. — Dans le discours d'adieu mentionné plus haut et qui porte le titre de *Panégyrique d'Origène*, Grégoire a élevé un beau monument à lui-même aussi bien qu'à son maître. L'emphase et l'enflure d'une rhétorique d'école n'arrêtent pas le flot d'un sentiment vrai et chaud, d'une profonde reconnaissance pour Origène, d'un sincère enthousiasme pour la science sacrée. L'esquisse des jeunes années et de la carrière scolaire de l'orateur, ch. v-vi, ainsi que le tableau de la méthode d'enseignement d'Origène, ch. vii-xv (1), a un grand prix pour l'histoire.

La connaissance de l'antique discipline pénitentiaire s'éclaire d'une *Epître* dite *canonique*, adressée par Grégoire à un évêque du Pont et traitant de divers cas qui se posaient alors à l'occasion des incursions des Goths dans l'Asie-Mineure (253-258). La *Métaphrase sur l'Ecclésiaste* n'est qu'une libre amplification du texte grec. Le *dialogue avec Elien*, cité par saint Basile le Grand dans sa lettre aux notables de Néocésarée (2), semble perdu. Plusieurs autres écrits sont apocryphes. Celui qui a pour titre ἡ κατὰ μέρος πίστις, c'est-à-dire *La foi exposée dans ses divers éléments*, est en réalité une œuvre d'Apollinaire de Laodicée († 390). Les *Douze chapitres sur la foi*, thèses dogmatiques avec anathèmes et éclaircissements, sont de date encore plus récente, puisqu'ils s'occupent des erreurs

1. Cf. § 29, ii.
2. Ep. 210, c. 5 : Migne, *P. G.*, xxxii, 776.

de Nestorius et d'Eutychès (1). Quatre homélies, dont tr… sur l'Annonciation de la Sainte Vierge et une sur la Thé-phanie (Epiphanie) ou sur le baptême du Sauveur (2), so… également supposées, et l'on doit en dire autant du *Co… traité de l'âme.*

La gloire littéraire du Thaumaturge a grandi depuis cin-quante ans. De Lagarde a publié en 1858, sous le nom de Grégoire, outre plusieurs morceaux à la fois en grec et en syriaque, la version syriaque d'un traité *A Philagrius sur la consubstantialité* et d'un autre plus considérable *A Théo-pompe sur l'impassibilité et la passibilité divines.* Dræseke reconnut l'identité du traité *A Philagrius* avec une lettre *Au moine Evagrius sur la Divinité* (3) qu'on trouve dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze et aussi parmi celles de saint Grégoire de Nysse, mais qui appartient probable-ment au premier. La différence d'adresse *Philagrius* au lieu d'*Evagrius*, doit être une distraction ou une préten-due correction du traducteur syrien.

L'écrit *A Théopompe* a la forme d'un dialogue et traite surtout cette question : si l'impassibilité divine suppose nécessairement que Dieu est indifférent à tout ce qui se fait parmi les hommes. La critique a été unanime à y re-connaître une œuvre du Thaumaturge. L'*Isocrate* qui ap-paraît ici (4) comme maître de Théopompe, ne serait autre, d'après Draeseke, que le gnostique *Socrate*, qui en-

1. Draeseke a cru reconnaître dans les *Douze chapitres* la profession de foi présentée au pape Damase (366-384) par Vitalius, évêque apollinariste d'Antioche. *Revue de science et de vie ecclés.*, 1888, p. 186-201. M. Batiffol, plus récemment, *Ancienne littérat. chrét.*, Paris, 1897, p. 283, admet également le caractère apollinariste de l'écrit Mais outre l'impossibilité chronologique signalée ici par l'auteur, les déclarations nettement anti-apollinaristes du xe chapitre renversent complètement cette double thèse. V. Funk, *Revue trim. de théol.*, 1898, p. 81-93 (N. DES T.).

2. Cf. *Supra*, § 25, v.

3. Cf. *infra*, § 50, v.

4. Ch. VI.

eignait la doctrine, passablement épicurienne, que Dieu, quant à son essence, demeure éternellement dans un repos inerte, sans nul souci du genre humain.

En 1883, P. Martin a donné la version arménienne de huit homélies attribuées à saint Grégoire. Pour cinq (1) d'entre elles le texte grec n'est pas encore retrouvé, mais l'une au moins des cinq, l'*Homélie sur la Nativité du Christ*, semble d'une authenticité incontestable : tant elle présente d'analogies avec l'écrit *A Théopompe*. A plusieurs reprises l'auteur de cette homélie énonce, comme un principe de la christologie, la croyance que la Mère de Dieu est demeurée vierge avant et après l'enfantement (2).

III. Littérature. — Recueil des écrits ou fragments de Grégoire conservés dans le texte grec, apud Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. III, p. 377-469; — Migne, *P. G.*, x, 963-1232. — Un supplément de quelques pages dans Pitra, *Anal. sacra*, III, 589-595. Koetschau a donné dernièrement une édition séparée du *Panégyrique d'Origène*, Fribourg, 1894, in-8°, XXXIV, 78 p. La formule de foi (*Supra*, I, a été rééditée, en grec et dans deux versions latines, l'une de Rufin, l'autre d'un inconnu, par Caspari, *Anciennes et nouvelles sources pour l'histoire du symbole*, Christ., 1879, p. 10-17. Le critique adjoint au texte de la formule une démonstration approfondie de son authenticité et de son intégrité, p. 25-64. Il en place la composition entre 260 et 270. Pitra a reproduit l'*Epître canonique* dans ses *Juris. eccl. Græc. hist. et monum.*, t. I, Rome, 1864, p. 562-566. Le commentaire de l'historien byzantin Zonare (XII° siècle), sur l'*Epître canonique*, dans Migne, *P. G.*, x, 1019-1048, réédité par Draeseke dans la *Rev. de théol. scientif.*, 1894, t. I, p. 246-260. L'apocryphe Ἡ κατὰ μέρος πίστις, dans Mai, *Script. vet. nov. Coll.*, t. VII, Rome, 1833, p. 170-176 et dans de Lagarde, *Titi Bostreni*, etc., Berl., 1859, p. 103-113. Que cet écrit est d'Apollinaire de Laodicée, v. Cas-

1. *Homilia in Nativitatem Christi, sermo de incarnatione, Laus S. Dei genitricis et semper virginis Mariæ, Panegyricus sermo in S. Dei genitricem et semper virginem Mariam, sermo panegyricus in honorem S. Stephani protomartyris.*

2. Ch. XVI.

pari, *Op. c.*, p. 61-146. Sur les quatre homélies dont on a le texte gr v. Draeseke, *Ann. de théol. prot.*, 1884, p. 657-704. Le critique attri aussi trois de ces homélies à Apollinaire.

Des écrits authentiques ou apocryphes de Grégoire dans une vers syriaque furent d'abord publiés par de Lagarde, *Anal. Syr.*, Leipz Londres, 1858, p. 31-67. Sur les écrits *A Philagrius* et *A Théopom* v. Draeseke, *Recueil d'études patrist.*, Altona et Leipz., 1889, p. 103-1 P. Martin, dans Pitra, *Anal. sacr.*, t. IV, Paris, 1883, a donné une nouvelle édit. des écrits de Grégoire conservés dans la version syriaq p. 81-133, avec trad. latine, p. 345-386. Il y a joint huit homélies d une version arménienne, p. 134-169, en latin, p. 386-412.

Ryssel, *Grég. le Thaumat., sa vie et ses écrits*, Leipz., 1880, in-8°. V. Littérature dans Chevalier, *Répertoire*, 920-921. 2621.

§ 32. — *Saint Méthode d'Olympie.*

I. Sa vie. — Les données sur la vie de saint Méthode sont extrêmement défectueuses. Eusèbe, sans doute par prévention pour Origène et contre ses adversaires (1), nomme à peine un écrivain de cette marque. Dix lignes de saint Jérôme (2) constituent donc la source principale, et cette source n'est pas absolument sûre. Méthode fut évêque d'Olympie en Lycie et plus tard de Tyr en Phénicie, dit l'auteur du *De viris*. Cette seconde donnée pourrait bien ne reposer que sur une erreur. Quant à l'assertion d'écrivains postérieurs qui font de Méthode un évêque de Patara en Lycie, elle ne mérite aucune confiance. Méthode mourut de la mort des martyrs, étant évêque d'Olympie,

1. Cf. *infra*, § 33, IV.
2. *De Viris*, 83.

ans la persécution de Maximin Daza et, d'après l'opinion commune, l'an 311.

II. Ses écrits. — « Dans une langue brillante et non sans art, poursuit saint Jérôme, Méthode composa les *Livres contre Porphyre*, le *Banquet des dix vierges*, un ouvrage excellent *Sur la résurrection* contre Origène, *Sur la Pythonisse* contre le même, *Du libre arbitre* (1), des commentaires *Sur la Genèse* et *Sur le Cantique des Cantiques*, et beaucoup d'autres écrits qui sont en toutes les mains. »

De tous ces ouvrages, seul le *Symposion* ou *Festin des dix Vierges* est conservé en entier dans le texte original. Le titre et le plan de l'ouvrage sont empruntés au *Banquet* de Platon ; mais tandis que chez Platon c'est l'amour qui est le sujet des propos de table, ici chacune des jeunes convives prononce le panégyrique de la chasteté virginale : la virginité sans tache, bien supérieure à l'état de mariage, constitue la perfection de la vie chrétienne. Le tout se conclut par un hymne en l'honneur de la chasteté : Thècle chante et après chaque strophe ses amis répondent par un refrain.

Du texte grec des écrits *Sur la Résurrection* et *Sur le libre arbitre* nous possédons des fragments considérables et on retrouve les deux ouvrages complets dans un *Corpus Methodianum* en vieux slave, qu'une traduction allemande de Bonwetsch a rendu accessible aux savants occidentaux (1891). Le *De libero arbitrio*, en forme de dialogue, combat le dualisme et le déterminisme gnostique : on ne saurait admettre comme principe du mal une matière éternelle ; le mal est né du libre arbitre de l'homme. Le travail en trois livres et également dialogué *Sur la Résurrection* a une valeur et offre un intérêt particulier. En le comparant aux fragments grecs on voit que le texte slave du II[e] et du III[e] livre est bien moins une traduction qu'un abrégé.

1. Περὶ τοῦ αὐτεξουσίου.

Cet écrit, que déjà l'antiquité tenait en très grande estime, attaque avec une vigueur extrême les thèses origénistes de la préexistence des âmes, du corps prison de l'âme, punition d'un péché, de la destruction finale du corps, etc. L'homme est esprit et corps, créé tel par Dieu. Le corps, élément substantiel de l'homme, doit être, aussi, impérissable. La mort, séparation de l'âme et du corps, est anormale, est une suite du péché ; la réunion des éléments violemment séparés, la rénovation et la glorification de la nature humaine, seront les fruits de la Rédemption.

Le recueil slave contient encore quatre autres traités plus courts, dont l'authenticité ne semble pas douteuse : *Sur la vie et sur la sagesse dans la conduite*, *Sur la distinction des aliments*, *Sur la lèpre*, *Sur le hérisson* (Septante, Prov. XXX, 50), les trois derniers surtout parénétiques. Du traité *De la lèpre* Bonwetsch a découvert aussi des fragments grecs, qui obligent de nouveau d'admettre dans le texte slave des abréviations et des lacunes. Photius (1) donne des extraits d'un écrit de saint Méthode, qu'il est seul à mentionner, *Sur les choses créées* (2) ; l'auteur s'y attache encore à réfuter Origène, surtout son opinion de l'éternité du monde des esprits.

Il faut signaler enfin des fragments de l'ouvrage *Contre Porphyre*, d'un *Commentaire sur Job* et d'un écrit sur les martyrs. Les homélies *Sur Siméon et Anne* et *Sur les rameaux de palmiers* sont certainement supposées. Les prétendues *Révélations de saint Méthode*, source importante des légendes impériales du Moyen-âge, doivent dater de la fin du VIIe siècle.

Il faut proclamer Méthode le plus grand écrivain chrétien de son temps. Chacun de ses écrits témoigne de son

1. *Bibl.* cod. 235 : MIGNE, *P. G.*, CIII, 1137-1148.

2. Περὶ τῶν γενητῶν.

eau talent et de sa culture classique. Sa campagne aussi ıeureuse que vigoureuse contre l'origénisme mérite une ›articulière attention. Ce qui nous reste de ses écrits ne ›ermet pas de préciser sa doctrine sur la Trinité, notamment son attitude à l'égard du subordinatianisme.

III. Littérature. — Galland donna le premier un recueil des OEuvres de saint Méthode, *Bibl. vet. Patr.*, III, 666-832. Cf. Proleg. p. LI-LIV ; reproduit par Migne, *P. G.*, XVIII, 9-408. — Jahn a donné une éd. nouvelle, *S. Methodii opera et S. Meth. platonizans*, Halle, 1865, in-4°. Bonwetsch, *Méthode d'Olympie. I. Ses écrits*. Erlangen, 1891, in-8°, donne, outre la traduction allemande du recueil slave, le texte grec à l'exception du *Banquet* et des écrits apocryphes. Le texte grec apparaît ici en maint endroit plus correct et plus complet, grâce aux fragments mis au jour par Pitra, *Anal. Sacra*, III, 602-612, 617-626, et à d'autres reliques jusque-là inconnues. On a consulté aussi les fragments syriaques et arméniens publiés et traduits par P. Martin, dans Pitra, *Op. c.*, IV, 201-209. 434-441.

Dans un second volume Bonwetsch étudiera les écrits contenus dans le premier. Sur les éditions des *Révélations de S. Méthode*, omises dans les recueils ou éditions ci-dessus, V. Fabricius-Harles, *Bibl. Gr.* VII, 269-271. — Etudes sur S. Méthode, V. Fritschel, *Méthode d'Olympie et sa philosophie*, Leipz., 1879, in-8°. — Pankow, *Méthode, évêque d'Olympie*, Mayence, 1888, in-8°. — Sur le siège épiscopal de S. Méthode, Zhan, dans la *Revue d'hist. eccl.*, t. VIII (1885-1886), p. 15-20. Cf. Ramsay dans *The classical Review*, juillet 1893, p. 311-312. — Sur le *Banquet*, E. Carel, *S. Meth. Patarensis Convivium decem virg.*, Paris, 1880, in-8°. — L'hymne des Vierges de la fin du *Banquet*, a été inséré par Christ et Paranikas dans leur *Anthologia græca carm. christ.*, Leipz., 1871, p. 33-37. V. Sur cet hymne Edm. Bouvy, *Poètes et Mélodes*, Nîmes, 1886, p. 30-42. 124-126. — Sur le *De libero arbitrio*, cf. *supra*, § 23, IV. — Sur la date des *Revelationes*, cf. Caspari, *Lettres, traites et prédications des deux derniers siècles de l'antiq. ecclés.*, Christ., 1890, p. 468, et sur leur contenu, Zezschwitz, *De l'empire rom. de la nation allem. Un drame du moyen-âge*, Leipz., 1877, p. 43 et suiv.

§. 33. — *Quelques autres écrivains du* IIIe *siècle.*

I. Jules l'Africain et Anatolius. — Sextus **Julius**, surnommé l'Africain d'après son pays d'origine, fit, vers 215 un voyage à Alexandrie, attiré, comme il nous l'apprend lui-même (1), par la grande renommée d'Héraclas (2), qui enseignait alors à l'école catéchétique. Dans la suite on le voit séjourner à Nicopolis en Palestine (Emmaüs), sans qu'on puisse dire quelle position il y occupait. Était-il évêque? On ne peut du moins pas l'inférer du titre de *président*, προϊστάμενος, que lui donne une fois Eusèbe (3), qui veut dire sans doute que Jules fut le chef d'une députation envoyée de Nicopolis à l'empereur Alexandre Sévère. La lettre à Origène, où il s'engage à fond contre la canonicité de l'histoire de Suzanne (4), fut écrite vers l'an 228. Le nom de *fils* (5) qu'il donne à son illustre correspondant témoigne du grand âge de l'écrivain. On peut placer sa mort vers 237.

Jules l'Africain doit sa réputation littéraire à une chronographie en cinq livres (6), qui allait de l'an 5499 avant J. Ch. à l'an 221 de notre ère, et qui cherchait à fondre et à concilier l'histoire biblique avec la tradition historique des peuples païens. Eusèbe prit la *Chronographie* pour

1. Eus., *Hist. eccl.*, VI, 31.
2. Cf. *supra*, § 30, I.
3. Chron. ad. ann. Abr. 2239.
4. Cf. *supra*, § 29, VIII.
5. Κύριέ μου καὶ υἱέ.
6. V. Eus., *Præp. ev.* X. 10. — *Démonstr. év.*: Migne, *P.G.*, XXI, 812; XXII, 608.

se de sa *Chronique*. Il n'en reste que des fragments dont in est une liste des vainqueurs des jeux olympiques. un ouvrage encyclopédique, sous le titre de *Cestes ou roderies* (1) et qui, au dire de Photius (2), était divisé en 4 livres, il s'est sauvé des extraits des sections relatives à a guerre et à l'agriculture.

Dans la lettre également incomplète à Aristide, personnage qui n'est pas autrement connu, Jules lève l'apparente contradiction des deux généalogies du Sauveur dans saint Mathieu et dans saint Luc, et le mode de conciliation qu'il propose pourrait bien, aujourd'hui encore, être tenu pour le meilleur de tous. Jacob, dit-il, père de Joseph dans saint Matthieu (3), et Héli que saint Luc (4) donne comme tel, étaient frères utérins; Héli étant mort sans enfants, Jacob, conformément à la loi du lévirat (5), lui suscita une postérité. Joseph était ainsi fils de Jacob selon la nature, mais fils d'Héli selon la loi. D'autres écrits, attribués à Jules par les auteurs postérieurs, sont considérés comme apocryphes.

L'Alexandrin Anatolius, qui fut vers 270 évêque de Laodicée en Syrie, avait la réputation d'un mathématicien éminent. Eusèbe (6) nous a conservé un fragment considérable de ses *canons de la Pâque*; mais le *Liber Anatolii de ratione paschali*, où ce fragment se retrouve à quelques différences près (7), ne fut certainement composé qu'au VIIe siècle, en Angleterre, à l'occasion de la controverse pascale entre les Bretons et les Romains. Il n'est resté non plus que de faibles fragments des dix livres d'Anatolius sur l'arithmétique.

1. Cf. *supra*, § 29, III.
2. *Bibl.* Cod. 34.
3. I, 16.
4. III, 23.
5. Deut. XXV, 5 et suiv.
6. *Hist. eccl.*, VII, 32.
7. Ch. II.

Fragments des écrits de Jules l'Africain dans Routh, *Reliq. sacr.* 2e éd., II, 219-509 ; Migne, *P. G.*, x, 35-108. Vincent, *Extraits des manuscrits relatifs à la géométrie pratique des Grecs*, Paris, 1856, in-4°, p. 251 ; extraits des *Cestes*. — Rutgers, *S. J. Afric.* Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή, Leyde, 1862, in-8°. — Spitta, *La lettre de Jules l'Afr. à Aristide, le texte restitué et établi*, Halle, 1877, in-8°. — Pitra a donné sous le nom de J. quelques fragments nouveaux sans importance, *Anal. sacr.*, II, 291-2 ; IV, 71. 337.

Schuerer, *Jules l'Afr. comme source de la pseudo-justinienne Cohortatio ad Græcos*, dans la *Revue d'hist. eccl.*, t. II (1877-1878), p. 319-33 ; *supra*, § 16, x. — Gelzer, *Jules l'Afr. et la Chronogr. byzantine*, 1re partie : *La Chronogr. de Jules l'Afr.*, Leipz., 1880 ; IIe partie, Ier sect. *Les imitateurs de Jules l'Afr.*, 1885. La IIe section donnera les fragments de la *Chronographie*. — Gemoll, *Etudes sur les sources, l'auteur et la date des Geoponica*, dans les *Etudes Berlinoises de philol. et d'archéol. classique*, 1883-1884, p. 1-280 ; surtout p. 78-92 sur les *Cestes* comme source des *Geoponica*. Travaux plus anciens dans Chevalier, *Répert.* 1311. 2699.

Fragments sous le nom d'Anatolius dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, 543-557 ; Cf. Proleg. p. XXXVII et suiv. Migne, *P. G.*, x, 207-236. Krusch a donné une nouvelle édit. du *Liber Anatolii de ratione paschali*, dans ses *Etudes sur la chronologie du moyen-âge chrétien. Le Cycle pascal de 84 ans et ses sources*, Leipz., 1880, p. 316-327. Cf. Zahn, *Recherches sur l'hist. de l'anc. litt. chrét.*, III, *Supplém. Clément.*, Erlangen, 1884, p. 177-196. Zahn voudrait restituer le *Liber Anatolii* à l'évêque de Laodicée. Travaux plus anciens dans Chevalier, *Répertoire*, 111.

II. Les Egyptiens Hiéracas et Philéas. — Le Copte Hiéracas, qui fonda vers la fin du IIIe siècle un monastère à Léontopolis, au dire de saint Epiphane (1), était un savant comme Origène et laissa toute une série d'écrits, soit en copte, soit en grec. C'étaient surtout des commentaires sur l'Ecriture Sainte, notamment sur l'Hexaméron. Epiphane lui attribue encore « un grand nombre de psaumes nouveaux » ; mais rien de ces ouvrages n'est venu jusqu'à nous. Hiéracas figure chez Epiphane parmi les hérétiques,

1. *Hæres*, 67 ; cf. 55, 5 ; 69, 7.

particulier pour avoir nié la résurrection de la chair, lu du royaume des cieux les enfants morts avant l'âge raison et vu dans Melchisédech une manifestation du int-Esprit.

L'évêque Philéas de Thmuis obtint à Alexandrie, dans persécution de Maximin, vers 311, la couronne du mar-re. Du fond de sa prison, il écrivit aux habitants de hmuis une lettre dont Eusèbe a inséré une grande partie ans son *Histoire ecclésiastique* (1), et que saint Jérôme ppelle « un livre exquis à la gloire des martyrs (2). » Une ersion latine nous a conservé une autre lettre, écrite éga-ement des prisons par Philéas et trois de ses collègues lans l'épiscopat, Hésychius, Pacôme et Théodore (3). Elle est adressée à Mélèce, évêque de Lycopolis, qui avait entrepris, sans nécessité, de faire des ordinations hors de son diocèse.

La seule source au sujet d'Hiéracas, c'est la notice que lui consacra saint Epiphane vers 375. Cf. Walch, *Esquisse d'une hist. complète des hérésies*, t. I, Leipz., 1762, p. 815-823 ; — Néander, *Hist. univ. de la relig. et de l'Eglise chrét.*, 4° éd. t. II, Gotha, 1864, p. 488-492. Autres écrits dans Chevalier, *Répertoire*, 1058.

Les deux lettres de S. Philéas dans Routh, *Reliq. sacr.* (2° éd.) IV, 83-111 ; Migne, *P. G.*, X, 1559-1568. Travaux sur Philéas, v. Chevalier, *Répert.* 1772.

III. Malchion et Dorothée d'Antioche. — Le prêtre Malchion, qui avait dirigé à Antioche une école de Rhéto-

1. VIII, 10.
2. *De Viris*, ch. LXXVIII.
3. Cf. Eus., *Hist.*, VIII, 13.

rique, avait un grand renom de science (1). Au troisième synode d'Antioche contre Paul de Samosate vers 270, Malchion soutint contre l'hérésiarque une discussion victorieuse, que prirent les sténographes. La lettre synodale, conservée du moins en grande partie par Eusèbe (2), d'après saint Jérôme (3), serait aussi l'œuvre de Malchion.

Parlant du prêtre Dorothée d'Antioche, qu'il avait personnellement connu, Eusèbe dit : « Plein de zèle pour les sciences sacrées, il apprit aussi l'hébreu, si bien qu'il lisait couramment les livres écrits en cette langue (4) ». Ni Eusèbe ni saint Jérôme ne parlent d'aucun écrit de lui. Dans la suite on voit mentionnés des écrits sur les prophètes, les apôtres et les 70 disciples, sous le nom d'un certain Dorothée, évêque de Tyr, et qui serait mort martyr sous Julien.

Fragments sous le nom de Malchion dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, III, 558-562. Cf. Proleg. p. XXXIX et suiv. — Migne, *P. G.*, X, 247-260. — Routh, *Rel. sacr.* (2e éd.) III, 285-367. Conc. Antioch. contre Paulum Samosatenum. Trois fragments nouveaux, malheureusement trop courts, de la *Disputatio Malchionis contra Paulum* dans Pitra, *Anal.*, III, 600-601. Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 520 et suiv.

Sur les écrits de l'évêque Dorothée de Tyr, v. Lipsius, *Les actes et les légendes apocr. des apôtres*, t. I, Brunswick, 1883, p. 193-205.

IV. Saint Pamphile de Césarée. — Saint Pamphile, issu d'une famille distinguée de Béryte en Phénicie, se consacra à l'étude de la théologie à Alexandrie, sous la direction

1. *Ibid.*, VII, 29.
2. *Ibid.*, 30.
3. *De Viris*, ch. LXXI.
4. *Op. c.*, VII, 32.

le Pierius. Il se fixa plus tard à Césarée en Palestine. Là, ordonné prêtre par l'évêque Agapius, il fonda une école de théologie en même temps qu'une bibliothèque, où puisèrent Eusèbe et saint Jérôme (1). Après un emprisonnement de plusieurs années, il scella sa foi de son sang sous Maximin, l'an 309. Dans la prison même, il écrivit, avec l'aide d'Eusèbe, une longue apologie d'Origène, en cinq livres ; Eusèbe ajouta plus tard un sixième livre, où il défend la mémoire d'Origène contre les attaques de saint Méthode (2). Nous n'avons malheureusement que le 1er livre, dans la version peu sûre de Rufin. Eusèbe écrivit aussi une biographie particulière de son maître et ami (3), œuvre également perdue.

L'*Apologia S. Pamphili pro Origene, interprete Rufino*, dans Routh, *Reliq. sacr.* (2e éd.) IV, 339-392 ; Migne, *P. G.*, XVII, 521-632, parmi les œuvres d'Origène. Autres fragments de Pamphile ou renseignements sur lui, dans Migne, X, 1529-1558 ; — Routh, III, 485-512. Cf. Harnack, *Op. c.*, I, 543-550. — Sur la bibliothèque que Pamphile fonda et donna à l'Eglise de Césarée, v. Ehrhard, *La Bibl. patriarch. de Jérusalem*, dans la *Revue trim. romaine d'arch. chrét.*, 1891, p. 217-265. 329-331. 383-384 ; 1892, p. 339-365.

1. *Op. c.*, ch. LXXV.
2. Cf. *supra*, § 32. V. HIER., *Apol. adv. libros Rufini*, I, 11 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 405.
3. EUS., *Op. c.*, VII, 32. HIER., *De Viris*, ch. LXXXI ; *Apol. adv. libr. Rufini*, I, 9.

LIVRE II

ÉCRIVAINS LATINS

LIVRE II

ÉCRIVAINS LATINS

§ 34. — *Prolégomènes.*

I. **La langue des écrivains ecclésiastiques latins** a subi naturellement l'influence et gardé l'empreinte des premières traductions latines de la Bible, que l'on a coutume de comprendre, par allusion au passage si connu de saint Augustin (1), sous le nom de *Version italique*, d'Itala. Ces traductions parlaient la langue du peuple, *lingua rustica* ; elles se moulaient en outre, le plus possible, sur le texte grec, c'est-à-dire, dans l'Ancien Testament, sur le texte d'avant les Hexaples d'Origène, sur la κοινὴ ἔκδοσις des Septante ; elles en étaient le calque servile, et de là les tournures étrangères, hellénismes ou hébraïsmes, dont à chaque page elles étaient hérissées. Tel est aussi le caractère qui distingue la langue des plus vieux écrivains ecclésiastiques latins : ici et là même ton populaire, même

1. « In ipsis autem interpretationibus Itala ceteris præferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ. » S. Aug. *De doct. chr.*, II, 15 : Migne, *P. L.*, XXXIV, 46.

usage ou plutôt même prodigalité de termes et de phr[illegible] sentant le grec et l'hébreu. Dès la fin du IIe siècle ce[illegible] dant Tertullien forge avec plus ou moins de bo[illegible] nombre d'expressions latines, afin de les substituer à [illegible] mots grecs, et, dans le cours des temps, une foule [illegible] vieilles expressions latines vont se dépouillant peu à [illegible] de leur sens primitif pour revêtir un sens nouveau, [illegible] sens chrétien. Mais, presque toujours, la langue des é[illegible] vains ecclésiastiques reste à travers les siècles en c[illegible] tact étroit avec le langage du peuple; elle y puise [illegible] pleines mains. C'est qu'en effet, les Pères cherchaie[illegible] avant tout, comme ils nous le disent eux-mêmes, à se b[illegible] faire comprendre de leurs auditeurs et de leurs lecteurs et pour atteindre à ce but, en règle générale, ils sacrifie[illegible] tout.

G. Hoffmane, *Histoire du latin d'Eglise*. T. I, *Naissance et progrès [illegible] latin d'Eglise jusqu'au temps de saint Augustin et de saint Jérôme*, fasc. 1, Breslau, 1879, in-8°, fasc. 2, 1881. Le reste de l'ouvrage n'a pas paru. On a étudié de près les vocabulaires de plusieurs écrivains ecclésiastiques latins : nous signalerons chacune de ces études spéciales en parlant de l'auteur qui en fait l'objet. — Le lexique le plus important pour l'étude de la basse latinité est celui de du Cange (Cf. *Supra*, § 4, I) : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, 1678, 3 vol. in-fol. L'ouvrage a eu nombre d'éditions corrigées et augmentées. En France, l'édition la plus récente est celle de L. Havre, Niort, 1883-1887, 10 vol. in-4°. — « En vue de préparer un *Trésor de la langue latine*, C. Wölfflin publie depuis 1884 « des Archives de lexicographie et de grammaire latine, y compris le latin des débuts du moyen âge. » Les *Indices* des éditions de l'Académie de Vienne (v. *supra*, § 3, II) rendent, en attendant, de précieux services. — Sur l'*Itala*, v. les manuels d'Introduction à l'Ecriture Sainte. — V. aussi Teuffel-Schwabe, *Hist. de la litt. romaine*, 5e édit., p. 942-944.

II. Coup d'œil général sur la littérature latine de la

remière période. — Ce n'est qu'avec la seconde moitié u IIe siècle qu'on voit apparaître les écrivains ecclésiasques latins. Ils sont, dans la période qui nous occupe, ssez clairsemés; la plupart d'entre eux et les plus grands nt pour patrie l'Afrique du nord. Par un frappant conraste avec la littérature grecque, dès sa première étape a littérature latine se montre imprégnée d'un esprit éminemment pratique; la spéculation est reléguée à l'arrière-plan, on court d'abord au plus pressé; les besoins les plus urgents ou seulement l'avantage de l'Eglise, voilà l'objet et la fin de toutes les œuvres littéraires.

Quelle variété pourtant et quelle originalité dans les auteurs de la période que nous étudions! Chez quelques-uns d'eux, quelle fécondité! Le malheur des temps assure la prédominance de l'apologie; c'est l'âge de Minucius Felix, de Tertullien, de Cyprien, de Commodien, d'Arnobe, de Lactance. Dans les productions du génie de Tertullien, la polémique s'est aussi réservé une large place. Les ouvrages proprement didactiques servent presque tous la cause de la discipline ecclésiastique et de la morale chrétienne. Lactance, dans ses *Institutions*, aborde également et traite les plus graves problèmes de la Théologie. Les commentaires de saint Victorin de Pettau sur l'Ancien et le Nouveau Testament marquent les premiers pas de l'exégèse biblique latine, et le *De mortibus persecutorum* écrit en 313 ou 314, donne le premier exemple d'une narration historique. Commodien, enfin, ouvre la série des poètes latins chrétiens.

Henry, *Des origines de la littérature latine chrétienne et de ses caractères jusqu'au temps de saint Jérôme*, Montpellier, 1891, in-8°.

§ 35. — *Minucius Felix.*

I. L'Octavius. Analyse. — Le champ de l'apologétique chrétienne latine s'ouvre, aux yeux de la plupart des critiques modernes, par le dialogue de l'Octavius : défense populaire et philosophique du christianisme, « livre d'or » dont l'éclat ne pâlit point devant les travaux des apologistes grecs. L'auteur a-t-il connu ses devanciers grecs, spécialement Athénagore? On ne sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a emprunté son plan au *De natura deorum* de Cicéron. Comme Cicéron, il met aux prises, non des personnages imaginaires, mais des gens de son intimité ; il n'y a que trois interlocuteurs en scène, l'auteur même, qu'on appelle Marcus (1), et deux de ses amis, un païen, Cecilius Natalis, et un chrétien, Octavius Januarius, qui donne son nom à l'ouvrage. Les personnages étant réels, on est fort tenté de croire que les circonstances le sont aussi.

L'auteur et ses amis ont profité des vacances de septembre pour quitter Rome et se diriger ensemble vers Ostie. Là, pendant qu'au lever du jour ils suivent la plage, ils rencontrent une statue de Sérapis. Cecilius aussitôt la salue, selon l'usage, en approchant sa main de ses lèvres et lui envoyant un baiser (2). Octavus, qui le voit faire, en témoigne sa peine et reproche à Marcus de laisser un de ses meilleurs amis « dans l'aveuglement de l'ignorance populaire (3) ». La promenade continue ensuite sur ces

1. Ch. III, 1 ; v, 1 ed., Halm.
2. Ch. II, 4.
3. Ch. III, 1.

rds charmants, et l'entretien change de cours. Mais ecilius n'y prend plus part, il reste sérieux et préoccupé. ır une question de Marcus, il avoue qu'Octavius l'a piqué au vif, et il demande que, séance tenante, de part et autre, on s'explique à fond (1). Marcus est choisi pour rbitre ; il s'assied entre ses deux amis, sur le môle du ort, et la discussion commence.

Cecilius, qui prend la parole le premier, est un académicien comme le Cotta de Cicéron, un sceptique ; s'il réprouve le christianisme, c'est qu'il y voit une apostasie de cette foi des ancêtres, à laquelle Rome doit sa grandeur, un fantôme, qui insulte à la morale et à la raison (2). Après un court échange d'observations Octavius dans sa réplique suit pas à pas son adversaire ; il flagelle d'abord et jusqu'au sang le polythéisme païen ; puis en face des calomnies ramassées par Cecilius, il venge les chrétiens des accusations de débauche, d'assassinat, d'inceste, d'athéisme, etc. (3). Pas n'était besoin d'une sentence de l'arbitre. Cecilius n'hésite pas à se reconnaître vaincu. « Après quoi, conclut l'auteur (4), nous nous séparâmes heureux et pleins de joie, Cecilius d'avoir cru, Octavius d'avoir vaincu, et moi d'avoir assisté à la conversion de l'un et à la victoire de l'autre. »

L'art de la composition et le charme du style font dé l'Octavius, selon le mot de M. Renan, « la perle de l'apologétique chrétienne ». Disons plus : les meilleurs écrivains profanes du IIe siècle, un Fronton, un Aulu Gelle, un Apulée, ne sauraient disputer le premier rang à notre auteur, tant, malgré les inévitables traces de la décadence générale du goût, son langage atteint à un rare degré d'élégance, de grâce et de limpidité! Minucius Felix, a étu-

1. Ch. IV, 4.
2. Ch. V-XIII.
3. Ch. XVI-XXXVIII.
4. Ch. XL, 4.

dié les lettres humaines, il est imprégné de la culture classique de son temps, et c'est aux païens lettrés que s'adresse notre dialogue. Si vive que soit la critique, on y sent partout la tolérance et la douceur, et l'ardeur des convictions n'altère pas la cordialité des sentiments. L'Ecriture Sainte n'est pas une fois citée ; à toutes les pages, au contraire, le défenseur du christianisme, Octavius, en appelle aux auteurs païens de la Grèce ou de Rome. Les mystères de la foi chrétienne sont laissés dans l'ombre (1) ; en face du polythéisme, la religion nouvelle ne paraît être qu'un monothéisme rigoureux.

II. Date de l'Octavius. — Comme il arrive souvent, pour préciser l'époque où vécut l'auteur, il faut d'abord assigner une date sûre à la composition de son livre. Mais pour déterminer cette date, on ne trouve pas dans le dialogue lui-même un point de repère certain.

Le ton de l'Octavius, en parlant de Fronton (2), fait supposer que cet écrivain, lequel mourut vers 175, était encore un personnage, sinon vivant, du moins très connu et d'une grande autorité. D'autre part, c'est dans l'Apologétique de Tertullien, vers l'an 197, qu'on aperçoit généralement de nos jours les premiers vestiges de l'Octavius (3). Tout, d'ailleurs, forme et fond, révèle entre les deux livres une si étroite parenté, qu'on ne peut se refuser à croire que l'un des deux a profité de l'autre ; sans quoi l'on devrait admettre qu'ils ont puisé tous les deux à une source commune, dans un troisième ouvrage dont le souvenir a totalement disparu. Mais il est malaisé de dé-

1. Ces lacunes n'accusent ni la science ni l'orthodoxie de l'auteur. Minucius-Félix n'avait pas entrepris une exposition complète des dogmes chrétiens. Il avait voulu combattre le paganisme avec les armes de la raison et de la philosophie ; il n'a voulu dire et n'a dit que ce qui allait directement à réfuter les calomnies populaires et à calmer les répugnances des lettrés contre le christianisme. (N. D. T.).

2. En parlant de Fronton, Cecilius dit *Cirtensis noster* (*Oct.*, ch. IX, 6), et Octavius *Fronto tuus* (*Oct.*, ch. XXXI, 2).

3. Cf. *infra*, § 36, V.

ider lequel des auteurs s'est inspiré de l'autre : Est-ce Minucius qui relève de Tertullien ? ou Tertullien de Minucius ? Sur ce point, Lactance (1) et saint Jérôme (2) ne s'accordent pas : celui-là semble mettre Minucius avant Tertullien, celui-ci place nettement Tertullien avant Minucius. Cette dernière opinion a d'abord prévalu, et, par suite, on s'est habitué longtemps à tenir l'Apologétique pour antérieure à l'Octavius.

Un revirement d'idées s'est produit sous nos yeux : M. Ebert (1870) notamment a soutenu la thèse contraire, et la plupart des critiques modernes s'y sont ralliés. Minucius Felix aurait écrit, d'après eux, son dialogue au début du règne de Commode (180-192). Au surplus, l'arrêt n'est pas resté sans appel ; ni la thèse qui signale dans l'Octavius l'influence de Tertullien, ni même celle qui prête à l'Apologétique et à l'Octavius un canevas commun depuis longtemps perdu, n'ont manqué en ces dernières années d'habiles et solides défenseurs.

Presque tous les critiques conviennent que saint Cyprien dans son traité *Sur la vanité des idoles* (3), écrit vers l'an 248, imite l'Octavius, jusqu'à lui emprunter, plus de vingt fois et mot à mot, des phrases entières.

III. L'auteur et ses deux amis. — L'auteur porte, dans le Dialogue même (4) on l'a remarqué, le nom de Marcus. Nous savons son nom complet, Marcus Minucius Felix, par les deux écrivains qui nous ont conservé le titre du Dialogue, Lactance (5) et saint Jérôme (6). Ils nous disent que Minucius Felix était un avocat (causidicus) renommé du barreau romain. Il vécut donc à Rome et y plaida de-

1. *Div. Instit.*, v, 1, 22, éd. Brandt.
2. *De vir. ill.*, 53 et 58 : Migne, *P. L.*, xxiii, 661 et 669.
3. Cf. *infra*, § 37, ii.
4. Cf. *supra*, i.
5. *Op. c.*, v, 1, 22 ; Cf. i, 11, 55.
6. *De vir. ill.*, 58. Cf. *Ep.* 70, *Ad magnum*, 5 ; Migne, xxii, 668.

vant les tribunaux ; cela ressort aussi du début de notr dialogue. Né dans une famille païenne, il n'était pass qu'assez tard « de la nuit du mensonge au grand jour de la sagesse et de la vérité (1) ».

Octavius Januarius, son ami et son confident (2), avai embrassé le premier le christianisme. Il était resté dans sa province, en Afrique apparemment, et y exerçait la profession d'avocat (3). Lors de l'entretien d'Ostie, il avai. encore des enfants en bas âge (4) ; il n'était déjà plus. quand le Dialogue fut composé (5).

Comme Minucius, Cecilius Natalis habitait Rome. L'insistance avec laquelle il parle du berceau de Fronton (6) laisse entendre qu'il était, lui aussi, de Cirta. la capitale de la Numidie, qui prit plus tard le nom de Constantine. On y a trouvé toute une série d'inscriptions du règne de Caracalla (211-217) avec le nom d'un *Marcus Cæcilius Quinti Filius Quirina* (sc. tribu) *Natalis*, qui pourrait être son fils (7).

IV. — Le livre « De fato vel contra mathematicos ». — Saint Jérôme parle encore d'un autre ouvrage qui avait paru sous le nom de Minucius Felix, *De fato vel contra mathematicos* ; mais il croit qu'on peut en révoquer en doute l'authenticité, tant le style ressemble peu à celui de l'Octavius (8) ! Minucius Felix, dans son Dialogue (9), avait promis, semble-t-il, un écrit spécial *Sur le destin*. Peut-

1. I, 4.
2. *Ibid.*.
3. XXVIII, 3.
4. II, I.
5. 1.
6. Cf. *supra*, II.
7. *Corpus Inscript. lat.*, vol. VIII, I. n. 7094-7098 ; cf. n. 6996. M. Boissier, *La fin du Paganisme*, t. I, p. 307, incline plutôt à croire que ces inscriptions concernent le Cecilius de notre Dialogue. (N. DES T.).
8. *De vir. ill.*, 58 ; Cf. *Ep.* LXX, 5.
9. XXXVI, 2.

re est-ce là précisément ce qui a inspiré l'idée de publier ›us son nom ce traité du destin qui n'est pas de lui.

V. Editions de l'Octavius. Travaux. — *Editions* : l'Octavius ous est parvenu dans un manuscrit unique, le *codex Parisinus* 1661, ui date du IXe siècle et dont un manuscrit de Bruxelles du XVIe siècle 'est que la copie. Il y forme le VIIIe livre de l'ouvrage d'Arnobe contre es Gentils (cf. *infra*, § 40, II) ; d'*Octavius* on a fait *Octavus*. Le texte du nanuscrit est très corrompu, ce qui ouvre un vaste champ aux travaux de la critique. L'édition *princeps* du Dialogue est l'édition *princeps* d'Arnobe, publiée, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Faustus Sabæus, Rome, 1543, in-f°. C'est François Baudoin qui publia le premier notre *Dialogue* sous le titre d'Octavius et sous le nom de Minucius Felix, Heidelberg, 1560, in-8°. Il en a été fait depuis lors une foule d'éditions ; on en trouve la liste dans Schoenemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 62-77.

Parmi les éditions ou plutôt parmi les réimpressions modernes, on compte celles de Muralt, Zurich, 1836, in-8° ; de Lübkert, Leipzig, 1836, in-8° ; de Migne, *Patr. L.*, III, Paris, 1844 ; d'Œhler, Leipzig, 1847 ; de Holden, Cambridge, 1853, in-8° ; de Kayser, Paderborn, 1863, in-8° ; de C. Halm, Vienne, 1867, dans le *Corpus script. eccles. lat.*, vol. II ; de Hurter, Inspruck, 1871 (*SS. Patr. opusc. sel.*, XV) ; de Cornelissen, Leyde, 1882, in-8° ; de Leonard, Namur, 1883, in-8° ; de Bæhrens, Leipzig, 1886, in-8°. De toutes ces éditions, la meilleure, sans contredit, est celle de C. Halm. On lit dans la Préface, p. 6, cet intéressant aveu : « Larga mendandi copia et nobis relicta erat et post nostram amicorumque curam posteris relinquetur. » Cf. sur l'histoire de la critique textuelle, Teuffel-Schwabe, *Hist. de la littér. rom.*, 5e éd., p. 931, 1317.

Travaux : Ad. Ebert, *Tertullien et Minucius Felix, avec un appendice sur le Carmen apologeticum de Commodien* : *Mémoires de l'Académie royale de Saxe, section de phil. et d'hist.*, t. V, p. 319-420, Leipzig, 1870. — E. Behr, *L'Octavius de M. Felix et le De natura deorum de Cicéron*, Gera, 1870, in-8°. — A. Faber, *De M. Minucio Felice commentatio* (Progr.), Nordhaus., 1872, in-4°. — Th. Keim, *Le Discours véritable de Celse..... comparé avec Lucien et Minucius Felix*, Zurich, 1873, in-8°. — De Félice, *Etude sur l'Octavius de Minucius Felix*, Blois, 1880, in-8°, place l'Octavius avant la seconde Apologie de saint Justin (160). — V. Schultze, *La date de l'Apologie de Minucius Felix*, dans les *Annales de th. prot.*,

t. VII, 1881, p. 485-506, recule notre Dialogue jusqu'au IVe siècle, de l'an 300 au 13 février 303. — Lœsche, *Minucius Felix et Athénagore*, ibid., t. VIII, 1882, p. 168-178, tient pour très probable que M. Felix a mis à profit Athénagore. — Kühn, *L'Octavius de Minucius Felix*, Leipzig, 1882, in-8°, a cru trouver dans Minucius des erreurs graves de doctrine. — Schwenke, *L'âge de Minucius Felix*, dans les *Annales de th. prot.*, t. IX, 1883, et Beck, *Minucius Felix et Tertullien*, dans la *Rev. trim. de théol.*, t. LXVIII, 1886, p. 64-114, tiennent l'un et l'autre M. Felix pour antérieur à Tertullien. — Fr. Wilhelm, *De M. Felicis Octavio et Tertulliani Apologetico*, dans les *Dissertations philologiques* de Breslau, t. II, fasc. 1, Breslau, 1887, in-8° : Minucius Felix et Tertullien, sans dépendre aucunement l'un de l'autre, ont puisé tous les deux à la même source. — M. L. Massebieau, *L'Apologétique de Tertullien et l'Octavius de M. Felix*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, mai-juin 1887, p. 316-346 : Minucius Felix s'est servi de Tertullien. G. Boissier, *La Fin du Paganisme*, t. I, p. 305. — B. Seiler, *De sermone Minuciano*, Augsbourg 1893, in-8°. — V. la littérature antérieure dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 1583. 2744, et dans Richardson, *Bibliograph. Synopsis*. 48-50.

VI. Le pape saint Victor Ier. — Selon saint Jérôme (1), le pape saint Victor Ier et le sénateur matyr Apollonius sont les premiers qui aient écrit en latin ; Tertullien n'est que le troisième en date des écrivains latins de l'Eglise (2). Nous avons parlé plus haut (3) d'Apollonius. Saint Jérôme (4) nous apprend aussi que le pape saint Victor avait laissé un livre sur la question de la Pâque et quelques autres opuscules. Tous ces ouvrages sont, à ce qu'il paraît, perdus.

M. Harnack, en 1888, crut reconnaître la main de saint Victor dans un opuscule apocryphe, de saint Cyprien, le

1. *De vir. ill.*, 53.
2. *Cf. supra*, II.
3. § 16, XII.
4. *Op. c.*, 34.

De *aleatoribus* ou, mieux, l'*Adversus aleatores*. C'est là, selon toute apparence, une homélie, et l'orateur dans le latin populaire y malmène rudement la passion des dés. Ce n'est guère que dans la bouche d'un pape, d'un successeur de saint Pierre, qu'on peut bien comprendre une des premières phrases, celle où l'orateur revendique « apostolatus ducatum et vicariam domini sedem..... et originem authentici apostolatus super quem Christus fundavit ecclesiam » (1). Mais il est à peu près hors de doute, tant les traces d'imitation sont visibles ! que l'auteur a mis à profit les ouvrages de saint Cyprien, notamment son livre des *Témoignages*, écrit vers l'an 248 (2).

Sur les ouvrages, aujourd'hui perdus, de saint Victor I[er], V. Caspari, *Sources pour l'histoire du symbole baptismal*... III, 413-414. 432-435.

On trouve l'*Adversus aleatores* dans les éditions de saint Cyprien : Migne, *P. Lat.*, IV, 827-836 ; G. Hartel, *S. Cypr. opp.*, Vienne, 1868-1871, 3[e] part., p. 92-104. M. Harnack, *Textes et recherches pour servir à l'hist. de l'anc. litt. chrét.*, t. V, fasc. 1, Leipzig, 1888, a appelé l'attention sur cet opuscule et provoqué de nouveaux travaux. A. Miodonski a publié de l'*Adversus aleatores* une excellente édition séparée, Erlangen et Leipzig, 1889, in-8° ; on en doit une autre plus complète à M. Hilgenfeld, Fribourg, 1889, in-8°. Cf. Miodonski, *Critique de la première en date des homélies latines. Adversus aleatores ; Commentationes Wœlfflinianæ*, p. 371-376, Leipzig, 1891, in-8° ; Idem, *Miscellanea latina*, Cracovie, 1892, in-8°.

Contre l'hypothèse de M. Harnack, V. Wœlfflin, *Le Pseudo Cyprien de aleatoribus*, dans les *Archives de lexicographie et de grammaire latine*, t. V, 1888, p. 487-499 ; Funk, *L'opuscule De aleatoribus*, dans les *Annales historiques*, t. X, 1889, p. 1-22.

L'hypothèse de M. Harnack est soutenue par Ryder, *Harnack on the De aleatoribus*, dans *The Dublin Review*, Ser. III, t. XXII, 1889, p. 82-98 ; par P. von Hœnsbrœch, *L'opuscule De aleatoribus et la primauté des évêques de Rome*, dans la *Rev. de théol. cath.*, t. XIV, 1890, p. 1-26.

1. Ch. I.
2. Cf. *infra*, § 37. II.

Cf. W. Haller, *Pseudo-cyprianus adversus aleatores*, dans les *Etudes théologiques du Wurtemberg*, t. X, 1889, p. 191-222 : l'opuscule a paru à Rome, avant l'année 250 ; il est l'œuvre, non pas d'un évêque catholique, mais d'un évêque novatien, peut-être d'Hippolyte. — *Etude critique sur l'opuscule De aleatoribus par les membres du séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'université catholique de Louvain*, 1891, in-8° : le style de l'opuscule dénote un pape né en Afrique, peut-être saint Melchiade (311-314). Cf. un post-scriptum : *Une lettre perdue de saint Paul et le De aleatoribus*, Louvain, 1893, in-8°. Réponse au P. Minasi, S.-J., *L'opuscolo contra Aleatores scritto da un Pontefice romano del IIe secolo* (antérieur à Tertullien, postérieur à saint Justin), dans la *Civilta Cattolica*, Ser. 15, t. II, 1892, p. 469-489.

Le Pseudo-Isidore contient deux Lettres sous le nom de saint Victor : *Decretales Pseudo-Isidorianæ*, rec. Hinschius, Leipzig, 1863, p. 127-130. On trouve deux autres Lettres apocryphes dans Mansi, *SS. Conc. Coll.*, I, 704-706 ; Migne, *P. G.*, v, 1488-1490. Cf. les fragments publiés sous le nom de saint Victor par J. V. Pflugk-Harttung, *Acta. Pontif. Rom. inedita*, t. II, p. 1-2, Stuttgard, 1884.

§ 36. — *Tertullien.*

I. Biographie. — Entre Minucius Felix et Tertullien, tout à peu près est contraste, style, esprit, influence littéraire, destinée. Hormis le talent et la science, ils n'ont rien de commun que leur berceau, l'Afrique du nord.

Quintus Septimius Florens Tertullianus naquit vers l'an 160 à Carthage, où son père servait dans les troupes du proconsul romain avec le grade de Centurion (1).

Tertullien, dans sa jeunesse, loin de rompre avec ses traditions de famille, resta lui-même païen de croyances et de mœurs. A presque toutes les pages, ses ouvrages

1. Hieron., *De vir. ill.*, 53 : Migne, *P. L.* xxiii, 661.

témoignent de la brillante éducation littéraire qu'il avait reçue. Les livres qu'il écrivit en grec, aujourd'hui perdus, attestent du moins que le grec lui était vraiment familier. Il s'adonna spécialement à l'étude du droit, et, selon toute apparence, plaida devant les tribunaux. Eusèbe nous dit (1) que Tertullien connaissait à fonds les lois romaines, et de fait, dans ses polémiques théologiques, esprit et langage, tout dénote un avocat consommé.

Ce fut l'admiration de l'héroïsme des martyrs qui l'achemina, semble-t-il, au christianisme. Quand se décida-t-il à l'embrasser? On ne le sait pas au juste. Il était marié, ce qui ne l'empêcha pas d'être ordonné prêtre, et, dès lors, il voua infatigablement son génie et sa plume à la défense de sa foi.

Mais, vers le milieu de sa carrière (2), vers l'an 202, il s'attacha publiquement à la secte des Montanistes et la fougue qu'il avait d'abord déployée contre le paganisme se tourna, aussi passionnée ou peut s'en faut, contre l'Eglise. Saint Jérôme (3) nous parle des avanies que le clergé de Rome aurait infligées au grand apologiste et qui auraient provoqué sa chute : ce récit ne mérite pourtant pas une créance absolue. Il est plutôt à croire que les tendances montanistes qui perçaient en Tertullien furent, pendant un de ses séjours à Rome (4), la cause unique de ses dissentiments et de ses conflits avec le clergé romain. Tertullien était en toute chose une nature de feu, c'était un tempérament âpre et sombre, porté aux extrêmes et enclin à tous les excès du rigorisme. La nouvelle prophétie, comme le Montanisme s'intitulait, avec son redoublement de sévérité dans la morale et dans la discipline, devait avoir pour Tertullien de puissants attraits. Au surplus

1. *Hist. eccl.*, II, 2 : MIGNE, *P. L.*, XX, 140.
2. HIERON. *S. Jér.*, *De vir. ill.*, c. 53.
3. *L. c.*
4. TERT., *De cultu fem.*, 1, 7.

cet esprit inquiet ne sut pas s'accommoder longtemps du montanisme ; il se fit du moins, au sein du Montanisme lui-même, chef de secte ou de parti. Il y avait encore, dans les premières années du v[e] siècle, des Tertullianistes à Carthage (1). Il paraît que Tertullien atteignit un âge très avancé (2), qu'il prolongea sa vie jusqu'au milieu du III[e] siècle. Rentra-t-il avant sa mort au giron de l'Eglise ? On l'a supposé parfois, sans pouvoir jamais l'établir.

II. Génie littéraire. — Tertullien, dans toute l'histoire de la littérature chrétienne latine, est l'un des génies les plus féconds, les plus originaux et les plus puissants. Il n'a pas marqué sa trace dans la poésie ; du moins, des vers qui portent son nom, pas un seul qu'il ait signé. Mais il n'est pas rare que sa prose s'élève sur les ailes de la vraie poésie. Plus fréquemment sans doute, on sent courir dans sa phrase le feu d'une sombre passion ; mais de ce feu, n'attendez ni lumière ni chaleur. Presque toutes les œuvres de Tertullien sont plus ou moins des ouvrages de polémique. La lutte est l'atmosphère naturelle de sa vie et de son talent. Lui-même s'en plaint, et du fond du cœur : « Malheureux, s'écrie-t-il, je suis toujours en proie à la fièvre de l'impatience (3) ! » Le prêtre de Carthage est, aux yeux de Schwegler, une âme pleine de contradictions sauvages, pleine d'une énergie sans repos, une nature impériale de l'ancienne Rome. Mais ce portrait demande, suivant Ebert, un dernier coup de pinceau, et l'on ne saurait oublier ni « la sensualité punique, ni l'imagination orientale » du grand écrivain.

Quoiqu'il en soit, aux qualités littéraires les plus rares et les plus variées, Tertullien joignait une intelligence pénétrante, un vaste savoir, une éloquence qui enlève, un esprit étincelant, toujours prêt à la riposte. Que si très

1. S. Aug., *De hæresibus*, ch. LXXXVI : Migne, *P. Lat.*, XLII, 46.
2. Hier., *l. c.*
3. *De patientia*, ch. I.

souvent il ne laisse pas, eût-il cent fois raison, de manquer le but auquel il vise, ne vous en prenez qu'à cette fougue intransigeante qui, par un contraste saisissant avec l'habile et courageuse modération de saint Cyprien, fait fi de la prudence, pousse tout à l'extrême et prouve toujours plus qu'elle ne veut prouver. L'argumentation de Tertullien a je ne sais quoi d'irrésistible ; mais elle entraîne sans instruire, elle réduit au silence sans persuader.

Pendant qu'un autre Africain, Minucius Felix, tient à rester classique et relève en définitive de Cicéron et de Sénèque, Tertullien n'attache pas ombre d'importance ni à l'harmonie des périodes, ni à l'art de la composition; la beauté de la forme pour lui n'est rien, il ne la sent pas. Le style de Tertullien, c'est l'homme lui-même et tout entier : style plein de verve et de sève, énergique et concis; trop souvent hélas ! aux dépens de la clarté. Le prêtre de Carthage puise à pleines mains ses expressions dans la langue du peuple. En face de ses adversaires, il pense, il parle, naturellement et sans le vouloir, en juriste. A-t-il besoin de créer des tours et des mots pour rendre l'originalité de ses idées, il les forge hardiment et sans scrupule.

III. Tertullien et la postérité. — Ni l'influence ni le nom du prêtre de Carthage ne périrent avec lui. Saint Cyprien, au rapport de saint Jérôme (1), ne passait pas un jour sans lire Tertullien, dont il se faisait apporter les ouvrages en disant: « Da magistrum, donnez-moi le maître. » Paroles où se dessinent à merveille le caractère littéraire du saint docteur et son étroite dépendance de Tertullien. C'est habituellement des pensées de son devancier que saint Cyprien s'inspire, mais il sait les revêtir en les développant d'une langue plus moelleuse et

1. *De viris ill.*, ch. LIII.

plus souple, et il les enchâsse dans un discours mie ordonné.

Mais la période de la critique s'ouvre en attendant c de l'oubli. Lactance (2) tient Tertullien pour fort sava mais avec son habitude et ses préjugés de rhéteur, il trouve obscur, embarrassé, rocailleux; et voilà pourq conclut-il, ses ouvrages, pas plus que ceux de Minu Felix, n'ont pas atteint à la célébrité. Saint Hilaire Poitiers (3) y voit, à coup sûr, bien plus clair et plus l lorsqu'il met en cause le montanisme qu'il accuse d'av terni la gloire et amoindri, sinon ruiné, l'autorité d grand homme; « consequens error hominis detraxit scri tis probabilibus auctoritatem. »

Le portrait que saint Jérôme a tracé du prêtre de C thage rend à peu près complètement cette rigina physionomie. « Tertullien, dit ce Père, est plein idée mais il est d'une lecture difficile (4); » et ailleurs : a-t-il de plus pénétrant? Dans son Apologétique et ses livres aux nations il a ramassé toute la scienc siècle (5). » Mais Helvidius s'avise-t-il pour battr brèche la virginité de Marie, d'en appeler à Tertul saint Jérôme d'un mot lui ferme la bouche : « De Te lien, je n'ai rien à dire, sinon qu'il n'a pas été l'homm l'Eglise (6) ». Saint Augustin, à son tour, prenant à p Tertullien, réfute, avec son erreur de la matérialit l'âme, son erreur plus grossière encore de la matériali Dieu (7), et nous montre l'illustre vieillard à la tête d' secte montaniste qu'il avait fondée (8). Saint Vincen

1. Cf. *Infra*, §, 37, VI.
2. *Div. Inst.*, I, 23, ed. Brandt.
3. *Comm. in Math.*, c. 5 : MIGNE, *P. L.*, IX, 943.
4. *Ep.* 58 *ad. Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585.
5. *Ep.* 70, *ad Magnum*, ch. V, *P. L.*, XXII, 668.
6. *Adv. Helvidium*, ch. XVII : *P. L.*, XXIII, 201.
7. *De Genesi ad litteram*, X, 25-26 ; XXXIV, 427-428.
8. *De hæresibus*, ch. LXXXVI ; XLII, 46-47.

Lérins, enfin, n'hésite pas à décerner la palme au prêtre de Carthage, sur tous les auteurs ecclésiastiques latins (1), et c'est avec une sorte de transport qu'il célèbre sa science, son génie, la puissance de sa parole. « Il a, s'écrie-t-il, presque autant d'idées que de mots, et toutes ses idées sont des victoires. » Mais, quelques lignes plus bas, force est à saint Vincent de retourner contre ce prince des auteurs latins le mot qu'il avait appliqué d'abord au prince des auteurs grecs, Origène : « Fuit ipse quoque in ecclesia magna tentatio. »

Puis, le silence peu à peu se fait autour du nom et des œuvres de Tertullien. Gennade (2) en parle deux fois, sans l'avoir lu peut-être, et saint Isidore de Séville, dans ses Origines en recueille ici et là de nombreux extraits. Mais le moyen-âge, que le Décret de Gélase a prévenu ontre l'écrivain et que la langue de Tertullien aurait 'ailleurs rebuté, ne le connaît plus. Tertullien doit attdre la Renaissance du XVIe siècle, pour être rendu aux des et à l'admiration des lettrés.

V. Chronologie des ouvrages de Tertullien. — La date la plupart de ces ouvrages est incertaine et discutée. Ier livre contre Marcion porte seul avec lui sans con- sa date précise, I, 15 ; il fut écrit « la quinzième ée du règne de Septime Sévère », c'est-à-dire l'an 207. lusion que fait l'opuscule *Du manteau* à Septime Sé- et à ses deux fils, Caracalla et Géta, nous permet de lacer entre 209 et 211. Mais hormis ces deux excep- , c'est surtout aux critères internes qu'on est obligé de urir et en pareil cas la fantaisie personnelle a d'ordi- le dernier mot, Peut-être, les ouvrages qui nous sont s de Tertullien ont-ils été composés entre 197 et 212. ns ce court espace de quinze années, on l'a déjà fait

Commonit., ch. XVIII : *P. L.* 4, 664.
De ecclesiastic. dogmat., 4 ; *De vir. ill.*, 15.

pressentir, il faut distinguer deux périodes ; une phase catholique et une phase plus ou moins décidément montaniste. Le caractère d'un livre ressort en général nettement, et l'on peut hardiment affirmer qu'il est montaniste ou non. Mais il y a des étapes, et partant des nuances dans le montanisme de Tertullien.

Catholique, Tertullien écrivit à peu près dans l'ordre où nous allons les nommer, les ouvrages ci-après : les deux livres *Aux nations*, l'*Apologétique*, l'Exhortation *Aux martyrs*, *Du Témoignage de l'âme*, le livre *Contre les Juifs*, celui *Des spectacles*, celui *De l'Idolâtrie*, les deux livres *Sur la toilette des femmes*, les deux livres *A sa femme*, *Ad uxorem*, le traité *Du baptême*, ceux *De la pénitence*, *De la prière*, *De la patience*, *De la prescription*, De « præscriptionibus hæreticorum ».

Montaniste, il composa le traité *Sur le voile des vierges*, *l'Exhortation à la chasteté*, le travail *Contre Hermogène*, celui *Contre les Valentiniens*, les cinq livres *Contre Marcion*, le traité *De l'âme*, ceux *De la chair du Christ* et *De la résurrection de la chair*, le traité *Contre Praxéas*, l'opuscule *Du manteau*, les traités *De la pudicité* et *De la monogamie*, l'opuscule *Sur le jeûne*, les livres *Sur la couronne* et *Sur la fuite dans la persécution*, le *Scorpiaque*, la lettre *A Scapula*.

Tous ces ouvrages se répartissent, d'après leur sujet et leur but, en trois groupes : écrits apologétiques qui prennent à tâche de défendre la religion chrétienne et de combattre le paganisme et le judaïsme ; écrits polémico-dogmatiques qui vont à réfuter l'hérésie en général et divers hérétiques en particulier ; ouvrages ascétiques consacrés à différents problèmes de la morale chrétienne ou de la discipline ecclésiastique.

V. Tertullien apologiste. — Au premier rang des apologies de Tertullien, sinon par la date, du moins par l'importance du sujet comme par les beautés littéraires dont

elle étincelle, on trouve l'*Apologétique*. Plaidoyer en 50 chapitres, ou plutôt brochure adressée aux gouverneurs des provinces de l'Empire (1), et d'abord, naturellement, au gouverneur de l'Afrique, en faveur des chrétiens. Les préludes sanglants d'une persécution avaient mis la plume aux mains de l'auteur ; nul doute que la brochure n'ait été lancée dans les dernières années du IIe siècle, probablement elle remonte à l'automne de l'an 197.

Le ton en est amer et le style incisif ; tout y jure avec l'Octavius. Mais ce n'était pas seulement la langue qui était nouvelle, la défense du christianisme y prenait un caractère nouveau et déployait des ressources vraiment inattendues. Les autres apologistes grecs ou latins se plaisaient à parler en philosophes au nom de la raison, du bon sens, de l'humanité. Le premier, Tertullien parle en juriste et en politique ; il s'adresse beaucoup moins comme ses devanciers à l'homme qu'au magistrat romain. Il critique et convainc d'injustice les procédures et la jurisprudence qu'on applique aux chrétiens ; discute pied à pied et réduit à néant les accusations dont on les charge : mépris des dieux et des empereurs, indifférence du bien public, complots contre la sûreté de l'Etat. En même temps que l'éloquent avocat plaide la cause des chrétiens, il accable leurs adversaires de railleries sanglantes et d'invectives immortelles ; il tient à la fois, peut-on dire, la lance et le bouclier. « La vérité, s'écriait-il, ne demande pas grâce, elle ne s'étonne même pas de se voir traitée comme elle l'est (2). » « Plus vous nous massacrez, plus notre nombre s'accroît ; c'est une semence que le sang des chrétiens, *semen est sanguis christianorum* (3) ». — L'*Apologétique*, par la nouveauté et l'à-propos de la mé-

1. Ch. I.
2. *Apol.*, I.
3. *Ibid.*, 50.

thode, frappa vivement les esprits; traduite bientôt en grec (1), la chrétienté entière l'adopta et elle devint, en Orient comme en Occident, la défense de l'Église menacée.

Ce n'était pas pour le prêtre de Carthage son coup d'essai. Quelques mois auparavant, et selon toute apparence dans l'été de l'année 197, il avait préludé à l'*Apologétique* par les deux livres *Aux nations*. Ebauche tracée visiblement à la hâte, du premier jet, au souffle de l'inspiration, mais qui ne nous est parvenue que très mutilée et très incomplète.

Entre les deux ouvrages néanmoins éclate une différence qui tient à leurs caractères respectifs. L'*Apologétique* qui avait affaire aux magistrats romains, est un modèle de discussion juridique; les livres *Aux nations*, destinés au grand public païen, sont, avant tout, œuvre de rhétorique et de philosophie. Le ton y est animé et respire la passion: ici encore, à chaque page l'auteur passe de la défensive à l'offensive, et le second livre va tout entier à prouver le néant des divinités païennes. La parole évangélique rappelée par Tertullien, peut servir d'épigraphe à l'ouvrage entier: « Arrachez la paille de votre œil, ou plutôt arrachez-en la poutre; vous ôterez ensuite la paille de l'œil d'autrui. »

Quinze ans plus tard (212), la lettre *A Scapula*, lettre éloquente et pure de tout excès, ramassait en 5 chapitres, pour les jeter à la face de l'odieux proconsul, les arguments qui remplissent l'*Apologétique* et les deux livres *Aux nations*. Proconsul d'Afrique de 211 à 213 environ, suivant J. Schmidt, Scapula se distinguait par sa cruauté contre les chrétiens. Tertullien l'adjure de craindre et

1. Harnack, *La version grecque de l'Apol. de Tertullien*, Leipz., 1892, a montré que la version grecque de l'*Apol.* n'est pas de Tertullien lui-même; elle aurait paru d'abord en Orient et serait peut-être de Julius Africanus.

'éviter les vengeances divines, qui ont atteint plus d'une ois déjà les persécuteurs.

Entre temps un petit livre d'or, l'opuscule *Du témoignage de l'âme*, s'employait à développer une des preuves le l'*Apologétique* (1), empruntée primitivement à l'*Octavius*, le témoignage de l'âme en faveur du christianisme. L'âme de l'homme, écrit Tertullien, est naturellement chrétienne, écoutez le païen lui-même dans les cris qui lui échappent, et généralement dans son langage de tous les jours ; il atteste malgré lui, pour ainsi dire, l'existence et l'unité de Dieu, l'existence des esprits mauvais, notre propre immortalité ; la foi religieuse qu'il exprime ainsi naturellement, cadre à merveille avec le dogme chrétien.

Le livre *Contre les Juifs* (14 chap.) à en croire l'auteur, ne serait avec des retouches que le récit d'une discussion entre un chrétien et un prosélyte juif, à peu près comme le *Dialogue* de saint Justin contre Tryphon. Presque tout l'ouvrage est consacré à prouver que les prophéties messianiques de l'Ancien Testament se sont pleinement accomplies en Jésus de Nazareth.

VI. Tertullien théologien polémiste. — En face de l'hérésie et spécialement de la gnose, le chef-d'œuvre de Tertullien est son immortel traité *Des prescriptions contre les hérétiques, De præscriptionibus hæreticorum*. Tertullien, quand il l'écrivit, n'était certainement pas encore sorti du sein de l'Eglise ; impossible toutefois de fixer plus précisément la date de l'ouvrage. L'auteur y prend à tâche, dans les 44 chapitres, de défendre la foi catholique en général, ou mieux d'opposer une fin de non-recevoir à toutes les hérésies, au seul titre d'hérésie, sans distinction de nom ni de couleur.

Le mot de « prescription » était, à Rome, un terme de

1. *Apol.*, ch. XVII.

droit; il s'entendait d'une exception que soulevait le défendeur dans un procès civil, et qui allait, lorsque le juge en reconnaissait le bien fondé, à faire débouter immédiatement le demandeur et à l'empêcher de reproduire jamais la même demande. Cette arme, Tertullien l'emprunte à la procédure romaine; c'est, selon lui, par la prescription que l'Eglise catholique doit, sans phrase et du premier coup, vider sa querelle avec les hérésies.

Point d'hérésie qui ne se targue de posséder la vérité que Jésus-Christ est venu nous annoncer. A quoi bon un examen scrupuleux de cette prétention, une étude attentive des raisons alléguées par l'hérésie? Rien de moins nécessaire. Il est visible que l'Eglise catholique a seule reçu d'en haut le dépôt de la vérité chrétienne. Et de fait, le moyen de ne pas convenir que Notre-Seigneur a confié à ses apôtres la prédication de sa doctrine? Mais que s'ensuit-il? sinon que les églises fondées par les apôtres et les églises en communion avec celles-là et à ce titre justement honorées elles-mêmes du nom d'apostoliques, peuvent seules servir de témoins à la tradition. Les hérétiques ne sauraient être recevables à déposer sur la vérité (1).

La même exception se tire « de la priorité de la vérité et de la postériorité du mensonge (2). » C'est la vérité qui a existé et paru la première; ce qui n'est apparu que plus tard est nécessairement faux. Or, la doctrine catholique est la doctrine primitive, toute hérésie est une nouveauté. De quel droit les hérétiques en appellent-ils à l'Ecriture Sainte? La Sainte Ecriture est la chose de l'Eglise catholique; l'Eglise l'a reçue des mains des apôtres. Ecoutons plutôt son éloquente apostrophe aux hérétiques : « Qui êtes-

1. *Hinc igitur dirigimus præscriptionem, si dominus christus Jesus apostolos misit ad prædicandum, alios non esse recipiendos prædicatores quam (quos) Christus instituit.* Ch. XXI.

1. *Principalitas veritatis et posteritas mendacii,* ch. XXXI.

›us donc enfin? Quel est votre âge, et d'où êtes-vous? Que ites-vous sur mes terres et chez moi, vous qui n'êtes pas ıes enfants ? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma fo-ėt? qui vous a permis, Valentin, de détourner mes ›urces? Apelles, qui vous a autorisé à déplacer mes ornes ? C'est mon bien ; comment pouvez-vous ici chaner à votre gré les semailles et les pacages? C'est mon ·ien ; de tout temps il est à moi ; les maîtres légitimes n'en ont transmis authentiquement la possession ; je suis 'héritière des apôtres (1). » Ainsi Tertullien sapait par la ›ase les hérésies de tous les temps et de tous les lieux (2). Le IIIe livre du traité de saint Irénée *Contre les hérésies* lui ı servi de modèle (3) mais, de sa logique passionnée, de sa verve brûlante, il anime et féconde l'idée de saint Irénée, à laquelle il prête, en la développant, la langue du barreau.

Avec les écrits que nous allons nommer, l'infatigable polémiste prend à partie les sectes particulières (4).

VII. Tertullien, théologien polémiste (suite). — Dans le traité du baptême, il fait face aux Gajanites (Caïnites?) et défend contre leurs assauts la doctrine catholique touchant le baptême, ses effets et sa nécessité. Au chap. xv, il déclare bien avant saint Cyprien, que le baptême conféré par les hérétiques est nul et invalide.

Le dualisme gnostique à son tour tombe sous les coups du livre *Contre Hermogène* en 45 chapitres. Tertullien flagelle notamment Hermogène, ce peintre de Carthage qui soutenait l'éternité de la matière et déniait en conséquence à Dieu le titre de créateur. Ce fut aussi contre cet Hermogène que Tertullien publia un livre aujourd'hui perdu, le *De censu animæ*, pour réfuter l'erreur qui faisait naître

1. Ch. xxxvii.
2. *Adversus hæreses omnes*. ch. xliv.
3. Cf. § 24, iv.
4. Nombre de manuscrits et d'éditions nous donnent, à la suite des *Prescriptions* et comme en guise de supplément, un opuscule nettement apocryphe, le *Libellus adversus omnes hæreses*. Cf. *supra*, § 25, iv.

l'âme des énergies de la matière, et non du souffle de Dieu

Le traité *Contre les Valentiniens*, en 39 chap., n'est fond et sauf des retouches, que la reproduction du livre de saint Irénée (2).

Bien autre est l'importance qu'a prise et gardée la p mique de Tertullien *Contre Marcion*. L'ouvrage comp cinq livres : les trois premiers vont à venger le dogm l'unité de Dieu, d'un Dieu juste et bon, qui est à la celui de l'Ancien Testament et celui du Nouveau ; les d derniers discutent et rejettent le canon du Nouveau T tament que proposait Marcion et font justice des an thèses ou antinomies imaginées par l'hérésiarque en la Loi et l'Evangile. Des cinq livres le premier ne est parvenu que dans une troisième rédaction de l'an 20 L'édition primitive, en effet, faite à la hâte, appelait des touches, sinon une refonte ; mais l'auteur avait à pe revu et augmenté ce premier travail que le manuscr la deuxième édition lui fut dérobé (4).

Dans son traité *De l'âme* (58 chapitres), Tertullien s met les diverses théories philosophiques de l'âme à sa p nétrante critique. Il a profité surtout, en y puisant pleines mains, de l'ouvrage aujourd'hui perdu du m cin Soranus d'Ephèse, un contemporain de Trajan. C la gnose qui est le point de mire de Tertullien et q presse de ses arguments. Sans s'inscrire en faux con l'immatérialité de l'âme, l'auteur ne laisse pas d'attrib à l'âme certaines propriétés du corps (5) ; impossible au trement, selon lui, d'assurer à l'âme son caractère d substance, sa réalité. Tertullien ne peut s'élever à l'i

1. *Ex materiæ potius suggestu quam ex Dei flatu. De anim.* ch. ... ch. III.

2. Cf. § 24, II.

3. Ch. XV ; cf. *supra*, IV.

4. Ch. I.

5. *Animæ corpus asserimus propriæ qualitatis et sui generis*, ch. II.

une substance purement spirituelle et dans son traité *ur la Chair du Christ* (ch. XI), il n'hésite pas à formuler ɜtte thèse : « Tout ce qui est corps a son genre à soi, il y a d'incorporel que ce qui n'est pas ». Mais l'âme, d'où ient-elle ? Tertullien, jouet d'une nouvelle erreur, se fait ɜi le champion du génératianisme ou traducianisme, ɔus sa forme la plus grossière. L'âme comme le corps est ɜ fruit de la génération ; des âmes du père et de la mère e détache le germe d'une âme nouvelle, un rejeton, pour .insi dire, de la race d'Adam, « velut surculus quidam ex natrice Adam (1) ».

L'esprit du montanisme, la date de la composition, 'ensemble des idées, tout rattache étroitement au traité *De l'âme*, le livre *De la chair du Christ*, et celui *De la résurrection de la Chair*. Le livre *De la chair du Christ* (24 chap.) établit, à l'encontre des gnostiques Marcion, Apelles, Valentin et Alexandre, la réalité comme la nature humaine de la chair du Sauveur. Tertullien ose y soutenir que Jésus-Christ était laid (2), assertion étrange, mais qui fait voir à merveille tout ce qu'il manquait d'idéalisme à l'écrivain. Le traité *De la résurrection de la chair*, en 63 chap., commence par venger des objections de la gnose la foi à la résurrection des corps ; puis l'Ecriture Sainte à la main, il assied et met en pleine lumière avec une éloquence que nul Père n'a égalée le dogme de la résurrection. Entre la première partie, la partie polémique (ch. III-XVII) et le traité d'Athénagore sur le mêmesujet (3) l'analogie saute aux yeux.

Enfin le traité *Contre Praxéas* (31 chap.) prend en mains la cause du dogme trinitaire et accable sous une pluie de textes et d'invectives l'hérésie des patripassiens (4). C'est

1. Ch. XIX.
2. Ch. IX.
3. *Supra*, § 18, III.
4. Ch. II et suiv. Cf. *De pudicitia*, XXI, l'expression digne de remarque : « Trinitas unius divinitatis (= deitatis) Pater et Filius et Spiritus Sanctus. »

ici que nous trouvons pour la première fois le m
« Trinité » dans son sens traditionnel, désignant les t
personnes divines. Pas plus que la psychologie, la t
dicée de Tertullien n'est exempte d'erreurs et Dieu, co
l'âme, nous apparaît, avec je ne sais quoi de matéri

VIII. Tertullien moraliste. — Dans la belle exhort
Aux martyrs (6 chap.), de même date que l'*Apolog*
Tertullien s'adresse aux fidèles qui languissaient da
cachots, probablement de Carthage, et y attendaie
dernier supplice ; à ces martyrs désignés, Tertullie
digue, pour les affermir, encouragement et consolat
leur prêche patience et persévérance.

C'était dans l'Eglise du II[e] siècle une question grav
très débattue que celle de savoir si le chrétien doit se
nir loin des plaisirs, des honneurs, des affaires, de to
qui semblait aux Romains de ce temps mériter la pei
vivre. Et d'abord, un chrétien peut-il assister aux jeux
cirque et du théâtre ? Tertullien dans son livre *Des sp*
tacles (30 chap.) étudia la question sous toutes ses face
la trancha net par la négative. Il ne crut pas tout
avoir épuisé son sujet, et il exprima plus complètem
sa pensée dans le traité en 24 chapitres, *Contre l'idol*
qui fait suite au livre *Des spectacles*, et où le moraliste
traitable, discutant l'un après l'autre les cas de conscie
qui tourmentaient les âmes, somme les fidèles de rom
tout rapport avec l'idolâtrie. Naturellement il proscri
fabrication et la vente des idoles, la construction ou
réparation des temples, la vente de l'encens, des victim
et des fleurs, etc. Seulement il va plus loin : défense
chrétien, sous peine d'apostasie, de se faire maître d'é
ou professeur de belles-lettres ; défense au chrétien, pa
mêmes raisons, de s'enrôler et de servir.

Mais devant la persécution quelle attitude gard

1. Ch. VIII : « Quis enim negabit Deum corpus esse, etsi Deus spiritus
spiritus enim corpus sui generis in sua effigie. »

faire ? C'est pour tracer aux fidèles une ligne de conte dans ces heures d'angoisses que Tertullien, passé au ntanisme, composa, selon toute apparence dans les iées 211 et 212, trois de ses écrits. Le premier, son paloxal et fâcheux opuscule *De la couronne du soldat*, en chapitres, met en relief le trait suivant : Un soldat chrén appelé à recevoir le *donativum* après une victoire, aignit en se couronnant le front de faire acte d'idolâe (1), et se présenta la couronne de lauriers à la main, on sur la tête suivant l'usage. Comme on lui en demanait la cause : « Je suis chrétien », répondit-il. Et aussitôt té en prison, il s'y préparait au martyre. Ses frères dans foi blâmèrent son écart de zèle ; Tertullien, avec sa empe d'esprit, exalte l'héroïsme du soldat. Ailleurs enore son intransigeance éclate ; l'écrit *De la fuite* (14 chap.) ompt en visière avec l'opinion des docteurs catholiques t ne permet au chrétien pendant la persécution pas plus le fuir que de se racheter. A côté de ce livre déclamatoire et faux, nous en trouvons un excellent, le *Scorpiaque* ou le remède contre la piqûre du scorpion (15 chap.). Tertullien y bat en brèche les lâches théories des gnostiques, Basilidiens ou Valentiniens, ces « nouveaux scorpions », et célèbre les mérites et la gloire du martyre.

Le petit traité *De la prière* (22 chap.), en un style simple et grave, donne d'abord une explication du *Pater*, cet « abrégé de tout l'Evangile », puis, diverses instructions sur la prière en général.

Le livre *De la patience* (16 chap.) nous fait lire dans l'âme et le cœur de Tertullien. Le fougueux Africain ose vanter la beauté de la patience, ses charmes et ses mérites. C'était, sinon impudence, du moins témérité pure ; l'auteur en convient de bonne grâce : « satis temere, si non etiam impudenter », mais il ressent de la consolation à parler de ce qu'il ne possède plus ; quoi d'étonnant qu'un

1. Cf. Clem. Al. *Paed.* II, 8 : Migne, *P. G.* VIII, 481.

malade ne se puisse taire des bienfaits de la s

Dans les 12 chapitres du traité *De la pénitence*, T lien, catholique, nous signale, au sein de l'Eglise. sortes de pénitences : l'une frappe le catéchum expiation des péchés antérieurs au baptême ; l'au pénitence canonique, est imposée au chrétien q rendu coupable d'une faute mortelle, idolâtrie, m adultère, et nul, avant de l'avoir accomplie, ne peut dans la communion de l'Eglise. Mais plus tard le p Carthage, au fort de sa fièvre montaniste, s'inflige même un éclatant démenti. Le pape saint Zé venait de décider que les impudiques n'avaient à pérer ni du baptême ni de l'absolution (1) ; la sag descendance du pape indigne et irrite Tert « J'apprends, s'écrie-t-il, qu'un décret est porté, u cret péremptoire. Le souverain pontife, c'est-à l'évêque des évêques, décrète : Moi je pardonne aux pudiques et aux adultères, leur pénitence accomplie Il y riposte par son traité *De la pudicité* en 22 chapitres et refuse ouvertement à l'Eglise le pouvoir de pard les péchés mortels, notamment les péchés d'impureté

A peu près en même temps, il lançait contre les ca liques, dédaigneusement appelés du nom de psychiq son livre *Du jeûne*, en 17 chapitres. Pamphlet d criante injustice et d'une violence outrageuse, pour la fense et l'honneur des jeûnes montanistes (4).

1. Cf. *supra*, § 25, VI.

2. *De pudic.*, ch. I. — V. KRAUS, *Histoire de l'Eglise*, éd. franç. t. p. 194 et s.

3. M. E. Rolffs a tenté, avec le *De Pudicitia*, la restitution du décret tifical, qui formait, semble-t-il, un volume de grosseur raisonn *Textes et recherches* de MM. v. GEBHARDT et HARNACK, XI, 3. (N. DES T.

4. C'était, apparemment, une réponse à quelque livre, paru dans R sorti de la main d'un partisan de Calliste, peut-être de la main de Ca lui-même. V. E. ROLFFS, dans les *Textes et recheches*... de MM. Von Geb et HARNACK, XIII, 4. (N. DES T.).

La question du mariage chrétien, celle en particulier s secondes noces, a beaucoup occupé Tertullien, et lui inspiré plusieurs de ses travaux. Le premier en date et plus attrayant de tous est le curieux ouvrage en deux vres, de 8 chapitres chacun, que l'auteur intitule *A ma mme*, « Ad uxorem ». Il y conseille à sa femme, s'il vient i-même à mourir, de rester veuve, ou de n'épouser du oins qu'un chrétien. Sans approuver les secondes noces ne les proscrivait pas. Mais dans la suite son fanatisme ontaniste l'entraîna plus loin, et dans son livre *De l'ex-ortation à la chasteté* (13 chap.) comme dans celui *De la nonogamie*, chef-d'œuvre de polémique (1), en 16 chapitres, il va, perdant toute mesure, jusqu'à ravaler les secondes noces au rang de l'adultère (2). Deux autres ouvrages présentent un vif intérêt historique. Les deux livres *Sur la toilette des femmes*, « De cultu feminarum », en 9 et 13 chapitres, s'élèvent contre le luxe et la coquetterie du temps. Tertullien, dans son livre *Sur le voile des vierges* (17 chap.), prend parti pour la coutume grecque et interdit à toutes les jeunes filles, fussent-elles consacrées à Dieu, de paraître sans voile dans l'Eglise.

L'étrange opuscule *Du manteau* (6 chap.), vers la fin du règne de Septime Sévère, nous offre un plaidoyer tout personnel, où revivent, à défaut du génie, l'impitoyable franchise et la verve satirique de l'ancien avocat. Tertullien, qui jouissait du droit de cité romaine, comme tous les habitants de la colonie de Carthage, et portait la toge, l'avait un beau jour échangée, on ne sait trop pourquoi, contre le manteau des philosophes, le pallium, et du coup

1. C'est encore ici une réplique, très probablement à quelque ouvrage antimontaniste d'Hippolyte ou de Rhodon ; mais sur le nom de l'auteur les critiques ne s'accordent pas. V. E. Rolffs, *Ibid.*, p. 50-109. (N. des T.).

2. « Non aliud dicendum erit secundum matrimonium quam species stupri. ». *De exhort. cast.*, ch. xviii. « Unum matrimonium novimus sicut unum Deum » *De. monog.*, ch. i.

il était devenu la risée de ses concitoyens. Aux plaisanteries et aux menaces notre opuscule répond par un déluge de sarcasmes amers.

IX. Ouvrages suspects et apocryphes. Ouvrages perdus. — Selon quelques savants, le juriconsulte Tertullien (1) à qui les Pandectes ont emprunté plus d'un texte et le prêtre de Carthage ne feraient qu'un. On tient pour apocryphes, un opuscule que nous avons déjà mentionné (2), le *Libellus adversus omnes hæreses*, un fragment, *De execrandis gentium diis*, et diverses poésies, entre autres une pièce, qui date probablement du IVe siècle, sur l'apostasie d'un sénateur chrétien, avec un long poème didactique, de 1302 hexamètres en 5 livres, *Contre Marcion* ou *Contre les Marcionites*, lequel date, semble-t-il, des années 360-370.

Nombre d'ouvrages de Tertullien sont perdus. Quelques-uns de ceux que nous possédons en latin, le traité *Des spectacles* (3), par exemple, celui *Du baptême* (4), celui *Du voile des Vierges* (5), avaient aussi paru dans une édition grecque ; l'auteur lui-même le dit positivement. De tous ces textes grecs il ne nous reste rien. Il ne nous est malheureusement pas resté davantage d'un nombre bien plus considérable encore d'œuvres latines. Tertullien lui-même, ici et là, renvoie ses lecteurs à des livres qu'il avait déjà publiés, au *De spe fidelium* (6), au *De censu animæ adversus Hermogenem* (7), au *De fato* (8), au *De Pa-*

1. *Quæstionum libri* VIII, *De castrensi peculio*.
2. V. *supra*, VI.
3. V. *De cor. mil.*, ch. VI : « sed et huic materiæ... » *Græco quoque stilo satisfecimus*.
4. V. *De bap.*, ch. XV : « *Sed de isto* (Le baptême des hérétiques) *plenius jam nobis in Græco digestum est...* »
5. V. *De virg. vel.*, ch. I : « *Proprium jam negotium passus meæ opinionis, Latine quoque ostendam virgines nostras velari oportere.* »
6. Tert., *Adv., Marc.*, III, 24.
7. *De anim.*; ch. I. Cf. supra, VII.
8. *De anim.*, ch. XX.

radiso (1), à son travail *Adversus Apellicianos* (2). Saint Jérôme, à son tour, rappelle un traité de Tertullien *Sur l'extase*, *De ecstasi* ou Περὶ ἐκστάσεως (3) en sept livres, dont le dernier visait spécialement Apollonius (4), un livre *Sur la Trinité*, *De Trinitate* (5), un autre *Sur les inconvénients du mariage* (6), un autre, enfin, *Sur les vêtements d'Aaron ?* (7) D'après la table des matières du codex Agobardinus, le vieux manuscrit du IXe siècle contenait encore, dans la partie aujourd'hui perdue, le *De carne et anima*, le *De animæ submissione*, le *De superstitione sæculi*.

X. Éditions complètes. — Parmi les éditions complètes de Tertullien, on remarque celles de Beatus Rhenanus, Bâle, 1521, in-8° ; de Martin Mesnart, Paris, 1545 ; de Pamelius, Anvers, 1579, in-f° ; de Rigault, Paris, 1634, in-f° ; de Semler, Halle, 1769-1776, 6 vol. in-8° ; de Fr. Oberthür, lequel n'a guère fait que reproduire le travail de Semler, Wurzbourg, 1780, 2 vol. V., pour plus de détails, Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 9-56.

De nos jours, on doit des éditions nouvelles à Léopold, Leipzig, 1839-1841, 4 vol. ; à Migne, *Patr. lat.*, I, II, Paris, 1844 ; à Fr. Œhler, Leipzig, 1853-1854, 3 vol. in-8°. Signalons surtout l'édition, qui satisfait le mieux aux exigences de la critique moderne, celle que Reifferscheid entreprit au nom de l'Académie de Vienne, et que G. Wissowa, après la mort de Reifferscheid, en 1887, a poursuivie. La première partie a paru à Vienne en 1890 ; elle contient le traité *Des spectacles*, celui *De l'idolâtrie*, les deux livres *Aux nations*, le *Témoignage de l'âme*, le *Scorpiaque*, les traités *De la prière*, *Du baptême*, *De la pudicité*, *Du jeûne*, *De l'âme*. Ces ouvrages se suivent exactement dans l'ordre où le manuscrit d'Agobard et l'édition de M. Mesnart nous les ont transmis. M. de Har-

1. *De anima*, ch. LV.
2. *De carne Christi*, ch. VIII.
3. *De vir. ill.*, ch. LIII ; *ibid.*, ch. LX.
4. Cf. *supra*, § 17, X.
5. *De vir. ill.*, ch. LXX.
6. *Ep.* 22, *ad Eustochium*, ch. XXII : MIGNE, *P. L.*, XXII, 409.
7. *Ep.*, 64, *ad Fabiolam* : MIGNE, *ibid.*, XXII, 622.

tel, dans quatre numéros des *Etudes patristiques*, Vienne, 1890, a publié un excellent commentaire critique de cette première partie. La critique textuelle des ouvrages de Tertullien a aussi occupé M. Klussmann, *Curarum Tertullianearum particulæ*, I-III, Halle, 1881 ; Gotha, 1887, in-8° ; *Excerpta Tertullianea in Isidori Hispalensis Etymologiis* collegit et explanavit M. K., (Prog.), Hambourg, 1892, in-4° ; — J. van der Vliet, *Studia ecclesiastica : Tertullianus*, Leyde, 1891, in-8° ; — E. Kroymann, *Quæstiones Tertullianeæ criticæ*, Inspruck, 1894, in-8°.

XI. Editions partielles de Tertullien. — Dans la foule des éditions à part de l'*Apologétique*, celle d'Haverkamp, Leyde, 1718, in-8°, mérite le premier rang: On la retrouve dans les éditions modernes de J. Kayser, Paderborn, 1865, in-8° ; de Hurter, *SS. Patr. opusc. sel.*, t. XIX, Inspruck, 1872 ; de Léonard, Namur, 1881, in-8° ; de Bindley, Londres, 1889, in-8°. — M. de Lagarde propose une recension nouvelle du chap. XIX de l'*Apologétique* : v. les *Comptes rendus de l'Académie royale des sciences de Gœttingue*, t. XXXVII, 1891. — Is. Pelet, *Essai sur l'Apologétique de Tertullien*, Strasbourg, 1868, in-8°. — Sur les rapports entre l'*Apologétique* et les deux livres *Aux nations*, V. G. de Hartel, *Etudes patristiques*, II. — Les travaux apologétiques de Tertullien en général sont étudiés par Héfélé, *Contributions à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 87-121, Tubingue, 1861 ; et par H. Jeep, *Tertullien apologiste*, dans les *Annales de théol. allem.*, 1864, t. IX, p. 649-687.

Le traité *Des prescriptions* et celui *De la prière* ont été publiés, avec le *Libellus adversus omnes hæreses*, por Routh, *Script. eccles. opusc.*, t. I, Oxford, 1832, 3° éd., 1858. On trouve aussi le traité *Des prescriptions* et celui *Du baptême* dans Hurter, *SS. Patr. opusc. sel.*, t. IX et t. VII. C. Preuschen a édité le traité *Des prescriptions*, Fribourg, 1892. Bindley a publié, avec ce même traité, l'*Exhortation aux martyrs* et la lettre *A Scapula*, Oxford, 1894, in-8°.

Sur le livre *Contre les Valentiniens*, V. Lehanneur, *Le traité de Tertullien contre les Valentiniens*, Caen, 1886, in-8°. — Sur le traité *De l'âme*, v. H. Diels, *Doxographi Græci*, p. 203 et s., Berlin, 1879. — Sur le traité *Contre Praxéas*, v. Lipsius, dans les *Annales de théol. allem.*, 1868, t. XIII, p. 701-724.

Les traités *De la prière*, *De la patience*, *De la pénitence* et l'*Exhortation aux martyrs* ont été publiés par Hurter, *L. c.*, t. II, IV, V. Les traités *De la pénitence*, *De la pudicité* l'ont été par Preuschen, Fribourg, 1891. On doit une édition séparée des *Spectacles* à Klussmann, Leipzig, 1876. Cf. Klussmann, *Adnotationes criticæ ad Tert. libr. de spectr.* (Progr.), Rudolfstadt, 1876, in-8°. — Nœldchen s'étend fort au long sur le traité des *Spectacles* ; v. la *Rev. de th. scientif.*, 1894, t. I, p. 91-125 ; dans le

Philologue, supplément, 1893, t. VI, 2, p. 727-766; et dans les *Nouv. annales de théol. allem.*, 1894, t. III, p. 206-226. — Le traité *De la prière* fait l'objet d'une étude de G. Haller, dans la *Rev. de théol. pratique*, 1890, t. XII, p. 327-354.

L'énigmatique opuscule *Du manteau* a été publié notamment par Saumaise, Paris, 1622, et Leyde, 1656, in-8°. — V. H. Kellner dans la *Revue trim. de théol.*, 1870, t. LII, p. 547-566. — G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 259-304, Paris, 1891, in-8°.

Sur la science juridique et sur les ouvrages de Tertullien, V. Teuffel-Schwabe, *Hist. de la litt. rom.*, 5e éd., p. 939 — sur le poème *Contre Marcion* ou *Contre les Marcionistes*, v. Hückstædt, *Le poème faussement attribué à Tertullien contre Marcion*, Leipzig, 1875, in-8°, et Oxé, *Prolegomena de carmine adv. Marcionitas*, Leipzig, 1888, in-8°. — Sur les poèmes *De Sodoma* et *de Jona*, V. *infra*, § 70, III. Quant au 165 hexamètres sur le début de la Genèse, V. *infra*, § 70, II. — Le poème, *De judicio domini*, figure parmi les œuvres de saint Cyprien, avec ce titre, *Ad Flavium Felicem de ressurrectione mortuorum*, éd. Hartel, 3e part. p. 308-325. Peut-être qu'il est l'œuvre de Verecundus, évêque de Junca au VIe siècle, V. *infra*, § 97, v. « Quisquis vero auctor est, prononce Hartel, *Pref.* p. 68, Musis iratis hoc carmen panxit. »

XII. Ouvrages sur Tertullien. — Nous avons, sur Tertullien en général, nombre de travaux : Néander, l'*Antignostique*, Berlin, 1825, in-8°, 2e éd. 1849 ; — E. Freppel, *Tertullien*, 2 vol., Paris, 1864, 2e éd. 1872 ; — A. Hauck, *Tertullien, sa vie et ses ouvrages*, Erlangen, 1877, in-8°. — Noeldechen, *Tertullien*, Gotha, 1890, in-8°. — V. Courdaveaux, *Tertullien*, dans la *Revue de l'Hist. des religions*, 1891, janv.-février, p. 1-35 ; — Dom Cabrol, *Tertullien selon M. Courdaveaux*, Paris, 1891, in-8°.

Etudes sur la langue de Tertullien, H. Kellner, *Les idiotismes de la langue de Tertullien* : *Rev. trim. de th.*, 1876, t. LVIII, p. 229-261 ; — Hauschild, *Principes et moyens de la formation des mots chez Tertullien*, I, Leipzig, in-4° (Progr.), II, Francfort, 1881, in-4° (Progr.). On compte chez Tertullien 228 mots de sa création ; il en est passé 25 en français, 27 en anglais, et 9 en italien. V. Teuffel-Schwabe, *L. c.*, p. 942.

Etudes sur la chronologie de Tertullien. H. Kellner, *La chronologie de Tertullien*, dans la *Rev. trim. de théol.*, 1871, t. LIII, p. 585-609 ; Le même, *Lien organique et chronologie des ouvrages de Tertullien*, dans *Le Catholique*, 1879, t. II, p. 561-509 ; Le même, *Chronologiæ Tertullianeæ supplementa*, (Progr.) Bonn, 1890, in-4°. — Bonwetsch, *Etudes sur la date des écrits de Tertullien*, Bonn, 1878, in-8°. — Ad. Harnack, *La chronologie des écrits de Tertullien*, dans la *Rev. d'hist. eccl.*, t. II, 1877-1878, p. 572-583. —

Noeldechen, *La date des ouvragès de Tertullien*, dans les *Textes et études*... de Gebhardt et Harnack, t. V, fascic. 2, Leipzig, 1888. — J. Schmidt, *Contribution à la chronologie des ouvrages de Tertullien et à celle des proconsuls d'Afrique*, dans le *Musée Rhénan*, t. XLVI, 1891, p. 77-98.

La doctrine de Tertullien a provoqué entre autres études, celles de Leimbach, *Essai sur Tertullien et sa doctrine de l'Eucharistie*, Gotha, 1874, in-8° ; — Caucanas, *Tertullien et le montanisme*, Genève, 1876, in-8° ; — Nielsen, *La morale de Tertullien*, Schoenberg, 1879, in-8° ; — Hauschild, *Psychologie rationnelle et théorie de l'entendement dans Tertullien*, Leipzig, 1880, in-4° ; — Ludwig, *La morale de Tertullien, du point de vue purement objectif*, Leipzig, 1885, in-8° ; — Esser, *La théorie de l'âme dans Tertullien*, Paderborn, 1893, in-8° ; — Wirth, *L'idée de mérite dans l'église chrétienne, et son évolution historique. I. L'idée de mérite chez Tertullien*, Leipzig, 1893, in-8° ; — Roensch, *Le Nouveau Testament de Tertullien*, Leipzig, 1871, in-8°. Roensch a donné des suppléments dans la *Rev. de th. scientif.*, 1885, t. XXVIII, p. 104 ; — Leimbach, *Tertullien et l'archéolog. chrétienne* : *Rev. de th. histor.*, 1871, t. XLIV, p. 108-157. 430-459 ; — J. Kobberg, *Constitution, culte et discipline de l'église chrétienne, d'après les ouvrages de Tertullien*, Braunsberg, 1886, in-8°.

Voir en outre, Chevalier, *Répert. des sources historiques*, 2157-2159. 2820 ; et Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 43-47.

§ 37. — *Saint Cyprien.*

I. Vie de saint Cyprien. — Pendant que Tertullien, le front découronné, terminait en Afrique sa longue et laborieuse vie, un jeune homme y grandissait, dont le nom allait devenir inséparable du sien. Après le maître, l'élève, un élève qui n'a de son maître ni la profondeur, ni l'énergique concision, ni la féconde originalité, mais qui le surpasse dans l'art de la composition comme par les charmes du style et par la richesse des développements. Après le

génie de haut vol et hardiment initiateur, que les écueils semblent attirer et qui, à la fin, s'y brisent, un esprit plus pratique que spéculatif, toujours sûr de lui-même, et d'une modération aussi ferme qu'avisée. Après la sombre et orageuse figure du prêtre de Carthage, une physionomie sereine et sympathique, toute resplendissante de l'éclat du martyre, celle de l'évêque de Carthage, saint Cyprien. Sous le nom du diacre Pontius nous avons de ce pontife une biographie parfaitement authentique et qui mérite pleine créance (1); mais les ouvrages mêmes de Cyprien nous font pénétrer bien plus avant dans sa vie et lire jusque dans son cœur.

Thascius Cæcilius naquit au commencement du IIIe siècle, à Carthage pense-t-on, d'une famille païenne, riche et considérée. Il cultiva l'éloquence et le droit et conquit à Carthage, dans sa carrière de rhéteur, la gloire avec le succès. Mais à cette âme éprise de pureté morale et douloureusement émue de son impuissance à vaincre ses passions, le paganisme ne pouvait suffire. Ce n'est toutefois que vers l'an 246 qu'un prêtre du nom de Cecilius (2) ou de Cécilianus (3) acheva la conversion commencée. Converti, Cyprien vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres et marcha résolument dans le sentier de la perfection chrétienne, objet de toutes ses aspirations et de tous ses efforts (4). Peu après il entrait dans le clergé, et presque aussitôt, à la fin de l'an 248 ou dans les premiers mois de l'an 249, il était appelé sur le siège de Carthage. C'était envers un néophyte une marque de confiance extraordinaire ; l'avenir devait la justifier brillamment.

La paix dont jouissait l'Eglise permit au nouvel évêque

1. Cf. S. Jérôme, *De vir. ill.*, ch. LXVIII.

2. Cf. S. Jér., *L. c.*, ch. LXVII

3. Cf., la susdite *Vita*, ch. VI.

4. V., dans l'Ep. à Donat, la page où Cyprien préludant aux confessions de saint Augustin, nous fait assister à la crise intérieure qu'il avait subie, Ch. III — IV.

de travailler à restaurer la discipline ecclésiastique et à réprimer les abus qui s'étaient glissés dans les rangs des fidèles ; c'est de ce côté qu'il dirigea tout d'abord son attention. Mais bientôt après, il se voyait réduit à s'éloigner de son Eglise. La persécution de Dèce, en éclatant au début de l'an 250, se déchaîna sur l'Afrique, qu'elle couvrit de ruines et de sang. Cyprien, à l'exemple de saint Grégoire le Thaumaturge et de saint Denys d'Alexandrie, chercha son salut dans la fuite, mais du fond de sa retraite, il ne cessa pas de correspondre avec son troupeau et de le gouverner. Apparentes ou réelles, les apostasies furent nombreuses (1). Quelle conduite fallait-il tenir envers ceux qui avaient faibli ? Sous quelles conditions les admettre au giron de l'Eglise et pardonner leur lâcheté? La question à Rome et à Carthage provoqua un schisme. Tandis qu'une partie de l'Eglise romaine se rangeait derrière le prêtre Novatien, rompait avec le pape saint Corneille pour avoir déployé à l'égard des apostats une mansuétude évangélique, le diacre Féliscissime, dans Carthage, se fit l'organe d'une faction, qui reprochait à l'évêque son extrême sévérité. Mais au printemps de l'an 251, Cyprien put se hasarder à reparaître sur son siège. Par un rare mélange de douceur et de fermeté il sut déjouer les trames des sectaires et bientôt, grâce au zèle infatigable du pontife, l'Eglise de Carthage vit l'unité refleurir dans son sein.

L'heure des épreuves allait encore sonner. Dans l'été de 252, une effroyable contagion, la peste, ravagea l'empire romain, notamment Carthage avec le pays d'alentour. L'édit des empereurs Gallus et Volusien, qui pour détourner le fléau prescrivait partout de solennels sacrifices (2),

1. Il y avait dans ces apostasies divers degrés de culpabilité. On distinguait d'avec les *sacrificati* ou *thurificati* qui sacrifiaient aux idoles et leur offraient de l'encens, les lâches qui, soit à prix d'argent, soit par quelque subterfuge, éludaient l'édit impérial, *libellatici, acta facientes*.

2. Cf. S. Cypr., *Ep.* 59, 6.

ralluma le feu de la persécution. L'avènement de Valérien au trône (mai 253) fit renaître la paix. Mais l'activité de saint Cyprien ne connaissait pas plus le repos, que sa fermeté, de défaillances ; non content d'avoir étouffé le schisme au berceau, défendu les fidèles contre les calomnies et retrempé leur courage devant la mort, il mit son bonheur à instruire son peuple, en composant des traités ascétiques qui lui ont assuré un rang éminent parmi les moralistes chrétiens.

La controverse sur le baptême des hérétiques devait assombrir le soir de sa vie. Le baptême conféré par un hérétique est-il valide ? ou faut-il rebaptiser les hérétiques ou les schismatiques lorsqu'ils rentrent au giron de l'Eglise ? Tertullien avait déjà discuté la question (1) ; l'évêque de Carthage, écho trop fidèle de Tertullien, affirme hautement qu'il est impossible de recevoir le baptême chez les hérétiques, puisqu'ils ne l'ont pas. Trois conciles, tenus à Carthage, sous sa présidence en 255, au printemps 256, et le premier septembre de la même année, se prononcèrent dans le même sens. Mais le pape saint Etienne cassa les décrets de ces trois conciles, et dans sa réponse au primat d'Afrique : « Si quelqu'un, disposait-il, vient à vous, de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde sans rien innover, la tradition, qui est de lui imposer les mains pour la pénitence, puisque les hérétiques eux-mêmes admettent, sans les rebaptiser, ceux qui parmi eux passent d'une secte à l'autre (2). »

1. Cf. *supra*, § 36, VII et IX.

2. S. Cypr. Ep. 74, I : « Si quis ergo a quacumque hæresi venerit ad vos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus illi imponatur in pœnitentiam. » Peters, dans sa *Vie de S. Cyprien* (VII, 3), défend l'interprétation suivante, qui est en effet la plus conforme à la grammaire : qu'on ne réitère aucun rite, excepté ce qu'il est de tradition de réitérer, savoir l'imposition des mains pour la pénitence. Constant, dans ses *Epp. Rom. Pontif.* « Dissert. qua vera Stephani sententia explicatur », n. 20, col. 342, adopte le même sens. Ce qui recommande l'interprétation donnée ci-dessus dans le texte.

Malgré la déplorable opiniâtreté de saint Cyprien (1), il ne semble pas qu'il y ait eu, entre le pape et lui, rupture déclarée, schisme formel. Toujours est-il que, sous le pontificat de Sixte II, successeur d'Etienne, l'évêque entra dans la communion du Saint-Siège.

Aussi bien, la persécution de Valérien avait rejeté la querelle des rebaptisants à l'arrière-plan. Saint Etienne était tombé, en 257, sous les coups des persécuteurs. Le 14 septembre 268, saint Cyprien fut décapité, aux portes de Carthage, dans la villa proconsulaire de Sextus. Il était le premier évêque d'Afrique à recevoir la palme du martyre (2).

II. Ouvrages de saint Cyprien: traités. — Saint Cyprien nous a laissé deux classes d'ouvrages, des lettres et des traités.

Le premier traité sorti de sa plume est cette Epître à Donat en 16 chapitres (3), que l'on range parmi les plus belles productions de l'éloquence chrétienne et qui visiblement suivit de près la conversion de Cyprien (4). Sous forme de confessions, l'auteur y fait voir à son ami Donat, un néophyte comme lui, que le christianisme seul peut satisfaire aux besoins du cœur et aux exigences de l'esprit. Tout y respire un enthousiasme bienfaisant, mais un

bien qu'elliptique et insolite, c'est qu'elle semble être celle des anciens Pères, de saint Cyprien lui-même, *Ibid.*, 2, d'Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 3, de saint Vincent de Lérins, *Commonit.* 9. — La décision pontificale ne fut rendue selon toute apparence ou du moins ne parvint à Carthage qu'après le concile du 1er septembre 256. (N. DES T.).

1. Saint Cyprien tenait-il la question du baptême des hérétiques pour dogmatique de tout point ? ou l'envisageait-il comme une affaire de pure discipline ? Ses lettres attestent dans son jugement à cet égard de l'oscillation et de l'incertitude. (N. DES T.).

2. Cf. *La vie de saint Cyprien*, ch. XIX ; — Prudence, *Peristeph.*, 13.

3. Au titre primitif on a joint plus tard celui de *La grâce de Dieu*, *De gratia Dei*.

4. BOSSUET, dans son beau sermon *Sur la loi de Dieu*, a imité l'*Epître à Donat*. (N. DES T.).

style excessivement fleuri, que saint Augustin ne pouvait s'empêcher de blâmer (1), rappelle encore le rhéteur de la veille.

C'est, au fond, la même pensée qui inspire et anime, vers l'an 248, le traité *De la vanité des idoles*, primitivement intitulé: *Quod idola dii non sint*, en 15 chapitres. Saint Cyprien après avoir dépeint et flétri les mœurs païennes, remonte à la source des désordres et combat les croyances du polythéisme. En attestant, le premier de tous, l'authenticité de ce travail (2), saint Jérôme admire et loue la concision de l'auteur, sa science de l'histoire, l'éclat de son style et de sa pensée. Mais, nulle part ailleurs, Cyprien ne s'est montré moins original; le traité *De la vanité des idoles* n'est guère qu'une compilation, et il n'en resterait presque rien, si l'on retranchait ce qui n'est qu'emprunt à Tertullien et à Minucius Felix.

Après l'assaut du paganisme, la controverse avec les Juifs : les trois livres *Des témoignages*, adressés vers l'an 248 à Quirinus, font pendant au traité *De la vanité des idoles* et à l'*Epître à Donat*. Pour extraire de la Bible les principaux points de doctrine qu'elle renferme, Cyprien groupe autour de 174 propositions, formant chacune un chapitre, les textes de l'Ecriture Sainte qui s'y rattachent. Le Ier livre (24 chap.) met surtout en relief le caractère essentiellement transitoire de la loi mosaïque ; le IIe (30 chap.) établit que Jésus de Nazareth est le Messie, le Rédempteur promis au genre humain. A ces deux livres Cyprien, sur la demande de Quirinus, en ajouta plus tard un troisième (120 chap.), qui comprend une collection de textes relatifs aux devoirs de la vie chrétienne. Ce résumé lumineux de la Bible, ou, si l'on veut, cette concordance, outre qu'elle témoigne de l'authenticité des Livres Saints,

1. *De doctr. christ.*, IV, 14, 31 : MIGNE, *P. L.* XXXIV, 102.
2. *Ep.* 70, *Ad Magnum*, ch. V : MIGNE, *P. L.*, XXII, 663.

nous aide puissamment à connaître la version de l'Écriture que Cyprien avait sous les yeux. Nombre d'écrivains après lui, l'auteur de l'*Adversus aleatores* par exemple, Commodien, Lactance, Firmicus Maternus, ont puisé dans ce riche trésor à pleines mains.

Ce fut dans les premiers temps de son épiscopat, vers l'an 249, que saint Cyprien écrivit ses belles règles de conduite pour les vierges, *De habitu virginum*, ou plus exactement peut-être, *Ad virgines*, en 24 chapitres. Il y recommande surtout aux vierges consacrées à Dieu la modestie des vêtements, le mépris du luxe, l'esprit de pauvreté.

Les schismes de Félicissime et de Novatien fournirent à l'évêque de Carthage l'occasion de publier, en 251, son immortel traité (27 chap.) sur l'unité de l'Eglise, *De catholicæ Ecclesiæ unitate*, ou bien encore *De simplicitate prælatorum*. Ce que saint Ignace d'Antioche en Orient, saint Irénée et Tertullien en Occident avaient écrit de la hiérarchie, Cyprien le recueille, le coordonne, le complète et contribue par là même à l'avancement de la science théologique. L'hérésie et le schisme, déclare le vaillant évêque, sont des armes du démon. Jésus-Christ a fondé son Eglise sur Pierre; Pierre est pour l'Eglise le principe et le centre visible de l'unité. « Le Seigneur parle ainsi à Pierre : Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... (1) ! C'est sur un seul qu'il bâtit son Eglise. Il est vrai qu'après sa résurrection, il confère à tous les apôtres une égale puissance en leur disant : Comme mon Père m'a envoyé, moi, je vous envoie... (2) Mais, pour rendre l'unité manifeste, il veut, en vertu de son autorité, que l'origine de cette même unité commence par un seul. Sans doute les autres

1. Saint Math., XVI, 18-19.
2. Saint Jean, XX, 21-23.

apôtres étaient ce que fut Pierre, admis au même partage de l'honneur et du pouvoir ; mais l'unité est le point de départ, afin de montrer qu'il n'y n'a qu'une Eglise du Christ » (1). Hors de l'Eglise du Christ, pas de salut. » On cesse d'avoir Dieu pour père, quand on n'a plus l'Eglise pour mère. Rompre avec l'Eglise, c'est se perdre, de même qu'au temps du déluge nul homme n'a pu être sauvé hors de l'arche » (2). L'Eglise du Christ doit être nécessairement une. « Le Seigneur dit : *Mon Père et moi, nous sommes un* (3). Et ailleurs (4) il est écrit du Père, du Fils et du Saint-Esprit : *Ces trois personnes sont une même chose*. Quoi ! il se pourrait que cette unité, assise sur la parole de Dieu et reflet des mystères du ciel, fût déchirée au sein de l'Eglise et sombrât sous les coups des volontés qui s'entrechoquent ! (5) » Saint Cyprien voit un symbole de cette divine unité dans la tunique sans couture du Christ (6), tunique mystérieuse qu'il oppose au vêtement que le prophète Ahias coupa, en douze morceaux (7). Puis il adjure énergiquement les fidèles de fuir les dissensions et les partis et de se serrer toujours autour de leur évêque (8).

III. Traités (suite). — Le traité *Des laps* ou tombés, *De lapsis*, en 36 chapitres, date aussi de l'année 251 ; la persécution venait de cesser, du moins en Afrique, et l'évêque de Carthage avait pu remonter sur son siège. Il salue joyeusement le retour de la paix (9), chante la gloire

1. *De cath. eccl. unit.*, ch. IV.
2. *Ibid.*, ch. VI.
3. Saint Jean, X, 30.
4. I Joan., V, 7-8.
5. *Ibid.*, ch. VI.
6. Saint Jean, XIX, 23-24.
7. III Rois, Vulg. ch. XI. *De eccl. unit.*, ch. I.
8. Ch. VIII et suiv.
9. *De lapsis*, ch. I.

de ses ouailles qui sont restées debout (1). et condamne avec force, en les pleurant, les défections trop nombreuses qui l'avaient contristé (2). Pour ces lapsi, point d'absolution et de réconciliation, sans pénitence et sans satisfaction préalable (3).

Au commencement de l'année 252, paraissait le traité *De l'oraison dominicale*, en 36 chapitres ; l'évêque de Carthage s'y est inspiré de l'ouvrage analogue de Tertullien (4), mais par le charme et l'abondance de ses leçons, il a dépassé son modèle. Un détail intéressant, c'est l'allusion à la préface qu'on récitait au sacrifice de la messe (5).

Au milieu des horreurs de la peste, pendant l'été de 252 saint Cyprien adressa au peuple de Carthage, pour le prémunir contre la tristesse et le découragement, son traité *De la mortalité*. Instruction pastorale en 26 chapitres, où l'on ne sait qu'admirer le plus, la grandeur d'âme de l'évêque ou l'ardeur de sa foi. « Celui-là seul, s'écrie-t-il (6), craint la mort, qui ne veut pas aller au Christ. Celui-là seul ne veut pas aller au Christ, qui ne croit pas qu'il va régner avec le Christ. »

Ce fut aussi pour détacher les âmes de la terre et les préparer au combat de la foi que le primat d'Afrique publia son écrit *Ad Fortunatum* ou *De l'exhortation au martyre* (5 et 13 chap.). Il est probable que l'ouvrage parut à la veille de la persécution de Gallus et de Volusien. L'auteur y résume toute la matière en douze propositions, qu'il appuie sur des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais, comme dans le livre *des Témoignages*, il

1. *Ibid.*, ch. II-III.

2. Ch. IV-XIV.

3. Ch. XV et suiv.

4. Cf. *supra*, § 36, VIII.

5. Ch. XXXI. « Ideo et sacerdos ante orationem, præfatione præmissa, parat fratrum mentes dicendo : Susum (sursum) corda, ut, dum respondet plebs : habemus ad Dominum... »

6. Ch. II

ne fait guère qu'enfiler sans commentaire les textes de l'Ecriture Sainte. On dirait moins un traité ou un discours, qu'une sorte de table des matières, de cadre d'instructions. « J'envoie, dit-il ingénieusement à Fortunat, la laine teinte du sang de l'Agneau : à vous d'en tisser les habits ».

Un magistrat de Carthage, nommé Démétrien, avait dans ses libelles dénoncé les chrétiens aux fureurs populaires. Le traité *Ad Demetrianum* (26 chap.), dont on a suspecté sans raison l'authenticité, vengea les fidèles de ses calomnies et souffleta le calomniateur. Les chrétiens, disaient à chaque instant les païens, sont la cause de tous les malheurs publics, en refusant d'adorer nos divinités. Non, réplique nettement saint Cyprien, ce n'est pas le christianisme, c'est le désordre des mœurs païennes qui provoque la colère de Dieu. Aussi bien, la fin du monde approche, et, depuis longtemps, les prophètes ont prédit pour les derniers jours les épreuves que nous traversons.

Le traité *De l'aumône et des bonnes œuvres*, en 26 chapitres, enflamme le zèle des fidèles pour l'aumône et pour les œuvres de miséricorde.

Les deux traités sur les avantages de la patience, *De bono patientiæ* (24 chap.), et sur l'envie, *De zelo et livore* (18 chap.), appartiennent à la dernière phase de l'épiscopat de saint Cyprien ; ils montrent l'un et l'autre à quel degré l'évêque de Carthage avait su garder sa sérénité d'âme au fort de la controverse sur le baptême des hérétiques. Sans toucher aux blessures encore saignantes, ils prêchent aux esprits échauffés le calme et l'abnégation. L'opuscule *Sur les avantages de la patience* est une imitation du traité parallèle de Tertullien (1) : ici et là, même plan et même marche du discours ; la ressemblance s'étend jusqu'aux détails. A la suite des traités de saint

1. Cf. *supra*, § 36, VIII.

Cyprien les éditions modernes nous donnent les votes des 87 évêques africains qui prirent part au concile du 1er septembre de l'an 256, 85 en personne, 2 par un procureur, l'évêque d'Oëa : « Sententiæ episcoporum numero LXXXVII de hæreticis baptizandis. »

IV. Lettres. — Les éditions modernes de saint Cyprien ont recueilli, sous le nom du grand évêque, 81 lettres; on en compte 65 de la main de Cyprien ; les autres pour la plupart lui sont adressées. Toutes, celles-là comme celles-ci, datent du glorieux épiscopat de saint Cyppien (248 ou 249-258). Presque partout, on y entend l'écho des querelles qui troublaient alors l'Eglise : controverse sur la réhabilitation des apostats ou des Laps, schismes de Novat et de Novatien à Carthage et à Rome, controverse sur la validité du baptême des hérétiques. Nombre de lettres rendent un témoignage éclatant à la primauté de l'Eglise romaine. Quelques-unes, lettres d'encouragement et de consolation aux confesseurs, sont d'une saisissante beauté. La lettre LXIIIe déroule à nos yeux le dogme chrétien du sacrifice de la Messe.

Les lettres de saint Cyprien ont, dans l'histoire du droit canonique, une importance capitale. On y voit se dessiner, dans presque toutes ses lignes, la constitution de l'Eglise vers le milieu du IIIe siècle, et c'est en bien des lieux, sur leur base, que la discipline ecclésiastique s'est assise et développée. En Afrique, en Italie, en Espagne, en Gaule, peut-être aussi en Angleterre, les recueils de droit empruntaient plus ou moins leurs décisions aux lettres de saint Cyprien, et les diverses recensions qui nous ont transmis ces lettres, portent visiblement les traces de leur importance juridique, aussi bien que de leur mise en œuvre à travers les provinces de l'Eglise.

V. Ouvrages perdus, suspects, apocryphes. — *Il s'en*

1. Cf. *supra*, XI-XIII.

faut que nous possédions toutes les lettres de l'épiscopat de saint Cyprien ; un assez grand nombre de ces lettres est perdu.

Plusieurs traités, sous le nom du métropolitain de Carthage, sont d'une authenticité suspecte. Nommons le *De spectaculis*, en 10 chapitres, le *De bono pudicitiæ*, en 14 chapitres, le *De laude martyrii*, en 30 chapitres, le traité contre le rigorisme impitoyable de Novatien, *Ad Novatianum* (18 chap.), l'*Exhortatio de pænitentia*. Peut-être Cyprien, encore rhéteur, a-t-il pris part à la rédaction des *notæ Tironianæ*, recueil d'abréviations à l'usage de la sténographie.

Une foule d'écrits ont été rangés bien à tort parmi les ouvrages de saint Cyprien. Tel le traité *De rebaptismate* (1) (19 chap.), œuvre de polémique où l'évêque de Carthage est pris à partie et la validité du baptême des hérétiques proclamée ; tels encore l'*Adversus aleatores* (2), le *De duobus montibus* ou *De montibus Sina et Sion*, en 15 chapitres, la lettre *Ad Vigilium episcopum de Judaïca incredulitate*, préface en 10 chapitres d'une version latine de la *Disputatio Jasonis et Papisci* (3), l'*Adversus Judæos*, en 10 chapitres, le *De duodecim abusivis* ou *abusionibus sæculi*, en 12 chapitres, le *De singularitate clericorum* (46 chap.), le *De pascha computus* (23 chap.), etc. La liste se grossit de sermons, de lettres et de poèmes. Quelques ouvrages, qui circulaient autrefois sous le nom de saint Cyprien, n'ont pas encore été imprimés.

VI. Génie de saint Cyprien. — L'évêque de Carthage est avant tout, non pas un spéculatif, mais un homme d'ac-

1. Selon W. Schuler, *Rev. de théol. scientif.*, 1897, 4e cahier, le *De rebaptismate*, œuvre d'un évêque entaché de l'esprit novatien et dont le nom est resté inconnu, aurait paru en Italie, peu après le concile de Carthage du 1er septembre 256. (N. DES T.).

2. V. *supra*, § 35, VI.

3. V. *supra*, § 21, I.

tion, un croyant, non pas un métaphysicien. Toujours et partout, il met sa plume au service de la morale chrétienne, de la discipline et de la hiérarchie.

Point d'idée qu'il se plaise mieux à développer et à défendre que celle de l'unité dans l'Eglise. Cette idée dans tous les travaux dogmatiques du saint docteur est à la fois, on peut l'affirmer sans crainte, la base et le couronnement. C'est dans son traité *De l'unité de l'Eglise* que Cyprien plus que nulle part ailleurs se montre original. Mais, ici même, l'enseignement, tout dogmatique qu'il est au fond, revêt de préférence la couleur de l'exhortation morale ; l'auteur parle au cœur et à la foi des chrétiens et s'appuie sur l'autorité de la Sainte Ecriture. La voix de l'Ecriture a pour lui bien plus d'attraits et de prestige que la voix de sa propre pensée. Les trois livres *Des témoignages* et le traité de l'*Exhortation au martyre* ne nous offrent qu'un tissu de passages scripturaires.

Indépendamment de la Bible, les œuvres de Tertullien sont aux mains de l'évêque de Carthage une mine précieuse et largement exploitée. « Le bienheureux Cyprien, écrivait saint Jérôme, est l'élève de Tertullien, comme l'attestent ses écrits (1) ». Et c'est du nom de « maître » que Cyprien lui-même avait coutume d'honorer son illustre devancier (2). Il y a tel de ses ouvrages où l'imitation du maître sent presque le plagiat : ainsi, de l'opuscule *Sur les avantages de la patience*, on dirait après tout une seconde édition du traité parallèle de Tertullien. Mais, si le disciple emprunte souvent ses pensées au maître, il se distingue visiblement d'avec lui par le style et par la composition. Claire, facile et coulante, sa langue nous charme, sans choc et sans heurt : « Le bienheureux Cyprien, disait encore saint Jérôme (3), est comme une source très pure,

1. Ep. 84, ad. Pamm. et Oc., ch. II : Migne, *P. L.*, XXII, 744.
2. S. Jér., *De vir. ill.*, ch. LIII ; cf. *supra*, § 36, III.
3. Ep. 58, ad Paulinum, ch. X : Migne, *P. L.*, XXII, 585.

ı cours doux et paisible. » Chez lui, l'expression est ¡ours animée et relevée par la chaleur du sentiment ; ıime à tracer des tableaux, et ses allégories choisies ·c goût et fouillées dans les moindres détails, ont servi ır une bonne part de modèles aux âges suivants. Mais ssons Lactance caractériser le talent littéraire de int Cyprien : « Il avait dans l'ésprit, remarque Lactance, la facilité, de la richesse, de la suavité, dans le style, qui en est la qualité première, de la clarté, si bien ı'on ne sait qu'admirer le plus en lui, l'éclat de son ıoquence, le bonheur de ses explications, la force persuaive de ses discours (1). »

VII. Saint Cyprien et la postérité. — La physionomie de ·yprien rayonne dans l'histoire de l'éclat le plus pur, et 'Occident n'a jamais marchandé aux ouvrages de l'éloquent évêque sa sympathique admiration. Lactance après avoir apprécié assez froidement Minucius Felix et Tertullien (2), conclut sa critique en disant : « Il n'y a donc au-dessus d'eux qu'un seul auteur illustre, ce Cyprien qui, dans sa chaire de rhétorique, avait acquis une grand gloire et dont les livres étincellent en leur genre de rares beautés(3). » Sans doute les païens lettrés se moquaient de lui, et, par une raillerie fort médiocre que Lactance a pris soin de rapporter (4), de *Cyprien* ils faisaient κόπρος, fumier. Mais ces moqueries mêmes attestent l'estime singulière et la vénération qui, dans l'Eglise, entouraient le nom de saint Cyprien.

Un catalogue latin de nos livres sacrés, publié par Mommsen, en 1886, d'après un manuscrit de l'an 359, nomme, aussitôt après les livres canoniques, les écrits du métropolitain de Carthage, et — preuve nouvelle de la

1. *Div. Instit.*, v, 1, 25, éd. Brandt.
2. Cf. *supra*, § 36, III.
3. *Div. Instit.* v, 1, 24.
4. *Ibid.*, v, 1, 27.

vogue dont ils jouissaient ! — compte, en les indiq… les lignes de chacun d'eux. Comment, d'ailleurs, … étonner, lorsqu'on entend Prudence (1) ? « Tout ama… Christ vous lira, Cyprien, étudiera vos œuvres. Le … Esprit, qui s'était épanché, pour les inspirer, sur les … phètes, est descendu du ciel pour vous inonder des … de l'éloquence. »

Saint Jérôme ne jugeait pas à propos d'énumérer … ouvrages catholiques de Tertullien, tant ils étaient pa… connus (2) ! Et, quelques pages plus loin. « A quoi … s'écrie-t-il, une liste des ouvrages de Cyprien ? On … voit mieux que le soleil (3) ! ». Dans les conseils qu… solitaire de Bethléem adressait à une noble Romaine … l'éducation de sa fille, on lit encore : « Que les livres … Cyprien ne sortent pas de ses mains (4) ».

L'évêque d'Hippone, au début d'un sermon (5) pour l'an… niversaire du martyre de saint Cyprien, proclame l'impu… sance de la langue humaine, fût-ce la langue même … héros, à le louer dignement. Dans son traité *Du baptême* (… il ne se fait pas faute d'appeler saint Cyprien « un évêqu… catholique, un martyr catholique : plus il était grand… ajoute-t-il, plus il s'abaissait en toutes choses, afin d… trouver grâce devant Dieu. » C'est dans ce traité que saint … Augustin, aux prises avec les Donatistes, arrache à se… adversaires une de leurs meilleures armes, en réfutant … l'erreur de Cyprien sur l'invalidité du baptême des héré-tiques. Mais il fait preuve, à travers cette discussion, de la plus délicate réserve. Comme il sait ménager la mé-moire du glorieux martyr ! Comme il est attentif à lui chercher des excuses dans les difficultés de la question,

1. *Peristeph.*, hymn., 13, v. 8-10 : *P. L.*, LX, 571.
2. *De vir. ill.*, ch. LIII.
3. *Ibid.*, ch. LXVII.
4. Ep. 107, ad Laetam ; ch. XII : *P. L.*, XXII, 877.
5. *Serm.* 313, 1 ; *P. Lat.*, XXXVIII, 1423.
6 III, 3, 5 : *P. L.*, XLIII, 142.

ns l'absence d'une tradition unanime ou d'une défini-
n solennelle de l'Eglise, dans cet attachement invio-
ble, héroïque à l'unité, dont Cyprien laisse aux schis-
atiques l'admirable modèle (1).

VIII. Histoire de la tradition des ouvrages de saint Cyprien. Editions complètes, œuvres choisies. — L'histoire définitive de la tradition des œuvres de saint Cyprien n'est pas encore écrite. Il faut rappeler ici ce qu'elle doit à Mommsen : La découverte d'un catalogue des ouvrages du saint docteur, que Mommsen a retrouvé dans deux manuscrits, l'un, le Cod. 12266 de Cheltenham, du xe siècle, l'autre du xie, le Cod. 133 de Saint-Gall, et qui reproduit un exemplaire de l'an 359. V. l'*Hermès*, 1886, t. XXI, p. 142-156, et 1890, t. XXV, p. 636-638. Signalons, en outre, les études de Sanday et de Turner sur la découverte de Mommsen. V. *Studia biblica et ecclesiastica*, t. III, 274 et s., 308 et s., Oxford, 1891; une étude de J. Wordsworth sur les manuscrits de saint Cyprien à Oxford, *Old Latin Biblical Texts*, n° II, Oxford, 1886, in-4°; — l'excellent travail de Gœtz, *Histoire des ouvrages de saint Cyprien jusqu'à l'âge des premiers manuscrits que nous possédons*, Bâle, 1891. Ce qu'exige l'achèvement d'une telle histoire, M. de Lagarde a voulu l'indiquer, non sans provoquer plus d'une réserve, *Symmicta*, I, p. 65 et s., Gœttingue, 1877.

Parmi les éditions complètes des œuvres de saint Cyprien, on remarque celles d'Erasme, Bâle, 1520, in-fol.; — de G. Morel, Paris, 1564, in-fol.; — de Pamélius, Anvers, 1568, in-fol.; — de Rigault, Paris, 1648, in-fol.; — de Fell et Pearson, Oxford, 1682, in-fol.; — de Baluze et Dom Maran, Paris, 1726, in-fol. On trouvera sur ces éditions des renseignements précis dans Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 102-131, et dans Hartel, Préface de l'édition que nous indiquerons plus bas, Vienne, 1868-1871, part. III, p. 70-87. — L'édition de Goldhorn dans la Collection de Gersdorf, t. II, III, Leipzig, 1838, s'appuie sur celle de Fell et Pearson. L'édition de Migne, *P. L.*, IV, Paris, 1844 (v. aussi : III et V) n'est qu'une copie très défectueuse de l'édition de Baluze et Maran. C'est à G. Hartel que l'on doit la dernière et la meilleure des éditions complètes de saint Cyprien, *Corpus script. eccles. lat.*, t. III, part. I-III, Vienne, 1868-1871.

1. II, 7, 12 et s. *P. L.*, XLIII, 133 et s.

Routh a publié quatre traités de l'évêque de Carthage dans ses *eccles. opusc.*, t. I, Oxford, 1832, 3e éd., 1858. — Krabinger a f. raître un choix des ouvrages de saint Cyprien, Tubingue, 185 traités), et Tub., 1859 (sept traités). Dans ses *SS. Patrum* op. Hurter donne, t. I, la *Lettre à Démétrien*, et le traité *De l'u l'Eglise*, t. II, le traité *De l'Oraison dominicale*, t. IV, ceux *De l... lité, Des œuvres et de l'aumône, Des avantages de la patience*, t. traité *de lapsis*, t. XXI, des lettres choisies.

IX. Editions, versions, étude de quelques ouvrages is: — Sur le livre *des Témoignages*, cf. Dombart, dans la *Revue de scientif.*, t. XXII, 1879, p. 374-389. — Sur les *Règles de conduite les vierges*, cf. Haussleiter, dans les *Commentationes Wœlfl...* Leipzig, 1891, in-8°, p. 377-389. M. F. Hyde a publié à part, Bucking 1853, le traité *De l'unité de l'église*; M. l'abbé Cordier en a fait par une traduction française, 2e éd., Paris, 1881. — On doit à J. Tan une édition avec des remarques du traité *De la mortalité* et du *Contre Démétrien*, Turin, 1887, in-16. M. Aubé révoque en doute l' thenticité du traité *Contre Démétrien*. *L'Eglise et l'Etat dans la se moitié du* IIIe *siècle*, p. 305 et s., Paris, 1885, in-8°. — Miodonski d. son édition de l'*Adversus aleatores* (cf. *Supra*, § 35, VI), a publié ... lettres du recueil épistolaire de saint Cyprien, écrites en latin po... laire, les lettres 8, 21-24. — V. Ritschl, *De epistulis Cyprianicis*, Ha 1885, in-8°. — Les *sententiæ episcoporum* (cf. *supra*, III, vers la fin), ai que les lettres de saint Cyprien à Quintus et à Fidus (71 et 64), ont traduites du latin en grec et, vers l'an 687, du grec en syriaque. La version grecque des *Sententiæ episcoporum* se trouve par extraits dans Migne, *P. L.*, III, 1080-1102; M. de Lagarde, le premier, l'a publi... intégralement, dans les *Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ græc.* 1856, p. 37-55. M. l'abbé Martin a publié le texte syriaque des deux lettres précitées, et quelques autres fragments syriaques et arméniens sous le nom de saint Cyprien : V. Pitra, *Analecta sacra*, t. IV, p. 79-8..., 338-344 ; cf., t. II, p. 288-291.

De tous les ouvrages suspects et apocryphes qui portent le nom de saint Cyprien, une partie seulement a trouvé place dans l'édition de Hartel (parte 3). *L'Exhortation à la pénitence* n'y figure pas, non plus que chez Migne (cf. *P. L.*, IV, 827). Wunderen, Erlangen, 1889, in-8°, et Miodonski, Cracovie, 1893, l'ont tour à tour publiée.

Matzinger, *Le traité de saint Cyprien De bono pudicitiæ*, Nuremberg, 1891, in-8°, et Wœlfflin, *Archives de lexicographie lat.*, t. VII, 189..., p. 1-22, avaient rangé parmi les lettres authentiques du métropolitain de Carthage, deux écrits tenus longtemps pour suspects, le *De bono pu-*

iæ et le *De spectaculis*. Avec grande raison, C. Weyman, *Annales* *riques*, 1892, t. XIII, p. 737-748 ; 1893, t. XIV, p. 330 et s., et umler après lui, *Rev. trim. de théol.*, 1894, t. LXXVI, p. 223-271, les attribués l'un et l'autre à Novatien (cf. *infra*, XII). Les deux ouges sont assurément de la même main.

ur la collaboration de Cyprien aux *notæ Tironianæ*, cf. Schmitz, *nbola philologorum Bonnensium*, p. 540-543, Leipzig, 1864-1867 ; — rtel, édit. de saint Cyprien, pars. III, p. 68 et s.

Sur les 165 hexamètres du début de la Genèse (*ed. Hartel*, pars. III, 283-288), V. *infra*, § 66, II. — Sur les poèmes *de Sodoma* et *De Jona*, *id.*, p. 289-301), V. *infra*, § 66, III. — Sur le poème *De Paschæ* *id.*, p. 305-308), V. *infra*, § 65, VIII. — Sur le poème *Ad senatorem* *bid.*, p. 302-305), V. *infra*, § 66, VII. — Sur le poème *De la résurrection*, *l Flavium Felicem* (*ibid.*, p. 308-325), V. *supra*, § 36, XI, sub fin.

On trouve dans Migne, *P. L.*, IV, 925-932, et H. Hagen a aussi publié dans la *Rev. de th. scientif.*, 1884, t. XXVII, p. 164-187, un *Banquet* de saint Cyprien, *Cæna* ou *Cænæ disputatio*, apocryphe sans ombre de mérite.

X. Ouvrages sur saint Cyprien. — Rettberg, *Thascius Cæcilius Cypriannus, évêque de Carthage*, Gœttinge, 1831, in-8°. — Mœhler-Reithmayr, *Patrologie*, t. I, p. 809-893, Ratisbonne, 1840. — Freppel, *Saint Cyprien et l'Eglise d'Afrique au IIIe siècle*, Paris, 1865, in-8° ; 3e ed., 1890. — B. Fechtrup, *Saint Cyprien* ; t. I, Münster, 1878, in-8°. Cf. Fechtrup, *Controverse sur le baptême des hérétiques*, dans le *Dict. théol.* de Wetzer et Welte, 2e éd., t. VII, col. 406-419. — E. Havet, *Cyprien, évêque de Carthage*, dans la *Rev. des deux mondes*, 1885, t. LXXI, p. 27-69. 283-311. — Le Provost, *Etude philologique et littéraire sur saint Cyprien*, Paris, 1889, in-8°. — J. Peters, *La doctrine de saint Cyprien sur l'unité de l'Eglise, en face des deux schismes de Carthage et de Rome*, Luxembourg, 1870, in-8°. — Reinkens, *La doctrine de saint Cyprien sur l'unité de l'église*, Wurzbourg, 1873, in-8°. — H. Grisar, *Rev. de théol. cath.*, 1881, t. V, p. 193-221, cherche à prouver que saint Cyprien, lors du concile du 1er septembre 256, ne connaissait pas encore la décision du pape saint Etienne. — O. Ritschl, *Cyprien de Carthage et la constitution de l'Eglise*, Gœttingue, 1885, in-8°. — E. Kohlschmidt, *Ad constituendam ecclesiæ catholicæ notionem quid Cyprianus, ad emendandam atque instaurandam quid valuerit Lutherus, brevi comparatione exponitur*, Iéna, 1891, in-8°. — P. v. Hœnsbrœch, *Sentiment de saint Cyprien touchant le baptême des hérétiques*, dans la *Rev. de théol. cath.*, 1891, t. XV, p. 727-736. — *Contra*, J. Ernst, *Ibid.*, 1893, t. XVII, p. 79-103. — Le même, *Saint Cyprien fut-il excommunié? Ibid.*, 1894, t. XVIII, p. 473-499. —

P. Corssen, *Le texte des Actes des Apôtres dans saint Cyprien*. [...] 1892, in-4°. — V. la littérature plus ancienne dans Chevalier, [...] *des sources hist.*, 530-531. 2528 : Richardson, *Bibliogr. Synopsis*. [...]

XI. Les papes saint Fabien, saint Corneille, saint L[u]cius I, saint Etienne I, saint Sixte II. — On a, da[ns le] moyen âge, attribué diverses décrétales au pape sain[t Fa]bien (236-250), successeur de saint Antéros (1). Mai[s de] saint Fabien il ne nous est resté rien d'authentique.

Pendant la vacance du Saint Siège, avant l'avènem[ent] de saint Corneille, du mois de janvier 250 au mois [de] mars 251, il y eut entre Carthage et Rome un écha[nge] d'au moins douze lettres ; on les retrouve dans la corr[es]pondance de saint Cyprien (2). Nous avons de saint C[or]neille (mars 251, juin ou juillet 253) deux lettres en lati[n à] saint Cyprien (3) et quelques fragments d'une lettre e[n] grec à l'évêque d'Antioche, Fabius (4). Mais plusieurs [de] ses lettres sont perdues (5).

Les lettres de saint Lucius (juin ou juillet 253 — mars 254) ne sont pas arrivées jusqu'à nous (6).

Les lettres du pape saint Etienne (254-257) ont toutes

1. V. *supra*, § 25, XII. — MIGNE, *Patr. Gr.*, X, 183-202. Cf. JAFFÉ, *Regesta Pontificum Rom.* ; 2e éd., t. I, Leipzig, 1885, n. 92-104.

2. *Epp.*, 8, 9, 20, 21, 22, 27, 28, 30, 31, 35, 36, 37. — Cf. Caspari, *Sources pour l'hist. du symbole baptismal*, III, 437-439. Ad HARNACK, *Les lettres du Clergé de Rome pendant la vacance de l'an* 250, dans les *Dissertat. théol.*, p. 1-36, Fribourg, 1892, in-8°.

3. S. Cypr. *Epp.*, 49-50.

4. Ap. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VI, 43.

5. V. là-dessus CASPARI, *Op. cit.*, p, 39-440. — V. les lettres authentiques de saint Corneille et plusieurs lettres apocryphes sous son nom, dans MIGNE, *P. L.*, III, 699-488; cf. JAFFÉ, *Op. cit.*, n° 105-118.

6. V. des lettres et des décrets apocryphes dans MIGNE, *P. L.*, III, 975-984. Cf. SEEFELDER, *Chronologie des papes saint Corneille et saint Lucius*, I, 251-254, dans la *Rev. trim. de th.*, t. LXXIII, 1891, p. 68-94.

, hors le passage fameux que nous a transmis saint rien (1).

ɜ pape saint Sixte II n'a rien laissé (2). Quant à saint ys, son successeur, V. *supra*, § 30, I.

II. Novatien. — Le prêtre Novatien (3) avait rédigé la re si noble et si ferme que le clergé de Rome, après la rt du pape saint Fabien et pendant la vacance du siège ostolique, fit parvenir à saint Cyprien, sur la réconcition des apostats ou *Lapsi*. Très probablement, une tre lettre du clergé de Rome à l'évêque de Carthage, rs la même époque, est aussi l'œuvre de Novatien (5). ais, quelques mois après, dureté de cœur, étroitesse d'es-it ou ambition déçue, Novatien rompit avec la pratique ɜ l'Eglise romaine, et, s'infligeant à lui-même un écla-ɩnt démenti, se mit, dans Rome, à la tête du parti rigoiste qui voulait ôter aux Lapsi tout espoir de pardon. En ace de saint Corneille, il joua le rôle d'un antipape. Le schisme s'étendit au loin et dura longtemps. On ne sait rien des dernières années et de la fin de Novatien.

Saint Jérôme, dans la liste, évidemment incomplète, qu'il a dressée des ouvrages de Novatien (6), nomme ses traités *De pascha*, *De sabbato*, *De circumcisione*, *De sacerdote*, *De oratione*, *De cibis judaïcis*, *De instantia*, *De Attalo*, *De Trinitate*, ce dernier « livre considérable qui est comme un abrégé du traité de Tertullien et que, par ignorance, on attribue souvent à saint Cyprien. » Ailleurs (7), saint Jérôme

1. *Ep.* 74, I. — V. *supra*, I. — Cf. Caspari, *Op. cit.*, p. 442 ; Jaffé, n. 124-129 ; Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 656-658 — On trouve des *epistolæ decretales* apocryphes dans Migne, *P. L.*, III, 997-1008.

2. Sur la correspondance du Saint-Siège pendant son pontificat, V. Caspari, *Op. cit.*, p. 443-444. — Migne a publié des lettres et des décrets apocryphes, *P. L.*, V, 83-90.

3. Cf. *supra*, I.

4. S. Cypr., *Ep.* 30 ; cf. *Ep.* 55, 5.

5. *S. Cypr.*, *Ep.* 36.

6. *De vir. ill.*, ch. LXX.

7. *Ep.* 10, *ad Paulum*, ch. III : Migne, *P. L.*, XXII, 344.

nous parle d'une Correspondance de Novatien. La le-Sur les observances judaïques, *De cibis judaicis*, nous a conservée (1). Dès les premières lignes (2), Novatien r-pelle, sous le nom de lettres, ses deux ouvrages précé-*Sur la circoncision* et *Sur le sabbat*; c'est même, proba-ment, sous la forme épistolaire que la plupart de ses é-ont paru, sauf toutefois le Traité *De la Trinité*.

Ce traité, que l'auteur publia sans doute avant la per-cution de Dèce et que nous possédons encore (3), est co-cré surtout à la réfutation des gnostiques, des théodoti-et des sabelliens; il marque dans la théologie du dog-trinitaire un notable progrès. Mais l'origine de l'écrit -douteuse. Dans l'antiquité, souvent on dénie la patern-du livre à Novatien, dont la mémoire restait odieuse, p-l'attribuer, soit à Tertullien, soit à saint Cyprien (4). -nos jours, la plupart des critiques, moins toutefois Hag-mann (5), qui fait remonter l'ouvrage au pontificat -saint Zéphirin, partagent l'opinion de saint Jérôme -rendent à Novatien son chef-d'œuvre.

Le traité *Sur les spectacles* et celui *Sur le mérite de la pudicité*, qui se sont glissés l'un et l'autre dans les manuscrits de saint Cyprien, ne sont certainement pas de lui. L'histoire, le caractère du style, l'emploi de l'Ecriture Sainte, tout donne, semble-t-il, à Novatien plus qu'à personne le droit d'en réclamer la paternité (6). V. la littérature touchant Novatien dans Richardson, *Bibliogr. Syn.*, 63. Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. ch.*, I, 652-656.

XIII. Firmilien de Césarée. — On remarque dans la

1. Migne, *P. Lat.*, III, 953-964.
2. Ch. I.
3. Migne, *P. Lat.*, III, 885-952.
4. Cf. S. Jer., *adv. Ruf.* II, 19 : *P. L.*, XXIII, 444.
5. *L'Église romaine et son influence sur la discipline et sur le dogme dans les trois premiers siècles*, p. 371-411. Fribourg, 1864.
6. V. *supra*, IX.

respondance de saint Cyprien une très longue lettre (1)
e lui écrivait, au commencement de l'an 257 ou vers la
de l'an 256, l'évêque de Césarée en Cappadoce, Firmi-
n. L'évêque de Césarée approuve sans réserve l'attitude
ise par son collègue dans la controverse baptismale, et
jette, avec tous les emportements de la passion, la déci-
on du pape saint Etienne.

L'original grec est perdu et nous n'en avons que la tra-
uction latine. Un franciscain d'Allemagne, Marcellin
Molkenbuhr (2), s'est inscrit en faux (1790) contre l'authen-
cité de cette lettre, fabriquée plus tard, selon lui, par
uelques imposteurs donatistes. Sa thèse ne trouva pas
'écho dans le monde savant (3). Il faut toutefois recon-
naître que le texte latin de notre lettre a été altéré en
maints endroits, et qu'une main donatiste, celle probable-
ment de Cresconius, y a inséré des passages de saint
Cyprien (4).

Firmilien, au témoignage de saint Basile qui s'en
recommande (5), avait aussi composé d'autres écrits,
λόγοι. — V. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, 407-409.

§ 38. — *Commodien.*

I. Vie de Commodien. — Dès le milieu du IIe siècle, en
Occident, après le *Pasteur* et les *Reconnaissances*, la ma-
tière et la substance de la poésie chrétienne étaient créées.

1. *Ep.* 75.
2. *Dissertat. de Firmiliano*, ap. MIGNE, *P. Lat.*, III, 1357-1418.
3. Cf. J. ERNST, *Revue de théol. cath.*, 1894, t. XVIII, p. 209-259.
4. Cf. O. RITSCHL, *Cyprien de Carthage et la Constitution de l'Eglise*, p. 126-134, Gœttingue, 1885.
5. *De spiritu sancto*, 29, 74 : MIGNE, *P. G.* XXXII, 208.

Mais ce n'est qu'un siècle plus tard que Commodien, . un profond mépris de la prosodie classique, en trouv forme.

Du plus ancien de tous les poètes latins chrétiens, n. ne savons que ce qu'il a bien voulu nous apprendre. même dans les deux recueils différents qu'il nous a laiss les *Instructions* composées de quatre-vingts pièces d'. gale longueur en acrostiches, et le *Carmen apologeti* C'est sans contredit à la source des *Instructiones* que (nade (1) a puisé la mention assez dédaigneuse qu'il acc. en passant à Commodien. L'auteur lui-même a tenu à faire connaître. Dans la dernière pièce du recueil, qu' intitulée *Nomen Gasei, le nom de l'homme de Gaza* (2) l'on détache la première lettre de chacun des vingt- vers, en partant du dernier, on forme les trois mots *Commodianus mendicus Christi, Commodien, le mendi. du Christ.* La critique a voulu voir dans cette épithè d'homme de Gaza, tantôt une quasi-traduction du nom d Commodien (Commodum, bonheur ; γάζα, trésor), tant une allusion à la patrie du poète, Gaza, peut-être la Ga. de la Palestine. Mais la langue du poète désigne de préfé- rence l'Afrique comme son berceau. Quoiqu'il en soit. Commodien n'était pas chrétien de naissance ; tout sembl indiquer qu'il fut d'abord prosélyte juif. L'étude de l'Écriture Sainte, à commencer par celle de l'Ancien Testament, décida de sa conversion. Le ton d'autorité qu'il prend. au second livre des *Instructiones*, pour parler au clergé. atteste qu'il occupait un rang élevé dans la hiérarchie. d du manuscrit de Middlehill, le seul que nous ait transmis le *Carmen apologeticum*, il ressort nettement que Commodien était évêque.

Pour de plus amples détails sur sa vie, le silence de ses

1. *De vir. ill.*, ch. xv.
2. *Gasei*, sans doute pour *Gazaei*.

›mes nous laisse dans une complète obscurité. Il paraît rs de doute aujourd'hui que ses poèmes ont suivi de s près la persécution de Dèce (249-251).

[I. **Poèmes de Commodien.** — Les *Instructions*, ou, selon titre intégral, les *Instructiones per litteras versuum pri-ns*, se divisent en deux livres. Le premier comprend ıns les manuscrits 41 acrostiches ; mais peut-être, en ›alité, s'arrête-t-il au 40ᵉ, le dernier acrostiche ouvrant : second livre. Dans ces 40 pièces, d'un caractère apolo-étique et polémique, le poète prend à partie les divers nnemis du nom chrétien. Les divinités païennes sont à es yeux des démons, et quant aux mythes païens, il en ait toucher du doigt l'immoralité comme l'absurdité. Vient ensuite le tour des Juifs. C'est aux païens judaïsants que Commodien demande sa transition ; il malmène ces indécis, ces *prosélytes de la porte*, qui vont chercher leur salut chez les Juifs, sans toutefois renoncer à leurs propres dieux.

Le second livre, auquel les manuscrits ne donnent que 39 acrostiches, s'adresse aux chrétiens et leur prodigue ses conseils avec ses menaces. Au seuil même du livre s'étalent les peintures du monde et du jugement dernier. Puis, dans la plupart des pièces, le poète met en scène les différentes classes de la société chrétienne, catéchumènes, fidèles, pénitents, apostats, etc. Ailleurs, il raille ou flagelle les défauts et les vices, dont il avait autour de lui pour une part l'affligeant spectacle.

L'histoire de l'Eglise et de la Civilisation est redevable au second livre d'une foule de traits. La pièce *De fabulosis et silentio* (1), après le traité de saint Cyprien *Sur l'oraison dominicale* (2), nous redit la parole du prêtre à l'autel, *Sursum corda*. Les *Instructiones* fourmillent de bizarreries

1. 35, 14.
2. Cf. *supra*, § 37, III.

et d'erreurs théologiques. Elles sont empreintes nota: ment du millénarisme le plus grossier, et leur doctr de la Trinité manque absolument de précision.

Commodien a lu les poètes classiques dont il repro: ça et là les tours et les expressions favorites ; il conna' merveille ses devanciers, Minucius Felix, Tertullien, s· Cyprien ; il profite surtout des *Témoignages* du pri: d'Afrique. Mais, par système, il parle la langue popul· et son style, d'une teinte sombre, a toute la raideur du · Le vers chez Commodien n'a gardé de l'ancien hexam· que l'apparence et l'extérieur ; il ne lui reste qu· nombre régulier de syllabes, que le poète groupe à s gré, sans souci de la quantité ; l'intonation y produi· rhythme en place de la mesure. La rime elle-même com· mence à poindre chez le poète africain du IIIe siècle. M pour donner à ceux qui lisent ces vers de hasard *l'illus*· du vers classique, l'auteur conserve la césure après le s· cond pied et forme le cinquième d'une syllabe accent· suivie de deux qui ne le sont pas (1).

Le deuxième ouvrage de Commodien, le *Carmen apo· geticum*, dans les 1060 vers (2) qui nous en *resten*·

1. Ce mode de versification, dont l'accent tonique est à peu près le s· élément, datait du premier âge de la poésie romaine et s'était conservé da· les chants populaires. Lettré lui-même, Commodien l'adopta pour *être mi*· compris du peuple, et nul doute que le peuple, à défaut des gens du mo· n'en ait été frappé. On lisait encore Commodien deux siècles plus tard, puis· le pape Gélase II, en 494, crut devoir ranger parmi les livres défendus le· · vrages de ce poète étrange, dont le classique saint Jérôme n'avait rien · Aussi bien, Commodien avait eu quelques imitateurs, peu nombreux · l'Eglise. Un siècle et demi après lui, saint Augustin, ce lettré raffiné, em· ployait également la versification populaire dans son Psaume abécéda· *Contre les Donatistes* ; une inscription des Catacombes de l'an 400 parait ca· quée sur le vers de Commodien, et les œuvres de Vérécundus, évêque · Junca en Byzacène, nous offrent des morceaux tout analogues. Mais de ·· nade au P. Sirmond, qui cite quelques morceaux des *Instructions* à la suite de son édition d'Ennodius, 1611, nul ne prononcera plus le nom de Com· modien. (N. DES T.).

2. Les 33 derniers ne se sont conservés ou ne sont lisibles qu'en partie.

›semble fort aux *Instructions*. Ici et là, même langue, ec plus de fraîcheur et de vie dans le *Carmen* ; le poète, ›rs des entraves de l'acrostiche, s'y sent plus à l'aise dans n sujet. Ici et là, même système de versification ; mais, ıns le *Carmen*, on trouve quelques hexamètres cor-ects, c'est-à-dire conformes aux lois de la quantité, et › rhythme, en général, y est plus moelleux et plus cou-ınt.

Au fond, dans le *Carmen* et dans le premier livre des *'nstructions*, le caractère et l'esprit sont les mêmes ; l'au-.eur développe les mêmes idées. Ici encore, il veut re-prendre et instruire les païens et les juifs ; mais tandis que les *Instructions* s'occupaient avant tout des païens, c'est aux Juifs que s'attaque de préférence le *Carmen*.

La dernière partie du poème (1), à tous les points de vue la plus remarquable et la plus intéressante, nous offre un tableau de la fin du monde. Commodien, avant Lactance, imagine deux antéchrists au lieu d'un. Le premier est l'empereur Néron, qui, selon la légende romaine, n'est pas mort, et qui, revenant de chez les Parthes, saccagera Rome, s'associera deux Césars et se déchaînera, pendant trois ans et demi, contre les chrétiens. Alors s'élève l'autre antéchrist, le grand, le vrai. C'est un roi de l'Orient, c'est l'homme de la Perse, et il fond sur l'Occident avec une armée composée de quatre peuples, les Perses, les Mèdes, les Chaldéens et les Babyloniens ; il défait et tue Néron avec ses deux Césars, et se rend en Judée, où les Juifs le reconnaissent pour Dieu et l'adorent. Enfin le Christ paraît avec les tribus perdues d'Israël, qui vivaient cachées par delà l'Euphrate, au-delà de la Perse. « Le peuple des justes » taille en pièces l'armée de l'antéchrist et prend possession de la cité sainte, de Jérusalem. Le règne du Christ sur la terre doit durer mille

1. Vers 791 etc., éd. Dombart.

ans ; après quoi, le monde s'écroule et le jugement dernier conclut tout.

Commodien, dans son *Carmen apologeticum*, parle de la Sainte Trinité en monarchien, en patripassien détermine.

III. Editions et littérature. — La première édition des *Instructions* est celle que Nicolas Rigault publia en 1649, à Toul ; *ibid.*, 1650. On en doit aussi des éditions à Schurzfleisch, Wittenberg, 1704, avec un précieux supplément, 1709 ; à Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. III (Migne, *P. Lat.*, v, Paris, 1844) ; à Fr. Œhler, en appendice de son Minucius Felix, Leipzig, 1847.

Le *Carmen apologeticum* ne nous est connu que par un seul manuscrit du VIII[e] siècle, qui de la bibliothèque de sir Thomas Phillips à Middlehill est passé dans celle de Cheltenham, n. 12261. Manuscrit mutilé, cousu de fautes, et qui ne marque point la distinction des vers. Dom Pitra, le premier, l'ayant trouvé à Middlehill, l'édita dans son *Spicilegium Solesmense*, t. I, Paris, 1852 ; et y ajouta un supplément important, *Ibid.*, t. IV, p. 222-224, Paris, 1854. — H. Rœnsch publia de nouveau le *Carmen* dans la *Rev. de théol. hist.*, 1872, t. XLII, p. 162-202.

Les deux poèmes de Commodien ont été publiés par Ludwig, à Leipzig, 1877-1878. — Dombart en a donné, dans le Corpus de Vienne, t. XV, une édition définitive, 1887. Il avait fait paraître ses études préparatoires dans la *Rev. de théol. scientif.*, 1879, t. XXII, p. 374-389 dans les *Feuilles pour les gymnases de Bavière*, 1880, t. XVI, p. 341-351 dans les *Comptes rendus de l'Académie de Vienne*, sect. de philologie et d'histoire, 1880, t. XCVI, p. 447-473 ; *Ibid.*, 1884, t. CVII, p. 713-802. — Ebert, dans les *Dissertations de la société royale de Saxe*, sect. de philol. et d'hist. Leipzig, 1878, t. V, p. 387-420. — Leimbach, *Le Carmen apologeticum de Commodien* (Progr.), Smalcalde, 1871, in-4°. — Kælberlah, *Curarum in Commodiani Instructiones specimen*, Halle, 1877, in-8°. — Hanssen, *De arte metrica Commodiani*, Strasbourg, 1881, in-8°. — W. Meyer, *Début et origine du rhythme dans la poésie grecque et latine* : *Mémoires de l'Académie des sciences de Bavière*, 1[re] sect., t. XVII, 2[e] partie, p. 288-307, Munich, 1885. — Aubé, *L'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du III[e] siècle*, p. 517-544, Paris, 1885, in-8°. — Rovers, dans le *Theologisch Tijdschrift*, mai 1886, p. 457-472. — G. Boissier, *Commo-*

1. Vers 89 et s., 277 et s., 771 et s.

ien, dans les *Mélanges* Renier, Paris, 1886, in-8°. — Le même, *La fin u Paganisme*, t. II, p. 31-50, Paris, 1891. — H. Schneider, *Les cal, les emps et les modes chez Commodien*, Nuremberg, 1889, in-8°. — E. Freppel, *Commodien, Arnobe, Lactance...*, Paris, 1893, in-8°. — Remy de Gourmont, le premier, a traduit en français plusieurs passages de Commodien ; v. *Le latin mystique*, p. 23-31, Paris, 1892.

§ 39. — *Saint Victorin de Pettau.*

Le premier en date des exégètes latins est saint Victorin, évêque de Pettau, en Styrie. Saint Victorin mourut martyr vers l'an 303 ; c'est tout ce que nous savons de lui. Il était probablement grec de naissance ; ou du moins, au dire de saint Jérôme (1), le latin ne lui était pas aussi familier que le grec. Il n'a pourtant, ce semble, jamais écrit qu'en latin. Saint Jérôme lui attribue en termes exprès des Commentaires sur la Genèse, sur l'Exode, sur le Lévitique, sur Isaïe, sur Ezéchiel, sur Habacuc, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, sur l'Apocalypse de saint Jean, et un livre contre toutes les hérésies (2). Ailleurs (3), il parle d'un Commentaire sur saint Mathieu.

De tous ces ouvrages, il ne nous reste rien, hormis le Commentaire de l'Apocalypse, qui nous est parvenu en deux recensions. La recension brève est le canevas et l'ébauche de la longue ; n'y cherchons pas toutefois l'œuvre originale de saint Victorin ; elle n'en est qu'une

1. *De vir. ill.*, ch. LXXIV.

2. *L. c.*

3. *Translatio homil.* XXXIX, *Orig. in Evang. Lucæ, prol.* MIGNE, *P. L.*, XXVI, 220.

refonte de la main de saint Jérôme, mais le travail de révision ne va guère au-delà des trois premiers chapitres.

Le solitaire de Bethléem, visiblement, fait grand cas de son devancier. Il ne lui épargne pourtant pas les critiques : Victorin s'exprime difficilement et l'expression, chez lui, trahit la grandeur des pensées (1) ; son érudition, malgré qu'il en ait, manque d'étendue (2). Saint Victorin, dans ses travaux d'exégèse, s'appuyait sur Origène (3). Mais l'évêque de Pettau ne laissait pas d'y garder, aussi bien que saint Hilaire de Poitiers, son caractère personnel avec l'indépendance de ses jugements (4).

On trouve un fragment *De fabrica mundi*, sous le nom de saint Victorin, dans Routh, *Reliquiæ sacræ* (2e éd.), t. III, p. 455-461 ; cf. p. 464-483. — Migne a emprunté ce fragment de Routh (1re édit.), pour l'insérer dans sa *Patr. Lat.*, v, en y joignant, d'après Lumper, les *Prolegomena de S. Victorino*, et, d'après Galland, les *S. Victorini scholia in Apocalypsim*. On trouve également, *P. Lat.*, v, col. 317-344, la recension longue du commentaire de l'Apocalypse ; la recension brève a paru dans la *Max. Bibl. vet. Patrum*, Lyon, 1677, III, 414-421. — V. au surplus, J. Haussleiter, *Les commentaires de saint Victorin, de Tichonius et de saint Jérôme, sur l'Apocalypse, étude d'hist. littéraire*, dans la *Rev. des sc. et de la vie ecclésiast.*, 1889, t. VII, p. 239-257. — Cf. Harnack, *Hist. de l'anc. litt. chrét.*, I, p. 731-735.

§ 40. — *Arnobe*.

I. Vie d'Arnobe. — Après les Minucius Felix, les Tertullien, les Cyprien, c'est encore à l'Afrique qu'appar-

1. *De vir. ill.*, ch. LXXIV ; *Ep.* 58, *ad Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585.
2. *Ep.* 70, *ad Magnum*, ch. V, *P. L.*, XXII, 668.
3. *Ep.* 61, *ad Vigil.*, ch. II : *P. L.*, XXII, 603.
4. *Ep.* 84, *ad Pamm. et Oc.*, ch. VII : *P. L.*, XXII, 749.

ennent, du moins par leur origine, Arnobe et Lactance. 'Afrique restait toujours la terre classique des apologistes n Occident.

Arnobe naquit à Sicca, en Numidie, d'une famille païenne. Il y enseigna la rhétorique, vers la fin du IIe siècle, avec beaucoup d'éclat, et devenu chrétien se signala par son ardeur à défendre le christianisme. Saint Jérôme (1) nous parle de songes qui auraient poussé Arnobe à se convertir. L'évêque de Sicca hésitait, malgré les prières du catéchumène, à l'admettre au rang des fidèles. Pour donner des gages non équivoques de la sincérité de sa foi, Arnobe écrivit, à la demande peut-être de l'évêque, ses sept livres *Adversus nationes*. Nul doute qu'il ne les ait publiés dans les dix premières années du IVe siècle. Lorsque l'auteur y parle (2) des Livres sacrés jetés au feu, manifestement il fait allusion à la persécution de Dioclétien. Le calcul approximatif de l'âge du christianisme, qui remontait, selon l'auteur (3), à 300 ans, concorde pleinement avec cette donnée.

On ne sait du reste rien de la vie d'Arnobe. Saint Jérôme (4) le fait mourir en 327.

II. Le traité contre les Gentils. — Le vaste ouvrage d'Arnobe est à la fois une apologie de la religion chrétienne et une attaque contre les croyances et les cultes polythéistes. La pensée maîtresse est celle qui, dans le traité *Contre Démétrien*, dirigeait et inspirait la plume de l'évêque de Carthage. Les païens rendaient le christianisme responsable de toutes les calamités publiques, en provoquant, disait-on, la colère des Dieux. Arnobe, à son tour, veut réfuter ces vieilles calomnies qui retentiront

1. *Chron. ad a. Abr.* 2343 = a, Chr. 327; Eus., *Chron.*, éd. Schoene, II, 191.

2. IV, 36.

3. I, 13.

4. *l. c.*

5. Ch. XXXII-XLV.

encore au temps de saint Augustin, et c'est précisém à cette tâche que ses deux premiers livres sont consac Les trois livres suivants prennent directement à par polythéisme; ils en font ressortir d'abord l'absurdité, l'immoralité. Impossible de ne s'arrêter pas, à la fin cinquième livre, devant la critique incisive et mord des allégories, sous lesquelles les philosophes s'évertua à voiler de leur mieux le scandale des mythes et à id ser le vieux culte païen. Les deux derniers livres duisent les cultes polythéistes à la barre d'une criti sans merci et vengent les fidèles de cette accusation d piété que les païens ne se lassaient pas d'élever, faute trouver chez eux leurs temples, leurs sacrifices, le images de la divinité.

Peut-être l'auteur a-t-il choisi pour point de mire de polémique le livre où le néoplatonicien Cornelius Labé dans la seconde moitié du III[e] siècle, avait dépeint et g rifié la religion nationale de Rome. C'est surtout dans *Protrepticus* de Clément d'Alexandrie qu'Arnobe a larg ment puisé. Autant les coups portés aux superstitio païennes sont habiles et vigoureux, autant l'apologie d christianisme est faible et fourmille d'erreurs. Si Arnob est profondément convaincu de la folie des religions poly théistes, il ne se montre guère au courant de la doctrine chrétienne, qu'il venait à peine d'embrasser.

Quant aux dieux, supposé qu'ils existent, Arnobe ne les relègue point, à l'exemple de Commodien, dans la foule des démons ; il en fait plutôt, selon l'esprit de l'école néoplatonicienne, des puissances célestes, une espèce de dieux secondaires. Aux divinités païennes, il oppose le Dieu des chrétiens (Dieu le Père), qu'il nomme, avec l'école d'Alexandrie, le premier des Dieux ou le Dieu suprême, *Deus princeps*, *Deus summus*. A maintes reprises (1) il insiste énergiquement sur la divinité de Jésus-

1. V. notamment II, 60.

irist; mais il le subordonne au Dieu suprême, comme
ı être inférieur; le Fils, à ses yeux, ne s'est pas incarné;
s'est revêtu de la nature humaine, sans se faire
omme (1). L'âme humaine est d'une qualité mitoyenne, *nceps, mediæ qualitatis*, à égale distance de la vie et de
a mort, sujette par elle-même à une destruction finale et
usceptible d'acquérir une longévité indéfinie par un don
spécial du souverain Maître : Arnobe va jusqu'à prétendre
qu'elle a pour auteur, non pas Dieu, mais un être au-dessous de Dieu, bien qu'il soit de sa cour et y tienne un haut rang (2).

Avec une connaissance si incomplète et si vague de la théologie chrétienne, l'œuvre d'Arnobe ne pouvait échapper, dans sa partie dogmatique, à la confusion et à l'obscurité. Une prolixité souvent fatigante, une recherche démesurée du style, une pompe et une abondance d'expressions, qui sentent le rhéteur d'une lieue, tout y épaissit encore les nuages. De sorte qu'on n'hésite pas à ratifier le jugement de saint Jérôme : « Arnobe est inégal et excessif, et sauf dans le plan de son ouvrage, il manque d'ordre et de netteté (3). »

III. Editions et littérature. — Le texte d'Arnobe nous a été conservé, avec le titre d'*Adversus nationes*, par un seul manuscrit du IXe siècle, le *Codex Paris.* 1661 ; cf. *supra*, § 35, v.

L'édition *princeps* est celle de Faustus Sabaeus Brixianus, Rome, 1543, in-fol. V. la liste des éditions postérieures dans Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 160-175. On a édité fort souvent Arnobe, tant ses pages, si riches de détails sur la mythologie, ont excité l'intérêt des philologues modernes ! Editions récentes de Migne, *P. Lat.*, V, Paris, 1844 ; de Hildebrand, Halle, 1844 ; de Fr. Œhler, Leipzig,

1. I, 62.
2. II, 14 et s.
3. *Ep.* 58, *ad Paulinum*, ch. X : Migne, *P. L.*, XXII, 585.

1846, t. XII de la *Bibliothèque* de Gersdorf; d'A. Reifferscheid, t. du *Corpus* de Vienne, 1875. — Sur la critique du texte, V. Teuffel-Schwabe, *Hist. de la litt. rom.*, 5e éd., p. 996.

Pour le reste, V. Kettner. *Cornelius Labeon, contribution à la critique des sources d'Arnobe* (Progr.), Naumbourg, 1877, in-4°. — Francke, *psychologie d'Arnobe et sa théorie de l'entendement*, Leipzig, 1888, in-8°. — Leckelt, *Sur l'ouvrage d'Arnobe Adversus nationes* (Progr.), Neisse, 1884, in-4°. — O. Grillnberger, *La doctrine de l'immortalité dans Arnobe*, *Ann. de théol. philosoph. et spéculative*, 1890, t. IV, p. 1-14. — E. Freppel, *Commodien, Arnobe, Lactance...*, Paris, 1893, in-8°. — A. Rœhricht, *De Clemente Alexandrino Arnobi in irridendo gentilium cultu deorum auctore*, Hambourg, 1893, in-8°. — A. Rœhricht, *La doctrine d'Arnobe sur l'âme*, Hambourg, 1893, in-8°.

§ 41. — *Lactance.*

I. Vie de Lactance. — Lucius Cælius Firmianus Lactantius, que nous appelons Lactance, était, au rapport de saint Jérôme (1), l'élève d'Arnobe. Il naquit au sein du paganisme, et très probablement en Afrique, non pas, comme on l'a maintes fois supposé, dans une ville d'Italie, à Fermo.

En 301, Dioclétien l'appelait d'Afrique à Nicomédie, la capitale nouvelle, pour y enseigner la rhétorique latine. Mais Nicomédie était toute grecque (2), et Lactance parlait latin. Rien, d'ailleurs, ni l'éducation ni la nature, ne l'avait préparé, de son propre aveu, à la parole publique, professorat ou barreau. Il ne réussit donc point à

1. *De vir. ill.*, ch. LXXX, et *Ep.* 70, *ad Magnum*, ch. v : Migne, *P. L.*, XXIII, 687 et XXII, 668.

2. *S. Jér.*, *De vir. ill.*, ch. LXXX.

3. *Div. Instit.*, III, 13, 12, éd. Brandt.

·ouper autour de sa chaire un nombre considérable auditeurs, et se voua dès lors à l'art d'écrire, qu'il avait ultivé, ce semble, de bonne heure et avec grand succès. :e fut à Nicomédie même, avant la persécution de Dio- létien (303), que Lactance, peu satisfait de la philoso- ›hie païenne, embrassa le christianisme. Il s'en fit aussi- ˏôt le champion, et c'est à la défense des dogmes chrétiens, de la vraie philosophie, qu'il consacra désormais sa plume. Bientôt après, au début apparemment de la persécution, il descendit de sa chaire de professeur, mais sans quitter Nicomédie, et peut-être faut-il entendre de cette période le mot de saint Jérôme (1), que « Lactance vécut pauvre ici-bas, jusqu'à manquer ordinairement du nécessaire ».

Dans un âge très avancé, Lactance partit pour la Gaule, et y devint le précepteur d'un fils de Constantin, de ce Crispus que son père fit égorgér en 326 (2). On croit qu'il mourut à Trèves, aux environs de l'an 340.

II. Prose. — Saint Jérôme (3) cite, sous le nom de Lactance, plusieurs ouvrages, qui ne nous sont pas parvenus : « Nous avons de lui, écrit-il, le *Banquet* (Symposion) qu'il avait composé fort jeune, un *Itinéraire d'Afrique à Nicomédie* en vers hexamètres, un autre livre qui a pour titre le *Grammairien*,... deux livres *A Asclépiade*, quatre livres de lettres *A Probus*, deux livres de lettres *A Sévère*, deux livres de lettres *A son disciple Démétrien*. Nul doute qu'en écrivant la plupart de ces ouvrages, l'auteur ne fût encore païen. Les lettres à Démétrien ne laissent pourtant pas ici et là d'aborder au terrain réservé de la doctrine chrétienne. Le pape saint Damase (5) écrivait à saint Jérôme, sans

1. *Ad. a. Abr.*, 2333 = 217 ; Eus , *Chron.*, éd. Schœne, II, 91.

2. S. Jér., *De vir. ill.*, ch. LXXX.

3. *Ibid.*, ch. LXXX.

4. Cf. S. Jér., *Ep.* 84, *ad Pamm. et Oc.*, ch. VII *et Comil Gall.*, 4, 6 : MIGNE, *P. L.*, XXII, 748, et XXVI, 373.

5. Ap. MIGNE, *P. L.*, XXII, 451.

préciser davantage, qu'il goûtait peu les lettres de Lactance, parce qu'il y était beaucoup plus question de sciences profanes, métrique, géographie, philosophie, que des vérités de la foi.

Tout ce qui nous est resté du brillant rhéteur appartient probablement à la phase chrétienne de sa vie. L'ouvrage qu'il paraît avoir composé le premier, vers l'an 304, est un petit traité *Sur l'œuvre de Dieu*, *De opificio Dei*, adressé à son ancien disciple Démétrien. C'est une anthropologie populaire, qui ouvre la voie à saint Grégoire de Nysse, à Théodoret, à Némésius, etc. Le but de l'auteur est de prouver la Providence par l'étude de l'âme et par le merveilleux artifice du corps humain.

A la fin de son opuscule (1), Lactance nous promettait un autre travail, moins spécial et plus vaste ; il a tenu parole, en publiant à Trèves, l'an 308, son œuvre maîtresse, les sept livres des *Institutions divines*. On y distingue deux parties, l'une polémique, l'autre dogmatique. L'ouvrage est avant tout une apologie, mais, au lieu de se borner à des négations, il expose « la substance de toute la doctrine chrétienne (2) ». Et voilà pourquoi il emprunte aux manuels de droit civil (3) ce titre général d'*Institutions*.

Les deux premiers livres, *Sur la fausse religion* et *Sur l'origine de l'erreur*, sont dirigés en grande partie contre les fables du polythéisme. Lactance y dénonce les esprits impurs comme les pères de l'idolâtrie.

Dans le troisième livre, *Sur la fausse sagesse*, il combat la philosophie païenne. Le néant de la philosophie ressort assez de l'histoire des contradictions qui divisent les écoles des philosophes. Que nous reste-t-il donc, sinon de recourir à Dieu, le dispensateur de la véritable sagesse ?

1. Ch. xx.
2. v, 4, 3.
3. i, 12. *Institutiones juris civilis.*

Lactance, par cette transition, nous ouvre le quatrième vre, *Sur la sagesse et la religion véritable*. La sagesse et la ligion ne sauraient se séparer: la sagesse va à connaître ieu, la religion à l'adorer (1). Pour nous apprendre à onnaître Dieu Lactance nous parle du Père et du Fils. Le 'ils est descendu parmi nous, aux approches de la fin du nonde, pour élever un temple à Dieu et enseigner aux ommes la justice (2). La divinité du Sauveur nous est ttestée surtout par les prophètes ; les prophéties, bien plus que les miracles, nous en sont les sûrs garants (3).

Jésus-Christ devait, en restaurant l'humanité, rétablir la justice sur la terre : la justice, tel est le sujet du cinquième livre, *De justitia*. Cette vertu prend sa source dans la piété, c'est-à-dire dans la connaissance de Dieu ; mais, point de justice sans l'équité, *æquitas*, laquelle repose sur le principe de l'égalité des hommes, à titre d'enfants de Dieu (4).

Le sixième livre, *De vero cultu*, nous expose en détail les devoirs et les obligations de la justice ou du culte véritable. Dans le septième, *De vita beata*, l'auteur se plaît, pour couronner l'édifice, à peindre la récompense qui attend au-delà de cette vie le vrai serviteur de Dieu.

Lactance, le premier en Occident, veut asseoir sur la philosophie la conception chrétienne du monde. C'est, visiblement, la morale qui fait le fond et le pivot de son système. Par la beauté du style aussi bien que par l'originalité de la pensée, les deux derniers livres sont au-dessus des autres et hors de pair. Mais, ici comme ailleurs, en plus d'une page la science théologique de l'écrivain manque de profondeur et de solidité. Lactance met largement à contribution les travaux de ses devanciers, Minu-

1. IV, 4, 2, 3.
2. IV, 10, 1.
3. Cf. V, 3, 18.
4. V, 14.

cius Felix, Tertullien, saint Cyprien, non sans esquisser grandes lignes leurs portraits (1). Il calque, par exemple, sur l'*Octavius* les deux premiers livres des *Institutions*. les *Témoignages* de saint Cyprien lui fournissent une riche moisson de passages scripturaires. Nourri de l'antiquité, il cite aussi très souvent, par habitude et par goût, les auteurs païens, notamment Virgile et Cicéron.

III. Prose (suite). — L'apologiste chrétien, dans ses *Institutions* (2), annonçait, comme un supplément, le traité *De la colère de Dieu*. Ce traité parut en 308 ou peu après. Lactance, dans son aversion très fondée pour le Dieu impassible d'Epicure, veut y prouver que la colère est un attribut essentiel de la divinité. Mais il fallait, avant tout, expliquer nettement ce qu'on entend par la *colère de* Dieu ; et Lactance — défaut capital du livre ! — ne nous dit là-dessus rien de précis.

Il avait projeté, en composant son ouvrage (3), d'écrire plus tard contre les Juifs ; on ne croit pas qu'il ait exécuté son dessein. En revanche, il a rédigé lui-même, à la *prière* d'un certain Pentadius qu'il appelle du nom de frère, un abrégé des *Institutions*, *Epitome divinarum institutionum*. Les doutes, que plus d'un critique a soulevés contre l'authenticité de ce travail, semblent dénués de fondement.

Sous le nom de Lactance figure encore un factum inspiré par une haine violente contre les ennemis du christianisme, le livre *De la mort des persécuteurs*. C'est, dans la littérature chrétienne latine, le plus ancien des livres d'histoire ; l'idée mère y est celle de la lettre *A Scapula* ; on dirait un écho de Tertullien. L'auteur nous raconte la mort honteuse et cruelle des persécuteurs, sous les coups de la vengeance divine. Il glisse sur les persécutions des trois premiers siècles ; c'est de la persécution du IV[e] siècle,

1. v, 1.
2. II, 17, 5.
3. VII, 1, 2, 6.

e celle qui s'ouvre avec Dioclétien et se clôt avec Galère t Maximin Daza, qu'il trace un tableau détaillé. Nicomélie, sans conteste, fut le berceau de l'ouvrage. Le caractère nême du récit, œuvre d'un témoin oculaire, en fixe la late, soit à la fin de l'an 313, soit au début de l'an 314. Pas de document plus précieux pour l'histoire de la dixième persécution.

Mais, l'ouvrage est-il de la main de Lactance? La question est chaudement discutée ; il faut décidément, avec S. Brandt, la trancher par la négative. Le livre *De la mort des persécuteurs,* dans le seul manuscrit qui nous l'ait transmis, est intitulé : *Lucii Cæcilii liber ad Donatum confessorem de mortibus persecutorum.* Il est vrai, c'est précisément sous ce nom de Lucius Cælius ou Cæcilius que maints autres manuscrits désignent Lactance ; c'est à un certain Donat que Lactance dédie son traité *De la colère de Dieu,* et saint Jèrôme (1) nous assure qu'il avait aussi composé un livre *Sur la persécution.* Mais, quand parut l'histoire, *De la mort des persécuteurs*, Lactance n'était plus à Nicomédie, et l'auteur même, à le bien prendre, insinue que le Donat de son livre n'est pas du tout le Donat du traité *De la colère de Dieu.* Vocabulaire et style, tout, sans doute, rapproche les ouvrages authentiques de Lactance et l'ouvrage qui nous occupe. Mais leur air de famille ne tient pas à l'unité de leur origine ; les emprunts que l'auteur *De la mort des persécuteurs* puise dans les *Institutions* et dans l'*Epitomé,* l'expliquent suffisamment. Aussi bien, une analyse pénétrante a mis en pleine lumière les différences radicales qui impriment si souvent au style de chaque auteur une physionomie tout à fait à part. Du fanatisme et du ton passionné que respire le traité *De la mort des persécuteurs* à la noblesse du langage et à l'esprit vraiment chrétien de Lactance, il y a un abîme.

1. *De vir. ill.*, ch. LXXX.

IV. Poésie. — D'après saint Jérôme (1), Lactance versifia son voyage à Nicomédie, comme avant lui Horace sa course à Brindes, et après lui Rutilius son retour en Gaule. Cette pièce est aujourd'hui perdue.

Le poème du *Phénix*, en 85 distiques, est-il de Lactance ? On le tenait autrefois pour apocryphe ; la critique moderne en soutient l'authenticité. La légende du merveilleux oiseau nous apparaît ici sous sa forme la plus récente : le Phénix, accablé de vieillesse, va se brûler lui-même sur l'autel qu'il a dressé, pour ensuite renaître de ses cendres. Au lecteur d'y saluer un symbole de l'immortalité de l'âme, récompense de la piété.

On avait attribué fort indûment à Lactance d'autres poèmes, 80 hexamètres *Sur la passion de Notre-Seigneur*, œuvre peut-être d'un humaniste italien de la Renaissance, 55 distiques *Sur la rsurrection de Jésus-Christ*, un recueil de cent *Enigmes*.

V. Lactance et la postérité. — Pureté, aisance et grâce, les qualités du style de Lactance ont de tout temps rallié les suffrages. Familiarisé de bonne heure avec les auteurs classiques, Lactance s'était donné Cicéron, entre tous, pour maître et pour modèle. Saint Jérôme (3) croyait voir l'éloquence de Cicéron couler en Lactance à pleins bords, et Pic de la Mirandole († 1494) l'a surnommé le Cicéron chrétien.

Mais, faute d'une connaissance approfondie du dogme, les idées de l'apologiste n'ont pas trouvé la même faveur que son style. « Plût au ciel, s'écriait saint Jérôme (4), qu'il n'eût pas eu plus de peine à défendre nos croyances qu'à ruiner celles de nos ennemis ! » C'est, à coup sûr, la pensée du solitaire de Bethléem, sinon sa phrase, qui

1. *De vir. ill.*, ch. LXXX.
2. Cf. *De opif. Dei*, ch. I, 20 ; *Div. Instit.*, I, 15, 16 ; III, 13, 10.
3. *Ep.* 58, *ad Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585.
4. *L. c.*

guidait la plume de Sidoine Apollinaire, quand, à propos d'un ouvrage de Claudien Mamert : « Il instruit comme Jérôme, écrivait Sidoine, détruit comme Lactance, construit comme Augustin (1) ». Ce qu'il y a de sûr, c'est que Lactance, comme Arnobe son maître, a bien plus fait pour réfuter le polythéisme que pour établir la foi chrétienne.

Pour venir aux détails, saint Jérôme (3) accuse Lactance d'avoir méconnu dans la Trinité la distinction personnelle du Saint-Esprit et de n'en avoir ainsi conservé que le nom.

Les thèses dualistes, qui, dans les œuvres du rhéteur de Nicomédie (4), vont à faire de Dieu l'auteur responsable du mal, ne sauraient lui être imputées. Dans ces thèses, comme dans les harangues impériales que nous offrent les mêmes manuscrits (5), il faut voir, selon toute probabilité, non pas des additions de la main de Lactance, mais des interpolations inspirées par l'esprit sectaire à quelque rhéteur inconnu du IVe siècle.

Le tableau de la fin du monde (6), emprunté pour une part aux chants sibyllins, fourmille de traits bizarres, où semble parfois se jouer l'imagination des Saint-Simoniens et des Fouriéristes. Le monde, qui doit durer six mille ans, touche à sa fin, et le genre humain n'a guère plus de deux cents ans à vivre (7). Alors s'ouvre le millénaire du règne visible de Jésus-Christ, correspondant au jour du repos que Dieu prit après la création. Le fils de Dieu enchaîne l'Antéchrist vaincu et règne au centre de

1. *Epist.* IV, 3 : MIGNE, *P. Lat.*, LIII, 782.
2. Cf. *Supra*, § 40, II.
3. *Ep.* 84, 7 : MIGNE, *P. L.* XVII, 748, Cf. *Comm. in Gal.*, 4, 6: *Ibid.*, XXVI, 373.
4. *Inst.*, II, 8, VII, 5 ; *De opif.*, ch. XIX.
5. *Inst.*, I, 1, VII, 27, etc.
6. *Inst.*, VII, 14 et s.
7. *Ibid.*, VII, 14.

la terre, parmi les élus, que Dieu a ressuscités et revêtus de leurs corps, pour ne plus jamais mourir (1). Mais, après les mille ans, le prince des démons sera relâché ; il recommencera la guerre, et, à la tête des peuples païens, assiégera la sainte cité de Dieu (2). Le courroux divin s'enflamme une dernière fois, et les athées sont exterminés; au sein du nouvel univers, les élus sont transformés en anges; après quoi, la deuxième résurrection, la résurrection générale, et la condamnation des impies aux peines éternelles (3).

VI. Editions et littérature. — Editions et manuscrits des Œuvres de Lactance, tout foisonne, sauf l'ouvrage *Sur la mort des persécuteurs*. L'édition *princeps* sortit, en 1461, des presses de l'abbaye bénédictine de Subiaco ; c'est, en Italie, le premier livre que l'imprimeur ait daté. On peut consulter, sur cette première édition comme sur les éditions suivantes, Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 180-248, et Brandt, Préface de l'édition complète que nous allons signaler, 2e partie, I, 1893. — Baluze, le premier, publia le *De mortibus persecutorum*, Paris, 1679. F. Dübner en a donné une édition nouvelle à part, Paris, 1863, in-8°; 2e édition, 1879. Hürter, de son côté, l'a inséré dans ses *SS. Patr. opusc. sel.*, t. XXII, Inspruck, 1873. — On trouvera la liste des éditions du poème *Du Phénix* dans Teuffel-Schwabe, *Hist. de la litt. rom.*, 5e éd., p. 1 000 et s. Quant aux poésies faussement attribuées à Lactance, V. Baehr, *Hist. de la litt. rom.*, t. IV, 1re p., p. 35, 2e éd. ; Teuffel-Schwabe, *Op. cit.*, p. 1001 ; Brandt, *l. c.*

De nos jours, Fritzsche a fait paraître les œuvres complètes de Lactance, y compris le *De mortibus persecutorum*, dans la collection de Gersdorf, *Bibl. Patr. eccl. lat. sel.*, t. X, XI ; Leipzig, 1842-1844. — Migne, *P. L.*, VI-VII, Paris, 1844, reproduit, en l'enrichissant de nombreux suppléments, l'édition française de J. B. le Brun et Lenglet du Fresnoy, Paris, 1748. — S. Brandt a su le premier profiter avec méthode et largement des manuscrits que nous possédons : *Lactantii opera*

1. *Ibid.*, VII, 23-24.
2. *Ibid.*, VII, 1.
3. *Ibid.*, VII, 26.

omnia ; accedunt carmina ejus quæ feruntur et L. Cæcilii qui inscriptus est de mortibus persecutorum liber. Rec. S. Brandt et G. Laubmann. V. *Corpus script. eccl. lat.*, t. XIX, Vienne, 1890 ; t. XXVII, p. 2, fasc. 1, 1893 et p. 2, fasc. 2, 1897 ; t. XXXVI, 1897. — Cf. Brandt, *Le palimpseste de saint Gall et les Institutions divines de Lactance*, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie de Vienne, sect. de phil. et d'histoire*, 1894, t. CVII[...], p. 231-238. — Le même, *Les propositions dualistes et les harangu[es] impériales de Lactance, avec une étude sur sa vie et sur la genèse d[e] ses écrits en prose, Ibid.*, 1889-1891, t. CXVIII, CXIX, CXX, CXXV.

Sur le *De* [...] *opificio Dei*, v. Brandt, *Les sources du De opificio Dei de Lactance*, d[a]ns les *Etudes viennoises*, 1891, t. XIII, p. 255-292.

Le [...] [t]raité *De la mort des persécuteurs* a provoqué les travaux de Roth-fuch[...]s, *Qua historiæ fide Lactantius usus sit in libro de mort. persec.* (M[a]rbourg, 1862) ; d'Ebert, *Sur l'auteur du livre De mortibus persecutorum*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Saxe*, 1870, t. XXII, p. 115-138 ; — de V. Kehrein, *Quis scripserit libellum qui est L. Cæcilii de mort. persec.*, Munster, 1877, in-8° ; — de J. Belser, *Explication littérale et critique du De mort. persec.*, ch. xxxiv. *Edit de tolérance de Galère* (Progr.), Ellwangen, 1889, in-4°. — Le même, *L'auteur du De mort. persec.*, dans la *Rev. trim. de théol.*, 1892, t. LXXIV, p. 246-293. 439-464. — A l'encontre de Belser, S. Brandt dénie à Lactance la paternité du *De mort. persec. : Nouv. ann. de philol. et de pédagogie*, 1893, t. CXLVII, 121-138. 203-223.

Sur le poème du *Phénix*, V. Dechent, *L'authenticité du Phénix*, dans le *Musée rhénan de philologie, Nouv. sér.*, 1880, t. XXXV, p. 39-55. — Lœbe, *In scriptorem carminis de Phœnice, quod L. C. Firmiani Lactantii esse creditur, observationes* dans les *Ann. de théol. prot.*, 1892, t. XVIII, p. 34-65. — S. Brandt, *Le Phénix de Lactance*, dans le *Musée rhénan de Philologie*, Nouv. sér., 1892, t. XLVII, p. 390-403.

Sur l'attribution à Lactance du poème *De passione Domini*, V. S. Brandt, dans les *Commentationes Wœlfflinianæ*, p. 77-84, Leipzig, 1891, in-8°. « Je tiens ce poème, conclut-il, pour l'œuvre d'un humaniste italien », p. 84. — S. Brandt, *Lactance et le fragment de motibus animi contenu dans le manuscrit* 60 *sup. de l'Ambrosiana* (Progr.), Leipzig, 1891, in-4°.

V. Alt, *De dualismo Lactantiano*, Breslau, 1839, in-8°. — Ch. Leuillier, *Etudes sur Lactance, apologiste de la religion chrétienne*, Caen, 1846, in-8°. — Le même, *De variis Lactantii Firmiani contra philosophiam aggressionibus*, Beauvais, 1846, in-8°. — Jacob, *Lactance considéré comme apologiste*, Strasbourg, 1848, in-8°. — Overlach, *La théologie de Lactance*,

Schwérin, 1858. — Kotzé, *Specimen hist. theol. de Lactantio*, Trèves, 1861, in-8°. — Ampère, *Hist. litt. de la France avant Charlemagne*, t. I, p. 218-235, 2° éd., Paris, 1867, in-8°. — Bertold, *Prolégomènes sur Lactance* (Progr.), Metten, 1861, in-4°. — Muller, *Quæstiones Lactantianæ*, Gœttingue, 1875, in-8°. — Mecchi, *Lattanzio et la sua patria*, Fermo, 1875, in-8°. — Heinig, *La Morale de Lactance*, Grimma, 1887, in-8°. — Marbach, *La Psychologie de Firmianus Lactantius*, Halle, 1889, in-8°. — A. Curi Colvanni, *L'origine Fermana di Lattanzio accettata e disdetta di march. Fil. Raffaelli*, Fermo, 1890, in-8°. — A. Mancini, *Quæstiones Lactantianæ*, dans les *Studi storici*, t. II, 1893, p. 444-464. — S. Brandt, *Adnotatiunculæ Lactantianæ*, dans les *Studi storici*, t. III, 1894, p. 65-70.

APPENDICES

APPENDICES

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici quelques pièces récemment découvertes et encore peu connues.

APPENDICE I

ACTES ET APOLOGIE DE SAINT APOLLONIUS (1)

Supra, p. 165.

Le Christ, qui donne toutes choses, prépare une couronne de justice aux hommes de bonne volonté qui se tiennent fermes dans la foi en Dieu. Les élus de Dieu sont appelés à cette justice, afin qu'après avoir courageusement combattu le bon combat, ils obtiennent les récompenses promises par Dieu, qui ne ment pas, à ceux qui l'aiment et croient en lui de toute leur âme. Le bienheureux martyr et valeureux champion du Christ, Apollonius, était un de ces élus. Il avait mené dans la grande Rome une

1. Cette traduction est celle que Dom Cabrol a publiée dans *Le Mois Bibliogr.* 1 juill. 1895, sauf quelques variantes qui m'ont été suggérées par le savant Méchitariste P. Sargisean.

vie vertueuse et ascétique, et, désireux d'obtenir le de sa vocation céleste, il fut compté au nombre des s martyrs du Christ. Le bienheureux rendit témoign devant le sénat et le préfet Térentius (1), et répondit une grande hardiesse. Voici ses actes :

Le préfet Térentius donna ordre qu'on l'amenât de le Sénat, et lui dit : « O Apollonius, pourquoi résistes-t lois et aux décrets invincibles des Empereurs, et refu de sacrifier aux dieux ? » Apollonius dit : « Parce q suis chrétien ; je crains Dieu, qui a fait le ciel et la t et je ne sacrifie pas à de vaines idoles. »

Le préfet dit : « Mais il faut que tu te repentes et q changes d'avis, à cause des édits des Empereurs, et tu jures par la bonne fortune de l'autocrate Commod Apollonius répliqua : « Ecoute ma réponse avec int gence. Celui qui se repent d'œuvres justes et bonnes vérité, un tel homme est un impie et un désespéré ; m celui qui se repent d'actes pervers et de mauvaises pens celui-là aime Dieu, et il peut espérer. Et maintenan suis fermement résolu dans mon esprit à garder le b et glorieux commandement de Dieu, qu'il a enseigné p le Christ mon Seigneur, qui connaît les pensées d hommes, et voit tout ce qui se fait en secret ou au gra jour. Il est meilleur de ne pas jurer du tout, mais de viv en toutes choses dans la paix et la vérité ; car la vérit vaut un grand serment, et pour cette raison c'est un chose mauvaise et perverse que de jurer par le Christ mais le mensonge a causé la défiance, et la défiance causé le serment. Je consens donc à jurer en vérité, p le vrai Dieu, que nous aussi, nous aimons l'Empereur, e que nous offrons des prières pour Sa Majesté. »

Le préfet dit : « Viens donc, et sacrifie à Apollon et aux

1. D'après Eusèbe, Dion Cassius, Hérodien, Lampride, le vrai nom est Pe-rennis, Περεννιος.

.tres dieux et à l'image de l'Empereur. » Appollonius t : « Pour ce qui est de changer de résolution, et de :êter serment, je t'ai déjà répondu ; mais quant aux ıcrifices, moi et tous les chrétiens, nous offrons un acrifice non sanglant à Dieu, Seigneur du ciel et de la erre et de la mer, et de tout être vivant, en faveur des mages spirituelles et raisonnables qui ont été établies par a Providence de Dieu pour gouverner la terre. C'est pourquoi, selon que l'ordonne le précepte donné par Dieu, nous adressons nos prières à celui qui habite dans les cieux, et qui est le seul Dieu, afin que les princes règnent avec justice sur cette terre, tenant pour certain que lui-même (Commode) n'a pas été établi empereur par un autre que par le seul Roi, Dieu, qui tient tous les hommes dans sa main. »

Le préfet dit : « On ne t'a pas fait venir ici pour parler philosophie. Je vais te donner un jour de répit, afin que tu puisses consulter ton intérêt et prendre une résolution dans une affaire où il va de ta vie. » Et il ordonna de le conduire en prison.

Le troisième jour il commanda qu'on le fît comparaître, et il lui dit : « A quoi t'es-tu décidé ? » Apollonius répondit : « A demeurer ferme dans ma religion, comme je te l'ai déjà dit. » Le préfet dit : « A cause du décret du Sénat, je te conseille de te repentir et de sacrifier aux dieux à qui toute la terre offre des hommages et des sacrifices, car il vaut beaucoup mieux pour toi vivre parmi nous ; que de mourir d'une mort misérable. Il me semble que tu n'ignores pas le décret du Sénat ? » Apollonius dit : « Je connais le commandement du Dieu tout-puissant, et je demeure ferme dans ma religion ; et je ne rends pas hommage à des idoles fabriquées avec de l'or, de l'argent et du bois, qui ne voient ni n'entendent, car elles sont l'œuvre de la main des hommes, et elles ne connaissent pas le véritable service de Dieu. Mais j'ai appris à adorer

le Dieu du ciel, et à rendre hommage à lui seul, q
soufflé le souffle de vie dans tous les hommes, et qui d
pense continuellement la vie à tous. Et je ne veux p
m'avilir et me précipiter dans l'abîme. Car c'est
grande honte que de rendre hommage à des choses v
et c'est une action servile que d'adorer ce qui est vain.
les hommes pèchent en adorant de telles choses. Ceux
les ont inventées étaient insensés, et encore plus fous
ceux qui les adorent et leur rendent hommage. L
Egyptiens dans leur folie adorent un oignon. Les At
niens aujourd'hui encore fabriquent et adorent une
de bœuf en airain, qu'ils appellent *la bonne fortu*
d'Athènes. Et ils l'ont même placée dans un lieu
apparent, à côté des statues de Jupiter et d'Hercule, a
de pouvoir les prier ensemble. Et cependant qu'*est-ce*
plus que de l'argile desséchée ou un tesson cuit au four
Ils ont des yeux, et ne voient point; ils ont *des* oreilles
et n'entendent point; ils ont des mains, mais ils ne peuvent
attirer les objets à eux; ils ont des pieds, et ne marchent
point, car la forme seule ne peut donner une *substance*
réelle; et je pense que Socrate lui aussi tournait les
Athéniens en ridicule, lorsqu'il jurait par le *peuplier*, et
par le chien, et par le bois sec. En premier lieu, les
hommes pèchent contre eux-mêmes en les adorant. En
second lieu, ils sont coupables d'impiété envers *Dieu*,
parce qu'ils ne connaissent pas la vérité. Bien plus, les
Egyptiens ont donné le nom de Dieu à un oignon, *et à un*
mortier de bois, et aux fruits des champs, que nous mangeons, qui entrent dans le ventre, et qui vont aux ordures;
tout cela ils l'ont adoré, et ce n'est pas tout; ils rendent
hommage à un poisson, et à la colombe, et au chien, et à
une pierre, et à un loup; ils adorent tous les fictions *de leur*
esprit. En troisième lieu, les hommes pèchent chaque
fois qu'ils rendent hommage aux hommes, aux anges et
aux démons, en leur donnant le nom de dieux. »

.e préfet répondit : « Tu as assez parlé philosophie, et tu ɔs as tous remplis d'admiration. Mais ne sais-tu pas, ô ollonius, que le décret du Sénat défend à tout homme porter le nom de chrétien en quelque lieu que ce soit ? » ollonius répondit : « Oui, mais il n'est pas possible 'un décret humain venant du Sénat l'emporte sur un cret de Dieu (1). Car de même que les hommes frivoles ïssent ceux qui leur font du bien et les tuent, de même beaucoup de rencontres les hommes se tiennent à cart de Dieu. Mais sache bien ceci : Dieu a décrété la ort, et après la mort le jugement pour tous : rois et auvres, chefs d'Etats, esclaves et hommes libres, philophes et ignorants. Mais il y a plusieurs sortes de morts ; our cette raison les disciples du Christ meurent tous les ours, torturant leurs désirs et les mortifiant suivant les aintes Ecritures. Car nous ne nous laissons point aller ux désirs dissolus, nous ne nous permettons ni spectacles impurs, ni regards de concupiscence, et nos oreilles n'écoutent point le mal, de peur que nos âmes n'en soient blessées. Vivant d'une vie si pure, et mettant en pratique de si bonnes résolutions, nous ne trouvons pas qu'il soit dur de mourir pour le vrai Dieu, car ce que nous sommes, nous le sommes pour Dieu, et pour lui nous endurons les tortures, afin de ne pas encourir misérablement la mort éternelle. Et de plus, si l'on nous prend nos biens, nous n'en ressentons aucune peine, car nous savons que, vivants ou morts, nous appartenons au Seigneur. La fièvre, la jaunisse, ou une autre maladie peut tuer un homme. Je puis m'attendre à mourir de l'une ou de l'autre. »

Le préfet dit : « Es-tu donc décidé à mourir ? » Appollonius répondit : « Mon désir est de vivre dans le Christ, mais l'amour de la vie ne peut me faire craindre la mort, car il n'y a rien de plus estimable que la vie éternelle, qui est

1. D'après Harnack, il y a probablement ici une lacune.

la source de l'immortalité pour ceux qui ont vécu ici-une noble vie. » Le préfet dit : « Je ne comprends pas que tu veux dire. » Apollonius dit : « Et que puis-je pour toi ? Le Verbe de Dieu illumine les cœurs, de m… que la lumière rend nos yeux capables de voir. »

Un certain philosophe qui se trouvait là dit : « O Ap… nius, c'est toi-même que tu insultes, car tu t'es consi… blement égaré, tout en croyant dire de profondes véri… Apollonius dit : « J'ai appris à prier et non à insu… mais ton hypocrisie est une preuve de l'aveugleme… ton cœur, car la vérité paraît une insulte seulement… insensés. » Le magistrat dit : « Dis-moi clairement ce… signifient tes paroles. » Apollonius répondit : « Le V… de Dieu, le Sauveur des âmes et des corps, s'est fait hom… en Judée et a accompli toute justice. Eminemment re… de la sagesse divine, il a enseigné une religion pure, c… venable pour les fils des hommes, et capable de détr… les principes du péché. Car il nous a enseigné à cal… la colère, à modérer les désirs, à dompter et à *réduire* … appétits, à chasser la tristesse, à écouter la piété, à nour… la charité, à fouler aux pieds la vaine gloire, à s'abste… de vengeance, à mépriser la mort, non pour se la don… à soi-même, mais pour la souffrir patiemment de la p… des méchants ; à obéir aux lois de Dieu, à *révérer* c… qui gouvernent, à adorer Dieu, à confier son âme à l'Etern… à avoir devant les yeux le jugement qui suit la mort, … espérer qu'après la résurrection Dieu récompensera ceux qui auront vécu dans la piété. Après avoir enseigné to… cela par ses paroles et ses actes, avec une grande fer… meté, après avoir été glorifié par tous ceux qui l'ento… raient à cause des bienfaits dont il les comblait, il *fut* … comme le furent avant lui des philosophes et des juste… Car les justes semblent être une cause d'offense pour le… injustes. La divine Ecriture le dit : Nous mettrons le ju… dans les liens, parce qu'il est pour nous une cau…

fense (1). Et même un des philosophes grecs a dit : Le .e sera torturé, il sera conspué, et enfin il sera crucifié. même que les Athéniens l'ont condamné injustement ·ès l'avoir accusé faussement, parce qu'ils cédaient à la pulace, de même notre Sauveur a été condamné à mort r les méchants qui étaient remplis d'envie et de malice ntre lui, aussi bien que contre les prophètes qui sont nus avant lui, et qui ont annoncé ce qui devait lui river, en ces termes : Il viendra et fera du bien à tous, et ır sa bonté il persuadera à tous les hommes d'adorer ieu, le Père et le Créateur de tous. Nous croyons aussi en ıi, et nous lui rendons hommage, parce que nous avons ppris de lui des préceptes purs que nous ne connaissions oint ; par conséquent nous ne sommes plus dans l'erreur, nais, après avoir vécu d'une sainte vie, nous attendons 'espérance à venir. »

Le magistrat dit : « Je pensais que tu aurais changé de résolution pendant la nuit. » Apollonius dit : « Et moi je pensais que la nuit aurait changé tes pensées, et que ma réponse aurait ouvert les yeux de ton esprit ; et que ton cœur aurait porté du fruit, et que tu aurais adoré Dieu, le Créateur de tout ; et que tu lui aurais offert continuellement tes prières au moyen de la compassion, car la compassion dont les hommes font preuve envers leurs semblables est un sacrifice non sanglant qui est saint devant Dieu. »

Le magistrat dit : « Je voudrais te relâcher, mais je ne le puis, à cause du décret du Sénat ; cependant je veux prononcer ta sentence avec bienveillance. » Et il le condamna à être décapité par l'épée. Apollonius dit : « Je remercie mon Dieu de ta sentence. » Aussitôt les bourreaux l'emmenèrent et le mirent à mort, tandis qu'il continuait à glorifier le Père, le Fils et le Saint-Esprit, à qui soient honneur et gloire à jamais. Amen.

1. Isaïe, III, 10, d'après les Septante.

APPENDICE II

L'ÉPITAPHE DE SAINT ABERCIUS

Supra, p. 175.

L'Épitaphe d'Abercius étant l'un des « documents essentiels », l'une des « clefs du Symbolisme chrétien » (1), nous tenons à transcrire ici le texte complet du monument phrygien, de la « reine des inscriptions chrétiennes, » comme l'appelle M. Marucchi. Quelques notes complèteront celles de la page 175 et suiv.

Inconnu des anciens martyrologes, saint Abercius, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, « thaumaturge, homme égal aux Apôtres, ἰσαπόστολος » figure pour la première fois dans les ménologes grecs du xe siècle, au 22 octobre. C'est là que Baronius l'a pris pour le mettre dans son martyrologe à la même date. La mention des ménologes procède d'une vie de saint Abercius du recueil de Métaphraste, remontant aux environs de l'an 380, selon Harnack, au ve ou au vie, selon l'abbé Duchesne, légende très brillante, mais où l'invention de l'hagiographe, après l'imagination populaire, s'est donné carrière.

Il en est tout autrement de l'épitaphe, en vingt-deux vers hexamètres, qui termine la biographie. Bien qu'elle

(1) Duchesne, *Saint Abercius*, dans la *Revue des Quest. hist.*, 1er juillet 1883.

déplût à Tillemont (1) plus encore que la légende, cette inscription est certainement authentique ; l'hagiographe a écrit en présence du monument d'Abercius, et c'est l'inscription elle-même imparfaitement comprise, il est vrai, qui a surtout inspiré la légende.

Dom Pitra reconnut le premier dans cette épitaphe une perle de la plus haute valeur, qu'il recueillit dans son *Spicilège* (2). A la suite du savant bénédictin, M. de Rossi et le P. Garrucci étudièrent ce précieux monument.

En 1882, un jeune Écossais, M. W.-M. Ramsay, publiait dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de l'école française d'Athènes, numéro de juillet (3), une étude sur la vallée de Sandukli en Phrygie, qu'il venait de visiter. Il donnait notamment, sans en soupçonner tout l'intérêt, une épitaphe chrétienne d'un certain Alexandre d'Hiéropolis, datée de l'an 216. On reconnut aussitôt que les six vers de l'épitaphe d'Alexandre d'Hiéropolis imitaient, reproduisaient presque, six vers de l'épitaphe d'Abercius d'Hiérapolis.

M. de Rossi (4) n'hésita pas à conclure de ce rapprochement qu'Abercius ne devait pas être, comme tout le monde l'avait cru jusque-là, d'Hiérapolis ad Lycum, ville (5) de la Phrygie Ire ou Pacatienne, située à plus de 30 lieues à l'ouest de l'endroit exploré par Ramsay, mais bien d'une autre Hiérapolis, ou, plus exactement, Hiéropolis, ville de la Phrygie Salutaire, où Ramsay venait de trouver l'épitaphe d'Abercius imitée par un de ses concitoyens. M. Duchesne (6) montra d'ailleurs que le biographe de

1. *Mém. pour l'hist. eccl.*, II, 664.
2. T. III, p. 532.
3. P. 518.
4. *Bullet.*, 1882, p. 78.
5. Célèbre par la sépulture de l'apôtre saint Philippe et de ses filles, siège épiscopal de Papias et de Claude Apollinaire.
6. *Loc. cit.*

saint Abercius, qui devait savoir de quelle province était son héros, le fait vivre et mourir dans la Phrygie Salutaire.

On soupçonnait depuis longtemps que saint Abercius n'est autre que l'Αὐίρκιος Μάρκελλος auquel est dédié un écrit anonyme contre les Montanistes, des environs de l'an 200, longuement cité par Eusèbe (1). Les explorations de M. Ramsay donnent à cette conjecture un haut degré de probabilité. En effet, dans le prologue de l'écrit anti-montaniste, il est parlé de Zoticus d'Otrous comme d'un évêque bien connu d'Avircius et son voisin. Or, M. Ramsay a rencontré les ruines d'Otrous à 2 lieues de celles d'Hiéropolis. Entre Abercius et Avircius, il y a donc concordance pour les lieux, comme pour le nom et l'époque.

M. Ramsay a complété sa découverte par une autre, encore plus heureuse. Étant retourné en Phrygie peu d'années après, il a retrouvé, en deux fragments, les restes du cippe sépulcral d'Abercius lui-même, portant encore une notable partie de l'inscription, la moitié des vers 7-15. En 1892, le Sultan envoya à Léon XIII, à l'occasion de son jubilé épiscopal, le fragment principal, auquel vint se joindre bientôt l'autre morceau, don de M. Ramsay, qui l'avait emporté en Écosse. Cette insigne relique brille aujourd'hui en tête des inscriptions chrétiennes du Musée du Latran.

Ce qui reste du monument sépulcral d'Abercius en rend la restitution aisée. C'était un cippe quadrangulaire en marbre blanc. L'inscription couvrait trois côtés (dont deux ont complètement disparu); le quatrième portait au milieu une couronne de feuillage qui se voit encore. Ce cippe, au dire de l'hagiographe, s'élevait sur le tombeau

1. *Hist. eccl.*, v, 16 et 17. Bien que son épitaphe ne le dise pas, il y a tout lieu de croire l'hagiographe bien informé lorsqu'il attribue à Abercius la qualité d'évêque.

même du saint, peut-être au milieu d'une chambre sépulcrale, en tous cas isolé de tous côtés.

Est-il besoin de s'attarder à réfuter les fantaisies de quelques auteurs allemands, voyant dans Abercius, qui, avec Ficker, un prêtre de Cybèle (1), qui, avec Dietrich, un myste d'Atys, qui, avec Harnack lui-même, un représentant du syncrétisme religieux de l'Orient? M. de Rossi, M. Duchesne, M. Marucchi, etc., ont dissipé ces rêves, *ægri somnia;* le mot est de M. de Rossi, se départant pour une fois de sa constante courtoisie. L'épitaphe d'Abercius rappelle si vivement les peintures des Catacombes, c'est si parfaitement la même langue mystique qu'on croit volontiers que l'évêque phrygien, dans son voyage à Rome, avait visité les premières fresques eucharistiques de Saint-Calliste ou la Fraction du pain de Sainte-Priscille (2).

Le texte de l'épitaphe est aujourd'hui bien établi, les manuscrits étant contrôlés par les marbres pour quinze vers sur vingt-deux (3). On le trouve dans les *Inscriptiones Christ.* de M. de Rossi, t. II, part. I, p. XVII, et dans le *Nuovo Bulletino di Arch. crist.* Nous donnons la version latine du *Bulletino*, qui ne diffère que par quelques mots de celle de M. de Rossi.

Electæ civitatis civis hoc feci
Vivens ut habeam (quum tempus erit) corporis hic sedem
Nomen mihi Abercius discipulus pastoris casti
Qui pascit ovium greges in montibus et agris

1. De nombreux témoignages attestent que l'ichtyophagie était défendue aux adorateurs de Cybèle, tandis qu'ici elle apparaît comme caractéristique. On ne pouvait guère concevoir un système plus contradictoire que celui de Ficker. Aussi Harnack reconnaît-il qu'il s'agit réellement ici de l'ἰχθὺς eucharistique.

2. On comprend que M. Ficker prévoie comme conséquence de son hypothèse une revision à peu près complète de l'archéologie chrétienne.

3. La planche III-VI du *Nuovo Bulletino di arch. crist.*, 1895, nos 1-2, donne une reproduction en grandeur réelle du reste du monument et la planche VII une réduction.

Cui oculi sunt grandes ubique conspicientes
Is me docuit (vitæ) litteras fideles
Qui Roman me misit regnum contemplaturum
Visurumque reginam (1) *aurea stola aureis calceis decoram*
Ibique vidi populum (2) *splendido sigillo insignem*
Et Siriæ vidi campos urbesque cunctas Nisibin quoque
Transgresso Euphrate Ubique vero nactus sum familiariter co[llo-]
Paulum habens (4)...*Fides vero ubique mihi dux fuit* [*quentes* (3)
Præbuitque ubique cibum piscem e fonte
Ingentem purum quem prehendit virgo casta
Deditque amicis perpetuo edendum
Vinum optimum habens ministrans mixtum cum pane.
Hæc adstans Abercius dictavi hic inscribenda
Annum agens vere septuagesimum secundum
Hæc qui intelligit quique eadem sentit oret pro Abercio
Neque quisquam sepulcro meo alterum superimponat
Sin autem inferat aerario Romamorum aureos bismille
Et optimæ patriæ Hieropoli aureos mille.

Littérature. V. *supra*, p. 176. Ajouter : Ramsay, dans le *Bulletin de Corresp. hellénique*, juillet 1882, p. 518 et suiv. Le même dans le *Journal of Hellenic studies*, oct. 1882. — Duchesne, dans le *Bulletin critique*, 16 mars 1894, p. 117. — Wilpert. *Principes d'Archéol. chrét.*

1. βασιλείαν, regnum, la majesté impériale ; βασίλισσαν, la reine, la princesse, l'Église romaine, « que nous voyons tout le long du second siècle, visitée et vénérée par les chrétiens de tout pays, de toute condition, de toute nuance, Asiatiques, Orientaux, Egyptiens, évêques, philosophes, orthodoxes, gnostiques, unitaires, montanistes, quartodécessians ». Duchesne, *Revue des Quest. hist.*, 1er juillet 1883. p. 24.

2. Λαόν. Hirschfeld et Dietrich y voient un accusatif de λαας, pierre, et l'entendent de la pierre météorique gardée dans le temple de Cybèle. Le *sens* de *pierre* ne serait pas pour gêner l'interprétation chrétienne, mais ce sens n'est pas probable.

3. L'unité de la foi et la communion de la charité, *de Rome aux bords de l'Euphrate*.

4. Le commencement du v. 12 reste assez obscur. Il manque sur le marbre un pied et demi, que ne suppléent pas les manuscrits. Il semble bien y être question de saint Paul, que l'évêque voyageur aurait pris pour modèle.

Fribourg, 1889, in-4°, p. 50 et suiv. — Weber, *L'Epitaphe de S. Abercius. Son importance pour le dogme cath.* dans le *Bulletin mensuel de théol. pratique* t. III, (1893), p. 474-481. — Zahn, *Avercius Marcellus d'Hiéropolis*, dans les *Recherches sur l'hist. du canon du Nouv. Test.* 5e part. Erlangen, 1893, p. 57-99.

APPENDICE III

DEUX CERTIFICATS ORIGINAUX DE LIBELLATIQUES

(*Supra*, p. 334)

Sur la fin de 1893, le Dr Krebs découvrit dans la riche collection de papyrus du musée de Berlin un *libellus* original de la persécution de Dèce. Le 3 janvier 1894, le professeur Wessely communiquait à l'Académie impériale de Vienne un document semblable, trouvé dans la collection de l'archiduc Régnier. Mutilées l'une et l'autre, ces deux pièces se complètent à peu près.

Nous croyons devoir leur consacrer quelques pages, ne fût-ce que pour montrer une fois de plus à tous nos lecteurs ce qu'on peut trouver parfois — pour ne pas parler des vieilles pierres — sur un mauvais chiffon de papier. Ces pièces fixent, en effet, plusieurs points d'une réelle importance pour l'histoire des persécutions.

Nous nous attacherons plus particulièrement au *libellus* de Berlin, et nous suivrons dans cette étude les *Comptes Rendus de l'Académie royale de Prusse* (1) et un article du *Nuovo Bulletino di Archeologia cristiana* (2).

Le *libellus* de Krebs, comme celui de Wessely, a été

1. 1893, p. 1007-1014.

2. 1885, n. 1 et 2, p. 68-73. La planche VIII montre la pièce reproduite par la photogravure.

apporté à Fayoum en Égypte, localité bien connue par d'autres insignes trouvailles (1). Il forme une bande de papyrus brun clair, de $20^{cm},5$ sur 8^{cm}, avec 24 lignes d'écriture en langue grecque, les seize premières et les cinq dernières lignes soignées et assez correctes, les trois autres, d'une main différente, négligées et rapides. Le tout sans accents ni esprits. Voici la traduction de cette pièce :

« *A ceux qui ont été choisis au sujet des sacrifices du bourg de l'île d'Alexandre, de la part d'Aurélien Diogène, fils de Satabus, du bourg de l'île d'Alexandre, âgé de 72 ans, portant une cicatrice sur le sourcil droit. Et je n'ai jamais cessé de sacrifier aux dieux, et maintenant en votre présence, selon l'édit, j'ai sacrifié (et j'ai fait des libations et j'ai mangé des victimes), et je demande que vous l'attestiez. Portez-vous toujours bien. Aurélien Diogène j'ai remis... Aurélien... sacrifiant...*

« *L'an 1 de l'empereur César Gaïus Messius Quintus Trajan Décius, le Pieux, l'Heureux, Auguste, le 2 du mois d'Epiphi.* »

Le 2 du mois d'Epiphi de l'an 1 de Dèce correspond au 26 juin 250.

La provenance de ce *libellus,* comme de celui de Wessely, l'un de l'île d'Alexandre, un village des lacs de Fayoum, l'autre de Philadelphie (2), bourgade du nome d'Arsinoë, est une preuve de fait que la persécution de Dèce a sévi jusqu'au fond des campagnes et dans les plus petits villages (3). De la suscription : « A ceux qui ont été choisis au sujet des sacrifices », il ressort que dans les

1. V. P. Savi, *Le fragment evangélique du Fayoum,* Paris, 1892.

2. Ou plutôt de la campagne environnante. Les quatre titulaires du certificat sont dits ἐξωπυλεῖται.

3. Cf. Lettre de saint Denis le Grand *apud* Eus. *Hist. eccl.*, VI, 42.

moindres localités, aussi bien qu'à Carthage, à côté des représentants ordinaires de l'autorité, siégeait un comité spécial de notables, avec mission de veiller à l'exécution de l'édit. A Carthage ce comité comptait cinq membres (1). Épiés, dénoncés, traqués de toutes parts, le désert seul offrait aux Paul de Thèbes un sûr asile.

La teneur des deux *libelli* permet de deviner les dispositions de l'édit perdu de Dèce. « Selon les prescriptions, dit Aurélius Diogène, j'ai sacrifié aux dieux. » Harnack proposait de lire les deux lignes suivantes, fort mutilées: « et j'ai fait des libations et j'ai mangé des victimes » ; le *libellus* de Philadelphie est venu pleinement confirmer cette conjecture. L'édit ordonnait donc à tous, sous peine de mort, les sacrifices aux dieux, les libations et l'usage des viandes immolées. Harnack soupçonnait aussi que l'édit de Maximin Daza (308), cité par Eusèbe (2), était, du moins en partie, la reproduction littérale de celui de Dèce ; les données des deux *libelli* ne permettent plus d'en douter.

Aurélius Diogène ne dit pas seulement qu'il a sacrifié en présence des inquisiteurs ; il dit qu'il n'a jamais cessé de sacrifier. Il n'y a pas lieu de croire pour cela que nous ayons affaire à un vrai païen, faussement soupçonné de christianisme ; les libellatiques de Philadelphie en disent autant ; c'était évidemment une formule, probablement exigée par les autorités.

Le viel Aurélius semble avoir écrit lui-même sa pétition. Le *libellus* de Philadelphie, sans doute de la main d'un scribe, est signé par un tiers, au nom des titulaires, qui sont « illettrés ».

La fin du papyrus de Vienne manque à partir de la signature. Par malheur, les lignes suivantes de celui de

1. Cypr. *Epist.* 43, 3.
2. *De Mart. Pat.*, IX, 2.

Berlin sont d'une si mauvaise écriture qu'on n'y lit avec certitude qu'un seul mot, le participe θύοντα, sacrifiant. Mais ce mot, ainsi que le contexte, ne laisse pas de doute sur le sens du passage. C'était évidemment le visa demandé plus haut, probablement payé, de la commission. Elle certifiait, sans doute par la main de son secrétaire, qu'elle avait vu Aurélius « sacrifiant ».

Les *libelli* se composaient donc de deux parties, d'une pétition présentée par le chrétien et du visa de la commission. La vue de ces pièces a fixé le sens de deux expressions jusque-là fort controversées, *libellum tradere, libellum accipere*. Le chrétien commençait par *remettre* au comité sa demande d'un certificat d'idolâtrie, *libellum tradebat*. Le visa apposé au pied de cette demande, le *libellatique* emportait son certificat, *libellum accipiebat*.

ADDENDA

Page 45, ligne 21 : Cf. Le même, *La liturgie éthiopienne*, dans la *Rev. trim.* 1898, t. LXXX, p. 513-547.

— 80, ligne 20 : Nouvelles observations de M. Harnack, *Ibid.* p. 601-621.

— 144, ligne 5 : Contra, P. Pape, *L'Homélie et le fragment de lettre d'Aristide. Examen de leur authenticité*, Leipz. 1894, dans les *Textes et études*, t. XII, fasc. 2.

— 150, ligne 29 : D. Eberhard, dans sa Dissert. sur Athénagore, Augsbourg, 1894, tient les deux Apologies pour un seul écrit, la partie authentique de la plus courte formant, dit-il, l'introduction de la grande.

— 163, ligne 32 : F. Emmerich, *De Justini Phil. et Mart. Apologia altera*, Munster, 1896.

— 198, ligne 2 : Un manuscrit acquis en 1896 par le musée égyptien de Berlin, contient des écrits gnostiques du IIe siècle que saint Irénée a mis à profit. Le Dr Ch. Schmidt y a retrouvé les *Actes* (gnostiques) de *saint Pierre*.

— 235, ligne 34 : et M. Franchi de' Cavalieri, *La Passio SS. Perpetuæ et Felicitatis*, Rome, 1896.

— 307, ligne 28 : J. Bahlen s'est occupé de la critique textuelle de l'*Octavius*, dans l'*Index lectionum Berol. per sem. æstiv. a. 1894*.

— 330, ligne 19 : sur l'*Adversus Judæos*, Noeldechen, Examen de l'unité, de l'authenticité et de l'origine de l'écrit, Leipzig, 1894, dans les *Textes et Etudes* de Gebhardt et Harnack, t. XII, fasc. 2 ; pour l'unité et l'authenticité.

— 359, ligne 6 : L. Vernier, *La versific. latine populaire en Afrique. Commodien et Vérécundus*, dans la *Revue de Philologie*, t. XV, (1891), p. 14-33.

ERRATA

Page	22, ligne 8 et alibi,	*au lieu de :*	Ehrard,	*lisez :*	Ehrhard.
—	23, titre,	—	§ 3	—	§ 2.
—	80, ligne 18	—	Harnach,	—	Harnack.
—	97, — 10	—	édit.	—	edidit.
—	105, — 18 et alibi	—	récension,	—	recension.
—	155, — 25	—	ηατὰ κασῶν,	—	κατὰ πασῶν.
—	168, — 26	—	parties,	—	partis.
—	171, note 5	—	ἀποφηναμένουςα,	—	ἀποφηναμένους τὰ.
—	186, — 4	—	τεθεικένα,	—	τεθεικέναι.
—	221, — 24	*après*	Ἀπόδειξις,	*supprimez*	la virgule.
—	235, — 33	*au lieu de :*	grec,	*lisez :*	latin.
—	— 35	—	Pellet,	—	Pillet.
—	250, note 1	—	ἔκεχε,	—	ἔπεχε.
—	263, — 27	—	Ἀξαμάντιος,	—	Ἀδαμάντιος.
—	333, — 2	—	brisent,	—	brise.
—	345, — 20	—	grand,	—	grande.

TABLE DES MATIÈRES

Livre Deux : Ecrivains latins.

FIN DE LA TABLE

Imprimerie DESTENAY, Bussière frères. — Saint-Amand (Cher.)